This is a digital copy of a book that was preserved for generations on library shelves before it was carefully scanned by Google as part of a project to make the world's books discoverable online.

It has survived long enough for the copyright to expire and the book to enter the public domain. A public domain book is one that was never subject to copyright or whose legal copyright term has expired. Whether a book is in the public domain may vary country to country. Public domain books are our gateways to the past, representing a wealth of history, culture and knowledge that's often difficult to discover.

Marks, notations and other marginalia present in the original volume will appear in this file - a reminder of this book's long journey from the publisher to a library and finally to you.

Usage guidelines

Google is proud to partner with libraries to digitize public domain materials and make them widely accessible. Public domain books belong to the public and we are merely their custodians. Nevertheless, this work is expensive, so in order to keep providing this resource, we have taken steps to prevent abuse by commercial parties, including placing technical restrictions on automated querying.

We also ask that you:

+ *Make non-commercial use of the files* We designed Google Book Search for use by individuals, and we request that you use these files for personal, non-commercial purposes.
+ *Refrain from automated querying* Do not send automated queries of any sort to Google's system: If you are conducting research on machine translation, optical character recognition or other areas where access to a large amount of text is helpful, please contact us. We encourage the use of public domain materials for these purposes and may be able to help.
+ *Maintain attribution* The Google "watermark" you see on each file is essential for informing people about this project and helping them find additional materials through Google Book Search. Please do not remove it.
+ *Keep it legal* Whatever your use, remember that you are responsible for ensuring that what you are doing is legal. Do not assume that just because we believe a book is in the public domain for users in the United States, that the work is also in the public domain for users in other countries. Whether a book is still in copyright varies from country to country, and we can't offer guidance on whether any specific use of any specific book is allowed. Please do not assume that a book's appearance in Google Book Search means it can be used in any manner anywhere in the world. Copyright infringement liability can be quite severe.

About Google Book Search

Google's mission is to organize the world's information and to make it universally accessible and useful. Google Book Search helps readers discover the world's books while helping authors and publishers reach new audiences. You can search through the full text of this book on the web at `http://books.google.com/`

A propos de ce livre

Ceci est une copie numérique d'un ouvrage conservé depuis des générations dans les rayonnages d'une bibliothèque avant d'être numérisé avec précaution par Google dans le cadre d'un projet visant à permettre aux internautes de découvrir l'ensemble du patrimoine littéraire mondial en ligne.

Ce livre étant relativement ancien, il n'est plus protégé par la loi sur les droits d'auteur et appartient à présent au domaine public. L'expression "appartenir au domaine public" signifie que le livre en question n'a jamais été soumis aux droits d'auteur ou que ses droits légaux sont arrivés à expiration. Les conditions requises pour qu'un livre tombe dans le domaine public peuvent varier d'un pays à l'autre. Les livres libres de droit sont autant de liens avec le passé. Ils sont les témoins de la richesse de notre histoire, de notre patrimoine culturel et de la connaissance humaine et sont trop souvent difficilement accessibles au public.

Les notes de bas de page et autres annotations en marge du texte présentes dans le volume original sont reprises dans ce fichier, comme un souvenir du long chemin parcouru par l'ouvrage depuis la maison d'édition en passant par la bibliothèque pour finalement se retrouver entre vos mains.

Consignes d'utilisation

Google est fier de travailler en partenariat avec des bibliothèques à la numérisation des ouvrages appartenant au domaine public et de les rendre ainsi accessibles à tous. Ces livres sont en effet la propriété de tous et de toutes et nous sommes tout simplement les gardiens de ce patrimoine. Il s'agit toutefois d'un projet coûteux. Par conséquent et en vue de poursuivre la diffusion de ces ressources inépuisables, nous avons pris les dispositions nécessaires afin de prévenir les éventuels abus auxquels pourraient se livrer des sites marchands tiers, notamment en instaurant des contraintes techniques relatives aux requêtes automatisées.

Nous vous demandons également de:

+ *Ne pas utiliser les fichiers à des fins commerciales* Nous avons conçu le programme Google Recherche de Livres à l'usage des particuliers. Nous vous demandons donc d'utiliser uniquement ces fichiers à des fins personnelles. Ils ne sauraient en effet être employés dans un quelconque but commercial.

+ *Ne pas procéder à des requêtes automatisées* N'envoyez aucune requête automatisée quelle qu'elle soit au système Google. Si vous effectuez des recherches concernant les logiciels de traduction, la reconnaissance optique de caractères ou tout autre domaine nécessitant de disposer d'importantes quantités de texte, n'hésitez pas à nous contacter. Nous encourageons pour la réalisation de ce type de travaux l'utilisation des ouvrages et documents appartenant au domaine public et serions heureux de vous être utile.

+ *Ne pas supprimer l'attribution* Le filigrane Google contenu dans chaque fichier est indispensable pour informer les internautes de notre projet et leur permettre d'accéder à davantage de documents par l'intermédiaire du Programme Google Recherche de Livres. Ne le supprimez en aucun cas.

+ *Rester dans la légalité* Quelle que soit l'utilisation que vous comptez faire des fichiers, n'oubliez pas qu'il est de votre responsabilité de veiller à respecter la loi. Si un ouvrage appartient au domaine public américain, n'en déduisez pas pour autant qu'il en va de même dans les autres pays. La durée légale des droits d'auteur d'un livre varie d'un pays à l'autre. Nous ne sommes donc pas en mesure de répertorier les ouvrages dont l'utilisation est autorisée et ceux dont elle ne l'est pas. Ne croyez pas que le simple fait d'afficher un livre sur Google Recherche de Livres signifie que celui-ci peut être utilisé de quelque façon que ce soit dans le monde entier. La condamnation à laquelle vous vous exposeriez en cas de violation des droits d'auteur peut être sévère.

À propos du service Google Recherche de Livres

En favorisant la recherche et l'accès à un nombre croissant de livres disponibles dans de nombreuses langues, dont le français, Google souhaite contribuer à promouvoir la diversité culturelle grâce à Google Recherche de Livres. En effet, le Programme Google Recherche de Livres permet aux internautes de découvrir le patrimoine littéraire mondial, tout en aidant les auteurs et les éditeurs à élargir leur public. Vous pouvez effectuer des recherches en ligne dans le texte intégral de cet ouvrage à l'adresse `http://books.google.com`

B 1,142,363

GENERAL LIBRARY
UNIVERSITY OF MICHIGAN.

THE

Hagerman Collection

OF BOOKS RELATING TO

HISTORY AND POLITICAL SCIENCE

BOUGHT WITH MONEY PLACED BY

JAMES J. HAGERMAN OF CLASS OF '61

IN THE HANDS OF

Professor Charles Kendall Adams

IN THE YEAR

1883.

C

Ser. 2

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE.

MÉMOIRES DE MADEMOISELLE DE MONTPENSIER,
TOME III.

DE L'IMPRIMERIE DE A. BELIN.

COLLECTION

DES MÉMOIRES

RELATIFS

A L'HISTOIRE DE FRANCE,

DEPUIS L'AVÉNEMENT DE HENRI IV JUSQU'A LA PAIX DE PARIS CONCLUE EN 1763;

AVEC DES NOTICES SUR CHAQUE AUTEUR, ET DES OBSERVATIONS SUR CHAQUE OUVRAGE,

PAR M. PETITOT.

TOME XLII.

PARIS,

FOUCAULT, LIBRAIRE, RUE DE SORBONNE, N°. 9.

1825.

MÉMOIRES

DE

MLLE. DE MONTPENSIER.

TROISIÈME PARTIE.

[1656] Monsieur se raccommoda à la cour; mademoiselle de Guise et M. de Montrésor firent cette négociation. Quand j'en appris la nouvelle, j'en fus fort fâchée, je l'avoue. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac en témoignèrent des transports de joie inouïs; elles me disoient: « Vous voyez en quel état « vous êtes d'être mal avec Son Altesse Royale! vous « ne retournerez jamais à Paris; » et mille douceurs de cette force. Elles louoient Goulas d'avoir travaillé à cet accommodement, et que c'étoit un bon et fidèle serviteur. Je leur disois: « Je ne conviendrai point « de tout ce que vous dites; tous les accommodemens « dont Goulas s'est mêlé jusqu'à présent ont été si « désavantageux à Monsieur, qu'il faut voir la suite « de celui-ci pour en bien juger; je crains bien qu'il « ne soit de la force des autres. » Je leur appris qu'une fois après un traité que Goulas avoit fait, dont Monsieur n'étoit pas content, il le traita de traître et perfide, et le vouloit faire jeter par les fenêtres. Ce que je leur disois étoit un fait, et même public; ainsi

elles ne savoient que me répondre. On peut en cela remarquer leur audacieux procédé avec moi, d'oser me disputer et me tenir tête en faveur d'un homme qu'elles savoient m'être odieux avec beaucoup de raison. Les gens de Monsieur crurent que son accommodement me feroit trembler, et que je leur enverrois faire des offres admirables; néanmoins je ne fis aucune démarche. Le comte de Béthune, qui étoit à Paris, en qui Son Altesse Royale avoit témoigné beaucoup de confiance, n'en eut aucune connoissance: dont il fut un peu scandalisé; et il s'en consola sur la manière dont étoit fait son traité.

Son Altesse Royale n'alla pas d'abord à la cour. Elle abandonna M. le duc de Beaufort, madame de Montbazon, et les conseillers exilés pour l'amour de lui. Il ne s'est jamais fait un si pauvre accommodement. On lui avoit promis une récompense pour La Louvière, fils de M. Broussel, qui avoit le gouvernement de la Bastille dès la première guerre, et qui en étoit pourvu du Roi; il n'en est pas encore payé présentement: et si Son Altesse Royale a fait plusieurs voyages à la cour.

L'accablement où mes affaires me mettoient m'obligea à me résoudre à prendre un secrétaire. Je jetai les yeux sur un garçon nommé Guilloire, qui avoit été long-temps employé pour les affaires du Roi en Allemagne; de quoi il s'étoit acquitté avec beaucoup d'honneur et de fidélité. Il me fut proposé par des personnes en qui j'avois beaucoup de confiance, et qui m'en répondoient comme d'eux-mêmes. Je fus assez sotte pour dire devant les comtesses de Fiesque et de Frontenac que j'a-

vois ce dessein : elles ne manquèrent pas de le mander à Blois. Madame de Guise avoit écrit à Son Altesse Royale pour avoir son agrément pour Guilloire, à la prière de M. de Turenne, qui l'avoit connu en Allemagne, et avec qui il avoit servi. Je n'osois proposer personne à Monsieur, et je n'avois pas de commerce avec lui. Son Altesse Royale répondit qu'il étoit ami de Préfontaine, et par là il eut l'exclusion. Après quoi je me résolus à ne prendre personne : ce qui me donnoit beaucoup de fatigue et de peine. Sur la fin du carnaval, il vint une méchante troupe de comédiens à Saint-Fargeau. Quoique j'eusse assez de chagrin pour que rien ne me pût réjouir, je crus que quand je témoignerois ne me soucier de rien, cela feroit dépit à ceux qui étoient bien aises de m'inquiéter. Je les fis jouer peu de temps, parce qu'on me manda que madame de Guise étoit malade, et que deux jours après elle avoit reçu l'extrême-onction : ce qui me fit résoudre d'aller à Paris. J'envoyai à l'instant des relais, et un gentilhomme en poste pour en avoir des nouvelles sur le chemin ; je partis le matin dès la pointe du jour ; je fis ce jour-là vingt-deux lieues : c'est une assez grande diligence au mois de février. Le jour d'après je serois arrivée de bonne heure à Paris, si je n'avois trouvé le gentilhomme que j'avois envoyé, qui me dit près de Fontainebleau qu'il avoit trouvé madame de Guise sans connoissance, et que sûrement elle étoit morte à l'heure qu'il me parloit. Je m'en allai jusqu'à Fontainebleau, où je m'arrêtai. Mon dessein étoit, si j'eusse été à Paris, de n'y séjourner que jusqu'à la mort de madame de

Guise, ou jusqu'à ce qu'elle fût hors de danger; et de n'y voir qui que ce soit, de crainte que la cour ne crût que j'eusse envie d'y demeurer, pour ne lui pas donner le plaisir de m'en chasser.

M. et mademoiselle de Guise m'envoyèrent faire un compliment après la mort de madame de Guise. Mademoiselle de Guise s'excusa fort de ce qu'elle ne m'avoit rien mandé de sa maladie, sur son affliction. Je crois que la plus véritable raison qu'elle avoit étoit la crainte qu'elle eût qu'en cet état elle ne se fût repentie de tout ce qu'elle avoit fait pour nous brouiller, Monsieur et moi, et même des dispositions de son testament, qui n'étoient pas fort justes. Le lendemain de la mort de madame de Guise, mademoiselle sa fille envoya querir tout ce qu'elle avoit de parens à Paris, pour être à l'ouverture de son testament, et pour voir à faire élire un tuteur au petit de Joyeuse : elle manda quelques-uns de mes gens que j'avois à Paris pour y assister. Un père capucin apporta le testament de la part de la mère supérieure des Capucines, à qui elle l'avoit donné à garder; on lut le testament, ensuite on me l'envoya. Il étoit écrit de sa main, et derrière il y avoit une évaluation de ses biens, pour montrer la justice et l'équité avec lesquelles elle en avoit fait le partage à ses enfans. Je me trouvai déshéritée : ce qui me surprit fort. Je ne croyois pas qu'après m'avoir ôté tant d'effets dans mes affaires avec Son Altesse Royale, elle fût encore d'humeur à faire des libéralités à mes dépens à ses autres héritiers. Je résolus bien de chercher les moyens de n'en demeurer pas à une disposition si peu favo-

rable pour moi. La conjoncture de la mort de madame de Guise me fit croire que j'avois besoin d'un intendant; j'écrivis à M. Le Bon, conseiller au parlement de Paris, pour le prier de s'attacher à mon service. C'est un homme d'esprit, de capacité, et de beaucoup de réputation : c'étoit ce qui m'avoit donné envie de le prendre; je ne le connoissois point. Il me fit réponse qu'il recevoit avec beaucoup de respect l'honneur que je lui faisois, et qu'il en écriroit à Son Altesse Royale pour avoir son agrément.

Après avoir été quatre jours à Fontainebleau, je m'en retournai à Saint-Fargeau, où je reçus des lettres et des envoyés de tout le monde, hors de Leurs Altesses Royales. Cela me fut une grande fatigue d'avoir à répondre à tant de lettres, et de tant mentir. Il falloit parler de mon affliction, et j'en avois fort peu : la conduite de madame de Guise ne m'y avoit pas obligée. J'en pris néanmoins le deuil, tout aussi régulier que si je l'avois eu dans le cœur. En ce monde il faut toujours sauver les apparences autant que l'on peut. Deux jours après mon arrivée à Saint-Fargeau, M. Le Bon y vint pour me remercier de la confiance que j'avois témoignée avoir en lui, et de le vouloir prendre à mon service, et en même temps pour me dire la réponse qu'il avoit eue de Monsieur au sujet de son agrément. Elle étoit qu'il étoit ami de Nau, et que c'étoit par sa participation que je le prenois, et que cela empêchoit qu'il n'y donnât son consentement. M. Le Bon fut scandalisé de cette réponse : il entra en matière avec moi sur mes affaires, et

nous eûmes sur cela une longue conversation, dans laquelle je connus que j'avois eu lieu de me réjouir que Son Altesse Royale ne l'eût pas agréé, et que ce n'étoit pas mon fait. Il me dit : « Vous savez « trop vos affaires ; ce n'est pas le métier des da- « mes de s'en mêler. Il faut que les personnes de « votre qualité jouent, se divertissent, et n'enten- « dent jamais parler de leurs affaires. Pour moi, si « j'avois l'honneur de me mêler des vôtres, je ne « vous en parlerois jamais ; et si vous m'en deman- « diez des nouvelles, je changerois de discours. » Cela ne me plut pas du tout, et je conclus (ce que j'ai dit) qu'il n'étoit point mon fait. J'aime à commander aux gens qui dépendent de moi, et je veux que l'on me rende compte de tout. Après que M. Le Bon m'eut fait sa cour un jour ou deux, il s'en retourna fort satisfait de moi.

Lorsque le chevalier de Charny eut achevé ses études, je lui dis : « Vous êtes en âge de choisir la « profession qui peut mieux vous convenir ; je ne « veux point vous contraindre, j'espère que vous « réussirez mieux en celle qui vous plaira le plus, « et où penche votre inclination. Si vous voulez « être d'église, il faut étudier en théologie ; je « vous enverrai en Sorbonne. Si vous voulez de- « meurer dans le monde, il est temps d'aller à « l'académie. Si la fortune vous est favorable, vous « pouvez être heureux en toute condition : choi- « sissez celle que vous aimerez le mieux. » Il me témoigna qu'il n'avoit point d'inclination pour l'Eglise ; qu'il espéroit se faire honnête homme ; qu'il feroit de belles actions dans la guerre ; que cela

obligeroit Son Altesse Royale à l'avancer. Je mandai à son oncle, frère de sa mère, de venir à Saint-Fargeau, d'où il le mena à l'académie, de peur que si je l'y envoyois par quelqu'un de mes gens, Son Altesse Royale ne le trouvât mauvais. Il eut beaucoup de déplaisir de me quitter; il s'en consola aisément: il considéroit qu'il alloit en un lieu pour tâcher d'apprendre à se rendre digne de me servir.

Madame la princesse Royale, veuve du prince d'Orange, vint à Paris voir la reine d'Angleterre sa mère; elle arriva avec un équipage très-magnifique. Elle la parut fort sur sa personne tant qu'elle fut à la cour; elle avoit quantité de belles pierreries. Tout le monde disoit qu'elle venoit dans le dessein de donner dans la vue du Roi; et l'on croyoit que la Reine n'en seroit pas fâchée, et que si elle leur plaisoit, elle seroit bientôt catholique. On disoit que c'étoit une grande princesse; il y avoit à redire qu'elle étoit veuve d'un gentilhomme : la principauté de la maison de Nassau n'est pas fort ancienne, quoique la maison soit fort illustre. La conjoncture n'étoit pas trop favorable pour elle. Dans ce même temps la France fit alliance avec le Protecteur d'Angleterre. Il envoya un ambassadeur à la cour; on témoigna au roi d'Angleterre qu'il feroit plaisir de s'en aller : ce qu'il fit sans retarder. On peut aussi aisément juger qu'il ne pouvoit demeurer pour voir tous les jours un ambassadeur de Cromwell. La Reine donna des assemblées à la princesse Royale, et même des particulières, parce qu'elle ne vouloit pas se trouver aux publiques,

parce qu'elle étoit veuve. On la régala fort, et il n'y eut que du Roi qu'elle ne le fut pas; je pense même qu'il ne lui parla point. On me manda tout cela à Saint-Fargeau, où je menois ma vie ordinaire. J'envoyai à Blois faire des tentatives pour savoir si Monsieur auroit agréable que je lui rendisse mes respects; il me refusoit toujours. Je fis un tour à Auxerre, qui est une ville à neuf lieues de Saint-Fargeau, pour entendre un bon prédicateur à la Notre-Dame de mars. En même temps je pris occasion de faire reconnoître par un notaire les protestations que j'avois faites et écrites de ma main, pour tout ce que l'on me pourroit obliger de faire par force au préjudice de mes intérêts. Assurément une personne sous l'autorité d'un père fils de France, qui s'est accommodé à la cour, doit tout craindre; et on est bien aise au moins, quand on fait des affaires de cette manière, que ceux qui vous les font faire n'en profitent pas à l'avenir, eux ou leurs descendans. Je pense néanmoins que je fis en cela une faute: l'état où j'étois, la manière dont Monsieur me traitoit, étoient des circonstances assez publiques pour que toute la France me fût témoin. L'affaire de soi-même étoit une protestation perpétuelle, et celle que je fis par écrit ne servoit qu'à aigrir Son Altesse Royale, qui le sut tôt après. Il avoit gagné des personnes à qui je m'étois fiée sur cette affaire.

Quelques jours avant qu'il me fût venu dans l'esprit d'aller à Auxerre, j'avois envoyé L'Epinay (qui étoit celui que j'envoyois quasi toujours à Blois; j'avois confiance en lui: aussi ne m'a-t-il jamais manqué)

chez M. le duc de Beaufort, pour le prier de le mener à Blois, et d'obtenir de Monsieur la permission que je l'allasse trouver, et que nous verrions ce qui se pourroit faire pour accommoder nos affaires. M. de Beaufort l'y mena. Monsieur le vit dans sa chambre : c'étoit beaucoup qu'il le souffrît. Il commanda à M. de Beaufort de m'écrire la lettre suivante :

Lettre de M. de Beaufort à Mademoiselle.

« MADEMOISELLE,

« Aussitôt que M. de L'Epinay a été arrivé à Vendôme, et que j'ai reçu par lui les ordres de Votre Altesse Royale, je suis parti sur l'heure. Je me rendis le soir même ici : je me suis acquitté le plus ponctuellement qu'il m'a été possible de ce que vous me commandiez auprès de Son Altesse Royale, qui m'a commandé de vous écrire qu'il recevoit avec joie et tendresse vos soumissions, desquelles il espère une bonne suite ; qu'il désire (pour n'avoir qu'à vous embrasser paternellement quand elle vous verra) qu'auparavant vos gens d'affaires et les siens regardent ensemble d'ajuster et faire un projet d'une compensation, afin de conclure une fois pour toutes les différens entre Son Altesse Royale et la vôtre ; que cela arrêté entre eux et paraphé, vous viendrez recevoir de Son Altesse Royale les amitiés et caresses d'un bon père ; puis vous vous en retournerez quand il vous plaira pour signer ledit arrêté. Voilà en substance ce que je dois avoir l'honneur de répondre à Votre Altesse Royale ; je remets avec votre permission au porteur le reste. Ce qui me fait finir avec soumission

et respect, et me dire de même, mademoiselle, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

« LE DUC DE BEAUFORT.

« De Blois, le 25 mars 1656. »

Il chargea L'Epinay d'une lettre que Monsieur ne vit point, et en écrivit une au comte de Béthune par ordre de Son Altesse Royale, laquelle il m'envoya ensuite.

Lettre de M. le duc de Beaufort à Mademoiselle.

« MADEMOISELLE,

« Ce fidèle porteur rendra compte à Votre Altesse Royale d'un ordre exprès, de quoi je ne me suis pu tenir de promettre de donner part à Votre Altesse Royale. C'est que Monsieur veut, et très-absolument, que vous lui donniez une indemnité, en cas que M. le duc de Richelieu ait son recours sur lui des démolitions de Champigny. J'ai fait de grandes instances tant sur cela que sur le reste, où il y a eu de votre service, où j'ai pu manquer de capacité, et non de zèle et de fidélité. Cela est très-connu de M. de L'Epinay, qui est instruit de tout ceci; il ne manquera pas d'avoir l'honneur de vous en entretenir ponctuellement. Il a laissé le tout en état que vous en êtes la maîtresse, et moi je demeurerai en celui d'attendre vos ordres aussi ponctuellement. Je suis, mademoiselle, de Votre Altesse Royale, le très-humble, très-obéissant et très-fidèle serviteur,

« Le duc DE BEAUFORT. »

Et à côté : « Si vous renvoyez, je tiens nécessaire « que ce soit le porteur, qui est déjà instruit. »

Lettre de M. le duc de Beaufort à M. le comte de Béthune.

« De Blois, le 27 de mars 1656.

« MONSIEUR MON COUSIN,

« Enfin L'Epinay s'en est retourné. La réponse qui lui a été faite est que Son Altesse Royale reçoit les soumissions de Mademoiselle avec joie et tendresse ; qu'il en espère une heureuse suite. Il trouve à propos, avant qu'elle vienne ici, que ses gens et ceux de Mademoiselle ajustent, si elle le veut, ensuite de la transaction, un projet de compensation, lequel paraphé d'eux, Son Altesse Royale trouve bon que Mademoiselle le vienne trouver où il lui plaira ; puis, lorsqu'elle sera retournée, elle signera l'acte susnommé. Son Altesse Royale aussi m'a commandé (de quoi je ne me suis pu dégager) de déclarer à Mademoiselle qu'il veut sortir d'affaire sans en avoir plus avec elle ; qu'il veut être déchargé de la garantie des démolitions de Champigny ; qu'elle ne laissera pas de poursuivre son affaire au parlement de toutes ses forces ; qu'il espère la gagner ; que, du reste, il désire être déchargé. Quoi que j'aie pu dire et représenter assez rapidement, je ne l'ai su faire changer, à mon grand regret. Je crois que cet article gâtera tout. Son Altesse Royale m'a très-fortement recommandé de vous témoigner qu'il est très-persuadé que vos soins et pressantes raisons réitérées à Mademoiselle l'ont mise en bon chemin. Madame me donne le même ordre ; c'est pourquoi je m'en suis chargé d'autant

plus volontiers que nombre de personnes croient ici la vérité de ce que j'ai commandement de vous faire savoir. Leurs Altesses Royales ne doutent pas que vous ne fassiez votre possible afin de réduire Mademoiselle à leur intention; et moi je leur déclare que je ne crois pas que nous en venions à bout facilement. Je trouve, de vous à moi, l'article de Champigny un peu rude, et mis hors d'œuvre. Son Altesse Royale dit que ce seroit un levain de discorde. Son Altesse Royale a voulu lire cette lettre, dont je n'ai fait aucune difficulté. C'est, monsieur mon cousin, votre très-affectionné serviteur,

« Le duc DE BEAUFORT. »

L'Epinay arriva à Saint-Fargeau le même jour que je revins d'Auxerre; je ne lui en avois donné aucune part, afin que si on lui en parloit à Blois lorsque je l'y enverrois, il pût jurer et protester n'en avoir aucune connoissance. Je fus fort aise de la bonne réponse de Son Altesse Royale. Je ne doutai pas que si j'y allois moi-même, je n'y fusse bien reçue. J'envoyai à Vendôme L'Epinay trouver M. le duc de Beaufort pour le mener encore à Blois, et dire à Son Altesse Royale que je n'avois point de gens qui pussent faire mes affaires, ni en qui je me voulusse confier; que j'allois moi-même le trouver; qu'il pouvoit faire venir les siens; que nous accommoderions les affaires ainsi qu'il l'ordonnoit. Monsieur dit à M. de Beaufort qu'il ne vouloit pas que je le vinsse trouver. M. de Beaufort lui dit qu'il croyoit que j'étois partie pour cela. Il lui ordonna de me mander que je retournasse à Saint-Fargeau; qu'il avoit eu des nouvelles du Roi; que les

affaires avoient changé de face; qu'un de ses ordinaires l'étoit venu trouver pour lui porter un arrêt de son conseil, avec une lettre qui portoit qu'il vouloit prendre connoissance de nos affaires; que nous lui étions si proches qu'il ne désiroit pas que d'autres terminassent nos différens que lui. J'étois partie pour Blois, pendant que L'Epinay y étoit allé avec M. de Beaufort. Je trouvai L'Epinay à une lieue de Châteauneuf. L'ordinaire du Roi arriva, qui me rendit sa lettre, qui contenoit le même discours que celle de Son Altesse Royale, et le même arrêt. Je connoissois l'ordinaire du Roi, qui s'appeloit de Sève d'Aubeville, qui est un fort honnête garçon. Je lui demandai : « A « quoi est bon ce parchemin? Que voulez-vous que j'en « fasse?» Il me dit : « Tout ce qu'il vous plaira. » J'écrivis au Roi. Je le remerciai très-humblement de l'honneur qu'il nous faisoit de se vouloir mêler de nos affaires; que si j'avois osé, je l'aurois supplié de faire ce qu'il faisoit à présent; qu'il y avoit long-temps que j'avois ce dessein : que le respect m'en avoit retenue. Je lui dis du mieux que je pus, et renvoyai Aubeville.

Je rêvai fort à ce que j'avois à faire là-dessus, et pris mes résolutions toute seule; je n'avois personne de qui prendre conseil. J'envoyai un courrier à Paris, querir M. le comte de Béthune. Je pensois que régler nos affaires de manière que Monsieur le vouloit, il ne m'en sauroit point de gré; qu'il auroit mon bien et me persécuteroit encore; qu'il valoit mieux faire les affaires de façon que cela me réconciliât avec lui, et que je pusse avoir du repos. Je gardai le lit et fis semblant d'être malade, afin que si Monsieur m'envoyoit dire de m'en retourner, j'eusse un prétexte pour demeu-

rer. J'envoyai à Blois pour lui dire que j'aurois obéi à ses ordres, sans que je m'étois trouvée mal. Celui que j'y envoyai trouva un enseigne de ses gardes avec de ses gardes à Cléry, qui avoit ordre, si j'y passois, de m'arrêter, et de me conduire jusqu'à Saint-Fargeau. Il alla à Blois; Son Altesse Royale ne le voulut point voir. Je fus cinq ou six jours à Châteauneuf; devant la semaine sainte. Monsieur arriva à Orléans le mercredi saint au soir; lorsqu'il arriva, on lui dit que mon maréchal-des-logis y étoit. Il y étoit allé pour ses affaires particulières; cela fit croire à Son Altesse Royale qu'il y étoit allé pour faire mes logemens. Le voilà dans une furie et dans un transport violent; de sorte qu'il ne savoit ce qu'il disoit. Il commanda à un lieutenant de ses gardes de me venir trouver, pour me dire que si je pensois aller à Orléans, il m'en feroit fermer les portes. Ce lieutenant arriva à Châteauneuf comme je soupois, si hors de lui, le pauvre garçon, de l'état où il avoit vu son maître, qu'il ne put quasi parler. Je lui dis que Monsieur se pouvoit assurer que je ne songeois en façon du monde à aller à Orléans, puisque cela ne lui étoit pas agréable; que quelque indisposition, comme je le lui avois mandé, m'avoit fait rester à Châteauneuf; et que, de plus, j'y étois demeurée pour gagner le jubilé, qui ne devoit pas être sitôt, à Saint-Fargeau.

Le jeudi saint, comme je m'habillois, on me dit que l'ordinaire du Roi étoit là. Je le fis entrer: il me donna une lettre de Sa Majesté, par laquelle elle m'ordonnoit de dire au sieur d'Aubeville tout ce qui étoit nécessaire pour informer M. le chancelier de mon affaire. Je fis réponse à Sa Majesté que je n'avois

jamais souhaité d'avoir de l'habileté et de savoir bien mes affaires, comme je faisois présentement, pour les dire à Aubeville ; que je n'avois maintenant personne à mon service qui fût informé de l'affaire dont il étoit question ; que les gens de Monsieur m'avoient ôté tous mes papiers ; que je ne savois où ils étoient ; et mille soumissions et mille respects. Ensuite le comte de Béthune arriva le soir fort tard. Il me conta comme il avoit été prendre congé de Son Eminence, qui lui avoit témoigné être bien aise que les affaires prissent le chemin de s'accommoder ; et qu'il lui avoit parlé d'une manière fort obligeante pour moi ; qu'il lui avoit marqué que l'envoi de l'ordinaire du Roi ne devoit point empêcher que nous ne nous accommodassions, Monsieur et moi, sans y avoir égard, puisque l'intention du Roi n'étoit que de nous voir bien ensemble. M. de Beaufort arriva le lendemain, jour du grand vendredi, et nous dit qu'il avoit vu Monsieur lorsqu'il avoit passé à Orléans ; qu'il ne lui avoit point témoigné être fâché de ce qu'il me venoit trouver. Ils demeurèrent tout le vendredi à Châteauneuf, et le dimanche ils firent leur jubilé aussi bien que moi ; et après vêpres nous nous enfermâmes, M. de Beaufort, M. de Béthune et moi, pour voir ce qu'ils diroient à Monsieur. Ils furent d'avis que je les chargeasse de deux écrits que le comte de Béthune me dicta. Voici celui que tout le monde vit : l'autre étoit en pareils termes ; il y avoit peu de différence. Cela ne servit de rien ; je n'en ai pas eu grand soin, il s'est égaré.

« M. le duc de Beaufort et M. le comte de Béthune, sont chargés de moi de demander à Monsieur, pour

le bien de mes affaires et ma satisfaction particulière, tous les articles dont je me suis expliquée avec eux, et qu'eux-mêmes ont trouvés si justes et si raisonnables, que j'ose espérer et me promets que Monsieur, par sa bonté paternelle, les estimera tels, d'autant plus que ce que j'en fais est pour son contentement et l'avantage de sa maison.

« Fait à Châteauneuf-sur-Loire, ce jour de Pâques 10 d'avril 1656.

« ANNE-MARIE-LOUISE D'ORLÉANS. »

Je jetai bien des larmes lorsque je fis cet écrit. Le souvenir de tout ce que l'on a souffert pour une affaire que l'on croit finie, et qui l'auroit pu être sans tant de persécutions, afflige beaucoup. Je disois à ces messieurs : « Qui m'auroit dit en 1652, lorsque « j'étois à Orléans, pour récompense de ce que, par « ordre de Monsieur, j'ai empêché le Roi d'y entrer : « Dans quatre ans Monsieur y sera ; il vous en fera « fermer les portes, et vous fera du pis qu'il pourra ; « on m'auroit donné un bon avis. Alors j'eusse pu « faire mon accommodement à la cour de manière « que je me serois mise hors d'état d'être à jamais « maltraitée ni de mon père ni de personne ; et « peut-être me trouverois-je présentement en poste « où ma protection lui auroit été utile. Tous ces sou- « venirs coupent la gorge : je serois trop heureuse « de n'avoir point de mémoire. » Ces messieurs voyoient bien que ce que je disois étoit véritable, parce qu'ils en avoient une connoissance particulière. Ils se mirent à pleurer avec moi de la misérable condition où Monsieur m'avoit mise, et du peu de bonne

intention qu'il avoit de m'en procurer une meilleure; nonobstant tout cela, mon devoir me faisoit aller au devant d'un accommodement. Ils partirent le lendemain de Pâques dès la pointe du jour, et arrivèrent à Orléans, où Monsieur étoit. Quoiqu'il les sût arrivés, il ne laissa pas de s'en aller à la promenade, pour montrer combien il négligeoit toutes les propositions qui lui venoient de ma part. Ce commencement étoit peu favorable. Le soir à son retour, on lui dit que ces messieurs étoient venus : il témoigna avoir envie de les voir; ils vinrent, et lui parlèrent, sans d'abord montrer l'écrit. Monsieur s'emporta, cria, et jeta feu et flamme contre moi, comme il avoit accoutumé. Après le premier emportement, il revint; il ne souhaitoit rien avec tant de passion que d'être hors d'affaire avec moi, et il vouloit que ce fût à sa mode. On lui montra l'écrit que j'avois donné, qui servoit comme de pouvoir à ces messieurs. Après avoir bien crié et disputé, il dit que je voudrois voir ses enfans à l'hôpital; que je les méprisois; que je croyois être plus grande dame que mes sœurs, et que j'avois dit : « Ma mère étoit de la maison de Bour-« bon, et a apporté quatre cent mille livres de rente « en celle de mon père; et ma belle-mère est de celle « de Lorraine, et n'a rien eu en mariage. » Sur cela, Monsieur ne se pouvoit tenir. Après avoir tout dit, il cria un peu sur Champigny. Ces messieurs lui dirent qu'il ne falloit point parler de cette affaire, qu'elle étoit distraite de l'autre; qu'il falloit en finir une, et qu'après, lorsque nous serions bien ensemble, Son Altesse Royale et moi, nous solliciterions tous deux contre M. de Richelieu. M. l'évêque d'Orléans étoit

présent à toutes ces conférences, où Madame fit merveille, à ce qu'ils me dirent. Son Altesse Royale appela M. de Choisy son chancelier, et lui ordonna de s'assembler avec les gens que M. le comte de Béthune lui meneroit pour conclure cette affaire; il sortit, et publia cela tout haut avec grande joie. Ces messieurs firent leurs instances pour l'obliger à me voir; il ne le voulut pas; il disoit : « Je m'en vais à « Bourbon, le temps me presse; je n'ai pas seule- « ment le loisir d'aller à la cour : c'est pourquoi je « ne puis retarder. Au retour, nos affaires seront « finies; je repasserai même à Saint-Fargeau, si ma « fille le veut. » Ce retardement à me voir ne parut pas tendre pour moi; il ne me surprit pas beaucoup: je n'avois jamais été gâtée de trop de tendresse de sa part. Quantité de ses gens me vinrent voir : cela me parut des effets de réconciliation. Ces messieurs me contèrent tout ce qu'ils avoient fait, et dont j'ai dit la substance. Son Altesse Royale coucha à Sully, à trois lieues de moi, la rivière entre deux; il n'en passa qu'à un quart de lieue. Ces messieurs envoyèrent le soir La Hilière, homme de qualité, attaché à messieurs de Beaufort et de Béthune, pour prier Son Altesse Royale de trouver bon que j'allasse le lendemain matin à Sully le voir : ce qu'il n'eut pas agréable. Son Altesse Royale m'avoit écrit une lettre fort douce par ces messieurs, et elle est demeurée entre les mains de M. le comte de Béthune, qui fait grand cas des manuscrits (1). Depuis ce temps-là La Hilière s'est attaché à mon service; et, à la prière de ces

(1) *Qui fait grand cas des manuscrits :* Voyez la note de la page 381 du tome 40.

messieurs, je lui ai donné une pension : c'est par eux que je l'ai connu. J'envoyai Colombier à Cône faire des complimens à Son Altesse Royale ; je lui écrivis. Elle me fit réponse, et me manda qu'elle avoit grande impatience d'être de retour pour me voir.

Avant que de passer plus avant, il est bon de mettre ici quelques particularités assez considérables pour moi, que j'avois oubliées en leur temps. Les disgrâces continuelles, et les chagrins qu'elles causent, sont capables de diminuer la mémoire, quelque bonne qu'elle soit, bien que pour l'ordinaire on n'en ait que trop pour se souvenir de ce qui est désagréable. Au fort de mes affaires avec Son Altesse Royale, et un peu avant notre rupture entière, on envoya des troupes en quartier d'hiver dans ma souveraineté de Dombes : ce qui ne s'est jamais fait. J'en écrivis à la cour, je suppliai Son Altesse Royale de joindre ses prières aux miennes ; elles n'eurent aucun effet. On y mit le régiment de Canillac le borgne, et celui de son fils le comte du Pont-Château. Ce sont des personnes de qualité, et dont je connoissois quelques-uns. Je crus que leur procédé seroit égal à leur condition, et qu'ils connoîtroient le respect qu'ils me devoient. Au lieu de cela, il n'y a ni pillerie ni volerie qu'ils ne fissent ; et quand on leur disoit ce que j'étois, le fils de Canillac (le père n'y étoit pas) répondoit : « Je vais tous les ans à la guerre, je serai tué « avant que Mademoiselle vienne à la cour. » Après avoir reçu l'ordre du Roi pour loger, et avoir marché à une lieue hors de mon pays, ils vinrent assiéger une ville ; lors mes sujets prirent les armes et leur coururent sus, comme sur des gens sans aveu ; ils en

prirent de prisonniers, à qui le parlement de Dombes fit le procès, et les condamna à la mort. Mes sujets furent assez mal habiles pour ne les pas exécuter sur-le-champ : ils m'envoyèrent demander comment ils en useroient. Celui qui avoit été condamné étoit un officier natif de Moulins. Madame de Longueville, qui y étoit pour lors, m'écrivit, et me demanda sa grâce : je la lui accordai. Je pense qu'en cela elle me fit plaisir ; en l'état où étoient les affaires, si on eût exécuté l'officier après m'avoir demandé sa grâce, cela eût cabré la cour. Au moins par cet expédient la dignité de ma souveraineté et des arrêts de mon parlement étoit sauvée. En conséquence de la grâce que j'accordai, on élargit l'officier condamné, et quelques cavaliers aussi prisonniers.

Il se rencontra dans tous ces désordres un garde de M. l'archevêque de Lyon, lequel est aussi lieutenant de roi en la province de Lyonnais, que l'on arrêta. M. l'archevêque de Lyon, sans avoir envie de demander son garde, ni faire des plaintes qu'on l'avoit arrêté, envoya à l'instant querir deux conseillers du parlement de Dombes, qui l'allèrent trouver. Ils croyoient qu'il avoit affaire d'eux. Il les envoya à l'instant prisonniers dans le château de Pierre-Encise, et puis il fit savoir à la compagnie que c'étoit pour représailles de son garde : ils n'y furent que vingt-quatre heures, et le temps ne fait rien en cela. J'avoue que lorsque je l'appris j'en fus fort en colère, et j'écrivis une lettre à l'archevêque, par laquelle il put reconnoître mon ressentiment. L'année suivante, on y mit encore des troupes composées de plus honnêtes gens que n'étoient celles

de l'année précédente : c'étoit le régiment du chevalier d'Anlesy, une compagnie du prince Maurice de Savoie, et le régiment de Givry. Ils envoyèrent à Saint-Fargeau savoir si j'avois agréable qu'ils suivissent les ordres du Roi ; et qu'ils aimeroient mieux laisser périr leur régiment que de loger chez moi. Je les remerciai de leur civilité, et consentis qu'ils logeassent dans ma souveraineté. Je ne pouvois pas faire autrement. Ils furent trois jours campés pour attendre de mes nouvelles. Pendant tout l'hiver, ils ne voulurent toucher qu'à ce qu'on a coutume de donner aux troupes par l'ordre du Roi. Givry, qui commandoit ces troupes, écrivoit toutes les semaines à Préfontaine, pour avoir mes ordres.

Il ne vouloit rien prendre sans cela. J'eus autant de sujet de me louer de ces messieurs, que j'en avois eu de me plaindre des autres. J'écrivis à Son Altesse Royale, aussitôt qu'ils y furent arrivés, que je m'en allois à Dombes, pour empêcher que l'on n'y fît les mêmes désordres que l'année précédente, pour voir ce qu'il me répondroit : je n'en avois aucun dessein. Il me manda que je me gardasse bien de le faire ; que l'on en feroit un mystère à la cour. Il en fut tout-à-fait en peine : ce qui me réjouit un peu.

Au retour de la campagne, le Roi alla à Fontainebleau, où l'on se divertissoit fort. Il continuoit à se plaire à la conversation de mademoiselle de Mancini : les comédiens et les violons y étoient, à ce que j'ai appris, et beaucoup de monde. Ces plaisirs furent interrompus par quelque indisposition qui survint à Sa Majesté : ce qui obligea à lui donner

les eaux de Forges, dont l'usage ne lui fut pas bon et lui donna la fièvre, et à la Reine beaucoup d'inquiétude, parce qu'elle ne peut trouver les maladies du Roi petites : sa personne lui est très-chère. Monsieur son frère fut aussi un peu malade. J'envoyai apprendre l'état de leur santé. M. de Candale revint dans ce temps-là ; il trouva Bartet à la cour. Cela lui déplut de le trouver en son chemin ; il en fit des plaintes à M. le cardinal : ce qui fut cause que Bartet l'évitoit, et n'alloit plus chez le Roi, chez la Reine et chez M. le cardinal, lorsque M. de Candale y étoit, lequel ne se contenta pas de cela : il désira que Bartet fût exilé. On l'envoya à Corbeil, où il fut six mois. Il y en avoit qui disoient que c'étoit avoir une grande déférence pour M. de Candale, que d'éloigner un officier du Roi des fonctions de sa charge pour lui avoir déplu, bien qu'il en eût souffert les outrages que M. de Candale lui avoit faits. D'autres trouvoient que l'on devoit bien cela à une personne de la qualité de M. de Candale, qui se croyoit offensé. Chacun prenoit cela selon sa passion, et l'amitié ou la haine que l'on avoit pour l'un ou pour l'autre. Tout ce qui se passe dans le monde se regarde plutôt par là que par la justice, tant il y en a peu.

Le duc de Mantoue vint à la cour cet hiver-là ; il m'envoya faire un compliment. Celui de Modène y étoit venu l'hiver précédent, qui ne m'avoit point envoyé visiter. La nièce de M. le cardinal, mademoiselle de Martinozzi, sœur de la princesse de Conti, fut mariée à Compiègne cette année-là avec le prince de Modène. Le prince Eugène, fils de la

princesse de Carignan, femme du prince Thomas de Savoie, l'épousa pour lui. M. le comte de Noailles et sa femme l'allèrent mener à Modène : ils ne virent ni la cour de ce pays-là ni Modène. Le prince Alméric, second fils de M. de Modène, vint querir la princesse à l'entrée de ses Etats, qui ne sont pas de fort grande étendue. M. et madame de Noailles crurent que le duc de Modène n'auroit pas envie qu'ils vissent le peu de magnificence que l'on feroit en cette occasion. Madame Martinozzi y étoit avec sa fille, qui n'est pas revenue en France depuis. Madame de Noailles ramena encore avec elle la petite-nièce de M. le cardinal, nommée Marianne, et son petit-neveu, nommé Alphonse. Madame de Mancini, son fils, Marie et Hortense ses filles, étoient venus avec madame de Martinozzi et sa fille, qui est madame de Modène. Le prince Thomas de Savoie mourut, et son second fils aussi; dont madame la princesse de Carignan fut fort affligée. Je lui écrivis en Piémont, où elle étoit allée en grande diligence, sur l'avis qu'elle reçut de la maladie de son mari.

Lorsque le comte de Béthune partit de Châteauneuf, je lui voulus donner une procuration; il me dit que rien ne pressoit, et que je la lui enverrois de Saint-Fargeau. Elle contenoit les différends mus et à mouvoir pour le compte de tutèle, et je réservois l'affaire de Champigny, dont l'action m'étoit restée libre par la transaction. M. le comte de Béthune s'assembla plusieurs fois avec les gens de mon père et des avocats, tant des miens ordinaires que d'autres. On attendoit à tout moment la procuration de Son Altesse Royale. M. de Choisy lui

dépêcha pour l'avoir : elle ne vint point. Au lieu de la lui envoyer, il écrivit une lettre à M. de Choisy, qui n'étoit point écrite de sa main ; il l'avoit seulement signée, et sûrement il ne l'avoit pas lue. Elle étoit, comme on le pourra voir par la suite, plutôt pour établir le droit de M. le duc de Richelieu contre Son Altesse Royale que pour autre fin, quoique par la même lettre il fût bien aise de me dauber, et mes gens aussi. Pendant qu'on travailloit à cet accommodement, qui eut si peu d'effet, Son Altesse Royale retourna de Bourbon, et ne passa pas par le même chemin par lequel il étoit allé : ainsi je ne fis point de tentative pour avoir l'honneur de le voir. Le comte de Béthune me manda que tout étoit rompu. J'en eus beaucoup de déplaisir. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac n'en firent point paroître : au contraire, par tous leurs discours elles laissoient juger qu'elles étoient bien aises de la désunion de Son Altesse Royale et de moi. Le comte de Béthune m'envoya la copie de la lettre que voici.

Lettre de Son Altesse Royale à M. de Choisy son chancelier.

« M. DE CHOISY,

« Après avoir vu, dans le projet de la transaction qui m'a été présenté par le sieur de Mascarani, secrétaire de mes commandemens, qu'on y a inséré une clause touchant le procès de Champigny, bien qu'il m'eût été fait instance à ce qu'il n'en fût plus parlé, et que j'y eusse consenti parce que cela est inutile et superflu, à cause que selon les propositions qui

en avoient été faites de la part de mon cousin le duc de Richelieu, cette affaire se pouvoit accommoder à son égard, s'il laisse à ma fille le patronage de la Sainte Chapelle de Champigny, qui est la sépulture de ses ancêtres du côté maternel, et la collation au bénéfice de ladite Sainte Chapelle sa vie durant, il étoit vraisemblable que ma fille agréeroit cette proposition, pour se libérer de la perte qu'elle fait par la rupture de cet échange, s'il n'y a quelque autre raison qui l'ait engagée à la désirer, que celle d'avoir en sa possession ladite sépulture de ses ancêtres. A l'égard de ce qui me touche pour le retour de garantie qui a été donné par arrêt du parlement à mondit cousin contre moi, je m'en tenois assez à couvert et assuré par l'action que j'ai intentée au conseil du Roi, mon seigneur et neveu, en cassation dudit arrêt, qui ne peut pas se soutenir en ce fait-là particulier, vu que mondit cousin le duc de Richelieu profite de onze mille livres de rente en fonds de terres par la rupture dudit échange, et qu'il acquiert la mouvance de Champigny à cause de l'île Bouchard dont cette terre relève, et que la justice et l'équité veulent qu'il soit bien plutôt chargé de faire rétablir le bâtiment de Champigny, dont la démolition avoit été stipulée par feu mon cousin le cardinal de Richelieu, comme une condition préalable audit échange, et sans laquelle il étoit porté expressément par le contrat qu'il n'eût pas été fait, que de me charger de cette dépense. Je n'ai agi en cela que comme un tuteur qui a fait la condition de sa mineure très-avantageuse. Outre cela, quand même je n'aurois pas été assuré d'être déchargé de

recours de la garantie, je me souviens bien de la parole qui m'a été donnée par l'évêque d'Orléans de la part de ma fille, lorsqu'elle me fit dire qu'elle désiroit faire rompre ledit échange, qu'il ne m'en coûteroit rien. De sorte qu'une innovation si opiniâtre au contraire de ce que l'on étoit convenu m'a vérifié les avis qui m'avoient été donnés, que les gens que j'ai exclus du service de ma fille avoient fait près d'elle que cette clause fût insérée dans la transaction pour fomenter la division qu'ils ont causée, et laisser un sujet de nouvelles brouilleries. Ils ont engagé ma fille à se dédire de la parole qu'elle m'a fait donner; et pour parvenir à ce mauvais effet et en persuader ma fille, ils avoient empêché plus de trois semaines entières que le comte de Béthune n'eût sa procuration, qu'il croyoit avoir avant que de partir de Châteauneuf, où étoit lors ma fille. La sincérité avec laquelle il agissoit fut reconnue par l'artifice de ces gens-là, qui trompent, en cette occasion, pour la seconde fois dans la même affaire. Et comme lesdites gens n'en sont pas demeurés là, et qu'ils se sont confiés à quelques personnes qui ne leur ont pas gardé le secret, j'ai su les conseils qu'ils ont donnés à ma fille, tant à l'égard des précautions qu'elle avoit prises contre tous les actes qu'elle passeroit ci-après, de la manière qu'elle en devoit user pour satisfaire en quelque façon à la déclaration qu'elle avoit faite, et demeurer néanmoins toujours dans ses premiers sentimens; et que l'un d'eux s'est vanté aux mêmes personnes d'avoir donné avis des réponses que ma fille avoit à faire en cas qu'on lui proposât pour exemple l'indemnité qu'elle donna à madame

de Guise, ma belle-mère, sur le même sujet, pour l'avertir d'en user ainsi à mon égard, et de satisfaire à la parole qu'elle m'avoit donnée par le sieur évêque d'Orléans. Joint aussi plusieurs particularités importantes dont j'ai eu des avis certains, et sur lesquelles je ne veux pas m'expliquer à présent, et qui me font connoître très-clairement les desseins qu'ont lesdites gens d'entretenir la division entre ma fille et moi, pour se rendre nécessaires à notre réconciliation, et par ce moyen trouver leur retablissement près d'elle, auquel je déclarai à Orléans ne vouloir jamais consentir. De sorte que je connois la mauvaise foi dont on continue d'user à mon endroit, par la suggestion et les artifices de ces gens. J'ai jugé qu'il étoit inutile de faire une transaction sur un chef, et d'en laisser un autre qui donneroit sujet à quelque nouveau démêlé entre nous; et que celui que causeroit l'affaire de Champigny seroit d'autant plus capable de nous altérer, qu'il n'y a aucune apparence de croire que ma fille se seroit portée d'elle-même à me faire une telle vexation que celle qui lui a été conseillée par ses gens, et de perdre onze mille livres de rente en fonds de terre de son aveu même, et de devenir vassale de mon cousin le duc de Richelieu pour me faire compter de l'argent, au lieu de me savoir gré de cet échange si avantageux que j'avois fait pour elle; et aussi pour ôter auxdites gens tous les moyens dont ils prétendent se servir pour effectuer leurs mauvaises intentions et entretenir notre division jusqu'à ce que leurs intérêts s'y rencontrent. Je me suis confirmé dans la résolution que j'ai toujours eue de faire terminer tous

les différens en même temps, sans qu'il m'en puisse rester aucun avec ma fille, ni qu'il soit au pouvoir de ces gens-là de trouver aucun moyen d'en faire naître à l'avenir sur quelque sujet que ce puisse être. Et puisque par leur instigation ma fille veut poursuivre le cours de cette affaire de Champigny, sans même s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée à M. l'évêque d'Orléans, ni sur ledit recours de garantie, en la décharge duquel consiste le seul intérêt que j'y prends, j'ai jugé qu'il vaut mieux différer la transaction jusqu'à ce que l'action que j'ai au conseil de Sa Majesté, en cassation dudit arrêt du parlement, ait été jugée. Si l'échange est maintenu, et que je sois déchargé du recours de garantie, l'affaire sera entièrement vidée à mon égard; et si j'en suis chargé, ce sera lors à ma fille à s'expliquer sur la parole qu'elle a donnée au sieur évêque d'Orléans; et lors je pourrai juger de la sincérité des intentions de ma fille dans cette réconciliation, et des véritables motifs qui l'ont portée à la désirer. Cependant, comme je suis bien résolu de ne perdre aucun temps en cette affaire, je vous fais cette lettre pour vous dire de faire toutes les diligences possibles pour la faire juger au conseil. Vous m'avez déjà donné en tant de rencontres des preuves de votre zèle et de votre soin pour mes intérêts, que je me repose entièrement sur celui que vous prendrez pour la faire à la satisfaction, M. de Choisy, de votre bon ami

« GASTON.

« De Blois, ce 25 de juin 1656. »

Je me trouvai fort offensée de quantité d'articles

qui étoient dans cette lettre ; et comme c'étoit une manière de manifeste que l'on vouloit faire courir contre moi, je jugeai à propos d'en écrire un au comte de Béthune, qui y répondit de point en point. Je lui mandai que je le priois de la montrer. Je pense qu'il ne le fit pas, de peur de fâcher Son Altesse Royale, qui, au lieu de chercher à s'éclaircir de tout ce qu'on lui disoit, fuyoit tout ce qui pouvoit être à mon avantage, et qui auroit pu lui donner de la satisfaction de moi. J'ai cru devoir mettre ici ma lettre.

Lettre à M. le comte de Béthune, écrite à Saint-Fargeau le 4 de juillet 1656, *par Mademoiselle.*

« J'ai lu avec attention et sans aucun plaisir la lettre que Goulas a écrite à M. de Choisy, sous le nom de Monsieur. Ce n'est pas pour en dire mon sentiment plus librement que je me le persuade : c'est parce que je crois que c'est la vérité. Monsieur, avec autant d'esprit qu'il a, et avec la manière dont il écrit aussi bien qu'il fait, cette lettre ne peut être de lui, et je jurerois qu'il y a dedans mille circonstances qu'il n'a jamais sues que dans le moment qu'on la lui a lue ; et encore, je doute qu'il l'ait écoutée tout entière. Il faut bien du temps pour faire un aussi long écrit, et Son Altesse Royale ne donne guère son attention à de telles affaires. Cette lettre n'est ni divertissante par son sujet, ni éloquente par son style et ses belles expressions : ainsi je suis toute persuadée que Son Altesse Royale n'aura pas contraint son naturel inquiet pour ce sujet si peu digne de son application. Elle commence par la proposition que M. le duc de Richelieu m'a fait

faire de me laisser, ma vie durant, le patronage de la Sainte Chapelle de Champigny : c'est de quoi je n'ai jamais entendu parler. Cela ne me paroît pas suffire pour réparer le tort que je prétends avoir été fait à la mémoire de mes prédécesseurs, lorsqu'on a ruiné leur maison. Je dis mes prédécesseurs du côté de ma mère, comme le marque la lettre ; que je ne dois pas désavouer par la naissance, non plus que par les avantages que j'en ai, puisqu'ils sont Bourbons aussi bien que les autres. Je prétends le rétablissement de tout comme il étoit : et c'est ce qui peut ici me satisfaire, et non pas me contenter d'une partie. Pour le préjudice que je puis recevoir du revenu, je suis assez grande dame ; et ces messieurs qui gisent à Champigny m'ont assez laissé de bien pour en pouvoir sacrifier à mon devoir, et pour faire mon plaisir de ce qui a fait le leur tant qu'ils ont vécu, puisque Champigny étoit leur principale demeure.

« Quant à ce qui relève de M. le duc de Richelieu par quelques acquisitions qu'avoit faites M. le cardinal de ce nom, c'est une affaire qui m'importe si peu que je ne m'en étois pas informée. Il me semble que, de la qualité dont je suis, personne ne s'avisera de me venir disputer quelque droit dans mon village, et que je passerai devant bien des gens, comme je fais à la cour. Je ne dis rien de l'espérance que Son Altesse Royale a sur un arrêt du conseil ; je souhaite avec passion qu'elle gagne son procès contre M. de Richelieu. Il est à craindre que la fin de l'affaire n'aille comme le commencement, et que Son Altesse Royale ne soit aussi mal servie, puisque ce sont les mêmes gens qui s'en sont mêlés, et qui agissent par le même

principe de leurs intérêts. Quand Son Altesse Royale auroit désiré de chercher mon avantage dans l'échange de Champigny contre Bois-le-Vicomte (ce qu'elle ne pensa point alors), très-assurément il seroit difficile de le faire croire : M. le cardinal de Richelieu et lui étoient trop mal ensemble. Cette manière de parler ne convient pas à leurs qualités : elle convenoit seulement à la manière dont on traitoit Monsieur. Ainsi je pense qu'il est permis de le dire : ils étoient donc ensemble d'une façon à ne se pas persuader que M. le cardinal de Richelieu cherchât l'avantage de Monsieur, ni de personne qui eût l'honneur de lui appartenir. La conjoncture du temps de la prison et de la mort de Puylaurens, dans laquelle cet échange fut fait, et l'éloignement de Monsieur de la cour, montrent assez que la seule raison qui le lui fit faire fut la force à laquelle il n'étoit pas en état de résister; et même si M. le cardinal de Richelieu eût vécu, il vouloit avoir le duché de Châtellerault, à ce que me dit Monsieur peu après sa mort; et lorsqu'il me le dit, il ajouta : « Il l'eût bien fallu faire comme de Cham-« pigny; nous n'étions pas les plus forts. » Après cela, on pourroit se passer de me vouloir faire croire que l'on ne s'étoit avisé de faire cet échange que pour mon avantage. On devoit y ajouter que M. le cardinal ne le vouloit pas, et que Monsieur, par ses instantes prières et par le crédit qu'il avoit auprès de lui, avoit obtenu de lui cette grâce, et que M. le cardinal avoit été bien aise de se conserver les bonnes grâces de Monsieur par ce bienfait; cela se croiroit comme le reste. Goulas auroit pu mettre l'obligation que je lui ai, pendant qu'il a gouverné mon bien, de

l'avoir bien conservé et augmenté des acquisitions que l'on a faites, de l'argent de quantité de bois que l'on a coupé, et de tous les autres bons ménages que l'on a faits dans mon bien pendant ma minorité, dont je tire des profits admirables présentement : j'en ai aussi la reconnoissance que je dois. S'il se fût avisé de me procurer beaucoup d'avantages comme celui de Champigny, il l'eût fait ; mais M. le cardinal mourut trop tôt. S'il ne l'a pu faire en des effets semblables, parce qu'il n'avoit plus de maison à faire démolir, on voit qu'il fait ce qu'il peut auprès de Monsieur pour me servir et maintenir ce qu'il a si bien fait par le passé. Je suis assez surprise de la parole que l'on dit que j'ai donnée à M. l'évêque d'Orléans. Je lui en ai beaucoup dit ; je l'ai vu souvent, et même pour le service de Monsieur, pendant que j'étois à Orléans en 1652 ; je n'ai cependant aucune connoissance ni souvenir de lui en avoir donné aucune. Je n'avois garde de rien offrir à Monsieur pour faire sa sûreté dans cette affaire : les tuteurs qui n'ont pas le pouvoir d'agir ne font rien contre eux, non plus que contre les autres ; et comme Son Altesse Royale ne savoit pas, non plus que moi, que Goulas l'eût engagé en son propre et privé nom, puisque c'avoit été à son insu et contre son ordre, elle ne se seroit pas avisée de se précautionner contre une affaire qu'elle ne savoit pas. Pour ce que l'on dit que Son Altesse Royale vous assura, lorsque l'on étoit à Orléans, que je consentois à quelques circonstances touchant Champigny, vous le savez mieux que moi, et pouvez sur cela répondre à ceux qui vous en demanderont des nouvelles : comme aussi des deux affaires dans lesquelles les gens que Monsieur

a ôtés de mon service vous ont surpris. Pour moi, je puis répondre qu'ils ne m'ont jamais donné de conseils qui pussent déplaire à Monsieur; et que s'ils avoient été si mal avisés pour cela, ils m'auroient déplu, et je ne les aurois pas gardés à mon service un moment. Il vous souviendra que je vous ai envoyé ma procuration peu de jours après avoir été de retour ici de Châteauneuf; il me semble qu'il est assez inutile de m'en reprocher le retardement, puisque ce n'est pas faute d'avoir donné tout pouvoir que l'affaire a manqué. Je suis bien malheureuse que Monsieur explique mal l'intention avec laquelle je me voulois accommoder; elle étoit très-bonne, et je vous en ai parlé avec toute la sincérité possible. Je connoissois la vôtre. Ainsi vous me pouvez servir de témoin; et je ne pense pas que la probité si connue de Goulas soit capable de décrier la vôtre, ni d'empêcher d'ajouter foi à ce que vous direz de moi. Pour les précautions que l'on dit que j'ai prises, les gens de Monsieur ont une conduite qui m'ôte la peine de me servir d'aucune: ce sont eux qui en prennent pour moi. J'ai bien ouï parler d'une indemnité que l'on a trouvée dans les papiers de madame de Guise ma grand'mère, que feu M. le cardinal de Richelieu lui avoit donnée; et je pense que c'est assez pour faire croire qu'elle ne m'en a pas demandé. Si les gens de Monsieur avoient été aussi habiles qu'elle, ils en auroient autant tiré. Toutefois comme M. le cardinal ne faisoit cela que pour mon avantage, l'on n'avoit garde de songer que je ne fusse pas d'humeur à le trouver bon; et quatre mille livres de rente sont une somme si considérable que l'on n'a pas pu croire que les mânes des gens qu

m'en ont laissé trois cent mille m'eussent été plus chères que la conservation de cette rente. J'oubliois de vous dire que lorsque j'eus envie de retirer Champigny, je ne priai point M. l'évêque d'Orléans d'en parler à Monsieur ; je lui en parlai moi-même. Il l'eut très-agréable, et même il me dit qu'il avoit toujours bien cru que je le retirerois ; que l'on ne pouvoit préjudicier aux droits des mineurs ; et il me témoigna approuver le respect que je rendois à messieurs de Montpensier. Il ne se souvint pas alors d'alléguer l'avantage de cet échange, ni de me conseiller de le tenir. Je crois que c'est qu'il ne savoit pas l'un et l'autre, qui avoient été faits contre son gré. Il étoit bien aise de voir qu'avec justice et raison il fût obligé d'agir d'une manière qui le vengeoit d'un homme qui lui en avoit bien fait d'autres pendant sa vie. Depuis, de temps en temps il me demandoit des nouvelles de mon procès; et ce qui prouve assez que mon droit est bon, c'est que dans la transaction que fit madame de Guise l'année passée, qui, au su de tout le monde, ne m'étoit point avantageuse, bien au contraire, l'action de Champigny m'étoit laissée libre ; et vous étiez dans le cabinet de Monsieur, et messieurs de Beaufort et de Beloi, lorsque je lui demandai, quelques jours après que l'on eut signé la transaction, s'il n'auroit pas agréable que je poursuivisse le jugement de cette affaire. Il me le permit, sans me parler de ce que la lettre me fait avoir dit à M. l'évêque d'Orléans. Il me semble qu'il eût été bien à propos de m'en parler dans ce moment. Quand Son Altesse Royale auroit eu cette parole de ma bouche, et M. de Beaufort et vous pour témoins, cela auroit valu plus que tous les actes du

monde. Comme on n'a dit cela à Son Altesse Royale que depuis, il eût été difficile qu'elle m'en eût parlé alors. Enfin la lettre de Goulas n'est fondée que sur des circonstances dont personne n'a de connoissance que lui, d'intentions venues après les affaires faites, d'avantages qui ne se trouvent point pour les gens à qui il en veut procurer. Pour l'épreuve de ma bonne volonté, j'ose dire en avoir donné des marques essentielles à Monsieur qui me coûtent assez cher, puisqu'elles me privent de repos, de biens et de plaisirs. Croyez-moi, ce n'en est pas un de passer quatre ans à Saint-Fargeau. Si tout cela n'est compté pour rien, je dois craindre avec raison que tout ce que je pourrois faire sur Champigny ne seroit pas compté. C'est pourquoi je n'ai rien à dire, sinon qu'à une demoiselle qui est Bourbon de tous les côtés (c'est assez dire), et qui avec cela a du naturel, la douceur et la tendresse la gagnent plus que les rigueurs : il faut que les unes soient de durée aussi bien que les autres, pour pouvoir par le bien réparer le mal que l'on a souffert. Les vexations que j'ai faites à Son Altesse Royale ne sont pas grandes : c'est pourquoi je n'ai que faire de m'en justifier ; et celles que l'on m'a faites sont si publiques qu'il seroit inutile que j'en fisse des plaintes, puisque tout le monde en a fait pour moi.

« Cette lettre est bien longue. Je ne sais quand je vous verrai ; j'ai été bien aise de vous faire souvenir de toutes les circonstances dont parle la lettre de Goulas comme il lui plaît, et que j'explique comme elles sont, afin que vous ayez lieu d'exercer envers moi la générosité avec laquelle vous en usez envers vos amis, pour les défendre quand on les accuse injustement. »

Madame la duchesse de Savoie fut malade à l'extrémité ; on lui envoya même un médecin de la cour. Son Altesse Royale disoit souvent qu'elle s'étonnoit que je ne songeasse point à me marier, et que je ne témoignasse pas un grand désir d'épouser le duc de Savoie ; que je savois qu'il marquoit pour moi la plus grande passion du monde. Il est vrai que de tous côtés cela m'étoit rapporté. Son Altesse Royale ajoutoit que je n'avois dans la tête que des desseins chimériques pour le mariage, et qui ne pouvoient réussir. Je répondois à ceux qui m'en parloient : « Je suis d'une « qualité que je ne puis me marier sans que la cour y « travaille ; pour qu'elle prenne ce soin, il faudroit « que Son Altesse Royale y fût mieux qu'elle n'y est. » Quoique son accommodement fût fait, il n'avoit point été encore à la cour ; de plus, quelque passion que M. de Savoie témoigne pour cela, il ne fait aucune démarche sur ce sujet, et je ne suis pas d'une manière que la cour, quand j'y serois bien, m'offrît. Il ne me convient en façon du monde de m'offrir moi-même, ni de faire aucune avance : et ce seroit en faire que de témoigner le désirer. Outre que tout cela seroit inutile, madame de Savoie témoigne la dernière frayeur de voir son fils marié avec une personne capable d'agir, dans la crainte qu'elle ne fît connoître à son fils qu'il est en âge d'agir et de gouverner ses Etats, et non pas de dire : « Plaît-il, maître ? » depuis le matin jusqu'au soir. Dans cette extrémité où elle fut, je songeois : Si elle meurt, Monsieur aura contentement sûrement ; M. de Savoie me fera demander. Et bien que je n'eusse jamais témoigné trop de penchant pour ce parti, j'en aurois peut-être eu pour lors. Ce

n'a jamais été par mépris, comme beaucoup ont cru. Je sais bien que dans une maison où ont toujours été mariées des filles de France et d'Espagne, et où ma tante est encore maintenant, cela seroit fort sot à moi de l'avoir pris de cet air-là. Ce que j'entendois dire de l'humeur et de la conduite de ma tante, et du peu d'amitié qu'elle témoignoit pour moi, ne me faisoit pas juger que je pusse vivre fort heureuse avec elle. Le médecin que la cour y avoit envoyé fit merveille, et la guérit; dont je fus aise, comme d'un événement indifférent: je n'avois fait aucun dessein ni sur sa mort ni sur sa vie.

Madame la duchesse de Ventadour, qui s'en alloit à Bourbon, me vint voir comme elle passoit. Elle avoit avec elle mesdemoiselles d'Harcourt qui sont ses parentes, lesquelles n'avoient point de mère; elles demeuroient avec elle. Mademoiselle de Vandy m'avoit mandé qu'elles viendroient à Saint-Fargeau, qu'elles étoient de ses amies, et d'un mérite extraordinaire; elle me supplioit d'avoir de la bonté pour elles, et qu'elle m'en auroit la dernière obligation. Ce sont des filles de qualité et d'esprit; la cadette est assez jolie: elle l'étoit davantage avant qu'elle eût la petite vérole. Je les entretins fort, et surtout la cadette, qui me plut extrêmement. Nous parlâmes beaucoup de mademoiselle de Vandy; elle me témoigna avoir bien de l'amitié pour elle, et de la reconnoissance de la manière dont elle jugeoit que je la traitois à sa prière. Quoique l'on soit fort civile à tout le monde, on ne laisse pas de distinguer les personnes quand on veut les favoriser. Il me sembloit que mademoiselle de Vandy avoit sujet de l'aimer; je la trouvois moi-même fort aimable. Ma-

dame la duchesse de Ventadour eut une grande hâte de s'en aller; je fis tout mon possible pour l'obliger à séjourner un jour seulement: elle ne le voulut pas. La comtesse de Fiesque, qui étoit amie de mesdemoiselles d'Harcourt, fut fort aise qu'elles me plussent, et qu'elles eussent envers moi le mérite d'être amies de mademoiselle de Vandy. Elle ne jugeoit pas que sa considération leur en acquît beaucoup auprès de moi. Elle me proposa de dire à madame de Ventadour de me les envoyer; qu'elles devoient venir à Langeron, qui n'est qu'à deux journées de Saint-Fargeau, où je leur enverrois un carrosse. Quoique ce ne fût pas le moyen de me faire agir que de me faire des propositions par madame de Fiesque, je ne laissai pas de faire celle-là. Cela donnoit trop dans mon sens; j'étois entêtée de mademoiselle d'Aumale. J'en priai donc madame de Ventadour, qui en eut bien de la joie. Le soir je dis au comte d'Escars qu'elles reviendroient; et qu'elles étoient de fort aimables personnes, et surtout la cadette. Il me dit: « Si j'osois gager avec vous « qu'elles n'auront pas été trois jours avec vous, « qu'elles vous déplairont au dernier point, je gage- « rois. » Je lui demandai pourquoi; il me dit: « Elles « sont anciennes amies de madame de Fiesque, qui « leur fera faire amitié avec madame de Frontenac; « elles seront toujours ensemble, et cela ne vous « plaira pas. Si vous vous en plaignez, au lieu d'en- « trer dans vos sentimens et dans les justes sujets que « vous aurez de vous plaindre, elles tâcheront à les « justifier: et c'est assez pour vous déplaire, et ne « vous être pas agréable long-temps. » Je lui dis: « Vous avez raison si cela se passe ainsi. Elles sont si

« amies de Vandy, que je ne puis croire qu'elle eût « souhaité qu'elles vinssent ici, si elle ne les eût « connues d'humeur à en bien user avec moi. »

Peu de jours après, la comtesse de Maure arriva à Saint-Fargeau, où elle ne séjourna point : la saison d'aller aux eaux de Bourbon la pressoit. Mademoiselle de Vandy me remercia de la bonté que j'avois témoignée à mesdemoiselles d'Harcourt à sa considération. Je lui dis comme elles m'avoient plu, et surtout la cadette ; elle en eut bien de la joie. La comtesse de Fiesque me dit : « Mademoiselle de Vandy ne pren- « dra point d'eaux ; si vous la voulez retenir, madame « la comtesse de Maure la reprendra à son retour. » J'en fus fort aise : je la demandai à la comtesse de Maure, qui me la laissa. On trouva plaisant, vu l'état où j'ai dit que la comtesse de Fiesque étoit avec moi, et tout ce qui s'est passé depuis, que ce fût elle qui me fît toujours les propositions. Si on la connoissoit, on ne s'en étonneroit point : c'est une femme qui vous chante pouille, et un moment après elle en est au désespoir, et vous dit rage de ceux qui le lui ont fait faire. Mademoiselle de Vandy demeura à Saint-Fargeau : je causois avec elle ; je fus quelques jours sans lui conter mes griefs contre les dames. Elles me prévinrent ; elles lui parlèrent de mes affaires avec Monsieur, lui dirent que j'avois le plus grand tort du monde, et s'emportèrent fort sur ma mauvaise conduite ; lui dirent que je n'avois pas voulu croire leurs bons avis et conseils ; que je m'étois amusée à en prendre de gens incapables et malhabiles. Elles nommèrent Préfontaine, Nau ; et ensuite elles en disoient le pis qu'elles pouvoient. Mademoiselle de Vandy fut

assez étonnée de ce procédé ; et comme elle est fort sage, elle se retira doucement de leur conversation particulière, et sans les dauber trouva occasion de me faire connoître combien elle entroit dans mes sentimens, et me plaignoit de la persécution que je recevois de la part de Son Altesse Royale et aussi de la domestique, et de voir tout le monde dans ma maison partagé, en sorte que le parti le plus foible fût le mien. Elle s'y jeta, et s'attacha fort à parler à ceux à qui je témoignois de la confiance, comme au comte d'Escars, à Colombier, L'Epinai, et à un autre homme du pays qui agissoit dans mes affaires à Saint-Fargeau. Cela déplut assez à ces dames : elles ne comprenoient pas comme on me pouvoit souffrir. Et sur les plaintes qu'elles firent de mademoiselle de Vandy, madame de Maure disoit d'une manière fort plaisante : « Les « comtesses sont bonnes de croire que mademoiselle « de Vandy soit partie tout exprès de Paris pour s'en « venir dire des injures à la petite-fille d'Henri-le-« Grand dans sa maison. Quand il ne s'agiroit que de « voir une demoiselle de ses amies avec qui on vou-« droit passer quelque temps, on auroit quelque « complaisance pour elle ; à plus forte raison pour « une grande princesse comme Mademoiselle, pour « laquelle on est obligé d'en avoir. »

Le comte d'Escars dit un jour une chose fort plaisante à la comtesse de Fiesque. Il étoit venu beaucoup de gens de qualité me voir, et d'Escars leur avoit donné à souper en son logis. Je pense qu'ils avoient un peu bu : ce qui n'est pas extraordinaire aux gens qui ont été à la guerre. Comme il entra dans ma chambre, la comtesse de Fiesque alla pour l'entretenir, et espé-

roit qu'en l'état où il étoit il lui en diroit plus qu'il ne voudroit, et que par ce moyen elle feroit quelque découverte. Comme il la vit approcher, il lui dit : « Ma « cousine, n'espérez pas savoir rien de moi ; mon vin « est plus fidèle que votre sang-froid. » Elle se mit à rire, et ne s'en offensa pas, quoique ce fût une vérité. Peu après l'arrivée de mademoiselle de Vandy, il vint des comédiens à Saint-Fargeau, qui y furent quinze jours ou trois semaines. La marquise de Mesni, qui en est voisine et qui y venoit souvent, y arriva. Il y vint encore beaucoup d'autres personnes : de sorte qu'elle trouva ma cour fort jolie, et que les dames qui se plaignoient sans cesse de s'ennuyer n'avoient pas raison. Il passa à Saint-Fargeau une certaine femme de Dombes qui y étoit déjà venue pour une affaire qu'elle avoit, et qui depuis avoit été à Paris, où elle s'étoit mariée avec un nommé Apremont, qui étoit à la comtesse de Fiesque. Elle dit à une de mes femmes qu'elle souhaitoit de m'entretenir en particulier ; je la fis venir un soir dans mon cabinet ; elle me dit : « J'ai l'honneur d'être votre sujette ; je suis au déses- « poir d'avoir épousé un homme qui a tant agi contre « votre service : je tâcherai de le retirer de celui de « madame la comtesse de Fiesque. J'ai cru être obli- « gée de vous avertir de ce que je savois. Vous saurez « donc, mademoiselle, que mon mari a pension de « monsieur votre père ; qu'il écrit et reçoit tous les « ordinaires des lettres de Blois, lesquelles il envoie « à madame la comtesse de Fiesque ; que M. de Fron- « tenac le vient voir quasi tous les jours ; qu'il laisse « son carrosse au bout de la rue, et vient le manteau « sur le nez ; et quand ils parlent de vous, ils disent :

« Elle n'est pas où elle pense, on la mettra bien à la « raison. » Je fus bien aise que quelqu'un lui entendît tenir ce discours. Le lendemain je l'envoyai querir ; je fis cacher le comte d'Escars, et lui fis redire ce qu'elle m'avoit dit le soir précédent : de sorte qu'il l'entendit. Elle me promit de tâcher d'attraper des lettres de Goulas à la comtesse de Fiesque, et des siennes à Goulas ; de détourner son mari de son service, et l'obliger à me dire tout ce qu'il avoit fait contre moi. La comtesse de Fiesque me parut être fort inquiète de savoir ce qu'elle me disoit. « Je ne comprends pas, « disoit-elle, ce que mademoiselle d'Apremont vous « peut tant dire. » Je lui répondis : « Ce sont des avis « qu'elle me donne sur mes affaires de Dombes. »

Mesdemoiselles d'Harcourt me firent savoir qu'elles étoient à Langeron : je leur envoyai un carrosse. Mademoiselle de Vandy en eut la plus grande joie du monde, et étoit dans une impatience très-grande de leur arrivée. Lorsqu'elles arrivèrent, après m'avoir saluée, elles allèrent à madame de Frontenac avec un empressement non pareil, et ne regardèrent pas quasi mademoiselle de Vandy : cela dura tout le soir. Je croyois que c'étoit qu'elles faisoient plus d'honneur à une personne qu'elles connoissoient moins, et que c'étoit une marque de la familiarité qu'elles avoient avec mademoiselle de Vandy. Comme je vis qu'elles continuoient deux ou trois jours, j'en fus assez surprise. Je le dis à Vandy ; elle me répondit fort amiablement, et avec une mine honteuse de leur conduite, que je ne voyois pas tout. Je m'en tins là, et ne voulus pas pousser l'affaire plus loin. Comme je m'enfermois toutes les

après-dînées pour écrire et travailler à mes affaires, chacun prenoit parti. Je croyois qu'elles alloient toutes ensemble. Il me prit curiosité de savoir comment cela se passoit : j'allai dans la chambre de mademoiselle de Vandy ; je la trouvai toute seule. Je lui demandai pourquoi elle n'étoit point avec les autres ; elle me répondit qu'elles avoient affaire. Je lui dis : « A ce coup je parlerai ; la première fois je « n'osai rien dire. Je commence à connoître que la « mauvaise compagnie gâte les gens, et que mesde- « moiselles d'Harcourt ont autant d'ingratitude pour « vous que les autres en ont pour moi. » Deux jours après, je m'en allai dans l'appartement de la comtesse de Fiesque, où je trouvai ces demoiselles avec elle et M. et madame de Frontenac. Je leur demandai où étoit mademoiselle de Vandy ; elles se regardèrent, et me dirent qu'elles n'en savoient rien. Je m'adressai à mademoiselle d'Aumale, et je lui dis : « Vous abandonnez vos anciennes amies pour de « nouvelles ; cela ne m'encourage pas trop à faire « amitié avec vous : cela me surprend. » Elle ne répondit rien. Le soir elle prit Vandy, m'appela, et me tint de longs discours ; dont je fus aussi peu satisfaite que de son procédé. Vandy étoit honteuse de la faute de la cadette. Mademoiselle d'Harcourt, qui étoit l'aînée, prenoit plus de soin de m'entretenir, et me paroissoit meilleure fille ; l'autre se moquoit sans cesse de tout le monde, et souvent de moi. Madame de Frontenac et elle se mettoient à table l'une auprès de l'autre, et rioient continuellement. Il m'est arrivé quelquefois de leur demander de quoi elles rioient. A cela elles redoubloient leurs ris. Ce pro-

cédé n'étoit pas trop respectueux, et continua pendant leur séjour à Saint-Fargeau.

M. de Candale, qui s'en alloit en Catalogne, y vint me dire adieu. Comme il passoit, il me parla du divertissement que l'on avoit eu tout l'hiver à se masquer. L'envie prit à tout ce que nous étions de prendre cette mode, quoique ce ne fût pas la saison. Nous nous déguisâmes ; et comme nous allions danser, il arriva un courrier à la comtesse de Fiesque, qui lui apporta la nouvelle de la levée du siége de Valenciennes (1) ; que M. le prince avoit attaqué les lignes, défait ou mis en déroute l'armée de M. le maréchal de La Ferté, lequel étoit prisonnier ; que beaucoup de personnes de qualité étoient prisonnières ou mortes, et que M. le prince étoit entré dans Valenciennes en triomphe. M. de Candale et moi nous fûmes fort embarrassés. Il me dit : « Si l'on va dire à la « cour que nous avons dansé en réjouissance de cette « nouvelle, tout sera perdu ; il faut maintenir qu'elle « n'est pas véritable. » Nous en usâmes ainsi. Pour moi, j'en étois fort aise dans mon ame : c'étoit une fort belle action pour M. le prince, et qui l'accréditoit extrêmement parmi les Espagnols.

Le lendemain la confirmation en vint. L'abbé Fouquet envoya un courrier à M. de Candale, et manda comment M. le prince avoit attaqué le quartier du maréchal de La Ferté ; qu'il étoit prisonnier avec les

(1) *De la levée du siége de Valenciennes :* Turenne et le maréchal de La Ferté faisoient le siége de cette ville. La digue qui établissoit la communication entre les deux quartiers ayant été rompue, celui de La Ferté fut attaqué et forcé par le prince de Condé et don Juan d'Autriche. Turenne fut contraint de lever le siége le 16 juillet 1656. Il fit une belle retraite, et vint camper sous le Quesnoy.

comtes de Grandpré, d'Estrées, Moret, et quantité d'autres officiers; le marquis d'Estrées mort, dont on n'avoit point trouvé le corps; qu'on avoit pris un bataillon de gardes tout entier. Ce fut une grande affaire pour M. le prince. On s'étonna de ce que M. de Turenne avoit été assez heureux de ne recevoir aucun échec. La vérité est qu'il se retira promptement, pendant que le désordre se mettoit dans le quartier de La Ferté. Il dit qu'il ne l'avoit pu secourir, à cause de quelques marais qui étoient entre le quartier de La Ferté et le sien. Ce fut un avantage pour le service du Roi, que d'avoir conservé une armée pendant que l'autre fut défaite; et ce n'est pas une des moins belles retraites de M. de Turenne. Je ne sais si c'est une des plus glorieuses.

La vie sédentaire que j'avois menée tout l'hiver, et la grande attache que la nécessité m'avoit obligée d'avoir à mes affaires, n'avoit point servi à ma santé, que le chagrin avoit fort altérée. Je me résolus d'aller à Forges, dans la crainte de tomber malade. Je jugeai que le changement d'air et les eaux répareroient tout le mal que tout ce que je viens de dire m'avoit pu causer. J'envoyai un valet de pied à Blois, et j'écrivis à Mascarani, secrétaire des commandemens de Son Altesse Royale. Je n'écrivois pas à elle pour lui demander la permission de faire ce voyage, que Son Altesse Royale savoit bien m'être nécessaire; qu'il m'avoit été ordonné dès l'autre année de prendre les eaux des Forges. Son Altesse Royale vit mon valet de pied: elle se mit en colère contre lui, et lui dit mille injures. Ce garçon en eut si grande peur qu'il s'en vint à la course. C'étoit un basque qui ne parloit

pas trop bien français. Il me dit : « Son Altesse Royale « m'a parlé de transaction ; que vous manquez de pa- « role ; qu'il me feroit jeter par la fenêtre. » J'avoue que j'étois au désespoir de voir que Son Altesse Royale s'amusât à parler de nos affaires à des gens comme cela. Il est vrai que je devois avoir souvent cette douleur : il ne passoit qui que ce fût à Blois à qui il n'en parlât ; et tous ceux à qui il en parloit me le venoient dire, et haussoient les épaules, fort étonnés de voir les emportemens qu'il avoit contre moi. Il marquoit par là le grand désir qu'il avoit d'avoir mon bien, et les voies qu'il prenoit pour y parvenir ; s'il me l'avoit demandé amiablement, je le lui aurois donné comme je lui avois offert, sans me tant tourmenter et persécuter.

Après le retour de mon valet de pied, je ne jugeai pas à propos, par le rapport qu'il me fit, de renvoyer à Blois. C'étoit un devoir dont je m'étois acquittée. Il avoit été mal reçu ; ce n'étoit pas ma faute. C'est pourquoi je résolus de partir. La comtesse de Fiesque me proposa de mener mesdemoiselles d'Harcourt à Forges ; je lui dis que je ne le pouvois pas, que mes carrosses étoient remplis. S'ils eussent été vides, j'aurois pris une autre excuse : je ne les voulois pas mener. Mademoiselle de Vandy faisoit état de s'en retourner à Bourbon rejoindre madame de Maure, et devoit partir avec mesdemoiselles d'Harcourt : son chemin étoit de passer à Langeron, où elles alloient. Il se trouva que la calèche de Frontenac étoit trop petite, qu'il n'y pouvoit tenir que quatre personnes ; et elles étoient quatre sans elles. Ainsi la nécessité ou plutôt le destin voulut que ma-

demoiselle de Vandy vînt à Forges ; dont je fus bien aise, et dont je crois que celles qui s'en allèrent furent fort fâchées. Je ne voulois point dire par quel chemin j'irois, quoique l'on me le demandât souvent, de peur de donner espérance aux comtesses de Fiesque et de Frontenac de voir du monde : ce qu'elles désiroient avec empressement ; je disois que j'irois passer la rivière de Seine à Mantes. Je les mettois au désespoir. J'allai coucher à Montargis ; lorsque j'y arrivai, j'entendis battre le tambour proche de mon logis, et je vis des soldats en haie : cela me surprit ; je vis à la porte un capitaine. Je ne comprenois point ce que c'étoit ; je le demandai : on me dit que c'étoit le régiment de la Couronne. Un moment après les officiers vinrent demander à me faire la révérence. Le lieutenant colonel me dit que puisqu'il s'étoit trouvé dans un lieu où je devois passer, il avoit cru que je ne trouverois pas mauvais qu'il me rendît le respect de faire garde devant mon logis. Je leur témoignai que j'en étois bien aise, et les remerciai. J'aime tout ce qui m'est honorable, et on ne sauroit trop me rendre d'honneur à ma fantaisie. Je reconnus le lieutenant colonel, nommé La Sannye, pour l'avoir vu lorsque je passai au quartier de M. de Turenne, à mon retour d'Orléans. Nous nous mîmes à parler de ce temps-là avec plaisir, au moins moi ; ce chapitre m'est fort agréable. A Fontainebleau, la comtesse de Fiesque me dit : « Au moins on saura où « on couchera demain. » Je lui répondis là-dessus fort mal gracieusement. Elle ne vouloit pas se fâcher, parce qu'elle ne vouloit pas me quitter. J'allai de Fontainebleau dîner à Corbeil, où je vis beaucoup de monde.

Ce jour même, la reine d'Angleterre me manda que je lui donnasse un jour et un lieu pour me venir voir et m'amener sa fille la princesse royale, veuve du prince d'Orange, qui mouroit d'envie de me voir. Je jugeai que Chilly étoit un lieu plus propre à la recevoir que Corbeil, où j'étois mal logée. J'y séjournai pourtant un jour; M. le duc d'Yorck m'y vint voir : je le trouvai fort cru et fort fait. Il y vint mille gens, entr'autres madame d'Olonne, dont la beauté commençoit à faire du bruit. Madame la princesse de Salsbourg, maintenant de Lixein, y vint aussi : elle me parut bien dissemblable de ce qu'elle avoit été. On tenoit qu'elle avoit été fort belle, et présentement elle est quasi affreuse. Elle me fit mille amitiés et protestations de services. Esselin, maître de la chambre aux deniers de chez le Roi, m'avoit fait prier d'aller faire collation à sa maison d'Essonne, qui n'est qu'à deux cents pas de Corbeil, et je demandai à la princesse de Lixein si elle vouloit y venir : ce qu'elle accepta. Comme nous nous promenions, j'allois plus vite qu'elle. M. de Guise me menoit. Dès que je fus passé dans une grotte, on lâcha des fontaines qui sortent du pavé. Tout le monde s'enfuit; madame de Lixein tomba, et mille gens tombèrent sur elle. Quand je fus dans le jardin, je dis à M. de Guise : « Je ne vois point madame de Lixein; allons la cher- « cher. » Nous la vîmes que l'on menoit à deux, son masque crotté, son visage de même, son mouchoir, ses manchettes et ses habits déchirés en la plus plaisante manière du monde. Je ne puis même m'en souvenir sans rire. Je lui ris au nez, elle se mit aussi à rire; elle trouvoit qu'elle étoit en état

d'en donner sujet. Elle prit cet accident en personne d'esprit. Elle ne fit point collation, et s'en alla aussitôt se coucher dans un couvent qui est à Corbeil. A mon retour, j'allai la visiter : nous rîmes bien encore, elle et moi. Elle fut fort satisfaite de ma civilité.

Le lendemain elle vint dîner avec moi; ensuite nous nous enfermâmes dans un cabinet. Elle me témoigna la passion qu'elle auroit de voir les affaires que j'avois avec Monsieur finies, et que cela se pourroit faire par Madame, de la bonne volonté de laquelle elle m'assura fort; et me témoigna entrer dans les justes ressentimens que j'avois des mauvais traitemens que j'avois reçus, et trouvoit qu'il étoit inouï de m'avoir ôté mes gens d'affaires, et même la liberté d'en avoir d'autres; elle trouvoit que cela faisoit tort à Monsieur, et qu'il sembloit ne vouloir pas que personne défendît mes intérêts, et qu'une nécessité forcée m'obligeât de les abandonner. Je la trouvai la meilleure personne du monde de dire tout cela, et d'y ajouter que Monsieur me devoit rendre mes gens; qu'il étoit impossible qu'il ne le fît lorsque nous nous raccommoderions; que pour m'adoucir et m'obliger à en user mieux avec lui, il falloit qu'il commençât par là, et que ce fût Madame qui me ménageât cette satisfaction. M. le comte de Béthune fut un tiers en cette conversation; il convenoit de tout ce qu'elle disoit. Mademoiselle de Guise vint aussi ce jour-là dîner avec moi; elle se plaignit toujours de la migraine, et étoit fort rouge. Je ne l'avois pas vue depuis Orléans ni depuis la mort de madame de Guise, où elle avoit bien fait des siennes en mon endroit. J'appris que sa rougeur venoit de colère d'une ac-

tion que j'avois faite bien innocemment, et dont elle n'avoit aucun sujet d'être fâchée. Lorsque j'arrivai à Montargis, je reçus une lettre où on me mandoit que mademoiselle de Guise m'avoit fait faire quelques significations ; ainsi que si je n'y répondois, elle agiroit contre moi, et qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. le premier président pour demander quelque temps. Je lui écrivis à l'instant, et lui mandai : « Je ne sais point si j'ai de quoi me défendre contre « mademoiselle de Guise du mal qu'elle m'a voulu « faire lorsqu'elle m'a fait déshériter. M. de Mont- « pensier, mon grand-père, ne s'est point marié par « amour, et il a épousé une demoiselle qui n'étoit « point nièce d'un favori régnant ; M. de Joyeuse l'a- « voit été sans songer aux avantages de ses enfans. » Cette lettre étoit sur la table du premier président, et quelqu'un la vit, qui la rendit à mademoiselle de Guise. Elle en fut dans une furie terrible contre moi : je ne trouvai point que cela pût l'offenser. Je maintenois qu'un prince du sang n'épousoit point une demoiselle sans y trouver son compte ; et sur cela j'établissois mon droit auprès du premier président, jusqu'à ce que je fusse mieux informée de mon affaire.

Je ne dis pas que madame la comtesse de Béthune étoit avec moi : son mari ne va guère sans elle. M. de Matha vint aussi à Corbeil : la connoissance de la campagne faisoit qu'il avoit beaucoup d'assiduité à ma cour. Je crois que l'inclination qu'il avoit pour madame de Frontenac n'y nuisoit pas. Je crois qu'elle le trouvoit fort honnête homme, comme il l'est ; et elle ne se contraignoit pas à témoigner combien sa

conversation lui étoit agréable. Je me souviens que ce même jour elle fut continuellement à lui parler à une fenêtre, sans songer qu'il étoit de son devoir de se tenir avec les dames qui me vinrent voir, et à faire l'honneur de mon logis; il fallut que je l'appelasse, et que je lui en fisse réprimande. Ce qui l'embarrassa fort : elle ne savoit que me répondre. Jamais personne ne l'a tant été en bonne compagnie, et elle est naturellement décontenancée. Après le départ de madame de Lixein et de mademoiselle de Guise, je montai en carrosse pour m'en aller coucher à Chilly, où je trouvai un monde infini qui m'y attendoit. Après m'avoir fait leur compliment et leur cour, il ne demeura que madame la marquise de Thianges à coucher. Je fus bien aise de la voir : c'est une fort plaisante créature, c'est mademoiselle de Mortemart. Elle m'étoit venue voir à Saint-Fargeau l'année qu'elle fut mariée, lorsqu'elle s'en fut en Bourgogne, qui est le pays de son mari.

Le lendemain, la reine d'Angleterre arriva sur le midi; j'allai au devant d'elle à son carrosse. Elle me montra la princesse royale sa fille, et me dit : « Voici « une personne que je vous présente qui avoit fort « envie de vous voir. » La princesse royale m'embrassa avec beaucoup d'amitié, pour une personne que je n'avois jamais vue. Madame la princesse d'Angleterre étoit aussi avec elle, M. le duc d'Yorck, et madame d'Epernon, que je n'avois point vue depuis mon départ de Paris. Ce nous fut à toutes deux une sensible joie de nous voir, et madame la duchesse de Roquelaure, dont j'avois ouï vanter la beauté, et que je n'avois vue que petite fille. La cour de la

reine d'Angleterre étoit fort grande ; elle avoit dans son carrosse, outre ce que je viens de nommer, sa dame d'honneur, celle de la princesse royale, et beaucoup de femmes et de filles, et quantité d'Anglais et d'Irlandais à sa suite. J'étois en un lieu le plus propre du monde pour recevoir une telle compagnie. Chilly est une fort belle, grande et magnifique maison ; il y avoit force hommes et femmes de Paris. Je fis passer la reine d'Angleterre dans une grande salle, antichambre et cabinet, ensuite dans une galerie, le tout meublé comme la maison d'un maréchal de France surintendant des finances : tout cela étoit fort plein. La reine d'Angleterre s'assit sur un lit de repos, et son cercle fut plus grand qu'il n'avoit jamais été ; tout ce qu'il y avoit de princesses et duchesses à Paris y étoient. Elle dîna dans une salle basse. On peut croire que je la régalai autant magnifiquement qu'il se put. Il ne mangea avec elle que ce qui étoit venu dans son carrosse, et mesdames de Béthune et de Thianges.

Comme on remonta en haut après le dîner, ce fut en ce temps que se tint ce beau cercle dont j'ai parlé. La princesse royale m'entretint sans cesse, me témoigna l'envie qu'elle avoit eue de me voir, et la douleur que ce lui auroit été d'être partie de France avant que d'y parvenir ; que le Roi son frère lui avoit parlé de moi avec tant d'amitié, qu'elle m'en aimoit sans me connoître. Je lui demandai comme elle étoit contente de la cour de France ; elle me dit qu'elle s'y plaisoit fort, qu'elle avoit une aversion horrible pour la Hollande, et que dès que le Roi son frère seroit rétabli, elle iroit demeurer avec lui. La reine

d'Angleterre me dit : « Je n'ai pas vu tant parler ma « fille, depuis qu'elle est en France, qu'elle a parlé « avec vous ; vous avez un grand pouvoir sur elle. Je « vois bien que si vous étiez long-temps ensemble, « vous la gouverneriez. » Elle ajouta : « Remarquez « que ma fille est habillée de noir et porte une pom- « mette, parce qu'elle est veuve et ne vous a jamais « vue ; j'ai voulu que sa première visite fût fort régu- « lière. » Je lui répondis qu'il me sembloit que ce n'étoit pas avec moi avec qui il falloit faire des cérémonies. Elle avoit des pendans d'oreilles les plus beaux du monde, de fort belles perles, des fermoirs, des bracelets, de gros diamans, et des bagues de même. La Reine me disoit : « Ma fille n'est pas comme « moi ; elle est magnifique, a des pierreries et de « l'argent ; elle aime la dépense. Je lui dis tous les « jours qu'il faut être ménagère, que j'ai été comme « elle, et encore mieux ; qu'elle voit l'état où je « suis. »

Après avoir été quelque temps au cercle, la reine d'Angleterre dit : « On veut bien que j'aille entre- « tenir ma nièce. » Elle me témoigna le déplaisir qu'elle avoit de toutes les persécutions que Monsieur me faisoit, et la joie qu'elle auroit de nous voir hors d'affaire ; tout cela le plus tendrement du monde. Ensuite elle me dit : « Et ce pauvre roi d'Angleterre ! « vous êtes si ingrate que vous ne m'en demandez « pas des nouvelles. » Je lui répondis : « Il m'ap- « partient d'écouter Votre Majesté quand elle parle, « et non pas de l'interroger : ainsi j'attendois à pren- « dre mon temps pour lui en demander. — Hélas, « dit-elle, il est si sot qu'il vous aime toujours ; et

« lorsqu'il s'en est allé, il m'a priée de vous faire « savoir qu'il étoit au désespoir d'être parti de France « sans prendre congé de vous. Je ne vous l'ai pas voulu « mander, de peur de vous donner trop de vanité. « Quand je vous vois, je ne puis tenir ces bonnes réso- « lutions. Songez que si vous l'eussiez épousé, vous « n'en seriez pas où vous êtes avec votre père : vous « seriez maîtresse de vos volontés ; vous vous servi- « riez de qui il vous plairoit, et vous seriez peut- « être bien rétablie en Angleterre. Je suis persuadée « que ce pauvre misérable ne sauroit avoir de bon- « heur sans vous. Si vous l'aviez épousé, nous se- « rions mieux ensemble que nous ne sommes : vous « auriez contribué à le faire bien vivre avec moi. » Je lui répondis : « Puisqu'il ne vit pas bien avec Votre « Majesté, peut-on croire qu'il le puisse faire avec « une autre ? » Elle me repartit sur cela avec beaucoup d'amitié pour lui, et me dit : « N'avez-vous « pas pris garde que madame de Châtillon me fait « la mine ? » Je lui dis que je ne m'en étois pas aperçue, et qu'il ne me pouvoit pas venir dans l'esprit que cela pût être. Elle me répondit : « C'est que « Craf avoit une petite maison auprès de Marlou « où le Roi mon fils alloit souvent chasser, et il « alloit voir madame de Châtillon. Elle s'est mise « dans l'esprit qu'il la vouloit épouser, et que c'étoit « moi qui l'en empêchoit ; de sorte qu'elle a discon- « tinué de me voir, et en a dit la raison à tout le « monde. » Je dis à la reine d'Angleterre que j'avois ouï dire que lorsque madame de Ricousse la coiffoit et la regardoit dans un miroir, elle lui avoit dit : « Vous seriez une belle reine ! » Et je ne crois

pas qu'il y eût à cela autre réponse à donner qu'un souhait. Après cette conversation, la reine d'Angleterre s'en alla. La princesse royale me fit mille amitiés, et me dit qu'elle seroit encore assez de temps à Paris pour me voir à mon retour de Forges.

Rien n'étoit plus pompeux que madame de Châtillon ce jour-là : elle avoit un habit de taffetas aurore, bordé d'un cordonnet d'argent; elle étoit plus blanche et plus incarnate que je l'aie jamais vue ; elle avoit force diamans aux oreilles, aux doigts et aux bras; elle étoit dans une dernière magnificence. Qui voudroit compter toutes les aventures qui lui sont arrivées, on ne finiroit jamais : ce seroit un roman où il y auroit plusieurs héros de différentes manières. On disoit que M. le prince étoit toujours amoureux d'elle, comme aussi le roi d'Angleterre, milord Digby, anglais, et l'abbé Fouquet. On disoit qu'elle étoit bien aise de donner de la jalousie à M. le prince du roi d'Angleterre, et que les deux autres étoient utiles à ses affaires et à sa sûreté. On roua deux hommes, un nommé Bertaut, et l'autre Ricousse, frère d'un homme qui est à M. le prince, et dont la femme est à madame de Châtillon, pour des menées contre l'Etat où on disoit que madame de Châtillon avoit beaucoup de part, et que c'étoit pour le service de M. le prince. Dans le même temps, j'ai ouï dire qu'il ne savoit ce que c'étoit. Madame de Châtillon se sauva de sa maison de Marlou; elle fut cachée en beaucoup d'endroits, puis elle alla à l'abbaye de Maubuisson. Il y avoit un ecclésiastique, nommé Cambiac, mêlé dans tout cela; de qui l'on dit que l'on trouva force lettres données à madame

de Châtillon, et les réponses : ce fut Digby qui les prit et les montra. On disoit encore que c'étoit elle qui avoit découvert à l'abbé Fouquet l'affaire de ces deux hommes roués. On s'étonnoit comment ce commerce de l'abbé Fouquet s'accommodoit avec celui de M. le prince, lequel avoit fait pendre deux hommes qui étoient allés en Flandre pour l'assassiner; qu'à la question ils déposèrent qu'ils y étoient allés par ordre de M. l'abbé Fouquet. Je ne me souviens pas bien en quelle année ce fut : je me souviens que des gens qui venoient d'auprès de M. le prince me le contèrent.

L'habitude de Digby avec madame de Châtillon étoit venue de ce qu'il étoit gouverneur de Mantes et de Pontoise pendant la guerre, où il demeura quelque temps après. Il n'étoit pas éloigné de Marlou : il alloit visiter madame de Châtillon; il jouoit à la boule et aux quilles avec elle, et on dit qu'à ces jeux-là elle lui avoit gagné vingt-cinq ou trente mille livres. On tenoit de beaux discours, et les histoires que l'on racontoit étoient difficiles à débrouiller. Tout ce que j'en puis dire, c'est qu'elle me fit grande pitié quand tous ces bruits-là coururent; et j'admirai, quand je la vis si belle à Chilly, qu'elle eût pu conserver tant de santé et de beauté parmi de tels embarras.

Comme je n'avois séjourné à Chilly que pour y voir la reine d'Angleterre, et que sans cela je n'aurois fait que passer, dans la crainte de déplaire à la cour de séjourner aux environs de Paris, et d'y être visitée de toute la terre (quand on est exilé, cela est assez agréable; je ne sais si cela l'est autant

pour ceux qui nous exilent : ainsi il faut avoir de la considération), je partis le lendemain : le comte et la comtesse de Béthune, madame de Thianges et Matha me vinrent conduire jusqu'à Saint-Cloud; puis j'allai coucher à Poissy. Je vis Paris depuis les côtes de Verrières jusques à Ruel, sans nulle peine de n'y pouvoir aller; et je me sais le meilleur gré du monde d'être si maîtresse de moi-même. Je trouvai dans la forêt de Saint-Germain M. de Guise qui m'y attendoit. Comme j'étois partie tard de Chilly, il faisoit déjà clair de lune; je vis de loin des chevaux les plus beaux du monde (M. de Guise en a d'admirables), comme échappés dans le bois, et des hommes couchés aux pieds des arbres. Cela me parut une aventure, et j'eusse juré que ce ne pouvoit être un autre que M. de Guise. Je le fis mettre dans mon carrosse; j'avois été fort brouillée avec lui, lorsque j'étois partie de Paris. Sa femme, madame la comtesse de Bossu, étoit venue à Paris, et s'étoit logée dans un couvent de religieuses que Madame a fondé à Charonne : les religieuses, depuis la guerre, avoient loué une maison dans le faubourg Saint-Germain. Aussitôt qu'elle fut arrivée, je l'appris par Madame, à qui la mère Madelaine, supérieure de cette maison, l'avoit mandé : elle ne l'avoit pas voulu prendre sans sa permission. Madame le lui permit, et promit aussi sa protection à M. de Guise. J'avois beaucoup de curiosité de la voir; j'allai un matin chez ces religieuses dans le carrosse de madame de Frontenac. Je la trouvai au lit : elle me parut fort agréable. Elle est flatteuse, a de l'esprit, et dans une conversation son peu de jugement

ne paroît pas. Elle me conta ses misères, son mariage, l'amitié que M. de Guise avoit eue pour elle, et tout ce qu'elle avoit souffert pour lui, avec des larmes en abondance. Elle m'attendrit : je lui promis de la servir. Je la vis lever pour voir sa taille; elle l'a assez belle. J'en parlai l'après-dînée à Madame, qui dit : « Il la faut faire venir un de ces « jours céans, et qu'elle se jette aux pieds de M. de « Guise. »

J'entrai fort dans ces propositions; on les exécuta. Elle vint dans la chambre de Madame fort ajustée, et elle étoit fort bien ce jour-là. Comme il n'y eut plus de personnes dans le cabinet que Madame, M. de Guise et moi, elle entra, et se jeta aux pieds de M. de Guise. Elle lui dit : « Ayez pitié « de moi; songez à l'état où je suis et à celui où « vous devez être, l'amitié que vous avez eue pour « moi; » et tout ce que l'on peut dire en pareille occasion. Il lui dit : « Madame, levez-vous, je « suis votre serviteur. Que voulez-vous de moi? je « vous servirai en tout ce qui me sera possible. » Et tout cela fort civilement, mais d'un air fort froid et peu attendri. Elle lui disoit : « Je ne demande que « votre amitié, et de retourner avec vous; je ne « bougerai de vos pieds que je n'aie obtenu cette « grâce. » Elle se leva, et la conversation dura long-temps. Elle lui disoit : « Vous m'avez aimée, « vous m'avez trouvée belle. » Il lui répondit : « Oui; et je ne vous aime plus, parce que vous êtes « changée. » Il lui dit assez de duretés. Après ils se retirèrent à une fenêtre; ils rirent ensemble, et causèrent en apparence de la meilleure amitié du

monde. Je parlai assez long-temps à M. de Guise en sa faveur contre mademoiselle de Pons ; je pense que cela lui déplut. Ainsi je fus jusqu'à la mort de madame de Guise sans entendre parler de lui : lors il m'envoya un gentilhomme, comme j'ai déjà dit, et m'écrivit une lettre fort tendre. Peu de temps après que je fus partie, il eut un grand démêlé avec madame sa mère. Pendant sa prison en Espagne, elle l'avoit fort abandonné : elle lui avoit une fois envoyé de l'argent, mais ce n'avoit été qu'après bien des prières. A sa liberté même, elle fut long-temps sans en renvoyer. M. le prince, lequel s'en étonna, disoit : « Je n'ai trouvé personne « que Mademoiselle qui m'ait parlé depuis que j'ai « fait sortir M. de Guise. » A la fin on le dit à madame sa mère et à mademoiselle sa sœur : elles allèrent voir M. le prince. Madame de Guise logeoit pour lors à l'hôtel de Guise ; ils entrèrent en quelque sorte d'accommodement, dont je n'ai pas ouï parler ni eu de connoissance, parce que je n'y étois pas. Je ne sais s'il se rompit, ou si madame sa mère lui fit quelque avantage. Il alla un soir chez madame de Guise ; il entra dans sa chambre, et la supplia de défendre à M. le comte de Montrésor son logis, et que s'il y mettoit les pieds, il le feroit jeter par les fenêtres ; qu'il ne pouvoit plus souffrir tous les contes que l'on faisoit de mademoiselle de Guise et de lui. Sur ce chapitre il tint des discours désobligeans à madame et à mademoiselle de Guise : ce qui les obligea de sortir de l'hôtel de Guise. Il fut long-temps après cela sans voir madame sa mère ; puis il se raccommoda avec elle, et la voyoit quand elle est morte.

Comme madame de Guise étoit tutrice de M. le prince de Joinville, M. de Guise consentit, après sa mort, que M. de Montrésor le fût. Il fut ensuite quelque temps bien avec mademoiselle de Guise; après il se brouilla, et ne la vit plus. Il me vint voir trois mois après la mort de madame de Guise à Saint-Fargeau. Il me conta qu'il alloit tous les jours voir sa sœur; qu'il la voyoit souper tête à tête avec M. de Montrésor; que le carême il mangeoit de la viande. C'est un homme fort goutteux; et elle, qui jouoit, ne faisoit que collation; que Montrésor le venoit conduire à son carrosse, et qu'il lui disoit : « Mon cousin, cela est bon aux autres de leur faire « l'honneur de céans; vous nous êtes assez proche. « Pour moi, personne n'a droit de me faire celui du « logis de ma sœur. » Il étoit fort déchaîné contre M. de Montrésor; il faisoit sur cela des contes dont il se seroit bien passé. Lorsqu'il vint à Saint-Fargeau, il venoit de Blois, et me conta que Son Altesse Royale lui avoit fait beaucoup de plaintes de moi, et entr'autres une dont je n'avois pas entendu parler, qui étoit que j'avois fait mon testament, et que je donnois tout mon bien à M. le duc d'Enghien, parce que monsieur son père étoit condamné, et ne pouvoit hériter de personne; que je donnois des sommes considérables au comte d'Escars et à Préfontaine, et à quelques autres de ma maison; que je témoignois par là la mauvaise volonté que j'avois pour lui et pour mes sœurs. Je dis à M. de Guise que je n'étois pas en état de songer à mourir; que si j'y étois, Monsieur ne m'avoit pas traitée d'une manière à croire que je lui donnasse mon bien, ni à ses enfans, et

que quand on faisoit du bien, c'étoit à nos amis et aux gens qui nous avoient bien servi; que je n'étois pas en âge de songer à faire un testament.

Il me conta comment madame de Guise et mademoiselle sa sœur avoient fait venir madame de Bossu à Paris, dans l'intention de prendre les moyens de la faire consentir à se démarier; qu'il l'avoit su, et qu'il l'avoit trouvé bon; que d'abord madame sa mère lui avoit donné de grandes espérances de la raccommoder avec lui; que l'on l'avoit mise à Montmartre, dont la sœur de M. de Guise est abbesse; et qu'au lieu d'ajuster les affaires, madame sa mère et sa sœur avoient tout gâté. A dire vrai, madame de Bossu avoit mené depuis son retour en Flandre une vie si abandonnée, que M. de Guise n'avoit garde de songer à retourner avec elle. Elle lui avoit même avoué (tant elle étoit peu prudente!), pendant qu'elle fut à Montmartre, que Guitaut, qui est à M. le prince, lui envoyoit tous les jours un courrier: dont la comtesse de Fiesque étoit au désespoir; et comme je m'en aperçus, j'en parlois sans cesse devant elle. Cette honnête dame sortit de Montmartre, et s'en alla à Charonne, d'où une belle nuit elle sortit et s'en alla en Flandre. M. de Vandy, qui en avoit été amoureux lorsqu'il étoit prisonnier en Flandre, la fit sauver. M. de Guise le conta à mademoiselle de Vandy, aussi bien qu'à moi, à Saint-Fargeau; je ne sais même s'il ne lui en reparla point encore sur le chemin de Poissy, où j'eus quelques visites. Le lendemain, j'allai à Pontoise coucher; le chemin n'est pas grand. Le pont de Poissy n'avoit point été raccommodé depuis la guerre: il falloit aller passer le

bac à Conflans, et cela tient assez de temps pour un grand équipage.

M. de Flavacourt, qui étoit gouverneur de Gisors, m'y reçut le lendemain avec toute la bourgeoisie sous les armes. Le jour d'après, j'allai dîner dans sa maison qui s'appelle Cerfontaine, qui n'est qu'à deux lieues de Gisors. On me dit qu'il n'y en avoit que huit petites jusqu'à Forges; je fis mon compte d'y arriver à huit heures, et de partir à cet effet à quatre heures. Je me mécomptai: quoique j'eusse pris un guide, je me perdis dans le bois, et vis coucher le soleil, lever et coucher la lune, sans y prendre aucun plaisir. Après avoir bien marché, vers la pointe du jour on entendit des chiens, et je me trouvai à un hameau proche de Forges, où j'arrivai à quatre heures du matin. Je jugeai plus à propos de m'en aller entendre la messe que de me relever exprès. Je croyois faire ouvrir l'église; je trouvai en chemin le père gardien des Capucins, qui me vint faire une harangue. J'en fus fort surprise: je ne pensois pas qu'on en eût jamais fait à telle heure. Après avoir ouï la messe, je m'en allai voir la fontaine, où je trouvai force buveurs, que le bruit de mon arrivée avoit éveillés plus tôt que de coutume, quoique celle de Forges soit de se lever matin. Je goûtai de l'eau, que je ne trouvai pas mauvaise, puis je m'en allai me mettre en état de recouvrer le repos que j'avois perdu.

Le lendemain je reçus des visites de tout ce qui étoit à Forges; il y avoit assez de monde. Les dames avec qui je fis le plus d'habitude furent madame la comtesse de Noailles, madame d'Estrades, madame

l'abbesse de Caen, fille de madame de Montbazon, qui y étoit aussi, et quantité d'autres religieuses. La vie de Forges est fort douce, et bien différente de celle que l'on mène ordinairement. On se lève à six heures au plus tard, on va à la fontaine : pour moi, je n'aime pas à prendre mes eaux au logis. On se promène pendant qu'on les prend : il y a beaucoup de monde : on parle aux uns et aux autres. Le chapitre du régime et de l'effet des eaux est souvent traité aussi bien que celui des maladies qui y font venir les gens, et du progrès que l'on fait à les détruire. On sait tous ceux qui sont arrivés le soir; quand il y a des nouveaux venus, on les accoste : c'est le lieu du monde où l'on fait le plus aisément connoissance. Quand on a achevé de boire (ce qui est ordinairement sur les huit heures), on s'en va dans le jardin des Capucins, qui n'est point fermé de murailles, parce que c'est le seul lieu où l'on puisse se promener; et si la clôture y étoit, les femmes n'y entreroient qu'avec des personnes de ma qualité, et il y en a si peu qu'il n'y en a pas toujours à Forges. Ce jardin est petit, les allées sont assez couvertes : il y a des cabinets avec des siéges pour se reposer. Pour moi, je me promenois toujours, parce que, dès que j'étois assise, les vapeurs de l'eau me donnoient envie de vomir. Personne ne pouvoit résister à se promener quatre heures; ainsi on se relayoit. Je parlois souvent à deux gentilshommes qui y étoient : l'un nommé Bonville, qui avoit infiniment d'esprit et de délicatesse. Il lui avoit passé beaucoup d'affaires par les mains : une attaque d'apoplexie qu'il avoit eue lui avoit épaissi la langue; ainsi il bégayoit, et sa mémoire étoit un peu altérée : les jours qu'il se portoit

bien, il ne laissoit pas d'être de bonne compagnie. L'autre est un nommé Brays, qui étoit lieutenant colonel en Hollande, qui y a servi trente ans: c'est un homme de guerre qui a de l'esprit, et moins de politesse que l'autre. Ces deux messieurs et dames que j'ai nommés étoient mon entretien le plus ordinaire. Je ne laissois pas de me promener avec le reste du monde; il y avoit assez de temps pour cela. Forges est un lieu où il vient de toutes sortes de gens, des moines de toutes couleurs, des religieuses de même, des prêtres, des ministres huguenots, et des gens de tous pays et de toutes professions: cette diversité est assez divertissante. Après qu'on s'est promené, on va à la messe, puis chacun va s'habiller; les habits du matin et ceux de l'après-midi sont fort différens: le matin on a de la ratine et de la fourrure, et l'après-dînée du taffetas. La meilleure saison pour prendre les eaux, c'est la canicule, qui pour l'ordinaire est assez chaude; quand on a beaucoup d'eau dans le corps, on a grand froid. On dîne à midi avec beaucoup d'appétit: ce qui m'est nouveau; hors les eaux, ou que je sois fort longtemps sans manger, je n'ai jamais faim. L'après-dînée on me venoit voir; à cinq heures j'allois à la comédie. Une des troupes de Paris étoit à Rouen, je la fis venir à Forges: ce qui étoit d'un grand secours pour le divertissement. A six heures on soupe, et après l'on va se promener aux Capucins, où l'on dit les litanies; presque tout le monde les entend avant la promenade, puis à neuf heures chacun se retire. J'y fus fort visitée: M. de Longueville me vint voir, madame sa femme et tout ce qu'il y a de personnes de qualité dans la province; beaucoup de dames de

Rouen, et de messieurs du parlement, y vinrent aussi; de sorte que ma cour étoit toujours fort grosse. Les eaux me profitèrent beaucoup. Madame de Frontenac et mademoiselle de Vandy, qui ne prenoient point d'eau, ne venoient point à la fontaine. La comtesse de Fiesque en prenoit: elle y venoit tard. Ainsi nous n'y allions point ensemble. Leur conduite envers moi fut bientôt connue de tout le monde, et blâmée en même temps: et comme j'avois toujours de nouveaux sujets de m'en plaindre, je fus assez contente d'avoir remarqué que ces deux gentilshommes n'en étoient pas satisfaits. Ils s'aperçurent que parce que je leur parlois, elles les fuyoient. Ainsi je leur contai tous mes griefs, et ce me fut une consolation d'en parler avec eux. Ils s'attachèrent d'abord à faire connoissance avec mademoiselle de Vandy: Bonville la connoissoit de chez madame la comtesse de Maure, et ce fut lui qui lui fit connoître Brays. Je leur dis : « Cela est admirable que je compte ici mes affaires à ceux que je « n'ai jamais vus! Il me semble que les honnêtes gens, « quand on en rencontre, sont les meilleurs amis que « l'on ait au monde : on en trouve fort rarement. » Ils s'en allèrent tous deux devant moi, le temps de mes eaux n'étant pas achevé. J'en fus bien fâchée. Le pauvre Bonville fit un grand voyage; il mourut, deux jours après être parti de Forges, de son apoplexie; j'en eus beaucoup de regret. Madame de Longueville ne me vint voir que lorsque je fus prête à partir: j'eus une grande joie de la voir, et encore plus de l'entretenir. Elle me témoigna tant d'amitié qu'il ne se peut pas plus; et comme c'est la personne du monde la plus aimable, il est facile de l'aimer. Nous parlâmes

de monsieur son frère, puis de mes misérables affaires avec Son Altesse Royale, et de la conduite des comtesses en mon endroit, qu'elle désapprouva fort : elle me dit qu'elle feroit une réprimande à la comtesse de Fiesque. Nous nous éclaircîmes sur la peine qu'elle nous avoit faite à toutes deux ; madame de Longueville me fit avouer que j'avois eu tort de juger si peu favorablement d'elle, et sur cela d'avoir écrit d'une manière désobligeante à monsieur son frère : je lui en demandai pardon. Madame de Fiesque l'alla voir, et lui fit des plaintes de moi : à quoi elle répondit le mieux du monde ; de manière que la comtesse de Fiesque en fut fort mal satisfaite. Mademoiselle de Vandy, qui a l'honneur d'être connue d'elle et sa servante particulière, lui conta tout ce qu'on me faisoit. Elle en fut pénétrée de douleur : elle connoissoit par expérience que les embarras domestiques sont cent fois plus rudes que les affaires les plus importantes. Elle lui fit ses plaintes du traitement qu'elle recevoit aussi de ces dames, parce qu'elle ne s'étoit pas voulu déchaîner contre moi avec elles. Madame de Longueville fut dans un tel étonnement de toutes ces affaires, qu'elle ne savoit qu'en dire.

Comme je fus prête à quitter mes eaux, je marchandai en moi-même si je m'en retournerois par le même chemin, ou si je passerois la rivière à Mantes ou à Vernon, pour éviter Paris ou le monde, dans la crainte que cela ne me donnât plus de chagrin dans la solitude. Après m'être examinée, je me trouvai peu sensible aux joies ; et quoique fort abattue de mes déplaisirs, plus forte que jamais à les soutenir, parce que ma santé étoit meilleure. Je me résolus à pren-

dre la même route; je croyois que je pouvois avoir encore quelque ordre à donner à mes affaires. Je dis à madame de Longueville la pensée que j'avois eue: elle la trouva fort raisonnable; elle me dit: « Vous « avez bien fait de vous examiner; si vous vous étiez « trouvée sensible au plaisir de voir le monde, vous « auriez dû vous en priver volontairement, dans la « crainte que cela ne vous augmentât vos chagrins.» La veille que je devois partir, d'Ambeville vint encore de la part du Roi m'apporter une lettre, par laquelle il m'ordonnoit de parler à M. le chancelier, qui jugeoit que je devois passer à trois ou quatre lieues de Paris; que je n'avois qu'à lui faire savoir le jour de mon passage, qu'il m'y viendroit trouver; que si Saint-Cloud ne me détournoit point, et que je voulusse y passer comme j'avois déjà fait, je n'avois qu'à le dire à d'Ambeville; que M. le chancelier s'y trouveroit, et que je pourrois moi-même l'informer de mes affaires que j'avois avec Son Altesse Royale, tant de celle du compte de tutèle que de celle du duc de Richelieu, dont Sa Majesté vouloit aussi prendre connoissance. Je fis réponse que je passerois à Saint-Cloud, et que je serois fort aise d'y voir M. le chancelier, et qu'il pût terminer mes affaires avec Son Altesse Royale; que pour celle du duc de Richelieu qui concernoit Champigny, c'étoit une affaire finie; que j'avois gagné le procès que j'avois contre lui, et qu'ainsi je n'avois rien à dire là-dessus à M. le chancelier. Ensuite je remerciai Sa Majesté de ses bontés et de l'honneur qu'elle me faisoit, en des termes les plus respectueux qu'il me fut possible. D'Ambeville partit le même jour que moi de Forges: je quittai

madame de Longueville avec déplaisir; je me plaisois fort avec elle. J'étois si sensiblement touchée de ses bontés, et de la manière dont elle avoit parlé à ces dames, qu'il ne se pouvoit pas plus.

Je m'en allai coucher chez madame de Flavacourt, et le lendemain à Pontoise, où je trouvai les comtes de Béthune et d'Escars, et le chevalier de Charny. J'y séjournai un jour pour y attendre un habit de deuil : ma sœur de Chartres étoit morte à Blois. Comme je ne l'avois jamais vue, mon affliction fut médiocre : celle de Leurs Altesses Royales fut grande, parce qu'ils aiment fort leurs enfans. Je leur envoyai Colombier; ils reçurent mes lettres. Madame me fit réponse. Je fus fort surprise de cette grâce : il y avoit long-temps que je n'en avois reçu de pareille. Le soir à minuit, et comme je m'allois coucher, d'Ambeville arriva pour me dire que M. le chancelier viendroit à Saint-Cloud, et qu'il venoit savoir mon heure. « Voyez si vous « voulez y coucher, il ne tiendra qu'à vous. » Je lui dis : « S'il est nécessaire, j'en serai bien aise; sinon « je ne m'en soucie point du tout, et l'approche de « Paris m'est fort indifférente. Je serai demain à dîner « à Saint-Cloud : c'est tout ce que je vous puis dire. » Je m'y rendis à midi : tous mes mulets demeurèrent chargés, et le reste de mon équipage attelé jusqu'au soir, comme une personne qui croit passer chemin. J'y fus fort visitée : M. le chancelier vint sur les quatre heures. Nous entrâmes dans ma chambre; d'abord il me dit : « J'ai amené Fanchon; si vous vou- « lez la faire chanter.... » C'étoit une petite fille qui avoit été à madame la princesse et ensuite à madame sa belle-fille, et qui étoit de retour de Flandre depuis

peu. Je lui répondis que je n'étois point venue pour entendre chanter Fanchon ; que c'étoit pour lui parler de mes affaires.

J'entrai en matière sur celle de mon compte de tutèle, et je lui fis voir et comprendre sans beaucoup de peine les raisons que j'avois de me plaindre de la mauvaise conduite des gens d'affaires de Son Altesse Royale en l'administration de mon bien pendant ma minorité, et du soin qu'ils prenoient aussi pour lors de m'embarrasser dans des procès pour leurs seuls intérêts, et pour cacher la vérité à leur maître ; que pour Champigny, c'étoit une affaire finie ; que je n'avois que faire pour cela d'arrêt du conseil, que j'en avois un du parlement. Il me répondit : « Quoi ! vous « n'aimez pas mieux les arrêts du conseil ? » Je lui dis que non ; qu'on les donnoit trop légèrement. Sur cela il se mit à me parler des affaires qui sont pour ce sujet entre le parlement et le conseil, et ne me parla plus des miennes. Comme il étoit tard, je résolus de coucher à Saint-Cloud ; et comme j'avois dîné chez des Noyers, qui est un honnête cabaret, je m'en allai coucher chez madame de Launay-Grané. J'appris que la reine de Suède étoit à Fontainebleau ; et comme je la devois trouver sur mon chemin, je dépêchai à la cour, qui étoit alors à La Fère, pour demander si le Roi trouveroit bon que je la visse ; qu'il étoit de ma dignité, quoique exilée, de ne pas voir une princesse étrangère sans la permission du Roi. La maison de madame de Launay-Grané a une fort belle vue ; il faisoit clair de lune : les comtesses de Fiesque et de Frontenac faisoient de grandes lamentations lorsqu'elles regardoient Paris. Pour moi, je le regardois

sans aucune envie, et comme la personne du monde la plus détachée de tout. Le lendemain le duc d'Yorck me vint dire adieu, et me fit les excuses de la reine d'Angleterre de ce qu'elle ne me venoit pas voir; et me dit qu'elle étoit malade, et la princesse royale aussi. Le duc d'Yorck s'en alloit en Hollande trouver le roi d'Angleterre son frère; pour moi, je m'en allai à Chilly, où je trouvai madame d'Epernon et la comtesse de Béthune: j'y séjournai un jour. J'appris que la reine de Suède devoit partir de Fontainebleau; j'avois grande impatience que mon envoyé à la cour fût de retour; je craignois que la reine de Suède ne partît. Il arriva dans le moment que j'en étois en peine, et me dit que le Roi trouvoit bon que je visse la reine de Suède.

J'envoyai à l'instant un gentilhomme à Fontainebleau lui faire compliment, et savoir où je pourrois avoir l'honneur de la voir, et aussi pour lui faire demander comment elle me traiteroit. Le comte de Béthune, qui étoit à Chilly, me dit: « Il faut que « vous disiez ce que vous désirez. » Je lui répondis que je voulois une chaise à bras; il s'écria que je me moquois. Je me moquai de sa réponse, et lui dis: « Puisque je n'ai point d'ordre du Roi de la manière « dont je dois vivre avec elle, je ne saurois trop de- « mander; il vaut mieux manquer de ce côté-là que « de demander peu, et assurément elle n'en sera pas « étonnée. » On s'adressa à M. de Guise pour le savoir d'elle. Il étoit auprès d'elle de la part du Roi; il avoit été la recevoir à Lyon. Lorsqu'on lui demanda comme elle me traiteroit, elle répondit: « Tout comme elle « voudra: quoique l'on doive beaucoup à sa qualité, « il n'y a point d'honneur que je ne veuille rendre à

« sa personne. » On lui proposa la chaise à bras, elle n'en fit aucune difficulté; ensuite elle demanda : « Voudra-t-elle passer devant moi ? » De la manière dont j'en ai ouï parler, il est bon de le savoir, parce que si elle se trouvoit à la porte, elle ne se retireroit pas. On lui dit que je n'avois garde de le prétendre; que j'étois obligée de faire l'honneur de la France. J'étois partie de Chilly, et j'étois allée à Petitbourg, maison de M. l'évêque de Langres, ci-devant l'abbé de La Rivière, laquelle maison n'est qu'à une lieue d'Essonne. On m'apporta en ce lieu-là cette réponse à sept heures du soir. Je m'habillai, et m'y en allai. J'avois avec moi mesdames de Béthune, de Bouthillier et de Frontenac, mesdemoiselles de Vandy et de Ségur, sœur du comte d'Escars. La comtesse de Fiesque, qui étoit allée à Paris, n'étoit pas de retour : ce qui étoit assez mal à elle. Comme j'arrivai, M. de Guise, Comminges qui étoit de la part de la Reine, et tous les officiers du Roi qui étoient à la servir, vinrent au devant de moi. Elle étoit dans une belle chambre à l'italienne, qui est chez Anselin : elle y alloit voir un ballet. Ainsi elle étoit entourée d'un nombre infini de gens. Il y avoit des bancs à l'entour de sa place : de sorte qu'elle ne pouvoit faire que deux pas pour venir au devant de moi. J'avois tant ouï parler de la manière bizarre de son habillement, que je mourois de peur de rire lorsque je la verrois. Comme on cria gare, et que l'on me fit place, je l'aperçus; elle me surprit, et ne fut pas d'une manière à me faire rire. Elle avoit une jupe grise avec de la dentelle d'or et d'argent, un justaucorps de camelot couleur de feu, avec de la dentelle de même que la jupe; au cou, un

mouchoir de point de Gênes noué avec un ruban couleur de feu; une perruque blonde, et derrière un rond comme les femmes en portent, et un chapeau avec des plumes noires qu'elle tenoit. Elle est blanche, a les yeux bleus: dans des momens elle les a doux, et dans d'autres fort rudes; la bouche assez agréable quoique grande, les dents belles, le nez grand et aquilin; elle est fort petite: son justaucorps cache sa mauvaise taille. A tout prendre, elle me parut un joli petit garçon. Elle m'embrassa, et me dit: « J'ai la « plus grande joie du monde d'avoir l'honneur de « vous voir: je l'ai souhaité avec passion. » Elle me donna la main pour passer sur le banc, et me dit: « Vous avez assez de disposition pour sauter. » Je me mis dans la chaise à bras. Il y avoit une porte par où on voyoit un enfoncement pour voir un ballet. Elle me dit: « Je vous ai attendue. » Je me voulois excuser de voir ce ballet, parce que je portois le deuil de ma sœur de Chartres, qui étoit morte il n'y avoit que quinze jours; elle me pria de demeurer: ce que je fis. Ce ballet fut fort joli.

Je m'amusai assez à causer avec les gens qui étoient autour de moi. Comminges s'y trouva: je fus fort aise de le voir, et d'entretenir M. Servien et le maréchal d'Albret. La Reine me demanda combien j'avois de sœurs, des nouvelles de mon père, et où il étoit; elle me dit: « Il est le seul en France qui ne m'ait pas en- « voyé visiter. » Elle me demanda de quelle maison ma belle-mère étoit, me fit plusieurs questions, et des cajoleries infinies. Elle me louoit en toute occasion; puis elle me disoit sur le sujet du ballet, auquel elle voyoit que je n'avois pas grande attention: « Quoi!

« après avoir été si long-temps sans en voir, vous « vous en souciez si peu? Cela m'étonne fort. » La comtesse de Fiesque arriva avec madame de Monglat; je les présentai à la reine de Suède, comme j'avois fait les autres dames qui étoient avec moi; elle me dit: « La comtesse de Fiesque n'est pas belle, « pour avoir fait tant de bruit. Le chevalier de Gra- « mont est-il toujours amoureux d'elle? » Quand je lui présentai M. le comte de Béthune, elle lui parla de ses manuscrits. Elle étoit bien aise de lui faire paroître qu'elle connoissoit tout le monde, et qu'elle en savoit des nouvelles. Après ce ballet, nous allâmes à la comédie; là, elle me surprit pour louer les endroits qui lui plaisoient. Elle juroit Dieu, se couchoit dans sa chaise, jetoit ses jambes d'un côté et de l'autre, les passoit sur les bras de sa chaise; elle faisoit des postures que je n'ai jamais vu faire qu'à Trivelin et à Jodelet, qui sont deux bouffons, l'un italien et l'autre français. Elle répétoit les vers qui lui plaisoient; elle parla sur beaucoup de matières; et ce qu'elle dit, elle le dit assez agréablement. Il lui prenoit des rêveries profondes, elle faisoit de grands soupirs, puis tout d'un coup elle revenoit comme une personne qui s'éveille en sursaut: elle est tout-à-fait extraordinaire. Après la comédie on apporta une collation de fruits et de confitures; ensuite on alla voir un feu d'artifice sur l'eau. Elle me tenoit par la main à ce feu, où il y eut des fusées qui vinrent fort près de nous; j'en eus peur; elle se moqua de moi, et me dit: « Comment! « une demoiselle qui a été aux occasions, et qui a fait « de si belles actions, a peur! » Je lui répondis que je n'étois brave qu'aux occasions, et que c'étoit assez

pour moi. Elle parla tout bas à mademoiselle de Guise, qui lui dit : « Il faut le dire à Mademoiselle. » Elle disoit que la plus grande envie qu'elle auroit au monde seroit de se trouver à une bataille, et qu'elle ne seroit point contente que cela ne lui fût arrivé ; qu'elle portoit une grande envie au prince de Condé de tout ce qu'il avoit fait. Elle me dit : « C'est votre bon ami ? » Je lui répondis : « Oui, madame, et mon parent très-« proche. — C'est le plus grand homme du monde, « dit-elle : on ne lui sauroit ôter cela. » Je lui répondis qu'il étoit bien heureux d'être si avantageusement dans son esprit.

Quand le feu fut fini, nous allâmes dans sa chambre. Elle me dit : « Passons plus loin ; je veux vous en-« tretenir. » Elle me mena dans une petite galerie qui en est proche, et ferma la porte. Nous demeurâmes toutes deux : elle me demanda ce que c'étoit que l'affaire que j'avois à démêler avec Son Altesse Royale. Je la lui contai : elle trouva que j'avois grande raison, et lui beaucoup de tort. Elle me dit qu'elle souhaitoit le voir pour lui en parler, et qu'elle seroit bien aise de nous raccommoder ; qu'il étoit injuste de m'avoir ôté des gens qui me servoient bien ; qu'elle vouloit s'employer par toutes voies pour me les faire rendre, et me raccommoder à la cour et avec Son Altesse Royale ; que je n'étois pas faite pour demeurer à la campagne ; que j'étois née pour être reine ; qu'elle souhaitoit avec passion que je la fusse de France ; que c'étoit le bien et l'avantage de l'Etat ; que j'étois la plus belle, et la plus aimable, et la plus grande princesse de l'Europe ; que la politique vouloit cela ; qu'elle en parleroit à M. le cardinal. Je la

remerciai de tant d'honnêtetés qu'elle me faisoit, et de la manière obligeante dont elle parloit de moi; que pour ce dernier article, je la suppliois très-humblement de n'en point parler. Après, elle me fit des plaintes d'un gentilhomme que j'avois envoyé à Auxerre lui faire des complimens, lequel, en débauche dans une hôtellerie, avoit dit pis que pendre d'elle. Je fus fort surprise de son impertinence; je lui en fis toutes les excuses imaginables, et je lui dis que je le chasserois. Elle me répondit : « Vous ferez « bien, et j'en serai bien aise. » Elle me dit : « Vous savez « tout le bien que je vous ai dit de M. le prince, et « l'affection que j'ai toujours eue pour lui : maintenant « je suis au désespoir d'avoir sujet de m'en plaindre. « On m'a dit que lorsque j'étois à Bruxelles, et de- « puis que je suis partie, il a fait des railleries et des « discours de moi les plus outrageans du monde; je « me flatte que ce sont ses gens, et que ce n'est pas lui, « afin de diminuer sa faute à mon égard, quoiqu'elle « soit toujours assez grande d'avoir souffert que l'on « m'ait déchirée, moi qui l'ai toujours estimé et honoré « plus que tous les hommes du monde. » Je justifiai M. le prince auprès d'elle autant qu'il me fut possible : elle me sembla être fort touchée de ce discours. On lui vint dire que la viande étoit servie; je pris congé d'elle, et m'en retournai à Petitbourg. Il étoit deux heures après minuit; et avant que j'eusse soupé et que je fusse couchée, il étoit grand jour. Le lendemain j'envoyai savoir de ses nouvelles · elle me manda qu'elle me viendroit voir. Comme elle alloit de l'autre côté de l'eau, et qu'elle eut retourné pour passer sur le pont de Corbeil, elle m'envoya faire des excuses, et me manda

que les gens du Roi qui la conduisoient l'avoient empêchée de me venir voir; dont elle étoit fort fâchée.

M. de Vardes revint de Paris avec la comtesse de Fiesque; il s'étoit depuis peu marié avec mademoiselle de Nicolaï, fille du feu premier président de la chambre des comptes, personne de qualité et de grand bien. Il y eut bien du bruit pour ce mariage : la mère le vouloit, et tout le reste de sa famille n'en étoit pas trop d'accord. Je pense que les parens n'étoient pas satisfaits du procédé de de Vardes, qui avoit pris l'affaire de haut avec eux. Madame de Champlatreux alla un matin chez madame de Nicolaï, et fit demander son fils, le président et sa sœur (la mère étoit allée à la messe); elle prit mademoiselle de Nicolaï dans son carrosse, et la mena à son logis. Quand M. de Vardes le sut, cela l'alarma : il savoit que le président de Champlatreux n'étoit pas pour lui; il le dit à M. l'abbé Fouquet, qui étoit son ami intime. L'abbé Fouquet, sans grande réflexion, le dit à M. de Candale, et ils résolurent ensemble de faire entourer le logis du président de Champlatreux des compagnies des gardes : elles y vinrent tambour battant, et prirent leurs postes aux environs du logis de M. de Champlatreux, et posèrent des sentinelles aux portes. Il logeoit à la place Royale. Cela fit un fort grand bruit : le parlement pensa s'assembler pour se plaindre de ce que l'on traitoit ainsi un de leurs confrères. Le cardinal Mazarin en fut promptement averti; il envoya lever les gardes, et gronda l'abbé Fouquet. Tout le monde cria contre le procédé de l'abbé de commettre ainsi le cardinal Mazarin; et on le trouva bon de souffrir

de tels emportemens. M. de Candale fut blâmé : il ne devoit point faire prendre les armes aux gardes sans les ordres du Roi.

Madame de Bouthillier, qui m'étoit venue voir à Chilly, m'offrit Pont pour m'aller baigner. Elle savoit que mon médecin me l'avoit ordonné. Pour moi, j'avois plus d'envie de m'en retourner à Saint-Fargeau que de m'amuser aux environs de Paris. Le comte de Béthune me dit : « Puisqu'on vous a or-« donné de vous baigner à Pont, vous serez plus près « de la cour ; je ferai la guerre à l'œil, puis je vous « irai trouver. » Il me donnoit par là quelque espérance de voir quelque fin à mes affaires. Je n'étois pas trop d'humeur d'en prendre ; je ne voulois pas que l'on pût me reprocher que je m'en étois allée en course à Saint-Fargeau, et que j'évitasse les occasions de m'accommoder. Ainsi de Petitbourg je m'en allai à Pont ; je couchai à Melun et à Provins. Madame de Bouthillier me reçut avec beaucoup de joie. Madame de Brienne, sa petite-fille, y étoit. Ce n'est pas loin de Paris. Il y vint beaucoup de monde me voir. M. de Matha n'y manqua pas : on savoit assez ce qui l'y amenoit. Madame de Thianges y vint, son mari l'y amena ; il alloit en Bourgogne, et l'y laissa. J'appris ensuite qu'à son retour de l'armée, où il avoit perdu tout son équipage, il lui dit : « Mes affaires « ne sont pas en état d'en faire un autre, il faut que « le vôtre me serve ; ainsi venez-vous-en en Bour-« gogne avec moi. » Cette proposition lui déplut fort ; il lui dit : « Si vous ne voulez pas venir avec moi, « mettez-vous dans un couvent. » A quelques jours de là elle lui proposa de la mener à Pont, où j'étois ;

qu'elle me suivroit à Saint-Fargeau, et passeroit avec moi le temps qu'il seroit en Bourgogne. Il accepta la proposition, et lui témoigna être fâché de ce qu'elle ne la lui avoit pas faite plus tôt; qu'il étoit plus honorable pour lui qu'elle préférât de demeurer auprès de moi que d'aller dans un couvent. Elle logeoit au-dessus de ma chambre, et je me levois matin pour m'aller baigner. Je me couchois de bonne heure. Elle aime fort à veiller : elle étoit le soir dans la chambre de madame de Fiesque, et à son retour faisoit grand bruit. Je pris la liberté de lui en faire une réprimande; et sur cela les comtesses de Fiesque et de Frontenac disoient : « On voit bien « l'humeur de Mademoiselle, qui veut que l'on soit « toujours en contrainte, qui ne peut souffrir les « plaisirs des autres : jamais il n'y eut une telle créa- « ture. » Elles parloient de moi de cette manière à tout le monde, et se déchaînoient contre ma conduite à l'égard de Son Altesse Royale; elles louoient la sienne au mien, prenoient le parti de ses gens, et trouvoient que j'étois trop heureuse que l'on me laissât de quoi vivre. Je pense que ces discours ne donnent guère bonne opinion de leur jugement, étant auprès d'une personne de ma qualité; quand j'aurois eu autant de défauts que ceux qu'il leur plaisoit me donner, on n'a guère accoutumé de les publier, et encore madame de Frontenac, qui étoit ma dame d'honneur, et à qui j'avois fait assez de bien et d'honneur pour en avoir de la reconnoissance. Elle faisoit sans cesse des pièces à mademoiselle de Vandy pour me déplaire : c'étoit une guerre domestique qui me donnoit beaucoup de chagrin.

Madame l'abbesse de Jouarre m'envoya visiter et me prier de l'aller voir; le comte de Béthune m'écrivoit sans cesse de ne me point éloigner: je fus bien aise d'avoir ce prétexte d'alonger mon séjour. Je lui mandai que j'irois passer la Toussaint chez elle. Madame de Brienne accoucha d'une fille, laquelle je tins avec M. de Pons, son frère. Son mari vint à ses couches, madame de Brienne sa belle-mère, et madame de Gamache. Madame de Brienne, qui est fort de la cour, et qui ne bouge d'avec la Reine dans tous les couvens, qui la suit toujours à toutes les dévotions, me parla de toutes mes affaires, et entr'autres qu'elle mouroit d'envie de me voir mariée avec Monsieur, frère du Roi; qu'il avoit cela tout-à-fait dans la tête; et que comme il avoit confiance en elle, il lui avoit conté qu'à Compiègne, lorsqu'il avoit parlé au Roi de lui donner un apanage, il lui avoit répondu : « Je vous marierai avec ma cousine : elle est fort « riche, elle fera votre fortune; » et que depuis ce temps il n'avoit autre affaire dans la tête. Cela me fit souvenir qu'un jour que je me promenois avec Préfontaine à Saint-Fargeau, que je raisonnois avec lui sur mon établissement, et sur les gens qui m'étoient propres, il me dit : « Voici un parti qui vous vient : « Monsieur croît, dans peu il sera un homme; quoi- « que vous soyez plus âgée que lui, entre des person- « nes de vos qualités, on n'a pas d'égard aux âges (1). » Nous n'en parlâmes plus davantage. Madame de Brienne me disoit mille biens de lui : je compris assez que ce parti m'étoit sortable; j'avois assez de plaisir

(1) *On n'a pas d'égard aux âges :* Mademoiselle avoit vingt-neuf ans; Monsieur en avoit dix-sept.

d'entendre dire qu'il souhaitoit cette affaire. La Toussaint venue, je mandai au comte de Béthune que je serois la veille à Jouarre, et qu'il m'y vînt trouver. Je partis de Pont la veille de la Toussaint; et comme je ne voulois être à Pont qu'un jour à mon retour, je fis partir ma maison en même temps que moi pour Saint-Fargeau. J'allai coucher au Marais, chez madame Desmarais, où il y avoit beaucoup de monde du pays. Elle me reçut à son ordinaire avec beaucoup de joie et de magnificence; j'y vis un de mes anciens amis, que je pris grand plaisir à entretenir: c'étoit La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi.

J'arrivai un peu tard à Jouarre : on m'y attendoit; j'y trouvai les portes ouvertes; je couchai dans le couvent. M. l'évêque d'Amiens y étoit arrivé un peu devant moi; nous eûmes une conversation très-agréable en attendant matines. C'est un prélat qui a beaucoup d'esprit; et quoiqu'il ait été cordelier, il n'a rien qui tienne du moine; il a été long-temps à la cour. Il nous donna un très-beau sermon le jour de la Toussaint: on fait admirablement bien le service à Jouarre, comme je crois l'avoir dit ailleurs. M. et madame de Béthune arrivèrent le jour de la Toussaint après la messe : ils ne m'apprirent rien de nouveau. Les religieuses de Jouarre firent une plaisante remarque. Il y a eu de mes grandes tantes abbesses de Jouarre, Anne et Jeanne de Bourbon. Je passai dans une tribune, je frappai de la main sur le bord pour faire lever les yeux aux religieuses; les vieilles dirent que mes tantes faisoient tout de même. Je me promenai dans les jardins, qui sont grands et spacieux. Cette maison a beaucoup de dignité : l'abbesse est de la maison de

Lorraine, fille de M. le duc de Chevreuse. Pendant que j'étois à Jouarre, on parla de Nanteuil, et on dit qu'il n'y avoit que dix lieues. Cette terre étoit à vendre: il me prit envie d'y aller. Je séjournai le jour des morts à Jouarre, et celui d'après j'allai à Nanteuil. Je passai par Meaux, où j'allai voir la fille du comte de Béthune, qui étoit dans Notre-Dame. Quand je fus dans une de ces grandes plaines de l'île de France, il avoit plu; le carrosse de M. le comte de Béthune, qui n'étoit pas bien attelé, s'embourba: de sorte que j'arrêtai. Je mis pied à terre; le comte de Béthune me vint parler pendant qu'on retiroit son carrosse du bourbier. Il me demanda si j'avois mes pierreries; je lui dis que je les avois. Il me fit quasi une réprimande de ce que j'étois si peu accompagnée: je n'avois pas même des pages à cheval; je n'avois que mon écuyer, qui étoit en carrosse. C'étoit celui que la reine de Suède m'avoit priée de chasser; depuis, elle me pria de le garder. Je trouvai que le comte de Béthune avoit raison, et je résolus de ne plus faire de voyage si mal accompagnée. Il étoit tard; il me dit : « Si l'on étoit « avec d'autres qu'avec vous, on seroit en inquiétude « de ne pas souper; d'arriver si tard, il n'y a rien à « craindre, vos officiers sont devant. » Je me mis à rire, et je lui dis : « J'ai envoyé dès Pont ma maison « à Saint-Fargeau; et comme je n'ai pas prévu que je « ferois ce voyage, je n'ai gardé aucun officier. J'ai « envoyé Vermon devant, qui nous fera apprêter à « manger. »

Nous arrivâmes à une heure de nuit à Nanteuil : par bonheur, la maison étoit meublée. Je couchai dans un lit fort propre; je soupai fort bien, à la vérité dans

des plats d'étain. J'y séjournai le vendredi, pour voir les maisons et les promenoirs. Il plut tout le jour; je n'eus pas beaucoup de plaisir : cela m'obligea à ne partir que le lendemain après le dîner, afin de voir mieux la maison par le beau temps; il fit le plus beau du monde. Madame Duplessis-Guénégaud et madame de Martel, et Le Boulay qui est à Son Altesse Royale, me vinrent voir. Boulay fut un peu embarrassé d'une affaire qui lui étoit arrivée, dont il ne fit pas semblant, ni moi. Son fils avoit été pris prisonnier à Valenciennes par les troupes de M. le prince; il m'écrivit pour me supplier de lui écrire pour sa liberté. Il me mandoit : « Je sais bien que vous dites à tout le « monde que vous n'avez point de commerce en « Flandre; mais à un vieux domestique du papa comme « moi, on ne lui fait pas de ces finesses. J'ai prié le « pauvre Préfontaine, mon cher ami, de vous en sup- « plier, et de joindre ses prières aux miennes. » Je trouvai cette lettre fort artificieuse et méchante; et je ne doute pas que Goulas, qui est son ami particulier, n'eût aidé à faire cette lettre : il croyoit me tendre un panneau, et que j'y donnerois sûrement. Je lui fis réponse qu'il étoit fort mal informé; que je n'avois plus de commerce avec M. le prince; qu'il avoit mal pris ses mesures de s'adresser à Préfontaine, et de le prier de m'écrire de cette affaire; que je n'avois point entendu parler de lui ni reçu de ses nouvelles, depuis que Son Altesse Royale avoit désiré qu'il quittât mon service; que je m'étonnois qu'après avoir été nourri à la cour, il fût si dupe de croire ce que les autres lui disoient, parce que j'aime mieux le croire tel que méchant; et qu'il falloit être l'un

ou l'autre pour m'écrire une telle lettre. Goulas croyoit qu'il tireroit quelque aveu de moi pour me brouiller ou à la cour, ou avec Son Altesse Royale. Messieurs de Béthune et d'Escars, et madame de Béthune, s'en allèrent à Paris; et moi je m'en retournai à Jouarre fort satisfaite de Nanteuil, et en dessein de l'acheter. J'allai coucher à Meaux dans l'évêché, où M. l'évêque n'étoit pas. Je trouvai la maison fort belle, toute neuve, et fort proprement meublée. Je fus fort aise de revoir de la vaisselle d'argent; et comme les hôtelleries sont meilleures à Meaux qu'à Nanteuil, j'y fis meilleure chère. Les violons de la ville vinrent à mon souper; madame de Thianges proposa de danser; je fis entrer dans ma chambre sept ou huit fort jolies filles de la ville qui m'étoient venues voir souper: nous dansâmes jusqu'à minuit. Le degré de l'évêché est fort extraordinaire: on le pourroit plus proprement nommer une montée. Il n'y a point de marches, il est de briques; on y monte insensiblement. Je n'en avois jamais vu de cette manière: cela me le fit remarquer. Le matin avant que de partir, je me promenai dans le jardin, qui est très-beau; et j'y cueillis quantité d'oranges et de citrons doux, dans une belle orangerie qui y est. J'allai à la messe à deux lieues de là à Saint-Fiacre, qui est une grande dévotion, et où j'en ai une particulière. J'ai été guérie de la dysenterie fort promptement: on attribua ma guérison à une neuvaine que l'on fit pour moi à saint Fiacre. J'allai voir Monceaux, parce que l'on disoit que l'on vouloit vendre cette maison; je la trouvai fort ruinée, et en si mauvais état qu'elle ne donnoit nullement envie. J'appris à mon retour que madame de Chevreuse et M. de Noirmoutier

y avoient été; madame de Jouarre me fit de grandes excuses de ce qu'ils ne m'avoient point attendue; que madame de Chevreuse avoit à Paris une affaire fort pressante. Je ne voulois séjourner qu'un jour à Jouarre; madame l'abbesse me pria tant, que j'y demeurai deux jours.

La veille du jour que je devois partir, il me prit une colique bilieuse, la nuit, qui me dura huit heures, la plus violente du monde. J'avois heureusement mon médecin; je n'avois point de chirurgien, ce qui étoit fort nécessaire : dans ces maux-là, il faut beaucoup saigner. Les commencemens en furent si violens, qu'il y avoit apparence qu'elle dureroit long-temps. Je dis à mon médecin : « Je suis jeune et forte; « je viens des eaux, où j'ai fait beaucoup de remèdes; « c'est pourquoi mon mal ne sauroit long-temps du- « rer; ainsi je ne veux point faire de remèdes, je veux « laisser agir la force de mon tempérament. » Après avoir été malade le temps que j'ai dit, je m'endormis, et à mon réveil je fus guérie. M. de Guise arriva le soir; je me levai pour l'aller entretenir à la grille. Il m'apprit une nouvelle qui me fâcha : que M. le prince avoit fait arrêter le comte de Holac. Je séjournai un jour à Jouarre plus que je n'avois cru, et ensuite je m'en allai coucher à Monglat, où il n'y avoit personne; je ne laissai pas d'y trouver bien à souper et à coucher, et le lendemain je gagnai Pont. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai un valet de pied de madame de Longueville qui m'y attendoit il y avoit un jour ou deux, par lequel elle me mandoit par écrit que son frère l'avoit chargée de m'écrire. Il n'osoit le faire lui-même, de peur de m'embarrasser, pour se justifier auprès de moi de la

prison du comte de Holac; et le président Viole envoya une grande relation à madame de Longueville, qui contenoit les sujets que M. le prince avoit eus de se plaindre de lui, et de le faire arrêter. Ce que M. de Guise m'avoit dit m'avoit affligée : je ne pouvois croire cette nouvelle. Je la fus encore davantage quand je vis que cela étoit très-sûr par la lettre de madame de Longueville, qui m'en témoignoit beaucoup de déplaisir. Elle jugeoit bien que j'en serois fâchée, et je lui témoignai le ressentiment que j'en avois. Je la priai de mander à monsieur son frère que toute la terre savoit que c'étoit moi qui avois engagé le comte de Holac à son service; qu'il étoit ma créature; que les sujets qui l'avoient obligé à le faire arrêter n'étoient point publics; qu'il paroîtroit dans le monde qu'il avoit perdu la considération qu'il avoit pour moi; que cela ne me seroit pas avantageux; que j'osois dire aussi que peut-être cela ne le seroit pas pour lui; que pour les plaintes que j'avois vues dans les lettres du président Viole, j'en avois souvent entendu parler; que moi-même j'avois raccommodé le comte de Holac avec M. le prince, et que j'avois encore de ses lettres, par lesquelles il me témoignoit être satisfait. Je n'oubliois rien de ce que je pouvois de pressant dans la lettre de madame Longueville, pour qu'elle témoignât à monsieur son frère que je me sentois fort blessée de la prison du comte de Holac, et que je désirois sa liberté.

Je trouvai à Pont un attelage de petits chevaux isabelles, avec des crins noirs et une raie noire sur le dos, que le comte de Holac m'envoyoit. Il y avoit long-temps qu'ils étoient partis d'Allemagne; ils ne

venoient pas de Flandre. Je restai un jour ou deux à Pont; il y vint un gentilhomme qui est à Son Altesse Royale, nommé Grandry, lequel a du bien en Nivernois, et habitude dans la maison de Mantoue. Il me vint proposer de la part de M. de Mantoue d'acheter le duché de Nevers; qu'il me le donneroit pour sept cent mille écus; que je n'avois qu'à signer, et que cela seroit fait. Je lui demandai quinze jours de temps, parce que, de la qualité dont j'étois, je n'osois faire un traité avec un prince étranger sans la permission du Roi, et surtout dans un temps où l'on disoit que le duc de Mantoue se séparoit de ses intérêts. Il me dit qu'il viendroit à Saint-Fargeau, où je m'en allai. Je passai à Chevillon chez madame de Courtenay, qui m'y reçut fort magnifiquement. Rien n'est plus propre que sa maison, ni plus ajusté : elle a tout-à-fait l'air de celle d'une dame de grande qualité, et qui a été nourrie à la cour.

A mon arrivée à Saint-Fargeau, j'eus la plus grande joie du monde; je trouvai ma solitude fort agréable. Je n'ai point parlé de la réception que l'on fit à Paris à la reine de Suède, parce que les gazettes dont on fait des recueils en parlent assez; je dirai seulement qu'elle étoit, disoit-on, pareille à celle que l'on fit à l'empereur Charles-Quint, hors qu'il étoit accompagné de plus d'hommes qu'elle de femmes; elle n'en avoit aucune. Elle fit son entrée à cheval : elle n'étoit pas bien vêtue; elle avoit le même habit que lorsque je la vis à Essonne. Le jour qu'elle arriva à Paris, elle avoit couché à Conflans, où beaucoup de gens l'avoient été voir : la curiosité y mena Préfontaine et Nau. Elle demanda qui ils étoient; et comme

elle le sut, elle leur dit qu'elle avoit entendu parler de leur mérite, et qu'elle savoit qu'ils avoient été chassés d'auprès de moi pour m'avoir bien servie, et leur fit mille civilités. Pendant qu'elle fut à Paris, elle visita toutes les belles maisons et les bibliothèques : tous les gens savans l'allèrent visiter. Elle alla communier à Notre-Dame, où ceux qui la virent furent mal édifiés de sa dévotion, pour une nouvelle catholique qui devoit être encore dans le premier zèle; elle causa tout le temps de la messe avec des évêques, et fut toujours debout. L'évêque d'Amiens, qui la confessa, m'a conté que l'abbé Le Camus, aumônier du Roi, qui la servoit, lui avoit demandé à qui elle vouloit se confesser. Elle lui dit : « A un « évêque : choisissez-m'en un. » Il alla querir M. d'Amiens : il étoit dans son cabinet, avec son bonnet carré et son rochet. Elle y entra, se mit à genoux, et le regarda toujours entre deux yeux : ce qui est assez extraordinaire; il falloit au moins un extérieur aussi pénitent que le cœur pour approcher de ce sacrement. M. d'Amiens dit qu'elle se confessa fort bien et avec beaucoup de dévotion, et qu'il fut plus édifié de ses sentimens que de sa mine. Elle vit madame de Thianges à Paris, qu'elle prit en grande amitié.

Après y avoir été quelques jours, elle s'en alla à Compiègne, et coucha à Chantilly, où M. le cardinal Mazarin l'alla visiter. Il mena avec lui le Roi et Monsieur; ils avoient ôté tous deux leur ordre. Le cardinal lui dit : « Voilà deux gentilshommes de qualité « que je vous présente. » Ils lui baisèrent la robe; elle les releva, les baisa, et dit : « Ils sont de bonne

« maison; » et elle les entretint. Elle appela le Roi *Mon frère,* et Monsieur aussi, lesquels, après avoir fait leur visite, retournèrent toute la nuit au galop à Compiègne. Le lendemain ils revinrent avec la Reine à la maison du maréchal de La Motte-Houdancourt, nommée Le Fayel, et au devant de la reine de Suède : c'étoit une maison nouvellement bâtie et fort agréable. Leurs Majestés attendirent la reine de Suède sur une terrasse qui sépare la moitié de la cour, laquelle étoit remplie de beaucoup de monde. La Reine, qui m'a conté cette entrevue, me l'a dépeinte d'une manière fort belle : je n'y étois pas. La reine de Suède descendit au milieu de la cour. La Reine dit qu'elle ne fut jamais si surprise que de la voir, et que quoiqu'on lui eût bien dit qu'elle n'étoit pas faite comme les autres, elle ne pouvoit se l'imaginer faite comme elle la trouva. Le maréchal et la maréchale donnèrent une fort belle collation : cette maison étoit magnifiquement meublée. Le maréchal avoit eu en Catalogne les plus beaux meubles du monde, avec des buffets de vermeil doré, et même des pierreries dont sa femme étoit parée, aussi bien que de ses grâces naturelles : c'est une fort belle femme, et qui paroît bien ce qu'elle est. Toutes ces raretés venoient du duc de Cardonne. Après cela, la reine de Suède alla à Compiègne : le temps qu'elle y fut, on tâcha de lui donner tous les divertissemens possibles; elle eut les comédiens français et italiens, et les vingt-quatre violons du Roi. Elle ne voulut pas danser : elle eut aussi toutes sortes de musiques et de chasses. Elle se plaisoit fort à la cour : comme elle n'y plaisoit pas tant, on lui fit dire qu'elle y avoit été assez long-

temps; et cela fort honnêtement. Il se rencontra que les jésuites de Compiègne firent jouer une tragédie par leurs écoliers; on la convia d'y aller: ce qu'elle fit, et Leurs Majestés aussi. Elle se moqua fort de ces pauvres pères, les tourna en ridicule au dernier point, et fit les postures que je lui avois vu faire à Essonne; dont la Reine fut fort surprise. Elle avoit entendu parler de l'amour du Roi pour mademoiselle de Mancini : de sorte que, pour faire sa cour, elle alloit toujours se mettre entre le Roi et elle, et leur disoit qu'il falloit se marier ensemble, qu'elle vouloit être la confidente; et elle disoit au Roi : « Si j'étois à votre place, j'épouserois une per-« sonne que j'aimerois. » Je crois que ces discours ne plurent ni à la Reine ni à M. le cardinal, et qu'ils contribuèrent à hâter son départ. A la cour, on n'aime pas les gens qui entrent en matière sans qu'on les en prie.

J'étois à Pont lorsqu'elle partit de Compiègne; je croyois qu'elle y dût passer, parce que c'étoit son chemin, si elle eût pris celui de Bourgogne. J'envoyai à Melun lui faire compliment : elle me manda qu'elle vouloit me venir voir à Pont; qu'on lui avoit dit que j'étois à Saint-Fargeau; que c'étoit son chemin d'y passer, et qu'elle étoit au désespoir de ne me point voir. Le gentilhomme que j'envoyai me dit qu'elle coucheroit le lendemain à Montargis; la fantaisie me prit de la voir encore une fois. J'envoyai des relais, je partis à la pointe du jour, et j'arrivai à dix heures du soir à Montargis. Je n'avois avec moi que madame de Thianges et madame de Frontenac; la comtesse de Fiesque et mademoiselle de Vandy

n'avoient pas assez de force pour soutenir une telle fatigue.

A mon arrivée, je descendis chez la reine de Suède : on me dit en italien qu'elle venoit de se coucher. Je fis semblant de n'entendre pas l'italien, et je disois que l'on dît à la Reine que c'étoit moi. Enfin, après l'avoir dit plusieurs fois, on me vint dire de monter seule. Je la trouvai couchée dans un lit où mes femmes couchoient toutes les fois que je passois à Montargis, une chandelle sur la table, et elle avoit une serviette autour de la tête comme un bonnet de nuit, et pas un cheveu : elle s'étoit fait raser il n'y avoit pas long-temps ; une chemise fermée sans collet, avec un gros nœud couleur de feu ; ses draps ne venoient qu'à la moitié de son lit, avec une vilaine couverture verte. Elle ne me parut pas jolie en cet état. Elle me salua d'abord, et me dit qu'elle étoit bien fâchée de la peine que j'avois prise ; que j'avois eu bien de la fatigue de me lever si matin ; puis me demanda qui étoit venu avec moi. Je lui dis : « Mesdames de Thianges et de Frontenac. » Elle me dit de les faire appeler : elle fit assez bon accueil à madame de Thianges. Je lui demandai comment elle avoit trouvé le Roi. Elle me dit : « Fort bien fait, « et fort honnête homme ; » que c'étoit dommage qu'il n'aimât une plus belle personne que mademoiselle de Mancini ; qu'elle trouvoit Monsieur fort joli ; qu'il avoit été honteux avec elle ; que cela l'avoit surprise, parce qu'elle avoit cru le Roi plus farouche. Puis elle me demanda des nouvelles du comte de Holac. Je ne lui dis pas qu'il étoit prisonnier : je ne le savois pas pour lors. Elle me parla encore de M. le

prince ; elle me demanda si je lui écrivois. Je lui dis que non, que cela m'étoit défendu ; puis je m'en allai, et je jugeai bien que ma visite avoit été trop longue. Si elle eût été plus civile, elle me seroit venue voir le lendemain avant que de partir : ce seroit trop demander à une reine des Goths. Je me levai matin, et m'en allai à son logis : je la trouvai jolie, avec un justaucorps neuf bien brodé, et en belle humeur. Elle proposa à madame de Thianges de s'en aller à Rome avec elle, et que c'étoit une sottise de s'amuser à son mari ; que le meilleur ne valoit rien, et qu'il étoit fort à propos de le quitter. Elle pesta fort contre le mariage, et me conseilla de ne me jamais marier ; elle trouvoit abominable d'avoir des enfans. Elle se mit à parler des dévotions de Rome d'une manière assez libertine. Elle me dit : « Je passe à Turin ; que voulez-vous que « je dise si on m'y parle de vous ? » Je lui dis que je ne doutois pas que ce ne fût de la bonne manière, parce que madame de Savoie étoit ma tante, et m'avoit toujours témoigné beaucoup d'amitié. A quoi elle répliqua : « Son fils vous aime plus qu'elle, « il vous désire fort, et il a raison ; pour elle, elle « vous craint, parce qu'elle veut gouverner. » On la pressa de partir, parce qu'elle avoit une assez longue journée à faire. Elle me disoit : « Vous me « donnez le plus sensible déplaisir que j'étois ca- « pable de recevoir, de me séparer de Mademoi- « selle : je ne la verrai peut-être jamais. » Elle me fit mille cajoleries de cette façon. Je la vis monter en carrosse avec Sentinelli, un autre, et un gentilhomme qui étoit au Roi, nommé Leislein. Rien

n'est si bizarre que de voir une reine sans pas une femme. Je m'en allai coucher à Egreville chez madame la duchesse de Vitry, et de là je m'en retournai à Pont, où je fus le temps que j'ai dit.

Apremont arriva à Saint-Fargeau peu de temps après mon retour. Sitôt que l'on me l'eut dit, je lui envoyai dire par un de mes écuyers nommé Darrêts, fils de La Tour, qui alloit souvent chez madame de Fiesque, qu'il sortît à l'instant de Saint-Fargeau, ou qu'autrement je le ferois jeter par les fenêtres. Ce garçon avoit beaucoup de peine à se résoudre à exécuter cet ordre; il s'en défendit tant qu'il put, et cependant il fallut bien le faire. La comtesse de Fiesque étoit dans son lit : elle envoya querir un de mes gens pour savoir ce qu'avoit fait Apremont; si je voulois dire le sujet que j'avois de me plaindre de lui, qu'elle le chasseroit; qu'elle seroit au désespoir d'avoir quelqu'un qui me pût déplaire; que d'en user comme je faisois, elle croyoit avoir quelque sujet de se plaindre de moi. Je lui mandai que je le lui dirois quelque jour; que je ne le pouvois présentement, et que je la priois de ne m'en point parler. Je montai à sa chambre, elle causa avec moi de différentes affaires; à la vérité il y avoit du monde. Elle avoit la mine un peu en colère; elle ne m'en témoigna rien, et ma visite fut courte.

Il me vint de Paris une nouvelle que je n'avois point sue dans le temps qu'elle s'étoit passée, au voyage que j'avois fait à Forges l'été. Il s'étoit rencontré que mademoiselle de Vandy étoit à une portière où l'on met ordinairement ma cassette aux pierreries. Après avoir pris une fois cette place, elle

continua à s'y mettre tous les jours. Madame de Frontenac s'avisa, au retour de Nanteuil, d'en parler à Pont à Maulevrier, qui y vint avec la maréchale d'Estrées, qui étoit alors à Villenox. Lorsque Maulevrier y fut retourné, il conta à M. l'évêque de Laon que cela étoit fort plaisant qu'elle fût juchée sur un coffre comme un coq de bagage, et qu'elle y eût été l'hiver et l'été. Voilà le plaisir que madame de Frontenac donna, sur lequel ils firent deux couplets de chansons fort plaisans, en intention de tourner mademoiselle de Vandy en ridicule; à quoi ils ne parvinrent pas. Quand je sus cette plaisanterie, je m'en fâchai d'abord; puis je jugeai que ce seroit leur faire plaisir que de traiter cela sérieusement. Je les chantai à leur nez: elles en furent embarrassées, et les désavouèrent.

L'accommodement de Son Altesse Royale à la cour, dont ces dames avoient eu tant de joie, ne produisit pas grand effet. Le voyage qu'il fit à La Fère, dans le temps que j'étois à Forges, n'avança ni ses affaires ni celles de toutes les personnes qui étoient bannies, et qui souffroient pour ses intérêts. Le cardinal Mazarin feignit d'avoir la goutte pour n'aller pas au devant de lui, et pour que toute la France vît qu'il l'avoit été voir le premier. J'avois toujours bien jugé que cela arriveroit de cette sorte. Madame de Fiesque me disoit : « Cela ne se peut : je gagerois que « le cardinal ira au devant de Son Altesse Royale. » Et moi je trouvois qu'il avoit raison, et si j'eusse été en sa place j'en aurois fait autant : il lui avoit fait assez de mal pour être bien aise de se faire faire cette manière d'amende honorable. Après que Son

Altesse Royale eut vu le Roi et la Reine, il alla à la chambre de Son Eminence ; lorsqu'il repassa par Paris, il y fut deux ou trois jours seulement, et à son retour de Blois il envoya querir M. le duc de Beaufort, à qui il n'avoit donné nulle part de son voyage. Je pense qu'il ne se rendit pas à l'instant, et qu'il s'excusa sur ce qu'il n'étoit pas utile pour le service de Son Altesse Royale, et que lorsqu'il avoit été question de le servir, il avoit toujours été des premiers. Le fils de La Tour, dont j'ai parlé, étoit un jeune garçon de seize ans, à qui son père avoit désiré que je donnasse la survivance de sa charge : ce que j'avois fait. Il est assez bien fait. Peu après son arrivée à Saint-Fargeau, il s'amusa à causer avec mademoiselle de Pienne, fille de madame de Fiesque, et en étoit devenu amoureux. Un jour il lui avoit écrit un billet, et il l'avoit donné à son frère, qui étoit mon page, pour le lui rendre. Ce petit page le lui voulut donner : elle le refusa ; il en avoit chargé un petit valet de pied qui n'avoit que six ans. Comme il vit que mademoiselle de Pienne ne le voulut pas recevoir, il le jeta sur la table de ma chambre, et lui dit : « Quand il sera là, il faudra bien que vous « le preniez. » On peut juger de l'âge des amans, quand je ne l'aurois pas dit, par leur prudente conduite et par le choix de leurs confidens. Madame de Frontenac et mademoiselle de Bourdeille venoient de dîner : elles entrèrent dans ma chambre, et virent une lettre sur ma table ; elles la prirent et coururent au devant de moi, et me dirent : « Voici un poulet. » Nous le lûmes, il étoit fort d'un enfant ; personne ne douta d'où il partoit. La comtesse de Fiesque,

au lieu d'en être fâchée, n'en fit que rire, et dit : « Qu'ils sont plaisans! Cela ne leur peut nuire, et « leur fera l'esprit. » Comme c'étoit dans le temps que l'on parloit du mariage de sa fille, il me semble que cela ne devoit pas éclater. Je dis à Darrêts : « Si « l'on vous accuse d'avoir écrit ce poulet, et que « l'on vous en parle, niez-le. » Quoi qu'il en soit, l'affaire en demeura là, et fut étouffée par le soin que j'en pris. La comtesse de Fiesque trouva cela fort joli, qu'elle eût été toute propre à le conter à tout le monde. Elle croyoit louer sa fille, et sûrement cela n'eût pas plu à Guerchy qui la recherchoit; depuis ce temps on n'en parla plus. Guerchy rioit le jour de ses noces de voir qu'il m'avoit menée à l'église, et qu'il n'avoit su y demeurer. Cette amitié diminua peu à peu. L'habitude qu'avoit eue Darrêts d'aller chez madame de Fiesque continua : elle lui donnoit des avis (les jeunes gens en ont besoin), et particulièrement sur son habillement et sur sa coiffure. Il avoit les cheveux frisés d'une manière qu'ils ne croissoient point : elle lui conseilla de mettre des coins; il faut un soin bien grand pour les ajuster. Je pense qu'elle lui dit de faire venir son perruquier parler à elle : de sorte qu'un jour, comme elle étoit à table avec moi à Pont, il lui vint dire tout bas : « Vous « ne me gronderez plus de mes coins; le perruquier « est venu, et vous les lui ferez accommoder à « votre fantaisie. » Je ne sais si ce fut ensuite ou un autre jour qu'elle les ajusta devant le monde : ce qui fit rire les spectateurs. Quand on a commencé à parler d'une affaire, quelque petite qu'elle soit, on en fait une grande. Madame de Thianges, qui aime

à rire, et qui n'est pas plus charitable pour les autres qu'on l'est pour elle, s'en divertit, et se mit à faire valoir tout ce qu'elle faisoit. Vantelet, dont j'ai parlé ailleurs, et qui est assez étourdi, étoit fâché contre madame de Fiesque, je ne sais pour quelle raison; il étoit d'humeur à se fâcher souvent pour une bagatelle. Son chagrin le porta à dire: « Si elle me fâche, « je conterai que l'autre jour, au retour de jouer de « la ville, à deux heures après minuit, j'avois en- « voyé mon laquais pour me faire ouvrir la porte. Il « me dit qu'il avoit trouvé que l'on l'ouvroit. Lors- « que j'entrai, je vis un homme qui se cachoit dans « le bâtiment qui n'étoit point achevé; je ne fis pas « semblant de le voir: je montai, et demeurai à la « fenêtre. Je vis passer Darrêts, je lui demandai d'où « il venoit; il me parut assez interdit; il me répon- « dit: Je viens d'écrire. » Comme je sus cela, et que la comtesse de Fiesque se plaignoit de lui, et qu'elle en avoit fait des plaintes à madame de Thianges et à mademoiselle de Vandy, j'envoyai querir Vantelet, et lui défendis de rien dire qui pût déplaire à madame de Fiesque; que c'étoit une femme de qualité que je considérois, et dont le mari étoit mon parent. Il me conta l'histoire que je viens de dire, et me dit qu'il n'en parleroit jamais à personne, et qu'il prioit madame de Thianges et mademoiselle de Vandy de dire à madame de Fiesque qu'elles n'en avoient jamais ouï parler. Je fus fort satisfaite de lui; contre son ordinaire, il en usa très-sagement. Madame de Thianges et mademoiselle de Vandy parlèrent à madame de Fiesque; elle reçut les complimens de Vantelet fort mal, et dit qu'elle lui feroit donner des

coups de bâton. Ce ne sont pas des menaces à faire à un gentilhomme, quand on n'est qu'une demoiselle. Les princes ne se portent à ces menaces qu'en de grandes extrémités; et on n'en fait guère aux gens qui appartiennent à des personnes comme moi, de qui on doit respecter jusqu'au moindre marmiton. Je ne pris nulle connoissance de cette affaire, sur laquelle j'avois voulu que Vantelet l'eût satisfaite : c'étoit la raison, et il le vouloit aussi. Je ne voulois venir à aucun éclaircissement avec elle, crainte de l'éclat où elle se porta. Madame de Sully vint à Saint-Fargeau; elle est son amie, et Vantelet est de sa connoissance. Elle voulut faire un accommodement: madame de Fiesque se déchaîna toujours contre lui; ce qu'elle ne devoit pas faire : il ne faut pas pousser à bout les fous. J'admirois la patience de Vantelet; plus elle s'emportoit, et plus il étoit sage. Elle en écrivit à Paris. Je fus tout étonnée que madame de Brienne me manda qu'elle étoit surprise que je souffrois que l'on eût fait un tel conte de la comtesse de Fiesque; et qu'elle avoit mandé qu'il étoit vrai que Darrêts avoit été ce jour-là tard dans sa chambre à lire des vers, et qu'il y avoit aussi d'autres gens. Ce fut la veille de Noël que je reçus cette lettre; à laquelle je répondis; et je mandai à madame de Brienne que l'on étoit bien plus savant à Paris de ce qui se passoit à Saint-Fargeau, que ceux qui y étoient; que je n'avois point entendu parler de cette histoire, et que je la croyois fausse. La comtesse de Fiesque commença à dire, le jour de Noël, qu'elle vouloit aller à Guerchy voir sa fille : personne ne la dissuada de ce voyage.

Mes affaires avec Son Altesse Royale, qui étoient demeurées, et dont je n'avois point entendu parler depuis Saint-Cloud, vinrent à se manifester. On m'envoya un arrêt du conseil, par lequel le Roi confirmoit la transaction que madame de Guise avoit faite, et qu'elle nous avoit fait signer à Son Altesse Royale et à moi. Je reçus cet arrêt par l'ordinaire; j'en ris un peu : cela me paroissoit traiter notre affaire avec bien du mépris de n'envoyer pas un exprès; je croyois que d'Aubeville auroit pu faire un quatrième voyage pour cela. Comme Son Altesse Royale avoit toujours dit que dès que nos affaires seroient finies il me verroit, je lui écrivis que j'avois reçu un arrêt du conseil qui terminoit nos affaires; que je croyois que Son Altesse Royale auroit agréable de me voir; que sans un rhume que j'avois, je serois partie; que je suivrois de près Colombier, qui étoit porteur de ma lettre.

Au voyage que fit madame de Sully à Saint-Fargeau, elle me dit que la comtesse de Fiesque lui avoit témoigné le déplaisir qu'elle avoit de ne m'être pas agréable; qu'elle lui avoit conseillé de s'en aller chez elle. Je lui fis connoître que j'en serois fort aise; que je connoissois la comtesse de Fiesque prompte; que je me sentois fort mal satisfaite d'elle; qu'il étoit bon que cela se fît sans éclaircissement, afin de ne nous pas brouiller pour jamais. De sorte que, sur les discours qu'elle continuoit de tenir tous les jours de son voyage de Guerchy, et de l'impatience qu'elle avoit d'y aller, j'écrivis à madame de Sully; je lui mandai ce qu'elle disoit, et qu'il me sembloit que c'étoit une fort belle occasion pour nous séparer; qu'elle ne me diroit adieu que pour aller à Guerchy,

et qu'elle ne reviendroit plus. Quelque menace que madame de Fiesque fît, je craignois qu'elle ne vînt point à l'exécution. Frontenac, qui étoit à Saint-Fargeau, partit pour s'en aller chez lui; sa femme, ce jour-là, ne descendit point de sa chambre : elle feignit d'être malade; je l'allai voir : elle me parut avoir un grand étouffement. Le lendemain, qui étoit le dernier jour de l'année 1656, elle vint à la messe, et de mes gens remarquèrent qu'elle avoit toujours pleuré. Madame de Thianges me le dit : cela me donna quelque espérance du départ de madame de Fiesque. La crainte que j'avois qu'elle ne pût prendre une telle résolution la diminuoit pourtant; je ne savois à quoi attribuer les pleurs de madame de Frontenac, qui n'est pas d'un naturel fort tendre; elle pouvoit être sensible à cette séparation : c'est un préjugé terrible pour elle que la liaison que je reconnoissois que ces deux femmes avoient ensemble, et l'aversion que je témoignois pour elles en toutes rencontres, et cela avec assez de fondement.

[1657] Le premier jour de l'an, la comtesse de Fiesque entra dans ma chambre avec un habit magnifique, poudrée et ajustée au dernier point; elle disoit : « J'ai un grand dessein. » Je ne lui demandai point ce que c'étoit. Le soir j'étois dans mon cabinet, où je faisois écrire des vers et des chansons dans un livre; j'allai querir madame de Fiesque pour me dire celles qu'elle savoit; je heurtai à la porte de la chambre de madame de Frontenac; on fut quelque temps à m'ouvrir, et après on s'excusa sur ce qu'elle avoit pris un remède. Madame de Fiesque vint avec moi, puis elle sortit et revint.

Elle avoit les yeux égarés beaucoup plus qu'à son ordinaire. Mademoiselle de Vandy, qui la regardoit, lui dit : « Je ne sais ce que vous avez aujour-« d'hui, vous n'êtes pas comme les autres jours. » Elle alloit et venoit. Il y avoit dans ma chambre madame de Thianges, mademoiselle de Vandy, et Segrais (1) qui écrivoit avec un conseiller de Dombes; tout d'un coup elle entra d'une furie terrible, et avec un air évaporé elle me dit : « Je viens de recevoir « des nouvelles de Paris qui m'obligent d'y aller pour « mes affaires, et en même temps on m'en envoie la « permission; dont j'ai la plus grande joie du monde: « je suis ravie de vous quitter. » Je lui répondis : « Je suis ravie que vous ayez cette liberté, c'est un « bon signe pour M. le comte de Fiesque; et comme « je l'aime et l'estime fort, je lui souhaite toutes « sortes d'avantages. » Elle me répondit : « Il y a « long-temps que je souhaite sortir d'ici; je ne savois « où aller, sans cela je n'y serois pas demeurée; je « me déplais fort auprès de vous, et ne trouve pas « que vous m'ayez traitée comme je méritois. » Je lui dis : « Quand vous avez désiré de venir céans, je « vous ai fort bien reçue. » Elle reprit : « Cela eût « été fort ridicule que vous ne m'y eussiez pas bien « reçue; je vous ai fait l'honneur de venir ici. — Et « moi, lui dis-je, je vous en ai fait beaucoup de vous « y recevoir et de vous y garder, vu la conduite que « vous avez tenue envers moi : on ne vivroit pas chez

(1) *Segrais* : Jean Regnault de Segrais, né à Caen en 1624. Il avoit été placé près de Mademoiselle par la comtesse de Fiesque. Il acquit une grande réputation par des églogues et une traduction des Géorgiques et de l'Enéide. Il mourut en 1701, à soixante-seize ans.

« une simple dame comme vous avez fait ici, qu'elle « ne vous eût priée de vous en aller chez vous; la « considération de M. de Fiesque m'a fait tout souf- « frir. » Elle me dit : « Vous m'accusez d'avoir été « dans les intérêts de Monsieur contre vous; il est « vrai : je vous ai fait tout du pis que j'ai pu, et le « ferois encore si j'étois à recommencer. Je trouve « que Monsieur vous a trop bien traitée; et s'il m'a- « voit crue, il vous auroit fait pis. Monsieur, qui est « l'homme du monde le plus décrédité, ne sauroit « plus se racréditer s'il ne vous maltraite; c'est moi « qui suis cause qu'on vous a ôté Préfontaine et Nau : « j'ai dit tout ce que j'ai pu contre eux, et il me suffit « que vous aimiez les gens pour me les faire haïr. Je « ferai plus : je manderai à Monsieur qu'il est hon- « teux que des gens qui lui déplaisent soient sur le « pavé de Paris, afin qu'il les fasse chasser; et il n'y « a rien qui se puisse faire contre vous que je ne « fasse, et je serois fort fâchée si vous ne vous plai- « gniez pas de moi : je ferai des manifestes qui cour- « ront par tout le monde contre vous. » Je lui répliquai avec beaucoup de douceur : « Si vous me « déclarez la guerre, vous n'y aurez aucun avantage; « tout ce qu'il y a de princes dans l'Europe me sont « si proches, qu'ils n'abandonneront pas mes intérêts « pour les vôtres. » Elle parla une heure entière de cette force, et dit toutes les extravagances qui se peuvent imaginer : à quoi je répondis simplement ce que j'ai dit. A la fin j'eus peur que la longueur de ses impertinens discours ne lassât ma patience; je lui dis : « Avez-vous tout dit? Ce n'est pas pour vous « répondre que je vous le demande : j'ai ouï dire qu'à

« de certaines gens il faut les laisser parler; c'est « pour vous envoyer coucher. » Elle me dit : « J'aurai « l'honneur demain de prendre congé de vous; je « ne partirai qu'après midi. »

J'avoue que l'effort que j'avois fait sur moi de m'empêcher de parler me fit un peu de mal, et que j'étouffois : tout ce qui étoit dans mon cabinet étoit extrêmement étonné. J'avois envoyé un de mes gens au devant de Colombier, qui devoit revenir de Blois, pour lui dire que si Son Altesse Royale trouvoit bon que j'y allasse, il ne m'en dît rien lorsqu'il arriveroit, de peur que cela ne fît changer le dessein que la comtesse de Fiesque avoit d'aller à Guerchy. Cet homme revint sur ses pas me dire qu'il avoit rencontré Frontenac à cinq lieues de Saint-Fargeau, qui avoit le manteau sur le nez; qu'il avoit passé à toute bride, et mis le pistolet à la main pour se faire moins connoître; qu'il avoit jugé m'en devoir avertir tout aussitôt. Je jugeai à ce récit que c'étoit lui qui étoit dans la chambre de sa femme lorsqu'on m'avoit fait attendre, et qu'il vouloit se cacher. Sa femme vint coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé; je lui dis : « Que dites-vous de l'extravagance de votre « amie la comtesse de Fiesque? » Elle me répondit qu'elle étoit fort fâchée qu'elle m'eût déplu. Je lui demandai si elle n'avoit point de nouvelles de son mari; que l'on m'avoit dit qu'il étoit venu : elle m'assura que non. Elle pleura toute la nuit, et se leva fort matin. Quand je m'éveillai, l'on me dit qu'elle étoit levée il y avoit long-temps.

Comme je me coiffois, Frontenac entra dans ma chambre comme un homme condamné à mort. Jamais

je n'ai rien vu de si affligé, et cependant il faisoit le résolu. Il me dit qu'il avoit appris de madame de Sully le dessein qu'avoit la comtesse de Fiesque de s'en aller; qu'il en avoit été fort surpris; que madame de Sully l'avoit envoyé pour l'empêcher de faire ce qu'elle avoit fait; que par malheur il étoit venu trop tard; qu'il s'étoit perdu la nuit dans les bois, et qu'il n'étoit arrivé qu'à cinq heures du matin. Je savois qu'il mentoit; outre ce que j'appris de l'heure que l'on l'avoit trouvé en chemin, on l'avoit vu arriver à dix heures du soir un manteau sur le nez dans le château, et en sortir à deux heures après minuit. Il fit la meilleure mine qu'il put : on ne laissoit pas de connoître sa douleur par son visage. Madame de Frontenac ne descendit point dans ma chambre, et dîna avec madame de Fiesque. Après dîner elle envoya prier mademoiselle de Vandy de l'aller voir, et elle lui dit de me demander si j'aurois pour agréable qu'elle vînt prendre congé de moi. J'hésitai à lui donner cette permission; je craignois qu'elle ne me dît autant de sottises qu'elle m'en avoit dit le soir, et ne me fiois pas à ma patience : je ne voulois pas m'exposer. Mademoiselle de Vandy m'assura qu'elle seroit sage; je lui permis de me voir. Elle l'alla querir; M. de Courtenai s'y trouva; elle me dit : « J'avois « oublié de dire à Votre Altesse Royale que je ne me « serois jamais résolue à la quitter, si madame de Sully « ne m'avoit écrit que vous lui aviez mandé de me le « conseiller; et ce conseil m'a paru un ordre de votre « part. » Je lui dis que je ne l'avois point écrit à madame de Sully; qu'elle pouvoit montrer ma lettre; qu'il falloit que Frontenac ou elle ne dît pas vrai,

parce que Frontenac m'avoit dit qu'il n'étoit arrivé qu'à cinq heures du matin, et qu'elle m'avoit parlé à minuit. Elle fut un peu embarrassée; elle me baisa ma robe, et elle me dit qu'elle me supplioit très-humblement de croire qu'elle ne manqueroit jamais au respect qu'elle me devoit, quelque traitement que je lui fisse. Je lui répondis qu'elle feroit son devoir, et que la considération que j'aurois pour elle seroit à cause de son mari, pour lequel j'en avois beaucoup. Nous nous séparâmes ainsi. Tout le monde étoit effarouché dans ma maison : ceux qui étoient dans ses intérêts ne savoient où ils en étoient, et croyoient avoir perdu leur protection; les autres ne savoient que dire : ceux qui étoient dans ma confiance n'étoient pas fâchés de ce départ. Je laissai madame de Frontenac et son mari pleurer ensemble, et je passai ma journée à écrire à Paris cette aventure. J'écrivis à tous les proches de la comtesse de Fiesque, à son mari, à madame de Bréauté sa belle-sœur, à messieurs de Beuvron ses oncles, et au marquis de Pienne son beau-frère, comme à des gens que je considérois. Ils reçurent tous fort bien mes civilités, qui à la vérité étoient grandes : je me pouvois passer d'en user de cette sorte; j'étois bien aise de les mettre tous de mon côté. Cela réussit comme je l'avois espéré; ils blâmèrent fort la comtesse de Fiesque.

Colombier revint le soir même; il me dit que Monsieur et Madame ne l'avoient pas voulu voir, et que Beloy lui avoit dit que Son Altesse Royale étoit résolue de pousser son affaire contre le duc de Richelieu pour Champigny, et que lorsque cela seroit fini elle me verroit; que pour lui, il étoit mon très-humble

serviteur, et me serviroit en tout ce qui lui seroit possible. Frontenac ne fut qu'un jour ou deux à Saint-Fargeau, puis il s'en alla à Blois. Madame de Frontenac ne pouvoit se consoler de la perte de son camarade. J'ai dit ci-devant pourquoi elles s'appeloient ainsi. Toute sa consolation étoit de lui écrire et d'en avoir des nouvelles. Elle fut huit ou dix jours à Guerchy; elle n'avoit pas encore permission d'aller à Paris; l'abbé Fouquet la lui fit avoir, et sa connoissance avec lui fut faite par de Vardes. Un jour madame de Frontenac dit à mademoiselle de Vandy : « J'ai eu des « nouvelles de mon camarade; elle me prie de vous « faire ses complimens. » Je m'approchai; elle continua de parler d'elle, et dit : « Quantité de gens sont « venus au devant d'elle à Fontainebleau; c'est de là « d'où elle m'écrit : elle me mande qu'elle n'eût pas « cru trouver tant d'amis comme elle a fait dans cette « rencontre. » Je ne dis mot; je trouvai madame de Frontenac fort sotte, comme en effet elle l'étoit : il semble que son intention étoit de me faire connoître que sa camarade avoit plus d'amis que moi. Madame de Thianges remarquoit fort bien ce que disoit madame de Frontenac mal à propos; elle ne manquoit pas de me le dire. J'étois aussi alerte qu'elle; elle nous faisoit rire, mademoiselle de Vandy et moi, fort souvent; quelquefois mademoiselle de Vandy et elle avoient des démêlés, parce que Vandy vouloit qu'elle fût fort prudente, à cause qu'elle étoit nièce du comte de Maure, et elle ne la vouloit point être. Elle menoit à Saint-Fargeau la plus plaisante vie du monde; elle ne se levoit que lorsque l'on lui disoit que j'avois demandé ma viande. Elle venoit dîner déshabillée, et

souvent échevelée ; elle me disoit : « Je ne me soucie « pas que les personnes qui viennent voir Mademoi- « selle me voient ainsi ; les honnêtes gens attribue- « ront cette familiarité à faveur, les sots me prendront « pour une folle : dont je ne me soucie guère. » Elle arrivoit assez de manière à cela ; il falloit l'envoyer querir vingt fois pour manger, et tout ce qu'il y avoit de pages et de valets de pied dans le logis venoient après elle, et quelquefois trois ou quatre pages lui portoient la robe : elle rioit de tout cela. Elle aime extrêmement à veiller les soirs ; après que j'étois couchée (qui n'étoit pas de bonne heure), elle me faisoit quelquefois veiller jusqu'à deux heures à l'écouter ; elle s'en alloit dans sa chambre, et se mettoit à jouer à de petits jeux avec ses femmes, mes pages et mes valets de chambre, jusqu'à quatre ou cinq heures du matin ; et quelquefois elle faisoit de petits repas, et nous contoit cela le matin comme les plus belles actions du monde. A cela, mademoiselle de Vandy faisoit une mine prude qui me faisoit rire.

Quelques jours après l'arrivée de madame de Fiesque à Paris, elle écrivit une lettre à mademoiselle de Vandy, où il y avoit force nouvelles. Elle lui mandoit qu'elle étoit accablée de monde, et qu'elle n'avoit jamais eu tant d'amis, à la tête desquels l'abbé Fouquet étoit : comme si elle m'eût menacée de lui. Elle parloit de moi d'une manière qui n'étoit pas aussi respectueuse qu'elle le devoit, et aussi en façon qu'on ne devoit pas trop s'en soucier. Mademoiselle de Vandy lui fit réponse comme il le falloit ; je fis la lettre, elle l'écrivit : elle connoissoit mon style, elle pouvoit aisément juger que je l'avois faite ; aussi elle n'y man-

qua pas. Elle y répliqua d'une manière que Le Herse, et tout ce qu'il y a de plus célèbres fous dans le siècle passé, n'eussent pas écrit autrement. D'abord elle disoit qu'elle avoit connu mon style, et que c'étoit à moi qu'elle répondoit; et à moins qu'elle ne l'eût dit, personne ne l'eût cru. Elle menaçoit que jamais je n'irois à Paris : il faudroit être aussi folle qu'elle pour s'en souvenir. Cette lettre étoit si mal faite et si peu plaisante (la folie ne l'est point), que je ne l'ai pas voulu mettre ici : elle disoit cent injures à mademoiselle de Vandy. Le jour que cette ridicule missive arriva, Vandy étoit à Saint-Fargeau, qui m'étoit venu voir. Comme j'eus lu mes lettres, je demandai à mademoiselle de Vandy : « Que vous « mande-t-on? » Je la trouvai fort effarouchée; elle me mena dans mon cabinet, et me montra sa lettre, parce que je l'avois surprise : sans cela, je ne l'aurois pas pu voir. Mademoiselle de Vandy auroit eu peur de rendre de mauvais offices à quelqu'un : elle est bonne et prudente, quoique ces gens-là ne l'obligeassent point à les ménager. Après que j'eus vu cette lettre, mademoiselle de Vandy me pria de ne la pas montrer à son frère, de peur qu'il ne se fâchât de ce qu'elle disoit contre elle, parce que c'est un homme assez emporté. Je lui dis qu'il falloit lui en parler : je lui montrai la lettre, qu'il trouva fort terrible; et il dit à sa sœur : « Vous n'en devez pas rire; bien « que je vous estime heureuse d'être traitée comme « Mademoiselle, voilà la première et la dernière fois « que vous irez de pair avec elle. » J'étois dans une colère terrible, et telle qu'il me fallut sortir de table, d'un mal de cœur qui me prit. Madame de Frontenac,

qui avoit reçu une copie de la lettre, rioit sous cape, et étoit ravie de ce que j'étois fâchée. J'écrivis à Blois pour en faire des plaintes à Son Altesse Royale; j'écrivis à M. de Guise, et le priai d'aller dire à la comtesse de Fiesque que si je n'étois plus sage qu'elle, je lui ferois faire un affront; que la considération de son mari me faisoit lui pardonner pour cette fois; que si elle nommoit jamais mon nom, il n'y auroit point de quartier. Je ne me couchai qu'à deux heures après minuit. Après que je me fus couchée, je me souvins que j'avois oublié à dire encore quelques circonstances à celui que j'envoyois à Paris. Je songeois : Si je le fais venir, madame de Frontenac, qui est couchée dans ma chambre, entendra ce que je lui dirai. Je me levai; il faisoit un froid enragé, et il n'y avoit plus de feu dans ma chambre. Je m'étonne que je ne m'enrhumai.

Un jour ou deux après, il arriva une grande affaire : le chevalier de Charny donna à souper dans sa chambre à Vandy, et aux chevaliers de Béthune et de Brigueuil. Je pense que Frontenac, qui étoit arrivé ce jour-là, y étoit; et Mondevergue, qui est à M. le cardinal, qui m'étoit venu voir comme il passoit; et des gentilshommes à moi. C'étoit le jour de carême prenant. Après que j'eus soupé, je dis à madame de Thianges : « Allons les voir souper. » Lorsque j'entrai, ils se mirent à boire à ma santé, et à celle de tous mes fidèles serviteurs; ils dirent qu'il falloit noyer les traîtres. Madame de Thianges dit au chevalier de Béthune : « Il faut boire du vin tout pur. » Il lui répondit : « Je ferai effort pour l'amour de « Mademoiselle. » C'est un garçon fort sobre. Comme

on lui apporta le verre, madame de Thianges le lui cassa sur le nez avec son busque, et il eut tous ses cheveux pleins de vin : ce qui le fâcha fort, parce qu'il étoit très-propre. Il pensa s'emporter : la civilité que l'on doit aux dames le retint ; de crainte qu'elle continuât, je m'en allai. Ils descendirent aussitôt à ma chambre ; madame de Thianges se mit à jouer à de petits jeux. Je n'avois pas vu Mondevergue depuis la guerre : je m'en allai me promener dans la galerie avec lui, et je laissai tout le monde dans ma chambre pour jouer avec madame de Thianges. Dans le jeu, la conversation s'échauffa ; le chevalier de Béthune et madame de Thianges se prirent de paroles. Elle est prompte ; sa colère la fit emporter et pleurer. Je fus tout étonnée qu'elle me vînt interrompre, et me dire devant Mondevergue, tout éplorée, qu'elle me venoit demander justice de l'insolent procédé du chevalier de Béthune ; et que si je ne la lui faisois pas, il falloit que tous ses proches se coupassent la gorge avec lui. Je fus fort surprise : le chevalier de Béthune est un garçon fort sage, et son défaut est d'être trop gracieux envers les dames. Je lui dis qu'elle s'allât reposer, qu'elle ne pleurât point, et que j'y donnerois ordre. Au même moment on me vint dire que le chevalier de Brigueuil avoit eu parole avec celui de Béthune sur ce qui se venoit de passer. Je les envoyai querir ; je priai de Vandy de les accommoder : ce qui fut promptement fait. J'envoyai à la chambre de madame de Thianges : elle étoit dans un déchaînement horrible contre le chevalier de Béthune. Toutes les allées et venues que ce désordre causa durèrent tant, qu'au sortir

de la chambre de madame de Thianges, où je menai le chevalier de Béthune lui demander pardon, je fis dire la messe et pris des cendres. Sa belle humeur revint, et elle nous dit qu'elle sacrifioit à Dieu son ressentiment, et que c'étoit ce qui l'obligeoit à pardonner. Elle nous dit des merveilles sur la dévotion, elle en eut un accès admirable : j'appelle ce bon mouvement ainsi, parce qu'il ne dura pas davantage. Je priai Mondevergue, qui s'en alloit à Paris, de conter cette difficulté à M. de Béthune, parce que je savois qu'il en seroit inquiet ; il craignoit que son fils n'eût fait quelque action mal à propos. Et comme M. et madame de Maure sont fort de ses amis, il auroit été fâché qu'il eût manqué envers une personne qui leur est si proche.

Je fus sept ou huit jours sans avoir réponse de M. de Guise : ce qui me donnoit beaucoup d'inquiétude. Pendant ce temps-là madame de Fiesque écrivit à madame de Frontenac, et lui manda que M. de Guise faisoit le malade, parce qu'il n'osoit l'aller voir. Madame de Frontenac étoit ravie de parler de madame de Fiesque, qu'elle admiroit en tout ce qu'elle faisoit et disoit ; et par dessus cela elle étoit bien aise de tenir des discours qui pussent me déplaire, et elle faisoit part volontiers des nouvelles qu'elle recevoit. Madame de Fiesque écrivit à Segrais qu'elle avoit fait donner une charge de lieutenant de la vénerie de Son Altesse Royale à Apremont pour le mettre à couvert de mes menaces, pour que je susse que j'aurois toujours les mains liées à l'égard d'elle ou des siens, par Son Altesse Royale. Celui que j'avois envoyé à M. de Guise revint. M. de Guise me fit de grandes

excuses d'avoir différé à exécuter ses ordres. Il étoit malade, et en effet sa maladie n'étoit point feinte : il avoit des clous ; que dès qu'il avoit été guéri, il avoit été chercher madame de Fiesque, qui s'étoit fait céler ; qu'il y étoit retourné une seconde fois, et s'étoit fait encore céler ; qu'il n'avoit pas laissé de monter ; qu'il l'avoit trouvée dans son lit, et lui avoit dit ce que je lui avois ordonné ; qu'elle lui avoit répondu que son intention ne seroit ni n'avoit jamais été de me déplaire ; qu'il faudroit être folle pour cela, et qu'elle lui juroit que de sa vie elle ne nommeroit mon nom, puisque je lui défendois ; que si elle en usoit autrement, elle convenoit qu'elle mériteroit d'être châtiée. Ensuite M. de Guise me faisoit mille belles protestations, dont je fus contente.

Je disois à madame de Frontenac : « J'avois été « bien honteuse de savoir que la comtesse de Fies- « que reçoit le monde depuis le matin jusqu'au soir « sans avoir égard à l'état de la fortune de son mari, « et sans songer à ce qu'elle devoit faire, vous qui « nous prôniez sans cesse sa retraite et la manière « dont elle vivoit. » Elle répondit : « Les personnes « aussi aimées et aussi considérées qu'elle est ne « sauroient se dispenser de voir leurs amis. » Elle étoit si sotte, qu'elle croyoit que l'on louoit madame de Fiesque. Aussitôt après le retour de Frontenac, on ne parla que de leur voyage à Paris ; comme je vis que ce bruit étoit public, je lui demandai quand elle partoit ; elle me dit : « Lundi, » sans y ajouter si je lui permettois. Il est bien vrai qu'un an devant, Frontenac parlant du procès que lui et sa femme avoient avec leur belle-mère, me dit : « Votre Altesse Royale

« permettra bien à ma femme, lorsqu'il sera prêt « d'être jugé, d'aller à Paris. » Je lui dis qu'oui : cela n'empêchoit pas qu'il ne m'en dût reparler. Le dimanche au soir, elle me demanda si je n'avois rien à lui commander ; je la chargeai de me faire faire quelques jupes, et lui donnai quelques commissions de cette sorte : elle me salua, et nous n'en dîmes pas davantage. Pendant que son mari étoit à Saint-Fargeau, il tenoit table, et beaucoup de mes gens alloient manger avec lui ; il affectoit d'avoir une cour ; il en usoit comme si on lui eût dû de grands devoirs. Toutes les conversations étoient toujours sur mes affaires avec Son Altesse Royale ; à louer sa conduite envers moi, et blâmer la mienne ; à dire du mal de Préfontaine, et tout ce qu'il savoit qui me pouvoit déplaire, et tâcher de révolter tous mes gens contre moi. Il trouvoit que je faisois la plus méchante chère du monde, et disoit qu'il étoit honteux que je vécusse si mesquinement, parce que j'avois congédié le contrôleur qu'il m'avoit donné. Sa femme disoit : « On ne « peut plus manger avec Mademoiselle ; toute la viande « que l'on y sert sent le relan, et elle a de si mauvais « officiers que l'on ne peut pas vivre ; » à cause que je ne mangeois pas de ragoûts. D'ordinaire les tables des personnes de ma qualité ne sont pas servies comme celles des bourgeois ; et comme elle en avoit le goût, tout ce qui ne l'étoit pas lui déplaisoit. Frontenac louoit tout ce qui étoit à lui ; il ne venoit point de souper ou de dîner, qu'il ne parlât de quelque ragoût ou de quelque confiture nouvelle qu'on lui avoit servie ; et il attribuoit cela à la bonté des officiers : même la viande qu'il mangeoit, selon son dire, avoit

un autre goût sur sa table que sur celle des autres. Pour sa vaisselle d'argent, elle étoit du bon ouvrier, et ses habits d'invention particulière; dès qu'il lui en étoit venu quelques-uns, il les étaloit comme font les enfans. Un jour il m'en apporta voir deux ou trois, et, ne les pouvant tenir, il les mit sur ma toilette. J'étois pour lors à Chambord. Son Altesse Royale entra dans ce temps-là dans ma chambre; je pense qu'il trouva cela assez plaisant de voir des chausses et des pourpoints sur ma toilette. Préfontaine et moi nous en rîmes fort. Tous ceux qui venoient à Saint-Fargeau, il les menoit voir son écurie : et pour bien faire sa cour auprès de lui, il falloit admirer des chevaux très-médiocres qu'il avoit; enfin il est comme cela sur tout. Il fit un fort plaisant tour à Chambord, au même voyage auquel il mit des habits sur ma toilette. Il y avoit un cabinet où l'on avoit mis un lit pour coucher madame de Fiesque et sa femme : il fallut en faire tendre un dans ma chambre pour madame de Fiesque, parce qu'il vouloit coucher avec sa femme. Rien n'étoit si ridicule. Ce cabinet tenoit à ma chambre, et la porte qui étoit entre deux ne fermoit pas tout-à-fait : le monde trouva fort à redire à cela. La comtesse de Fiesque alloit les matins s'habiller dans ce cabinet, et ils s'y habilloient tous ensemble. A Blois il fit encore pis; il coucha avec sa femme, quoique mademoiselle de Pienne fût dans la même chambre, et deux de mes femmes : ce qu'il ne continua pas. On lui donna une chambre. Si un autre eût fait une telle sottise, Son Altesse Royale auroit crié. Goulas et madame de Raré alloient au devant, et tournoient tout cela en plaisanterie.

De Vandy partit de Saint-Fargeau, et s'en retourna à Troyes, où il commandoit les troupes qui étoient en quartier d'hiver dans la généralité. Il y resta peu, et s'en alla à Paris, où il se plaignit de la méchante plaisanterie qu'on avoit faite de sa sœur, et entre autres d'un proverbe qui dit : « Nécessité n'a point de loi. » On sait bien que la plupart des filles de qualité qui ne sont pas héritières n'ont pas beaucoup de bien ; et il n'est pas honteux d'en recevoir d'une personne de ma qualité. On lui dit que ce n'étoit pas madame de Fiesque qui s'en étoit avisée : que c'étoit un homme qui avoit trouvé ce bon mot. Aussitôt le voilà en quête, et il disoit : « S'il est d'épée, je me battrai « contre lui ; s'il n'en est pas, je lui donnerai sur les « oreilles. » Quelqu'un dit que c'étoit l'abbé de Bellebat qui avoit proposé ce proverbe à madame de Fiesque : voilà de Vandy en campagne. Madame de Choisy le sut, qui est sœur de cet abbé ; elle fut en inquiétude. Elle envoya chercher le comte de Maure, lequel alla voir de Vandy avec le marquis d'Humières, pour désavouer l'affaire de la part de l'abbé. Ainsi tout fut pacifié.

Lorsque madame de Frontenac fut arrivée à Paris, elle ne fut pas contente de la mauvaise conduite qu'elle avoit tenue à mon égard ; elle voulut encore l'empirer, si cela se pouvoit. Elle alla descendre chez madame de Fiesque, et y logea. Quelqu'un lui dit que j'y trouverois à redire ; elle répondit que je ne le lui avois pas défendu. Il y a certaines circonstances que l'on se défend soi-même quand on a le sens commun. Elle m'entendoit dire, depuis le matin jusqu'au soir, que madame de Fiesque étoit la personne du monde que

je haïssois le plus et méprisois de même; que je ne la verrois jamais; et quand j'envoyois des valets de pied à Paris, je leur défendois d'aller chez elle, ni de parler à pas un de ses gens : c'étoit assez lui apprendre sa leçon. Il y a des observations générales dont personne ne doit être exempt. Je lui faisois connoître par là mon intention pour qu'elle n'en doutât point. Je pense que le vacarme que fit Vandy ne leur plut point; et comme elles étoient bien aises d'avoir toujours quelque nouveauté à mander à Blois, elles y écrivirent que Vandy m'avoit offert d'enlever Goulas, et que madame de Frontenac l'avoit ouï : ce qui étoit faux. Vandy me dit seulement un jour à Saint-Fargeau, comme je lui demandois qui étoit un gentilhomme qui étoit avec lui, et qui avoit un collet de buffle et une mine brave, il me répondit : « C'est un « capitaine de carabins. J'ai vingt officiers de cette « taille, les plus braves gens du monde, que je vous « offre; ils feront passer mal le temps à qui il vous « plaira. » Ce sont de ces offres qui ne regardent personne. Ce bruit ne plut pas à Blois. Goulas est fort aisé à alarmer. Lorsque Préfontaine s'en alla, Saint-Germain lui avoit écrit pour lui demander si je n'avois pas besoin de son service. Ce sont encore de ces offres qui se font. Je trouvai sa lettre sur la table de Préfontaine, qui ne l'avoit pas ouverte; je la lus, et lui dis de mander à Saint-Germain de venir. On le sut à Blois, et Goulas montra une lettre à Son Altesse Royale par laquelle on lui donnoit avis que j'avois mandé Saint-Germain pour le poignarder. Ceux qui m'accuseront d'une telle violence me connoîtront bien mal. Je suis capable de menacer dans la colère, et

de ne rien exécuter dans le sang-froid : je suis ennemie de toutes les méchantes actions. Je pense que cet avis pouvoit bien venir du même lieu.

Il se passa une plaisante affaire à Orléans, au voyage que Son Altesse Royale y fit en 1657. Vilandry, duquel je crois avoir parlé, fit courir le bruit que comme j'étois mal satisfaite de lui, je voulois que d'Escars le fît appeler. On dit cette nouvelle à Son Altesse Royale, et que pour l'éviter il falloit qu'il lui demandât sa parole lorsqu'il s'en iroit à Paris. Saumery, qui est à Son Altesse Royale, se mit à rire, et dit à Monsieur : « Votre Altesse Royale ne doit rien craindre; le « comte d'Escars n'a rien à démêler avec Vilan- « dry : il ne l'attaquera pas, si ce n'est pour l'amour « de Mademoiselle qu'il lui en veuille; il com- « mencera par lui donner des coups de bâton, et « ensuite se battra. » Toute la compagnie demeura surprise.

Madame de Frontenac me fit l'honneur de m'écrire pour me rendre compte des commissions que je lui avois données; je lui répondis là-dessus précisément : et quand mes lettres étoient plus longues, elles étoient pleines de picoteries, et pour elle, et pour la comtesse de Fiesque. Saumery, qui est ami particulier du comte de Béthune, lui écrivit que Madame lui avoit dit que puisque je n'en usois pas autrement, elle étoit d'avis que Son Altesse Royale en usât d'une autre manière qu'elle n'avoit fait jusqu'alors; qu'après avoir tenté les voies de douceur sans pouvoir réussir, il en falloit prendre d'autres. Je mandai au comte de Béthune comme Son Altesse Royale avoit refusé de voir Colombier. Tout le monde le trouva

fort étrange à Paris ; et sur ce que l'on le sut à Blois, Beloy écrivit cette lettre au comte de Béthune :

Lettre de M. de Beloy, capitaine des gardes de Son Altesse Royale, à M. le comte de Béthune.

« De Blois, le 11 janvier 1657.

« Je me crois obligé de vous dire que Son Altesse Royale m'envoya hier querir, et me commanda de vous mander qu'il avoit été fort surpris de ce qu'on lui avoit mandé que vous aviez été chez le Roi et chez Son Eminence publier qu'il n'avoit pas voulu voir M. Du Colombier, ni recevoir la lettre de Mademoiselle ; que Son Altesse Royale avoit beaucoup de dureté de ne vouloir pas permettre à Mademoiselle de venir auprès de lui, puisqu'elle se met à son devoir. Son Altesse Royale ne demeure pas d'accord que Mademoiselle se soit mise à son devoir, puisqu'elle n'a rien exécuté des articles dont on étoit convenu à Orléans. De plus, il a toujours dit qu'il ne la verroit point que toutes les affaires ne fussent terminées : ce qui n'étoit pas fait ; et de plus, Son Altesse Royale dit que vous et M. de Beaufort vous étiez mêlés de leurs affaires ; que Mademoiselle pourroit bien employer l'un et l'autre pour ménager ce qu'elle avoit à désirer de lui ; et très-assurément, si vous fussiez venu ici, les affaires se seroient passées autrement. Monsieur a cru que Mademoiselle devoit employer une personne de plus grand prix que M. Du Colombier pour ce sujet. Ce n'est pas qu'il n'estime M. Du Colombier, qui est gentilhomme de condition ; il a ses

raisons : et M. de Mascrany dit à M. Du Colombier qu'assurément, monsieur, si vous fussiez venu, Son Altesse Royale en auroit usé d'une autre manière; et il est vrai que Son Altesse Royale le lui avoit dit : je ne sais si on vous l'aura mandé de Saint-Fargeau. Son Altesse Royale m'a aussi commandé de vous mander qu'il retire sa parole sur le sujet de Préfontaine et Nau, et qu'il ne peut plus souffrir leur insolence; et véritablement il est plus emporté contre eux que jamais. Faites-moi l'honneur de me continuer vos bonnes grâces, et de croire que je serai toute ma vie avec respect, etc. »

Colombier m'avoit bien dit que Mascrany lui avoit demandé pourquoi je n'avois pas envoyé le comte de Béthune. Il me sembloit que cela n'étoit pas nécessaire; et d'envoyer querir à chaque moment le comte de Béthune qui étoit à Paris ou à Selle, cela étoit un embarras. Pour l'emportement où étoit Son Altesse Royale, je ne pouvois l'attribuer qu'à quelques mauvais offices que madame de Fiesque avoit rendus à Préfontaine et à Nau, ainsi qu'elle me l'avoit promis au départ de Saint-Fargeau. Cet emportement alla à leur faire envoyer des lettres de cachet pour faire aller Préfontaine à Arras, et Nau à Perpignan. Comme ils en furent avertis, ils s'absentèrent et ne reçurent pas les ordres.

J'appris avec beaucoup de satisfaction que quantité de personnes leur avoient offert des retraites. Cela ne m'étonna pas pour Préfontaine : en ma considération il a beaucoup d'amis, et son frère en avoit aussi beaucoup. Pour Nau, il connoissoit peu de monde; ainsi

tout étoit pour moi. Le maréchal de Montdejeu m'écrivit pour m'offrir de les recevoir à Arras, et me manda que quand on lui enverroit des ordres du Roi sur ce sujet, il les croiroit de Son Altesse Royale, et qu'ils seroient dans Arras avec toute la sûreté possible. Le comte de Grandpré m'écrivit pour m'offrir Mouson : je connus en cette occasion que j'avois beaucoup d'amis, entre lesquels je me suis plutôt souvenue de ceux-là que d'autres. J'étois assez d'avis que Préfontaine allât à Arras : son frère y étoit abbé de Saint-Eloi, qui est un bénéfice assez considérable. Nau étoit résolu à ne bouger de quelque cave ou de quelque grenier à Paris. Quelques personnes me proposèrent que Préfontaine allât voyager en Italie; je trouvai cela fort à propos. Je le lui fis dire : il craignit que s'il sortoit une fois du royaume, il n'y pût plus rentrer. J'avois fort envie qu'il fît ce voyage, parce que je croyois que cela faciliteroit son retour auprès de moi. Assurément cela auroit ôté l'occasion à ceux qui lui en vouloient de lui rendre de mauvais offices auprès de Monsieur, qui de lui-même n'avoit point d'aigreur contre lui. On ne peut éviter sa destinée.

Monsieur obtint une requête civile, contre l'avis de Goulas, sur l'arrêt que j'avois obtenu le 26 août 1654 : cela me parut un moyen de voir finir mes malheurs. J'étois aussi dans l'incertitude de l'événement qui pourroit les continuer s'il n'étoit pas avantageux. Si Son Altesse Royale eût été déboutée de sa requête, jamais je n'aurois pu faire exécuter mon arrêt, et jamais aussi il ne m'auroit vue. Je ne voulois pas convenir de le décharger de la garantie; d'un autre côté

j'avois à craindre que la grand'chambre pour le favoriser ne cassât mon arrêt, quoique rarement on enfreigne ces arrêts : de sorte que toutes ces circonstances me donnoient de grandes inquiétudes. J'envoyai un gentilhomme pour solliciter en grande diligence, parce que l'on me mandoit que l'affaire seroit jugée dans quatre jours. J'eus fort la migraine lorsque je reçus ces avis. Je ne laissai pas d'écrire à trente-cinq juges des lettres assez longues : il falloit leur représenter l'intérêt de Son Altesse Royale et le mien. Je fus obligée d'en écrire d'autres à mes amis et à mes gens; j'écrivis quarante lettres avec une migraine épouvantable.

J'écris ceci avec complaisance pour moi-même; je veux que ceux qui liront les maux que l'on m'a faits et que j'ai soufferts en aient compassion. On me mandoit sans cesse de Paris que l'audience seroit au premier jour; il y avoit néanmoins des affaires publiques qui arrêtoient les autres. Dans ce temps-là on parla plus que jamais du mariage de mademoiselle de Mancini avec le prince Eugène de Savoie. Il y avoit longtemps que madame de Carignan la demandoit à M. le cardinal, sans qu'il voulût conclure : la recherche lui en fut permise, et on l'appela le comte de Soissons. La mort de madame de Mancini, sœur de M. le cardinal, arriva en ce temps-là : ce qui retarda le mariage; ensuite madame de Mercœur (1), sœur de mademoiselle de Mancini, mourut. Cette mort effraya la famille. Elle ne fut que vingt-quatre heures malade. Elle étoit belle, jeune, et on disoit que son père M. de

(1) *Madame de Mercœur* : Louise-Victoire de Mancini. Elle mourut en 1657, âgée de vingt-un ans.

Mancini, qui étoit grand astrologue, avoit prédit la mort de sa femme et de sa fille : on y ajoutoit qu'il avoit dit que M. le cardinal étoit menacé dans la même année de mort ou de disgrâce, et que cette raison causoit le déplaisir qu'il témoignoit de la mort de ses deux parentes. On fut long-temps sans le voir. Madame de Mancini dit à la mort, à M. le cardinal, qu'elle le prioit de mettre sa fille dans un couvent, et que feu son mari lui avoit souvent dit que cette créature (1) causeroit de grands embarras. Néanmoins M. le cardinal ne suivit pas son conseil.

Après que madame la comtesse de Soissons fut mariée, qui fut dix ou douze jours après ces morts, il fit venir ses trois nièces à la cour. Pour moi, je m'informois peu de ce qui s'y passoit; je ne songeois qu'à mon affaire de Champigny, laquelle ne fut point jugée en carême, comme je l'avois espéré. La maladie, ensuite la mort de M. le premier président de Bellièvre, arrivèrent vers Pâques, et les fêtes suivirent : de sorte que mon affaire fut remise aux premières entrées. On conseilla à Son Altesse Royale d'aller à Paris; et comme il n'y avoit encore point vu la cour, il prit le temps que son affaire se devoit juger pour s'y rendre. Assurément sa présence y servit beaucoup; mais ma considération donna quelque poids à l'affaire. Il voyoit qu'il ne pouvoit y avoir aucun accommodement à nos affaires tant que cela dureroit, parce que Son Altesse Royale ne vouloit point porter la faute de ses gens, et elle ne se soucioit point que je pâtisse de celle-

(1) *Cette créature :* Olympe de Mancini, devenue comtesse de Soissons, se mêla de beaucoup d'intrigues, et finit par être chassée de la cour.

là aussi bien que de beaucoup d'autres. Pour moi, je m'y trouvois engagée d'honneur par les sentimens de reconnoissance et les obligations que j'ai à la mémoire de messieurs de Montpensier, et un peu par les persécutions que l'on m'a faites sur ce sujet. Il me sembloit que venger l'outrage fait aux mânes de mes pères, c'étoit repousser en quelque façon celui que les gens de Son Altesse Royale m'avoient fait. Monsieur recommanda son affaire à tous les juges qui le vinrent voir, avec beaucoup de chaleur : on fit un *factum* que l'on m'envoya à Saint-Fargeau, dont je fus fort contente. Il défendoit très-bien les intérêts de Son Altesse Royale, et cependant il n'y avoit rien contre moi qui me pût déplaire. Il fallut lors annoncer que Goulas avoit passé son pouvoir : ce qui me donnoit une grande satisfaction. Après avoir lu le *factum*, il me prit une inquiétude terrible : je me souvins que dans la lettre que Goulas avoit écrite au nom de Son Altesse Royale, il y avoit des circonstances toutes contraires au *factum;* pour m'en éclaircir mieux, je la relus, et je trouvai ce dont je m'étois souvenue. Comme cette lettre avoit été publique, je ne doutois point que madame d'Aiguillon ou le duc de Richelieu ne la pussent avoir, et ne la fissent imprimer pour répondre au *factum*, et pour montrer que pour une lettre signée de Son Altesse Royale elle ne parloit point de la force avec laquelle on disoit dans le *factum* qu'on lui avoit fait faire l'échange; que cette lettre étoit écrite devant le *factum*, et qu'elle le détruisoit. Comme il y avoit beaucoup d'apparence à cela; que les gens accoutumés au malheur comme j'étois voient toujours de la certitude dans leur crainte, et qu'elle

fait plus d'impression dans leurs esprits que l'espérance, j'étois au désespoir; je disois : « Voilà un trait « de Goulas, lequel voyant que Monsieur se pou- « voit faire relever de sa faute, à cause de la violence « de feu M. le cardinal de Richelieu, trouva le moyen « de lui faire signer cette lettre pour me nuire. » J'écrivis à Paris à un de mes avocats tout ce que j'avois dans la tête sur ce sujet, pour qu'il le communiquât à celui de Son Altesse Royale qui devoit plaider la cause. Il se nommoit Petit-Pied, qui étoit fort honnête homme. Il trouva que ma crainte étoit bien fondée, et il n'en eut pas moins que moi jusqu'au jugement de l'affaire. On ne pouvoit pas savoir si M. le duc de Richelieu garderoit cela pour la fin.

Son Altesse Royale alla voir madame d'Aiguillon; il vit beaucoup d'autres gens. Le lendemain, ses gens d'affaires dirent que Son Altesse Royale avoit été l'assurer du déplaisir qu'il avoit d'avoir affaire à elle, et qu'il n'avoit entrepris cette affaire que pour m'obliger à lui céder ce qu'il donneroit; et qu'à son égard il la serviroit en tout ce qu'il pourroit à mon préjudice. On vint rapporter ce discours à Son Altesse Royale, qui en fut dans une grande colère; il vouloit aller au Palais pour dire que cela n'étoit point: on lui dit que c'étoit assez d'y envoyer M. de Choisy son chancelier, et de lui donner un billet pour désavouer toutes ces impostures. J'étois cependant dans des inquiétudes non pareilles; j'écrivois sans cesse au président de Nesmond et à l'avocat général Talon; j'avois écrit à tous mes juges, et je ne crois pas qu'il y ait de propositions que je ne leur aie faites, pour nous donner satisfaction à Monsieur et à moi. Quand on n'a qu'une

affaire, cela ouvre l'esprit, et donne des lumières que les autres n'ont pas : M. de Nesmond trouvoit que j'entendois bien mon affaire et que je donnois de bons expédiens. On me manda le jour que l'on devoit plaider ; je fus fort en impatience de celui dont je devois recevoir la nouvelle : on me vint éveiller à quatre heures du matin, et on me dit que mon affaire étoit gagnée. L'avocat général Talon fit des merveilles, et tout d'une voix on alla aux conclusions, qui furent : que l'arrêt qui adjugeoit à M. de Richelieu la garantie de Champigny contre Son Altesse Royale fût cassé, et qu'il subsisteroit à mon égard. Le plaidoyer de l'avocat général (1) fut admirable; j'espère que quelque jour on le verra. Il éleva fort la maison royale, et blâma l'audace des favoris; n'oublia pas d'exagérer l'ingratitude du cardinal de Richelieu envers la Reine ma grand'-mère, sa tyrannie envers Monsieur et envers la compagnie; leur dit qu'il n'y avoit aucun de tous ceux qui la composent qui n'eussent été exilés, ou leurs proches. Comme c'étoit une chose extraordinaire que ce qui se faisoit, il établissoit les raisons pour lesquelles on le devoit faire; et ensuite il cita deux exemples, quoique l'affaire n'en demandât point, puisqu'elle étoit inouïe. Il donna sur les doigts aux gens de mon père, et dit qu'il étoit honteux à ceux qui avoient traité pour lui d'avoir craint les menaces, et encore plus s'ils avoient été gagnés; qu'il ne pouvoit y avoir qu'une de ces deux raisons qui leur eût pu faire faire ce qu'ils avoient fait.

Cette nouvelle me donna une grande joie ; je me

(1) *Le plaidoyer de l'avocat général :* Ce plaidoyer étoit de Denis Talon, fils d'Omer Talon, dont les Mémoires font partie de cette série.

levai et allai éveiller madame de Courtenai, qui étoit à Saint-Fargeau, et ensuite mademoiselle de Vandy. Nous allâmes à l'église remercier Dieu. J'appris que quand l'on vint dire cette nouvelle à Son Altesse Royale, elle alloit et venoit de chambre en chambre comme elle a accoutumé, et attendoit avec impatience et inquiétude le jugement de cette affaire, parce qu'il n'y avoit que cela qui l'empêchât de s'en retourner. Elle eut beaucoup de joie que l'affaire eût réussi à son contentement. Son Altesse Royale entra dans son cabinet, où étoit le cardinal Mazarin, qui étoit venu prendre congé de lui, et lui dit : « M. le cardinal, j'ai « gagné mon procès. » Il lui répondit : « Mes neveux « n'auront jamais de pareilles affaires avec les enfans « de Monsieur; je sais le respect que nous devons à « nos maîtres. » Le Roi n'alla point voir Son Altesse Royale : ce qui fut remarqué avec étonnement. Son Altesse Royale en fut fâchée. Le gain de ce procès fit fort parler le monde : les uns en étoient bien aises, les amis du feu cardinal de Richelieu en étoient fâchés; personne ne trouva que l'on eût trop fait à mon égard. On trouvoit l'arrêt injuste à l'égard de Monsieur. Pour moi, qui avois mon compte, il m'importoit peu des discours que l'on faisoit là-dessus. Son Altesse Royale envoya querir l'avocat général Talon, et le remercia fort. C'étoit sûrement lui qui avoit fait gagner l'affaire. Son Altesse Royale lui en témoigna aussi une extrême reconnoissance. Il y eut des gens dans le monde qui le blâmèrent, et qui trouvèrent que sa modestie le devoit obliger à s'excuser de rendre ses devoirs à Monsieur, pour éviter toutes les louanges et les remercîmens qu'il devoit attendre de recevoir

de moi. Je lui écrivis dans des sentimens fort reconnoissans, et je ne pus m'empêcher de lui marquer dans ma lettre que, parmi tant d'essentielles obligations que je lui avois dans cette rencontre, je n'avois pas laissé de ressentir encore le coup de patte qu'il avoit donné dans son plaidoyer aux gens de Son Altesse Royale; et qu'il me paroissoit qu'il l'avoit fait exprès pour justifier ma conduite, qu'on avoit voulu blâmer. Je voulois faire passer l'affaire de Champigny pour une chicane : l'avocat de M. de Richelieu fit la plus grande sottise du monde. Il dit : « Si Mademoiselle aime tant les corps de ses pères, et « qu'elle soit d'un si bon naturel qu'elle veut que l'on « la croie, que ne va-t-elle à Saint-Denis, où sont en- « terrés tous les rois ses prédécesseurs? Cela lui seroit « bien plus commode que Champigny: il n'y a que « deux lieues de Paris à l'un, et à l'autre il y en a « quatre-vingts. » C'est foiblement soutenir une cause que de la soutenir par des railleries aussi frivoles que celles-là : la dignité des sujets rend la raillerie plus basse quand elle n'est pas traitée avec tout l'éclat et le respect qui leur est dû.

Il se passa une grande affaire pendant que Son Altesse Royale étoit à Paris. Le comte de Montrevel, qui est lieutenant de roi en Bresse, eut quelque démêlé avec M. d'Epernon, qui est gouverneur de Bourgogne et Bresse. Ce comte en avoit toujours agi, du temps que M. le prince étoit gouverneur de la province, comme il faisoit pour lors; M. d'Epernon voulut en user autrement: de sorte qu'ils en vinrent quasi aux mains. Le comte de Montrevel fit une assemblée de ses amis; M. d'Epernon y envoya ses gardes, et même

y fit marcher du canon : on leur envoya ordre de la cour de s'y rendre pour accorder leur différend. Comme ils y furent, au lieu de les terminer, on n'y songea plus : l'affaire demeura là, et tira en longueur. Comme M. de Montrevel se sentit outragé, son fils le chevalier envoya le marquis Du Garo parler à M. de Candale : il y fut le matin, et monta dans son carrosse avec lui ; il lui dit qu'il lui vouloit parler. Comme ils furent tous deux seuls, Du Garo lui dit qu'il étoit bien fâché d'avoir été obligé de lui parler de la part du chevalier de Montrevel ; qu'il n'avoit pu refuser son ami ; que le chevalier de Montrevel désiroit qu'il lui donnât satisfaction des mauvais traitemens que son père avoit reçus de M. d'Epernon. M. de Candale lui répondit qu'il étoit fort fâché de ce qui s'étoit passé entre leurs pères ; qu'il avoit beaucoup d'estime pour lui ; qu'il ne donnoit point de rendez-vous ; qu'il alloit toujours dans les rues. Comme Du Garo n'étoit point ami particulier de M. de Candale, on s'étonna de le voir avec lui ; cela donna quelque soupçon. Tout le monde en parla : on n'y donna point d'ordre, non plus qu'à l'affaire qui causoit tout le mal. Un jour que M. de Candale passoit derrière l'hôtel de Guise, proche une fontaine qui est vis-à-vis l'hôtel de Saint-Denis, le chevalier de Montrevel, accompagné seulement du chevalier de La Palisse, fit arrêter son carrosse, et lui dit qu'il le vouloit voir l'épée à la main. M. de Candale n'avoit avec lui que Rambouillet, qui n'est point d'épée. Il se jeta à bas du carrosse, sauta à son épée qu'un de ses pages tenoit : pendant cela les petits pages et des laquais de M. de Candale coururent à son logis qui étoit proche, et

crièrent qu'on assassinoit M. de Candale. En même temps il sortit du logis des gens de toutes façons; et un gentilhomme, nommé La Berte, qui donna un coup d'épée par derrière au chevalier de Montrevel. Il sortit aussitôt des gens de l'hôtel de Guise : de sorte que M. de Candale remonta dans son carrosse, et on porta le chevalier à l'hôtel de Guise. Son Altesse Royale alla voir M. de Candale ; Monsieur y voulut aller aussi, et le Roi le lui défendit. Tous les parens du chevalier de Montrevel étoient au désespoir de l'état où il étoit. Son mal ne dura pas long-temps; il en mourut en bref. On publioit partout que l'on l'avoit assassiné, et l'on fit décréter contre La Berte, que M. de Candale chassa. Il fut au désespoir de cet accident. Ses ennemis ont dit qu'il devoit empêcher que l'on tuât le chevalier. Ceux qui l'avoient connu ne croyoient pas qu'il eût aucune part en cette action : c'étoit un garçon plein d'honneur et de douceur, et incapable d'aucune mauvaise action. M. de Guise, qui étoit fort ami du chevalier de Montrevel, se déchaîna au dernier point contre M. d'Epernon et contre M. de Candale, et en tint des discours très-fâcheux : ce qui obligea le Roi de mettre un de ses gentilshommes ordinaires auprès de M. de Candale pour empêcher que personne lui portât aucune parole. Sur ce sujet, je me souviens que l'on renouvela les édits des duels au retour du Roi, en 1652, avec une rigueur la plus grande du monde. Et en effet c'étoit fort bien fait : les lois divines nous le défendent aussi bien que celles de nos rois, et ceux qui les font observer exactement attirent sur eux la bénédiction de Dieu. Pour pouvoir les maintenir, et les faire durer plus long-temps qu'ils

n'ont fait par le passé, on dressa des projets de peines imposées sur tous les sujets de plaintes que les gentilshommes pouvoient avoir les uns contre les autres, pour leur donner satisfaction; et même on proposa de faire signer que l'on ne se battroit plus. D'abord cette proposition fut tournée en ridicule, parce qu'elle avoit été faite par certains dévots qui étoient assez ridicules eux-mêmes, et qu'il n'y avoit eu que des estropiés qui avoient signé. On disoit : « C'est parce « qu'ils ne sont pas en état de marcher, qu'on leur a « donné sur les oreilles : c'est pourquoi ils ont trouvé « cet expédient. » Néanmoins la proposition étoit bonne en soi : elle trouva des partisans, elle fut autorisée, et elle a très-bien réussi : on se bat fort peu.

Le pauvre comte d'Aubigeon, le seul qui restoit de la maison d'Amboise, qui a eu tant d'éclat, avoit quelque démêlé avec un gentilhomme de son pays; lequel le rencontrant dans la rue, lui fit mettre l'épée à la main. D'Aubigeon avoit avec lui un gentilhomme nommé Prebon, lieutenant de roi de Montpellier, qui fut tué. On informa de ce combat; et d'Aubigeon fut condamné, et ainsi obligé de se retirer. Messieurs de Fénélon et d'Albon allèrent solliciter ses juges contre lui de porte en porte, et ils disoient : « Nous sollicitons un exemple pour la gloire de Dieu. » Ils en furent extrêmement blâmés, et on s'étonna que des gentilshommes de qualité insultassent ainsi à un malheureux, et on ne trouva point qu'il y eût de charité à en user comme ils faisoient. Le comte d'Aubigeon avoit été toute sa vie à Son Altesse Royale, qui lui avoit fait donner la lieutenance de Languedoc, et lui avoit donné sous elle le gouvernement de Mont-

pellier ; et tout ce qu'elle put faire en cette occasion fut de le retirer à Blois. Quand la cour lui eut fait savoir qu'elle ne l'avoit pas agréable, elle lui dit de chercher sûreté ailleurs. J'avoue que je voyois avec douleur le misérable état où Son Altesse Royale s'étoit mise de ne pouvoir protéger ses serviteurs. Il me vint voir un soir à Orléans : je pleurai quasi de la honte que ce nous étoit de ne le pouvoir protéger. Le Roi donna la charge de lieutenant de roi à Montpellier à un gentilhomme domestique de M. de Candale, lequel vint à Orléans, comme j'y étois, prendre l'attache de Son Altesse Royale, comme gouverneur du Languedoc. Ce ne fut pas sans mortification qu'elle la lui donna : elle ne devoit plus être sensible à de telles affaires ; on lui en faisoit tous les jours, et la manière dont elle étoit résolue de vivre lui devoit aussi faire prendre la résolution d'avoir bien des mortifications. Son Altesse Royale eut encore celle que M. le prince de Conti parla de l'affaire du comte d'Aubigeon, qu'il retira de la persécution des dévots, ou du moins de ceux qui font semblant de l'être : les véritables ont un peu plus de charité.

Aussitôt que je sus l'affaire de M. de Candale, je lui écrivis : je plaignis aussi le comte de Montrevel, d'avoir perdu son fils. En pareille occasion, on ne peut pas le témoigner publiquement. Le comte de Béthune m'écrivit pour se réjouir du gain de mon procès, et me mandoit qu'il voyoit de grands acheminemens à un accommodement avec Son Altesse Royale. On me manda de Paris que M. le cardinal Mazarin avoit écrit un billet à madame d'Aiguillon, pour lui dire qu'elle ne se mît point en peine de chercher de l'argent pour

me payer, et que les obligations qu'il avoit au feu cardinal de Richelieu l'engageoient en cette rencontre à lui offrir tout ce qui dépendoit de lui, et qu'il se chargeoit de payer cette somme. Cela ne m'épouvanta point : je trouvai la finesse la plus mauvaise du monde. Elle croyoit par là me faire faire quelque avance pour m'accommoder et lui relâcher beaucoup, pour avoir peu, dans la crainte de n'avoir rien. Cela ne me fit point détourner de mon chemin. Huit ou dix jours après le gain de ce considérable procès, et duquel j'espérois toute sorte de bonheur dans la suite, le comte de Béthune m'écrivit, et me manda qu'il me supplioit d'aller à Fontainebleau, où il me viendroit trouver pour affaire qui m'importoit, sans s'expliquer davantage. Il me manda par cette même lettre la mort de madame la duchesse de Montbazon, qui n'avoit eu que six heures à donner à ses affaires et à sa conscience : la rougeole qu'elle avoit lui étoit rentrée. J'eus pitié d'elle, et en fus fâchée : elle avoit toujours fort bien vécu avec moi ; je la trouvois bonne femme à mon égard. Rien n'est si pitoyable qu'une telle mort à une personne attachée au monde et à ses pompes comme elle ; elle aimoit sa beauté, et faisoit son idole de soi-même. C'est bien peu de temps que six heures pour songer à soi et pour faire pénitence. Pour moi, je crains la mort plus que toutes les personnes du monde, et je n'entends jamais parler de celle de quelqu'un, que je ne tremble, et avec raison. Je sens que je ne suis point encore en état de la regarder sans beaucoup de frayeur. Pour m'accoutumer et m'apprivoiser à un événement si certain, je demande tous les jours à Dieu de me donner les sentimens qu'il faut avoir en

ce dernier moment, et autant d'attachement à le servir que j'en ai peu maintenant.

Je partis un jour après avoir reçu la lettre du comte de Béthune; je ne le trouvai point à Fontainebleau: ce qui me surprit. J'y vis mademoiselle de Vertus lorsque je passai à Montargis: elle étoit fort affligée de la mort de sa sœur, madame de Montbazon. Le comte de Béthune arriva le lendemain; sa femme étoit fort affligée de ce que son carrosse avoit passé sur le corps d'un de ses chiens: elle les aime beaucoup, et ses lamentations sur ce sujet durèrent si longtemps, que je ne pus d'abord parler à son mari. Lorsque je le pus, il me dit que son retardement avoit été parce que la cour n'étoit pas partie le jour qu'on l'avoit dit, et qu'il avoit voulu voir partir le cardinal Mazarin, auquel il avoit beaucoup d'obligation, qui lui avoit donné depuis peu une abbaye de trente mille livres de rente pour un de ses enfans. Je ne crois pas que pour s'être mêlé de mes affaires, cela lui ait nui: au contraire, je suis persuadée que cela lui avoit facilité les entrées chez M. le cardinal Mazarin, et donné lieu de le voir plus souvent: ce qui n'est pas aisé. Il me conta mille nouvelles du monde, et comme il avoit rencontré madame de Fiesque et madame de Frontenac dans la rue; qu'elles lui avoient dit: « Eh « bien, M. le comte, l'affaire de Champigny est ju- « gée, et cependant Monsieur et Mademoiselle ne « sont pas raccommodés; et selon ce que Monsieur « nous en a parlé, le raccommodement n'est pas prêt.» Le comte leur dit qu'il n'avoit rien à dire là-dessus, et qu'elles étoient bien mieux informées que lui. Pendant le séjour de Son Altesse Royale à Paris, elles

allèrent deux ou trois fois au Luxembourg, et elles le firent prier de les aller voir : ce que Son Altesse Royale fit ; ensuite elles le firent mettre dans la gazette, pour me faire dépit. J'avoue que je fus assez sotte pour ne pas tromper en cela leur espérance. Son Altesse Royale fit un tour à Goulas qui me plut bien : il avoit fait faire une fontaine dans un petit jardin du Luxembourg qui est devant les fenêtres de sa chambre, et une porte pour entrer de sa chambre au jardin. Son Altesse Royale le trouva mauvais, fit boucher la porte et combler la fontaine. Ce fut dans le premier voyage qu'il fit à Paris. Je m'en souviens, parce que j'eus le plaisir de le conter à ces comtesses qui étoient encore avec moi, qui en furent fort fâchées. Je la suis bien de mettre quelquefois des digressions qui m'éloignent de mon sujet ; cela me vient dans l'esprit, je ne puis m'empêcher de le placer. Le comte de Béthune me dit que Monsieur avoit plus d'impatience de se raccommoder avec moi que je n'en avois ; que le jour que l'affaire de Champigny fut jugée, il l'entretint le matin dans sa galerie au Luxembourg ; qu'il lui disoit : « Si je perds mon procès, nous ne nous raccommode-« rons jamais, ma fille et moi ; et ceux qui en seront « cause devroient avoir bien du déplaisir. » Le comte de Béthune ajoutoit qu'il lui avoit fait connoître que c'étoit Goulas, et qu'il en étoit quasi demeuré d'accord ; qu'il n'avoit rien omis pour me rendre de bons offices à ma mode ; qu'il croyoit avoir parlé d'une manière que cela ne nuiroit pas à mes gens, et qu'il lui étoit venu dans l'esprit de laisser croire à Son Altesse Royale, sur le vent du bureau qu'il voyoit pour nous, qu'il avoit entre les mains des pièces considérables.

Lorsque l'affaire fût jugée, le comte de Béthune dit à Son Altesse Royale : « J'ai entre mes mains l'in-« demnité que vous désirez ; » dont Monsieur fut fort aise. « Je n'en ai pas voulu parler, de crainte que « si vos gens le savoient, ils ne sollicitassent cette « affaire avec moins d'ardeur. » Son Altesse Royale lui demanda à la voir : il lui dit que cela étoit serré dans une petite cassette, et qu'il la lui porteroit à Blois. Son Altesse Royale fit venir Petit-Pied, et lui dit : « Dressez-moi présentement une procuration « telle qu'il faut pour trouver mes sûretés avec ma « fille. » Ce qu'il fit, et la mit entre les mains du comte de Béthune, et lui dit : « Attendez encore quelques « jours à en écrire à ma fille. » Le lendemain je me levai de bonne heure, et je m'en allai dans la chambre du comte de Béthune, qui me dit qu'il avoit aussi un projet de lettre ; qu'il falloit que je la copiasse, et que Son Altesse Royale m'en sauroit bon gré. Je le fis, parce qu'il me dit que cela étoit nécessaire en ce qu'il s'y étoit engagé. Pour moi qui n'aime pas les méchantes finesses, en mille ans je ne m'en serois pas avisée ; et il me sembloit que j'avois dit tant de fois et si hautement que je ne donnerois point d'indemnité à Monsieur, que personne ne croyoit que j'eusse eu l'intention de la lui donner, et surtout dans un temps qu'elle n'étoit bonne à rien. Je ne mettrai pas ici cette lettre : elle est du comte de Béthune, et non de moi. Ensuite il me montra la procuration de Son Altesse Royale, laquelle confirmoit la transaction, et parloit d'erreur de calcul : ce qui faisoit assez connoître que ce n'étoit pas une chimère, comme on l'avoit fait accroire à Orléans. Il me disoit

que c'étoit de ma pure et libre volonté, sans que j'en eusse été pressée ni requise; et pour la rendre plus authentique, elle portoit que la transaction seroit homologuée au parlement. Comme tout ce qui étoit dans la procuration me faisoit souvenir de mes maux et des persécutions inouïes que j'avois souffertes pour tout ce que je viens de dire, je me mis à pleurer amèrement : cela dura assez long-temps. Le comte de Béthune envoya querir un notaire; et comme il fut arrivé, je le fis attendre que mes larmes fussent essuyées, et après avoir signé je lui dis : « Monsieur « me fait acheter son amitié bien chèrement, et si « elle ne m'est pas trop bien assurée. » Le comte de Béthune me dit : « Quoi! avez-vous regret à ce que « vous venez de faire? » Je lui dis : « On y a apporté « tant d'agrément, et cela a été précédé de tant de « bons traitemens et de circonstances obligeantes, « que l'on ne peut pas après cela donner son bien « que de bonne volonté. » J'ajoutai : « On a oublié « de mettre dans la procuration que j'ai contraint « mon père à accepter mon bien, et que la violence « est de mon côté. » Je pleurai encore beaucoup, et dis au comte de Béthune : « Si après cela on ne me « rend point mes gens, il n'y a plus d'espérance de « les avoir : on n'aura plus affaire de moi. » Le comte me disoit : « Il faut tout espérer de Son Altesse Royale; « pour moi, je ne désespère de rien. » Et il me le disoit d'un ton par lequel il me vouloit donner toute sorte d'espérance.

Madame de Béthune me dit que madame de Frontenac l'avoit priée de me demander si je trouverois agréable qu'elle me vînt trouver. « Je lui dis que

« puisqu'elle avoit des affaires à Paris, elle feroit bien « d'y demeurer. » Le comte de Béthune me dit qu'il falloit qu'il allât à Blois, et que pendant ce temps je pourrois m'approcher de Paris; que la cour ni Son Altesse Royale ne le trouveroient pas mauvais. Je lui donnai un de mes carrosses pour aller à Blois. Lorsqu'il partit, je lui dis : « J'ai fait une remise si consi- « dérable à Monsieur, qu'il pourroit bien achever « de payer les dettes à quoi il est obligé, et dont « madame de Guise l'a déchargé fort injustement. » Il me dit : « Me dire cela à moi qui suis un homme « sans intérêt! Pourrois-je croire qu'une grande prin- « cesse comme vous en eût? » Je lui répondis : « Je « ne crois pas que Son Altesse Royale le trouvât mau- « vais; vous faites une affaire toute pour lui : l'avan- « tage est entièrement de son côté, et moi je n'y en « ai nul. » Il me répondit : « Il ne sera pas dit que « dans une affaire dont je me serai mêlé, on regarde « à l'intérêt. »

Je vis à Fontainebleau M. le comte de Rochefort, fils de feu madame de Montbazon, qui venoit de conduire son corps à Montargis. Le jour que le comte de Béthune partit pour Blois, je m'en allai à Juvisy, dans la maison de M. des Roches; je mandai à Paris à la comtesse des Marais de me venir voir. La plus grande hâte que j'eus, dès que je fus arrivée, fut de loger toutes les dames qui étoient avec moi dans le logis, afin de l'occuper entièrement; en sorte qu'il ne demeurât aucune chambre pour madame de Frontenac, si elle y venoit. Je trouvai aussi à Juvisy des avocats que j'avois mandés pour me rendre compte du détail de mon affaire de Champigny, et pour

donner mes ordres à travailler à l'exécution de l'arrêt que j'avois obtenu. Madame de Frontenac vint le matin; elle se coiffa dans son carrosse; je la regardois par la fenêtre, et je disois à ceux qui étoient près de moi : « Elle s'étrange déjà de la maison, elle « n'ose s'y coiffer. » Elle entra dans ma chambre comme une personne qui sentoit bien que sa mauvaise conduite la rendoit indigne de me voir; elle étoit beaucoup plus décontenancée qu'à son ordinaire; elle me salua: je ne lui dis mot. Elle demanda à la comtesse de Béthune : « Dois-je demeurer ici « sans que Mademoiselle me le dise? » Elle lui répondit qu'elle n'en savoit rien. Madame de Frontenac commanda à mon tapissier de tendre son lit, qu'on avoit toujours accoutumé de porter avec le mien. Il lui dit que l'on ne l'avoit pas apporté, et que je l'avois défendu. Elle demanda au maréchal des logis où étoit sa chambre. Il lui dit : « Toutes les « chambres sont remplies. Mademoiselle a voulu loger « elle-même toutes ses dames: il n'y en a point pour « vous. » Elle ne laissa pas de demeurer et de coucher dans ma chambre, comme elle avoit accoutumé: je ne pouvois pas l'empêcher. Il vint beaucoup de monde me voir. M. le duc François de Lorraine y vint, et ses enfans; je ne les avois point vus depuis qu'ils étoient en France. J'y vis aussi madame de Roquelaure, dont la beauté faisoit grand bruit : assurément c'étoit une belle créature. Frontenac disoit à de mes gens : « Vous voilà bien près de Paris; je ne crois pas « que vous y entriez sitôt, quoique l'on dise : on n'est « pas prêt à Blois à s'accommoder avec Mademoi- « selle. » L'occasion se présenta cette fois de parler

de madame de Fiesque devant Frontenac et sa femme; et j'en parlai d'une manière à faire connoître que je n'approuvois pas leur conduite, sans néanmoins leur en dire un seul mot ouvertement : ce qui offense bien plus que lorsqu'on reprend les gens en bonne amitié. C'étoient des personnes que je ne voulois pas ménager, et j'étois bien aise qu'ils le connussent.

Messieurs de Beaufort et de Béthune me dépêchèrent de Blois, pour me dire que Son Altesse Royale les avoit reçus le plus agréablement du monde. Le comte de Béthune avoit passé à Vendôme pour mener M. de Beaufort avec lui à Blois, et m'annonçoit éprouver autant d'impatience que je pouvois avoir; qu'il seroit dans deux jours à Fontainebleau, où il m'en diroit davantage. Je fus bien aise de voir mon accommodement assuré, quoique je n'en dusse pas douter après ce que j'avois fait. Ma joie ne m'étoit point si sensible que m'avoit été la douleur de tous les maux que l'on m'avoit faits : tous les pas que je faisois et qui avançoient mon affaire m'en faisoient souvenir, et le temps ne diminuoit point le ressentiment que j'en avois. Je témoignai pourtant être fort gaie; et comme j'ai le visage assez égal, et que la joie ni la tristesse ne me changent pas, on ne remarquoit point tout ce qui m'agitoit dans cette conjoncture. La seule pensée que les comtesses de Fiesque et de Frontenac en seroient fâchées me réjouissoit. Pour en donner des marques publiques, j'envoyai querir des violons et des comédiens à Paris; je retins force dames pour danser et souper avec moi : ce sont de ces circonstances auxquelles il ne faut pas manquer, et qui sont de politique. Madame de Roquelaure entre autres y demeura.

Frontenac et sa femme n'avoient point la mine gaie, et ni l'un ni l'autre n'osèrent me faire des complimens sur mon accommodement avec Son Altesse Royale, parce qu'ils savoient bien que je ne croirois pas que cela partît du fond du cœur. Sa femme me demanda si j'avois agréable qu'elle revînt avec moi à Saint-Fargeau. Je lui dis que puisque son procès l'avoit fait aller à Paris sans moi, il falloit qu'elle y demeurât jusqu'à ce qu'il fût jugé.

Je vis à Juvisy un homme qu'il y avoit long-temps que je n'avois vu : c'étoit l'évêque de Langres. Nous y eûmes ensemble une longue conversation, puis je m'en allai à Fontainebleau, où madame de Béthune vint avec moi. J'y menai aussi madame des Marais sa fille, et mademoiselle de Ségur, sœur du comte d'Escars. Madame de Frontenac avoit les larmes aux yeux lorsqu'elle me vit partir. Messieurs de Beaufort et de Béthune vinrent au devant de moi dans la forêt. M. de Beaufort portoit le deuil de madame de Mercœur : je crois que la mort de madame de Montbazon étoit cause qu'il le portoit plus austère. Il monta dans mon carrosse; nous parlâmes quasi toujours de la mort de madame de Montbazon jusqu'à Fontainebleau, où, lorsque nous y fûmes arrivés, ils me contèrent, le comte de Béthune et lui, la bonne réception que Son Altesse Royale leur avoit faite, et comme elle les avoit traités de la même manière que l'on traite les ambassadeurs étrangers. Ils trouvèrent leurs chambres bien accommodées, et on les traita magnifiquement : ce qui n'avoit pas accoutumé d'être. Toutes les fois que M. de Beaufort alloit à Blois, il dînoit chez l'un ou chez l'autre, et jamais aux dépens de Son Altesse

Royale : ce que je trouvai très-mal. Ce bon traitement en pareille rencontre me parut très-bizarre : c'étoit témoigner trop de joie de voir des gens qui sacrifioient une pauvre victime innocente. Ils m'apportèrent des lettres de Monsieur et de Madame, en réponse de celles que je m'étois donné l'honneur de leur écrire, les plus tendres du monde. Je disois à messieurs de Beaufort et de Béthune : « Préparez-moi « avant que je lise mes lettres, pour qu'un tel hon- « neur et une telle joie que l'on m'a si long-temps « refusée ne me fassent point mourir. » Ils me dirent : « Quoi! vous tenez encore de ces discours ? » Je leur répondis : « Je puis bien parler pour mon « argent. » Ils me dirent donc que le comte de Béthune feroit dresser la transaction, et l'homologuer au parlement ; et dès que cela seroit fait, j'irois à Blois, où l'on me recevroit comme le Messie. Je leur parlai toujours sur le même ton ; ils me contèrent cent inutilités sur les mines de Goulas, et des personnes qui n'étoient pas de mes amis. Ils me disoient cela pour tâcher à me satisfaire de ces bagatelles ; et comme je leur demandai ce qu'ils avoient fait pour mes gens, ils me répondirent que Monsieur étoit un homme avec qui il ne falloit point faire de condition ; qu'il agiroit de lui-même. Je leur répondis : « Il y va « furieusement de votre honneur de travailler à leur « retour ; il n'y a personne en vos places qui ne « l'eût obtenu. Vous cédez à Monsieur tout ce qu'il « demande, même ce qu'il y a de plus injuste au « monde ; et vous n'en obtiendrez pas une juste et « raisonnable pour moi ? Il n'y a personne qui ne « vous en blâme. Pour moi, de la manière dont on me

« traite, et qu'on m'a fait faire tout ce qu'on a voulu, « on voit bien que je n'ai point été en liberté de rien « demander; pour vous autres messieurs, vous me « devriez cela, et à vous-mêmes. » Ils me dirent que rien ne leur tenoit tant au cœur, et qu'ils avoient une affection particulière à procurer le retour de mes gens. M. de Beaufort dit que Monsieur lui avoit reproché que lorsqu'il avoit fait envoyer la lettre de cachet à Préfontaine, il lui avoit offert de le retirer à Vendôme, et qu'il lui avoit avoué, et lui avoit dit : « Je n'ai pas cru vous déplaire; c'est un honnête « homme qui est de mes amis, à qui je n'ai jamais « vu rien faire contre votre service; pour n'être pas « agréable à vos gens, ce n'est pas une raison pour « m'empêcher de servir mes amis quand ils auront « besoin de moi. » Je ne sais s'il disoit vrai; il est certain qu'il avoit offert retraite à Vendôme à Préfontaine. Le comte de Béthune me dit : « Pour moi, vous « croyez bien que je suis de cet avis, et vous auriez « tort de ne le pas croire; lui-même en est bien per- « suadé : c'est pourquoi je n'ai rien à vous dire là- « dessus. Laissez-nous faire M. de Beaufort et moi, et « ne vous inquiétez point. » Je leur disois : « Tout « le monde croira que je suis comme mon père, qui « en toute occasion a sacrifié ceux qui l'ont bien « servi : pour moi, je n'en userai jamais ainsi. » Ce n'étoit pas sans jeter des larmes que je disois cela : à quoi ils me répondirent ce que l'on dit aux gens que l'on veut flatter d'une vaine espérance. Je ne le croyois pas alors, et la suite me l'a fait connoître.

Je parlai fort avec ces messieurs d'une aventure qui m'étoit arrivée. La Guérinière, l'un de mes maî-

tres d'hôtel, et qui l'est aussi de ma belle-mère, alla à Blois pour servir son quartier d'avril. Monsieur lui dit : « Ma fille, qui haïssoit tant Goulas, s'adresse à « lui pour se raccommoder avec moi. » La Guérinière demeura surpris, et répondit à Son Altesse Royale : « C'est donc depuis que je suis parti de « Saint-Fargeau ; le soir que j'ai pris congé de Ma- « demoiselle, elle me parla de M. Goulas d'une ma- « nière qu'elle me fit connoître que ce n'étoit pas « son dessein de se servir de lui. » On appela Goulas, qui montra une lettre par laquelle je lui faisois de grandes excuses de ce que j'avois dit contre lui, et louois Dieu de m'avoir dessillé les yeux, et de m'avoir fait connoître son mérite et sa fidélité au service de Son Altesse Royale et au mien. Par la même lettre, je le priois de travailler à mon accommodement avec Son Altesse Royale à l'affaire de Champigny, et au retour de mes gens. La Guérinière dit à Son Altesse Royale et à Goulas qu'il s'étonnoit que l'on pût ajouter foi à une lettre qui n'étoit pas écrite de ma main. Goulas dit que pour lui, il croyoit qu'elle étoit écrite de moi, et que je l'avois fait écrire ; qu'il se le persuadoit plus aisément par le désir qu'il avoit que cela fût, et souhaitoit de rentrer dans mes bonnes grâces, et de me pouvoir servir. Goulas me fit réponse à cette prétendue lettre. Je fus tout étonnée qu'un matin à mon réveil, je vis entrer La Guérinière ; je lui demandai : « Qui vous amène? Vous « n'avez guère été à votre voyage. » Il me donna une lettre ; je regardai le dessus, et je reconnus l'écriture de Goulas ; je la jetai, et lui dis : « De « quoi vous êtes-vous chargé? » Il me dit que Son

Altesse Royale lui avoit commandé de me l'apporter, et qu'il falloit que je la lusse. Je la fis passer par dessus le feu, de crainte qu'il n'y eût quelque poison subtil. Elle commençoit par la joie qu'il avoit d'être rentré dans mes bonnes grâces, et des remercîmens de l'honneur que je lui faisois de lui donner la part qu'il avoit eue dans ma confiance, et qu'il avoit perdue sans l'avoir mérité; puis il entroit en matière sur tous les chefs de cette prétendue lettre; il ne se contraignoit point sur mes affaires : il en parloit avec autant d'emportement qu'il avoit jamais fait. Pour celle de Champigny, il en parloit en homme coupable, et son embarras le faisoit bien connoître tel, quand on ne l'auroit pas su. Il se déchaînoit contre Nau, et parloit avec plus de douceur de Préfontaine : il m'offroit de le servir. J'écrivis à Beloy, et lui mandai que j'étois fort étonnée que Goulas fût si hardi que de supposer avoir reçu une lettre de moi; qu'il pouvoit assurer Son Altesse Royale que je souhaitois fort de pouvoir être bien avec elle; que ce ne seroit jamais par l'entremise d'un homme que je n'aimois ni n'estimois comme Goulas. Je voulus en écrire à messieurs de Beaufort et de Béthune, lorsque cette lettre arriva. Mais comme on se fait mieux entendre soi-même que par des lettres où on ne sauroit mettre tout le détail, je me contentai de leur demander, quand je les vis, d'où ils croyoient que cela venoit. Ils me répondirent qu'il falloit que ce fût Goulas qui eût fait écrire cette lettre, dans le dessein d'entrer en commerce; et que ne sachant comment s'y prendre, il avoit cru cette invention bonne pour réussir. Pour moi, je crus qu'il avoit communiqué cette lettre à La

Guérinière : ce sont de ces gens qui sauvent la chèvre et les choux.

Après que je l'eus lue, avant que d'écrire à Beloy, La Guérinière me dit : « Je suis fort effrayé de tout « ce que j'ai appris à Blois : Monsieur est dans des co- « lères contre vous qui ne cessent point ; ses empor- « temens augmentent à tout moment ; on ne parle « que de prison perpétuelle, ou un couvent ; on dit « qu'on vous donnera le choix et une médiocre pen- « sion, et Son Altesse Royale jouira de votre bien. » Je lui dis : « Je ne suis point un enfant, je me moque « de ces menaces. » Il me répliqua : « Si vous les « aviez ouïes de la bouche de Son Altesse Royale, « vous y ajouteriez foi ; et quand il m'a parlé de cette « manière, je lui ai dit que vous étiez si résolue, que « quand on vous mettroit sur une colonne, comme « saint Siméon-Stylite, vous ne vous relâcheriez pas « de Champigny. A cela, Monsieur m'a dit que l'on « vous donneroit occasion d'exercer votre patience, « et de faire voir la force de votre esprit, dont vous « vous piquez tant. » Il alla donner les mêmes alarmes à mademoiselle de Vandy ; elle vint toute en pleurs se mettre à genoux devant moi, et craignoit qu'il n'y allât de ma vie. Cela ne m'empêcha pas d'écrire à Blois. Messieurs de Beaufort et de Béthune me dirent que Monsieur savoit toutes les protestations que j'avois faites, leur date, le lieu où je les avois faites, et toutes leurs circonstances ; et que lorsque j'irois à Blois, je ne manquasse pas de les porter pour les brûler, parce qu'elles ne pouvoient pas me servir : elles étoient toutes spécifiées dans la procuration qui devoit être insérée dans la transaction. Je

dis à ces messieurs que je les porterois. Ils me dirent que j'avois été trompée, et que Son Altesse Royale leur avoit dit qu'il avoit gagné quelqu'un en qui je me confiois. Ce que je reconnus aisément; et à l'instant je soupçonnai mes gens, et je ne le leur dis pas. Peut-être me suis-je trompée : je ne le crois cependant pas. Je le dis à Colombier et à L'Epinai, qui furent fort étonnés. Ce sont des gens d'honneur, et fort fidèles.

Je séjournai deux jours à Fontainebleau, où il y avoit bonne compagnie. Beaucoup de gens de Paris qui y étoient venus pour chasser, et entre autres M. de Saint-Romain, qui a toujours été attaché à M. le prince. C'est un homme d'esprit et de capacité, qui a été long-temps résident pour le Roi en Allemagne, et en plusieurs cours où il a été fort employé. Je le connoissois fort de réputation par M. de Fouquerolles, à qui j'en avois entendu parler, et à Préfontaine. Je l'avois vu quelquefois pendant la guerre. Le temps que M. le prince fut à Paris, il demeura malade; de sorte que je pris soin de l'entretenir, et j'eus beaucoup de plaisir à l'entendre parler du passé, dont nous avions eu connoissance.

Ce fut à Fontainebleau où l'on s'aperçut de l'amour du chevalier de Béthune pour mademoiselle des Marais; il ne l'avoit jamais vue qu'à Juvisy, et il me suivit à cause d'elle à Saint-Fargeau. Messieurs d'Epernon et de Candale m'envoyèrent faire des excuses de ce qu'ils ne me venoient pas voir à Juvisy. Ils avoient eu ordre du Roi de sortir de Paris sur leur démêlé avec M. de Vendôme. Lui et M. d'Epernon, trois ou quatre jours avant le départ du Roi, se trouvè-

rent à la porte de la chambre du Roi; l'un entroit et l'autre sortoit: ils se poussèrent. Cela fut vu; on le dit au Roi, qui les envoya tous deux à la Bastille, où ils couchèrent une nuit ou deux, puis eurent ordre de sortir de Paris. M. de Beaufort s'en approcha: cela fit grand bruit. Comme nous étions à Fontainebleau, M. le comte de Vitry y vint voir M. de Beaufort, et nous dit que M. de Candale devoit passer, et M. d'Epernon aussi. Je dis à M. de Beaufort que si cela arrivoit, il falloit que je les accommodasse; à quoi je le trouvai disposé.

Je m'en retournai à Saint-Fargeau avec la joie accoutumée, et avec le regret en même temps d'être sûre de le quitter bientôt: et en vérité je n'en ressentois pas tant de joie que l'on eût cru. Je cherchois mille circonstances à regretter; entre autres, je m'affligeai de ne m'être pas remise à l'italien, que j'ai appris autrefois, pour lire le Tasse. Et la vérité est que le jour que j'écrivis la lettre du comte de Béthune, j'avois tiré des livres italiens, pour me mettre en état de parvenir à ce grand dessein. Quoiqu'il fît fort beau, peu de gens auroient été fâchés d'aller à Paris pour ne pas lire le Tasse. Quand on sort d'une misère égale à la mienne, le souvenir en dure si long-temps et la douleur se fait un si fort calus contre la joie, que l'on est long-temps sans qu'elle le puisse ou pénétrer ou amollir pour la rendre sensible. Je n'entendois parler que de prisons perpétuelles, que de couvens, que de mourir de faim; et des discours aussi rudes que ceux-là. Goulas en fit un à Blois le plus extraordinaire du monde. Comme on lui proposoit tout ce que je viens de dire, il dit à Son Altesse

Royale : « Monseigneur, les Romains avoient droit « de vie et de mort sur leurs enfans ; n'êtes-vous pas « assez grand prince pour en user ainsi qu'il vous « plaira envers Mademoiselle ? » A un tel discours, on croiroit que Son Altesse Royale l'auroit fait jeter par les fenêtres ; il se contenta de ne lui rien répondre : ce qui ne me plut pas quand on me le dit. Dans des rêveries mélancoliques, je songeois que Son Altesse Royale n'avoit dit mot au discours de Goulas, et qu'il étoit fils d'une Médicis. Quoique la Reine ma grand'mère ait été une fort bonne femme, et qu'elle n'ait point eu les défauts de sa race et de sa nation, les maladies passent quelquefois sur une génération sans qu'on le sente : de moindres appréhensions que celles-là effraient les gens en l'état où j'étois, car la nature et le sang en ces rencontres n'attendrissent pas. Je pensois en moi-même que le venin des Médicis pouvoit être venu en moi de me donner de telles pensées. Cela venoit pour me détromper ; mais à l'instant mon malheur faisoit agir le foible des Bourbons, pour me flatter que leur bonté prévaudroit en moi. Ainsi je ne pouvois trouver à me flatter, ni à me consoler de rien. J'admirois tous les jours la providence de Dieu sur moi, et la grâce qu'il m'a faite de me conserver de la santé et du jugement. Du tempérament sanguin et mélancolique que je suis, je devois mourir, ou du moins devenir folle. Quittons ceci, qui est si fâcheux, pour parler du chevalier de Béthune et de mademoiselle des Marais.

Le chevalier est l'homme du monde qui se prend le plus aisément ; je l'avois vu déjà dans de grands emportemens, et j'avois entendu parler de quelques

autres. Madame des Marais en rioit, et traitoit cela de bagatelle; il lui donnoit des collations dans le jardin, des sérénades, et faisoit tout ce qu'il pouvoit faire en un lieu comme Saint-Fargeau. M. de Candale y vint, comme il alloit en Catalogne; il y resta deux jours. Je le trouvai dans un fort grand chagrin, contre son ordinaire. Je lui parlai de M. de Beaufort, et qu'il falloit les raccommoder, et avec M. de Guise aussi; que ce seroit pour moi des embarras non pareils de voir des personnes qui m'étoient si proches et de mes amis mal ensemble, et qui se rencontreroient tous les jours en mon logis. Je le trouvai fort éloigné de se raccommoder avec l'un et l'autre: il me conta que l'abbé Fouquet l'avoit prié de ne point aller chez madame de Châtillon, et qu'il n'y avoit pas été depuis. Il se passa une grande affaire entre le maréchal d'Hocquincourt et elle; je n'en sais pas le détail, ainsi je n'en dirai rien, sinon que l'on menaça madame de Châtillon de la mettre en prison. L'on disoit que c'étoit pour quelques intelligences que l'on prétendoit qu'elle avoit avec M. le prince. L'abbé Fouquet répondit d'elle, et lui fit donner sa maison pour prison; et elle demeura avec la bonne femme madame Fouquet.

Pendant le séjour que je fis à Saint-Fargeau, je chassai deux de mes gens : un valet de pied, parce qu'il avoit été porter à madame de Fiesque une lettre que le comte de Béthune m'écrivoit. Elle fut si prudente que de dire au comte de Béthune ce qu'il m'avoit écrit par sa lettre; et je trouvai comme cela s'étoit passé : c'étoit elle qui m'avoit donné le valet de pied. Je chassai aussi un valet de garde-robe qui

rendoit compte de tout ce que je disois aux comtesses de Fiesque et de Frontenac : ce qui n'est pas fort agréable ; et même il ne seroit pas nécessaire de mettre ici le détail de mon domestique, si ce n'étoit pour faire voir les intrigues de ces femmes, qui corrompoient tout ce qu'elles pouvoient contre moi. La comtesse de Fiesque s'avisa de rendre un mauvais office, pour l'amour de moi, au chevalier de Charny. Le Roi avoit remis sur pied la compagnie de ses mousquetaires, qui avoit été cassée les premières années de la régence : le Roi aimoit les mousquetaires avec grand empressement. Mancini, neveu de M. le cardinal Mazarin, en étoit capitaine, et on ne parloit que des mousquetaires. Le chevalier de Charny étoit sur le point de sortir de l'académie ; je chargeai le comte d'Escars d'en parler à Bas, qui étoit sous-lieutenant de cette compagnie, pour demander au Roi une place pour lui. Son Altesse Royale le sut par ces femmes ; il fit prier le Roi de me refuser, si je lui faisois cette prière : de sorte que Bas dit au comte d'Escars, lorsqu'il lui en parla, que le Roi lui avoit dit qu'il ne le pouvoit faire, par cette raison-là ; qu'il en étoit bien fâché, parce que c'étoit un garçon bien fait. Il avoit eu l'honneur de lui faire la révérence pendant qu'il étoit à l'académie, et il en avoit été fort bien reçu. Ces dames ne perdoient aucune occasion de me fâcher et de me déplaire, depuis les plus petites jusqu'aux plus grandes affaires. Comme je vis cela, j'envoyai le chevalier de Charny porter le mousquet au régiment des Gardes, et je lui donnai deux lettres, l'une pour le maréchal de Turenne, et l'autre pour le maréchal de

La Ferté, afin qu'il allât dans l'armée où il y auroit le plus d'occasions. Je le recommandai à tous deux.

Le comte de Béthune, qui étoit à Paris à travailler à l'affaire de Son Altesse Royale avec moi, conclut tout ce qui avoit été projeté; il envoya le notaire me faire ratifier la transaction. Le notaire me la voulut lire: je lui dis que cela étoit inutile; que cette lecture me seroit trop désagréable; que le souvenir de tout ce qui s'étoit passé ne me l'étoit pas moins; qu'il falloit achever comme on avoit commencé. Je signai. Peu de temps après, M. de Béthune me manda que je pouvois partir pour aller voir Son Altesse Royale, et le jour qu'il se trouveroit à Orléans; je l'y trouvai lorsque j'y arrivai. M. de Beaufort m'y vint voir; le comte de Béthune ne m'apprit rien de nouveau: il me fit force contes des comtesses, et de leur déplaisir de me voir aller à Blois. Je ne séjournai point à Orléans; dès le lendemain j'allai à Blois, d'où on m'envoya des relais. Je trouvai mes sœurs à deux lieues de Blois, qui vinrent au devant de moi; et Saujon, qui me fit des complimens de Leurs Altesses Royales, et de l'impatience qu'elles avoient de me voir. Madame de Raré, qui a de l'esprit et qui est flatteuse, me fit quantité de narrations, comme si elle n'eût point été amie des comtesses. Ma sœur de Valois me baisoit les mains, et me disoit qu'elle étoit ravie de me voir; je le croyois aisément: elle a toujours eu une tendresse particulière pour moi. Pour l'aînée, on ne l'a pas élevée dans ces sentimens. Lorsque j'arrivai à Blois, je sentis un grand saisissement: tout le monde me vint recevoir au bas du degré. J'allai droit dans la chambre de Monsieur; il me salua, et me dit qu'il

étoit bien aise de me voir. Je lui répondis que j'étois ravie d'avoir cet honneur. Il étoit embarrassé au dernier point : pour moi, je pense que l'on connut bien à mon visage que je suis sensible, et que les bons et les mauvais traitemens font impression sur moi. Son Altesse Royale alla ensuite saluer la comtesse de Béthune et mademoiselle de Vandy. Je vis Goulas et Vilandry de loin; je changeai de visage lorsque je les vis, et je pense qu'il n'y eut personne qui ne s'en aperçut. Son Altesse Royale ne savoit que dire; et sans mes chiens, dont l'un s'appelle Reine, et l'autre Souris, toutes deux levrettes, on n'auroit dit mot. Son Altesse Royale se mit à les caresser. Tout ce qu'il faisoit en intention de me plaire me mettoit au désespoir; j'avois envie d'en pleurer. Il me dit : « Allons chez Madame. » Elle me reçut fort civilement, et me fit assez d'amitiés; ensuite j'allai dans ma chambre. Dès que j'y fus, Monsieur m'y vint voir, et m'entretint comme si rien ne s'étoit passé entre lui et moi. Vilandry y vint : il me salua du bout de l'antichambre à l'autre; je lui fis la révérence, et puis j'entrai dans ma chambre. Il alla dire à Son Altesse Royale que je ne l'avois pas salué, et y ajouta : « Voyez, monsieur, avec quel esprit elle « vient ici, et comme elle traite le monde! » Avant que je le susse, cela fut vérifié : il y avoit eu beaucoup de monde qui avoit été témoin de ce qui s'étoit passé. Quand M. de Béthune et M. de Beaufort me le contèrent, je leur dis : « Quoi! on est encore ici « sujet aux contes de Vilandry! Je pensois être au- « dessus de cela pour mon argent. Quoi! il ne me « servira de rien? »

Tant que je fus à Blois, on servit une table pour messieurs de Beaufort et de Béthune; on eut le même soin d'eux que l'on avoit eu lorsqu'ils firent leur ambassade pour moi. M. de Beaufort mangeoit souvent avec moi, et souvent je lui parlois, et au comte de Béthune, du retour de mes gens; ils me dirent: « Laissez faire, Monsieur se raccoutumera avec vous, « et tout ira bien. » Je leur disois: « Il oubliera que « vous lui avez fait donner bien de l'argent; et comme « on fait tout pour en avoir, à présent qu'il a son « compte, il ne se souciera non plus des négociations « que de moi. » Monsieur et Madame me traitèrent assez bien : Madame me dit qu'elle m'aimoit comme ses enfans, et qu'elle ne souhaitoit point leur établissement avec plus d'empressement que le mien. Monsieur me dit aussi que j'étois bien avec lui; je recevois toutes sortes de marques de son affection. Je ne sais s'ils m'en dirent davantage: cela fit si peu d'impression sur mon esprit, que je ne m'en souviens pas. Goulas me vint voir; et comme il craignoit les rebuffades, il y venoit toujours à l'heure de mon dîner. Il y venoit beaucoup de peuple de la ville; il y avoit toujours de la presse. J'avois le plaisir de le voir parmi tous ces gens-là; la foule le faisoit aller tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. M. de Béthune me dit que Son Altesse Royale l'avoit entretenu de mon établissement, et lui avoit dit qu'il n'y avoit rien de plus propre pour moi que M. le duc de Savoie; qu'il ne falloit pas que je me misse dans la tête d'épouser Monsieur; que j'étois toute propre à me mettre cela dans l'esprit; que je ne voulois jamais que ce qui n'étoit pas faisable. Je répondis

au comte de Béthune que je voudrois toujours ce que Son Altesse Royale voudroit; que je m'étonnois de ce qu'il me faisoit faire cette proposition; que je savois qu'il avoit fait dire à madame de Savoie que je disois que si jamais j'épousois monsieur son fils, quand j'entrerois par une porte il faudroit que ma tante sortît par l'autre. Je ne sais si je n'ai pas mis ceci déjà une fois. Comme on m'a fait souvent la même proposition, je crois aussi avoir fait la même réponse. Le comte de Béthune me dit : « Il est vrai que « madame votre tante vous craint, parce que vous « étiez mal avec Son Altesse Royale : maintenant que « vous y êtes bien, je suis sûr que l'affaire est très- « facile. Je vous conseille de donner occasion à Son « Altesse Royale de vous en parler. » Ce que je fis un jour que je l'entretenois dans le jardin. Nous parlâmes de la reine d'Angleterre, et ensuite de madame de Savoie; il ne m'en parla pas avec beaucoup d'amitié. Je lui demandai s'ils n'étoient pas bien ensemble; il me témoigna que cela n'étoit ni bien ni mal. Je lui dis : « On dit qu'elle croit que je n'ai « point voulu de son fils; je pense que si cela étoit « vrai, je lui aurois fait plaisir. » Son Altesse Royale ne me dit rien là-dessus.

Je fis récit de cette conversation au comte de Béthune; dont il fut étonné. On avoit pour lors à Blois de grandes espérances du mariage de ma sœur avec le Roi; pour moi, je ne le croyois ni le souhaitois : on n'est pas bien aise de voir sa cadette au-dessus de soi. Il n'arriva rien de remarquable à Blois pendant que j'y fus, que la chute de ma chienne nommée Souris, qui tomba dans le fossé, et qui se démit la

cuisse. Au retour de la promenade je l'entendis crier; je courus au château : je criois au chirurgien; on fit ce que l'on put pour lui remettre la cuisse, on ne le put; on la mit dans du fumier au milieu de la basse-cour, où Son Altesse Royale l'alla voir à minuit. Cela étoit beau pour la canaille; pour moi, j'aurois voulu des marques d'amitié et de complaisances plus essentielles. Madame la maréchale d'Etampes, qui étoit mal avec la marquise de Mosny sa belle-fille, me dit que, pendant le voyage de Son Altesse Royale à Paris, elle avoit été au Luxembourg avec les comtesses, et que c'étoit elle qui les y avoit menées la première fois. Son Altesse Royale sut qu'elle m'avoit dit cela; il vint un matin dans mon cabinet, et me dit : « Je suis obligé de vous rendre ce témoignage en « faveur de la marquise de Mosny, qu'elle ne m'a point « amené ces femmes; et vous n'avez nul sujet de « vous en plaindre. » Je fus fort aise de ce discours, et témoignai par là que ceux qui les voyoient ou qui en faisoient cas n'en usoient pas bien avec moi. Ces femmes écrivirent à Vilandry pour faire instance à Son Altesse Royale de me parler pour elles; il ne m'en parla point : je n'en avois pas peur, je savois qu'il n'osoit le faire. Son Altesse Royale écrivit au cardinal Mazarin pour lui dire que j'étois raccommodée avec elle, et qu'elle le prioit de faire trouver bon à Leurs Majestés que j'eusse l'honneur de leur aller rendre mes très-humbles respects. M. le comte de Béthune fut chargé de cette dépêche : il s'en alla à la cour; je lui donnai un de mes gens pour m'en apporter la réponse, et me dire quand je pourrois partir pour Limours, où j'attendrois de ses nouvelles.

Je partis de Blois le jour que nous avions supputé qu'il seroit à moitié chemin de La Fère, parce que je devois aller en trois jours à Limours, et avoir le temps de m'y reposer. Quelque indisposition me fit rester un jour à Blois plus que je n'avois cru; je le regagnai par ma diligence : j'allai en un jour à Chartres. Leurs Altesses Royales me firent beaucoup d'amitiés à mon départ de Blois, c'est-à-dire tout autant qu'elles en sont capables. Je ne trouvai point de nouvelles de M. de Béthune lorsque je fus à Limours. Madame de Frontenac y arriva une heure après moi sans que je l'eusse mandée; madame des Marais et sa fille y vinrent aussi, et par conséquent le chevalier de Béthune. Force gens m'y vinrent visiter; Matha y vint, et Frontenac avec lui; ils sont inséparables. Patris, qui est capitaine de Limours, y tint fort bonne table; beaucoup de gens y mangeoient pendant mon séjour à Limours. Un jour qu'il se trouva trop de monde pour ma table, madame de Frontenac dit : « Qui veut venir avec « moi chez Patris? » Cinq ou six dames y allèrent : les personnes qui remarquèrent cela dirent qu'elle n'étoit pas fâchée d'aller souper avec Matha. Le lendemain qu'elle fut à Limours, le soir, lorsqu'elle tira mon rideau, elle me dit : « Je suis la plus mal- « heureuse créature du monde de n'être pas bien « avec vous. Je n'ai rien fait qui ait pu vous déplaire; « pour avoir vu la comtesse de Fiesque, vous ne me « l'aviez pas défendu. C'est la personne du monde qui « vous honore le plus : je ne lui ai jamais entendu « parler de vous qu'avec le dernier respect. Tant « qu'elle en usera ainsi, je ne pense pas que ce soit

« vous en manquer que de la voir. » Je lui dis : « Elle « m'en manque en toutes occasions : c'est une femme « que je n'aime pas ; je vous l'ai assez fait connoître « pour avoir dû vous empêcher d'en user comme « vous avez fait. » Elle me répliqua : « Si vous voulez « que je ne la voie plus, assurez-moi donc que vous « me traiterez comme par le passé, et que je serai fort « bien avec vous ; de la quitter sans cette assurance, « cela ne se peut. » Je lui dis fort aigrement : « Quoi ! « vous me donnerez l'alternative sur une affaire « dont je suis la maîtresse, et vous nous traitez « d'égale, la comtesse de Fiesque et moi ? Croyez-« vous que l'on ne puisse vivre dans le monde sans « elle ou sans moi ? Tout ce que vous dites pour « vous justifier vous condamne ; n'en dites pas da-« vantage, vous me faites pitié. » Je me tournai de l'autre côté, elle tira mon rideau.

Son mari, lorsqu'il entra, tira son mouchoir de sa poche ; il en sortit un billet. Madame des Marais le ramassa quelque temps après, sans savoir d'où venoit ce billet ; elle me dit : « Voici une lettre que j'ai « trouvée. » Je la lus, et d'abord je reconnus l'écriture de Frontenac ; j'avois souvent reçu de ses ridicules missives : il m'en a écrit beaucoup pleines de picoteries. Je m'en allai à lui, et la lui montrai : c'étoit un vrai poulet ; et lui et sa femme en rougirent, et ne m'expliquèrent pas le mystère. J'appris que c'étoit à mademoiselle de Mortemart qu'il écrivoit, il en étoit fort amoureux. A l'occasion de mademoiselle de Mortemart, il s'étoit passé une mauvaise intrigue à la cour, à laquelle Vivonne son frère avoit intérêt. M. de Marsillac étoit assidu auprès du Roi, et même l'on disoit

qu'il lui étoit fort agréable. Tout d'un coup le Roi ne le regarda plus; et je pense que l'on lui fit dire doucement qu'il feroit bien de s'en aller faire un tour en Poitou jusqu'à la campagne : ce qu'il fit. On disoit que M. de La Rochefoucauld, qui avoit beaucoup d'esprit, avoit mené cette intrigue, de laquelle Vardes, Vivonne, Langlade, secrétaire du cabinet, et quelques autres, étoient : on les appeloit les endormis, parce qu'ils alloient lentement et sans bruit. Le cardinal Mazarin, qui n'est pas endormi, s'en aperçut, et dissipa cette cabale. Madame de Bouthillier vint à Limours : elle eut de longues conversations avec madame de Béthune et Matha. L'intérêt qu'il prenoit à madame de Frontenac faisoit qu'il parloit de ses affaires de la même manière que madame de Bouthillier, qui est sa tante. La grande question étoit qu'elle vouloit venir à la cour avec moi, et que je ne voulois pas l'y mener. Ils se disoient que c'étoit en bon français lui donner son congé, et lui faire connoître que son service ne m'étoit pas agréable. Je répondis : « Il y a long-temps qu'elle l'a dû voir; « si elle examine sa conduite, elle ne doit pas m'y « faire penser; elle doit faire tout son possible pour « réparer ses fautes : ce n'est pas un bon parti pour « elle que de me quitter. »

Madame de Bouthillier me parla : je lui fis mille amitiés pour elle; je lui témoignai beaucoup d'aigreur pour madame de Frontenac, et je ne répondis rien de positif sur le voyage de la cour.

Un jour quelqu'un me dit que le Port-Royal des Champs n'étoit qu'à deux lieues de Limours; il me prit la plus grande envie du monde d'y aller. Il est

bon de dire d'où procédoit cette curiosité : une abbaye de l'ordre de saint Bernard n'est pas extraordinaire à voir. Jansénius, évêque d'Ypres (et qui étoit mort en opinion de sainteté par la vie qu'il avoit menée, à ce que j'ai ouï dire à ma belle-mère, qui en a fort entendu parler en Flandre lorsqu'elle y étoit, pendant sa vie et après sa mort : même je crois qu'elle l'a vu), avoit écrit de la grâce sur ce qu'en a dit saint Augustin. L'abbé de Saint-Cyran, homme très-savant, et qui a aussi fort bien vécu, entra dans la même opinion. Le cardinal de Richelieu, soit qu'il appréhendât que ces opinions ne fussent nuisibles à la religion, soit qu'il craignît des gens dont le savoir et la vertu donnoient des lumières nouvelles, ou en faisoient voir qui avoient été cachées, le fit mettre en prison, où il a été jusqu'à la régence : en ce temps la Reine le fit sortir. Cet abbé hantoit le couvent du Port-Royal qui est au faubourg Saint-Jacques, parce que pendant un certain temps beaucoup d'abbayes qui étoient hors des villes, et particulièrement près de Paris, étoient transférées dedans. Le Val-de-Grâce en usa ainsi. M. d'Andilly avoit quantité de filles et de sœurs en ce monastère : il s'adonna à la dévotion avec M. Arnauld son frère, et M. Le Maître son neveu; ils étoient très-souvent en cette maison, où ils servoient Dieu avec grand zèle, et le prochain avec beaucoup de charité. Il y alloit beaucoup de docteurs de Sorbonne les visiter; ainsi, par leur moyen, il y avoit toujours de bons prédicateurs dans l'église du Port-Royal. La France devint fort tranquille, la campagne put être habitée en toute sûreté par les religieuses et par les gens du monde. Les religieuses du Port-Royal

de Paris en envoyèrent en celui des Champs. Ces messieurs que j'ai nommés se retirèrent au dehors; à leur exemple, beaucoup de gens qui vouloient abandonner le monde y allèrent; ils se mirent tous à écrire, et firent des traductions admirables. Ils travailloient à leur jardin, et assistoient les pauvres des environs; ils y menoient une vie qui n'est pas ordinaire. Ils portoient la pénitence plus loin pour des gens du monde que ne font les religieux, qui en ont plus affaire que ces messieurs, parce qu'ils ménagent plus leurs intérêts que leur conscience et celle de leur prochain. Cela déchaîna contre eux particulièrement les jésuites : ils les nommèrent jansénistes (1), comme on diroit les calvinistes, afin que ce nom, qui a du rapport à l'autre, effrayât le monde, et les fît passer pour des hérétiques. Comme ce sont des questions de théologie, et qu'il n'appartient pas aux femmes d'en parler, ni même à beaucoup d'hommes, c'est à ceux à qui Dieu a donné le pouvoir et le caractère d'en connoître, de les décider. Ce qu'on peut dire des mœurs de cette compagnie, c'est qu'elles sont admirables et d'exemple; ils prêchent et ils écrivent avec la plus belle éloquence du monde, font des ouvrages merveilleux à la gloire de l'Eglise et des saints. Ils ont fait depuis peu la traduction de l'office que l'Eglise fait du Saint-Sacrement: et on dit qu'il n'y a rien qui doive plus convaincre les huguenots, et prouver par raisons fortes et évidentes les vérités de notre religion à ceux qui sont assez malheureux pour

(1) *Ils les nommèrent jansénistes :* Ce ne furent point les jésuites qui donnèrent ce nom à messieurs de Port-Royal : il leur fut donné par un bref du pape Urbain VIII.

manquer de foi. Leur dévotion est sincère : retirés du commerce du monde, ils sont sans intérêts, sans ambition, et charitables au dernier point. Si leur doctrine est mauvaise, il faut espérer qu'avec de bonnes mœurs ils obtiendront par leurs prières les lumières nécessaires pour se reconnoître et la changer. Cette doctrine donc a fait grand bruit dans la Sorbonne, où l'on a condamné les propositions de Jansénius : à quoi la compagnie du Port-Royal a souscrit, et s'est soumise à l'Eglise et au Saint-Père avec le dernier respect. Cette dispute a causé beaucoup de scandale à la religion ; et les huguenots en ont tiré de grands avantages, parce que les jésuites ont écrit des lettres contre leur sévérité, et eux contre les jésuites (1) sur leur relâchement : en cela il y a eu peu d'esprit de charité. Ceux qui n'aimoient pas les jésuites disoient que la société mangeoit tous les jours du pain pétri de haine contre messieurs Arnauld et Le Maître, parce que leur grand-père, avocat célèbre, nommé Marion (1), plaida contre eux du temps du Roi mon grand-père, en l'une des deux occasions où ils furent accusés lorsqu'on attaqua la vie du Roi mon grand-père. Pour moi, je ne puis croire cela d'une si illustre compagnie, où il y a eu tant d'habiles gens et de saints personnages. Je crois que c'étoit un zèle ardent pour la gloire de Dieu qui a emporté ces bons pères, et qui les a empêchés d'avoir toute la considération que leurs an-

(1) *Et eux contre les jésuites :* Mademoiselle parle ici des Provinciales, qui avoient été publiées l'année précédente. — (2) *Nommé Marion :* Simon Marion, avocat général au parlement de Paris, fut l'aïeul maternel du docteur Arnauld et de d'Andilly. Il fit un plaidoyer contre les jésuites ; mais son gendre Antoine Arnauld, avocat célèbre, fut pour eux un adversaire bien plus redoutable.

ciens eussent pu avoir. Assurément il n'y eut jamais moins de prédicateurs qu'ils en ont maintenant parmi eux, ni moins de bonnes plumes; et cela paroît par leurs lettres. C'est pourquoi, par toutes sortes de raisons, ils eussent mieux fait de ne pas écrire; et si les jansénistes les eussent tourmentés par leurs écrits, ils se devoient défendre par leur silence, et le tort seroit demeuré aux autres.

Il y avoit à Port-Royal des Champs un petit collége où l'on recevoit des pensionnaires, qui étoient parfaitement bien élevés et en la crainte de Dieu, aux belles-lettres, et en mille sciences qu'on leur apprenoit, qui sont nécessaires dans le monde, et pour bien vivre. De sorte que contre l'ordinaire des écoliers qui sortent fort sots du collége, et à qui il faut du temps avant que de parvenir à la société des hommes et des honnêtes gens, ceux-là, au sortir de leurs études, avoient la même politesse que s'ils eussent été nourris dans la cour et le grand monde. On fit défenses à ceux qui tenoient le collége de recevoir des enfans, et les ordres furent portés par un exempt des gardes du corps du Roi. En cette rencontre on connut visiblement que les jésuites avoient agi. On crut aussi que le cardinal de Retz y avoit bonne part(1), parce que l'on croyoit qu'il avoit des amis particuliers dans le Port-Royal: et cela peut être; il n'est pas extraordinaire qu'un archevêque ait commerce avec des docteurs de Sorbonne. Assurément ce qui s'appelle

(1) *Que le cardinal de Retz y avoit bonne part :* Cela veut dire que c'étoit en haine du cardinal de Retz qu'on poursuivoit messieurs de Port-Royal, qui étoient ses amis. Voyez, sur leurs relations avec ce prélat, la seconde partie de la Notice sur Port-Royal.

jansénistes ne faisoit rien contre le service du Roi. J'allai donc en cette maison du Port-Royal. Lorsque j'y arrivai, j'y demandai M. d'Andilly. Je le connois, parce qu'il a été secrétaire des commandemens de Son Altesse Royale. Il y avoit plusieurs années que je ne l'avois vu. On me dit qu'il étoit dans sa chambre; je la voulus voir. Je jetai d'abord les yeux sur sa table; il me dit : « Vous êtes curieuse; vous voulez voir à « quoi je m'amuse présentement : je traduis quelques « endroits des œuvres de sainte Thérèse. » Je l'en remerciai, et lui dis : « J'aime cette sainte extrême- « ment, et je serois fort aise de voir ce qu'elle a fait « en bons termes. Jusqu'ici on a mal traduit ses œu- « vres. » J'entrai dans le couvent, où je trouvai une communauté fort nombreuse, et des religieuses d'une mine dévote, naïve, simple sans aucune façon. Leur église étoit fort ajustée. Je me promenai par tout le couvent, et je regardois tout. Je croyois ne rien voir dans cette maison de ce que j'ai vu dans les autres; je la trouvai toute pareille à toutes les abbayes réformées de l'ordre de saint Bernard. Ces religieuses furent assez étonnées de ce que je me récriai : « Voilà « des saints et des saintes! » lorsque je vis leurs images dans leurs cellules. Elles n'osèrent me questionner là-dessus. Lorsque je sortis, M. d'Andilly me dit : « Vous avez vu qu'il y a ici des images des saints, « qu'on les prie et qu'on les révère, que nos sœurs « ont des chapelets, et que l'on y voit des reliques. » Je lui dis : « Il est vrai que j'avois ouï dire que l'on ne « faisoit pas cas de cela en ce lieu; et je suis bien « aise d'en être éclaircie. » M. d'Andilly me dit : « Vous « vous en allez à la cour; vous prendrez la peine

« de rendre ce témoignage à la Reine, de ce que « vous avez vu. » Je l'assurai que je le ferois très-volontiers; et lui m'assura des prières de toute la communauté et des siennes, et me tint mille beaux discours pour m'obliger à être dévote. Je m'en allai fort satisfaite (1) de ce que j'avois vu et ouï.

Celui que j'avois envoyé à M. de Béthune arriva comme j'étois à Port-Royal: ce qui fit que je n'y fis pas long séjour. Je lus mes lettres à mon retour. M. le comte de Béthune me manda que Leurs Majestés et le cardinal Mazarin avoient reçu le mieux du monde les complimens de Son Altesse Royale et les miens, et la prière qui leur avoit été faite de la part de Son Altesse Royale pour mon retour; et que si je voulois me rendre à Saint-Cloud un jour qu'il me marquoit, il s'y rendroit, et qu'il m'apprendroit surtout un mauvais office que l'on m'avoit voulu rendre, qui n'avoit eu aucun effet. Je jugeai sur-le-champ qu'il partoit de la boutique de ces femmes qui ne cessoient point ce trafic envers moi. Je rêvai beaucoup là-dessus jusques à Limours. Lorsque j'y fus arrivée, je demandai à mon courrier s'il n'avoit rien appris. Il me dit qu'il croyoit que le comte de Béthune m'avoit mandé une circonstance dont il l'avoit informé; je lui dis qu'il ne m'en parloit pas. Il me dit qu'il avoit trouvé à La Fère un valet de chambre de M. de Vardes, qu'il connoissoit il y avoit long-temps, lequel l'accosta et lui

(1) *Je m'en allai fort satisfaite :* On voit que Mademoiselle n'avoit qu'une idée vague des torts imputés à messieurs de Port-Royal, et qu'elle mit beaucoup de circonspection dans ses réponses à d'Andilly. Cependant les jansénistes se prévalurent de cette visite, et prétendirent que la princesse s'étoit ouvertement déclarée pour eux.

dit : « Mademoiselle ne reviendra jamais à la cour. » A quoi il lui avoit répondu : « Je n'en sais rien. » Ce courrier, qui est un de mes gens, est un garçon fort discret. L'autre lui dit : « Je vous en dirai en ami ce que « j'en sais. L'autre jour que j'étois dans la chambre de « madame de Fiesque, où étoient madame de Fron- « tenac, M. de Vardes et M. l'abbé Fouquet, on dit « que Mademoiselle avoit fait un testament par lequel « elle donnoit tout son bien à M. le prince. Cela a « été su de M. le cardinal : jamais elle ne retournera « à la cour. » Il ajouta qu'il le prioit de ne point parler de ce qu'il lui disoit. Ce garçon alla à l'instant trouver M. de Béthune, lequel lui dit : « Vous êtes « bien averti; qui vous a dit cela? » Il lui répondit : « C'est un de mes amis, qu'il n'est pas nécessaire de « nommer. » M. le comte de Béthune lui répliqua : « On l'a dit à M. le cardinal, il ne l'a pas cru. » On peut juger l'effet que cela fit dans mon esprit en faveur de ces dames, et les bons offices que cette affaire rendit auprès de moi à madame de Frontenac, qui avoit tant d'envie de venir à la cour avec moi. Je résolus de partir le lendemain, qui étoit le jour que le comte de Béthune me marquoit qu'il seroit à Saint-Cloud. Madame de Frontenac me fit encore parler par madame de Bouthillier et par la comtesse de Béthune. Je leur dis : « Toute la France a vu que madame de « Frontenac a logé avec madame de Fiesque; qu'elle « ne l'a pas quittée d'un pas, quoiqu'elle sût la ma- « nière dont elle étoit avec moi. Après cela, on « me croiroit une grande dupe d'avoir eu agréable « une telle conduite. Je veux que mon ressentiment « paroisse; et elle sera bien heureuse si elle en est

« quitte pour ne pas venir à la cour : la pénitence « n'est pas proportionnée à la faute. » Personne ne m'avoit parlé d'elle lorsque j'étois à Blois; Raré et sa femme, qui étoient les grands amis de ces dames, les renièrent comme beau meurtre dans un éclaircissement qu'ils voulurent avoir avec moi. Après les avoir écoutés, je leur dis : « On est fort châtié, après « avoir agi, de désavouer ses actions comme mauvai- « ses; c'est pourquoi on ne peut rien demander aux « gens que cela : on en croit ce que l'on veut. »

Le soir comme j'étois couchée, madame de Frontenac me parla : elle prenoit toujours l'occasion que j'étois seule. Elle me dit qu'elle étoit au désespoir de ce que je ne voulois pas la mener avec moi; que c'étoit une marque certaine de sa disgrâce. Je lui répondis : « Votre faute a été publique, il faut que la pénitence « soit de même. » A cela, elle me dit : « Au moins à « votre retour puis-je espérer d'avoir l'honneur de « vous voir? » Je lui répondis : « Attendez mes ordres, « je vous les enverrai. » Elle me vit le matin monter en carrosse : ce fut là les grandes douleurs; les larmes furent bien plus abondantes qu'à Juvisy. Pour moi, ma constance fut fort grande; je les regardois fort tranquillement: et si j'avois pu altérer mon visage et me donner du chagrin, c'auroit été le souvenir du temps qu'elle rioit quand je pleurois.

J'arrivai de fort bonne heure à Saint-Cloud, où je trouvai du monde qui m'y attendoit. Le comte de Béthune y arriva peu après avec madame de Nemours la veuve, et madame d'Entragues à qui je n'avois jamais parlé, et que je ne connoissois point. M. de Béthune me conta devant eux la manière obligeante avec laquelle

on lui avoit parlé de moi, et l'impatience que toute la cour avoit témoignée de me voir; et que Monsieur lui avoit dit : « Je donnerai mon appartement à ma cou-« sine; » que M. le cardinal lui avoit dit qu'il donneroit le sien, et que c'étoit à lui à faire l'honneur du logis, puisqu'il étoit gouverneur de La Fère. Je trouvai madame d'Entragues à ma fantaisie, pour le peu que je l'entretins; et comme c'est une femme habile, elle jugea que madame de Nemours faisoit sa visite trop longue. Elle l'emmena, et me laissa avec le comte de Béthune, lequel me dit que M. le cardinal, après avoir lu la lettre de Son Altesse Royale et lui avoir témoigné la joie de notre réconciliation, et la particulière qu'il auroit de me servir, lui avoit dit : « Vous « verrez par là comme je suis bien intentionné pour « Mademoiselle, et la véritable affection que j'ai pour « son service; je me moque de l'avis que l'on me « donne, et je vois bien que ce sont des personnes « qui sont enragées de son retour à la cour, qui lui « font tout du pis qu'elles peuvent. » Le comte de Béthune ouvrit ce papier, et vit que c'étoit un testament par lequel je donnois tout mon bien à M. le prince. Il dit à M. le cardinal : « Voilà la plus « haute imposture du monde. Votre Eminence doit « tenir pour de méchantes gens ceux qui lui ont « donné ce papier. » M. le cardinal dit : « Il faut « jeter cela au feu, et n'en jamais parler; je suis per-« suadé que l'on se peut fier à la parole de Mademoi-« selle : c'est une princesse de bonne foi, et j'ai peine « à croire qu'à l'âge qu'elle a elle songe à faire des « testamens. — Vous savez, dis-je au comte de Bé-« thune, qui a apporté celui-là, et le lieu où il a été

« fait : avouez qu'il n'y a rien de plus noir. » Il en convint. La comtesse de Fiesque, qui fait profession d'être servante de M. le prince, et dont le mari est en Espagne de sa part, pour me faire pièce se sert du nom de M. le prince; toutes les circonstances en sont diaboliques. Le comte de Béthune me dit que M. le cardinal avoit fort bien parlé de moi à table; qu'il m'avoit fort louée, et qu'il avoit dit que j'étois le plus grand parti de l'Europe; que Monsieur lui avoit témoigné beaucoup d'empressement pour moi, et que le bruit de la cour étoit qu'il songeoit à m'épouser; qu'il avoit dit à la Reine : « Je ne sais où logera le « train de Mademoiselle : on dit qu'elle a un équipage « épouvantable; » et que la Reine lui répondit : « Elle « a suivi la cour autrefois, et son train a bien trouvé « à se loger; je pense qu'elle n'a pas plus de monde « présentement. » Le comte de Béthune lui dit que je n'en avois pas davantage. Monsieur dit : « Elle a « tout ce qu'il lui plaît, elle est fort riche. »

M. le cardinal dit au comte de Béthune, lorsqu'il partit, que le Roi s'en alloit faire un petit tour à l'armée, et qu'il falloit que j'attendisse son retour auprès de la Reine pour les voir tous ensemble, et qu'il me feroit savoir quand il seroit temps que je partisse; que je pouvois jusques à ce temps-là aller à Paris et faire tout ce qu'il me plairoit; que j'étois maîtresse de mes volontés; que le Roi et la Reine le trouveroient bon. Je n'avois garde d'user de cette liberté. Lorsque Son Altesse Royale alla à la cour, il n'avoit osé passer par Paris. Il n'étoit pas juste que j'en fisse plus que lui; je n'avois aucune affaire avec la cour : je n'étois criminelle que parce que j'étois fille de Son Altesse

Royale. Si j'avois été bien avec elle, je serois retournée à la cour en même temps qu'elle. Par son accommodement, il avoit stipulé que je n'irois pas à la cour. Après avoir raccommodé ce qu'il avoit gâté, je n'avois qu'à faire mes complimens. J'envoyai un gentilhomme à la cour; j'écrivis à M. le cardinal pour le remercier de la grâce qu'il m'avoit faite, et lui témoignai, et à Leurs Majestés, l'impatience que j'avois d'avoir l'honneur de les voir. M. le cardinal le reçut fort bien, et Leurs Majestés aussi. Tout le monde témoigna avoir autant d'impatience que je fusse à la cour que Monsieur, et M. le cardinal mandoit toujours qu'il me feroit savoir de ses nouvelles. Il écrivit au comte de Béthune qu'il croyoit que je ne savois pas que le roi de Suède lui donnoit de l'Eminence; que je ne lui donnois pas un titre que les têtes couronnées lui donnoient; qu'il le prioit de me le faire savoir. Je n'en avois encore point donné à aucun cardinal; je fus fort embarrassée. Je craignois que Son Altesse Royale ne dît : « La voilà déjà humble et rampante pour le cardinal, et elle n'est pas encore à la cour. » Le comte de Béthune me dit : « Monsieur votre père donne de l'Eminence aux cardinaux neveux des papes, et les distingue en cela des autres. » Je lui dis : « Voilà ma leçon. M. le cardinal m'est plus utile et plus considérable que ne me seroit un cardinal neveu du Pape : c'est pourquoi je n'hésiterai point à lui en donner; » et pour lui montrer que j'avois plutôt agi par ignorance que par gloire, je lui écrivis dès le lendemain.

C'étoit une affluence de monde non pareille à Saint-Cloud; tous les amis particuliers de M. le cardinal

m'y vinrent voir souvent. Le bon homme M. de Senneterre y vint; il a quatre-vingts ans, il est fort circonspect pour sa santé. Comme il est fort pour la cour, il croyoit que j'y étois de manière qu'il étoit obligé de me venir voir. Je lui dis : « Vous êtes de ces « oiseaux de bon augure, on espère tout bien quand « on vous voit. » Il n'y eut, de tous les gens attachés à M. le cardinal, que l'abbé Fouquet qui n'y vint point. Madame la princesse de Carignan y vint avec le plus grand empressement du monde, et me dit : « Je vous amène ma belle-fille; elle est grosse, elle « est venue en litière. » J'allai au devant d'elle; madame de Carignan me fit mille complimens. Pour sa belle-fille, elle ne dit mot. Il faisoit chaud, et il y avoit beaucoup de monde où j'étois. Je dis à mademoiselle de Guise et à madame d'Epernon : « Je vous « prie de mener madame la comtesse de Soissons « dans ma petite chambre, de crainte qu'elle ne soit « incommodée ici, et j'irai la trouver dans un mo- « ment; » ce que je fis. Madame de Carignan demeura avec le reste de la compagnie. Madame la comtesse de Soissons fut long-temps sans parler; tout d'un coup elle me demanda : « Pourquoi ne portez- « vous pas vos manchettes comme les autres? » Je lui dis que cela m'incommodoit. Elle me repartit : « Si « vous croyez que cela vous fasse le bras plus beau, « vous vous trompez. » Ensuite elle me dit : « Ma- « dame ma belle-mère m'importune fort; elle a si « peur que je ne me blesse, qu'elle est toujours après « moi. » Comme elle sortit, je lui fis mille complimens sur les obligations que j'avois à M. le cardinal; que j'aimois tout ce qui lui appartenoit; que j'avois

eu la plus grande joie du monde de son mariage ; que j'espérois la voir souvent, et faire amitié avec elle. A tout cela elle ne répondit pas un mot. Je ne trouvai point qu'elle fût si belle, comme on me l'avoit dit ; et je ne compris pas, lorsque je la regardai, comme le Roi en pouvoit être amoureux. Madame de Carignan me dit : « Ma belle-fille s'est parée pour vous venir « voir ; elle a quitté le grand deuil, et pris un mou- « choir à passement. » Cela ne lui donnoit pas meilleure mine ; elle est fort petite. Je la louai fort en tout, et lui dis que je la trouvois changée en mieux depuis que je ne l'avois vue. Elle reçut tout cela avec une indifférence et un silence qui étonnèrent toute la compagnie.

Madame de Carignan me dit que madame de Savoie craignoit que je ne protégeasse un nommé Araucourt, qu'elle avoit chassé : c'étoit un gentilhomme lorrain fort médiocre, qui avoit été page du comte Philippe d'Aglié, et s'étoit bien mis auprès de madame Royale. Elle lui avoit fait beaucoup de bien ; il étoit parvenu à être commissaire général des troupes de M. de Savoie, qui est la troisième charge dans l'armée en ce pays-là. Elle lui avoit fait bâtir un palais, et l'avoit élevé au-dessus de son mérite et de sa naissance. Ce n'est pas qu'il ne fût brave : il avoit fait de beaux combats ; il étoit jeune : sa faveur l'avoit fait passer devant tous ceux qui avoient plus de services que lui. Il fut malade et quitta la cour : je ne sais si ce fut son absence ou sa mauvaise conduite qui lui nuisit dans l'esprit de madame de Savoie. Il se battit ; ce qui n'auroit été dans un autre temps qu'une légère faute fut cause qu'on lui ôta sa charge et ses biens : il s'en

alla en Suisse. Madame de Savoie écrivit à la cour pour qu'il ne fût point reçu en France. Je dis à madame de Carignan que je m'étonnois de la crainte de ma tante, et que quand je connoîtrois Araucourt, je ne me mêlerois de rien qui le regardât, et qui pût déplaire à madame de Savoie; que je ne savois qui étoit Araucourt. Dans ce moment je reçus une lettre de madame de Courtenai, qui m'en envoyoit une que madame de Savoie lui écrivoit, où elle me témoignoit que la plus sensible obligation qu'elle me pouvoit avoir étoit de ne me mêler de rien qui regardât Araucourt, et qu'il se vantoit que je lui ferois donner un emploi dans les troupes lorraines par M. le duc François; que c'étoit un ingrat qui lui avoit manqué de fidélité, et qui l'avoit fâchée. J'écrivis à madame de Courtenai qu'elle pouvoit écrire à madame de Savoie que je ne connoissois point Araucourt, et qu'il ne m'avoit point parlé; qu'il me suffisoit d'apprendre qu'elle l'avoit chassé pour ne le jamais voir, ni entendre parler de lui; qu'elle ne me trouveroit jamais en faute en rien qui la regardât, et que j'avois trop de respect et d'amitié pour elle.

Trois jours après mon arrivée, Frontenac, accompagné de Matha, vint un matin me voir; il entra dans ma chambre lorsque je me coiffois; après que je fus coiffée, je m'en allai dans la salle, où ils me suivirent. Frontenac s'approcha pour me parler; je me retirai à une fenêtre. Il me dit : « Sur ce que je vois que Votre « Altesse Royale ne traite pas ma femme comme elle « avoit accoutumé, cela me fait connoître qu'elle n'a « pas son service agréable; je viens vous demander « son congé. » Je lui dis : « Vous vous faites justice,

« vous savez que je n'ai pas sujet d'être satisfaite de « votre femme ; sa conduite a été telle qu'elle devoit « juger que la mienne changeroit. » Je lui donnai très-volontiers son congé ; il me fit la révérence, et s'en alla. Je fus assurément plus aise de le lui donner, que lui de le recevoir : cela fit grand bruit à Paris parmi ses amis. Frontenac s'en alla ensuite à Blois, pour en rendre compte à Son Altesse Royale ; il croyoit par là raccommoder l'affaire. J'écrivis à M. de Beaufort pour qu'il informât Son Altesse Royale de la manière dont cette affaire s'étoit passée. J'écrivis aussi quatre lignes à Son Altesse Royale, et je me reposois pour le reste sur M. de Beaufort. Son Altesse Royale ne répondit rien, sinon qu'elle ne me contraindroit pas sur le choix d'une dame d'honneur : ce qui étoit assez raisonnable. Comme elle n'avoit pas eu la même bonté en d'autres rencontres, j'avois à craindre qu'elle n'en fît de même. Mascarany, secrétaire des commandemens de Monsieur, envoya ordre au concierge du Luxembourg de meubler l'appartement de Son Altesse Royale pour moi, et le fit savoir au comte de Béthune, auquel il fit bien valoir ce bon traitement ; et il y ajouta celui de ne m'avoir pas fait reprendre par force madame de Frontenac. A d'autres personnes rien ne seroit si ordinaire que le père logeât sa fille dans son logis, et qu'il lui laissât la liberté de se servir de qui elle voudroit : tout cela est si fort dans l'ordre, que l'on n'en parleroit point. Comme ce sont des grâces pour moi, et que je n'en ai jamais reçu d'autres de mon père, ses amis et les miens ne parloient que de cela pour le louer de son bon naturel envers moi, et pour faire connoître que j'étois bien raccommodée

avec lui. Quand de si petits effets sont des témoins d'une affaire si considérable entre des personnes si proches et de si grande qualité, le monde n'y ajoute guère de foi.

Quelque temps auparavant, il se passa une affaire plaisante, où le nom de Son Altesse Royale fut mêlé. D'Alibert, fils de son surintendant, qui sortoit de ses études et s'en alloit à Rome, comme font d'ordinaire les enfans de Paris au sortir du collége, avant que de partir alla visiter quelques dames du Marais, qui n'étoient pas des plus sages de Paris ; et en ces lieux-là, pour se faire valoir, il conta qu'il s'en alloit à Rome, et que Son Altesse Royale lui avoit donné une lettre pour le cardinal de Retz, et qu'il étoit chargé de beaucoup de particularités qu'il lui devoit dire. Dans ces maisons-là il y va de toutes sortes de personnes ; M. le cardinal le sut et le fit arrêter, et on le manda à Son Altesse Royale, qui répondit qu'il n'avoit nul commerce avec le cardinal de Retz ; et que s'il en avoit on devoit avoir assez bonne opinion de lui pour croire qu'il ne confieroit pas ses intérêts à un homme de dix-sept ans. Je n'ai point parlé de la liberté du cardinal de Retz. C'est un homme à qui il est arrivé tant d'aventures, que je ne doute pas que l'on n'écrive sa vie, s'il ne l'écrit lui-même. Ainsi on la verra mieux et plus véritablement que je ne la pourrois mettre en ce lieu.

La retraite de madame de Frontenac d'auprès de moi fit fort parler les gens, et cela renouvela la mauvaise conduite de la comtesse de Fiesque. Ceux qui me parloient de la comtesse de Frontenac n'oublioient pas sa camarade : de sorte que je n'avois pas

sujet de me louer ni de l'une ni de l'autre; et le déchaînement qu'elles avoient contre moi m'obligea à dire, pour me défendre, les justes sujets que j'avois de m'en plaindre. Un jour chez Tubeuf, où beaucoup de gens jouoient, l'abbé Fouquet entra, et se mit à parler de madame de Fiesque et de moi. Il dit : « C'est Préfontaine qui met tout cela dans la tête de « Mademoiselle. Si madame la comtesse de Fiesque « m'en croit, elle s'en prendra à lui; je lui offre « pour cela mon service. » Et ensuite il fit beaucoup de menaces dont tout le monde fut fort étonné. Le comte de Béthune me le dit deux ou trois jours après, de crainte que je ne l'apprisse par d'autres voies, et que je ne m'emportasse à dire ou faire contre l'abbé Fouquet ce qu'il avoit mérité. Je fus extrêmement étonnée et fâchée. Le comte de Béthune me dit : « Ne faites pas semblant de le savoir, et ayez pa- « tience : M. le cardinal y donnera ordre. »

Le lendemain, l'évêque d'Amiens, qui est de mes amis, me vint voir, et le duc de Bournonville avec lui. Après m'avoir saluée et demeuré quelque temps avec moi (à tout moment il venoit du monde, et je parlois aux uns et aux autres), ils s'approchèrent tous deux de moi, et me demandèrent un moment d'audience. Je m'éloignai de la compagnie : ils me dirent que M. l'abbé Fouquet les avoit chargés de me dire le déplaisir qu'il avoit de n'avoir osé me rendre ses respects, dans la crainte que je ne les eusse pas agréables. Je leur répondis : « Qui l'empêche de me « voir? Ma maison n'est fermée à personne, et ceux « qui n'y viennent pas manquent à ce qu'ils doivent. « Je me suis étonnée que l'abbé Fouquet, qui est

« créature de M. le cardinal, ne me soit pas venu « voir : il est le seul qui y ait manqué. » Ils me dirent qu'il savoit qu'on lui avoit voulu rendre de mauvais offices auprès de moi, parce qu'il étoit ami de madame de Fiesque; que si je le connoissois, je le croirois incapable de tenir les discours dont ses ennemis l'accusoient. Je leur dis : « Je ne sais ce « que vous voulez dire. Si l'abbé Fouquet m'a man- « qué de respect, je suis fâchée que tout le monde « le sache, et que je l'ignore. Il est fort malhabile « homme de me donner occasion de m'en informer. « On me connoît assez fière et assez prompte; on « m'aura voulu céler ce qu'il a fait, parce que l'on « sait que je ne suis pas personne à le souffrir, et « que je me comporterois peut-être dans le premier « mouvement d'une manière dont je serois fâchée « à la longue. Tout ce que j'ai à vous dire sur ce « que vous me dites, c'est que je ne me soucie pas « de voir l'abbé Fouquet. Je serai bien aise de m'é- « claircir de quoi il est question, avant qu'il vienne « chez moi. Je suis assurée que s'il a manqué au « respect qu'il me doit directement ou indirecte- « ment, M. le cardinal m'en fera donner raison : « nous sommes présentement bien ensemble. » Ces messieurs me vouloient faire connoître que l'abbé Fouquet étoit un homme fort considérable, et qu'il pouvoit beaucoup pour ses amis; qu'il me pouvoit rendre de grands services. Je leur dis : « Je suis « d'une qualité à ne pas chercher les ministres sub- « alternes. J'irai toujours droit à M. le cardinal, et « ne me soucie guère de votre abbé Fouquet. J'ai « fort méchante opinion d'un ministre, au moins

« d'un homme qui veut passer pour tel, qui fait sa « capitale amie de la comtesse de Fiesque. » Cette conversation fut assez longue : en voilà le plus essentiel.

Je m'en allai à l'instant le dire au comte de Béthune qui étoit dans sa chambre, au logis de madame de Launé-Grané où je logeois : il trouva le procédé de l'abbé Fouquet fort extravagant. Je lui dis qu'il me sembloit que je devois m'en plaindre à M. le cardinal : il fut de mon avis. J'envoyai querir l'évêque de Coutances, qui est un fort honnête homme, et qui a du zèle et de la fidélité pour ses amis; il a été maître de chambre de M. le cardinal, il est sa créature. Je lui contai ce qui s'étoit passé, et il se chargea d'en rendre compte à M. le cardinal, et de lui témoigner le ressentiment que j'avois contre l'abbé Fouquet. M. le procureur général, qui est son frère, et qui est un homme sage et bien avisé, fut au désespoir de cette équipée. Il envoya Gourville trouver Préfontaine pour lui témoigner le déplaisir qu'il avoit des bruits que l'on faisoit courir; qu'il ne les pouvoit croire; qu'il étoit persuadé que son frère n'étoit pas capable d'une si grande ridicule. Il fit faire des complimens à Préfontaine, dont il fut fort satisfait. On eut réponse de M. le cardinal. Il manda à M. de Coutances que s'il croyoit l'abbé Fouquet capable d'avoir tenu les discours dont on l'accusoit, il ne le verroit jamais; qu'il le croyoit innocent; qu'il me supplioit très-humblement d'avoir agréable qu'il me fît la révérence et se justifiât; qu'il ne vouloit pas qu'un homme qui dépendoit de lui parût jamais, s'il me déplaisoit. Il fit savoir à l'abbé

Fouquet qu'il eût à voir Préfontaine, et à en user d'une manière avec lui qu'il en fût content. Je fus fort aise de voir M. le cardinal en user si bien pour moi : cette affaire me regardoit plus que Préfontaine. Gourville l'alla trouver, et lui dit que l'abbé Fouquet étoit au désespoir de ce que l'on disoit qu'il avoit dit ; qu'il l'assuroit qu'il n'en avoit jamais parlé ; qu'il l'estimoit, le considéroit, et vouloit être de ses amis. Préfontaine dînoit chez Courtin, maître des requêtes, qui est fort de ses amis. Il répondit à Gourville : « Je ne reçois pas des complimens chez mes « amis ; si M. l'abbé Fouquet veut m'en faire, vous « savez où est ma maison. » Quelques jours après, un gentilhomme nommé des Landes, qui a été à M. le prince, et qui étoit pour lors à l'abbé Fouquet, le trouva dans la rue, fit arrêter son carrosse, et lui dit qu'il le venoit trouver de la part de l'abbé Fouquet. Préfontaine lui répondit : « Mon « logis n'est qu'à deux pas d'ici ; s'il vous plaît d'y « venir... » Lorsqu'ils y furent, il lui dit que M. l'abbé Fouquet l'avoit chargé de lui témoigner qu'il étoit au désespoir des bruits que l'on avoit fait courir à Paris, et qu'il l'assuroit qu'il n'avoit point mal parlé de lui ; qu'il l'estimoit, et souhaitoit son amitié. Préfontaine dit à des Landes qu'il le prioit d'assurer M. l'abbé Fouquet qu'il croyoit ce qu'il lui mandoit, et qu'il étoit son serviteur.

M. de Coutances, après avoir reçu la réponse de M. le cardinal, par laquelle il le chargeoit de m'amener l'abbé Fouquet, n'entendant point parler de lui, l'alla chercher : il ne le trouva pas. L'abbé l'alla trouver le lendemain matin, et lui demanda ce qu'il vou-

loit; M. de Coutances lui dit ce que M. le cardinal lui avoit mandé. L'abbé demeura embarrassé, et lui dit : « Quand sera-ce que je verrai Mademoiselle ? » M. de Coutances lui répondit : « Je me charge de « l'aller trouver pour prendre son heure. » L'abbé lui dit : « Si ce pouvoit être le matin, qu'il n'y eût « personne, cela seroit fort commode. Je ne la con- « nois guère, et j'ai une manière d'éclaircissement « à avoir avec elle ; je serois moins embarrassé. » M. de Coutances lui dit : « A telle heure qu'il plaira « à Mademoiselle de vous voir, elle vous fera tou- « jours beaucoup d'honneur. » M. de Coutances vint prendre mon heure ; je lui donnai le lendemain à l'issue du dîner. Mademoiselle de Guerchy m'étoit venue voir : elle fut bien aise de se trouver chez moi en cette occasion ; elle n'étoit pas des amies de l'abbé. Il arriva avec M. le duc de La Rochefoucauld et M. de Coutances ; je dînois encore : ils s'allèrent promener dans le jardin. J'entrai dans mon cabinet, où il n'y avoit avec moi que madame d'Epernon : la comtesse de Béthune, mademoiselle de Guerchy et mademoiselle de Vandy étoient demeurées dans l'autre chambre. Le comte de Béthune étoit aussi avec moi ; M. de Coutances l'alla querir. Lorsqu'il entra, il fut fort embarrassé et interdit; il me salua, et me dit qu'il étoit au désespoir de ce que l'on m'avoit dit ; qu'il me supplioit très-humblement de croire qu'il n'en avoit jamais parlé. Je lui répondis : « Je suis si « obligée à M. le cardinal, que je ferai toujours tout « ce qu'il désirera de moi. » Il recommença : « Je « suis le plus malheureux de tous les hommes ; j'ai « des ennemis qui débitent de moi ce que je n'ai

« jamais songé. » Je lui dis : « Ne parlons plus de « cela ; je crois que quand vous auriez manqué par « le passé, vous serez plus sage à l'avenir. M. le « cardinal a désiré que je vous visse ; je l'ai fait à « sa considération, et c'est à lui seul que vous en « avez l'obligation : sans cela je ne vous aurois vu « de ma vie, et il doit connoître par là le pouvoir « qu'il a sur moi. » Je passai dans l'autre chambre, où l'on fit une conversation ; puis il s'en alla.

Sa bonne amie la comtesse de Fiesque, et toute sa cabale, fut fort fâchée de la manière que le prit M. le cardinal, et de ce qu'il vouloit que l'abbé Fouquet fît des excuses à Préfontaine. Pour M. le cardinal, il témoigna en cette occasion avoir quelque considération pour lui : dont je fus bien aise. Ces sortes d'affaires sont plus sensibles à un homme en disgrâce et hors de la cour, qu'à un qui y seroit ; et si Préfontaine y avoit été, l'abbé Fouquet n'en auroit pas ainsi usé, ou tout cela ne se seroit pas passé de même. L'abbé trouva fort mauvais ce que j'avois dit devant beaucoup de monde ; tous ceux qui me venoient voir parloient de cette affaire, et disoient : « L'abbé Fouquet est un grand seigneur, pour mena- « cer les gens d'insulte ; il n'y a personne qui ne lui « en puisse faire, et qui en mérite tant que lui. » Il trouva que je l'avois traité fièrement, et il disoit : « Mademoiselle le prend d'une grande hauteur ; j'a- « vois tort sans doute d'en user ainsi, vu l'égalité « de nos qualités. » Il eut sûrement lieu de se repentir de ce qu'il avoit dit : l'affaire ne tourna pas à son avantage, et moi j'eus sujet d'être satisfaite de ma modération, parce que je reçus de M. le

cardinal toute la satisfaction que je pouvois souhaiter, et Préfontaine aussi. Comme j'ai dit que je le grondois quelquefois lorsque je n'étois pas contente de M. de Choisy, parce qu'il est son parent, il est bon que je dise que j'ai connu depuis que c'étoit injustement; et je l'ai su par hasard à mon retour de Blois. M. de Choisy me fit demander si je trouverois bon qu'il me vînt rendre ses devoirs; je lui permis: il vint à Limours. Lorsque Préfontaine sut que je l'avois vu, il dit au comte de Béthune que tant que M. de Choisy avoit été mal avec moi, il avoit cru de son devoir de ne le pas voir; que puisqu'il m'avoit vue, il seroit bien aise d'aller chez lui. Le comte de Béthune lui dit : « Laissez-moi ménager « cela. » Préfontaine le laissa agir; il avoit tant de confiance en lui, qu'il eût cru manquer à l'amitié qu'il lui témoignoit s'il eût fait un pas sans son avis. Le comte de Béthune en parla à M. de Choisy, lequel lui fit réponse par un billet, lorsqu'il étoit à Saint-Cloud, qu'il étoit obligé à Préfontaine du sentiment qu'il lui témoignoit de le vouloir voir; qu'après avoir discontinué quelques années à le faire, il craindroit que Son Altesse Royale ne le trouvât mauvais à présent. Je trouvai ce billet sur la table du comte de Béthune; je lui demandai ce que c'étoit : il me conta l'affaire comme je l'ai mise ici, dont je sentis une secrète joie de voir la fidélité que Préfontaine m'avoit gardée de ne pas voir les personnes qui m'étoient désagréables, et je me repentis de l'avoir soupçonné.

Le maréchal de Gramont apprit que je m'étois plainte de ce qui s'étoit passé à Blois; il me fit dire par M. le comte de Béthune qu'il n'auroit pas manqué

à me rendre ses respects s'il avoit cru que je l'eusse eu agréable, et qu'il avoit bien envie que je lui permisse de se justifier; qu'il n'étoit pas coupable; que c'étoit assez pour lui d'en être accusé pour l'empêcher de me voir. Je lui fis dire que je trouverois bon qu'il vînt : ce qu'il fit. Il me dit : « Sans la per-« mission que Votre Altesse Royale m'a donnée de « la venir voir, j'aurois toute ma vie fui sa présence « avec beaucoup de douleur. Je n'ai jamais manqué « à ce que je lui dois; puisqu'elle a la bonté de « vouloir écouter ma justification, je la supplie de « me dire de quoi on m'accuse. » Je lui contai tout ce que Goulas m'avoit écrit, et que j'ai dit ailleurs; il me pria de lui montrer la lettre : et quand il rencontreroit Goulas, qu'il lui demanderoit la confrontation; cependant qu'il m'assuroit que jamais il n'avoit dit un seul mot de ce qu'il avoit écrit, et qu'il en prenoit Son Altesse Royale à témoin. Je lui dis qu'il n'étoit pas mal aisé à croire qu'il disoit vrai, puisque je connoissois Goulas pour un grand imposteur. Le maréchal de Gramont a beaucoup d'esprit; il se démêla de tout cela avec moi par des termes respectueux, obligeans, et les plus agréables du monde; j'en demeurai fort satisfaite, et lui il le fut aussi de ma manière d'agir. Il ne s'étonna point de ce que je me fusse plainte, vu ce que l'on m'avoit écrit. Il revint à quelques jours de là prendre congé de moi avec M. de Lyonne, qui alloit avec lui, ambassadeur extraordinaire à la diète de Francfort, où l'on devoit élire l'Empereur.

Madame de Nemours(1) me vint voir à Saint-Cloud;

(1) *Madame de Nemours :* Marie d'Orléans, fille du duc de Longue-

il n'y avoit que trois ou quatre mois qu'elle étoit mariée. Jamais il n'y eut mariage comme celui-là. Le cadet de feu M. de Nemours, qui étoit archevêque de Reims, avoit fort bien étudié; et certainement il étoit plus propre pour l'Eglise que pour le monde, et avoit toujours aimé sa profession; même il avoit été souvent sur le point de se faire prêtre. Depuis la mort de monsieur son frère il étoit demeuré dans ces sentimens, et ne témoigna point vouloir changer de profession : aussi la mort de son frère ne lui apportoit-elle pas beaucoup d'avantage; tout le bien de France de la maison de Nemours étoit à ses nièces, et il ne lui étoit revenu que vingt mille écus par an de son apanage de Savoie. On le vit tout d'un coup se donner à faire la cour à mademoiselle de Longueville; tout le monde se moquoit de sa prétention, et on ne comprenoit pas que la plus riche héritière de France (elle a cinquante mille écus de rente) voulût épouser un cadet dont l'esprit étoit assez scholastique, la personne assez défigurée par une fâcheuse maladie à laquelle il étoit assez sujet, sans biens, sans établissemens ni sans considération : elle qui avoit prétendu au duc d'Yorck, dont on avoit parlé pour le duc de Mantoue, et qui a beaucoup d'esprit et de mérite : c'est une personne assez retirée du commerce du monde, et qui mène une vie assez particulière. Cela donne plus de temps à faire des réflexions; ainsi on ne devoit pas juger par là qu'elle se marieroit mal à propos. Elle souffroit ce garçon, il soupoit tous les soirs chez elle : enfin elle

ville. Elle venoit d'épouser Henri de Savoie, duc de Nemours. Les Mémoires de cette duchesse font partie de cette série.

s'embarquoit furieusement. On demanda à Rome la dispense, parce qu'il étoit parent. M. de Longueville son père la laissoit faire, et convenoit de tout. Le jour pris pour son mariage, M. de Longueville vint à Ivry avec madame sa femme; elle s'y rendit, et M. de Nemours aussi; ils y furent trois semaines. On trouva des difficultés; sur quoi on crut l'affaire rompue. On sut que c'étoit qu'elle avoit traité son mariage avec le roi d'Angleterre, et qu'elle devoit l'aller trouver en Flandre, et que M. de Longueville lui donneroit trois millions de son bien. M. le cardinal dépêcha à M. de Longueville, et lui manda qu'il avoit eu cet avis, et que le Roi ne trouvoit pas bon cette affaire. M. de Longueville répondit qu'il n'en savoit rien; et que, pour marque de cela, il presseroit sa fille de conclure avec M. de Nemours : ce qu'il fit. Elle se maria et pleura beaucoup, à ce que j'ai ouï dire. La fièvre prit à M. de Nemours lorsqu'il sortit de l'église, et il n'a pas eu un moment de santé depuis, et il ne me vint point voir à Saint-Cloud : il étoit à Bagnolet, où il prenoit du lait d'ânesse. J'ai demandé à la reine d'Angleterre si cela étoit vrai; elle m'a fort dit que non, et que le Roi son fils désavouoit d'avoir eu cette intention. Pour moi, je lui ai fait la justice de ne le pas croire, persuadée qu'un homme qui a songé à moi ne se rabattroit pas à mademoiselle de Longueville.

Madame la duchesse de Bouillon mourut pendant que j'étois à Saint-Cloud. Elle avoit marié sa fille avec le prince d'Harcourt il y avoit un an et demi; les affaires ne s'étoient pas passées comme elle avoit désiré; elle espéroit que par l'alliance à la maison

de Lorraine elle attacheroit toute sa famille aux intérêts de la sienne, et qu'ils maintiendroient sa principauté. Cela fit un effet tout contraire: M. d'Elbœuf le père ni tous les autres princes de la maison de Lorraine ne voulurent point signer au contrat de mariage du prince d'Harcourt, parce que mademoiselle de Bouillon y étoit traitée de princesse; ils dirent qu'ils ne souscriroient jamais à faire des gentilshommes princes, pour qu'ils voulussent s'égaler à eux.

Le séjour que je fis à Saint-Cloud fut assez long pour qu'il se passât bien des affaires; j'y fus près d'un mois. Je ne m'y ennuyai point; j'étois visitée de tout ce qu'il y a de gens à Paris depuis le matin jusqu'au soir. On me dit en ce lieu-là que M. de Béthune n'avoit point travaillé au retour de mes gens, que même il leur avoit nui tant qu'il avoit pu : ce que je ne pouvois croire. On me disoit: « Ne voyez-« vous pas comme il veut vous gouverner? et pour « cela il éloignera les personnes en qui il connoîtra « que vous avez confiance. » On me fit aussi remarquer qu'il me présentoit tout le monde, et qu'il trouvoit à redire qu'on approchât de moi sans lui. Tout le monde m'en disoit assez pour m'en dégoûter, si j'avois cru légèrement. C'est l'humeur du comte de Béthune de s'empresser pour ses amis; et cela part d'un bon principe. Je n'avois garde d'attribuer son procédé qu'à l'affection qu'il avoit pour moi.

Il me vint des nouvelles que la cour étoit partie de La Fère pour aller à Sedan, afin d'être plus près de Montmédy, qui étoit assiégé par le maréchal de La Ferté. Je fus bien fâchée de ce voyage, qui retardoit

le mien à la cour; j'étois résolue de m'en aller à Forges prendre des eaux, et d'attendre que la cour se rapprochât. J'eus des nouvelles de M. le cardinal; il me manda que je pouvois partir quand il me plairoit pour venir à Sedan; que je lui mandasse le jour que je partirois de Paris et celui que je serois à Reims, pour m'envoyer de l'escorte. Je me disposai à partir; j'allai à Colombe voir la reine d'Angleterre, qui n'y étoit que depuis deux jours : elle avoit toujours été malade pendant mon séjour à Saint-Cloud, et elle m'avoit fait l'honneur de me mander que sans cela elle m'auroit fait celui de me venir voir. Je partis le 27 de juillet de Saint-Cloud pour aller coucher à Dammartin. La journée n'est pas grande; mais quand on ne veut pas passer par Paris, et qu'il faut tourner tout autour par des chemins de traverse, il est plus long que l'on ne pense. Je me perdis si bien, que je me trouvai à dix heures du soir en un village nommé Tremblai, qui dépend de l'abbaye de Saint-Denis : je connois ce lieu, il n'est qu'à une lieue de Bois-le-Vicomte. J'avois faim; je m'en allai chez une dame que j'avois connue dans ce village du temps que je demeurois au Bois-le-Vicomte, lui demander la collation; elle me la donna fort bien, et fut ravie de me voir. Je m'informai de l'état auquel le duc de Richelieu tenoit le Bois-le-Vicomte; il ne s'en fallut guère que je n'y allasse moi-même, et que je n'envoyasse querir le notaire du lieu pour dresser un procès-verbal de l'état où étoit la maison. Cependant M. le comte de Béthune, qui m'attendoit avec tout mon monde à Dammartin, ne pouvoit comprendre ce que j'étois devenue. Madame la comtesse de

Béthune étoit effrayée de se voir à minuit dans la campagne, et étonnée de ce que je dormois au clair de la lune, qui me donnoit sur la tête.

Après avoir bien cheminé, j'arrivai à Dammartin, où je contai mes aventures. Ma cour fut grosse le lendemain; il y avoit beaucoup de gens de la cour qui m'y attendoient pour y aller, afin de passer plus sûrement : Messieurs Damville, de Créqui, le commandeur de Souvré, La Serre, Aubeterre, qui est à Son Altesse Royale; l'abbé de Ronzi, résident de Florence; Saint-Hilaire, et Matha qui venoit pour rendre compte aux comtesses de Fiesque et de Frontenac de mon voyage. Je trouvai à Nanteuil M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat. Ma seconde journée fut à La Ferté-Milon chez M. de Noirmoutier. Colbert, intendant de M. le cardinal, nous joignit à La Fère; il avoit avec lui deux charrettes d'argent qui furent escortées jusqu'à Reims par des mousquetaires de la garnison du bois de Vincennes; il vint le soir me faire sa cour. Varangeville, secrétaire des commandemens de Monsieur, s'y trouva. De là on marcha tous ensemble, parce que l'on disoit qu'il y avoit un petit bois entre La Fère et Fimes, où il y avoit souvent des coureurs de Rocroy : nous n'y trouvâmes cependant personne. A Fimes, on me dit qu'il étoit passé la nuit dix ou douze coureurs de Rocroy. Les habitans de Reims envoyèrent me faire compliment à Fimes. Je fus assez en peine de ne trouver personne qui me dît des nouvelles de la cour. Proche de Reims, je trouvai un laquais de Langlade qui venoit de Sedan, lequel me dit que le Roi étoit à Montmédy avec M. le cardinal; et qu'il y avoit des

troupes à Reims, qui étoient venues querir Mademoiselle. Cette nouvelle me réjouit beaucoup : j'espérois partir dès le lendemain; j'envoyai donner cette nouvelle au comte de Béthune et à Colbert. A une lieue de Reims, M. le duc de La Vieuville, lieutenant de roi en Champagne et gouverneur de Reims, vint au devant de moi avec la noblesse, tous les archers de la ville et force trompettes. Lorsque j'y arrivai, j'y trouvai les bourgeois sous les armes. Quand j'entrai en mon logis, M. de La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi, me salua, et me dit que le Roi lui avoit commandé de me venir querir avec cent vingt maîtres de ses gendarmes et de ses chevau-légers, et qu'il lui avoit ordonné de prendre des troupes qui étoient à Rhetel : ce qu'il avoit avec lui ne suffisoit pas pour passer en sûreté; que le matin dont il étoit arrivé, le soir M. de Turenne les avoit envoyés querir; qu'ainsi il lui sembloit que je devois envoyer à M. de Turenne pour avoir d'autres troupes.

Je fus fort aise de voir La Salle, parce que c'est un de mes anciens amis. Il me témoigna d'avoir eu beaucoup de joie d'avoir eu la commission de me venir querir pour me mener à la cour; que la Reine, lorsqu'il avoit pris congé d'elle, lui avoit témoigné avoir impatience de me voir, et lui avoit dit : « Vous « pouvez assurer ma nièce qu'elle sera la bien venue, « et qu'on la traitera fort bien en tout; et elle le « pourra connoître par le choix que l'on a fait de « votre personne pour commander son escorte, et « par votre charge, et parce que l'on sait que vous « lui êtes agréable. » La Salle étoit tout-à-fait touché

de ce discours, et pour lui et pour moi. Nous nous entretînmes fort long-temps. Il me dit : « Lorsque « monsieur votre père est revenu à la cour, le Roi « a envoyé ses compagnies le querir comme vous; « il n'y eut que les maréchaux-des-logis. Et comme « j'ai été commandé de venir, je le dis; non pas « pour faire difficulté de vous rendre toutes sortes « de respects, mais pour voir jusques où alloit la « bonne volonté de Leurs Majestés; et on me répon- « dit : Il n'importe, on veut fort bien traiter Made- « moiselle; et comme je sais que vous aimez les « honneurs, je n'avois garde de manquer à vous « rendre compte de ce détail. » Ensuite il me demanda l'ordre : cela me faisoit fort souvenir du temps de la guerre. M. le cardinal écrivit au comte de Béthune par La Salle, et lui mandoit que le Roi envoyoit cent vingt hommes des maîtres de ses compagnies, qu'il avoit détachés des corps qu'il avoit près de sa personne; et que M. de La Salle, sous-lieutenant de ses gendarmes, avoit ordre de prendre quatre cents chevaux qui étoient à Rhetel; et croyoit qu'avec cela je serois conduite avec toute la dignité et la sûreté qui étoient nécessaires à une personne de ma qualité. Je fus fort satisfaite de cette lettre. Le soir après souper, La Salle me fit souvenir d'écrire à M. de Turenne qu'il lui envoyât des troupes, parce qu'il lui auroit été assez mal agréable qu'il fût venu un lieutenant général ancien, et qu'il n'eût commandé que les cent vingt maîtres. Il ne douta point qu'il n'y en eût beaucoup qui se pressassent pour avoir cette commission. Tout le monde s'étoit retiré : il ne restoit plus que le duc de

La Vieuville, qui voulut faire ma lettre; et comme il en eut fait une, et qu'elle ne se trouva pas bien, il en recommença une autre. A la fin, cette plaisanterie me lassa; j'avois envie de dormir, et il étoit tard. Je me levai matin; j'écrivis en quatre mots ce qui étoit nécessaire. Je jugeai bien qu'il me falloit séjourner le lendemain à Reims; j'employai mon temps à aller à Saint-Remy voir la sainte ampoule et les reliques; j'allai voir l'église cathédrale et l'abbaye de Saint-Pierre. Le reste du temps ma cour étoit assez grosse. Tous ces messieurs qui alloient à la cour n'avoient personne à qui la faire; ils me la faisoient fort assiduement : je reçus toutes les harangues ordinaires.

Le soir, à neuf heures, je n'avois point de nouvelles de M. de Turenne; lorsque je donnai l'ordre à La Salle, il me dit : « Votre Altesse Royale ne « partira point demain. » Je lui dis : « Si mon valet « de pied arrive d'ici à minuit, je partirai, et je « vous enverrai dire l'heure. » Il ne vint point que le matin entre neuf et dix heures : on m'éveilla, et à l'instant j'envoyai avertir Colbert. M. de Turenne me mandoit de ne point partir que je n'eusse de ses nouvelles; qu'il n'y avoit nulle sûreté, et qu'il ne vouloit rien hasarder. Comme c'est un homme incertain, et qui n'assure jamais rien de peur de se méprendre, je disois : « M. de Turenne ne trouvera « jamais assez de sûreté pour moi, à moins que « d'avoir toute l'armée; et comme il ne pourra pas « me l'amener pour m'escorter, je passerai ici l'été. » Le valet de pied dit à Colbert : « M. de Turenne « m'a demandé s'il n'y avoit pas une voiture avec

« Mademoiselle. » Colbert me dit : « Voilà ce qui « le fera hâter de vous envoyer de l'escorte : quand « on fait une affaire de cette nature, on n'a point « de patience qu'on ne l'exécute. » Le valet dit qu'il avoit dit tout haut devant M. de Turenne qu'il y avoit une voiture avec moi, et que toute l'armée le savoit. J'entretins fort Colbert de toutes sortes d'affaires, et particulièrement de celle que j'avois eue avec Son Altesse Royale, de l'injustice que l'on m'avoit faite et à mes gens, desquels j'étois bien aise de faire connoître la fidélité et la capacité avec laquelle ils m'avoient servie. Je lui contai aussi la mauvaise conduite des comtesses envers moi, et les justes sujets que j'avois de me plaindre d'elles. Il me témoigna d'être bien aise de savoir tout cela; il admiroit ma patience, et me parut être dans mes sentimens. Comme c'est un homme d'esprit, et qu'il est souvent avec son maître, il se présente des occasions où il me pourroit servir, et surtout dans ces circonstances que j'étois bien aise que l'on sache, parce qu'elles me sont avantageuses.

Le mercredi, sur les cinq heures du soir, il me vint un garde de M. de Turenne, lequel m'apporta une lettre. A l'instant j'envoyai querir Colbert, le comte de Béthune et La Salle. Je demandai au garde des nouvelles du chevalier de Charny. Il me dit qu'il l'avoit laissé en sentinelle devant la porte de M. de Turenne, et il ajoutoit : « Si vous l'aviez vu « en ce poste, vous en seriez ravie; il a la meilleure « mine du monde, il est aimé de toute l'armée, et « tout le monde sait bien qui il est. » Il voyoit bien que j'étois bien aise d'en entendre parler. Il

me disoit : « C'est un joli garçon, vous avez raison « de l'aimer. » Après que ces messieurs que j'avois envoyés querir furent arrivés, je leur montrai la lettre de M. de Turenne. Il me mandoit que je pouvois partir dès le lendemain pour aller coucher à Attigny, et prendre sur ma route des Suisses qui étoient à Ille ; que je n'avois que faire d'autre escorte par ce chemin-là que celle que j'avois, parce que la marche qu'il faisoit me couvroit tout-à-fait. On avoit envoyé ce jour-là, dans l'attente des nouvelles de M. de Turenne, dans les villes voisines chercher de l'escorte; et quand le garde fut venu, on la contremanda. Colbert dit : « Je ne suis pas « d'avis de prendre ce chemin-là, parce que le pas- « sage de la rivière est incommode, et la journée « est longue pour arriver à Sedan : cela incommo- « deroit Mademoiselle. Le meilleur chemin, le plus « beau, le plus commode, est d'aller à Vandy cou- « cher, et le lendemain à Sedan. » La Salle dit : « Pour moi, je n'ai rien à dire. Le Roi et M. le « cardinal m'ont commandé d'escorter, avec toute « sûreté, la personne de Mademoiselle; l'argent du « Roi est avec elle; M. Colbert est un bon garant : « c'est pourquoi tout ce qu'il fera sera bien fait. » M. Colbert lui répondit : « Je me charge de l'évé- « nement, et je vous réponds que Son Eminence « trouvera bon tout ce que je ferai. » On envoya querir une carte pour mesurer les journées et pour voir tous les gués et passages sur les rivières d'Aisne et de Bar ; on envoya querir les maîtres des coches de Sedan. Après avoir tout bien examiné, Colbert dit : « Je ne changerai pas d'avis : il faut que Made-

« moiselle aille coucher à Vandy ; elle passera l'Aisne « à gué au dessous : le gué est bon ; ensuite elle « passera la rivière de Bar dans un bac qui est au- « près le Chêne-le-Pouilleux, que l'on appelle Pont- « Bar. A vingt pas de là il y a un gué que l'on ap- « pelle Pont de Bar, où les équipages et les troupes « peuvent passer en même temps. » Tout le monde trouva cela fort bien. Colbert dit ensuite : « A la « vérité, nous avons toutes plaines ; je ne crois pas « que l'on attaque Mademoiselle. » Ces messieurs me prièrent de ne pas dire où j'allois coucher, parce que, dans les villes telles que celle où nous étions, il y a toujours des espions. « C'est pourquoi au sortir « vous donnerez vos ordres à M. de La Salle, et vous « direz que vous allez coucher à Rhetel. » Je sortis dans la salle où étoit tout le monde, et je dis : « Je « pars demain à quatre heures du matin, et j'irai « coucher à Rhetel. » Matha me dit : « Vous n'a- « vez que faire de partir le matin, vous y arriverez « à midi. » Je lui répondis : « Je me coucherai « dès que je serai arrivée, parce que la journée « d'après est fort longue ; et je serai bien aise d'ar- « river de bonne heure à Sedan. » La Salle me dit : « Notre quartier est hors de la ville ; vous trouverez « bon que nous vous attendions hors la porte. » Je lui dis que oui. Je me levai à trois heures ; à quatre heures j'avois entendu la messe, et j'étois prête à partir. Tout le monde n'étoit pas de même : j'étois néanmoins à cinq heures hors de la ville, où on attendit après les bagages. Je trouvai les gendarmes et les chevau-légers en deux escadrons, qui mirent l'épée à la main et me saluèrent ; puis quand

on marcha ils se mirent à droite et à gauche, et à la tête et à la queue : les quatre charrettes à l'argent marchoient devant mon carrosse. J'arrêtai à Pont-à-Verger, dans une prairie où passoit un ruisseau; on détela; je mangeai à terre sur l'herbe des viandes froides que j'avois fait apporter. Je donnai à dîner à mon escorte, et quasi à tous ceux qui me suivoient; j'avois fait apporter pour cela quantité de viandes de Reims. Les trompettes sonnèrent pendant mon dîner : cela avoit tout-à-fait l'air d'une vraie marche d'armée. La comtesse de Béthune disoit : « Je suis « dans une grande inquiétude de l'argent : si on « nous attaque, je descendrai de carrosse, je m'irai « asseoir dessus. » Cela fit bien rire la compagnie. Gourville me vint voir à Reims le lendemain que je fus arrivée, et me dit : « Je crois que vous n'avez « que faire d'escorte, vous êtes fort assurée que l'on « ne vous attaquera pas : je pense que vous avez si « bien pris vos mesures avec les gens de Rocroy, « que vous ferez passer l'argent du Roi en sûreté. » Ce discours ne me plut point, je le dis à Colbert; je ne m'étois pas avisée que l'on me dût faire une pièce à la cour à mon arrivée. Je continuai mon chemin jusqu'à Vandy, où j'arrivai heureusement : ce ne fut pas sans beaucoup de peur, lorsque l'on gaya la rivière d'Aisne. Son Altesse Royale m'avoit fait l'honneur de me dire, lorsque je partis de Blois, que je prisse garde à moi quand je passerois sur des ponts, parce que j'étois menacée d'un grand accident, et d'y courir fortune très-dangereusement. Je le contai, le soir à Reims, au comte de Béthune, à La Salle et à Colbert, pour m'excuser de toutes

les difficultés qui s'y faisoient pour les passages des bacs et des gués. A Vandy, ils me disoient : « En « voilà un de passé bien heureusement. » Nous y trouvâmes Baradas, que l'on avoit mandé le soir à Rethel de m'y venir joindre avec son régiment; le sien ne s'y trouva pas : il amena celui du prince de Hombourg, qui étoit nouvellement arrivé d'Allemagne au service du Roi. Ma suite fut augmentée depuis Reims du duc de La Vieuville, qui s'étoit bien tourmenté le soir devant mon départ. Colbert l'avoit envoyé querir pour savoir si les habitans de la ville de Reims ne me donneroient pas bien deux cents mousquetaires pour m'escorter jusqu'à Vandy. Il alla querir des principaux de la ville, qui lui dirent qu'il n'y avoit rien qu'ils ne fissent pour le service du Roi et pour le mien, et que j'eusse scrupule de les faire agir d'une manière qui leur pouvoit nuire. Je dis à Colbert : « Songez qu'ils paient contribu- « tion à Rocroy, et qu'il y a une manière de trève « entre eux; et que ce que vous leur demandez ne « servira de rien au service du Roi. Si un parti de « Rocroy nous attaque, il sera fort; les bourgeois « auront peur : ainsi ne nous prévalons point du zèle « que ces pauvres gens-là témoignent au service du « Roi à ma prière. » Colbert en convint; il le dit à La Vieuville, qui trouva que j'avois raison. J'appelai les bourgeois, et leur dis : « Nous avons exa- « miné la proposition que M. de La Vieuville vous « a faite de ma part; nous avons trouvé que nous « pouvons nous passer de vos gens. Je rendrai « compte au Roi du zèle que la ville de Reims a « témoigné pour son service, et que vous passiez

« par dessus toutes considérations ; et je vous suis « obligée, en mon particulier, de la bonne volonté « que vous m'avez témoignée dans toutes les occa- « sions : je serai bien aise de la reconnoître. » Aussitôt après notre arrivée à Vandy, on fit prendre les armes aux habitans pour faire garde au château, où je fis entrer les charrettes d'argent. Je dis : « Leur « sûreté est aussi nécessaire que la mienne ; je suis « persuadée que si les gens de Rocroy en vouloient « à la compagnie, ce seroit plutôt aux charrettes « qu'à moi. » Je dis à Colbert : « Jusqu'ici les passe- « ports que j'ai pris nous ont bien réussi. Toute « raillerie à part, je ne vois pas que M. le prince « voulût que l'on attaquât mon escorte, et que l'on « fît quoi que ce fût à tout ce qui est avec moi : il « est trop honnête homme pour ne pas respecter tout « ce qui est sous ma sauve-garde. » Colbert en convint : nous nous mîmes à railler. Le comte de Béthune me disoit : « Si par hasard on nous attaquoit, « et qu'il se trouvât quelque officier que vous eus- « siez connu pendant la guerre ; que, par reconnois- « sance de ce que vous lui auriez sauvé la vie à la « porte de Saint-Antoine, il vous disoit : Je sauverai « qui il vous plaira : cependant laissez-moi prendre « quelqu'un ; M. Colbert seroit-il sauvé ? » Je lui dis : « Oui, et je lui montrerois M. de La Vrillière « et son fils, et lui dirois : L'un est secrétaire d'État, « et l'autre a la survivance de cette charge : ils vous « paieront de bonnes rançons. » Nous fîmes tout le soir des discours sur ce ton ; nous parlâmes, Colbert et moi, de l'acquisition que M. le cardinal faisoit du duché de Nevers, du dessein que j'avois eu

de l'avoir, puis de mon affaire avec mademoiselle de Guise sur la succession de ma grand'mère. Il fut fort édifié de me trouver si savante dans mes affaires; il soupa avec M. le comte de Béthune au château, et quantité de ces messieurs. J'avois ordonné que l'on servît exprès une table pour eux.

Je partis d'assez bonne heure de Vandy; j'avois impatience d'arriver à Sedan. Baradas me dit que les officiers du régiment de Hombourg qui m'escortoient avoient envie de me saluer. La Salle me dit que si je l'avois agréable, leurs escadrons feroient halte sur la hauteur. J'en fus bien aise, je me démasquai : je sais que les Allemands aiment à voir les princesses. Je fis arrêter mon carrosse; ils me saluèrent à l'allemande, ou pour mieux dire à la mode de la cavalerie : tout a pris la leur. Je trouvai ce régiment fort beau, de beaux hommes, bien vêtus et bien montés. Je dis à Baradas de faire approcher le lieutenant colonel; il me vint saluer : il ne parloit point français; et ne l'entendant pas, je dis à Baradas de lui dire que je n'avois pas vu de plus beau régiment que le sien; que j'en avois beaucoup vu, et que je me connoissois mieux en troupes que n'ont de coutume les princesses de ma qualité. Il me fit dire qu'il étoit bien aise d'avoir mon approbation; qu'il avoit bien entendu parler de moi, et qu'il savoit que j'étois une brave princesse; qu'il seroit ravi d'exposer sa vie et son régiment pour mon service; puis il fit marcher son régiment devant. L'on avoit mené les habitans de Vandy pour passer un certain bois, où l'on disoit qu'il y avoit souvent des ennemis; et même nous passâmes ce

bois au trot. Ces habitans de Vandy sont de braves soldats; dans ce pays-là tous les habitans sont aguerris. Nous ne trouvâmes personne, Dieu merci; ils me menèrent jusqu'au Chêne dont j'ai parlé, et d'où je les renvoyai : je passai à Pont-Bar heureusement. Quand je fus à Chemery, un bourg qui est à deux lieues de Sedan, La Salle me dit : « Il n'y a plus « rien à craindre, nous avons passé tous les bois. « C'est pourquoi, si vous l'avez agréable, je ren- « verrai les Allemands; M. de Fabert ne veut point « qu'il entre des troupes dans toute l'étendue de « son gouvernement de Sedan. » Je consentis volontiers qu'ils s'en allassent : je dis à Baradas de les remercier, et je fis donner aux trompettes de quoi boire à ma santé.

Comme je fus à un quart de lieue de Sedan, La Salle me dit : « Les gendarmes et les chevau-légers « du Roi vont prendre le devant et le derrière de « votre carrosse : il n'y a plus rien à garder. Et je « m'étonne de quoi Votre Altesse Royale, qui sait « tout, ne m'a point encore demandé pourquoi ils « ne l'avoient pas fait; elle sait bien que nous en « usons pour elle comme pour la personne du Roi. » Je lui répondis : « J'y ai bien pensé, et je n'ai pas « osé le demander. » Quand nous fûmes dans le faubourg de Sedan, Damville alla devant à la prairie où on nous disoit que la Reine étoit, savoir si elle avoit agréable que je l'y allasse trouver. Il revint, et me dit qu'elle le trouvoit bon. J'y allai; j'arrivai dans cette prairie à toute bride avec les gendarmes et les chevau-légers : leurs trompettes sonnoient d'une manière assez triomphante. Comme je fus pro-

que je n'en savois rien. Les nièces de M. le cardinal arrivèrent : après avoir salué mesdames de Fleix et Noailles, elles vinrent à moi. Je dis à ces dames : « Il « me faut nommer ces demoiselles; je crois qu'elles « ne me connoissent point. » Mademoiselle de Mancini n'est ni belle ni laide; Hortense est une belle fille. Je trouvai qu'elles n'avoient pas bonne grâce. Les filles de la Reine vinrent toutes me saluer. Je connoissois mademoiselle de Gourdon il y avoit longtemps : je l'avois vue auprès de madame la princesse, où la Reine l'avoit mise parce qu'elle ne vouloit pas être religieuse. C'est une fille d'une maison de qualité d'Ecosse; et lorsque M. le prince fut arrêté, elle ne voulut pas suivre madame la princesse : la Reine la prit. C'étoit la seule que je connoissois. Les quatre autres étoient Fouilloux, Boismenil, Chemeraut et Meneville.

La Porte étoit allée à Paris pour se marier avec le chevalier Garnier, lieutenant des gardes. C'étoit un homme fort riche, et fils d'un partisan. Les filles de la Reine sont toutes bien faites, et assez jolies. Meneville est fort belle. La Reine me fit l'honneur de me parler de ses amours avec le duc de Damville, dont j'avois entendu parler (il y avoit déjà trois ou quatre ans que cela duroit); et que de trois en trois mois Damville disoit qu'il la vouloit épouser. Madame la duchesse de Ventadour sa mère ne le vouloit pas. Jamais homme ne s'est trouvé à cinquante ans n'être pas maître de ses volontés, et ne se pouvoir marier à sa fantaisie. C'est l'amant du monde le plus incommode. La Reine me conta que Meneville n'osoit sortir la plupart du temps; que quand il alloit à quelque voyage, il lui laissoit son aumônier pour lui dire

« que vous n'étiez, je vous trouve plus grasse, et « le teint plus beau. » Je lui demandai : « Votre « Majesté n'a-t-elle pas ouï dire que j'ai des cheveux « gris? » Elle me dit : « Oui. » Je lui dis : « Je « ne veux tromper personne en rien; je n'ai pas « voulu mettre de poudre aujourd'hui, afin de vous « les faire voir. » Elle les regarda, et s'étonna d'en tant voir à mon âge. Je lui dis que madame de Guise avoit été ainsi à vingt ans; que du côté de mon père on venoit gris de bonne heure. La Reine se mit à rire, et me dit : « Je suis étonnée de vous entendre « dire Mon père; néanmoins vous faites bien : de « dire Monsieur mon père, cela seroit ridicule. » Je lui répondis : « Cette manière de parler est si « commune, que des gens comme moi ne le doivent « plus dire; d'appeler mon père Monsieur, à présent « qu'il y en a un autre, cela ne seroit pas bien; et « il me faut du temps pour m'accoutumer à dire « M. le duc d'Orléans ou Son Altesse Royale : je « ne sais si ce dernier est respectueux devant Votre « Majesté. » Elle me demanda si je ne m'étois point ennuyée à Saint-Fargeau, et à quoi je me divertissois. Je lui dis que je ne m'y étois point ennuyée, et que je m'y étois assez bien divertie.

Lorsque l'on entra dans la ville, la Reine me dit : « Pour vous faire honneur, on a renforcé la garde de « la porte; il n'y en a pas tant ordinairement. » Je trouvai cela fort plaisant, et je lui dis : « Jusques ici on « m'a traitée comme une princesse étrangère. » Arrivés au château, la Reine parla à tous ces messieurs qui étoient venus avec moi. Elle me demanda : « Qu'est-ce que Matha vient faire ici? » Je lui répondis

que je n'en savois rien. Les nièces de M. le cardinal arrivèrent : après avoir salué mesdames de Fleix et Noailles, elles vinrent à moi. Je dis à ces dames : « Il « me faut nommer ces demoiselles; je crois qu'elles « ne me connoissent point. » Mademoiselle de Mancini n'est ni belle ni laide; Hortense est une belle fille. Je trouvai qu'elles n'avoient pas bonne grâce. Les filles de la Reine vinrent toutes me saluer. Je connoissois mademoiselle de Gourdon il y avoit longtemps : je l'avois vue auprès de madame la princesse, où la Reine l'avoit mise parce qu'elle ne vouloit pas être religieuse. C'est une fille d'une maison de qualité d'Ecosse; et lorsque M. le prince fut arrêté, elle ne voulut pas suivre madame la princesse : la Reine la prit. C'étoit la seule que je connoissois. Les quatre autres étoient Fouilloux, Boismenil, Chemeraut et Meneville.

La Porte étoit allée à Paris pour se marier avec le chevalier Garnier, lieutenant des gardes. C'étoit un homme fort riche, et fils d'un partisan. Les filles de la Reine sont toutes bien faites, et assez jolies. Meneville est fort belle. La Reine me fit l'honneur de me parler de ses amours avec le duc de Damville, dont j'avois entendu parler (il y avoit déjà trois ou quatre ans que cela duroit); et que de trois en trois mois Damville disoit qu'il la vouloit épouser. Madame la duchesse de Ventadour sa mère ne le vouloit pas. Jamais homme ne s'est trouvé à cinquante ans n'être pas maître de ses volontés, et ne se pouvoir marier à sa fantaisie. C'est l'amant du monde le plus incommode. La Reine me conta que Meneville n'osoit sortir la plupart du temps; que quand il alloit à quelque voyage, il lui laissoit son aumônier pour lui dire

la messe, et pour la garder. Jamais galanterie n'a été menée comme celle-là.

Lorsque j'arrivai à mon logis, je trouvai un gentilhomme de la part du Roi, un de Monsieur et de M. le cardinal, qui me venoient témoigner le déplaisir qu'ils avoient tous trois de ne s'être pas trouvés à Sedan à mon arrivée; que le siége de Montmédy qui étoit sur sa fin les empêchoit de le quitter, et qu'ils avoient la plus grande impatience du monde de me voir. Je répondis à cela comme je devois. La comtesse de Béthune voulut coucher dans un cabinet qui est derrière ma chambre, et elle disoit à tout le monde : « Son Altesse Royale « nous a recommandé, à M. le comte de Béthune et à « moi, de ne point quitter de vue Mademoiselle. » Le matin j'allai à la messe de la Reine; au retour je montai à sa chambre, où elle me fit l'honneur de me montrer des pendans d'oreilles qu'elle avoit fait faire. Elle raccommoda mes cheveux, qu'elle ne trouvoit pas bien; elle m'ajusta avec toute la bonté imaginable. Je reçus des visites de tout ce qui étoit à Sedan, qui n'étoit pas grand monde. L'après-dînée que je retournai chez la Reine, elle joua, et ne laissa pas de causer avec moi. Au jeu, elle me dit que je trouverois le Roi si changé, qu'il étoit si grand, si gros et si enhardi, qu'elle croyoit que je le trouverois de bonne mine; que pour Monsieur, je ne le trouverois guère crû, que je lui trouverois une belle tête, et qu'il me ressembloit. Pendant la collation elle disoit : « Ma nièce mange comme mon fils, elle « me fait souvenir de lui. » A la toilette, madame de Beauvais disoit à la Reine : « Madame, Mademoiselle « ne vous fait-elle pas souvenir de Monsieur? Je sens « que j'ai bien des pensées lorsque je la regarde. »

La Reine rioit. Tous ces propos, joints avec ce que le monde disoit, me firent assez croire que l'on songeoit à nous marier ensemble.

Le comte de Béthune fut à Stenay voir M. le cardinal, qui envoyoit tous les jours savoir des nouvelles de la Reine. Le Roi y envoyoit aussi, et ses gentilshommes venoient à mon logis lorsqu'ils ne me trouvoient pas chez la Reine. Elle alloit tous les soirs aux Capucins, où le Saint-Sacrement étoit exposé (cette église étoit hors de la ville); après le salut, la Reine alloit à la prairie. Elle me fit conter tous les différens que j'avois eus avec Son Altesse Royale pour mon compte de tutèle. J'en parlai fort succinctement, parce qu'il y avoit beaucoup de circonstances qu'elle n'eût pas entendues. Néanmoins de temps à autre elle m'interrompoit pour me dire : « Vous êtes bien habile; « quelle pitié! on vous a bien tourmentée injustement. » Et plusieurs autres discours fort obligeans. Elle me parla de mes gens avec une bonté incroyable, et me disoit que si je jugeois qu'elle me pût servir pour leur retour auprès de Son Altesse Royale, je n'avois qu'à dire; qu'elle agiroit de tout son cœur; qu'elle étoit bien aise de voir que je ne les avois pas abandonnés, comme on le disoit; que cela auroit été bien vilain à moi. Je l'assurai que rien n'étoit plus éloigné de mon humeur que de sacrifier des personnes qui m'avoient si bien servie; que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour ne rien signer de tout ce que Son Altesse Royale demandoit de moi, sans faire ma condition de leur retour; que messieurs de Beaufort et de Béthune m'avoient dit que c'étoit outrager mon père au dernier point que de faire une condition d'une affaire que je

devois attendre de lui, et que je ne devois pas douter qu'il ne me la fît de la meilleure grâce du monde. La Reine dit : « Je souhaite que cela arrive ainsi : ces « messieurs ont eu raison de croire et de dire que « Monsieur en devoit user de cette façon ; pour moi « qui les connois, je n'aurois pas été de leur avis, j'au- « rois pris mes sûretés. On le fait changer d'un mo- « ment à l'autre : j'en ai l'expérience. Quelles pro- « messes ne m'a-t-il pas faites? à quoi ne m'a-t-il pas « manqué? J'aurois grande peine, à l'avenir, de m'y « fier. » Je sentois mieux qu'elle tout ce qu'elle disoit, pour l'avoir assez éprouvé. On peut juger quel chagrin ce discours me donna, et combien je sentis en même temps de consolation de recevoir des marques de la bonté de la Reine, et de connoître aussi que je n'étois pas la seule envers qui Son Altesse Royale n'en avoit pas bien usé.

On attendoit à tous momens des nouvelles de la prise de Montmédy, dont le siége s'avançoit fort. Le lundi dont j'étois arrivée le samedi précédent, le chevalier de Gramont arriva, qui apporta la nouvelle que les ennemis demandoient à capituler. Le gouverneur avoit été tué. C'étoit un homme de cinquante-deux ans, nommé Malandri, lequel étoit capitaine des gardes du roi d'Espagne ; il n'y avoit qu'un mois qu'il étoit arrivé dans le pays, et qu'il étoit gouverneur de cette place. Il avoit eu ce gouvernement par la mort de Bère : il s'alloit marier le jour que l'on investit la place ; ses parens et ses amis s'y étoient rendus pour signer le contrat de mariage ; ils furent obligés d'y demeurer. On dit qu'après avoir été blessé, on l'emporta : il se confessa, reçut les sacremens, et ensuite il voulut

qu'on le portât mourir sur la brêche; et que sa maîtresse ne le voulut point quitter, quelque péril qu'il y eût. Il exhorta tous les officiers à se bien défendre et servir le Roi. Cette exhortation ne servit de guère : le lendemain ils se rendirent. Le Roi étoit allé, comme il faisoit tous les jours, voir le siége; il voulut aller plus avant qu'il n'avoit accoutumé. Il commanda à sa suite de demeurer, et s'avança lui troisième : de sorte que ce fut à lui-même que l'on parla pour capituler. Il revint au galop le dire à M. le cardinal, puis retourna recevoir les otages et en donner; fit et signa la capitulation lui-même, et voulut voir sortir la garnison, laquelle eut beaucoup de consolation, dans le malheur et la nécessité où elle se trouva de se rendre, que ce fût entre les mains d'un si brave Roi et de si bonne mine. Le Roi loua cette garnison de sa bravoure et de sa généreuse résistance; elle s'étoit fort bien défendue.

Le Roi arriva le mardi à Sedan à deux heures après-midi : la Reine l'attendoit à dîner. Il vint au galop, et arriva si mouillé et si crotté, que la Reine, qui le vit en cet état par une fenêtre, me dit : « J'ai envie que vous ne le voyiez que lorsqu'il aura « changé d'habit. » Je lui répondis qu'il n'importoit pas pour moi. Il entra; et quelque négligé qu'il fût, je le trouvai de bonne mine. La Reine lui dit : « Voici une demoiselle que je vous présente, et qui « est bien fâchée d'avoir été méchante; elle sera « bien sage à l'avenir. » Il se mit à rire, et ensuite elle lui demanda : « Où est votre frère ? » Il répondit : « Il vient dans mon carrosse, il n'a pas voulu « venir à cheval; il ne veut pas se montrer négligé :

« il est ajusté au dernier point. » En même temps qu'il disoit cela, il rioit et regardoit la Reine, comme pour faire entendre que c'étoit pour moi. Le Roi se mit à conter ce qui s'étoit passé à Montmédy, et d'une occasion qu'il avoit trouvée à son retour; qu'en un endroit dans le bois que l'on appelle le Trou de Souris, on avoit tiré sur le carrosse du passage où étoient Montaigu et Bartet; que l'on avoit percé le carrosse et blessé le cocher; qu'à l'instant Montaigu, qui étoit malade, étoit monté à cheval, et s'étoit mis à la tête des chevau-légers; qu'à ce bruit il étoit monté aussi à cheval et étoit allé dans le bois, où on avoit pris dix ou douze fusiliers; qu'il y en avoit eu un ou deux de tués, et que le reste étoit demeuré prisonnier; qu'ils avoient dit qu'ils étoient d'un petit château dont j'ai oublié le nom, et qu'ils avoient un passeport pour aller en parti. La Reine dit : « Je suis d'avis que vous les renvoyiez, puis-« que c'est vous qui les avez pris. » Ensuite la Reine demanda : « Pendant cette action, qu'est devenu « votre frère? » Le Roi dit : « Il est demeuré en « carrosse, parce qu'il n'étoit pas botté. » Tout ce qu'il y avoit là de gens dirent à la Reine que le Roi avoit percé le bois tout des premiers; « et nous « avons fait tout ce que nous avons pu pour l'en « empêcher : il n'y a pas eu moyen. »

Dans ce temps-là, on entendit un carrosse; le Roi dit : « Voilà mon frère qui vient. » Il entra avec un habit gris tout uni, et une petite oie de couleur de feu; il étoit fort ajusté. Après avoir salué la Reine, il vint à moi, me serra dans la fenêtre, et m'embrassa; il me témoigna une grande joie de me voir,

et me dit qu'il me trouvoit fort embellie. Je lui dis que je le trouvois crû; nous nous louâmes fort. La Reine me dit : « Allez-vous-en dîner, et ce soir il « faut que vous soupiez en famille. » Je fis une grande révérence, et m'en allai à mon logis, où je reçus beaucoup de visites. On me dit que M. le cardinal étoit venu. Je m'en allai chez la Reine : il étoit à la fenêtre avec la Reine, dans un cabinet qui est sur la place. Quand ils me virent venir, ils vinrent dans la grande chambre ; la Reine me dit : « M. le cardinal s'en alloit chez vous. » Je le saluai, puis je dis à la Reine : « Il me semble, madame, « qu'il seroit bien à propos que Votre Majesté nous « fît embrasser, après tout ce qui s'est passé. Pour « moi, ce sera de bon cœur. » La Reine s'en alla à la fenêtre, et M. le cardinal s'en vint à moi, et m'embrassa les genoux. Je le relevai et l'embrassai. Il me dit qu'il avoit la plus grande joie du monde de me voir ; qu'il y avoit long-temps qu'il le souhaitoit ; qu'il n'étoit pas le maître des obstacles qui s'y opposoient. Je me mis à railler avec lui de ce qu'on lui avoit dit du testament et des passeports ; que je m'étois bien trouvée d'en avoir pris, et qu'on ne devoit pas me les reprocher, puisque j'avois même mis l'argent du Roi en sûreté. Il me répondit à cela le plus obligeamment du monde, puis se mit à me louer du bon état où il me trouvoit ; ensuite nous retournâmes en conversation avec Leurs Majestés et Monsieur.

La Reine alla le soir au salut, pour remercier Dieu de la prise de Montmédy. Monsieur y vint, et me mena le plus civilement du monde. Je trouvai que

la Reine étoit devenue joueuse; elle ne jouoit jamais quand je la quittai. Je lui dis : « Il n'y a pas un chan-« gement égal à celui de voir Votre Majesté jouer « tous les jours, et que mon père ne joue plus. » Elle me répondit que cela étoit vrai. Comme elle vouloit prier Dieu, elle dit au Roi et à Monsieur : « Entre-« tenez votre cousine. » Elle se tourna vers moi, et me dit : « Je vous laisse bonne compagnie. » Le Roi causa assez, et ne me parut point embarrassé de moi. A souper, madame la comtesse de Fleix me donna la serviette, que je donnai à la Reine; le Roi ne voulut jamais laver. La Reine me dit : « Il n'a « garde de le faire. » Il me voulut faire laver avec lui; on croira aisément que je m'en défendis. La Reine lui dit : « Vous avez beau faire, ma nièce « n'en fera rien. » Je fis même beaucoup de façons pour Monsieur; à la fin la Reine me dit de n'en point faire. La Reine étoit à table au milieu; l'on mangeoit en particulier, c'est-à-dire que les femmes de la Reine la servoient; il y avoit beaucoup de monde. Le Roi étoit au bout à la droite, Monsieur et moi à la gauche. La Reine dit à Monsieur qu'il n'étoit guère civil de ne me pas faire mettre au dessus de lui. Il lui répondit qu'il ne falloit pas faire tant de façons entre proches, et que la vérité étoit qu'il ne s'en étoit pas avisé. Madame la comtesse de Fleix me donna à boire comme à eux; on me fit tout l'honneur possible : les violons jouèrent pendant le souper, et après nous dansâmes. La Reine ne cessa pas de me louer, et de me dire que je dansois bien, et que je sentois bien ce que j'étois; qu'elle étoit bien aise, quand elle se retournoit, de me voir

après elle; et mille discours de cette nature. J'étois entre le Roi et Monsieur; le Roi causoit avec mademoiselle de Mancini, et quelquefois avec moi; je craignois de le questionner, et de lui-même il ne parloit pas beaucoup.

Le lendemain j'allai à la messe de la Reine, où M. le cardinal vint; il me dit : « Je suis au désespoir de vous « avoir trouvée ici, je m'en allois chez vous. » Après la messe, il me dit qu'il y venoit; je lui dis : « Montez « donc dans mon carrosse. » Il se mit à la portière auprès de moi, et me dit : « Qui vous auroit dit, en 1652, « que le Mazarin auroit été en portière auprès de vous « en 1657, vous ne l'auriez pas cru; et si le voilà lui-« même ce Mazarin qui faisoit tant de mal. » Je me mis à rire, et lui dis : « Pour moi, je ne l'ai pas cru si mé-« chant; j'ai toujours jugé que les affaires viendroient « où elles sont. —Vous l'avez dit même, me dit-il; et « je sais que M. le prince et vous vous avez souvent « ri de tous les emportemens de Son Altesse Royale « contre moi, et que vous disiez : Il reviendra, il est « bon homme; pour moi, j'en serai bien aise : il nous « traitera fort bien, et nous y trouverons notre compte. « N'est-il pas vrai que vous avez dit cela? » Je le lui avouai, et lui dis que j'étois bien aise qu'il connût par là que je n'avois pas eu d'aversion pour lui. Lorsqu'il entra dans mon logis, il vit le comte d'Escars; il me dit : « Il me fait ressouvenir du comte de Holac « et des mauvais traitemens que M. le prince lui a « faits; il est cruel qu'il ait si peu de considération « pour une personne que vous lui avez donnée, de la « qualité et du mérite dont il est. » Je me mis à rire, et lui dis : « Vous ne me ferez pas donner dans le pan-

« neau; vous seriez bien aise que je me plaignisse de « M. le prince, afin d'avoir sujet de dire : Dès qu'elle « a été à la cour, elle a renié ses amis disgraciés. M. le « prince n'a pas tout-à-fait raison en ce qui me paroît « de l'affaire du comte de Holac; je n'en ai point su « le détail; je ne lui ai osé écrire. Je suspendrai mon « jugement jusqu'à ce que je le voie; et quand il « auroit tort et que j'en serois persuadée, je ne m'en « plaindrois pas tant qu'il seroit en l'état où il est; « quand il sera à la cour, je le gronderai bien. » Il me dit : « Vous vous êtes dû acquérir assez d'autorité sur « lui, par les obligations qu'il vous a, pour le gron- « der tant qu'il vous plaira. Il vous a des obligations « infinies, vous lui avez sauvé la vie. Vous l'auriez « épousé si sa femme fût morte; pendant tout ce « temps-là il étoit amoureux de madame de Châtillon; « elle dit qu'elle l'eût épousé : et pour que je n'en « doutasse point, l'abbé Fouquet m'a apporté de vos « lettres qu'il lui a envoyées. » Je lui dis : « Voici en- « core un autre panneau dans lequel je ne donnerai non « plus que dans l'autre. Madame la princesse n'a point « été en état de mourir, et on n'a jamais parlé de me « marier avec M. le prince. Je ne dis pas que si sa « femme fût morte, cela n'auroit pu arriver; et je ne « crois pas même que madame de Châtillon eût pu y « être un obstacle. Dieu m'a voulu laisser en état de n'a- « voir d'établissement que par vous, et vous en laisser « la gloire; pour moi, je suis persuadée qu'il me sera « fort avantageux, et qu'avec l'affection que vous me « témoignez vous me mettrez fort bien. » Sur cela il me dit tout ce qu'il y avoit de plus beau au monde pour moi, et pour me témoigner son zèle pour mon

service; que si mon père avoit voulu, je serois reine de France; que sa mauvaise conduite avoit rendu inutile le zèle qu'il avoit de me servir; qu'il ne falloit plus parler du passé, et qu'il en gardoit tous les déplaisirs possibles en son cœur. Puis il me parla de la manière dont mon père m'avoit traitée, le blâma fort, et loua ma conduite. Je voulus l'aller reconduire; il me dit : « Il ne faut pas en user avec cérémonie avec « moi qui suis votre serviteur, et à qui vous avez « promis amitié; si vous en faites, je croirai que vous « me traiterez en mazarin. » Je me mis à rire et lui aussi, et je rentrai dans ma chambre. L'après-dînée le Roi me vint voir; il m'entretint le plus civilement du monde; je le voulus aller reconduire : il ne le voulut pas, et il fit des complimens comme auroit fait un autre; je ne laissai cependant pas d'aller jusqu'à son carrosse. Je lui disois : « Si Votre Majesté ne me veut « pas laisser aller pour elle, qu'elle me laisse aller « pour le monde, qui croiroit que je ne saurois pas « faire mon devoir. — Et moi, dit-il, pour le mien, « je ne dois pas vous laisser venir. » Quand il fut à son carrosse il me dit : « Vous m'ordonnez donc de « monter; et sans cela je n'oserois le faire devant « vous. » Rien ne me parut plus civil; il me parla de l'affaire de Champigny que j'avois gagnée, et me dit qu'il en avoit été bien aise, parce que dès lors il avoit cru que mon père n'apporteroit plus d'obstacle à mon retour. Il me demanda combien j'avois d'argent de cette affaire : je lui fis signe de n'en pas parler davantage, parce que le marquis de Richelieu étoit présent.

Monsieur vint dès que le Roi fut sorti. Après avoir

été quelque temps chez moi, il me dit : « Vous voulez « aller chez la Reine, allons-y ensemble. » Je lui demandai : « N'appelez-vous pas le maréchal Du « Plessis? » parce que lorsque je quittai la cour il alloit toujours avec lui. Il me dit : « Non, je n'ai plus de « gouverneur, je vais tout seul. » Il avoit un habit neuf, et en changeoit tous les jours. Tant que je fus à Sedan, je jouai à la bête avec la Reine; nous étions de moitié Monsieur et moi; elle trouva que j'avois si peu d'application au jeu, qu'elle me le fit quitter. Monsieur le voulut prendre, et il ne le garda pas longtemps, et le donna à madame de Fiennes. Nous allâmes causer ensemble: il me demanda combien je serois encore à la cour. Je lui dis que je ne savois pas le jour que je partirois; que ce seroit bientôt, parce que je voulois aller à Forges. Il me dit que je me moquois; que cela étoit bon quand je n'avois rien à faire; que je ne devois plus quitter la cour. Je lui dis : « Pour « cette année j'irai à Forges, et les autres je suivrai « la cour : ce seroit trop pour la première fois. » A mon arrivée à Sedan j'avois annoncé ce voyage à tout le monde, afin qu'on ne crût pas que j'eusse dessein de demeurer à la cour.

Monsieur me mena dans sa chambre voir ses pierreries. Le comte de Béthune trouva mauvais de ce que je n'avois pas appelé sa femme pour y venir; elle voyoit jouer la Reine: je ne crus pas cela nécessaire, parce que j'avois deux ou trois filles de la Reine avec moi, et la chambre de Monsieur étoit tout proche de celle de la Reine. La comtesse de Béthune étoit fort aise d'être à la cour; elle disoit à tout le monde : « Peut-on « s'ennuyer, quand on voit le Roi et la Reine tous les

« jours? J'aime la cour, je voudrois bien n'en sortir « jamais, j'aurois contentement. Je crois que M. de « Béthune et moi ne quitterons point Mademoiselle « qu'elle ne soit mariée. » Quand j'appris cela, j'en fus surprise; je ne faisois pas mon compte de les avoir plus long-temps que le voyage. On aime bien les gens sans que l'on aime à demeurer éternellement avec eux. Mademoiselle de Vandy alla faire sa cour à la Reine, qui lui parla des comtesses de Fiesque et de Frontenac. Vandy lui conta la manière dont elles en avoient usé avec moi; la Reine les blâma fort, elle m'en parla aussi peu obligeamment pour elles. Elle me dit : « La « comtesse de Fiesque a toujours été une folle et une « évaporée; je m'étonne que vous l'ayez prise auprès « de vous. » Je lui dis que j'avois fait tout ce que j'avois pu pour l'éviter; que sa belle-mère avoit été ma gouvernante; que je ne pouvois pas lui fermer ma porte lorsqu'elle étoit venue à Saint-Fargeau, et que je me pouvois vanter de n'avoir jamais eu de confiance en elle. « Et pour madame de Frontenac, si on osoit, « dit la Reine, on seroit bien aise de tout ce qu'elle « vous a fait. Qui a jamais entendu parler de prendre « une telle créature qu'elle pour votre dame d'hon- « neur, qui n'avoit ni naissance ni mérite? Je n'étois « pas assez bien avec vous dans ce temps-là pour vous « donner mon avis là-dessus : en un autre temps je « ne l'aurois pas souffert. — Hélas! madame, dis-je, « je porte bien la peine de ma faute; ne m'en dites « pas davantage. » Elle me demanda si je prendrois bientôt une dame d'honneur. Je lui dis que non; que j'avois si mal choisi pour m'être trop hâtée, que je voulois être long-temps sans en prendre. Pendant que

j'étois à Saint-Cloud, on me parla de madame de Saint-Chaumont, sœur de madame la maréchale de Gramont. C'est une fort honnête personne; je la connoissois si peu, que je ne jugeai pas à propos de la prendre. Madame de Longueville ne m'en écrivit pas ouvertement; elle me témoignoit par ses lettres qu'elle en seroit bien aise. On me parla aussi de madame de Rhodes; pour elle je la connoissois fort, et je l'estimois beaucoup; je ne me voulois pas hasarder. On me proposa la marquise d'Antin, madame de Monimy, et madame la comtesse des Marais. Monsieur me demanda aussi quand je prendrois une dame d'honneur. Je lui dis qu'apparemment je changerois un jour de condition, qu'en ce temps-là on seroit bien aise de m'en donner, et qu'en ce cas je serois fâchée d'en avoir pris une. Il me dit: « Vous avez raison, ne vous pres-« sez point. » C'étoit là ma véritable intention; je ne le disois à personne, parce que l'on peut changer.

Je dis au comte de Béthune de demander à M. le cardinal quand il trouveroit bon que je m'en allasse : M. le cardinal dit que j'étois la maîtresse, que je pouvois demeurer tant que je voudrois. Je l'allai voir dans le château où il demeuroit: il ne voulut pas que j'y allasse. Lorsque je lui envoyai demander audience, il me manda que si j'avois quelque ordre à lui donner il me viendroit trouver. Je le pressai tant, qu'il dit que puisque je lui commandois, il m'attendroit. On m'envoya la chaise de la Reine, parce que les carrosses vont à peine dans le château. Il vint au devant de moi, puis nous nous mîmes à la ruelle de son lit. Je lui dis que je venois recevoir ses commandemens, et savoir s'il ne trouvoit pas bon que je partisse le lendemain. Il me dit que

j'étois la maîtresse; que si je voulois suivre la cour le reste du voyage, je le pouvois; que le Roi et la Reine le trouveroient bon. Je lui répondis que c'étoit trop pour la première fois, et que Son Altesse Royale, qui n'y avoit demeuré que trois jours, ne trouveroit peut-être pas bon que j'y fisse un si long séjour, et qu'il falloit aussi que j'allasse aux eaux. Sur quoi il s'écria que j'avois une santé à m'en pouvoir dispenser, et que l'air de la cour me feroit plus de bien. Je lui dis que j'avois résolu d'en prendre cette année; que j'en avois pris la précédente; que cela ne faisoit rien si on n'en prenoit une seconde fois; que j'avois un voyage à faire à Champigny. Il me questionna sur cette affaire d'une manière à me confirmer dans la pensée que j'avois eue qu'il n'y prenoit pas l'intérêt que madame d'Aiguillon avoit voulu faire croire par la lettre qu'elle avoit voulu faire courir dans le monde. Il s'informa de l'état de mes affaires, de ma dépense et de mon revenu; dont je lui rendis fort bon compte. Je lui fis connoître le préjudice que mes affaires avoient reçu de l'éloignement de Préfontaine; il ne connoissoit pas Nau. Nous parlâmes de M. le prince, des fautes que l'on avoit faites pendant la guerre de part et d'autre, et du cardinal de Retz. Il me conta qu'il n'avoit été fait cardinal que par la Reine; qu'il lui écrivoit toujours de n'y point consentir; que c'étoit un homme en qui on ne pouvoit avoir nulle confiance; que la Reine ne le crut pas, et qu'elle a vu depuis ce qu'il a fait; qu'il a l'ame noire: que M. le prince au contraire l'avoit bonne, et qu'avec lui on se réconcilieroit aisément. Il me parla de la comtesse de Fiesque avec le même mépris qu'avoit fait la Reine, et me dit qu'il ne connoissoit point ma-

dame de Frontenac. Je lui dis : « Ces chapitres tiennent « beaucoup de temps ; le vôtre est précieux, il ne faut « pas en abuser. » Je m'en allai, il voulut descendre à pied auprès de ma chaise jusque chez la Reine ; j'en descendis, et voulus aller à pied avec lui. Nous convînmes qu'il demeureroit, et que j'irois en chaise.

Je dis à la Reine que je m'en irois en chaise le lendémain. Le Roi me demanda à quelle heure, afin de commander mon escorte : je lui dis que ce seroit à l'heure qu'il lui plairoit. On dit que j'irois coucher à Charleville, au gouvernement de M. le duc de Noirmoutier, qui en fut fort aise, et moi aussi, parce que c'étoit une belle place. Depuis le retour du Roi à Sedan, on avoit dansé tous les jours ; et quoique Monsieur m'eût dit de venir, je n'y allai point que le Roi ne me l'eût envoyé dire. Il me dit lui-même : « Je vous prie « de venir tous les jours danser tant que vous serez « ici. » Il s'accoutuma à moi, il me parla de ses mousquetaires, me fit des excuses de n'en avoir point envoyé au devant de moi ; il me dit qu'il ne l'avoit point fait parce qu'il y en avoit une partie au siége de Montmédy, et que l'autre faisoit garde auprès de sa personne. Je le questionnai fort sur cette compagnie ; il me dit qu'il avoit été bien fâché que mon père ne voulut pas que le chevalier de Charny y fût. Je lui dis qu'il étoit dans ses gardes : il me demanda dans quelle compagnie ; je lui dis que c'étoit dans celle de Pradelle. Il me parla de la force du régiment des Gardes ; je lui demandai combien il faisoit de bataillons. Il me conta aussi que ses gardes du corps alloient à l'armée, et en quel nombre ; il me demanda si je trouvois leurs casaques belles : je lui dis qu'oui. Il me dit : « Rien n'est

« plus beau que deux escadrons bleus; vous les verrez, « ils vous escorteront. Je suis fâché de ne pouvoir « vous donner des mousquetaires; ils font garde ici, « parce que le régiment des Gardes est à l'armée. » Il me parla de ses compagnies de gendarmes et de chevau-légers, qui étoient de deux cents maîtres; de son régiment de cavalerie, dont il prenoit soin; et qu'il y avoit à toutes ces troupes-là quantité de trompettes les meilleurs du monde; que j'en avois pu voir, qu'ils étoient bien vêtus. Il me demanda si je n'avois jamais entendu des timbales (on m'avoit dit que lorsque je lui parlerois, je lui fisse compliment sur ce qui s'étoit passé pendant la guerre : l'occasion des timbales me parut fort favorable pour cela); je lui répondis : « Oui, « sire, j'en ai entendu. » Il me demanda : « Et où? » Je me mis à sourire, et lui dis avec une mine respectueuse : « Dans les troupes étrangères qui étoient avec « nous pendant la guerre. » J'ajoutai : « Le souvenir « ne m'en doit pas être agréable : c'a été dans le temps « où j'ai déplu à Votre Majesté. Je lui en demande « pardon, je le devrois faire à genoux. » Il me répondit : « Je m'y devrois mettre moi-même de vous en- « tendre parler ainsi. » Je continuai, et lui dis : « C'est « un effet de mon malheur que mon devoir m'ait obli- « gée à agir d'une manière qui a déplu à Votre Majes- « té; je la supplie de l'oublier, et de croire que je ne « souhaite rien avec tant de passion que de trouver « les occasions de faire autant pour son service que « j'ai fait contre. » Il me répondit fort obligeamment : « Je suis persuadé de ce que vous me dites; il ne faut « plus parler du passé. » Nous nous remîmes à parler de la guerre. Il me conta toutes ses campagnes et tout

ce qu'il avoit fait; je lui dis : « Le Roi votre grand-« père n'y a pas été si jeune. » Il me répondit : « Il « en a néanmoins plus fait que moi; jusqu'ici on ne « m'a pas laissé aller si avant que je l'aurois voulu : à « l'avenir j'espère que je ferai parler de moi. » Je lui dis qu'il feroit bien; que les rois devoient souhaiter d'avoir autant d'acquit que les autres. Il me parut avoir les meilleurs sentimens du monde, et j'en fus tout-à-fait satisfaite.

Le vendredi au soir que je m'en allai chez la Reine, Monsieur vint à la course au devant de moi, et me dit : « Vous ne vous en allez point demain; ce ne sera que « dimanche. » J'entrai dans le cabinet où étoit la Reine, le Roi et Montaigu, cornette des chevau-légers du Roi, qui devoit m'escorter à mon retour. La Reine me dit : « Nous avons résolu que vous ne partirez point demain « pour aller à Charleville; la journée est longue, il fau-« droit partir matin. Vos chariots sont hors la ville : ils « ne sauroient entrer que quand la porte s'ouvre. Le « chemin n'est pas trop aisé, à ce que dit Montaigu; il « vaut mieux que vous ne partiez que dimanche après « le dîner. Vous irez coucher à la Cassine, qui est une « fort belle maison qui appartient au duc de Mantoue; « elle n'est qu'à quatre lieues d'ici. Je pense que vous « ne serez pas fâchée d'être encore un jour avec nous. » On peut juger ce que je répondis : toute la cour me témoigna beaucoup de joie de ce retardement. Je le mandai au logis, et au comte de Béthune, lequel me dit que ce changement venoit de ce que Montaigu n'étoit pas trop bien avec Noirmoutier, et que par cette raison il n'étoit pas bien aise d'aller à Charleville; et que Noirmoutier étoit au désespoir de ce changement.

Le samedi après dîner on dit que les ennemis avoient envoyé un grand parti de Rocroy en campagne, et qu'ainsi il n'étoit pas à propos que j'allasse coucher à la Cassine; que c'étoit une maison au milieu des bois, où on me pourroit enlever et toute mon escorte fort aisément. On jugea qu'il étoit plus sûr de retourner par le chemin par lequel j'étois venue; et même le soir que l'on se promenoit dans la prairie, il vint des gens des quartiers des gendarmes et chevau-légers, qui dirent qu'on leur avoit donné avis qu'on les vouloit enlever dans leurs quartiers; on leur manda de venir coucher dans la prairie qui est sous la coulevrine de Sedan. Ce soir-là le Roi monta à cheval: ce qu'il faisoit tous les soirs. Il m'y fit monter, et les filles de la Reine avec moi; il me montra ses chevaux les uns après les autres, que je trouvai fort beaux. On dansa le soir comme à l'ordinaire, et après je pris congé de la Reine, qui me traita comme elle avoit fait à mon arrivée, c'est-à-dire, le mieux du monde. Je voulus aller à la chambre du Roi: il me dit adieu chez la Reine, et ensuite Monsieur en fit autant. J'allai cependant attendre le Roi dans sa chambre, par l'avis de M. de Béthune, quoiqué le Roi me l'eût défendu; aussi n'y vint-il pas.

Le lendemain Monsieur vint, entre sept ou huit, me dire adieu: c'est un grand excès pour lui, il ne se lève qu'à onze heures tous les jours. Il fut toujours avec moi, et il ne me quitta que lorsque M. le cardinal arriva; auquel je dis que je ne passerois peut-être point à Paris, si je n'avois besoin de me baigner. Il me pria d'y passer, afin que tout le monde connût que je pourrois faire ce qui me plairoit; il me fit mille protes-

tations d'amitié et de service. Je partis de Sedan fort contente ; beaucoup de gens s'en revinrent avec moi, et entre autres le grand-maître, le grand prévôt, Froulai, La Salle, Colbert, l'abbé de Bonzy, Matha, et quantité d'autres. Le duc de Navailles, qui commande les chevau-légers, se mit à leur tête lorsque je sortis de la ville, et au moment que j'y passai ; puis il remonta à cheval. Le comte et la comtesse de Saint-Aignan avec leurs enfans s'en revinrent avec moi ; la comtesse de Saint-Aignan ne voulut pas venir dans mon carrosse : elle étoit bien aise de ne pas quitter son mari. Pendant que cette escorte fut avec moi, les gardes du corps du Roi couchèrent dans la salle à la porte de ma chambre, me suivirent partout, et allèrent à mon couvert, marchèrent devant ma viande ; ils firent tout comme au Roi ; et La Lande, enseigne qui les conduisoit, me dit qu'il avoit ordre d'en user ainsi. A Pontverger je ne pus dîner dans le pré, parce qu'il pleuvoit ; je trouvai la maison des gendarmes du Roi, qui étoit moins ruinée que les autres.

J'arrivai à Rèims en plus bel équipage que je n'en étois partie. Les chevau-légers marchèrent devant mon carrosse jusqu'à mon logis, et les gardes-du-corps du Roi et les gendarmes le suivirent. Madame la princesse de Conti y étoit arrivée ; il y avoit un jour qu'elle m'y attendoit, pour se servir de mon escorte ; elle me vint voir dès que je fus arrivée. Je ne l'avois point vue depuis qu'elle étoit mariée, parce que les deux fois que j'approchai de Paris elle étoit grosse une fois, et l'autre elle étoit à Forges. Je la trouvai belle et bien faite ; elle étoit fort crue depuis que je ne l'avois vue. Elle me parla de Forges, et de l'a-

vantage qu'elle avoit reçu des eaux, et de l'espérance qu'elle avoit de se porter mieux à l'avenir. Depuis qu'elle étoit mariée, elle avoit été grosse deux fois, et avoit accouché toutes les deux fois avant terme, les deux fois d'enfans morts. Je lui demandai des nouvelles de monsieur son mari, qui étoit en Catalogne. J'avois oublié de dire qu'après son mariage on lui avoit donné le gouvernement de Guienne, et la charge de grand-maître de la maison du Roi à la mort de M. le prince Thomas; ces deux charges appartenoient à M. le prince. Elle me parla de ce qui étoit à Forges : dont je m'informai fort soigneusement, pour savoir qui s'y trouveroit. Je lui fis la guerre de ce que l'on disoit qu'elle n'alloit point à la comédie, tant elle étoit dévote; à quoi elle me répondit qu'elle iroit quand je voudrois avec moi. Monsieur son mari s'étoit jeté tout d'un coup dans une extrême dévotion; il en avoit quelque besoin : avant cela il ne croyoit pas trop en Dieu, à ce que l'on disoit. Il étoit extrêmement débauché; et c'avoit été par là qu'on l'avoit détaché des intérêts de M. le prince son frère.

Il étoit devenu amoureux à Bordeaux d'une madame de Calvimont, et cette dame fut gagnée par la cabale opposée à M. le prince, et elle le porta à faire tout ce qu'il a fait. Cette cabale étoit composée de gens de toutes sortes de professions. Comme M. le prince de Conti partit de Bordeaux, cette femme quitta son mari et le suivit. Ce fut un scandale public qui dura jusqu'à ce qu'il vînt à se marier : son mariage avoit été résolu avant son retour. La dévotion lui prit peu de jours après qu'il fut marié; ce fut un abbé de Toulouse qui lui donna une grande

horreur de la vie qu'il menoit, et lui en fit prendre une meilleure. Il avoit conservé une pension assez considérable sur ses bénéfices lorsqu'il se maria; il lui en prit un scrupule avec assez de raison : le bien de l'Eglise n'est point fait pour des gens mariés. Il envoya dire un matin à M. le cardinal qu'il lui remettoit toutes ses pensions; de quoi il fut bien aise : il avoit le revenu entier par le moyen des bénéfices qu'avoit possédés M. le prince de Conti; et pour le récompenser, M. le cardinal lui donna à jouir du bien de monsieur son frère, qui auparavant étoit employé à payer ses créanciers. D'abord madame la princesse de Conti n'étoit pas dévote, et ne songeoit point à la retraite qu'elle a faite depuis; elle craignoit que de ne pas vivre comme son mari, elle en eût moins de considération. On disoit aussi qu'il avoit beaucoup de penchant à être jaloux; les dévots se rendent fort maîtres des domestiques quand ils sont introduits dans une maison : cela ne plaît pas à une femme. Toutes ces considérations firent sur son esprit ce que n'auroient pas fait les années. Elle mène une vie, à vingt-six ans, d'une femme de cinquante. Je la trouvai fort raisonnable, et elle me plut extrêmement; j'allai lui dire adieu le soir, et le lendemain elle s'en alla à Sedan, et moi à Soissons.

Lorsque j'arrivai à Fîmes, tout ce qui étoit avec moi me quitta pour prendre la route de Paris; il n'y eut que M. le comte de Béthune et sa femme qui vinrent aux eaux avec moi qui me suivirent, et Colbert qui s'en alloit à La Fère. M. le maréchal d'Etrées, qui est gouverneur de Soissons, vint à la porte me recevoir avec le maire et les échevins, et m'apporta

les clés. J'y séjournai le lendemain, qui étoit le jour de la Notre-Dame de la mi-août : j'allai faire mes dévotions à l'abbaye Notre-Dame, dont madame d'Elbœuf est abbesse. Elle m'y donna à dîner, et j'y entendis tout le service. Le soir, le maréchal d'Etrées et son fils le marquis de Cœuvres me firent leur cour, et tout ce qu'il y a de gentilshommes aux environs, avec les dames de la ville et du voisinage. Le lendemain, le maréchal me donna à dîner. M. de Laon son fils vint me voir; et lui et l'évêque de Soissons étoient auprès de moi à la messe, comme ils sont auprès de la Reine. J'eus le plus beau temps du monde à passer la forêt de Compiègne; le lieutenant des chasses avec ses gardes vint au devant de moi. Madame la marquise d'Humières y vint aussi : tout le bourgeois sortit en armes; je ne voulus pas loger au château, je fus au logis de madame d'Humières. La journée de là à Beauvais étoit fort longue : aussi je partis matin; madame d'Humières avoit cru que j'irois coucher à Mouchy. Je me serois trop détournée; je la priai de m'en excuser. Elle est de la maison de La Châtre, et ma parente; c'est une fort belle femme. Comme je dînois à Clermont, M. l'évêque de Beauvais envoya un gentilhomme au comte de Béthune, auquel il écrivit pour le prier de m'offrir sa maison, et qu'il croyoit que je ne lui refuserois pas d'y loger, et qu'il me donneroit à souper. Je reçus sa civilité avec joie, et le comte de Béthune lui marqua que j'irois. Je trouvai à une demi-lieue de Beauvais madame la comtesse des Marais, à qui j'avois donné rendez-vous pour venir à Forges avec moi, parce que Beauvais est le gouvernement de son mari. Le bourgeois

me reçut en armes, et j'eus quantité de harangues.

J'allai descendre chez M. l'évêque; sa maison est fort belle et fort propre, et bien meublée, et telle qu'il convient à un prélat qui emploie mieux son revenu qu'à la magnificence. Sa maison n'est ni peinte ni dorée; il y a une couche de couleur de bois ou de grisailles; sur les portes et les cheminées il y a des tableaux, parce que cela est nécessaire; ils sont tous tirés de l'Écriture sainte. Il me donna à souper fort magnifiquement: le matin, avant que de partir, je voulus aller voir la bibliothèque: ce qui fut cause que pour aller à l'église je passai par un dortoir où logeoient les prêtres de son séminaire, qui sont en grand nombre. C'est un digne prélat : il fait de son devoir son plaisir; il n'en a pas un plus grand que de résider, et ses divertissemens sont de faire ses visites, dont il s'acquitte fort bien; il a autant de capacité qu'il se peut. Il s'appelle Buzanval (1); il a été conseiller au parlement de Paris, puis maître des requêtes, et quitta cela pour être coadjuteur de son oncle, qui se nommoit Potier. Je m'en allai de là à Forges; je trouvai ce lieu-là fort désert: il n'y avoit plus que madame la duchesse de Noirmoutier, un président de Rouen, et peu d'hommes, dont Brays étoit du nombre: j'eus une très-grande joie de l'y trouver. Madame de Noirmoutier n'y fit pas long séjour, parce que son fils tomba malade à Paris de la petite vérole; ce qui l'obligea de partir en diligence, parce qu'elle l'aime extrêmement. La saison étoit bien avancée, il ne venoit personne; je jouois tous les soirs à la bête; je me pro-

(1) *Buzanval*: Ce prélat joua depuis, avec les évêques d'Alet, de Pamiers et d'Angers, un grand rôle dans les troubles du jansénisme.

menois, quoiqu'il plût souvent, et qu'il fît quasi toujours crotté.

On m'écrivit de Paris qu'il étoit nécessaire que j'écrivisse à M. le cardinal pour une affaire que j'avois au conseil; je lui écrivis, et me remettois à Colbert, à qui je mandois le détail. Je le dis au comte de Béthune; il me dit: « Vous n'aviez que faire d'écrire au « cardinal: une de mes lettres en auroit fait autant. « — A présent, lui dis-je, que je suis en commerce « avec lui, je pense que je dois lui écrire moi-même. » Je m'avisai qu'il étoit bon de savoir de Son Altesse Royale si elle auroit intention que je logeasse toujours au Luxembourg, parce que, selon cela, je prendrois des mesures pour louer un logis pour mon train si j'y demeurois; et si je n'y demeurois pas, j'en choisirois un moi-même dans le temps que je serois à Paris, afin d'ordonner de tous mes besoins pour les trouver prêts à mon arrivée à Paris, au retour de Champigny. Je le dis au comte de Béthune: il ne trouva pas cela à propos; il me dit que c'étoit mettre le marché à la main à mon père, et qu'il ajusteroit cela lorsqu'il passeroit à Blois. Je lui dis: « En l'état où je suis avec mon père, il ne faut plus « se faire des affaires de rien: il faut lui parler libre- « ment de tout. » Il me soutint que j'avois tort, et que si je le croyois je n'écrirois point. Je voulus écrire, et j'envoyai ma lettre par un valet de pied. Beloy, à qui j'avois écrit, me manda que Son Altesse Royale vouloit que je logeasse toujours au Luxembourg, et qu'il lui avoit commandé de me faire savoir que c'étoit son intention. Le comte de Béthune fut assez surpris de cette réponse, et ne me parut pas

fort aise que cela se fût fait sans lui. Je lui demandai comment il trouvoit Brays, s'il n'étoit pas à sa fantaisie; il me dit que non, et qu'il lui trouvoit peu d'esprit. Je l'entretenois souvent, et le comte me disoit : « Que pouvez-vous tant dire à cet homme-là? » Je lui disois : « Je le connois dès l'année passée, je « le questionne des gens qui sont venus ici. » Le comte devint fort chagrin à Forges.

On manda à Brays que sa femme étoit fort malade : ce qui l'obligea de s'en aller plus tôt qu'il n'auroit fait. Lorsqu'il partit, il me dit qu'il ne savoit comment reconnoître les bontés que je lui avois témoignées, si ce n'est qu'il se donnoit à moi; qu'il me supplioit de l'avoir agréable, et d'être persuadée de la passion qu'il avoit pour mon service; et qu'il auroit l'honneur de me voir avant mon départ. Je lui dis que j'en serois bien aise, et que nous parlerions sur ce qu'il venoit de me dire; il s'en alla. Le jour même qu'il partit, le comte de Béthune me dit sur mon domestique, dont il me disoit toujours qu'il ne se vouloit point mêler, que La Tour se vouloit défaire de sa charge; que Saint-Aurin la vouloit acheter; qu'il l'avoit prié dès Saint-Cloud de m'en parler. Je lui dis que je m'étonnois que Saint-Aurin ne m'en eût point parlé. Le comte me répondit : « Il a cru qu'il suffisoit de m'en « avoir parlé. » Je lui dis que je verrois tous ceux qui se présenteroient pour cette charge, et que je choisirois celui qui me seroit le plus agréable.

Il est bon, avant que de passer outre, de dire ce qui s'étoit passé entre La Tour et moi, depuis l'impertinence que j'ai dit qu'il avoit faite, et qui l'obligea d'être quelque temps sans me voir. Je crois avoir dit

qu'il étoit ami particulier de Goulas, et qu'il ne perdoit aucune occasion de le voir : il m'avoit fait une demande dans le commencement que je fus à Saint-Fargeau, sur la nature des profits des fiefs. Préfontaine m'en parla en sa présence; je le lui donnai, et dans le moment il me dit : « Voilà le papier : Votre « Altesse Royale n'a qu'à signer. » Préfontaine fut aussi malhabile que moi : il ne me dit rien; je le signai, et Préfontaine le contresigna. A quatre ou cinq mois de là, Nau alla en Normandie; il trouva que ce que j'avois donné à La Tour étoit une rente démembrée de la ferme du vicomté d'Auge, et que l'on avoit très-mal fait de me conseiller de donner cela. La Tour revint; Préfontaine lui dit cela en ami; il dit qu'il étoit tout prêt à me rendre le don que je lui avois fait. Préfontaine, qui est l'homme du monde le plus porté à bien faire, me dit qu'il n'étoit pas juste de me le rendre sans lui donner mieux : on lui donna deux cents écus argent comptant, et deux cents écus de pension. Cela étoit assez honnête. Ensuite La Tour dit que son brevet étoit en Normandie, et qu'il l'enverroit. Dans ce temps-là Préfontaine s'en alla d'auprès de moi, et La Tour s'en alla en Normandie; et depuis je n'entendis point parler de lui. Je lui écrivis, quatre ou cinq mois après, pour qu'il m'envoyât son brevet comme il me l'avoit promis; il me manda que dès que je serois à la cour et raccommodée avec Son Altesse Royale il me quitteroit, et qu'il me demandoit son congé par avance. Je lui répondis que je le lui donnois, et que s'il le vouloit prendre dès à présent il me feroit plaisir; et que lorsque je serois de retour à la cour, je l'en ferois souvenir s'il l'oublioit.

Je le vis à Forges dans le premier voyage que j'y fis ; il ne me parla de rien, ni moi à lui. Quand je fus à Saint-Cloud, il ne me dit mot ; je le vis encore à Forges, où il en usa de même. Peu avant que je partisse de Saint-Fargeau, dans le compte que j'arrêtois avec mon trésorier, je lui avois dit : « Ne payez pas « La Tour de ses deux cents écus, qu'il ne m'ait donné « le brevet comme il me l'a promis ; » ce qui l'avoit obligé à le rendre. Il faisoit à Forges comme si de rien n'étoit. Dès que le comte de Béthune m'eut dit le dessein que La Tour avoit de se défaire de sa charge, je jetai les yeux sur Brays, et je chargeai madame la comtesse des Marais de lui dire d'elle-même qu'elle avoit appris qu'il étoit dans cette résolution, de lui conseiller de l'exécuter, et de lui dire : « C'est un ar- « gent que vous mettrez à couvert ; votre fils est jeune, « il faut qu'il aille à l'armée. Vous êtes vieux : Made- « moiselle fera force voyages, à présent qu'elle est « raccommodée à la cour ; et de plus il me semble « qu'il s'est passé certaines affaires à votre égard qui ne « vous ont pas rendu de bons offices auprès d'elle. » Il lui dit qu'il avoit ce dessein, et qu'il en remettroit l'exécution à l'hiver.

Brays fut dix ou douze jours à revenir d'auprès de sa femme ; à son retour je lui dis : « Je vous appren- « drai une nouvelle qui vous surprendra, et qui me « réjouit fort. » Je lui contai ce que le comte de Béthune m'avoit dit ; ensuite nous parlâmes du service de Hollande. Il me dit qu'il n'étoit plus bon au service, et que les personnes qui avoient servi sous les deux derniers princes d'Orange, et qui en avoient été bien traitées comme lui, ne pouvoient se résoudre d'y

retourner. Je lui dis : « Puisque vous n'avez pas des-
« sein de retourner en Hollande, vous n'êtes pas un
« homme propre à demeurer en province; et l'at-
« tachement que vous m'avez témoigné avoir dessein
« de prendre auprès de moi, tout cela me fait juger
« que vous êtes propre à entrer en la place de La Tour,
« et sûrement c'est votre fait et le mien. » Il me dit que je pouvois absolument disposer de lui; qu'il seroit bien aise de ne point entrer en cette place malgré La Tour; et que de débusquer un ancien officier, ce n'étoit point entrer de bonne grâce dans une maison; qu'il me prioit de n'en point parler qu'il n'eût eu l'honneur de m'en entretenir encore une fois.

Ce jour-là, madame de Longueville me vint voir de Trye; j'allai au devant d'elle : c'étoit un mercredi. Le soir, après qu'elle fut sortie de chez moi, je parlai à Brays; je lui dis que j'étois résolue que La Tour s'en iroit, quand même il n'accepteroit pas l'offre que je lui faisois. Il me répondit à cela avec beaucoup de respect; il me supplia que La Tour sortît content : qu'autrement il ne pouvoit pas prendre sa place avec honneur. Je chargeai Segrais de parler à La Tour de la part de Brays, et de lui dire que sur ce qu'il avoit appris qu'il vouloit vendre sa charge, il seroit bien aise d'en traiter avec lui; et que si La Tour en faisoit difficulté, il lui diroit : « Après tout ce qui s'est passé
« entre Mademoiselle et vous, je pense que vous ne
« devez pas prendre un autre parti; il y a apparence
« que Mademoiselle sait que ce gentilhomme vous
« fait parler : ainsi je vous conseille de prendre vos
« mesures là-dessus. » La Tour lui dit qu'il avoit eu la pensée de vendre sa charge; qu'il n'étoit pas pressé

de le faire; qu'il trouveroit plusieurs marchands, et qu'il verroit qui lui en donneroit le plus. Je contai tous ces embarras domestiques à madame de Longueville, qui comprit mieux que personne du monde ce que c'est de se défaire de gens mal agréables, par les tours que lui ont faits ses domestiques. C'étoit le lundi matin que Segrais parla à La Tour, et c'avoit été dans le jardin des Capucins qu'ils avoient parlé ensemble, et que je les avois vus. Je dis à Segrais de dire à La Tour que je lui avois demandé de quoi ils parloient; et sur ce qu'il m'avoit dit qu'il lui demandoit s'il se défaisoit de sa charge, et la réponse qu'il lui avoit faite, je lui avois dit : « Il faut bien qu'il s'en « défasse, il se doit souvenir de ce qu'il m'a écrit; « il fera mieux de le faire de bonne grâce que d'at- « tendre que je le lui commande. » Je crois que La Tour en parla au comte de Béthune, et qu'il lui dit de tenir bon; et il trouva mauvais que j'eusse osé avoir ce dessein sans lui en parler. Le vendredi il m'en parla; je lui dis que Brays m'avoit témoigné qu'il désiroit s'attacher à mon service, et que s'il se présentoit quelque charge, il seroit bien aise de l'acheter; que je lui avois dit : « La Tour veut vendre la sienne, « c'est votre fait. » Le comte de Béthune me dit : « Vous ne vous êtes pas souvenue que je vous ai dit « que Saint-Aurin désiroit avoir cette charge. » Je lui dis que je m'en étois souvenue; que je lui avois dit qu'il falloit voir tous ceux qui se présenteroient, et que sur le nombre je choisirois; et que je savois bien que je n'en trouverois point qui me fût plus agréable que Brays; qu'ainsi j'étois bien aise de le prendre. Il me dit : « Quoi! préférer un inconnu à Saint-Aurin!—

« Je suis si lasse d'avoir des gens qui dépendent de « tout le monde, que je suis ravie de trouver un « homme qui a été trente ans en Hollande, parce « qu'il ne connoît personne en France ; si j'en trou- « vois qui vinssent du Japon, je crois que je les « prendrois, tant j'aime les gens éloignés de tout « commerce. » Il me dit : « Je ne crois pas que Son « Altesse Royale l'agrée. » Je lui répliquai : « Quand « on a vendu des charges chez moi, on ne lui en a pas « demandé permission ; c'est pourquoi je ne m'y ac- « coutumerai pas. » Il me répliqua que Son Altesse Royale ne vouloit plus me laisser maîtresse comme j'avois été par le passé, et que je le verrois ; je lui dis : « C'est donc pour me mettre en pire condition « que je n'étois par le passé, que vous m'avez rac- « commodée avec lui, et que vous me lui avez fait « donner tout mon bien? » La conversation se poussa de cette sorte, en termes de menaces au nom de Son Altesse Royale de la part du comte, et de reproches de la mienne ; ensuite il me dit : « Quoi! vous pren- « drez cet homme sans la participation de M. Pré- « fontaine? Si vous le faites, rien n'est plus désobli- « geant pour lui, et pour moi qui suis de ses amis. « Vous trouverez bon que je vous dise qu'il vous a « assez bien servie pour que vous lui donniez part de « ce que vous faites. » Je lui répondis : « Préfontaine « seroit bien étonné si j'en usois ainsi avec lui pen- « dant qu'il est absent ; lorsqu'il étoit présent, je ne « lui parlois de mes affaires qu'après les avoir faites, « ou au moins résolues, et il les trouvoit toujours « fort bien ; hors que ce ne fût des affaires où il y « eût été de mon service, et que sa conscience l'eût

« obligé à dire son sentiment, jamais il n'a pris cette « liberté. » Comme il vit que je lui répondois ainsi, il se mit à rire, et me dit : « Avouez qu'il le sait, et « que vous avez eu sur cette affaire de ses nouvelles. » Je lui dis : « Si j'en avois eu, je vous le dirois fort « librement ; vous pouvez juger que je n'en ai pas « eu, par l'impossibilité qu'il y a. Brays n'arriva que « mercredi à midi : il n'est que vendredi, et vous « savez que je n'ai pas écrit, ni dépêché de courrier. « La comtesse, qui ne me quitte pas, vous l'a pu dire. » Je m'en allai conter tout cela à madame de Longueville qui étoit dans ma chambre ; elle s'étonna que le comte de Béthune me menaçoit de mon père à tout moment, vu qu'il disoit partout qu'il avoit fait un accommodement si ferme et si solide. Madame de Longueville lui parla, et lui dit son sentiment, qu'il ne reçut pas trop bien. Elle parla aussi à La Tour, lequel disoit : « Il est vrai, j'ai demandé mon congé « à Mademoiselle, j'ai fait une faute, et je lui en « demande pardon ; et comme c'est monsieur son « père qui m'a donné à elle, je ne la puis quitter sans « sa permission. » Madame de Longueville trouva assez à redire qu'il alléguât ainsi Son Altesse Royale, et connut le style du comte de Béthune.

Le lendemain matin La Tour vint voir la comtesse de Béthune, et ensuite alla voir son mari. Il m'écrivit une lettre, et me mandoit qu'il s'éloignoit avec son fils pour me laisser passer le chagrin que j'avois contre eux, et qu'il ne me quitteroit jamais que par force. Je trouvai cela assez bizarre pour un homme qui m'avoit demandé son congé par écrit pendant que j'étois exilée. Madame de Longueville

me vint dire adieu avant que de partir, et bien fâchée de me laisser en cet état; elle voyoit bien que j'avois de l'inquiétude; elle espéroit me voir le lendemain à Gisors. Brays alla voir le comte de Béthune, qui avoit pris médecine : on lui dit qu'il dormoit. Il y retourna le soir : il lui dit que dans le dessein qu'il avoit de se donner à moi, il ne lui en avoit point parlé; qu'il avoit suivi en cela mes ordres, et qu'il croyoit que je lui en eusse parlé; qu'il ne doutoit pas que dans l'occasion il ne lui rendît de bons offices auprès de Son Altesse Royale. A quoi le comte de Béthune lui répondit qu'il ne pouvoit le servir auprès d'elle; qu'il étoit engagé à Saint-Aurin; qu'il lui donnoit sa parole qu'il ne lui nuiroit en rien. Je ne vis point le comte de Béthune de tout ce jour-là.

Le dimanche je partis; il envoya querir L'Epinai, qui est de ses amis; il lui dit : « Vous voyez un « homme au désespoir; je n'ai point dormi toute la « nuit. Après les services que j'ai rendus à Made- « moiselle, en user comme elle fait avec nous! Elle « demande tous les jours à ma femme où elle logera « à Paris. Ne pouvions-nous pas espérer avec raison « qu'elle nous offriroit un logement au Luxembourg? « Elle dit que rien n'est plus incommode que d'avoir « toujours un attelage pour traîner nos gens : je « crois bien qu'elle se veut défaire de nous. » Je fus extrêmement surprise lorsque L'Epinai me fit cette relation; je lui dis qu'il étoit vrai que je lui avois demandé souvent si elle ne logeroit pas auprès du Luxembourg, et qu'il n'y avoit que mon appartement dans le Luxembourg; il me sembloit que je ne pou-

vois lui en offrir; que pour le carrosse, je n'en avois jamais parlé; que la comtesse de Béthune avoit peut-être pu entendre que lorsque j'avois parlé de mon voyage de Champigny, j'avois dit : « On mettra cet « attelage à mon chariot, parce que M. et madame « de Béthune s'en iront à selle : ils n'ont pas sujet « de se plaindre pour cela. » Il se plaignit encore de ce que j'avois dit : « Pendant que je serai à Paris, « madame des Marais et vous coucherez tour à tour « au Luxembourg. » Je le disois de crainte qu'elle n'eût des affaires qui l'obligeassent d'aller chez elle, comme elle a une grande famille. Je fus surprise du chagrin du comte de Béthune; je vis bien que c'étoit de l'affaire de Brays dont il vouloit se plaindre; qu'il n'osoit prendre ce sujet, et d'autres prétextes. Je ne lui en dis rien. Je dis à Brays, lorsque je partis de Forges, que je lui manderois de mes nouvelles. A la dînée, je trouvai un gentilhomme nommé Du Jost, qui est d'auprès de Forges, lequel est ami de La Tour. Je lui demandai s'il ne savoit pas tout ce qui s'étoit passé; il me dit que oui, et qu'il avoit vu La Tour, qui étoit au désespoir. Je lui dis que je voulois lui conter depuis un bout jusqu'à l'autre toute sa conduite à mon égard. Quand il eut tout entendu il haussa les épaules, et me répondit : « Il faut qu'il sorte de votre service le plus tôt qu'il « se pourra, et de bonne grâce, afin qu'il se conserve « la liberté de se dire à vous, et d'avoir l'honneur « de vous voir de temps à autre; et si Votre Altesse « Royale me veut charger de cette affaire, je la ferai « sans bruit, et je lui en irai rendre compte au « premier jour à Paris. » Je l'assurai qu'il me feroit

plaisir. Il me parla en honnête homme comme il est, et il en usa tout-à-fait bien; et j'en fus fort satisfaite.

A mon arrivée à Gisors, je trouvai madame de Longueville qui m'y attendoit. Après avoir été quelque temps avec eux, je tirai madame de Longueville à part, à qui je contai tout ce que le comte de Béthune avoit dit à M. de L'Epinai, et la priai de lui ôter tous ces embarras de l'esprit s'il y avoit moyen, afin que nous n'arrivassions pas brouillés à Paris. Elle lui en parla, et m'appela. Je dis au comte de Béthune : « La confiance que j'ai en la bonté de « madame de Longueville, et en l'amitié qu'elle a « pour moi, a fait que je lui ai déchargé mon cœur « du déplaisir que j'ai de ce que L'Epinai m'a dit. » Il prit cela fort sérieusement, et d'un ton de patron. Pour moi, je le traitai avec la plus grande, la plus tendre et la plus obligeante civilité du monde. A la fin il fut plus gracieux; il se mit sur l'affaire de La Tour, sans que l'on lui en parlât. Il dit à madame de Longueville : « Tant que Mademoiselle a cru mes « conseils, je crois qu'elle ne s'en est pas mal trou- « vée; je suis au désespoir de voir qu'elle ne les « veut plus croire, parce que toute la peine que j'ai « eue à la raccommoder à la cour et avec Son Al- « tesse Royale, tout cela ne sera bon à rien. » Madame de Longueville lui répondit : « Qu'est-ce que la cour « et Son Altesse Royale ont affaire que La Tour ou « Brays soit à Mademoiselle? » Le comte lui répondit : « Madame, cette affaire a des suites bien ter- « ribles pour Mademoiselle, que je n'ose penser. » Sur cela, madame de Longueville lui dit : « Dites-

« moi ce que c'est, je ne le dirai point à Mademoi-
« selle. Si je juge que cette affaire soit si terrible
« contre son service, je le dis devant elle; je crois
« avoir assez de pouvoir sur son esprit pour la porter
« à faire ce qui sera nécessaire. » Le comte ne le voulut pas dire. Sur cela madame de Longueville lui dit : « Je n'y comprends plus rien. » Nous en demeurâmes là ; il s'en alla coucher. Moi, j'allai entretenir madame de Longueville, laquelle me dit : « Le
« comte de Béthune est un bon homme, il a un
« grand zèle pour vous ; sa conduite me déplaît fort :
« il veut faire le maître, sans donner de raison de
« ce qu'il dit, et cependant il veut qu'on le fasse.
« Je suis fort fâchée de cela ; je crains fort que s'il
« continue, vous ne soyez pas bien ensemble dans
« peu de temps. » Je m'avisai le soir, après être couchée, d'écrire à Blois, pour avoir la permission de Son Altesse Royale que Brays eût la charge de La Tour, laquelle il vouloit vendre, et que le comte de Béthune avoit dit que Son Altesse Royale n'agréeroit personne qu'elle n'eût son approbation ; que jusques ici je n'avois point parlé de ces sortes d'affaires à Son Altesse Royale ; que j'étois surprise que l'on m'en eût fait une affaire. Pour n'envoyer point à Blois un de mes gens porter ma lettre, je l'envoyai à madame d'Epernon. J'écrivis aussi à Termes, premier gentilhomme de la chambre de Son Altesse Royale, lequel m'avoit dit à Saint-Cloud qu'il étoit ami de Beloy à tel point qu'il lui feroit faire une partie de ce que je pourrois désirer, et qu'il rendroit autant de bons offices à mes gens que d'autres leur en avoient rendu de mauvais ; et comme il est parent

de madame d'Epernon aussi bien que le mien, je la priai de lui envoyer ma lettre par un de ses gens. Je m'éveillai de grand matin, et je fis partir un courrier pour madame d'Epernon. Je dis au comte de Béthune que je lui mandois de revenir à Paris ; qu'elle étoit allée pour lors à Chilly, prendre l'air dans la maison de madame de Saint-Loup.

De Gisors, j'allai coucher à Saint-Denis. Le comte de Béthune parut d'assez bonne humeur à la dînée à Pontoise. La comtesse de Béthune me mena sur le chemin voir une petite maison qui est entre Saint-Denis et Pontoise, qui appartient à madame de Nemours, laquelle elle eût bien voulu que j'eusse achetée. Je la trouvai fort vilaine : de sorte que j'arrivai très-tard à Saint-Denis. Le comte de Béthune se coucha de bonne heure ; je ne disois rien de tout cela à la comtesse sa femme. Le matin il vint force gens me voir, entr'autres M. de Guise, que j'avois laissé à mon départ de Saint-Cloud fort brouillé avec mademoiselle de Guise sa sœur. Comme je parlois avec lui de diverses affaires, il me dit : « Ma sœur m'en « a parlé. » Je lui dis : « Je me réjouis de vous « entendre parler ainsi : c'est signe que vous êtes « bien ensemble, ma tante et vous. — Ma sœur de « Montmartre, me répondit-il, a été obligée de sortir « de son couvent, pour aller voir des terres de son « abbaye ; à son retour elle a logé chez ma sœur. « Je suis allé chez elle : nous nous sommes parlé « comme si de rien n'étoit. » Je lui témoignai en être bien aise.

Lorsque j'arrivai à **Paris**, je trouvai un monde infini au **Luxembourg** qui m'attendoit ; ce qui continua

le temps que j'y demeurai. J'avois résolu de n'y être que sept ou huit jours : je fus obligée d'y être trois semaines. Il m'étoit venu à Forges des dartres vives : ce qui m'obligea de me saigner et me purger pour les faire promptement en aller. Madame d'Aiguillon me vint voir : il y avoit une heure que j'avois été saignée ; je m'étois levée pour aller à la messe. Après l'avoir saluée, je sentis des gants d'Espagne qu'elle avoit qui étoient extrêmement forts ; je m'en allai la main au nez, et lui dis qu'à moins d'évanouir, je ne pouvois pas approcher d'elle ; et cela étoit vrai : les odeurs fortes me font mal, particulièrement quand j'ai été saignée. Il y eut d'assez sottes gens pour dire que j'avois dit cela à dessein ; que je ne voulois pas lui parler, et que j'avois fait cette pièce-là pour la désobliger. Je ne suis pas capable de chercher de si sottes inventions ; quand je veux rompre en visière à quelqu'un, je le fais ouvertement. J'appris que le comte de Béthune avoit fort parlé de l'affaire de Brays chez la maréchale d'Albret, et qu'il ne sortoit point, parce qu'il étoit malade ; ainsi tout le monde alloit jouer chez lui. On disoit que le comte s'étoit fort récrié : « Mademoiselle « prend des gens que je ne connois point, après les « obligations qu'elle m'a. » Je ne lui en témoignai rien.

Deux jours après le comte me dit : « Je suis obligé « de vous dire que l'affaire de Brays nuira tout-à-fait « à Préfontaine. On dit dans le monde que Saint-« Romain qui l'a connu en Hollande en a répondu « à Préfontaine, et que c'est une affaire qui se mé-« nage il y a un an. » Je lui dis que cela étoit ma-

licieusement inventé, et que je ne comprenois pas où on avoit pu imaginer une telle imposture; et que lui, qui témoignoit de l'amitié à Préfontaine, pouvoit bien répondre du contraire. Il me repartit qu'il ne répondoit de rien; cela me parut assez sec. J'appris qu'il disoit cela partout; dès lors j'augurai mal de ses intentions pour Préfontaine. Mademoiselle de Guise, qui me parla de cette affaire, blâma fort le comte de Béthune; elle me dit : « Si j'osois, j'é-« crirois à Blois tout le bien que je sais de Brays; « M. de Montrésor m'en a parlé comme d'un très-« honnête homme. » Je lui dis que j'en serois bien aise. J'eus réponse de Blois peu de jours après. Beloy me manda que Son Altesse Royale trouvoit bon que l'affaire de Brays s'achevât, et qu'il étoit surpris du procédé du comte de Béthune. Aussitôt je le mandai à Brays. Du Jost arriva en même temps à Paris; il fit les allées et venues entre Brays et La Tour; l'affaire se conclut, et Brays vint à mon service. Le comte de Béthune lui fit un peu la mine; je ne fis pas semblant de le voir. La Tour demeura à moi, parce qu'il étoit gouverneur d'une de mes places. Il me demanda quelques augmentations de gages : ce que je fis; de sorte qu'il eut sujet d'être content de moi. Il eut, outre cela, une bonne récompense de sa charge de moi. Comme je n'étois à Paris que pour faire des remèdes, je ne sortis que pour aller voir la comtesse de Soissons qui étoit malade, et pour aller à la messe à Notre-Dame. J'allai aussi au Cours, et me promener chez Renard, où le souvenir de ce qui s'étoit passé ne me donna point de chagrin.

La reine d'Angleterre étoit alors à Bourbon; la Reine me dit à Sedan que le roi d'Angleterre avoit voulu épouser madame de Châtillon, et qu'elle lui avoit fait demander si on ne la traiteroit pas à la cour comme la reine d'Angleterre; et qu'elle lui avoit fait dire que si la reine d'Angleterre y consentoit, elle la traiteroit de même; qu'autrement elle ne la verroit point. Je dis sur cela à la Reine : « Cette demande est un effet du malheur du roi « d'Angleterre. Quoi! Votre Majesté pourroit-elle « croire qu'il voulût de madame de Châtillon? En « vérité, madame, c'est lui faire tort; je dois rendre « ces témoignages de lui pour l'amitié qu'il a eue « pour moi, de ne le juger pas capable d'une telle « affaire. »

L'abbé Fouquet vint me voir dès que je fus à Paris. Matha y vint aussi; il me disoit toujours quelques mots à la traverse des comtesses de Fiesque et de Frontenac, surtout de la dernière, dont il eût fort souhaité le rétablissement; et il jugeoit bien que si une fois elle étoit raccommodée, il seroit bien aisé à la comtesse de Fiesque d'en faire de même. Un soir, le comte de Béthune causoit avec sa femme; Matha se promenoit avec moi dans ma chambre. Après m'avoir fort parlé en leur faveur, tout d'un coup il me dit : « Comment ne vous raccommodez-« vous point avec madame de Frontenac, qui a en « ses mains de quoi vous brouiller pour jamais avec « Son Altesse Royale, et pour faire jeter Préfontaine « par les fenêtres? » Je m'écriai : « Qu'est-ce que « cette menace? » Jusqu'ici il n'en avoit point encore usé. Il me dit : « Souvenez-vous qu'une fois vous avez

« grondé Préfontaine, et vous l'avez envoyé à sa « chambre; que pour se raccommoder avec vous, « et vous faire connoître qu'il étoit plus dans vos « intérêts que dans ceux de Son Altesse Royale, il « vous avoit écrit un billet qui contenoit des parti- « cularités contre Son Altesse Royale. Après cela, « vous l'envoyâtes querir; vous déchirâtes le billet; « madame de Frontenac le ramassa, et remit les piè- « ces. » Je me mis à rire, et lui dis : « La pièce est « bien inventée; et cela n'est pas honorable à ma- « dame de Frontenac, qui étoit à moi, d'avoir ra- « massé ce billet. » Il dit pour l'excuser qu'elle n'étoit pas pour lors ma dame d'honneur; il ajouta qu'il avoit montré ce billet à Préfontaine, qui l'avoit avoué, et dit qu'il l'avoit écrit; et qu'en ce temps-là on ne pouvoit se maintenir auprès de Mademoiselle que lorsque l'on disoit du mal de monsieur son père; et Matha ajouta qu'il disoit à Préfontaine : « Si vous « ne rendez pas de bons offices à madame de Fron- « tenac auprès de Mademoiselle, elle vous perdra. » Et ensuite il demanda s'il l'avoit fait. Je lui dis : « Je « ne sais s'il est au monde, je n'en entends plus « parler. » Sur cela on m'apporta ma viande; je le quittai, et bien à propos : ce discours commençoit à me mettre en colère, et le sujet en étoit si grand que si je n'eusse été interrompue, je l'aurois pu faire jeter par les fenêtres. Je ne sais s'il avoit fait part de cela au comte de Béthune; il ne m'en témoigna rien. J'étois à Paris dans une impatience extrême de partir pour Champigny; j'avois obtenu un arrêt en exécution de celui du 26 d'août 1655, pour faire partir le commissaire pour aller faire une des-

cente sur les lieux. Je n'avois personne pour agir pour moi : je le fis prier de ne point partir que je ne fusse en état d'y aller moi-même.

Lorsque le comte de Béthune vit Brays en charge, et qu'il n'y eut plus rien à dire sur cela, il trouva mauvais que Saint-Romain vînt au Luxembourg ; il disoit que M. le cardinal l'auroit désagréable. Il fit dire à Saint-Romain qu'il n'y vînt plus si souvent. Saint-Romain dit à ceux qui lui dirent cela : « Quand « M. le cardinal et Mademoiselle me l'auront défen- « du, je n'irai plus ; je ne pense pas que ce soit à « M. le comte de Béthune à me défendre la maison de « Mademoiselle. » Tout cela ne me plut point.

Mademoiselle de Guise me parla de l'acquisition d'Eu ; qu'il falloit qu'elle vendît cette terre ; qu'elle seroit au désespoir qu'elle tombât en d'autres mains que les miennes. Je mandai à Nau de voir avec elle à conclure le marché. Pendant que cela se traitoit, madame de Montmartre, qui est la bien-aimée de M. de Guise, me dit : « Ma sœur veut vendre le « comté d'Eu, vous devriez l'acheter. » Je lui dis que je n'avois garde d'y songer, sans savoir si M. de Guise l'auroit agréable ; elle m'assura qu'il en seroit bien aise. Je lui dis que sur cela j'en parlerois à ma tante. Le marché d'Eu fut conclu le même jour que mes remèdes finirent. La veille, je vis une comédie, et je dis à M. de Guise : « Ma tante de Mont- « martre m'a assuré que vous trouveriez bon que je « songeasse à l'acquisition du comté d'Eu. » Sur cela j'en ai parlé à ma tante, qui m'avoit priée de n'en parler à personne, et de tenir l'affaire secrète ; ce qui fait que je n'en ai pas même parlé au comte de

Béthune : et pour qu'on ne s'aperçût point de voir un notaire chez moi, on m'apporta le contrat à la grille du Val-de-Grâce, où j'allai dîner le jour que je partis de Paris. La comtesse de Béthune, qui remarquoit tout ce que je faisois, s'aperçut que je m'enfermai dans le parloir avec mademoiselle de Guise; elle le dit à son mari le soir. Il me dit : « Vous « êtes en grande intelligence avec mademoiselle de « Guise. » Je lui dis : « C'est pour l'affaire d'Eu « que nous avons été enfermées au Val-de-Grâce; « elle m'a priée d'être caution pour son neveu, et « l'argent est une hypothèque sur la terre. » Il me dit : « Quoi! vous vous fiez à telles gens que made- « moiselle de Guise et M. de Montrésor? Ils vous « tromperont, ils sont plus fins que vous; si vous « m'en aviez parlé, je vous en aurois avertie. » Je lui dis : « Quoiqu'ils soient bien habiles, ils ne me « tromperont point. »

J'appris à Toury que la reine de Suède étoit à Orléans, et qu'elle en devoit partir le lendemain pour Fontainebleau. J'eus quelque envie de me hâter pour la rencontrer; puis je jugeai que trois ou quatre heures de dormir me seroient plus profitables que sa vue. J'envoyai pourtant lui faire compliment. Elle montoit en carrosse quand celui que j'envoyois arriva; elle lui demanda si elle ne me trouveroit point sur le chemin; on lui dit que oui, pourvu qu'elle prît celui de Paris, et qu'elle ne se détourneroit que d'une lieue. Je trouvai un gentilhomme à elle qui me vint faire civilité, et me dire qu'elle s'étoit détournée exprès pour me voir. Je lui fis mes complimens. Je la trouvai dans un carrosse fort vilain, avec

le chevalier Sentinelli et Monaldeschi son grand écuyer. Elle avoit une jupe jaune fort vilaine, un justaucorps fort pelé, et une coiffe : je la trouvai aussi laide que je l'avois trouvée jolie la première fois que je l'avois vue. Il faisoit si crotté que je ne pus descendre ; nos carrosses s'approchèrent, ses gens descendirent, et je montai dans son carrosse ; elle ne me conta rien de particulier, ni qui fût digne d'être remarqué. Je lui présentai M. le prince Charles de Lorraine, second fils du duc François, que je menois à Blois. Cela lui donna occasion de parler du duc de Lorraine ; nous fîmes environ une demi-lieue ensemble, puis nous nous séparâmes. Elle me présenta le chevalier Sentinelli, et me dit : « C'est le « capitaine de mes gardes. » Elle avoit un carrosse de suite, et peu de gens à cheval ; son train avoit plutôt l'air d'un coche que du train d'une reine. Je trouvai à Orléans l'évêque du lieu, qui étoit fort charmé de la reine de Suède, et qui fut bien surpris que le comte de Béthune s'en moquât.

Lorsque j'étois à Paris, madame d'Epernon me dit que Termes y étoit, lequel s'en alloit à Blois ; et qu'il seroit bien aise de m'entretenir, et que personne ne le vît. Je lui dis : « J'irai chez vous. » J'allai à l'hôtel d'Epernon une après-dînée sans m'habiller ; après avoir été quelque temps dans sa chambre, je dis : « Allons dans la galerie, j'aime à me promener. » La comtesse de Béthune me demanda si elle auroit bien le temps d'aller voir son mari qui avoit pris médecine ; je l'assurai qu'oui avec grande joie. Je trouvai dans la galerie Termes, qui me dit qu'il avoit laissé Son Altesse Royale dans la meilleure disposition du monde

pour moi, et que Beloy croyoit qu'il n'y avoit rien de si aisé que de faire revenir mes gens; que le comte de Béthune, au lieu d'agir comme il devoit, avoit apporté tous les obstacles imaginables pour empêcher leur retour. Il se moqua fort de tout son procédé et de tout ce qu'il avoit fait à l'égard de Brays, et m'assura qu'il s'en alloit à Blois, où il feroit des merveilles pour mon service. Je lui témoignai que je lui en aurois beaucoup d'obligation, si par son moyen Son Altesse Royale changeoit de sentimens pour mes gens. Nous nous séparâmes là-dessus. Le lendemain Préfontaine me fit savoir que Termes l'avoit été voir; qu'il lui avoit témoigné le désir qu'il avoit de me servir, et de procurer son retour et celui de Nau. Il lui tint sur cela les mêmes discours qu'il m'avoit tenus; à quoi il ajouta qu'il eût souhaité avec passion que sa femme fût ma dame d'honneur. Sur cela Préfontaine me mandoit que je ne le pouvois pas refuser; que c'étoit un homme de qualité et mon parent, et que sa femme étoit d'un âge et d'une vertu telle qu'il me la falloit; qu'il me disoit ce qu'il pensoit : que j'en ferois après ce qu'il me plairoit. Il ajoutoit que madame d'Epernon s'étoit chargée de m'en parler; qu'il avoit dit à Termes qu'il étoit inutile qu'il m'en écrivît; qu'il l'en avoit prié si instamment, qu'il n'avoit pu lui refuser. Je lui mandai que je reconnoissois à madame de Termes tout ce qu'il me disoit; que madame de Termes étoit une créature nourrie à la campagne, qui ne connoissoit ni la cour ni le monde; que j'aimois Termes, que je ferois tout mon possible pour reconnoître l'intention qu'il avoit pour me servir; que je faisois deux considérations sur cette affaire; que je ne voyois pas

bien de certitude à leur retour, et que cette place pouvoit être remplie par une personne dont le mari ou les proches pourroient y contribuer, et qu'il ne falloit pas la remplir que je n'en fusse assurée; que Termes étoit un fort honnête homme; que je connoissois l'humeur des Gascons, particulièrement ceux de sa race, qui sont fiers et glorieux; que si sa femme étoit ma dame d'honneur, et que par là il eût accès plus familier et plus libre en ma maison, il croiroit que pour avoir contribué au retour de mes gens, ils devroient dépendre de lui plus que de moi. « Ce n'est « pas votre humeur de faire votre cour à d'autres qu'à « votre maître, et ce n'est pas la mienne que quelqu'un « le soit chez moi. S'il survient quelque démêlé, il se « plaindra de votre ingratitude, je serai contre lui; sur « ce que je prévois les suites qui en pourroient arriver, « il valoit mieux en éviter les occasions. » Préfontaine ne se rebuta pas : il m'écrivit une seconde lettre pour me dire qu'avec tout le respect qu'il me devoit, j'étois trop soupçonneuse; que je ne devois pas croire qu'un si honnête homme que Termes voulût rien faire qui pût me déplaire; qu'il connoissoit assez la crainte que j'avois que quelqu'un voulût s'impatroniser dans mon domestique; qu'il avoit blâmé lorsqu'il m'avoit parlé à moi-même, à ce qu'il lui avoit dit, ceux qui tenoient cette conduite; que cela devoit lever tous les soupçons. Je lui mandai que je n'avois nulle envie de prendre de dame d'honneur que quand je me marierois; si on m'importunoit, j'en prendrois une que j'avois en vue, qui étoit madame la comtesse des Marais, qui étoit de qualité et de vertu, et dont je connoissois l'humeur, parce que je l'avois

vue depuis que j'étois au monde; qu'elle avoit souvent été avec madame de Saint-Georges sa tante; et que de toutes celles que l'on m'avoit proposées, ou que j'avois jugées propres pour cette place, personne ne m'avoit plu davantage qu'elle; et qu'il ne m'en parlât plus.

Madame d'Epernon me dit : « Je crois que Préfon-« taine vous a écrit sur une telle affaire; je ne sais ce « que vous lui avez répondu. » Je lui dis : « Celle « que Termes m'a promis de faire est encore incer-« taine; quand je la verrai faite, je répondrai à sa « prière. » Madame d'Epernon me répondit : « Cela « n'est pas fort obligeant pour lui. » Je lui dis : « J'estime fort Termes et sa femme; mes gens me sont « utiles au dernier point; je serai bien aise de me « servir de tout ce que je pourrai pour les ravoir : et « si cela ne me sert de rien, selon mon inclination, « je prendrai plutôt madame des Marais que qui que « ce soit; et même j'y suis obligée en quelque ma-« nière, en cas que je ne fusse pas obligée de dis-« poser de cette charge en faveur d'une personne « qui pourroit procurer le retour de mes gens. » Elle ne m'en dit pas davantage. Lorsque j'arrivai à Blois, je présentai Brays à Son Altesse Royale, qui lui fit bonne chère. J'appris que Beloy partoit pour Paris, et que Termes s'en alloit avec lui. J'entretins Beloy; je le remerciai des assurances que Termes m'avoit données de sa part du désir qu'il avoit pour le retour de mes gens. Il me fit des complimens fort généreux, et ne me fit point paroître cette chaleur dont Termes m'avoit assurée. Nous parlâmes de l'affaire de Brays, et du procédé en cela du comte de Béthune; en quoi il l'excusa, et me dit que je lui étois si obligée

que je devois passer sur beaucoup de circonstances sans faire semblant de les voir. Je lui demandai si Son Altesse Royale ne m'accorderoit pas le retour de mes gens; il me dit qu'il n'en falloit pas douter, mais qu'il falloit beaucoup de temps pour lui ôter de l'esprit les mauvaises impressions qu'on lui avoit données d'eux. Je trouvai un homme tout autre que Termes ne me l'avoit dit; je le dis à Termes, qui me répondit: « C'est « que Beloy croit qu'il ne lui convient pas d'entrer « dans ce détail avec Votre Altesse Royale, et qu'il « faut agir sans le dire; assurément vous verrez par « la suite ce qu'il fera. » Je trouvai Termes aussi embarrassé que son ami, et je lui trouvois moins de chaleur qu'il ne m'en fit paroître dans la galerie de l'hôtel d'Epernon.

Son Altesse Royale se mit à entretenir Brays de la guerre de Hollande, et à lui conter tout ce qui s'étoit passé les années pendant lesquelles elle l'avoit faite en Flandre, avec un empressement fort obligeant pour un homme qui n'avoit jamais eu l'honneur de voir Son Altesse Royale. M. le comte de Béthune ne regarda pas cela d'un trop bon œil. Je fus bien aise de trouver à Blois M. de Beaufort; il me parla fort de la cour : je lui contai tout ce que j'y avois vu et ouï dire; il me parla aussi de mes gens, pour le retour desquels il m'a toujours témoigné un fort grand désir; et je crois qu'il m'en parloit fort sincèrement. Il me dit qu'il falloit en cela aller bride en main; et que si on le croyoit, on n'en parleroit point ce voyage, qui ne seroit que de quatre jours; et que pendant mon séjour à Champigny on mettroit les affaires en état, de manière qu'à mon retour j'en

pourrois parler moi-même à Monsieur, et l'obtenir. Je trouvai cela de bon sens; mais les remises me déplaisoient. Je le priai de dire cela au comte de Béthune, lequel m'avoit dit cent fois, à Paris et en chemin, que, quoi qu'il pût arriver, il parleroit à Son Altesse Royale; et qu'il l'avoit promis à M. Le Roi, frère de Préfontaine, et à Nau. Le lendemain que je fus à Blois, le comte de Béthune vint dans ma chambre; il me pria d'entrer dans mon cabinet, parce qu'il avoit à me parler. Je crus que ce me devroit être une nouvelle fort agréable, à voir sa mine. Il me dit : « Enfin « m'en voilà quitte; je l'avois promis à M. Le Roi. « Son Altesse Royale m'a déclaré en termes exprès « qu'elle ne veut ni n'entend que Préfontaine et Nau « rentrent jamais à votre service. J'en suis bien fâ- « ché; j'ai fait en homme de bien et d'honneur ce « que j'ai pu faire. » Sur cela je lui dis que j'avois bien du déplaisir de ce qu'il s'étoit tant hâté; il me dit : « Je l'ai dû faire; » puis il me tint de longs discours sur cette matière. J'écoutai tout ce qu'il me dit avec beaucoup de patience; je pleurai; puis je lui dis : « Son Altesse Royale, ayant tout ce qu'elle a de « moi, vous est bien obligée; pour moi, je n'ai rien « eu. » Cela se passa ainsi; et quoique je lui eusse tenu de brefs discours, je disois beaucoup.

Le soir je me trouvai dans le cabinet de Madame : il n'y avoit qu'elle et moi. Son Altesse Royale y vint, elle me parut en bonne humeur; je lui dis : « Mon- « sieur, je vous supplie très-humblement de croire « que tout ce que le comte de Béthune vous a dit ce « matin est de lui, et que je ne l'en avois pas prié. « Tout le regret que j'ai est le bruit que Votre Altesse

« Royale a fait lorsqu'elle a chassé mes gens. Je vous « supplie de croire que si j'avois reconnu qu'ils vous « eussent déplu, je ne les aurois pas gardés; elle « pouvoit me le faire savoir plus doucement qu'elle « n'a fait. Je sais que la comtesse de Fiesque vous a « fait dire que si vous me les rendiez, je la verrois, « et que je reprendrois madame de Frontenac; j'as- « sure Votre Altesse Royale que si elle me les vou- « loit rendre, j'en aurois beaucoup de joie. Ce sont « des gens de bien et d'honneur, qui m'ont bien ser- « vie; mais si elle y mettoit cette condition, je ne « les voudrois pas. La raison que j'ai de ne les jamais « voir est si forte, qu'elle doit prévaloir sur toute « autre. » Ensuite je lui parlai de Brays, et de tout ce que le comte de Béthune se seroit bien passé de faire. Il me répondit : « Et quand Brays connoîtroit Pré- « fontaine, ce ne seroit pas un crime, et je ne le « trouverois pas mauvais; Préfontaine est ami de tous « les honnêtes gens. » Sur cela je lui dis : « Je ne « crois pas que Votre Altesse Royale m'ait donné le « comte de Béthune pour lui rendre compte de mes « actions. » Il me dit : « Il a été de bonne grâce que « la première fois que vous avez été à la cour, il y « eût quelqu'un qui vous dît ce qui s'y passe; à pré- « sent vous en savez autant que lui-même. J'ai ap- « pris que l'on s'est moqué à Sedan de vous, et que « Monsieur, après avoir demandé à madame la com- « tesse de Béthune quand vous partiriez, elle avoit « répondu : M. le comte de Béthune ne l'a pas encore « demandé à M. le cardinal. J'ai su aussi qu'à Ste- « nay on avoit fait une raillerie sur ce qu'il avoit « montré une lettre que M. le cardinal vous avoit

« écrite. Il disoit à propos de cela : Tant qu'il a été « auprès de moi, il a pris toutes les lettres que le Roi, « la Reine et M. le cardinal m'ont écrites, et il vou- « loit toujours faire les réponses : ce qui me déplai- « soit fort. Sans me trop louer, j'écris mieux que « lui. » Sur ce que je vis Son Altesse Royale en quelque bonne humeur (ce n'en pouvoit pas être une entière puisqu'il ne me rendoit pas mes gens), je lui dis : « Puisque Votre Altesse Royale a résolu de ne « me pas rendre mes gens, je la supplie très-humble- « ment que j'en prenne d'autres pour faire mes af- « faires, qui dépérissent beaucoup, quelque soin que « j'en prenne moi-même. Je ne saurois suffire à tout, « et ce m'est une grande peine. » Il me répondit : « Il ne tient qu'à vous d'en prendre. » Je lui dis : « Votre Altesse Royale se moque de moi ; elle sait « bien que tant que nous avons eu des affaires en- « semble, elle a refusé tous ceux que je lui ai pro- « posés. » Il me dit : « Maintenant il n'en sera pas « de même, je vous laisse le choix de prendre qui il « vous plaira. » A l'instant je lui dis : « Votre Altesse « Royale trouvera-t-elle bon que je prenne un nommé « Guilloire pour mon secrétaire? » Il me dit : « Oui, « j'en ai entendu parler ; on me manda de Saint- « Fargeau qu'il étoit ami de Préfontaine : cela n'y « fait rien. » Je lui demandai : « Votre Altesse Royale « veut-elle que je le mande? » Il me dit : « Ayez « patience. » Je le priai de n'en parler à personne ; il me le promit, et la conversation finit là.

Le comte de Béthune vint ; je lui dis que j'avois entretenu Son Altesse Royale, et lui dis une partie de la conversation ; sur quoi il me dit : « Quoi! vous

« lui avez parlé sans concerter avec moi ce que vous « aviez à lui dire? J'ai grand' peur que cela ne fasse « pas un bon effet. » Je lui dis qu'il se trompoit, et que nous nous étions séparés fort satisfaits l'un de l'autre; et même qu'il m'avoit dit qu'il me permettoit de prendre qui je voudrois; que je ne lui avois nommé personne, et qu'il falloit du temps pour choisir. Le lendemain matin il parla dans sa chambre, à tous ceux qui le vinrent voir, de la belle intelligence qui étoit entre Son Altesse Royale et moi, et s'en attribua la gloire. Il dit: « Son Altesse Royale lui laissera prendre « qui elle voudra pour faire ses affaires, hors un « nommé Guilloire, qu'elle avoit voulu avoir l'année « passée: pour celui-là, il est exclu, comme ami de « Préfontaine. » Un de mes gens, qui l'étoit allé visiter, me conta cela. Je ne dis mot; ensuite le comte de Béthune, lorsqu'il me parloit, me disoit: « Il faut « bien prendre garde qui vous prendrez; Son Altesse « Royale vous laissera sûrement une entière liberté, « puisqu'elle vous l'a promise. Si vous lui proposez « un certain homme qui est ami de Préfontaine, « vous lui nuirez, et à vous aussi. Pour M. Le Bon, « je ne crois pas que vous le demandiez: vous êtes « contente d'avoir été refusée une fois. » Il me disoit cela pour me faire souvenir qu'il m'avoit dit que M. Le Bon avoit fait assurer Son Altesse Royale, après qu'il lui eut refusé son agrément, que si elle le lui accordoit, il la serviroit fort bien dans les affaires que nous avions ensemble; et qu'il avoit fait donner ces assurances par M. de Choisy ou par Goulas. Je ne me souviens pas lequel des deux il nomma.

Les affaires que j'avois à Champigny m'obligèrent à

ne pas faire long séjour à Blois. La veille que je partis, je dis à Son Altesse Royale que je la suppliois de trouver bon que j'envoyasse querir Guilloire, parce que j'en avois affaire à Champigny. Il me dit : « Puis-« que je vous l'ai promis, assurez-vous que c'est une « affaire faite ; ayez patience. » Je lui répondis : « Le « premier qui vous en parlera vous fera changer, et « puis je serai dans le même embarras où j'étois. » Il m'assura fort qu'il ne changeroit point, et que je me fiasse à sa parole. Je lui alléguai les raisons qui me faisoient le presser pour mes affaires de Champigny, pour instruire Guilloire de toutes mes affaires, et lui mettre tous mes papiers entre les mains, dont il ne pouvoit être informé et avoir la connoissance que par moi ; que j'aurois plus de temps pour cela à Champigny que non pas à Paris. Je lui demandai aussi la permission que Guilloire vît Préfontaine et Nau, pour être instruit de beaucoup de particularités de mes affaires. Il me dit : « Je le trouve très-bon, « et cela est nécessaire ; je n'ai jamais trouvé à redire « qu'il fût ami de Préfontaine, et j'ai toujours su qu'il « l'étoit. Préfontaine est un trop habile homme pour « vous donner un homme qu'il ne connoîtroit pas ; « il faut qu'il en réponde, et qu'il le connoisse. On « ne prend guère de gens en ces charges-là que l'on « ne connoisse bien. » Lorsque je lui dis adieu, il me fit des amitiés non pareilles ; il avoit recommandé avec beaucoup de chaleur mes intérêts à M. de La Magdelaine, qui avoit passé à Blois. La comtesse de Béthune se cacha ; elle ne me voulut point dire adieu, parce qu'elle pleuroit trop. Nous nous fîmes de grands complimens, le comte de Béthune et moi ; je le priai

de me venir voir à Champigny ; il me promit qu'il feroit tout ce qui lui seroit possible.

M. de Beaufort, qui m'avoit fort parlé de tout ce qui s'étoit passé sur l'affaire de Brays, auroit bien eu envie de nous faire faire, au comte de Béthune et moi, un éclaircissement : je ne le voulus point. Lorsque je partis, il me tint en tiers une conversation dans la cour ; et après leur avoir dit adieu, et être montée en carrosse, je m'avisai que si Son Altesse Royale leur parloit de Guilloire, ils se plaindroient de moi de leur en avoir fait finesse. Je remontai dans la chambre de Son Altesse Royale, et lui dis : « Il est « bon, monsieur, de savoir si vous direz à M. de « Beaufort et au comte de Béthune que vous m'avez « permis de prendre Guilloire. » Il me répondit : « Je « crois que cela n'est pas nécessaire. » Je lui dis que je le pensois aussi, et que de nos affaires domestiques nous en pouvions parler ensemble sans en rendre compte à personne. Je m'en allai ensuite. J'avoue que le soir, à Amboise, je me sentis une liberté qui me donnoit de la joie de n'entendre plus parler d'affaires, de négociations, de mesures, de plaintes et de politique, comme faisoit sans cesse le comte de Béthune. J'arrivai de bonne heure à Tours ; j'eus le loisir d'aller voir la mère Louise, madame l'abbesse de Beaumont. M. l'archevêque me logea, et me traita chez lui ; il est premier aumônier de mon père.

La joie que l'on eut de me voir à Champigny ne sauroit s'exprimer, et j'en sentis beaucoup d'y être. Toute la noblesse des environs vint au devant de moi ; les habitans prirent les armes ; les chanoines même vinrent au devant de moi, et chantoient ; les

hautbois et musettes sonnoient des menuets de Poitou : cela étoit assez comique. J'allai descendre à l'église; puis je montai dans ma chambre, que je ne trouvai pas si laide que je le croyois : c'étoit le logement des pages de feu mon grand-père de Montpensier. Je trouvai une place à me faire faire un cabinet, et je m'y établis pour y être commodément pendant le temps que j'avois à y demeurer. J'y trouvai mon procureur, qui étoit parti de Paris depuis moi; le lieutenant de Châtellerault, qui est un fort honnête homme, nommé Lossandière, que j'avois mandé pour agir en cette affaire. Le lieutenant général de Châtellerault est homme habile, qui est du pays; et aussi il y avoit beaucoup d'habitudes qui m'y pouvoient être nécessaires. Pour Lossandière, il est aussi du pays, et faisoit sa principale demeure à Saumur. Je l'avois employé dans l'affaire que j'avois avec mademoiselle de Guise pour la succession de feu M. de Guise, où il m'avoit paru fort habile. Messieurs Le Bon et Nau me l'avoient enseigné. Je ne connoissois sa capacité que par le rapport d'autrui et par quelques lettres; je ne lui avois jamais parlé que deux fois. Je les entretins, et je leur donnai toutes les lumières que j'avois de mon affaire, avec beaucoup d'instructions et de papiers que j'avois entre les mains. M. de La Magdelaine, commissaire en cette affaire, arriva le lendemain; il ne voulut pas loger à Champigny; il alla à un château qui en est à un quart de lieue, nommé Baché, qui appartient à un de ses parens qui porte ce nom. On l'appelle autrement Heroneau. Il fut quelques jours à travailler pour mettre mon affaire en ordre.

Madame Le Cocq et sa fille vinrent me voir à Cham-

pigny; je la priai d'y venir souvent : ce qu'elle fit. M. de La Trémouille vint me visiter le lendemain que je fus arrivée; il me dit que madame la princesse de Tarente, sa belle-fille, devoit arriver ce jour-là de Laval, et qu'elle viendroit aussitôt me voir; et que madame de La Trémouille n'y venoit pas, parce qu'elle avoit mal à un pied. Je vis M. de Chandenier, que je n'avois pas vu depuis son exil. Je le trouvai devenu philosophe; il croyoit le monde tout autrement qu'il n'étoit. Je le détrompai sur bien des articles, et lui dis l'état où étoit la cour. On est assez aise de voir des gens du monde : cela divertit. Tout ce qu'il y a d'hommes et de femmes de qualité dans la province me vint voir; j'avois toujours une grosse cour. Je me promenois souvent; il y a deux parcs assez beaux : je n'osois y rien faire ajuster. Le soir et le matin on me venoit rendre compte réglément de ce qui s'étoit fait à Baché.

Le premier jour que M. de La Magdelaine vint à Champigny, après avoir été au bâtiment, il alla au petit parc, où j'allai aussi afin de l'y rencontrer. Je me promenai avec lui; je trouvai les allées fort belles. Je lui disois : « Pour les bien assortir, il faut un châ-« teau. » Je lui parlai de mon affaire avec tout le loisir possible; il me sembloit que je lui apprenois ce qu'il ne savoit pas encore. Toutes les fois que je savois qu'il se promenoit, j'y allois, et l'entretenois de toutes sortes d'affaires : c'est un homme d'un fort bon esprit, et de grande capacité en toutes sortes d'affaires, aussi bien que sur celles de son métier. Madame de Montglat vint à Champigny; madame la princesse de Tarente y vint aussi, et mademoiselle de La

Trémouille; elles me témoignèrent que si j'avois à aller à Thouars, comme je l'avois dit à M. de La Trémouille, je lui ferois plaisir d'y aller plus tôt que plus tard. Ainsi, après que j'eus été deux jours à Champigny, elles s'en retournèrent, et moi je partis le jour d'après, par le plus beau temps du monde. M. de La Trémouille vint au devant de moi à cheval, avec trois ou quatre cents gentilshommes. Je trouvai mesdames de La Trémouille et de Tarente avec mademoiselle de La Trémouille plus près de Thouars, avec quantité de dames du pays; il y avoit six ou sept carrosses de la livrée de la maison, tous à six chevaux, et quelques autres. Cela avoit un fort grand air; tous les bourgeois de Thouars étoient sous les armes. Je descendis à la chapelle, qui est fort belle, où il y a quantité de sépultures de messieurs de La Trémouille : on y chanta le *Te Deum* en musique. La maison est fort riante par son entrée : la cour est tout entourée de terrasses, le bâtiment est un corps de logis d'une prodigieuse longueur; cela a l'air fort magnifique : on y voit une dignité qui fait bien paroître que les maîtres du logis l'ont possédée de longue main : ce qui n'est pas à Richelieu. Les dedans sont beaux et somptueux; les appartemens ne sont encore ni peints ni dorés; on y voit partout une grande noblesse, par les tapisseries et les autres meubles tous pleins des plus illustres alliances du royaume, et beaucoup de la maison royale; et c'est avec quelque raison que cette maison prétend la principauté : d'autres s'avisent de l'être, qui en ont moins de droit que celle-ci. On y eut une joie non pareille de me voir : M. et madame de La Trémouille sont cha-

cun en leur particulier mes parens proches, et madame de Tarente aussi; outre cela, ce sont des gens qui ont toujours bien vécu avec moi, et pour qui j'ai beaucoup d'estime et d'amitié. Madame de La Trémouille est une des plus illustres dames de ce siècle; la mauvaise fortune de sa maison, et ses indispositions, sont cause que tout le monde n'a pas le bonheur de la connoître. Je séjournai un jour à Thouars; je me promenai fort, et j'allai à la chasse; on vouloit fort m'obliger à y séjourner davantage: mes affaires m'obligèrent à me rendre chez moi avant la Toussaint.

J'envoyai à Blois pour faire souvenir Son Altesse Royale de ce qu'elle m'avoit promis; j'en trouvai la réponse à mon retour de Thouars. Son Altesse Royale me manda qu'elle trouvoit fort bon que je prisse Guilloire; à l'instant je dépêchai un courrier à Paris, et je lui mandois qu'il me vînt trouver en diligence. J'allai passer les fêtes de la Toussaint à Fontevrault; ma tante, abbesse de ce lieu, avoit fort souhaité de me voir: elle me reçut avec beaucoup de joie et de bonne chère. Plus on voit la maison, plus on admire qu'une si grande communauté soit si bien réglée; on ne peut pas mieux vivre que l'on fait à Fontevrault. Assurément l'abbesse a du mérite. Je regrettai beaucoup de n'y pas voir de mes sœurs, parce qu'elles seroient fort bien si elles y étoient, même toutes trois. Pendant que je faisois mes dévotions de mon côté, M. de La Magdelaine étoit allé faire les siennes à Loudun, et en revint en même temps que moi. Il y avoit un certain procureur du duc de Richelieu qui avoit toutes les envies du monde de se faire don-

ner sur les oreilles; il disoit toutes les impertinences imaginables, depuis le matin jusqu'au soir, devant mes gens, à qui j'avois recommandé d'être sages, et de ne point répondre à tout ce qu'on leur pourroit dire que par des révérences : je n'étois point allée à Champigny, pour gâter mon affaire. Le bon homme La Magdelaine vint un jour si en colère des impertinences de ce procureur, qu'il rompit son bâton, dont il frappoit la terre.

Après avoir été long-temps à toiser avec des maçons que nous avions fait venir, le duc de Richelieu et moi, il fallut que M. le commissaire nommât des experts, et qu'on leur fît signifier de venir. Tout cela tiroit bien en longueur et me fâchoit assez. Je tâchois de ne me pas ennuyer; je me promenois souvent: et quand il pleuvoit (ce qu'il fit assez souvent sur la fin), je jouois au volant pour faire de l'exercice, et je travaillois en tapisserie. J'eus réponse de Guilloire; il ne vint pas avec mon courrier, parce qu'il étoit malade; il ne vint que le 26 de novembre. D'abord je fus accoutumée avec lui comme si je l'eusse vu toute ma vie. Je fus trois ou quatre jours à l'informer de mes affaires, et à lui donner des papiers que Préfontaine m'avoit laissés; et comme je les avois tous écrits de ma main, et que mon écriture n'est pas aisée à lire à ceux qui ne la connoissent pas, il fallut tout lui expliquer, ainsi que beaucoup de mémoires sur mes affaires, que j'avois faits pour me ressouvenir et pour me servir d'instruction. A moins que d'avoir un caractère, il ne les eût pu déchiffrer en mille ans. Outre que j'écris mal quand j'écris de mon mieux, j'avois tout écrit si fort à la hâte, que j'avois peine à le lire

moi-même. Je dis à Guilloire : « Quoique je ne doute « pas que Préfontaine ne vous ait donné une bonne « tablature pour vous gouverner selon mon humeur, « je vous dirai encore ce que je veux que vous fas- « siez. » Je lui contai aussi mes misères, afin de lui imprimer l'horreur et l'aversion que je voulois qu'il eût des gens de mon père. Je fus fort satisfaite de lui, et je pense qu'il le fut de moi. Il a continué à me bien servir : il m'étoit donné de trop bonne main pour ne le pas trouver à ma fantaisie. Assurément la prévention bonne ou mauvaise sert fort aux gens ; j'étois prévenue que c'étoit un homme désintéressé, et qui avoit de la probité ; il me fut aisé de le connoître dans son procédé et sa conduite. Il me dit que lorsqu'il avoit été dire adieu à un secrétaire de M. le cardinal, qui est de ses amis, il lui avoit dit : « Je m'é- « tonne fort de vous voir partir pour Champigny ; « M. le comte de Béthune a écrit à M. le cardinal « que Son Altesse Royale avoit donné à Préfontaine « pour toujours l'exclusion du service de Mademoi- « selle, et à vous aussi, parce que vous êtes de ses « amis. » Guilloire lui dit : « Je ne puis manquer « d'aller, sur les ordres de Mademoiselle. » Le comte de Béthune m'avoit écrit ; dans la réponse que je lui avois faite, je lui mandois que Son Altesse Royale avoit trouvé bon que je prisse Guilloire ; que je l'avois mandé ; que je n'avois pas encore eu de réponse de lui. Sur cela il m'écrivit qu'il s'en alloit à Paris, que la cour y étoit arrivée, et que M. le cardinal l'avoit mandé : à quoi peut-être il n'avoit pas pensé.

Aussitôt que je sus que la cour étoit à Paris, j'envoyai un gentilhomme pour faire mes excuses de ce

que je ne m'y étois pas rendue aussitôt que Leurs Majestés; que mes affaires m'obligeoient à demeurer encore à Champigny. Madame la princesse de Tarente et mademoiselle de La Trémouille y vinrent deux ou trois fois, et y furent long-temps à chacune. Elles me montrèrent leurs portraits (1), qu'elles avoient fait faire en Hollande. Je n'en avois jamais vu; je trouvai cette manière d'écrire fort galante. Je fis le mien; mademoiselle de La Trémouille m'envoya le sien de Thouars. Comme les experts furent venus, je fus occupée à trouver les occasions de les rencontrer, et de les faire entretenir par de mes gens; ils étoient tous les jours dans mon logis, et ils n'osoient monter dans ma chambre. Ils étoient obligés de passer dans ma cour pour aller aux bâtimens qu'ils devoient estimer. Il y avoit deux conseillers de Poitiers, dont l'un agissoit comme auroit fait l'homme d'affaires du duc de Richelieu : il s'appeloit Duché; et l'autre, nommé La Chaise-Perrault, est un fort honnête homme, et avoit beaucoup de désir de me servir dans la justice; et comme je l'avois tout entière de mon côté, il suivit son inclination lorsqu'il me la rendit. Je les voyois à la messe, dans la cour, dans le parc, et partout où je croyois ma présence nécessaire. Il y avoit cinq ou six gentilshommes, du nom desquels je ne me souviens pas. Il y avoit aussi des maçons, des charpentiers et des marchands de bois; ils étoient au nombre de dix-huit, qui s'assembloient tous les jours. M. de La Magdelaine se trouvoit avec eux; on savoit le soir quel article ils avoient réglé,

(1) *Elles me montrèrent leurs portraits :* Ces deux portraits sont placés, avec celui de Mademoiselle, à la suite de ces Mémoires.

quelque soin qu'ils prissent de se cacher : on espéroit voir finir bientôt cette affaire. Dans ce temps-là il vint une bande de comédiens : je les fis jouer; tous les experts vinrent à la comédie.

Je me souviens qu'un jour qu'il me vint quelques nouvelles de Paris qui regardoient mes affaires, le lieutenant général de Châtellerault étoit allé en campagne pour avoir quelques papiers. Lossandière étoit occupé à faire des écritures qui étoient nécessaires, et mon procureur étoit malade; de sorte que je m'en allai au galop à Baché communiquer à M. de La Magdelaine les nouvelles que j'avois eues. J'entrai dans sa chambre sans que l'on l'eût averti, avec un justaucorps et un fouet à la main. Je lui dis : « On n'a pas « accoutumé de solliciter en cet état. » Il me répondit : « Les personnes de votre qualité n'ont pas ac- « coutumé de se donner cette peine, et vous pouviez « vous en dispenser. » Je lui dis que non; et que si j'eusse détourné quelqu'un de mes gens, cela auroit allongé l'affaire; que je m'en sentois assez informée pour l'entretenir après avoir lu la lettre; que je n'avois pas cru lui devoir faire perdre des momens qui lui étoient si précieux pour retourner à Paris et à moi dans une affaire si importante. Après l'avoir entretenu, il me dit : « Vous êtes plus capable qu'il ne « vous appartient; vous savez notre métier comme « nous; vous nous parlez de vos affaires comme des « avocats. » Je lui répondis : « Ce n'a pas été par « choix que j'ai appris ce que je sais; c'a été par né- « cessité et à mes dépens. » Pendant que je travaillois à cette affaire, qui étoit fort bonne pour moi, le chevalier de Béthune, qui étoit revenu de Provence,

travailloit à une fort mauvaise : c'étoit au mariage de mademoiselle des Marais, pour laquelle son amour étoit de beaucoup augmenté par l'absence ; il ne bougeoit d'auprès d'elle, à la regarder sans cesse ; il ne se donnoit pas le loisir de manger ; il n'y a jamais rien eu de pareil : tout le monde s'étonnoit de ce que madame des Marais souffroit cela. Mon affaire terminée heureusement pour moi, l'évaluation des bâtimens, des bois et autres effets monta à cinq cent cinquante mille livres. Je partis pour Paris, et j'écrivis à Son Altesse Royale pour lui mander cette nouvelle. Je ne pus pas m'empêcher de mettre dans la lettre que cette affaire chimérique, et dont je ne devois avoir que cinquante mille livres, montoit à cinq cent cinquante mille. Goulas tenoit ce discours à qui le vouloit entendre. Lorsque je partis de Champigny, je dis au chevalier de Béthune qu'il me sembloit qu'il n'étoit pas à propos qu'il vînt à Blois ; le comte de Béthune l'avoit donné à Son Altesse Royale, et en avoit pension. Du depuis, le comte de Béthune en fut mal satisfait ; il voulut rendre le brevet de la pension, Son Altesse Royale ne le voulut pas prendre, et la pension ne fut pas payée du depuis ; et le raccommodement de Son Altesse Royale et du comte de Béthune ne se fit que lorsqu'il se mêla de mes affaires. Auparavant il ne le voyoit que comme les personnes de cette qualité, à qui on ne peut pas se dispenser de rendre des visites de temps en temps. Le sujet de la plainte étoit que Son Altesse Royale lui avoit refusé une abbaye qu'elle avoit donnée au fils du maréchal d'Etampes. Son Altesse Royale avoit trouvé mauvais de ce que j'avois donné une pension au chevalier de Bé-

thune, et disoit : « Tous les gens qui ont quitté mon « service (voulant aussi par là entendre parler du « comte d'Escars), ma fille les attache au sien. » Toutes ces raisons me firent croire que le chevalier de Béthune devoit aller à Selle plutôt qu'à Blois, ou passer droit à Paris. Je lui dis ma pensée; il me répondit qu'il avoit vu Son Altesse Royale la dernière fois qu'elle étoit allée à Paris, et qu'il feroit ce que je lui commanderois; que cependant je lui ferois plaisir de le laisser me suivre : ainsi il vint. Les pluies avoient été si grandes que toutes les rivières étoient débordées; et si j'eusse été un jour davantage à Champigny, je n'aurois su passer. Le jour que je partis de Champigny, j'allai coucher à Azé, où il y a un pont sur la rivière de l'Indre : la nuit, la rivière grossit tellement que le pont fut tout couvert d'eau; par bonheur pour moi je l'avois passé : sans cela je crois que j'aurois plutôt demeuré tout l'hiver à Azé que d'hasarder d'y passer en bac ou en bateau, après la prédiction dont Son Altesse Royale m'avoit menacée. Cela fut cause que le soir que j'arrivai à Tours, je passai à pied le pont de Saint-Avertin, qui est long d'une demi-lieue.

Je trouvai à Tours bonne compagnie : madame Bouthillier avec madame la comtesse de Brienne sa fille, et la maréchale de Clérambault. Tout cela étoit venu voir M. l'archevêque de Tours, lequel est beau-frère de madame Bouthillier, et par conséquent oncle de madame de Clérambault et de madame de Brienne. M. l'archevêque me logea encore, et me traita magnifiquement. L'abbé de Rancé y étoit aussi. Je continuai mon chemin jusqu'à Blois, où on me témoigna de la joie

de me voir; on y étoit en deuil de M. d'Elbœuf; j'y appris la mort de la pauvre madame de Roquelaure, dont j'eus bien du déplaisir. Elle mourut en couche. Tout le monde parla fort à Blois de voir comme le chevalier de Béthune étoit auprès de mademoiselle des Marais. Je le dis à sa mère, à qui je n'en avois point encore parlé; elle me dit qu'elle croyoit que je lui faisois bien de la justice de ne la croire pas assez sotte pour souffrir cela, si elle ne vouloit pas qu'il épousât sa fille; que cela étoit résolu. Je lui redis que je la trouvois bien folle; qu'avec cinquante mille écus qu'elle pouvoit donner à sa fille, elle la marieroit très-richement; que le chevalier de Béthune étoit cadet d'une maison mal aisée, et à qui il ne convenoit point de se marier, et qu'ils n'étoient pas le fait l'un de l'autre; que je croyois que le comte et la comtesse de Béthune y consentiroient avec peine. Elle me répondit: « Dès que « j'ai connu le chevalier de Béthune, j'ai souhaité « cette affaire avec toutes les passions imaginables; « j'y ai porté l'esprit de ma fille, et j'ai mis l'affaire « à un point qu'ils seront les plus heureux du monde. » Je lui demandai ce que M. des Marais en disoit; elle me dit qu'elle ne lui en avoit jamais parlé; qu'elle ne doutoit pas qu'il n'en fût bien aise. Dès lors je vis avec quelque déplaisir que je m'étois trompée lorsque j'avois cru que madame des Marais avoit beaucoup plus d'esprit et de jugement. Cela me fit changer le dessein que j'avois eu pour elle, et dont l'exécution avoit été retardée par tout cela dans mon esprit. Lorsque je partis de Paris, j'étois quasi résolue de la déclarer pour ma dame d'honneur à mon retour. Je ne savois comment faire autrement: j'avois pourtant toujours

dans la tête d'allonger et d'éviter d'en prendre une jusqu'à ce que je fusse mariée. Il me vint en pensée dès Champigny de mander à mademoiselle de Vandy de venir au devant de moi à Fontainebleau, et qu'elle demeureroit avec moi jusqu'à ce que j'eusse une dame d'honneur; et que même quand j'en aurois une, je serois bien aise de l'avoir. Elle me manda qu'elle obéiroit à mes ordres avec joie. Personne ne savoit cela; et madame des Marais, qui s'en revenoit avec moi à Paris, ne savoit si je lui dirois de coucher au Luxembourg quand j'arriverois.

On ne me parla point à Blois de qui seroit auprès de moi ou de qui n'y seroit pas; dont je fus fort aise. On dit à Son Altesse Royale que j'avois fait mon portrait à Champigny; il me demanda à le voir, et me dit qu'il le trouvoit bien fait; qu'il me conseilloit de ne le montrer à personne, de crainte que cette mode ne vînt, et que l'on n'en fît de médisans, et que l'on ne dît: « C'est Mademoiselle qui en a donné l'invention. » J'assurai Son Altesse Royale que personne ne le verroit. J'avoue que je crus ce conseil un peu intéressé, et qu'il craignoit que l'on ne fît le sien. Après avoir été trois ou quatre jours à Blois, le soir de devant mon départ je voulus parler à Son Altesse Royale, pour obtenir d'elle la permission pour Nau d'entrer dans la charge de conseiller de Metz, qu'il avoit achetée. Il s'emporta contre lui, et dit rage; dont je fus fort fâchée. Il me dit en bonne amitié que je me comportasse bien à la cour, et que je ne me mêlasse d'aucunes intrigues. Je l'assurai que c'étoit bien mon dessein, et que mon humeur y étoit entièrement opposée.

Je m'en allai passer Noël à Saint-Fargeau : j'y arrivai la surveille ; j'y fus trois ou quatre jours avec bien du plaisir. J'en prends tout-à-fait à voir mon bâtiment, et je trouve une partie des dedans qui s'achèvent toutes les fois que j'y vais. Je trouvai l'hôpital fait, qui ne l'étoit point quand j'en partis. Il y a des filles de la Charité établies, que j'ai fait venir de Paris. On croira malaisément (et il est pourtant vrai) que je fus fâchée d'en partir. Madame de Courtenai me vint conduire jusques à Châtillon ; je vis mademoiselle de Vertus à Montargis ; je passai à Fontainebleau, où étoit la reine de Suède. J'allai droit chez elle : on me dit qu'elle n'étoit pas éveillée. Je m'en allai à l'hôtellerie, où elle m'envoya un gentilhomme pour me dire qu'elle s'habilloit en diligence pour me voir. Lorsqu'elle fut en état, on me vint querir. Je trouvai dans sa cour vingt suisses habillés de gris avec des hallebardes dorées, force valets de pied et pages vêtus de gris aussi, assez de gentilshommes dans la salle et dans l'antichambre. Elle avoit un justaucorps de velours noir, une jupe couleur de feu, et un bonnet de velours noir avec des plumes noires, et quantité de rubans couleur de feu. Elle me parut alors aussi jolie que la première fois que je l'avois vue. Je lui demandai si elle ne reviendroit point à la cour ; elle me dit qu'elle n'en savoit rien, et qu'elle feroit tout ce qu'on lui ordonneroit. Le Roi l'étoit venu voir depuis son retour ; il avoit couché à Villeroy, et l'après-dîner il y étoit allé au galop. M. le cardinal avoit été à Petit-Bourg, où elle étoit allée le voir. Comme je lui parlois, je songeai à ce qu'elle avoit fait ; et le bâton du capitaine de ses gardes, qui étoit dans sa ruelle, me fit

bien penser à celui à qui je l'avois vu porter, et au coup qu'il avoit fait. Il est bon d'en parler ici avant de passer plus avant. Le comte de Sentinelli étoit celui qui paroissoit être le mieux avec la reine de Suède : elle l'avoit envoyé en Italie ; on disoit que le marquis de Monaldeschi son grand écuyer s'étoit voulu prévaloir de son absence, et lui rendre de mauvais offices. Pour cela, il avoit pris de ses lettres qu'il avoit ouvertes, et même de celles de la Reine sa maîtresse. On n'a point su le détail de cette affaire. Voilà ce qui a été su et vu. Un jour qu'il dînoit à la ville, elle l'envoya querir, et lui dit : « Passez dans la galerie. » C'est celle des Cerfs, qui est à Fontainebleau ; et que là il trouva le chevalier de Sentinelli, capitaine des gardes de la reine de Suède, qui lui dit : « Confessez-vous, voilà « le père Le Bel (1). » La Reine lui avoit conté les sujets qu'elle avoit de se plaindre de lui, pour lui faire comprendre que de faire couper le cou en Suède à Monaldeschi, ou de le faire tuer dans la galerie de Fontainebleau, c'étoit pour elle la même affaire. Monaldeschi eut grande peine à se résoudre à mourir ; il envoya le père Le Bel demander pardon à la Reine, et la vie. Elle le refusa ; il voulut se jeter par les fenêtres, et elles étoient fermées. Sentinelli eut peine à le tuer : il avoit une jacque de maille ; il lui donna plusieurs coups : de sorte que la galerie fut pleine de sang ; et quoiqu'on l'ait fort lavée, il en reste toujours des marques. Après qu'il fut mort (2), on l'emporta dans un carrosse à la paroisse, où on l'enterra à une

(1) *Le père Le Bel :* Il étoit supérieur des mathurins de Fontainebleau. — (2) *Après qu'il fut mort :* Cet assassinat fut commis le 10 novembre 1657. Le père Le Bel en a fait une relation.

heure où il n'y avoit personne; ce qui est aisé, la paroisse étant à un quart de lieue du bourg et du château. On a dit que la reine de Suède vint regarder comme on le tuoit : je ne sais si cela est bien certain. Cette action fut trouvée fort mauvaise, et on trouva beaucoup à redire qu'elle l'eût osé commettre dans la maison du Roi. Elle prétendoit, comme j'ai dit, que c'étoit faire justice; et comme les rois ont droit de vie et de mort, ce même pouvoir s'étend aux lieux où ils vont, comme sur ceux qui leur appartiennent. Ce genre de mort est bien barbare et bien cruel à toutes sortes de personnes, et particulièrement aux femmes. Elle me traita fort civilement, comme elle avoit fait toutes les fois que je l'avois vue.

Je trouvai au sortir de chez elle mademoiselle de Vandy qui venoit au devant de moi. Je croyois trouver le soir le comte de Béthune et sa femme, et madame d'Epernon. Je leur avois mandé d'y venir; et il n'y vint que madame d'Epernon, qui ne me sut dire pourquoi le comte et la comtesse de Béthune n'y avoient point voulu venir. Je crus qu'ils boudoient, et je ne voulus pas faire semblant de le voir. Madame d'Epernon me conta que la Reine lui avoit parlé de moi plusieurs fois avec bonté, et qu'elle lui avoit témoigné de l'impatience de mon retour. Pour Monsieur, il en témoignoit la plus grande du monde. Elle me conta aussi le déplaisir qu'il avoit fait paroître de la mort de madame de Roquelaure; que le lendemain de sa mort il avoit été à confesse, avoit communié, et fait dire mille messes pour elle. Jamais galant n'en auroit usé de même en pareille occasion. Elle m'apprit que la comtesse de Soissons étoit accouchée d'un fils; je fus tout-à-fait

aise de la voir, et j'eus bien du plaisir à l'entretenir. J'arrivai tard à Paris, parce que j'étois fort enrhumée; et comme je n'avois pas dormi la nuit, je regagnai sur le matin le temps que j'avois perdu. Je trouvai beaucoup de monde au Luxembourg, et entre autres M. et madame de Béthune, à qui je fis la meilleure chère du monde. Je trouvai le comte de Béthune avec un air assez froid, qui me dit qu'on m'avoit rendu bien de mauvais offices pendant mon absence. Mon rhume m'obligea de garder trois ou quatre jours le lit : ce qui m'empêcha d'aller au Louvre. Monsieur me vint voir dès le lendemain de mon arrivée, et j'appris qu'il m'avoit attendue long-temps chez madame de Choisi le jour que j'arrivai. Il me fit l'honneur de me le dire, et me parla de la mort de madame de Roquelaure; il me conta le déplaisir qu'il en avoit eu, et que depuis il n'avoit pris de couleur que ce jour-là. Il étoit fort ajusté; il me conta tout ce qu'il savoit avec la plus grande amitié du monde, et me donna des oranges de Portugal. Il faisoit tout du mieux qu'il pouvoit. Il me parla des loteries : je n'en avois jamais entendu parler; je me fis expliquer ce que c'étoit, j'y fus bientôt savante. On ne parloit que de cela.

Le Roi et la Reine envoyèrent savoir de mes nouvelles, et M. le cardinal aussi, lequel me fit faire des excuses de ne m'être pas venu voir; il étoit affligé de l'accident arrivé à son petit-neveu. Ce petit garçon étoit au collége des jésuites; les fêtes de Noël, il jouoit avec d'autres écoliers : ils s'avisèrent de se berner les uns les autres, et tour à tour tenoient la couverture. L'abbé d'Harcourt qui tenoit un coin, et qui étoit le plus foible, la lâcha, et le petit Alphonse

Mancini tomba et se cassa la tête : dont M. le cardinal fut sensiblement touché. D'abord il eut tous les signes mortels. Il n'avoit que douze ans, et il étoit si avancé que c'étoit un prodige ; il avoit quasi achevé toutes ses études. C'étoit un esprit vif ; M. le cardinal en avoit conçu une si grande espérance, que je lui ai ouï dire qu'il l'alloit tirer du collége, et qu'il vouloit le prendre auprès de lui, et l'accoutumer aux affaires ; qu'il auroit couché dans sa chambre, et qu'il auroit parlé de tout devant lui ; qu'il lui auroit montré toutes les dépêches qu'il recevoit et qu'il faisoit faire ; qu'il l'auroit dressé pour le rendre capable de servir le Roi. Il n'en parle point encore qu'avec beaucoup de regret.

On croira aisément que les premiers jours de mon arrivée ma maison ne désemplit pas : quand la raison du devoir et celle que je suis assez aimée n'y auroient pas fait venir le monde, la grâce de la nouveauté est toute belle pour les Français. Monsieur y revint une seconde fois, et j'apprenois qu'il ne parloit que de l'empressement qu'il avoit pour moi. Je lui en reconnus assez, et à tout ce qui étoit à lui : cela ne me déplaisoit pas. Un jeune prince, beau, bien fait, frère du Roi, me paroissoit un bon parti pour moi. Le comte de Béthune me vint voir tous les jours dans ces commencemens ; il me disoit : « J'aurois vu le temps que « la Reine vous seroit venue voir et M. le cardinal, et « j'aurois servi à les y faire venir. A présent je ne me « mêle de rien, et le Roi n'y veut pas venir ; cela est « terrible. » Je lui répondis : « Le Roi n'est pas venu « voir mon père lorsqu'il a été ici : pourquoi me vien- « droit-il voir ? Il est de ces gens qui font honneur

« quand ils viennent en un lieu, et de qui on n'a nul « sujet de se plaindre quand ils n'y viennent pas. » Il me répondit : « Il va tous les jours à l'hôtel de « Soissons. » Je lui dis : « Cela n'est pas surprenant, « quand on fait le galant d'une femme, qu'on l'aille « voir ; et de plus il y joue. Pour la Reine, il fait un « froid enragé ; elle sait bien que j'aurai l'honneur de « la voir dans deux jours : il n'est pas juste qu'elle « s'incommode. A l'égard de M. le cardinal, c'est un « homme affligé ; et si en pareille occasion il sur- « montoit sa douleur pour me rendre visite de céré- « monie, j'aurois lieu de douter qu'il fût autant de « mes amis qu'il m'a dit qu'il le seroit. C'est pour- « quoi, tout bien considéré, je n'ai pas sujet de me « plaindre : aussi ne me plaindrai-je pas. » J'appris que le sujet qui donnoit tant d'inquiétude au comte de Béthune que M. le cardinal me vînt voir étoit qu'il ne l'avoit vu qu'une fois, depuis six semaines qu'il étoit à Paris ; que c'avoit été dans la foule et à la passade, et qu'il avoit envie de l'entretenir. Dès que mon rhume fut guéri, j'allai chez la Reine, qui me reçut avec toutes sortes de bontés. Je ne vis point le Roi, il étoit sorti ; je ne voulus pas demeurer au serein : ainsi je fis ma visite très-courte.

[1658] Le neveu de M. le cardinal mourut la nuit de la veille des Rois. Il s'en alla dès le lendemain au bois de Vincennes, où il demeura huit ou dix jours. Ce soir-là le duc de Lesdiguières donnoit à souper à toute sa famille, qui est assez nombreuse et belle pour composer une assemblée. Le Roi et Monsieur y allèrent en masque ; madame de Navailles y étoit, et trois ou quatre filles de la Reine. Le Roi mena et parla

toujours à La Motte Houdancourt, qui étoit entrée en la place de La Porte chez la Reine. Cela fit un bruit non pareil. Il fut cinq ou six jours qu'il ne faisoit qu'entrer et sortir à l'hôtel de Soissons, et même il n'y alloit pas tous les jours; il causoit sans cesse avec La Motte, et témoignoit beaucoup plus d'amour pour elle qu'il n'avoit témoigné pour la comtesse de Soissons. Il gagna un mouchoir de point de Venise à une loterie, et à une autre des galanteries propres à une demoiselle: il donna tout à La Motte. La Reine m'envoya querir pour aller à une comédie à machine à l'hôtel de Bourgogne, dont je ne me suis pas souvenue du nom: aussi n'étoit-elle pas trop bonne. Pendant cette comédie, le Roi regarda continuellement La Motte. Au retour j'allai voir la reine d'Angleterre, que je n'avois point vue depuis que j'étois à Paris, parce qu'elle étoit à Chaillot, et que je n'avois point sorti. On ne parloit dans le monde que de la nouvelle amitié du Roi; tous les hommes en étoient réjouis: ils pensoient que cela iroit plus loin, et que cette affaire serviroit à rendre le Roi plus gaillard. M. le cardinal revint de Vincennes; il fut enfermé trois heures avec Leurs Majestés, et au sortir de là le Roi ne regarda plus La Motte.

M. le cardinal me vint voir dès le lendemain qu'il fut à Paris. Il me fit de grandes excuses de n'y être pas venu plus tôt: qu'il croyoit que j'étois assez persuadée de son zèle et de sa passion pour mon service, pour n'avoir pas trouvé mauvais que, dans le temps d'une grande affliction, il ne se fût pas contraint à me venir voir. Je lui dis que l'on m'avoit avertie à mon arrivée que l'on m'avoit rendu de mauvais offices

auprès de la Reine, et que j'en étois en grande peine. Il m'assura fort du contraire, et me dit : « On fait tant « de contes dans le monde, que l'on seroit fort mal- « heureux si on y ajoutoit foi. Ne dit-on pas que le « Roi est amoureux de mademoiselle de La Motte; « que la Reine et moi en sommes au désespoir ? Je vous « assure que si nous l'étions, nous serions bientôt « consolés; je crois que cet amour-là est déjà passé. » Je lui dis que cela avoit fait tant de bruit, qu'il étoit difficile de n'en avoir pas entendu parler; que mon rhume m'avoit empêchée de sortir; que quand j'aurois été en santé, il me sembloit qu'après avoir été si long-temps absente, il ne falloit pas d'abord aller au Louvre si souvent, de crainte que l'on ne m'accusât de m'empresser. Il me dit que je ne devois point avoir cette pensée; que j'étois née pour la cour en toutes manières; que j'étois faite pour y être par la qualité dont j'étois; qu'il y auroit ce jour-là comédie; que j'y allasse, et que le Roi et la Reine vouloient que je fusse de tous les divertissemens; que si j'aimois d'aller en masque, le Roi y alloit souvent. Je lui dis que j'en mourois d'envie; que ce divertissement, la foire et le cours étoient ce qui me faisoit regretter Paris; que cet aveu étoit bien enfant pour une personne comme moi; que je ne pouvois lui rien céler, tant j'avois de confiance en lui; que je le priois de me considérer comme une personne qui ne vouloit rien faire sans ses avis. Nous nous séparâmes fort satisfaits l'un de l'autre; le comte de Béthune me fit la mine de ce que je ne l'avois pas appelé en tiers. Je dis à M. le cardinal que présentement je me trouvois bien heureuse d'être dans un lieu où je pusse lui parler moi-

même, et que je n'aimois pas les tiers. Il trouva que j'avois raison, et me répondit que, pour toutes les affaires que j'aurois avec les surintendans, je n'avois qu'à lui envoyer mon secrétaire, et qu'il ordonneroit qu'on les fît.

Tout le mois de janvier se passa sans qu'il y eût de divertissemens que des comédies au Louvre. Je n'y allai pas toujours; je me choyois parce que j'étois enrhumée, et aussi que je ne m'ennuyois pas à demeurer chez moi, où j'avois bonne compagnie toujours. Je mis mon argent à plusieurs loteries, où je ne fus pas heureuse; j'en fis une chez moi le 2 de février. Madame la maréchale de L'Hôpital donna un bal; nous y allâmes en masque, c'est-à-dire habillées de toile d'or et d'argent, de bonnets avec des plumes; toutes les femmes étoient fort ajustées, les hommes avoient des bas de soie et des habits en broderies. Quand nous entrâmes, nous tenions nos masques, que nous ôtâmes à l'instant. Après avoir dansé, nous allâmes dans une chambre magnifiquement ornée faire collation, et il n'y avoit qu'un couvert et une chaise à bras; le Roi me dit : « Ma cousine, mettez-vous là, « c'est votre place. » Je m'écriai sur cela comme d'une railleric; il me répondit : « Qui s'y mettra ? » La comtesse de Soissons rioit, et dit : « Ce sera moi. » En effet elle s'y alloit mettre; Monsieur lui dit : « N'y « allez pas ! » Cette familiarité avec le Roi me surprit : on n'en prenoit pas tant quand je partis de la cour. Tout le monde se mit à table; le Roi s'y mit le dernier, et dit : « Puisqu'il n'y a de place que celle-là, « il faut bien que je m'y mette. » Il ne mettoit pas la main à un plat qu'il ne demandât si on en vouloit,

et ordonnoit de manger avec lui. Pour moi, qui ai été nourrie dans un grand respect, cela m'étonnoit, et j'ai été long-temps sans m'accoutumer à en user ainsi. Quand j'ai vu que les autres le faisoient, et que la Reine m'eut dit un jour que le Roi n'aimoit pas les cérémonies, et qu'il vouloit qu'on mangeât à son plat, alors je le fis; sans cela, les fautes des autres ne m'en auroient pas fait commettre. Quand je fus prête à sortir, le Roi dit à la comtesse de Soissons: « Allons re-« mener ma cousine; » elle dit qu'elle le vouloit bien. Nous étions venues en carrosses séparés, parce que j'avois les filles de la Reine avec moi. Lorsque le Roi monta en carrosse, il leur dit: « Mesdemoiselles, ma « cousine vous dispense de la suivre; retournez au « Louvre. » On remarqua assez cela, parce que ce fut La Motte à qui il s'adressa. Elles s'en allèrent: il ne resta que Gourdon et Fouilloux pour remener la comtesse de Soissons. Nous nous en allâmes à toutes brides, et si vite que les gardes du Roi, qui étoient à cheval, eurent grande peine à nous suivre. Le Roi disoit: « Que je serois aise que les voleurs nous atta-« quassent! » Le carrosse du Roi demeura derrière: de sorte que jusqu'à ce qu'il fût venu nous nous promenâmes sur la terrasse qui est dans la cour du Luxembourg, le 3 février à trois heures après minuit, comme on auroit pu faire au mois de juillet. Monsieur me demanda si je voulois aller le lendemain à la foire; je lui dis que j'en serois fort aise. J'aime fort la foire. Nous y allâmes fort souvent, et particulièrement quand le carême fut venu, parce que pendant le carnaval on avoit d'autres divertissemens. Je fus fort heureuse, et je gagnai quantité de cabinets et de

miroirs qui m'étoient nécessaires pour parer mon logis.

Je donnai une assemblée au Roi fort jolie; le Luxembourg est le lieu du monde le plus propre à y en donner et de grandes et de petites. Comme je ne voulois point faire de querelles à mon retour à la cour, et qu'il y avoit un nombre infini de jeunes femmes et filles de qualité que je ne pouvois pas me dispenser de prier, je dis au Roi, lorsqu'il me demanda une fête : « Je la donnerai très-volontiers à Votre Majesté, « pourvu qu'elle me nomme les personnes que je « prierai. » Il me répondit qu'il vouloit qu'il n'y eût que ce que l'on appelle le monde du Louvre, c'est-à-dire madame la comtesse de Soissons, mademoiselle de Mancini, mesdames de Créqui et de Chaulnes, les filles de la Reine, mademoiselle de Villeroy. Je prierai, lui dis-je, seulement madame de Montglat et mademoiselle des Marais : c'étoient des personnes sans conséquence pour moi. La Reine dit qu'il falloit prier la maréchale de L'Hôpital, qui avoit donné une assemblée, et qui en devoit donner une autre; je fis souvenir aussi le Roi de la comtesse de Guiche, qui étoit une jeune femme de treize ans, et mariée depuis quinze jours; et que M. le chancelier son grand-père avoit donné une assemblée à cause de son mariage. Je ne sais par quel malentendu on ne me rendit point de réponse à ce point : elle ne fut point priée, quoique j'en eusse intention. Le chancelier et la chancelière en furent en colère contre moi; pour le comte de Guiche, il se soucioit si peu de sa femme, qu'il n'avoit épousée que parce que son père le vouloit, qu'il étoit bien aise de ne la jamais voir; et on disoit

qu'il vivoit avec elle comme un homme qui vouloit se démarier un jour, et que la cause en étoit l'extrême passion qu'il avoit pour la fille de madame Beauvais.

Madame la maréchale de L'Hôpital a un beau visage: elle est si grosse que cela la rend assez ridicule de la voir danser. Elle danse néanmoins bien; elle a les plus belles pierreries du monde, ses perles sont plus grosses que celles de la Reine; elle est magnifique sur sa personne et dans son logis: et ce qui surprend de la voir ainsi, c'est qu'elle étoit lingère à Grenoble. Un trésorier de France l'épousa par amour, et lui donna quelques biens. On lui prédit ensuite qu'après la mort de son mari elle épouseroit un grand seigneur, et en troisième noces un prince. Son premier mari étoit dans le parti, et lui avoit laissé quelques affaires: elle vint à Paris pour les solliciter, et elle y fit connoissance avec un moine augustin déchaussé, qui lui donna habitude avec le secrétaire du maréchal de L'Hôpital. Ce secrétaire sut que cette femme avoit du bien, et fit dessein de l'épouser; il agit dans ses affaires et la servit avec tant de succès, qu'elle lui en fut obligée. Le maréchal de L'Hôpital, en considération de son secrétaire, avoit agi pour elle en tout ce qu'il avoit pu; de sorte qu'elle crut devoir le remercier de sa protection. Elle l'alla voir pour ce sujet: il en devint amoureux, et l'épousa ensuite. C'est une bonne femme qui a de l'esprit; et c'est de ces bons esprits de campagne qui disent de grands mots que l'on n'entend point à la cour, où elle aime fort à être. On peut juger par là si elle y réussit bien.

Il y eut une grande assemblée chez le chancelier, où la Reine et M. le cardinal allèrent; la Reine y mena

la princesse d'Angleterre, qui étoit ravie d'y être. Elle ne va aux bals qu'à ceux du Louvre, ou bien à ceux où la Reine va. La fête fut fort magnifique, et le repas aussi : j'étois parée de perles ; je n'avois point de bouquet, à cause du deuil de M. de Candale, qui étoit mort il y avoit trois semaines à Lyon, à son retour de Catalogne. La fièvre le prit à Valence : il ne laissa pas de continuer son voyage, et ne s'arrêta qu'à Lyon ; il dit aux médecins, dès le premier jour de son mal, qu'il en avoit mauvaise opinion. Il eut de grandes rêveries qui lui donnèrent pourtant le temps de se confesser, et de mourir avec beaucoup de connoissance de Dieu. L'abbé Roquette l'assista à la mort : la nouvelle de sa maladie ne vint à Paris que deux ou trois jours avant celle de sa mort. J'étois allée voir sa sœur aux carmélites ; madame d'Epernon y étoit avec moi. Au sortir de là nous trouvâmes un laquais de M. d'Epernon, qui nous en vint dire la mort. Madame d'Epernon en fut fort touchée ; il avoit pour elle toute l'amitié possible, et il lui étoit un grand support dans sa maison. Elle s'en alla chez elle, et moi chez la Reine, qui s'en alloit à la comédie ; je la priai de m'en dispenser, parce que M. de Candale étoit mon cousin germain, et mon ami. Je demandai à Sa Majesté si j'irois voir M. de Metz et M. d'Epernon ; elle me dit que je le devois, qu'ils étoient tous deux mes oncles. Je m'en allai chez M. d'Epernon ; j'entrai d'abord chez madame d'Epernon ; je la priai de venir avec moi chez monsieur son mari, qui étoit au lit fort affligé. Le lendemain j'allai chez M. de Metz, puis je revins à l'hôtel d'Epernon, où le Roi, la reine d'Angleterre et Monsieur vinrent. Je les conduisis et fis les honneurs de la maison, comme

la plus prochaine parente de M. d'Epernon, parce qu'il avoit épousé ma tante, et qu'il étoit cousin germain de mademoiselle de Guise. Ils n'avoient pas de plus proches parens que moi, depuis qu'ils avoient perdu leur fils. Comme madame d'Epernon est fort de mes amies, je fus bien aise d'en user ainsi; cela étoit assez obligeant pour elle et pour toute la maison.

Trois ou quatre jours après l'assemblée de M. le chancelier, on me dit que le bruit couroit que la reine d'Angleterre se plaignoit que j'avois voulu passer devant sa fille, et que j'avois pris cette résolution avec Monsieur. J'allai voir M. le cardinal, que je n'avois encore pu trouver dans sa chambre depuis mon retour à la cour; il descendit chez la Reine lorsque j'y voulus aller, où il étoit en affaires. Je l'y trouvai, je lui demandai ce que c'étoit que ce bruit; je lui dis que chez M. le chancelier, après le souper, la princesse d'Angleterre étoit demeurée à jouer avec mesdemoiselles de Nemours, et que j'avois suivi la Reine; que lorsque je fus au bout de la galerie, je l'avois appelée avant que d'entrer; que nous nous étions prises par la main, comme nous faisions ordinairement; que je ne croyois pas qu'il y eût rien à redire là-dessus. M. le cardinal me dit: « L'autre jour chez la Reine on dit « que vous aviez voulu passer devant elle chez M. le « chancelier. » Monsieur répondit: « Quand elle l'au- « roit fait, n'auroit-elle pas eu raison? Nous avons « bien affaire que ces gens-là, à qui nous donnons du « pain, viennent passer devant nous? Que ne s'en « vont-ils ailleurs? » On le redit à la reine d'Angleterre, qui en pleura fort. La Reine le sut; elle gronda Monsieur, et lui dit: « Être ce que vous êtes, et eux

« ce qu'ils sont, vous avez bonne grâce de parler « ainsi! » Voilà tout ce que j'ai ouï dire. Je blâmai Monsieur, et dis à M. le cardinal que la reine d'Angleterre étoit en un état qui obligeoit à lui rendre tout l'honneur possible par ses proches; que peut-être en un autre temps la pensée me seroit-elle venue de disputer le pas à sa fille; que c'étoit à quoi je n'avois jamais songé; que j'avois vécu avec la reine d'Angleterre et sa fille avec toute l'amitié possible; qu'elles m'en avoient témoigné beaucoup, et que personne n'étoit plus civil que la reine d'Angleterre. M. le cardinal me dit : « Les rois d'Écosse cédoient autre« fois aux fils de France; et par cette raison vous « seriez en droit de passer devant la princesse d'An« gleterre. » Je le suppliai de ne point parler de cela, et qu'en l'état où étoit la Reine ma tante, je serois fâchée qu'il lui vînt des mortifications à mon occasion.

Le Roi étudioit un ballet, que j'allai voir répéter avec la Reine; et le jour qu'il se dansa, on étoit placé et paré dans une tribune à main droite du théâtre, pour pouvoir plus aisément descendre dessus pour danser après le ballet. Madame la princesse d'Angleterre y étoit, et mesdemoiselles de Nemours et le monde ordinaire. Comme les bals se donnent dans une grande salle, et que le monde y vient sans prier, il y alla toutes sortes de personnes; j'y vis deux dames qu'il y avoit long-temps que je n'y avois vues, les comtesses de Fiesque et de Frontenac. Je les trouvai si changées que j'eus de la peine à les reconnoître, l'une par l'excès de sa maigreur, et l'autre par celui de sa graisse : elles étoient tout derrière

les autres, cachées avec leurs coiffes comme des personnes qui n'osent se montrer. Le lendemain, on en parla chez la Reine, qui n'a jamais témoigné aucune amitié pour elles. Quelqu'un demanda si on les avoit mandées; la Reine répondit: « Elles étoient « derrière, parmi la canaille. Le Roi ni moi ne nous « informons pas des gens qui sont où elles étoient. » Je dis: « Elles étoient parmi les honnêtes demoiselles « du Marais. » La Reine répondit: « Je crois qu'il y « en avoit quelques-unes. »

Un jour ou deux après, Monsieur me dit à la foire, de la part de la Reine, que je ne défisse point mes pierreries: qu'elle vouloit qu'on allât encore une fois paré au ballet. Je me doutai que c'étoit pour la reine de Suède; il me l'avoua, et me dit de n'en parler à personne. Elle arriva le jour d'après; la Reine dit qu'elle venoit comme inconnue, et qu'elle ne seroit qu'un jour à Paris; que l'on avoit fait tout ce que l'on avoit pu pour la détourner d'y venir, et qu'il avoit été impossible; que pour lui faire connoître qu'il falloit qu'elle y fût peu, M. le cardinal l'avoit logée dans son appartement au Louvre, et s'étoit mis dans sa petite chambre; et qu'ainsi elle devoit juger, par l'incommodité qu'elle lui causoit, qu'il étoit à propos de s'en aller promptement. Elle nous dit, à Monsieur et à moi, que nous ne nous avisassions pas de lui dire que l'on alloit en masque, et que l'on se divertissoit bien; qu'il falloit lui dire au contraire que jamais hiver ne s'étoit passé plus mélancoliquement, qu'il n'y avoit nuls plaisirs, et qu'on s'ennuyoit fort; puis elle dit: « C'est que ma nièce « et mon fils croient faire l'honneur de la France

« lorsqu'ils tiennent mille discours à cette Reine. » On vint dire qu'elle étoit arrivée ; la Reine s'y en alla. Elle me dit et à la princesse de Carignan de demeurer ; dont je fus fort fâchée, et je lui répondis d'un ton boudeur : « Vous m'enverrez querir, la reine de « Suède me voudra voir. » La Reine ne monta pas jusqu'en haut ; elle trouva Nogent dans son cabinet, qui lui vint dire de la part de M. le cardinal de me mener. Elle m'envoya appeler. Après avoir salué la reine de Suède, elle lui demanda : « Où est Mademoi- « selle? » Je m'avançai et la saluai.

Le lendemain, on donna le ballet. J'étois parée comme l'autre fois ; la reine de Suède étoit habillée comme les autres, et cela lui seyoit bien. J'étois destinée à voir au ballet des personnes que je ne voyois point ailleurs ; j'y vis Préfontaine, que je n'avois pas vu en lieu du monde depuis qu'il étoit parti de Saint-Fargeau. Cela me fit souvenir de la perte que j'avois faite lorsque je le perdis, de tous les embarras que son absence avoit causés en mes affaires, et de tous les chagrins que ces mêmes affaires m'avoient donnés. Ce souvenir est peu propre à voir un ballet et danser au bal ; il ne donne pas au visage toute la gaîté qui seroit nécessaire en pareils lieux ni en pareilles occasions.

Le lendemain, quoique fatiguée d'avoir veillé, je me levai, et m'habillai en grande diligence pour aller voir la reine de Suède, parce que je croyois qu'elle dût partir le jour d'après. Je lui envoyai demander audience ; elle me manda que je la vinsse voir de bonne heure, et que j'irois à la comédie avec elle. Je n'allai néanmoins au Louvre que fort tard ; je n'avois point

dessein de l'accompagner, je savois bien que l'on se seroit moqué de moi. Quand j'arrivai au Louvre, je demandai à la Reine si la reine de Suède s'en alloit le lendemain ; elle me dit : « Je crois que non, dont je « suis bien fâchée ; elle ira ce soir à la foire : il faut « que mon fils et vous alliez avec elle. » Je répondis à la Reine que si Monsieur y alloit j'irois : qu'autrement je n'irois point. Elle revint fort tard de la comédie. Quand je sus qu'elle étoit dans sa chambre, j'y montai, et la dissuadai d'aller à la foire ; elle me demanda si elle pouvoit aller chez la Reine : je lui dis qu'elle jouoit, et qu'elle y seroit la bien venue. Nous y allâmes ; et le Roi et Monsieur, qui craignoient qu'elle ne les voulût mener à la foire, se cachèrent lorsqu'elle arriva, et ne revinrent que lorsque je les allai assurer qu'elle n'iroit point.

Madame de La Basinière donna une assemblée et un souper fort magnifique, où la reine de Suède vint; elle dansa d'une manière assez ridicule, et qui fit rire la compagnie. On m'avertit que les comtesses de Fiesque et Frontenac devoient y venir en masque ; je le dis à M. le cardinal, qui donna ordre à M. de Noailles, capitaine des gardes du corps en quartier, de ne laisser point entrer de masques où étoit le Roi que l'on ne sût les noms ; et que si ces dames venoient, qu'on leur dît que le Roi ne vouloit pas les voir, ni qu'elles vinssent en des lieux où je serois. Le cardinal me dit d'en remercier le Roi : ce que je fis ; il me répondit le plus gracieusement du monde. La relation que nous fîmes à la Reine de la danse de la reine de Suède lui donna envie de la voir danser ; et pour rire avec plus de liberté, on ne voulut pas

faire une grande assemblée; de sorte que le Roi envoya un soir savoir s'il lui plaisoit de descendre : il dansoit tous les soirs, et la Reine me commanda de venir. Elle n'eut pas le plaisir qu'elle s'étoit proposé; M. de Bregis, par un zèle à contre-temps, donna avis à la reine de Suède que l'on s'étoit moqué d'elle, et qu'il ne falloit pas qu'elle dansât; ce qui fut cause qu'elle ne fit que des révérences, et le bal finit fort promptement. Le lendemain on lui donna la comédie dans la grande salle, et nous allâmes chez Dainville, où il y eut grand bal et souper après minuit; et même nous y entendîmes la messe. On mouroit de peur qu'il ne prît fantaisie à la reine de Suède d'y venir pendant le bal. Nous eûmes quantité de masques; il n'y avoit point de bal où il n'y en vînt beaucoup. Le lundi gras, la Reine en donna un dans son grand cabinet, où il n'y avoit que les personnes ordinaires que j'ai déjà nommées, et de surcroît quelques femmes d'officiers de la maison du Roi. La Reine et la princesse d'Angleterre y étoient; sur quoi la reine de Suède dit qu'elle ne s'y pouvoit trouver, si elle ne se mettoit au-dessus de la reine d'Angleterre; et comme cette pauvre princesse n'a nulle joie en ce monde, et qu'elle ne voit danser qu'une pauvre fois l'année la princesse sa fille, la Reine fit dire à la reine de Suède qu'il falloit qu'elle y vînt en masque : ce qu'elle fit. Elle y vint habillée en bohémienne, d'une manière ridicule au dernier point; elle avoit avec elle Marianne et la petite de Nogent, qui est de même âge; et Bonneuil, fille de la Reine. Je ne me souviens plus qui étoient les autres. J'eus à ce bal un grand démêlé avec Monsieur et avec mademoiselle de Gourdon,

qui est assez considérée, comme on le connoîtra par ce que je vais dire. Elle n'avoit personne pour la mener danser au branle : elle appela Frontenac, qui se cachoit derrière les autres par respect pour moi; il ne se présentoit guère, quoique je ne lui eusse pas défendu de se présenter devant moi dans ce temps-là. Je dis à Monsieur qui me menoit : « Votre Gourdon est « une sotte; » et de paroles en paroles nous nous picotâmes. Cela vint à un tel point que je ne lui rendis pas sa courante : tout le monde s'en aperçut à souper. Il bouda fort, à ce que l'on m'a dit.

Le lendemain la partie étoit faite que nous devions aller en masque; c'étoit le carême-prenant. Quand j'arrivai au Louvre, Monsieur étoit habillé en fille, avec des cheveux blonds; la Reine me disoit qu'il me ressembloit : on eut toutes les peines du monde à le faire démasquer pour se montrer à moi. Comme nous étions beaucoup de masques, le Roi dit qu'il falloit se séparer; je le suppliai de trouver bon que j'allasse avec lui : Monsieur alla avec les filles de la Reine. Ce jour-là on n'avoit point défendu que les masques allassent où étoit le Roi; il étoit en masque lui-même : et quoiqu'il fût fort ajusté et nous autres aussi, on avoit résolu dès le Louvre de ne se point démasquer. Nous allâmes d'abord chez M. de Sully, où il vint quantité de masques, et entre autres une troupe de pélerines, dont étoient les comtesses de Fiesque et de Frontenac, qui ne se démasquèrent pas. Après que nous fûmes partis, Monsieur affecta de leur parler, afin que l'on me le dît. Deux ou trois jours auparavant nous les avions rencontrées sur les degrés de M. Sanguin, où elles étoient allées en masque. On leur dit que

je venois ; elles s'en allèrent, et nous les rencontrâmes comme j'ai dit. Je pris la comtesse de Fiesque par la main, et je la lui serrai ; elle le dit à tout le monde, et auguroit par là que j'avois quelque radoucissement pour elle. Lorsqu'on m'en parla, je dis : « Je l'ai fait « pour me déguiser ; je ne puis rien faire de plus dis- « semblable à moi-même que de témoigner me fami- « liariser avec la comtesse de Fiesque. » Nous allâmes à plusieurs bals ; nous trouvâmes souvent les pélerines : elles n'osèrent jamais se démasquer. On nous demandoit partout si nous n'avions pas trouvé des capucins et des capucines ; ils sortoient toujours un moment devant que nous entrassions. On nous dit chez le maréchal d'Albret qu'on y avoit vu un capucin qui avoit le bras et la main belle, et qu'il avoit touché sur son passage dans celle de M. de Turenne.

Le premier jour de carême, on ne parla que du scandale que cette mascarade avoit fait. Les prédicateurs prêchèrent contre. Le Roi et la Reine en furent fort en colère ; personne ne se vanta d'en avoir été. A la fin, on sut que c'étoit d'Olonne, sa femme, l'abbé de Villarceaux, Ivry, milord Craff, et une demoiselle de madame d'Olonne ; et que son mari avoit voulu absolument qu'elle s'habillât de cette sorte. Elle n'avoit point paru dans le monde ; tout le carnaval, elle ne bougea de son logis. Elle avoit un mal à un pied, dont il lui étoit sorti des os ; ainsi elle fut obligée de garder le lit. M. de Candale étoit fort amoureux d'elle il y avoit long-temps, et il avoit été affligé extrêmement de la quitter. Depuis son départ, on savoit que Jeannin, trésorier de l'épargne, alloit souvent chez elle ; on examina fort sa conduite

sur la mort de M. de Candale. Elle parut fort affligée, et même on dit qu'elle pleura toute la nuit; qu'elle en demanda pardon à son mari, et lui avoua qu'elle l'avoit fort aimé.

La bouderie de Monsieur et de moi dura huit ou dix jours; la Reine nous fit embrasser, et nous fûmes aussi bons amis qu'auparavant. Il me demanda pardon d'avoir parlé à la comtesse de Fiesque, et me dit qu'il ne savoit que lui dire lorsqu'il lui avoit parlé. Il songeoit : « Nous nous raccommoderons ma « cousine et moi, et je me repentirai de ce que je « fais présentement. » La reine de Suède alla aussi en masque le jour de carême prenant, habillée en turque. Quand elle revint à quatre heures du matin, elle s'en alla voir M. le cardinal qui avoit la goutte, et qui crioit les hauts cris, et lui parla d'affaires en habit de masque. Le premier jour de carême, elle eut envie de voir un petit ballet que Montbrun avoit fait. La Reine la pria que ce ne fût point au Louvre; elle voulut me proposer de le faire danser au Luxembourg : je la suppliai de m'en dispenser. Ce fut chez madame la maréchale de L'Hôpital, où le Roi, Monsieur et moi allâmes avec elle. On avoit une impatience incroyable qu'elle s'en allât; et le jour qu'elle partit, M. le cardinal s'en alla au bois de Vincennes.

Il vint à Paris un gentilhomme piémontais, nommé le comte de Vérue : c'est un garçon de l'âge de M. de Savoie, et dans ses plaisirs; ainsi on le considéroit comme un favori. Il étoit beau-frère d'une marquise de Calux, que l'on dit qu'il a chèrement aimée, et dont on dit aussi que madame sa mère avoit beaucoup d'inquiétudes. Quand elle mourut, il fut au déses-

poir, et quelque temps après sa mort il alla au lieu où elle étoit enterrée, et fit ouvrir son cercueil. Elle étoit morte de la petite vérole ; la corruption de ce mal fit qu'elle fut bientôt pourrie. Il lui baisa pendant une heure un bras tout plein de vers, et après cela il demeura cinq ou six jours dans une mélancolie très-grande. Le comte de Vérue étoit venu, à ce qu'on disoit, voir ma sœur sur ce que M. l'abbé Damoreti avoit eu ordre de madame Royale de la demander à Son Altesse Royale et à M. le cardinal. On disoit que madame de Savoie le faisoit à deux fins, l'une pour faire expliquer Son Altesse Royale si elle avoit dessein que le Roi épousât sa fille, ou pour mieux dire, pour savoir s'il l'épouseroit ; et l'autre, pour détourner M. de Savoie de se marier à quelque personne qui lui pourroit faire ombrage ; et que d'embrasser cette affaire, elle ne pouvoit pas être sitôt exécutée. Ma sœur étoit fort petite ; et d'Alibert dont j'ai ci-devant parlé, qui s'en alloit à Rome, passa à son retour à Turin ; il avoit vu l'abbé de Vérinne à Rome, qui l'avoit engagé à le venir voir. Il avoit approché madame Royale et M. de Savoie ; il avoit entendu madame Royale souhaiter ma sœur ; de sorte qu'il s'en étoit venu faire de fête à Blois, où nonobstant les belles espérances du mariage avec le Roi, on étoit bien aise aussi de l'empressement de madame Royale. Madame de Choisi, qui étoit celle qui mettoit plus dans la tête de Son Altesse Royale et de Madame que ma sœur pouvoit épouser le Roi, quoique l'on sût bien que M. le cardinal avoit de grands engagemens avec madame de Savoie pour la princesse Marguerite sa fille, me manda qu'elle étoit

au désespoir de ce que sa maladie l'empêchoit de me venir trouver, et qu'elle avoit une affaire de la dernière importance à me communiquer. Quoique j'aie toujours traité madame de Choisi de folle, je n'ai pas laissé de l'écouter, parce qu'elle voyoit beaucoup de monde, et qu'elle savoit bien des nouvelles. Je m'en allai chez elle : ce qui ne me fut pas beaucoup difficile ; elle loge dans la basse-cour du Luxembourg ; on va chez elle par là, ou par le jardin. Elle me dit : « J'ai toujours été votre amie, je vous parle « comme telle. C'est que voici madame de Savoie qui « envoie demander mademoiselle votre sœur ; elle « est en âge de n'avoir pas hâte de se marier. Si « M. de Savoie l'épouse, il n'y a plus de parti pour « vous ; c'est pourquoi allez-vous-en trouver M. le « cardinal, et dites-lui : Vous me témoignez être de « mes amis ; si cela est, faites-moi épouser M. de « Savoie. » Je la remerciai, et je lui dis que je n'étois pas d'humeur à courir sur les marchés des autres, et que je ne serois pas bien aise que l'on crût que je courusse ainsi les gens pour me marier. Elle me dit : « Vous croyez épouser Monsieur : la droite raison « le voudroit ; la cour ne le mariera jamais : dont je « suis bien fâchée, c'est mon bon ami. » Il est vrai que Monsieur y alloit très-souvent, et cette habitude lui étoit venue de ce que madame de Roquelaure alloit ordinairement jouer chez madame de Choisi, et que Monsieur y alloit aussi. C'est une maison commode, où il va toutes sortes de gens ; ainsi Monsieur y trouvoit son divertissement, et voyoit madame de Choisi souvent. Quand je fus hors d'avec elle, je rêvai à ce qu'elle m'avoit dit, et je trouvai que c'étoit

bien plus l'amitié qu'elle avoit pour ma sœur que pour moi, de crainte que du côté de la cour on n'eût aucune intention de lui faire épouser le Roi, et qu'on ne la pressât de se marier avec M. de Savoie; et par là qu'elle se vît hors de ses belles espérances.

En ce temps-là, M. le cardinal étoit dans son lit avec la goutte, et beaucoup de chagrin de ce que Bellebrune, gouverneur d'Hesdin, étoit mort, et que La Rivière, lieutenant de roi de la place, et de Fargues, major, s'en étoient rendus maîtres. Le Roi avoit donné ce gouvernement au comte de Moret, qui alla pour en prendre possession; et on lui refusa la porte. La Rivière et de Fargues firent d'abord croire qu'ils ne songeoient qu'à se procurer quelque récompense. L'affaire tira en longueur; les gens que M. le cardinal envoyoit vers eux ne conclurent rien : on jugea aisément qu'ils traitoient avec les ennemis. En effet, ils les reçurent dans les dehors de la place, et envoyèrent demander la contribution dans les terres du Roi. Pendant tout cela on parloit de quelque accommodement avec M. le prince; et La Croisette, qui est à madame de Longueville, étoit venu à Paris pour cela, sous prétexte de quelques affaires de Normandie. J'avois la meilleure opinion du monde de ce traité, parce que M. le cardinal n'en avoit parlé à ame qui vive; et tous ceux qui l'approchent et croient mieux pénétrer dans tous ses secrets ne s'en doutoient point. Il témoignoit désirer le retour de M. le prince, lequel de son côté souhaitoit de s'accommoder. On lui rendoit la charge de grand-maître de la maison du Roi, le gouvernement de Bourgogne, et dans six mois Clermont, Stenay et Jametz. Il demandoit que

l'on rendît Betton au comte de Suze. Cette malheureuse affaire d'Hesdin vint à la traverse. Les gens qui étoient dedans firent parler à M. le prince : ce qui rompit son traité. Il espéroit que cela lui donneroit occasion d'en faire un plus avantageux, ou plutôt il ne vouloit pas traiter au commencement d'une campagne, dans le dessein d'entasser quelques nouveaux lauriers sur sa tête. Il fait tout comme un homme qui n'en auroit pas été autant couronné par tant de batailles qu'il a données avec avantage, et de villes qu'il a prises. Il est fâché qu'Alexandre en ait fait plus que lui. On croyoit que le maréchal d'Hocquincourt, qui s'étoit jeté du côté des ennemis, iroit à Hesdin. Il y alla en effet; il y fut reçu comme un ancien ami, et ceux du dedans ne voulurent pas le rendre maître de la place.

Le Roi et Monsieur eurent un grand démêlé. Monsieur avoit rompu carême, et mangeoit dans sa chambre. Il vint un jour dans celle de la Reine comme elle alloit dîner avec le Roi; il trouva un poêlon de bouillie : il en prit sur une assiette, et l'alla montrer au Roi, qui lui dit de n'en point manger. Monsieur dit qu'il en mangeroit; le Roi répondit : « Gage que « non. » La dispute s'émut; le Roi voulut lui arracher l'assiette et la poussa, et jeta quelques gouttes de bouillie sur Monsieur, qui a la tête fort belle, et qui aime extrêmement sa chevelure. Cela le dépita; il ne fut pas maître du premier mouvement; il jeta l'assiette au nez du Roi, lequel d'abord ne se fâcha pas. Quelques femmes de la Reine qui étoient présentes l'animèrent contre Monsieur. Le Roi se fâcha, et lui dit que si ce n'étoit le respect de la Reine qui

étoit présente, il le chasseroit à coups de pied. Monsieur alla s'enfermer dans sa chambre, où il fut toute la journée seul; la Reine et M. le cardinal les raccommodèrent le lendemain. Heureusement je n'avois point sorti ce jour-là. Je gardai encore le logis le lendemain, et n'allai au Louvre que lorsqu'ils furent raccommodés. Sans cela on auroit bien regardé ce que j'aurois fait, parce que l'on savoit que Monsieur en usoit d'une manière avec moi pour faire croire que j'étois fort dans ses intérêts. Dès qu'il me vit, il me dit : « Ne me parlez point, on croiroit que « nous parlons de ce qui s'est passé. » Ce qu'il me conta après avec beaucoup de douleur et de ressentiment de la manière dont le Roi l'avoit traité.

Le comte de Béthune, que j'ai dit qui me voyoit les premiers jours de mon arrivée, et qui depuis me voyoit bien moins fréquemment, tenoit toujours le même procédé. Je ne lui en disois rien, de crainte que cela ne vînt à quelque éclaircissement. Son fils aîné tomba malade : j'y envoyai tous les jours avec soin; après une maladie de quinze jours il mourut. Il s'en alla avec sa femme à une maison de campagne à deux lieues de Paris : c'étoit dans le vilain temps. Je crus que puisqu'il s'étoit éloigné de la ville, on ne lui feroit pas de plaisir de le visiter. J'y envoyai, ils y furent quelques jours; dès que je sus qu'ils étoient de retour, j'allai chercher sa femme. On me dit qu'elle étoit à l'hôtel de Nemours. J'y allai aussi, on me dit qu'elle n'y avoit point été : ce qui me fit croire qu'elle ne me vouloit pas voir. Je lui mandai que j'irois la voir le lendemain, et l'heure; j'y fus, on me dit qu'elle n'y étoit pas. Je trouvai ce procédé

extraordinaire ; à la vérité, je n'y retournai pas. Elle me vint voir quelques jours après ; son mari n'y vint point : il se plaignoit à tout le monde de ce que je n'avois pas été voir sa femme, et que la reine Marguerite en pareille occasion avoit été voir une dame de ses amies à trois lieues de Paris ; qu'il l'avoit par écrit ; qu'elle étoit plus que moi ; qu'elle étoit fille de France, et tenoit le rang de reine. Cette plainte alla à Blois, et je sus que Son Altesse Royale rit, et dit : « Si ma fille y avoit été, le comte de Béthune « auroit envoyé querir le tabellion du bourg pour en « avoir un acte pour mettre dans ses manuscrits. » Je lui fis demander s'il désiroit que j'allasse voir la comtesse de Selle sa belle-fille, parce que je ne visite guère les dames, à moins qu'elles ne soient de mes amies particulières ; que je le ferois pour l'amour de lui. Il me manda qu'il en seroit bien aise. Je le fis. Il se plaignit encore d'une circonstance dont je ne me serois jamais avisée que l'on se pût plaindre : c'étoit de ce que je savois qu'il falloit rendre le mariage à sa belle-fille, qui n'avoit point d'enfant, et que je ne lui avois pas envoyé offrir de l'argent. Après ces plaintes, d'autres ensuite.

Un beau jour le chevalier de Béthune enleva mademoiselle des Marais qui sortoit de la messe du Temple, où elle demeuroit avec son père et sa mère. Madame des Marais me l'envoya dire par une de ses amies, et me témoigner le déplaisir qu'elle en avoit. Je lui mandai que je lui conseillois de s'en aller chez elle à la campagne le plus tôt qu'elle pourroit ; qu'il n'y avoit personne qui ne crût qu'elle n'eût donné les mains à cet enlèvement ; que peut-être dans la

suite du temps elle seroit obligée de l'avouer, et qu'ainsi il valoit mieux qu'elle évitât d'en parler. Le comte de Béthune en eut un grand déplaisir avec assez de raison. Il se fût bien passé de dire que cela s'étoit fait par mon avis, puisque personne n'avoit travaillé plus que moi à l'empêcher. Je lui avois donné sur cela tous les avis que j'avois crus nécessaires. M. le comte des Marais de son côté fut au désespoir; il voulut faire courir le prévôt après eux : ce qui obligea madame des Marais à lui dire qu'ils étoient mariés, et qu'elle y avoit consenti; que le chevalier de Béthune lui avoit promis de ne point voir sa fille après être mariée, crainte qu'elle ne devînt enceinte; et qu'elle espéroit avec le temps de gagner sur l'esprit de M. des Marais qu'il lui donnât assez de bien pour que le comte de Béthune en fût content. M. des Marais envoya sa femme dans un couvent où elle a des filles, et ne l'a vue qu'une fois depuis, qu'elle alla le voir; il la reçut en cérémonie, puis il la remena à son carrosse, comme il auroit fait une dame étrangère. Ces pauvres misérables nouveaux mariés furent longtemps cachés dans des greniers de Paris, fort gueux, et cependant filant le parfait amour comme dans le roman; et de l'humeur dont je connois Béthune, je ne doute pas qu'il n'écrive le sien avec plaisir. Ils ont été en Brie chez un de leurs parens; présentement ils sont à Fontainebleau, où ils vont tous les jours se promener dans la forêt à cheval avec des capelines de plumes, et n'ont pas une plus grande douleur que celle de rencontrer des gens de connoissance auxquels ils sont obligés de parler, parce que cela les détourne de leurs agréables entretiens.

Quand la cour va à Fontainebleau, ils s'en éloignent.

La comtesse de Béthune étoit au désespoir des chagrins de son mari : elle n'osoit venir au Luxembourg, et cela la privoit de tous les divertissemens qu'elle avoit lorsqu'elle étoit avec moi. Un jour madame de Nemours la veuve, qui est fort de leurs amies, me dit : « Ne vous raccommodez-vous point avec le comte de Béthune? » Je lui répondis : « Quand il « viendra chez moi, il sera le bien venu; je lui suis « obligée du zèle qu'il m'a témoigné : et comme il ne « s'est rien passé qui nous ait pu brouiller, il n'est « pas nécessaire de raccommodement. » Je lui demandai de quoi il se plaignoit; elle me dit : « De ce que « vous n'avez plus de confiance en lui, et que vous « ne lui parlez plus de vos affaires. » Je lui dis que je n'en avois point; elle me répondit : « Et quand vous « avez affaire à M. le cardinal? » Je lui dis : « Je « suis à la cour, j'y vois tous les jours M. le cardinal : « il seroit ridicule que j'employasse quelqu'un pour « les affaires que j'ai avec lui, et que je ne lui parlasse « pas moi-même. » Elle me répliqua : « Par exemple, « quand vous avez parlé à M. le cardinal qu'il or- « donnât aux surintendans de faire ce que vous desi- « rez sur ce qui concerne les affaires que vous avez « avec le Roi pour la souveraineté de Dombes, ne « lui avez-vous pas dit que vous lui enverriez quel- « qu'un l'informer du détail? » Je lui répondis qu'oui, et que pour cela je lui enverrois mon secrétaire; que M. le comte de Béthune ne pouvoit savoir ces affaires-là comme mes domestiques. « Non, me répli- « qua-t-elle; il faudroit cependant, quand vous en- « voyez vos gens à M. le cardinal, que M. le comte

« de Béthune les lui présentât. » Sur cela je m'écriai, et lui dis : « C'est assez d'être à moi et d'aller de ma « part pour avoir les entrées libres ; on se moqueroit « de moi si j'en usois autrement. » Je reconnus bien par tous ces discours de madame de Nemours que M. le comte de Béthune avoit besoin de mon nom pour voir M. le cardinal toutes les fois qu'il vouloit, et que c'étoit le sujet qui le courrouçoit tant de n'avoir plus rien à se mêler ; et assurément il ne me convenoit pas d'en user ainsi que madame de Nemours me disoit.

Un jour que nous étions à la foire Monsieur et moi, madame la princesse palatine y étoit aussi ; madame de Châtillon arriva, qui demanda si on vouloit d'elle pour jouer ; nous lui dîmes qu'elle seroit la bien venue. Un moment après l'abbé Fouquet arriva ; on lui demanda s'il vouloit jouer : il dit que non, et qu'il avoit affaire ; on le pressa, il demeura. Madame de Châtillon et lui étoient brouillés, et ils se faisoient des mines ; tout d'un coup elle dit à Monsieur : « Permet- « tez-moi de mettre un masque ; j'ai froid au front. » Elle se masqua ; nous allâmes dans plusieurs boutiques. Dans une l'abbé Fouquet n'y étoit pas : elle se démasqua ; l'abbé Fouquet y vint : le même froid la reprit, et elle remit son masque. A dire le vrai, jamais femme n'a eu tant de raison de haïr un homme que celle-là en avoit. Un jour que l'abbé Fouquet étoit en campagne, madame de Châtillon s'en alla chez lui : et les domestiques, qui la connoissoient pour la maîtresse de leur maître, lui ouvrirent la porte de son cabinet ; elle prit des cassettes où étoient toutes les lettres qu'elle lui avoit écrites, et même, à ce que l'on dit, quelques unes de M. le prince qu'elle lui avoit confiées.

Elle fit très-habilement d'en user ainsi : elle auroit encore mieux fait de ne les lui pas donner; puisqu'elle avoit fait la faute, elle la réparoit le mieux qu'elle pouvoit à son égard. L'abbé Fouquet revint, et ne trouva plus de cassettes. Il en fut au désespoir; il s'en alla chez madame de Châtillon, et lui dit tout ce que la rage peut faire dire à un homme fort en colère et fort amoureux; il cassa ses miroirs, la menaça d'envoyer prendre ses meubles et ses pierreries. Il disoit qu'il les lui avoit données. De crainte que cela n'arrivât, elle fit détendre sa maison, et s'en alla chez madame de Saint-Chaumont. Jamais affaire n'a fait tant de bruit que celle-là. C'est une étrange situation que la différence des temps! Qui auroit dit à l'amiral de Coligny : La femme de votre petit-fils sera maltraitée par l'abbé Fouquet; il ne l'auroit pas cru : il n'étoit nulle mention de ce nom-là de son temps. Cette affaire se passa un peu devant que je revinsse à la cour. Deux ou trois mois après, madame de Brienne alla avec madame de Châtillon à la Miséricorde, qui est un couvent du faubourg Saint-Germain; elles étoient au parloir, et madame Fouquet la mère y vint avec l'abbé. Madame de Châtillon dit à madame de Brienne : « Ah! ma bonne, que vois-je? « Quoi, cet homme devant moi! » Madame de Brienne et la mère de la Miséricorde lui dirent : « Songez que « vous êtes chrétienne, et qu'il faut tout mettre aux « pieds de Jésus-Christ. » La mère de la Miséricorde s'écria : « Au nom de Jésus, mon enfant (car elle est « provençale et fort naïve), au nom de Jésus, regardez-« le en pitié. » La bonne femme Fouquet lui disoit : « Madame, je vous prie de trouver bon que mon fils

« l'abbé ait l'honneur de vous hanter. » On dit que c'est une vieille femme fort simple, comme il paroît à son discours. Ce fut une farce admirable; depuis, l'abbé Fouquet alla chez madame de Châtillon : elle ne vouloit pas qu'on le sût, et disoit toujours qu'elle ne le voyoit point; c'est pourquoi elle avoit affecté toutes les façons qu'elle avoit faites à la foire. Pour moi, je ne comprends pas qu'une femme née de la maison de Montmorency et femme d'un Coligny soit capable de s'être embarquée avec un homme comme celui-là. Ce qui justifie madame de Châtillon, c'est qu'il s'est toujours plaint de ses cruautés dans ses plus grandes colères, et ne s'est jamais vanté d'en avoir eu les moindres faveurs : tout ce qui m'a déplu, c'est qu'il s'est vanté qu'elle n'a refusé aucun présent de lui, soit en hardes ou en argent. Pour moi, je ne le crois pas. Le monde, qui est quelquefois un grand menteur, disoit qu'elle alloit à la foire avec une cape; qu'elle marquoit tout ce qu'elle avoit envie d'avoir chez les marchands, et que le lendemain on le lui portoit. Pour moi, je vais dire ce que j'en crois. Il est vrai que madame de Châtillon aime le bien; l'abbé Fouquet est frère du surintendant; je crois qu'il lui a beaucoup fait faire d'affaires, qu'elle a eu de l'argent, a acheté des meubles et des bijoux; quoi que l'on puisse dire, je ne saurois croire que les personnes de qualité s'abandonnent au point que les médisans disent qu'elle a fait. Quand on n'auroit pas son salut en vue, l'honneur du moins est à ma fantaisie si beau, que je ne comprends pas comment on peut le mépriser.

Sur ce que j'appris que l'on disoit dans le monde que la Reine et M. le cardinal ne trouvoient pas bon que nous fussions toujours ensemble Monsieur et moi,

et même que je voyois que Monsieur me donnoit des avis, et avoit de certains égards qui me devoient faire prendre garde à moi, et qui me faisoient aussi paroître son amitié, j'attribuai cela la plupart du temps à une crainte d'enfant. Il l'étoit assez : néanmoins je me résolus d'en parler à M. le cardinal. J'allai un jour chez lui, sous prétexte de lui parler de quelques affaires. Je trouvai le comte de Béthune dans l'antichambre, dont il fut fort fâché de ce que je voyois qu'il n'entroit point; et je trouvai M. le cardinal tout seul. Le comte de Béthune attendoit à lui parler pour les affaires de M. de Beaufort. On travailloit à son retour, et même il étoit déjà à Auteuil, à une lieue de Paris. Après avoir demandé à M. le cardinal des nouvelles de sa santé, parce qu'il avoit la goutte, je lui dis : « Le comte de Béthune « est là dedans; si vous lui voulez parler, j'irai me « chauffer. » J'étois bien aise de lui faciliter le moyen de l'entretenir, à cause de M. de Beaufort. Il me répondit : « C'est pour M. de Beaufort? S'il avoit choisi « un autre négociateur, ses affaires seroient plus tôt « finies; le comte de Béthune parle tant quand il est « en train, que l'on ne sauroit finir avec lui. » Je lui demandai en quel état étoit l'affaire. Il me dit : « Elle « va bien; M. de Beaufort reviendra au premier jour. « Je l'ai servi en ce que j'ai pu auprès du Roi et de la « Reine : je rends le bien pour le mal; » et sur cela il me fit un grand discours sur tout ce qui s'étoit passé entre M. de Beaufort et lui. Ensuite il me parla de l'affaire de Hesdin et de M. le prince, et me dit qu'il seroit toujours prêt à se raccommoder avec lui quand il témoigneroit le désirer; qu'il étoit étrange qu'il prît en sa protection ceux qui faisoient des fautes; qu'il ne connoissoit point

La Rivière ni Fargues, et qu'il les attachoit à ses intérêts, afin de faire encore une nouvelle difficulté à son traité, au lieu de lever tant qu'il pouvoit les obstacles. Je répondis à cela le plus sagement que je pus. Puis il me demanda : « Comment êtes-vous avec Mon-« sieur? » Je lui dis : « Aussi bien que l'on puisse être « avec une personne aussi enfant que lui. » Sur quoi il me dit : « La Reine et moi sommes au désespoir de « voir qu'il ne s'amuse qu'à faire faire des habits à « mademoiselle de Gourdon; qu'il ne songe qu'à s'a-« juster comme une fille, et qu'il ne fait point les « exercices que font d'ordinaire les gens de son âge, « et qu'il s'accoutume à une délicatesse qui ne convient « point à un homme. » Je lui répondis : « Je croyois « que l'on étoit bien aise de cette conduite, et que l'on « ne souhaitoit point qu'il menât une autre vie. » M. le cardinal me dit : « Au contraire, la Reine et moi sou-« haitons passionnément qu'il demande d'aller à l'ar-« mée. » Je lui dis : « C'est ce que je lui reproche tous « les jours. » M. le cardinal répliqua : « C'est le plus « grand plaisir que vous puissiez faire à la Reine. » Je lui répondis : « On m'a dit qu'elle trouvoit mau-« vais que j'allasse souvent avec Monsieur; si cela « est, je vous supplie de me le dire. Il n'y a rien de « si aisé que de rompre les parties qu'il fera, sans « qu'il sache que l'on me l'ait défendu. » Son Eminence répondit : « Ne croyez pas ceux qui vous disent « cela; la Reine est ravie qu'il soit avec vous : vous ne « lui donnez que de bons conseils. » Sur cela je me récriai : « Je ne lui en ai point encore donné. Si je « lui en donnois, vous pouvez être assuré qu'ils ne « seroient pas contraires aux sentimens de la Reine

« ni aux vôtres. » Sur cela il me dit : « Quel avan-
« tage aurois-je à voir Monsieur un fort malhonnête
« homme? Il en vivroit plus mal avec moi; et s'il a
« quelque prix, je suis assuré qu'il me fera l'honneur
« de m'aimer. » Je sortis fort satisfaite de cette conversation, de laquelle je fis part à Monsieur. Nous allâmes ensuite souvent nous promener ensemble.

J'eus encore une conversation avec M. le cardinal sur la venue du comte de Vérue. Il me dit qu'il étoit fort embarrassé dans cette affaire, parce que s'il conseilloit à Son Altesse Royale de faire le mariage de ma sœur avec le duc de Savoie, il sembleroit qu'il lui donneroit l'exclusion pour le Roi, qu'il espéroit; et qu'ainsi il n'osoit parler; que s'il en étoit cru, Son Altesse Royale feroit ce mariage sans le remettre, et que c'étoit le meilleur parti de l'Europe; que le Roi n'avoit aucune inclination pour ma sœur; que pour lui, il ne se mêleroit point de conseiller le Roi pour cela; qu'il choisiroit qui il lui plairoit; que si le Roi avoit à choisir une des filles de Son Altesse Royale, il savoit bien laquelle lui étoit la plus propre, et que s'il en étoit cru, l'affaire en seroit bientôt faite; qu'il avoit prié le Roi de ne lui point demander son avis là-dessus, parce qu'il ne le lui donneroit pas, et qu'il ne le devoit prendre que de lui-même; qu'il avoit la plus grande passion du monde de me voir mariée, et qu'il voudroit qu'il y eût mille empereurs et rois à marier, afin que dans ce nombre il en pût trouver un qui me méritât; que je ne me misse point en peine : qu'il faisoit son affaire de mon établissement. Je le remerciai de la bonne volonté qu'il me témoignoit le mieux qu'il me fut possible. Il me témoigna qu'il avoit beaucoup

d'impatience de savoir la réponse que Son Altesse Royale feroit à l'abbé Damoréti. J'en avois assez aussi de la savoir; je l'appris par la Reine, qui me dit que Son Altesse Royale avoit répondu qu'elle recevoit l'honneur que madame de Savoie lui faisoit de lui demander sa fille avec joie; qu'il ne la marieroit point que le Roi ne fût marié. La Reine me témoigna que cette réponse l'avoit surprise; qu'elle ne croyoit point que Monsieur eût cette pensée, parce qu'elle savoit qu'il ne la devoit point avoir, et qu'il devoit se contenter d'être le pis-aller du Roi. Cet aveu me fit pitié; je n'avois qu'à écouter, et ne rien répondre là-dessus. Pour moi qui ne souhaitois pas que ma sœur fût reine, je n'étois pas fâchée de ce discours.

Au retour de M. le cardinal, M. Le Roi avoit mené Préfontaine lui faire la révérence: il l'avoit fort bien traité, et son frère lui avoit dit qu'il le supplioit de lui donner de l'emploi, maintenant qu'il étoit inutile. M. le cardinal lui avoit dit qu'il y songeroit; qu'il savoit bien que c'étoit un garçon habile, et qui avoit connoissance des affaires étrangères. Il avoit été secrétaire de l'ambassade à Munster sous messieurs Servien et d'Avaux, dont il s'étoit très-bien acquitté; et même ils l'avoient envoyé plusieurs fois devers M. le cardinal pendant cette négociation. M. le cardinal envoya un jour querir Le Roi, et lui dit: « Je veux « envoyer votre frère en ambassade auprès des rois « de Suède et de Danemarck, pour traiter de la paix « entre eux. » Préfontaine l'alla trouver sur cela, et le supplia de ne lui donner que la qualité d'envoyé; que celle d'ambassadeur étoit fort belle, qu'elle coûtoit beaucoup d'argent, que l'on y mettoit le sien, et que

bien souvent celui du Roi étoit long-temps à venir. L'affaire fut résolue ainsi. M. le cardinal lui dit de voir M. de Brienne, et de travailler avec lui; ce qu'il fit; mais comme il fut prêt à partir, les affaires de ce pays changèrent: ce qui fit changer M. le cardinal de résolution. J'en fus fort fâchée: j'aurois été bien aise que Préfontaine eût un emploi. Cela faisoit connoître que les gens de qui je me suis servie et en qui je me suis confiée avoient du mérite, puisque M. le cardinal les envoyoit chercher pour les employer. Préfontaine n'avoit point brigué cela, ni qui que ce soit pour lui; on voyoit par là que je ne m'étois point trompée dans mes jugemens, ni dans la bonne opinion que j'avois eue de lui. M. le cardinal agit d'une manière fort galante et fort extraordinaire. Il pria à souper Leurs Majestés, Monsieur, la reine d'Angleterre, la princesse sa fille, et moi. Nous trouvâmes son appartement fort ajusté; le souper fut magnifique en poisson. Ce fut un dimanche de carême: on dansa après souper; il mena les deux Reines, la princesse d'Angleterre et moi dans une galerie qui étoit toute pleine de ce que l'on peut imaginer de pierreries et de bijoux, de meubles, d'étoffes, de tout ce qu'il y a de joli qui vient de la Chine; de chandeliers de cristal, de miroirs, tables et cabinets de toutes les manières; de vaisselle d'argent, de senteurs, gants, rubans, éventails. Cette galerie étoit aussi remplie que les boutiques de la foire, hors qu'il n'y avoit rien de rebut: tout étoit choisi avec soin. Il ne nous dit point ce qu'il vouloit faire de tout cela: tout le monde voyoit bien qu'il avoit quelque dessein, et on disoit que c'étoit pour faire une loterie qui ne coûteroit rien. Je ne le pouvois croire. Il y avoit pour

plus de quatre ou cinq cent mille livres de hardes et nippes; deux jours après on sut ce mystère. On étoit chez lui : il fit entrer la Reine dans son cabinet, où je l'accompagnai et où l'on tira la loterie. Il n'y avoit point de billets blancs; il donna tout cela aux dames et messieurs de la cour. Le gros lot étoit un diamant de quatre mille écus que le sort donna à La Salle, sous-lieutenant des gendarmes du Roi. Je tirai un diamant de quatre mille livres; ainsi chacun eut son fait. Cette galante libéralité fit beaucoup de bruit à la cour, et par tout le royaume et aux pays étrangers. Elle étoit extraordinaire, et je pense qu'on n'avoit jamais vu en France une telle magnificence. Les comtesses de Fiesque et de Frontenac firent ce qu'elles purent par leurs amis pour en être; elles disoient que c'étoit un affront qu'il n'y eût qu'elles qui n'y fussent point. M. le cardinal ne le voulut jamais, à ma considération. La Reine me le dit le plus obligeamment du monde, et j'en remerciai M. le cardinal. Il y eut beaucoup de gens qui firent des railleries de M. le cardinal et de la loterie. Pour moi, je ne trouvois pas qu'il y eût sujet. Assurément rien n'étoit plus galant et plus honorable.

Sur la fin du carême on commença à parler d'un voyage, et même de partir fort promptement. Monsieur me demanda si je n'en serois pas; je lui dis que j'en serois bien aise, mais qu'il falloit que l'on me le commandât. Dans les commencemens que j'arrivai à Paris, lorsque l'on avoit parlé du voyage chez la Reine, j'avois dit : « Je pourrai bien ne le pas commencer, « parce que je veux aller à Forges, et j'irai après « trouver la Reine. » De sorte que quand on me demandoit : « Irez-vous au voyage? » je répondois : « Je

« ferai ce que la Reine m'ordonnera; je serois bien « aise d'aller à Forges, parce que je m'y étois enga- « gée lorsque je mourois d'envie d'aller au voyage. » Comme on en parla plus sûrement, et que l'on dit que l'on partiroit dans la semaine de Pâques, je fis dire à M. le cardinal que ce n'étoit point encore le temps d'aller à Forges, et que je serois bien aise d'aller au voyage. J'envoyai querir Bartet, qui est un homme assez connu pour que je n'explique pas qui il est; je l'ai déjà fait ailleurs. Nous avions fait connoissance sur ce qu'il se pique d'être fort serviteur de madame de Longueville, et de l'avoir servie sans la connoître, par un sentiment généreux pour les personnes dont il honore et la qualité et le mérite. Cet attachement avoit fait naître notre connoissance. Il parla à M. le cardinal, qui lui dit qu'il en parleroit à la Reine. Je lui écrivis aussi. Il me manda qu'il ne trouvoit point à propos que je fisse ce voyage; que si je le voulois absolument, je le pouvois faire, mais qu'il ne le jugeoit pas à propos. Dès lors je connus qu'il falloit se résoudre à ne pas quitter Paris. Je le dis à Monsieur, qui en parut fort fâché. La veille du départ, M. de Beaufort salua Leurs Majestés, et vit M. le cardinal; il avoit la fièvre fort violente, il s'alla coucher au retour du Louvre.

J'allai voir madame de Vendôme pour me réjouir avec elle de l'arrivée de monsieur son fils. Elle me mena dans sa chambre après que M. de Beaufort m'eut conté comme il étoit satisfait de la cour, et du bon traitement qu'il en avoit reçu. Il me dit : « Vous n'y êtes « pas si bien, vous ne suivez pas, et vous vous en « allez à St.-Fargeau jusqu'à ce que l'on vous mande;

« on ne veut pas que vous soyez à Paris : M. le comte « de Béthune m'a dit qu'il l'a su de M. le cardinal. » Je lui répondis que le comte de Béthune étoit mal averti ; que je ne suivois pas parce que je voulois aller à Forges, et que jusqu'à la saison je demeurerois à Paris pour terminer l'affaire que j'avois avec mademoiselle de Guise ; et que je n'irois point à Saint-Fargeau. Je quittai M. de Beaufort, et je m'en allai droit au Louvre à la chambre de M. le cardinal, que je trouvai au lit. Il me dit : « Qu'est-ce que vous avez? « Je vous trouve la mine étonnée, et comme si vous « aviez envie de pleurer. Êtes-vous en colère? » Je lui dis que oui. Il savoit bien que je pleure de colère. Il me répliqua : « Pleurez sans vous contraindre, il « n'y a personne ici (il disoit vrai, il n'y avoit que « mademoiselle de Vandy et mademoiselle de La Tré- « mouille au bout de la chambre); et quand vous au- « rez pleuré, vous me direz ce que vous avez sur le « cœur. » Je crus son conseil, je pleurai, et puis je lui dis ce que j'avois appris ; et, sans lui nommer M. de Beaufort, je lui dis que ce bruit venoit de M. le comte de Béthune. Il me répondit : « C'est un « fou ; si vous voulez, je l'enverrai querir tout-à- « l'heure pour lui dire qu'il en a menti, et que je ne « lui en ai point parlé. La vérité est que si vous vou- « lez aller en voyage, vous irez ; mais je ne vous ré- « ponds point que la Reine ne vous fasse la mine. » Quand je lui en ai parlé, elle m'a dit : « Il y a trois mois « que ma nièce ne parle que d'aller à Forges, et « présentement elle veut venir avec nous. Il faut « qu'elle ait quelque dessein ; et c'est mon fils qui a « cela dans la tête, il en parle toujours. C'est pour-

« quoi, si vous me croyez, demeurez ici, et dès que « vous aurez été à Forges, venez trouver la Reine; « vous le pouvez faire sur ma parole, sans attendre « d'ordre : et alors toutes les fantaisies que l'on lui a « mises dans l'esprit seront passées. Je veux travail- « ler à vous mettre avec elle de manière que per- « sonne ne vous y puisse brouiller. » Il ajouta : « Lors- « que le comte de Béthune a parlé à la Reine du « mariage de son fils, il lui a dit que vous y aviez « travaillé, et a ajouté : Jugez, madame, quel conseil « Mademoiselle est capable de donner, et ceux qu'elle « prendroit pour elle! » Je m'écriai : « Quoi! la Reine « pourroit-elle croire que je voulusse épouser Mon- « sieur clandestinement, et que je voulusse aller de- « meurer dans un grenier, comme le chevalier de « Béthune? Quand il n'y auroit pas mille raisons pour « m'en empêcher, celle de l'inquiétude naturelle que « j'ai feroit que je ne pourrois pas ainsi demeurer « cachée. Il faut avouer que le comte de Béthune est « bien fou. » M. le cardinal en convint, et me dit : « Ne faites pas semblant de tout ce que je vous ai dit; « je vous assure que je m'en vais travailler à vous « mettre dans les bonnes grâces de la Reine, de ma- « nière que personne à l'avenir ne vous y pourra « nuire. » Ensuite il me fit mille protestations de services et d'amitié, et me pria de ne point aller à Saint-Fargeau, de peur que l'on ne crût ce que le comte de Béthune avoit dit.

Le soir je fus prendre congé de la Reine, qui ne me fit pas de grandes amitiés; elle me dit simplement : « Je souhaite que vos eaux vous fassent du bien, et « que nous vous voyions bientôt. » Monsieur me pria

fort de n'être guère aux eaux, et de m'en aller les trouver au plus tôt. Les deux premiers jours après le départ de la cour, je m'ennuyai un peu, particulièrement le temps auquel j'avois accoutumé d'aller au Louvre; j'en fus bientôt désaccoutumée. J'allai tous les jours au Cours; je me promenai deux ou trois fois à cheval. Mademoiselle de Villeroy y vint avec moi, et Bonneuil qui étoit retiré à Paris, et madame de Sévigné. Hors elles, tout ce qui avoit accoutumé de se promener avec moi ne montoit pas à cheval. On croira aisément que ma cour étoit grosse : il n'y avoit que celle-là à faire à Paris, puisque la Reine en étoit absente. Le chevalier de Charni revint d'Arras, où je voulus qu'il passât l'hiver après la campagne; c'est un lieu où l'on apprend fort bien à faire la guerre, et où on alloit souvent en parti. Montdejeu, qui en est gouverneur, est de mes amis. Je ne voulus pas que le chevalier de Charni fît une seconde campagne dans le régiment des Gardes; je lui achetai une compagnie d'infanterie dans le régiment de la couronne, dont Montgommeri, un des cadets de Duras, étoit mestre de camp. Parce que ce régiment est à un neveu de M. de Turenne, je croyois qu'il feroit valoir les officiers de ce régiment qui se trouvoient aux occasions.

En l'absence de la Reine j'allois fort souvent au Val-de-Grâce. Madame la duchesse d'Epernon (1) s'y étoit retirée; monsieur son mari avoit désiré qu'elle ne demeurât plus chez lui. Sa vie produit de quoi

(1) *La duchesse d'Epernon :* Cette dame étoit cousine du cardinal de Richelieu. Elle eut beaucoup à souffrir de l'humeur et des caprices de son mari.

faire une histoire ; je n'en dirai pas davantage à présent : j'espère la faire quelque jour que j'aurai le loisir.

Mes affaires avec mademoiselle de Guise, comme j'ai dit ailleurs, demeurèrent arrêtées tout d'un coup, parce que je voulois voir si je pourrois l'obliger à s'accommoder, et à ne point plaider avec moi. Un mois après que je fus revenue de Champigny, j'allai à Montmartre voir ma tante qui en est abbesse, et qui est sœur de mademoiselle de Guise. Je lui témoignai le déplaisir que j'avois d'être obligée de plaider contre elle ; que je la priois de vouloir porter son esprit à s'accommoder. Deux jours après, mademoiselle de Guise me vint voir, et me dit qu'elle seroit au désespoir si les affaires ne s'accommodoient point ; que si je l'avois agréable, mes gens et les siens auroient des conférences ensemble pour cela. Je lui dis que j'étois ravie de la disposition où je la voyois ; qu'elle connoissoit la mienne, par le temps que j'avois demeuré sans demander mon partage ; que ce n'étoit ni à elle ni à moi d'en parler ; qu'il falloit demeurer dans ces termes que mes gens et les siens se vissent. Ses gens dirent qu'il ne falloit pas songer à demander plus que le testament ne donnoit, et que mademoiselle de Guise étoit résolue à ne point mettre le testament en compromis. Ils donnèrent des mémoires des questions qui étoient entre nous ; ils étoient décisifs au dernier point, et dirent que c'étoit la dernière résolution de mademoiselle de Guise, et que rien au monde ne la pourroit faire changer. Sur cela je fis faire trois consultations par des avocats différens, lesquels trouvèrent tous que mon droit étoit immanquable, et que mademoi-

selle de Guise n'avoit nulle raison. Je priai M. d'Entragues, qui est son ami et le mien depuis Saint-Cloud, et que j'ai connu depuis ce temps-là pour un homme d'une grande sincérité et probité, de lui proposer de prendre quelqu'un de la robe ou de l'épée pour nous régler. Elle refusa cette proposition : il y avoit quelques articles qui faisoient de la difficulté sur la coutume de Normandie ; je priai un conseiller de la grand'chambre de Rouen et un des avocats généraux de ce parlement de faire consulter ces articles : ils me mandèrent qu'ils étoient sans difficulté. Je priai encore M. d'Entragues de voir mademoiselle de Guise, et de lui dire que nous nous accommoderions comme elle voudroit ; que nous ne ferions régler que les articles dont nous étions en différent, si elle le vouloit ainsi, bien que cela ne me fût pas avantageux ; que c'étoit pour lui montrer le désir que j'avois de sortir d'affaire avec elle. Elle le refusa, et dit : « Je « ne veux ni conférence d'ami ni arbitrage, parce « que quand on me condamneroit, je ne passerois « pas par où on le voudroit. Je ne crois pas que mon « affaire souffre aucune difficulté. » Quand je vis cela, avant que me résoudre, j'envoyai prier six conseillers au parlement de me venir voir : ce furent messieurs Du Laurent, Hervé et Saint-Martin, que je ne connois que par la réputation de leur capacité ; messieurs Du Coudrai-Gernier, Bermond et Du Vauroui, qui en ont beaucoup aussi, et qui sont mes amis particuliers. Je leur dis : « J'ai une affaire qui m'est de la dernière im- « portance ; je ne veux point l'entreprendre sans l'a- « voir bien examinée. Sur le refus que ma tante m'a « fait plusieurs fois de s'accommoder avec moi (de

quoi M. d'Entragues l'a été prier de ma part comme si je lui demandois une grâce), je me vois en nécessité par son refus d'avoir recours à la justice. J'ai fait consulter mon affaire par des avocats différens en trois consultations; j'en ai fait faire à Rouen. Comme les avocats agissent d'un esprit différent que les juges, je vous prie, messieurs, de me donner votre avis. Voilà le contrat de mariage de madame de Guise avec M. de Montpensier, voilà celui de M. le duc d'Orléans avec ma mère, et le testament de madame de Guise et les consultations que j'ai fait faire. Ils lurent tout cela avec beaucoup d'attention, et examinèrent mon affaire dans la dernière rigueur. Je fus quatre heures à les écouter avec beaucoup de patience : quelque inquiétude naturelle que l'on ait, on ne laisse pas d'avoir de la patience pour les affaires où l'on a un intérêt aussi considérable que j'en avois dans celle-ci. Ces messieurs furent de même avis que les avocats, et dirent qu'on ne pouvoit ôter la légitime aux enfans, à moins de quelque cause d'exhérédation; qu'il n'y en avoit point; qu'on ne pouvoit point me refuser en justice un supplément de partage sans casser le testament. Ils s'étonnèrent que mademoiselle de Guise refusât de s'accommoder, me louèrent de toutes les avances que j'avois faites pour cela, et me dirent que je ne pouvois perdre ce procès. L'éclaircissement qu'ils me donnèrent me fut d'une grande satisfaction, et il m'étoit très-utile qu'ils fussent informés de mon droit, et persuadés qu'il étoit bien fondé, parce qu'ils se disent les uns aux autres au Palais ce qu'ils savent; et qu'ainsi mes juges seroient prévenus du tort que mademoiselle de Guise avoit envers moi, et de la ma-

nière dont j'en avois usé. Cela se divulgua dans le monde et par ces messieurs, et par beaucoup de personnes à qui je le dis : ce qui m'attira des louanges d'en user si bien avec ma tante. Je lui fis dire ce que ces messieurs avoient dit. Elle me fit demander si je trouverois bon qu'elle les allât voir; à quoi je répondis qu'elle ne me pourroit faire un plus grand plaisir; et de les croire aussi, parce que je savois qu'ils la porteroient à un accommodement. Elle y alla : ils n'eurent pas assez d'éloquence pour la persuader; elle leur dit qu'ils n'entendoient point l'affaire, et leur montra des mémoires pareils à ceux qu'elle m'avoit donnés, et que ces messieurs avoient eu en communication. Ils lui dirent que c'étoit ce qui leur avoit donné plus de connoissance : elle ne se rendit à aucune raison, et n'en trouvoit point qui fût bonne pour moi lorsqu'il s'agissoit de me rendre mon bien.

Le maréchal d'Aumont avoit ménagé une entreprise sur Ostende par des intelligences qu'il avoit dedans, et rôdoit à l'entour en attendant l'exécution. Au lieu d'y réussir, il fut fait prisonnier avec tout ce qui étoit avec lui; Du Ranché et Vieuxbourg, capitaines aux gardes, et plusieurs autres officiers, furent pris avec vingt ou trente mousquetaires : ce qui fâcha fort le Roi. Les Espagnols en usèrent fort mal; ils avoient des casaques de la livrée du Roi. Ils devoient les renvoyer : au lieu de cela on les mit en prison. La cour apprit cette nouvelle à Amiens, dont elle fut assez fâchée; et on dit que c'étoit la faute du maréchal d'Aumont, qui avoit fait cette entreprise à sa fantaisie contre l'ordre de la cour. Le maréchal d'Hocquincourt en fut bien aise, parce que cela mettoit sa

tête à couvert s'il étoit pris. Je n'ai point dit le sujet de sa retraite en Flandre, parce que personne ne l'a connue. Il avoit bien eu quelques démêlés avec les gens des gabelles dans une de ses terres, mais ce n'étoit pas là de quoi sortir de France : on disoit que c'étoit l'abbé Fouquet qui lui avoit suscité ce démêlé; ils en seroient bien sortis eux deux. La cour partit d'Amiens, et s'en alla à Abbeville, d'où le Roi alla vers Hesdin pour voir si sa présence ne remettroit pas ceux du dedans à leur devoir. Ils étoient si endurcis dans leur faute, qu'il ne fut pas possible de les émouvoir. Monsieur alla avec le Roi; il fut las d'être longtemps à cheval. Le Roi m'a conté qu'à son retour d'Hesdin il vit faire une fort belle action au régiment de cavalerie de Son Altesse Royale. Il fut attaqué par trois escadrons soutenus; il tint ferme, fit sa décharge, et se retira devant les ennemis en fort bon ordre. Je pense qu'il y a plus à cette relation; voilà ce dont je me souviens.

Au retour du Roi on alla droit à Calais, et peu après on attaqua Dunkerque. Le Roi alloit et venoit pour voir le siége et la Reine. Il demeuroit ordinairement à Mardick, où il se tourmenta fort; il étoit jour et nuit à cheval, à ce qu'il m'a conté, et alloit visiter les gardes la nuit. Il m'a dit qu'un jour qu'il passoit lui quatrième dans un petit bois, entre Dunkerque et Mardick, il y avoit une embuscade des ennemis. Il ne vit d'abord que deux cavaliers : il alla pour les charger; quand il fut proche, il vit qu'ils étoient soutenus de quelques autres, même de mousquetaires qui firent leur décharge. Ils étoient bien montés; ils se sauvèrent. Le siége de Dunkerque dura assez long-

temps : le maréchal d'Hocquincourt y fut blessé, et en mourut quelques heures après ; il étoit venu reconnoître un fort, pour voir si on pourroit par là attaquer les lignes. On fit une sortie sur lui, où il reçut un coup mortel. On lui trouva dans sa poche une lettre d'une madame de Ligneville, qui étoit nièce de madame d'Hocquincourt sa belle-mère. Je l'ai connue, c'étoit une honnête fille : elle s'étoit retirée dans un couvent au faubourg Saint-Germain, qui s'appelle les Filles du Saint-Sacrement. Elle lui écrivit, malade d'un crachement de sang, que si elle eût été en état d'aller à la grille, elle l'eût prié de la venir voir pour l'avertir qu'il ne vivroit pas long-temps, et qu'il falloit employer le peu qui lui restoit à faire pénitence. Elle lui donnoit beaucoup de bons avis de cette force. La lettre étoit fort tendrement écrite ; à la fin elle lui disoit : « Et pour marquer la vérité de ce que je vous « écris, c'est que je mourrai dans un tel temps. » Elle lui marquoit le moment de sa mort. Il donna cette lettre à M. le prince, qui l'alla voir ; et par son testament, qu'il avoit fait après qu'il eut reçu cette lettre, il ordonnoit que l'on portât son corps à Notre-Dame-de-Liesse. Le Roi en refusa la permission alors, et depuis il l'a accordée.

Dunkerque est une place considérable ; les ennemis assemblèrent leurs troupes pour la secourir. M. le cardinal commanda à M. de Turenne de ne les plus attendre dans les lignes, et de sortir pour les combattre. Il fut alors fort embarrassé. Son fort est d'éviter le combat ; les événemens sont incertains. Il sortit hors des lignes par ordre, et se posta le plus avantageusement qu'il put. Je ne m'amuserai point à conter

le détail de ce qui s'est passé, ni qui tira le premier coup, ni l'ordre de la bataille (1), parce que cela ne convient pas à une demoiselle. Je dirai seulement que M. de Turenne fut si heureux que des bataillons entiers jetèrent leurs armes, et se rendirent sans tirer. Il ne trouva aucune résistance qu'aux troupes de M. le prince, qui fit bien là comme il fait partout. J'ai toujours dit que ce seroit un fort grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, puisqu'elle est maintenant confirmée généralement par tout le monde. Mais comme il avoit peu de troupes, qu'il avoit affaire à une armée fraîche et reposée, et qui n'avoit nullement fatigué, il fut obligé de se retirer; ainsi le champ de bataille demeura à M. de Turenne. Il n'y eut que le comte de Meille, de la maison de Foix, qui fut blessé et pris prisonnier du côté de M. le prince, et mourut ensuite de ses blessures à Calais. Du côté de M. de Turenne, un gentilhomme nommé La Barge y fut tué; encore dit-on que ce fut par les troupes de M. de Turenne. La nouvelle en vint à Paris; on en fit un bruit non pareil; on sut que c'étoit plutôt une déroute qu'une bataille. M. de Turenne, en toutes occasions, avoit été battu et toujours malheureux. Ses amis firent fort valoir cette dernière action, et exagérèrent de plus le plaisir qu'il avoit d'avoir défait M. le prince. J'allai visiter madame de Turenne

(1) *L'ordre de la bataille* : Il s'agit de la bataille des Dunes, gagnée par Turenne le 4 juin 1658, contre le prince de Condé et don Juan. Les troupes espagnoles étoient dans un poste désavantageux; et Condé, qui n'avoit pu obtenir qu'on adoptât un autre plan, dit au jeune duc de Glocester, quelques momens avant que le feu commençât : « N'avez-vous « jamais vu perdre une bataille? Eh bien, vous l'allez voir. »

et mademoiselle de Bouillon dans cette conjoncture. Je leur dis que je venois leur témoigner la part que je prenois à tout ce qui les touchoit. Mademoiselle de Bouillon me dit : « Quoi! vous êtes bien aise que mon « frère ait battu M. le prince? » Je lui dis : « Je me « réjouis toujours de la prospérité des armes du Roi. » J'avoue que je trouvai fort à redire qu'elle me picotât de cette manière, moi qui allois lui faire une civilité. Madame de Turenne, qui étoit fort douce, rougit, et me parut fâchée que mademoiselle de Bouillon m'eût parlé ainsi. Elle sut depuis que je m'en étois plainte. Elle s'excusa, et dit que je rêvois, que je n'avois pas bien entendu ce qu'elle m'avoit dit.

Pendant que le Roi étoit à l'armée, Monsieur, au lieu d'être avec lui, demeuroit auprès de la Reine comme un enfant; et il avoit déjà dix-neuf ans. La Reine faisoit sa vie ordinaire de prier Dieu et de jouer. Monsieur se promenoit avec ses filles, alloit sur le bord de la mer, et prenoit un grand plaisir à se mouiller et à faire mouiller les autres, s'amusoit aussi à acheter des rubans et des étoffes qui venoient d'Angleterre. Le commerce de ce pays étoit fort libre, à cause du voisinage et de l'alliance que l'on venoit de faire avec le Protecteur, lequel envoya milord Falcombridge saluer Leurs Majestés, et fit présent de chevaux au Roi, à Monsieur et à M. le cardinal. On lui fit de beaux présens; ensuite le Roi envoya M. le duc de Créqui ambassadeur extraordinaire vers le Protecteur, accompagné de plusieurs personnes de qualité, entre lesquelles fut Mancini, neveu de M. le cardinal. La joie de la prise de Dunkerque et de l'affaire des Dunes ne

dura pas long-temps. Le Roi revint de l'armée, malade d'une fièvre continue très-dangereuse. La nouvelle en vint à Paris. On exposa le Saint-Sacrement par toutes les églises, pour demander sa guérison. J'étois pour lors prête à partir pour Forges : cette nouvelle retarda mon voyage. On fut cinq ou six jours à n'avoir que de très-mauvaises nouvelles, entre autres un courrier que Saint-Quentin envoyoit à Son Altesse Royale mon père, lequel étoit de sa part à la cour pour savoir des nouvelles de la santé du Roi. Ce courrier m'apporta une lettre par laquelle il me mandoit que l'antimoine n'avoit rien fait ; que les médecins n'avoient aucune bonne espérance de la maladie du Roi, et qu'il craignoit bien que lorsque je verrois sa lettre, il ne fût plus en vie. J'en fus fort affligée ; ce qui se croira aisément : le Roi est mon cousin germain ; il me traite bien : et par dessus tout voir mourir un roi jeune, cela donne un grand effroi. Les réflexions que je faisois de l'avenir pour l'affliction de la Reine m'en donnoient beaucoup. J'aimois bien Monsieur ; je ne trouvois point cependant qu'en l'état où il étoit, ce lui fût un avantage d'être roi. Il étoit trop enfant pour gouverner, et même pour connoître ce qui lui étoit bon. Pour moi, je trouve que les défauts des personnes élevées paroissent plus que ceux des autres ; ainsi je ne souhaiterai jamais d'avantage à mes proches quand je ne les en trouverai pas dignes. Ce n'est pas que Monsieur n'ait beaucoup d'esprit ; mais il n'a encore aucune solidité, il n'a ni science ni expérience. Ainsi l'Etat eût été bien mal gouverné. Ses habitudes et ses amis particuliers en usoient de manière à le perdre,

et lui donnoient de mauvais conseils. J'avoue que cela me faisoit redoubler mes peines pour la maladie du Roi ; ce n'étoit pas trop être intéressée. Je savois qu'il ne m'épouseroit pas, et j'avois assez lieu de croire que la dignité ne feroit pas changer Monsieur. J'ai tant d'amitié pour ma maison et pour sa gloire, que je souhaiterois que tous ceux qui en sont en pussent soutenir aussi hautement la dignité que le Roi mon grand-père a fait, et que l'on n'en vît jamais aucun qui ne fût parvenu à ce point.

Tout le monde étoit dans l'attente à Paris de ce qui arriveroit de la maladie du Roi. Je voyois madame de Choisi tous les jours dans le jardin du Luxembourg, qui me disoit toutes les nouvelles qu'elle savoit. Elle me paroissoit assez alerte, et je ne doute pas qu'elle n'espérât avoir grande part au gouvernement. On manda un jour de la cour que le Roi avoit reçu le viatique, et que la Reine et M. le cardinal étoient sortis de la chambre désespérés. Monsieur ne vit le Roi que les premiers jours de sa maladie. Dans la suite il lui parut du pourpre : ainsi on ne voulut pas le hasarder. Après toutes ces mauvaises nouvelles, il en vint que la seconde prise d'antimoine lui avoit fait quelque effet. Le lendemain on eut avis qu'une médecine avoit fait merveille ; ainsi de jour en jour on apprit que le Roi étoit hors de danger (1) : ce qui donna bien de la joie à tout le monde. Je me dis-

(1) *Que le Roi étoit hors de danger :* Il fut guéri par un médecin d'Abbeville, nommé Du Sausoi, qui, malgré l'opposition de Vallot, premier médecin, lui fit prendre du vin émétique. « Ce bonhomme, « dit Voltaire dans le Siècle de Louis XIV, s'asseyoit sur le lit du Roi, « et disoit : Voilà un garçon bien malade, mais il n'en mourra pas. »

posai ensuite à partir pour Forges. Quand on le sut, tout le monde me vint dire adieu, et madame de Sully conta chez moi qu'il y avoit eu des violons à la place Royale, le jour qu'on avoit su l'extrémité où étoit le Roi; qu'ils avoient passé dans la rue des Tournelles, et avoient arrêté devant la maison de la comtesse de Fiesque et de Frontenac, qui logeoient porte à porte; qu'elles avoient fait sortir leurs gens pour battre les violons. Je m'écriai fort là-dessus qu'il les falloit châtier. Le soir on me dit : « Vous « ne savez pas ce que ces comtesses ont dit que « leurs gens avoient rapporté que c'étoient vos vio- « lons; et que sur cela la comtesse de Fiesque mit « la tête à la fenêtre, et avoit reconnu Colombier, « qui est un gentilhomme à moi, et qu'elle avoit « cru que vous l'aviez envoyé là pour empêcher que « l'on ne battît vos violons. » On peut juger de la surprise que j'eus d'une telle imposture, et la colère où elle me mit. J'envoyai chercher mes violons partout, pour savoir s'ils avoient été assez impertinens pour aller jouer pour quelques-uns. Ces honnêtes gens-là vont partout pour de l'argent à qui leur en donne, quand on ne les occupe pas. Je leur avois dit de ne pas venir en mon logis tant que le Roi seroit malade; je croyois qu'ils seroient assez avisés pour ne pas jouer en lieu du monde. Par cette raison je les envoyai chercher; on ne les trouva pas. Je ne dormis point toute la nuit, et je me levai dès sept heures pour les envoyer encore chercher. J'appris qu'ils n'avoient été en lieu du monde, et que le fait avoit été inventé; ce qui me mit l'esprit en repos. A un moment de là Montbrun entra dans ma chambre,

et me dit : « J'ai cru être obligé de vous venir don-
« ner avis de ce qui se passa hier au soir dans la
« place Royale. » Il n'est pas hors de propos que je dise que l'on avoit depuis peu entouré la place Royale de palissades, et qu'on y avoit fait une manière de parterre de gazon, sablé les allées et mis des siéges au bout, et que tous les soirs beaucoup d'hommes et de femmes s'y promenoient. Mesdames de Fiesque et de Frontenac n'en bougeoient avec mademoiselle d'Aucourt; à dire le vrai, je trouve qu'il n'y a rien de moins précieux. Cela se faisoit sans flambaeux. Montbrun me dit donc qu'il avoit entendu un violon; qu'il avoit mis la tête à la fenêtre, et crié : « Qui sont ces coquins qui jouent là? « Si je descends, je leur donnerai sur les oreilles. » Que Frontenac étoit venu, qui lui avoit dit : « C'est « un violon de Mademoiselle; je l'ai voulu faire taire, « et il n'a pas voulu. » Qu'ensuite il étoit descendu pour lui parler, qu'il ne l'avoit plus trouvé, et que mesdames de Fiesque et de Frontenac lui avoient dit : « Au moins, vous serez témoin que ce n'est « pas nous qui faisons jouer les violons. On nous « veut jeter le chat aux jambes de tout ce que l'on « fait. » Je remerciai Montbrun, et j'envoyai querir Félix, un de mes violons, qui me dit qu'il étoit vrai qu'il avoit été se promener dans la place Royale avec des femmes de sa connoissance, et le maître d'hôtel de Fieubet, maître des requêtes; que je pouvois l'envoyer querir pour savoir ce qui s'étoit passé; qu'il étoit vrai qu'il y avoit deux méchans violons de cabaret qui jouoient dans la place Royale, et que quand Montbrun mit la tête à la fenêtre, ils s'en étoient

fuis ; qu'il avoit vu madame la comtesse de Fiesque et madame de Frontenac qui lui avoient demandé ce qu'il faisoit ici, et qu'il leur avoit répondu : « Je « me promène comme les autres. » J'envoyai querir le maître d'hôtel de Fieubet, qui me parla comme Félix ; et la circonstance vérifiée, j'envoyai Brays un de mes écuyers chez la comtesse de Fiesque et chez Frontenac, accompagné de force pages et valets de pied. Cette ambassade n'avoit pas un bon air pour des gens qui étoient aussi mal avec une personne de ma qualité qu'elles étoient : cela sentoit tout-à-fait son insulte. Je pense qu'ils en furent avertis. Brays ne les trouva pas ; il y retourna sur les sept heures du soir : il ne les trouva point encore. On parla tout le jour chez moi de cette affaire.

Je sortis le soir pour aller prendre congé de la reine d'Angleterre ; à mon retour, M. le duc de Brissac, accompagné de l'abbé Belebat, me fit demander si j'aurois agréable qu'ils eussent l'honneur de me parler ; je dis que oui. Quand M. de Brissac fut entré, je lui parlai la première, et je lui dis : « Je « ne crois pas que vous eussiez voulu vous charger « de me parler de la part de la comtesse de Fiesque ; « je vous crois trop de mes amis pour être son am- « bassadeur. » Je lui fis connoître la faute qu'il alloit faire, et le sujet que j'avois de me plaindre de lui ; et tout cela fort civilement. Il me dit qu'il croyoit s'être pu charger de venir savoir ce que je voulois à madame de Fiesque et Frontenac ; qu'ils avoient appris que Brays avoit été deux fois les chercher. Je lui dis qu'il n'étoit pas nécessaire qu'il se donnât cette peine ; que Brays y retourneroit, et qu'à moins

de coucher hors du logis il les trouveroit. Je m'emportai fort sur la mauvaise conduite de ces personnes à mon endroit, sur les obligations qu'elles m'avoient, et sur leur ingratitude. Ceux qui se trouvèrent en mon logis dirent que j'avois parlé avec assez de force, et que ma colère ne m'avoit pas empêchée de demeurer envers eux dans les bornes de la raison. La conclusion fut que je voulois, pour marque de raison et de respect qu'ils me devoient, qu'ils attendissent mes ordres tels qu'ils pussent être. Je dis aussi à M. de Brissac que je le priois de considérer que j'avois mis beaucoup de différence entre l'ambassadeur et l'ambassade. J'envoyai Brays entre onze et douze chercher la comtesse de Fiesque; il lui dit de ma part que j'avois été fort surprise des contes que j'avois appris qu'elle faisoit; que j'avois été bien informée du contraire, et que je lui défendois de nommer jamais mon nom, et de se tenir en lieu du monde public ou particulier où je serois. Elle dit à Brays : « Pour ce qui est du violon, je répondrai « tout ce que Mademoiselle voudra sur cela, et dirai « n'avoir vu que ce qui lui plaît. Pour ce qui est de « ne me plus trouver devant elle, si elle trouve « mauvais que je sois à Paris, je m'en irai. Je suis « plus obligée que personne du monde de la res- « pecter, aussi je le ferai en toutes occasions; c'est « de quoi je vous prie de l'assurer. » Elle voulut entrer dans quelque manière d'éclaircissement sur sa conduite, et plaindre son malheur. Brays lui dit qu'il n'avoit point d'ordre d'entrer en matière là-dessus; qu'en son particulier il plaignoit son malheur d'être mal avec moi; qu'il n'avoit rien davantage à lui dire.

Ensuite il alla parler à Frontenac qui étoit dans la chambre, à qui il fit le même discours. Frontenac dit : « Il est vrai que Félix jouoit dans la place Royale, « et j'ai cru rendre un service à Mademoiselle de le « faire taire; j'ai cru que cela ne lui pourroit pas « déplaire. » Brays lui dit : « Mademoiselle m'a com- « mandé de vous dire qu'elle ne trouveroit jamais « rien de bon de votre part. » Et ensuite il ajouta les mêmes défenses qu'à la comtesse de Fiesque; à quoi il ne répondit pas si respectueusement, et voulut se plaindre de mon injustice. Brays lui dit que ce que l'on ne feroit pas de bon gré, je saurois fort bien le faire faire de force; et s'en revint. Il étoit tout attendri du procédé de la comtesse de Fiesque, qui avoit parlé de moi avec beaucoup de sentiment de déplaisir de son malheur et de respect pour moi. Il étoit étonné de la fierté de Frontenac; ce qui ne me surprit point : je connois son procédé de travers. J'envoyai le lendemain mon violon lui parler, pour lui donner un démenti de ce qu'il soutenoit l'avoir vu jouer dans la place Royale; et j'étois résolue, s'il avoit maltraité mon violon, d'en user de même envers lui. Félix y alla, et en usa comme je lui avois commandé. Frontenac lui dit qu'il l'avoit bien vu, mais qu'il ne jouoit pas, et lui parla fort doucement; de sorte qu'à son retour je publiai tout haut dans mon logis, qui étoit plein de monde qui me venoit dire adieu, que mon violon étoit hors d'affaire, et que le démenti en étoit demeuré à Frontenac. C'étoit pousser un gentilhomme assez hautement; j'étois en droit et de qualité à en pouvoir user ainsi. Je partis ce jour-là pour Forges; mademoiselle de

La Trémouille y vint avec moi, et madame de Choisy. J'écrivis à Bartet toute cette affaire, pour la débiter à la cour. J'écrivis aussi à Blois, et demandai justice à Son Altesse Royale de l'insolence de ces gens-là. Je lui disois qu'il m'avoit toujours assuré que quand ils me manqueroient de respect, il les châtieroit; qu'elles ne pouvoient pas m'en manquer dans une affaire plus considérable que de me vouloir faire pièce à la cour; que n'y étant revenue que depuis un an, je devois craindre que cela ne m'y brouillât; que j'avois trop bonne opinion de moi et de celle que M. le cardinal en avoit, pour ne rien craindre. J'eus sur cela une réponse de Son Altesse Royale, aussi peu tendre qu'il avoit accoutumé d'en faire sur tout ce qui me regardoit; dont je fus fort fâchée. On ne s'accoutume jamais au mal.

Le lendemain que je fus à Forges, un orfèvre nommé Pitau, qui avoit accoutumé de vendre des pierreries à Monsieur, vint le matin me faire des complimens de Monsieur. Il me dit qu'il avoit apporté une lettre de sa part à madame de Choisy, qui avoit pris quelques remèdes ce jour-là. Il m'assura que la santé du Roi se confirmoit de jour en jour. Il alla l'après-dînée de mes gens voir madame de Choisy. Elle leur dit: « J'ai reçu une lettre fort longue de Mon-« sieur. » Quand elle étoit sur son chapitre, elle en contoit beaucoup. Elle a dit souvent: « Je suis à la « veille d'être favorite du Roi;» et cela pendant la maladie du Roi. J'allai la voir par curiosité le soir, pour voir si elle ne diroit rien de sa lettre; d'abord elle me dit : « J'ai reçu une longue lettre de votre cousin. « Il me prie de vous faire ses complimens; si vous

« voulez je vous montrerai l'endroit, à condition que « vous ne lirez pas le reste. » Je lui dis que je la tenois pour vue, et que je n'étois pas curieuse. Elle étoit logée proche de mon logis, de manière que moi ou mes gens pouvions voir tout ce qui entroit ou sortoit chez elle. Cela ne lui plut pas; elle se plaignit que le bruit l'empêchoit de dormir, et s'en alla loger tout au bout du village, dans une maison toute seule au milieu d'un pré. Elle y étoit fort commodément pour n'être vue de personne. Elle vint une fois à la fontaine, puis elle se plaignit du mal de dents, et n'y vint plus. La maréchale de La Ferté étoit à Forges. Madame d'Olonne y vint, madame de Feuquières de Salins, mademoiselle Cornuel, force dames de Paris, et un M. Le Prêtre, qui est un grand joueur. Quoique je joue fort peu, ces dames m'embarquèrent à jouer. Madame de Choisy venoit les après-dînées chez moi, quoiqu'elle n'allât pas à la fontaine. Je fus assez surprise un jour de voir qu'elle picotât madame d'Olonne au jeu. J'avois ouï dire qu'elles étoient amies, et que du temps que M. de Candale en étoit amoureux, ils alloient souvent jouer chez madame de Choisy, dont la maison est fort commode, comme j'ai déjà dit. J'ai jugé que ces picoteries étoient politiques, et que c'étoit dans l'intention que je le disse à la cour.

Pendant ce temps-là, il vint des nouvelles de la cour que M. et madame de Brissac avoient été chassés de Paris. Il n'y avoit que peu de temps qu'ils avoient eu permission d'y revenir, pour faire traiter M. de Brissac d'une longue et dangereuse maladie qu'il avoit. Ils avoient été absens depuis que le car-

dinal de Retz étoit hors de France. On chassa aussi de Paris le marquis de Jarzé et le président Perault, qui est à M. le prince. Madame de Fienne fut chassée de la cour. Madame de Choisy m'écrivit un billet pour me donner part de ces nouvelles, que je savois déjà; on ne disoit point le sujet pour lequel tous ces gens-là avoient été chassés. Madame de Choisy me vint voir, et regretta extrêmement madame de Fienne. Elle me disoit : « Je plains Monsieur encore plus « qu'elle; quand on perd une amie telle que madame « de Fienne, c'est une grande perte : c'est une bonne « tête, une personne propre à donner de bons con- « seils à un jeune homme comme Monsieur, et à le « divertir. Elle a de l'esprit, parle librement de tout « le monde; elle a été nourrie à la cour. — Il est vrai « qu'on la peut honorer de cela; mais d'être propre à « donner des conseils, jamais femme ne le fut moins. « Il y a bien paru, par ce qu'elle a fait, qu'elle étoit bien « capable de conseiller un autre. » Sur quoi madame de Choisy me répondit : « Quoi! pour s'être mariée « par amour? Voilà une grande affaire! » Je lui répliquai : « Les circonstances sont prudentes : une fille « de qualité à quarante ans, qui avoit assez de bien « pour demeurer en l'état où elle se trouvoit, épouser « le fils de la nourrice de la reine d'Angleterre dont « elle avoit été dame d'atour, pour être belle-fille de « madame la nourrice, belle-sœur de toutes ses fem- « mes de chambre, et femme d'un jeune homme de « vingt-deux ans, sans charge, sans bien, parce qu'il « est beau et bien fait, et ne déclarer son mariage « que lorsqu'elle est prête d'accoucher! Croyez que « si Monsieur n'a pas de meilleures têtes pour son

« conseil, ses affaires n'iront pas fort bien. » Elle me répondit : « Si vous l'aviez vu avant que madame de « Fienne et moi en eussions pris soin, vous connoî- « triez combien il est changé en nos mains. » Ensuite elle se mit à plaindre la fortune de madame de Fienne, et à dire que si Monsieur ne lui faisoit du bien, il seroit le plus indigne de tous les hommes. Je lui dis que Monsieur avoit peu d'argent, qu'il lui avoit donné déjà beaucoup. A quoi elle me répondit : « Il lui a « peut-être donné cent mille livres en bijoux ou en « meubles : voilà une belle affaire! Il faut que les « princes donnent sans cesse, ou ils ne sont bons à « rien. » Je lui dis : « Et la charge de maître d'hôtel « ordinaire de Monsieur, ne la comptez-vous pas? — « Non, reprit-elle : c'est la reine d'Angleterre qui l'a « fait donner à son mari, et le savoir faire de madame « de Fienne y a beaucoup contribué; ainsi cela ne se « met point sur le compte de Monsieur. » Après elle me dit : « C'est Varangeville, secrétaire des comman- « demens de Monsieur, qui lui aura rendu quelques « mauvais offices dans un temps où il aura jugé l'occa- « sion favorable pour cela. Il y a long-temps que j'ai « dit au maréchal Du Plessis et à madame de Fienne « qu'il falloit nous défaire de ce normand : qu'il nous « joueroit à la fin un mauvais tour. » J'écoutai paisiblement tout ce qu'elle me conta, et je jugeai aisément qu'elle avoit de grands desseins sur Monsieur; que ce n'étoit pas sans raison que l'on me mandoit qu'elle seroit mêlée dans toute cette affaire. Je lui demandai : « N'auriez-vous point de part dans tout « cela? Selon que je vois les affaires disposées, j'en « aurois peur. » Elle m'assura fort que non, et le fit

d'une manière que je connus bien que sa conscience lui donnoit de grands remords.

J'avois envoyé savoir des nouvelles du Roi pendant sa maladie. Il me sembloit être de mon devoir d'en envoyer savoir de sa guérison par un exprès : ainsi, dès que je le sus en chemin, j'envoyai Brays à Compiègne, qui y arriva aussitôt que le Roi. Il me rapporta que Sa Majesté étoit en très-bon état, et qu'elle avoit fort bien reçu mes complimens, et la Reine aussi, qui envoya un courrier à madame de Choisy pour lui dire qu'elle étoit fort mêlée dans l'affaire de madame de Fienne; qu'il falloit qu'elle s'en allât en Normandie dans une de ses maisons : ce qui lui donna beaucoup de déplaisir. On commença à parler du sujet de leur disgrâce; on dit que madame de Fienne étoit fort gaie pendant la maladie du Roi, et qu'elle témoignoit désirer sa mort, dans l'espérance que Monsieur lui donneroit de l'argent. C'est la femme du monde la plus intéressée, et qui veut bien qu'on la croie telle : elle demande toujours. Je lui ai ouï dire : « Que les laquais sont heureux! la mode de leur don- « ner leurs étrennes dure toujours; je voudrois l'être « pour que l'on me donnât les miennes. » La Reine, qui connoissoit son humeur intéressée, disoit : « Je « suis assurée que madame de Fienne souhaite la « mort du Roi. » Comme elle avoit cela dans la tête, la nourrice du Roi et une autre de ses femmes de chambre lui vinrent dire : « Madame de Fienne est « à la porte, couchée par terre, pour regarder ce « que l'on fait ici. « La Reine étoit dans la chambre du Roi; elle fut si outrée de colère, qu'elle partit et dit : « Je m'en vais la faire jeter par les fenêtres. »

Créqui retint la Reine, laquelle dit que sans lui l'affaire étoit faite. Pour madame de Choisy, on dit qu'elle avoit écrit à Monsieur, pendant la maladie du Roi, beaucoup de circonstances contre la Reine et M. le cardinal; que pendant ce temps-là messieurs de Brissac et Jarzé ménageoient les intérêts du cardinal de Retz auprès d'elle, comme auprès d'une personne qui devoit avoir une grande part au ministère si le Roi mouroit. On dit que pendant sa maladie les conseils se tenoient chez la princesse palatine avec madame de Fienne. Le maréchal Du Plessis en fait un plaisant conte. Il dit que pour engager Monsieur, la princesse palatine lui avoit fait quelque faveur : tous les gens qui aimoient fort Monsieur furent fâchés de ce bruit, et craignirent bien qu'il ne fût véritable. On ne trouvoit pas que cela fût fort honorable pour lui : on disoit que c'étoit le moyen de le dégoûter d'aimer les femmes, d'avoir commencé par une si ridicule, et à qui il restoit peu de charmes et de beauté. Le comte de Guiche auroit été un grand acteur à cette scène, s'il n'avoit été hors d'état d'être dans les compagnies par la blessure qu'il avoit reçue à la main à Dunkerque. C'étoit le favori de Monsieur : c'est un homme plus vieux de trois ans que lui, beau, bien fait, spirituel, agréable en compagnie, moqueur et railleur au dernier point. L'affaire en étoit venue à tel point, que la Reine défendit à Monsieur de lui parler tête à tête ; et dès qu'il étoit en un lieu, le maréchal Du Plessis, gouverneur de Monsieur, de Grancé ou Millet ses sous-gouverneurs, s'alloient mettre en tiers. La Reine avoit trouvé fort mauvais que madame de Choisy eût fait voir en cachette Monsieur au comte de Guiche plusieurs fois

pendant l'hiver, comme on auroit fait une maîtresse. Cette blessure lui fut avantageuse, puisqu'elle l'empêcha d'être mêlé dans cette affaire. On dit que Villequier, qui avoit été en faveur auprès de Monsieur avant le comte de Guiche, et qui ne laissoit pas d'être toujours assez bien auprès de lui, offrit sa place de Boulogne à Monsieur pendant la maladie du Roi; ce qui n'étoit guère prudent. Si le Roi fût mort, Monsieur auroit été le maître de tout; ainsi il n'auroit pas été besoin de lui faire aucune offre pendant que le Roi étoit malade: Monsieur n'avoit besoin de rien. Cette imprudence ne lui réussit pas en une affaire qu'il eut ensuite. Quand la santé du Roi lui permit de se mettre en chemin, on l'ôta de Calais, où l'air étoit mauvais : il partit couché dans un carrosse.

M. le duc d'Elbœuf et le maréchal d'Aumont étoient assez mal ensemble il y avoit quelque temps. M. le duc d'Elbœuf avoit pris les intérêts de quelques gentilshommes du Boulonnois qui étoient brouillés avec le maréchal d'Aumont; on les avoit raccommodés en quelque façon, et ils se voyoient : par la suite on verra aisément que cet accommodement n'étoit pas véritable. Lorsqu'on arriva à Boulogne, on avoit marqué un logis à M. de Villequier préférablement à tout autre, parce que le Roi étoit dans le sien, et que c'est l'ordre d'en user ainsi. M. d'Elbœuf le voulut prendre comme gouverneur de la province; M. de Villequier le disputa, et l'affaire ne passa pas plus avant pour ce jour-là. Le lendemain M. d'Elbœuf l'attaqua à la campagne, assez proche du lieu où étoit le Roi, à la tête de quelques troupes qui escortoient Sa Majesté. Villequier n'étoit pas le plus fort, ils ne se

battirent point; l'affaire fut sue : elle n'étoit pas secrète. On les empêcha de se battre, et on commanda à Villequier de s'en retourner à son gouvernement, et à M. d'Elbœuf de s'en aller à Paris. Le Roi lui fit donner un enseigne de ses gardes, pour le garder jusqu'à ce qu'on eût accommodé l'affaire.

Le Roi séjourna quelque temps à Compiègne. Je l'envoyai visiter de Forges où j'étois, et lui faire excuse et à la Reine, si je n'allois pas moi-même leur témoigner la joie que j'avois de la parfaite santé du Roi : il reçut fort bien mes complimens. On me manda de Paris que l'affaire de messieurs d'Elbœuf et de Villequier avoit fait du bruit; que Villequier avoit attaqué M. d'Elbœuf dans la rue; que Salins, qui étoit l'enseigne du Roi qui gardoit M. d'Elbœuf, voulut représenter à Villequier qu'il ne le devoit pas attaquer en sa présence, lui qui devoit donner l'exemple pour faire respecter les personnes qui étoient commises de la part du Roi pour empêcher les gens de se battre; que Villequier s'en étoit moqué; que M. d'Elbœuf avoit été contraint de mettre l'épée à la main, et avoit été un peu blessé; que messieurs d'Elbœuf et Villequier s'étoient battus, et que sur la fin on les avoit séparés. M. d'Elbœuf fit informer de ce procédé, le traita comme un assassinat et non comme un combat, parce que Villequier avoit avec lui quatre ou cinq hommes à cheval. Ils ne mirent point pied à terre, et ils n'étoient que pour sa sûreté, et de crainte que l'on ne le prît. Cette affaire fit beaucoup de bruit à la cour, où les amis de part et d'autre prirent parti. La cour parut d'abord fort aigrie contre Villequier. Le Roi commanda au parlement d'en prendre connois-

sance; de sorte que Villequier fut condamné, et contraint de s'en aller en Hollande. Madame la comtesse de Soissons prit fort ses intérêts auprès du Roi, pendant la maladie duquel elle ne fit que jouer à son ordinaire, et ne témoigna point le regret qu'elle auroit dû, vu l'amitié que le Roi faisoit paroître pour elle. J'ai ouï dire qu'un jour la Reine lui dit : « Toutes les fois que je vous vois, j'ai envie de pleurer, « et vous me faites songer à ma douleur. » Elle ne répondit rien du tout, elle se tourna, et demanda à ceux qui étoient auprès d'elle : « Qu'est-ce que la Reine « dit? » C'étoit avoir une grande attention pour ce que disoit la Reine, et elle faisoit bien paroître par là le peu de sentiment de l'extrémité où étoit le Roi. Mademoiselle de Mancini, à qui il ne parloit que comme à la nièce de M. le cardinal, et d'une manière fort indifférente, se tuoit de pleurer; cela donna occasion de dire qu'elle aimoit le Roi passionnément.

Après que la cour eut été quelques jours à Compiègne, elle vint à Paris. On me manda son arrivée, et le peu de séjour qu'elle y feroit. Sitôt que j'eus achevé de boire mes eaux, je m'y en allai; je couchai à Trie, où je trouvai M. et madame de Longueville. Ils m'avoient priée d'y passer; j'y fus fort bien reçue, et ils furent bien aises de me voir. Ils sont l'un et l'autre de mes amis. Le soir que j'arrivai à Paris, j'envoyai faire mes excuses à la Reine si je n'avois point l'honneur de la voir et de lui aller rendre mes respects, parce que j'étois habillée de gris; elle me commanda de venir. Lorsque j'entrai dans sa chambre, j'y trouvai Frontenac, qui en sortit en même temps. La Reine me témoigna plus de bonté qu'elle

n'avoit fait lorsqu'elle partit pour Calais ; le Roi aussi et Monsieur me témoignèrent être bien aises de me voir. Ils s'en allèrent à la comédie dans le jardin du Louvre, où ils me menèrent. Quand j'entrai à la comédie, j'y vis encore Frontenac ; je crus qu'il sortoit : au contraire il se mit en une place la plus belle qu'il put, pour être mieux vu du Roi. J'avoue que la colère où cela me mit m'ôta tout le plaisir que j'aurois pu avoir à la comédie ; je n'en dis rien au Roi ni à la Reine, dans la crainte qu'ils ne prissent pas cela comme je l'aurois souhaité. Dès que je fus en mon logis j'écrivis à M. le cardinal, auquel je dépêchai un courrier exprès ; il étoit demeuré à Calais à cause du siége de Gravelines, que le maréchal de La Ferté faisoit ; et comme M. de Turenne et lui n'étoient pas trop bien ensemble, il étoit demeuré là pour les raccommoder, et pour faire en sorte que leur mésintelligence ne pût pas préjudicier au service du Roi. Je lui témoignois par ma lettre combien j'étois vivement touchée du peu de respect de Frontenac, de s'oser présenter devant moi après le lui avoir défendu. Je lui disois que Miossens, qui est présentement le maréchal d'Albret, quoique officier de la maison du Roi, lorsqu'il étoit mal avec M. le prince, quand il entroit chez le Roi, en sortoit toujours ; et disoit que l'on ne pouvoit en trop faire avec les princes du sang. Ma lettre étoit aussi pressante qu'il se pût ; je lui faisois connoître que je n'irois pas à Fontainebleau, si je n'étois sûre que l'on feroit dire à Frontenac de n'y pas aller.

Le lendemain Monsieur me vint voir, et une infinité de personnes. Il me pressa fort de faire le voyage de Fontainebleau ; je lui dis que j'avois besoin de me

baigner après les eaux : que je me hâterois le plus que je pourrois pour y aller. Il vouloit me mener au Cours ; je lui dis que je voulois aller avec la Reine. Si j'eusse été persuadée qu'il eût été homme à chasser du Cours Frontenac, sa femme et la comtesse de Fiesque, en cas que nous les y eussions rencontrés, j'y aurois été. D'être là et de les voir, parce que je n'étois pas la plus grande dame, et que ceux qui étoient les maîtres et qui m'étoient ce qu'ils m'étoient les souffroient, cela m'auroit été dur ; j'aimai mieux n'y pas aller. J'allai trouver la Reine, avec qui je demeurai tout le soir. Quand le Roi fut revenu du Cours, Monsieur me dit : « Vous n'y êtes pas venue, de peur d'y « voir ces femmes : elles n'y étoient pas ; le comman- « deur de Souvré m'a dit aujourd'hui qu'elles n'a- « voient garde d'y aller, et qu'elles vouloient par « leur conduite se rétablir dans l'honneur de vos « bonnes grâces, et qu'elles avoient fort grondé Fron- « tenac de la sottise qu'il avoit faite. » Je lui répondis : « Il y a si long-temps qu'elles éprouvent ma « bonté, qu'elles croient que je serai toujours de « même ; à la fin elles la rebuteront. » Je ne dis rien de ce qui se passa hier. Lorsque M. le cardinal sera ici, je dirai ce que j'aurai à dire. Bartet me vint trouver ; ce ne fut pas comme leur ami : il y vint en homme qui avoit dit que leur conduite à mon égard étoit imprudente, et qu'il n'y avoit extrémité où je ne me dusse porter avec raison, sans que personne m'en blâmât ; et que sur cela le commandeur de Souvré l'avoit prié de me redire ce que je viens de dire qu'il avoit dit à Monsieur. A quoi je répondis comme j'avois fait à Monsieur.

La cour partit le jour d'après pour Fontainebleau ; je demeurai à Paris. J'allois au Cours, avec intention si j'y trouvois Frontenac ou ces femmes, de les faire chasser par mes valets. Elles ne s'y trouvèrent point. J'eus réponse de M. le cardinal, qui me manda qu'il feroit toujours ce que je désirerois; que ce que je demandois étoit juste; qu'il le feroit savoir à Leurs Majestés, qui me donneroient assurément satisfaction. Quand j'eus achevé de me baigner, j'allai à Fontainebleau, où on me témoigna être fort aise de me voir. Monsieur donna le lendemain une collation à un ermitage qui s'appelle Franchar, où les vingt-quatre violons étoient. On y alla à cheval, et habillé de couleur. La comtesse de Soissons, qui étoit grosse, y alla en carrosse. Quand on y fut arrivé, il lui prit une fantaisie de s'aller promener dans les rochers les plus incommodes du monde, et où je crois qu'il n'avoit jamais été que des chèvres. Pour moi, je demeurai dans un cabinet du jardin de l'ermite à les regarder monter et descendre. Monsieur et beaucoup de dames qui y étoient demeurèrent avec moi. Le Roi envoya querir les violons, et ensuite nous manda de l'aller trouver. Il fallut obéir; ce ne fut pas sans peine : on en eut assez à s'y résoudre et à faire ce chemin, puis un moment après il fallut s'en revenir; je m'étonne que personne ne se blessât. On courut le plus grand risque du monde de se rompre bras et jambes, et même de s'y casser la tête. Je crois que les bonnes prières de l'ermite nous conservèrent tous. Après souper on s'en retourna en calèche avec quantité de flambeaux; lorsque l'on arriva, on alla à la comédie : l'on mit le feu à la forêt. Au retour, il y eut trois ou

quatre arpens d'arbres brûlés. La cour étoit fort belle : il y avoit beaucoup de monde, les comédiens français et italiens y étoient; on se promenoit sur l'eau avec les violons et la musique. La prédiction duroit encore, et pour ce sujet je ne participai point à ce plaisir. Je demeurai dans le carrosse de la Reine; le Roi alloit en calèche avec la comtesse de Soissons, mesdemoiselles de Mancini et Fouilloux. Monsieur y alloit avec mesdemoiselles de Villeroy, mesdames de Créqui et de Vivonne, et les filles de la Reine. Pour moi, je ne voulois pas quitter la Reine. Les soirs après le souper de la Reine on dansoit jusqu'à minuit et quelquefois jusqu'à une heure, où je ne manquois pas d'aller : aussi si j'y eusse manqué on m'auroit envoyée querir. Madame de Montausier y vint, qui amena avec elle une précieuse, mademoiselle d'Aumale; et bien qu'elle ne dansât point d'ordinaire, on la prit, et elle dansa au bal. Madame de Châtillon vint aussi à Fontainebleau : il y avoit grand monde.

Il y arriva une aventure qui fit bien parler. La nourrice du Roi revenoit de la messe; elle trouva dans la grande salle une lettre : elle la ramassa et la porta chez la Reine, qui étoit à sa toilette. Le Roi la lut : c'étoit un billet fort tendre d'une demoiselle à un cavalier. Tout le jour on ne parla que de cela. Fouilloux dit que c'étoit de La Motte au marquis de Richelieu, qui en faisoit le galant depuis que le Roi ne l'étoit plus. Cette pauvre fille pleura et cria les hauts cris, et désavoua le billet. Pour en être plus éclaircie, la Reine voulut voir de l'écriture de toutes ses filles; et on trouva heureusement qu'il n'y en avoit pas une qui ressemblât au billet. Un jour que je revenois de la

promenade, on me dit que Frontenac étoit arrivé. Je regardai fort à la comédie s'il auroit l'effronterie de se montrer; il fut plus sage qu'à son ordinaire à ce moment-là. Sa sagesse étoit fort momentanée : il n'y resta que deux jours, pendant lesquels il n'alla chez le Roi et chez la Reine qu'aux heures qu'il savoit que je n'y étois pas; il n'osoit se promener que le matin dans la cour de Fontainebleau, de crainte que je ne misse la tête à la fenêtre. Quand je passois sur la terrasse, et qu'il étoit dans la cour, il se jetoit dans des portes, et jouoit, ce me semble, un assez ridicule personnage; il méritoit bien de faire une pareille pénitence de ses fautes. Il ne demeura pas long-temps à Fontainebleau; je pense que ses amis lui conseillèrent de s'en aller. Son Altesse Royale y vint : j'allai au devant d'elle, j'en reçus un bon visage; il mit pied à terre dans la forêt dès qu'il me vit, et fut un quart-d'heure à m'entretenir; il remonta ensuite en carrosse, et moi aussi. Je m'en allai devant, j'avois la curiosité de voir comme on le recevroit. Quand on dit : « Voici « M. le duc d'Orléans, » le Roi jouoit, et la Reine aussi. A peine se levèrent-ils pour le saluer, et continuèrent leur jeu. Je crois que cela ne lui plut pas. Tout le monde fut surpris du peu de cas que l'on en fit. Leurs Majestés s'en allèrent promener à l'ordinaire : Son Altesse Royale n'y alla point. Je l'allai voir le soir, il me traita assez bien. J'appris que Frontenac étoit avec lui lorsque j'y étois arrivée, et qu'il s'en étoit fui. C'étoit beaucoup que Son Altesse Royale lui eût dit de s'en aller.

Un jour ou deux après, on me dit que Son Altesse Royale avoit vu les comtesses de Fiesque et de Fronsenac dans la forêt, et qu'elles pouvoient bien être à

Fontainebleau, et même venir à la comédie. Comme je suis fort sensible et fort prompte, j'entrai dans le cabinet de la Reine; je lui dis les larmes aux yeux ce que l'on venoit de dire. Elle me répondit : « Si votre « père amène ces femmes à la comédie, que puis-je « faire ? » Cette réponse me mit au désespoir. Je me mis à pleurer de toute ma force. Monsieur me donna un bon conseil : c'étoit de faire bonne mine ; et si ces femmes venoient à la comédie, de ne pas faire semblant de m'en soucier. Son Altesse Royale entra dans le cabinet de la Reine, qui lui alla dire l'alarme où j'étois. Il lui jura qu'il n'avoit point vu ces dames, et qu'elles ne viendroient point. La Reine se moqua fort de moi. Ce ne fut point du tout ce que j'aurois souhaité : on raille bien les gens que l'on aime; mais ce fut plutôt pour me dire que j'avois tort, qu'autrement. J'envoyai querir l'évêque de Fréjus, qui étoit le correspondant de M. le cardinal auprès de la Reine, pour me plaindre à lui de ce qu'elle m'avoit dit. Il me fit espérer que M. le cardinal reviendroit bientôt : qu'alors j'aurois toute satisfaction.

Son Altesse Royale venoit se promener avec Leurs Majestés; et comme le Roi ne met quasi jamais de chapeau, cela embarrassoit Son Altesse Royale, qui n'étoit pas de l'âge du Roi, et qui craignoit fort le serein. Le Roi et la Reine le laissèrent long-temps sans lui dire de mettre le sien, quoiqu'il eût ses gants sur la tête, et qu'il témoignât par là le préjudice qu'il appréhendoit que le serein ne fît à sa santé. On remarqua assez cela; et lorsque M. le cardinal fut arrivé, comme ils se promenoient dans le petit jardin, Son Altesse Royale fut long-temps sans lui dire de mettre

son chapeau. L'on dit qu'il lui avoit voulu rendre ce que Leurs Majestés lui avoient fait. Son Altesse Royale venoit quasi tous les jours dans ma chambre, ou j'allois dans la sienne. Cependant nos conversations étoient les plus indifférentes du monde, et comme de personnes qui se l'étoient beaucoup. Ensuite de l'appréhension que j'ai dit de la venue de ces femmes, Son Altesse Royale m'en parla, pour me faire une manière de réprimande de la fatigue que j'avois donnée à la Reine de lui avoir conté mes plaisanteries sur ce sujet : ce qui arrivoit autant de fois que l'occasion s'en présentoit. Je lui en fis à mon tour de grandes de sa conduite à mon égard, tant sur cela que sur le peu de soin qu'il avoit de ma fortune, et de l'empressement qu'il témoignoit pour celle de ma sœur. Au lieu de prendre cela en bonne part et en père qui auroit de l'amitié pour sa fille, il le prit comme un homme plein de haine contre moi, et en qui on auroit effacé du cœur tous les bons sentimens que je veux croire qu'il avoit pour moi, ou au moins qu'il devoit avoir naturellement. Nous nous séparâmes assez mal. Il s'en alla fort en colère, et me laissa en larmes, avec beaucoup de douleur de me voir si maltraitée d'une personne de qui je ne devois attendre que de l'amitié par toutes sortes de raisons. La princesse de Guémenée me vint voir, qui me surprit en ce pitoyable état. Elle me témoigna en avoir beaucoup de déplaisir, et s'offrit de le dire à Son Altesse Royale, et de lui représenter le tort qu'il me faisoit d'en user ainsi envers moi, qui en avois toujours si bien usé envers lui. Je la remerciai de la bonté qu'elle témoignoit, et trouvai fort à propos qu'elle

en parlât à Son Altesse Royale. M. le cardinal revint; le Roi, Monsieur et Son Altesse Royale allèrent au devant de lui; il revint en fort bonne santé, et fort satisfait. Le maréchal de La Ferté avoit pris Gravelines quelques jours avant son départ. Le marquis d'Uxelles y fut tué, comme le marquis de Castelnau-Mauvissière l'avoit été à Dunkerque. Il ne laissa pas à sa famille la même satisfaction que ce dernier. Castelnau fut fait maréchal de France à sa mort, et d'Uxelles ne le fut point, quoiqu'ils eussent la même charge, et quasi autant de service l'un que l'autre. On envoya aussi le bâton de maréchal de France à Montdejeu, gouverneur d'Arras, lequel depuis, a été le maréchal de Schulemberg. On fit aussi maréchal de France Fabert, gouverneur de Sedan.

L'arrivée de M. le cardinal réjouit fort la cour. Il n'y a personne qui n'ait affaire à lui; ainsi tout demeure lorsqu'il est éloigné de Leurs Majestés. Au moins est-ce un prétexte pour les gens de qui il ne veut pas conclure les affaires. Après avoir fait ses complimens à Leurs Majestés, elles le ramenèrent dans un cabinet, et tout le monde s'en alla. Lorsque je sortis, je trouvai Frontenac dans le grand cabinet de la Reine, qui ne s'en alla point ni ne se cacha point lorsqu'il me vit. Cela me surprit fort. Je m'en allai en colère dans ma chambre. Le lendemain étoit un jour de dévotion: la Reine alla à la messe dans un couvent qui est dans la forêt; l'après-dînée elle alla aux vêpres et au sermon. Cela m'empêcha d'aller rendre ma visite à M. le cardinal, ou d'en recevoir de lui. Le jour d'après il vint dans ma chambre comme je me coiffois; je le menai dans mon cabinet, je lui contai tout ce

que j'avois dans le cœur contre Frontenac de s'être présenté devant moi contre le respect qu'il me devoit. Il me répondit sur cela tout ce que je pouvois désirer. Après il me parla de madame de Choisy, de ce qu'elle avoit écrit contre la Reine et contre lui à Monsieur pendant la maladie du Roi, et qu'il en avoit les lettres; que je n'y étois pas oubliée, et qu'elle mandoit : « Si « le Roi meurt, il faut dire à Monsieur tout du pis « que l'on pourra contre Mademoiselle. Je veux qu'il « épouse mon ange; » qui est ma sœur : elle l'appelle ainsi. Il me conta aussi que le maréchal Duplessis avoit fait une lourde faute pour un homme qui a de l'esprit et qui connoît la cour; qu'il l'étoit allé trouver pendant l'extrémité du Roi, et lui avoit dit : « Je « viens assurer Votre Eminence de mon service, et « que je la servirai auprès de Monsieur en tout ce « qui dépendra de moi; et je lui réponds de Monsieur « pour six mois : passé cela, je ne sais pas ce qui en « arrivera. Pendant ce temps-là, Votre Eminence « prendra ses mesures. » Je lui dis que l'on avoit dit cela dans le monde, que je n'en avois jamais rien cru. Il me répondit : « Vous le pouvez croire, c'est la vé- « rité. » Le commandeur de Souvré étoit ami de la comtesse de Fiesque, de madame de Frontenac et de son mari, et même il m'en avoit souvent parlé à Fontainebleau. Je le pris par le bras dans le moment que M. le cardinal sortoit de chez moi; je lui dis tout haut : « Voilà ma partie, c'est le protecteur de ces femmes « auprès de Votre Eminence. » M. le cardinal me répondit : « Quiconque sera votre partie passera mal « son temps avec moi; je serai la leur. Je fais une pro- « fession publique d'être votre serviteur, et dans vos

« intérêts. » Je le remerciai, et nous nous fîmes mille obligeans discours l'un à l'autre. Quand M. le cardinal fut sorti, le commandeur de Souvré resta, et me dit qu'il ne prenoit point plaisir, soit par raillerie ou autrement, que je lui parlasse ainsi ; qu'il étoit mon serviteur ; et il ajouta beaucoup de discours de cette nature ; qu'il avoit grondé Frontenac de ce qu'il s'étoit montré, et qu'il lui avoit dit qu'il ne l'auroit pas fait si Son Altesse Royale ne le lui avoit pas commandé, et même de venir à Fontainebleau. Le maréchal d'Etampes et Beloi, qui étoient dans ma chambre, lui répondirent qu'ils ne le croyoient pas ; le commandeur dit que Frontenac le disoit. Ensuite il s'en alla, les deux autres demeurèrent. Je leur dis, entre autres discours, que j'étois bien outrée que mon père me fît un tel tort. Ils me répondirent que sûrement il ne l'avoit pas dit. J'envoyai Guilloire à Son Altesse Royale lui témoigner le déplaisir que j'en avois. Il dit à Guilloire que cela étoit faux, qu'il n'en avoit jamais parlé. S'il eût eu pour moi autant de bonté qu'il en devoit avoir, il auroit envoyé querir Frontenac et lui auroit dit : « Je trouve fort mauvais que vous ayez si « peu de respect pour moi que de me faire parler « comme vous faites : allez-vous-en, je ne vous veux « plus voir. » S'il en eût usé ainsi, j'aurois été ravie ; mais je n'étois pas née pour recevoir jamais de joie ni de satisfaction par Son Altesse Royale. Il ne demeura que deux ou trois jours à Fontainebleau après l'arrivée de M. le cardinal. Il me vint dire adieu, et nous nous séparâmes assez froidement. Je fus assez aise de son départ ; quand on ne reçoit point de ses proches toute l'amitié et le bon traitement que l'on en

doit attendre, ils valent mieux loin que près. Son Altesse Royale ne remporta pas beaucoup de satisfaction de son voyage à l'égard du mariage du Roi avec ma sœur. M. le cardinal lui dit que l'on avoit de grands engagemens avec madame de Savoie; que nonobstant cela, la Reine avoit toujours l'infante d'Espagne en tête; qu'ainsi il n'y avoit nul jour à espérer que ma sœur pût épouser le Roi; qu'il falloit agir pour faire l'affaire de Savoie. La comtesse de Soissons étoit grosse, elle ne venoit point les soirs danser chez la Reine; ainsi le Roi entretenoit mademoiselle de Mancini.

M. le cardinal ne resta guère à Fontainebleau depuis le départ de Son Altesse Royale: il s'en alla à Paris pour voir madame la princesse de Conti, qui étoit accouchée d'un fils qui ne véquit que neuf jours. Il étoit venu au monde tout couvert d'ulcères depuis les pieds jusqu'à la tête. Cromwell mourut dans ce temps-là. La mort du petit de Conti sauva l'affront que la cour auroit eu de porter le deuil de ce destructeur de la monarchie d'Angleterre. Pour moi, je ne l'aurois pas porté, à moins d'un ordre exprès du Roi (1). Je devois ce respect à la reine d'Angleterre, de qui je suis si proche. La Reine eut la bonté, pour cette raison, de me dispenser de me trouver au Louvre toutes les fois que les ambassadeurs de Cromwell y étoient. Une fois

(1) *A moins d'un ordre exprès du Roi* : Voltaire, dans le Siècle de Louis XIV, se trompe en racontant ce qui eut lieu à la cour de France lorsqu'on apprit la mort du Protecteur. « Il est à remarquer, dit-il, « qu'on porta le deuil de Cromwell, et que Mademoiselle fut la seule « qui ne rendit point cet hommage à la mémoire du meurtrier d'un roi « son parent. » (Siècle de Louis XIV, tome I, chap. 6.) On voit, par ce que dit Mademoiselle, qu'elle avoit, il est vrai, l'intention de ne pas prendre le deuil, mais qu'elle l'auroit pris si le Roi le lui eût ordonné.

l'ambassadeur vint au Val-de-Grâce comme j'y étois; me cachai, de peur de le voir. M. le cardinal, après avoir été quelque temps à Paris, manda à Leurs Majestés que leur présence y étoit nécessaire, et qu'il ne savoit pas même s'il ne l'étoit point d'aller faire un tour à Compiègne, pour que de là le Roi allât sur la frontière. Le Roi alla le lendemain en relais au bois de Vincennes, où étoit M. le cardinal, et revint dîner à Fontainebleau. Nous partîmes le jour d'après. On commença à parler du voyage de Lyon; que madame de Savoie y devoit venir avec sa fille, et que selon que le Roi la trouveroit à son gré, il l'épouseroit. On ne parla au Louvre que de ce voyage. La Reine devoit demeurer à Paris, et Monsieur, qui vivoit toujours bien avec moi, mais qui n'avoit plus les mêmes empressemens qu'il avoit eus les trois premiers mois que j'étois arrivée à la cour. A dire le vrai, je ne m'en souciois pas trop. Plus je le connoissois, et plus je jugeois qu'il étoit homme à songer davantage à sa beauté et à son ajustement, qu'à se relever jamais par de grandes actions, et à se rendre considérable. De sorte que je l'aimois fort pour mon cousin, et que je ne l'aurois jamais aimé comme mon mari.

Le Roi discontinua, depuis son retour de Fontainebleau, d'aller à l'hôtel de Soissons tous les jours comme il avoit accoutumé, et s'attacha à entretenir mademoiselle de Mancini tous les soirs avec beaucoup d'empressement. Tout le monde en parloit, ainsi que du voyage. Le jour fut pris pour le faire en cinq ou six jours. Devant que de partir, le Roi pria la Reine sa mère d'être de la partie, et qu'il ne se pouvoit point résoudre de la laisser à Paris; que son agrément étoit

nécessaire pour faire que celle qu'il épouseroit lui plût. La Reine s'y résolut aisément. Elle me le manda, et ensuite me fit l'honneur de me venir voir. J'avois gardé le logis cinq ou six jours, et je m'étois fait saigner. Elle me parla fort du voyage. On eut nouvelle que madame Royale devoit partir de Turin au même temps que la cour de Paris. L'abbé d'Amoreti, qui négocioit cette affaire de la part de madame Royale, partit quelque temps devant pour l'en avertir. La veille de son départ, lorsqu'il prit congé de Leurs Majestés, il les pressa fort pour porter une parole positive du mariage à madame Royale. On ne l'assura de rien que du voyage, et que si mademoiselle la princesse Marguerite plaisoit au Roi, l'affaire se feroit. Voilà sur quoi madame Royale vint à Lyon. Leurs Majestés partirent de Notre-Dame, où elles entendirent la messe devant que de partir, parce que c'étoit un samedi. Il y avoit avec elles madame la comtesse de Soissons, la princesse palatine, madame de Noailles et moi. Le Roi parut le plus gai du monde, ne parla que de son mariage, comme un homme qui est bien aise de se marier, et n'alla coucher qu'à Corbeil. Il fit le plus beau temps du monde: ce qui obligea le Roi de me proposer de monter à cheval le lendemain s'il faisoit le même temps. Les chemins étoient si beaux, qu'il y avoit plus de plaisir qu'en carrosse. Je trouvai que le Roi avoit raison; je fus la plus aise du monde de cette proposition: j'aime extrêmement d'aller à cheval, et à me promener. Nous y montâmes le lendemain, mademoiselle de Mancini, quelques filles de la Reine, et moi. Le Roi fut toujours auprès de mademoiselle de Mancini, à lui parler le plus galamment du monde. Après être

remonté en carrosse, il se mit à disputer avec la Reine de la grandeur de la maison de France et de celle d'Autriche. Il dit : « D'abord, l'autre jour nous pensâmes « nous battre la Reine et moi sur la grandeur de nos « maisons. » La Reine dit : « Cela est vrai ; et le moyen « de souffrir la hauteur dont vous le prîtes ? » Sur cela le Roi répondit : « J'ai ici un bon second, ma « cousine est aussi fière que moi. » La Reine nous dit : « Vous êtes aussi fiers l'un que l'autre. » Je me mis à rire ; le Roi me dit : « N'est-il pas vrai, ma cousine, « que ceux de la maison d'Autriche n'étoient que « comtes d'Hapsbourg, quand nous étions rois de « France ? » Je lui répondis qu'il ne m'appartenoit pas de le dire, et qu'il seroit assez difficile là-dessus de se taire ; qu'il étoit vrai que la maison d'Autriche étoit grande et illustre, mais qu'il falloit qu'elle nous cédât. Le Roi reprit : « Si nous étions à nous disputer, le Roi « d'Espagne et moi, je le ferois bien céder. Que je serois « aise s'il se vouloit battre contre moi pour terminer « la guerre tête à tête ! Il n'auroit garde de le faire : « de cette race, ils ne se battent jamais. Charles V ne « le voulut pas contre François I, qui l'en pressa ins- « tamment. » Le Roi fit mille contes de cette force le plus agréablement du monde. La Reine sa mère dit : « Quoiqu'on ne fasse que railler, et que ce ne soit « pas tout de bon que vous voulussiez vous battre « contre mon frère, ce discours-là ne me plaît pas. « Parlons d'autre matière. »

Toutes les journées jusqu'à Auxerre, on alla toujours à cheval. On y séjourna la veille de la Toussaint, et le jour aussi ; puis on marcha jusqu'à Dijon. M. d'Epernon, qui est gouverneur de Bourgogne, vint hors la

ville au devant de Leurs Majestés, avec toute la noblesse du pays. Le lendemain, quand j'entrai chez la Reine, je la trouvai dans sa petite chambre avec le Roi, Monsieur, et M. le cardinal. Elle dit : « Voici « une demoiselle à qui il faut demander son avis. » Je m'approchai, elle me dit : « L'abbé d'Amoreti est « revenu pour nous dire que madame de Savoie est « partie de Turin, et que M. de Savoie désire que « mon fils lui donne la porte. Qu'en dites-vous? » Je m'écriai : « Cela ne s'est jamais fait, mon père ne l'a « point donnée à feu M. de Savoie : ce n'est point mon « avis qu'on le fasse. » Ils se prirent tous à rire, et la Reine dit : « Le Roi a un bon second en ma nièce « pour maintenir la grandeur de sa maison. Jamais il « n'y en eut un si fier. » M. le cardinal ne disoit rien, comme un homme qui ne vouloit pas décider si brusquement que moi. Il demanda à Leurs Majestés si elles ne trouvoient pas bon que l'abbé d'Amoreti entrât. On l'alla querir; il fit les complimens de madame Royale et de M. de Savoie à Leurs Majestés, et leur témoigna la joie qu'ils avoient de l'espérance de les voir bientôt, et de les remercier de la grâce qu'elles leur avoient faite de leur remettre la citadelle de Turin. C'étoit le prétexte du voyage de madame de Savoie; il n'en cachoit pas trop le véritable sujet. M. le cardinal dit au Roi : « Sire, M. de Savoie « a tant d'impatience de voir Votre Majesté, qu'il veut « venir ici si vous y faites quelque séjour, ou sur le « chemin entre ici et Lyon. J'ai dit à l'abbé d'Amoreti « que Votre Majesté a tant de hâte d'être à Lyon, « qu'elle ne s'arrêtera en aucun lieu; et qu'il vaut « mieux que M. de Savoie attende à venir à Lyon. »

Le Roi fit des complimens à l'abbé d'Amoreti pour madame et M. de Savoie, qui s'en retourna les trouver. Il vint aussi à mon logis me faire des complimens de madame Royale et de monsieur son fils.

Nous fîmes séjour à Dijon le temps que les affaires du Roi le requéroient. On avoit convoqué les Etats de la province avant le temps ordinaire; on espéroit que la présence du Roi les obligeroit à donner une somme plus considérable que de coutume. Le Roi dansa tous les soirs, et la comtesse de Soissons jouoit avec la Reine, ou demeuroit à son logis. Quasi tous les soirs il faisoit apporter une grande collation qui valoit un souper. Ainsi Sa Majesté ne soupoit point avec la Reine, et de cette manière il demeuroit quatre ou cinq heures à causer avec mademoiselle de Mancini; Marianne, Hortense, Fouilloux et La Motte y étoient. On commençoit toujours par jouer. Le marquis d'Halluis, de Richelieu, le grand-maître et quelques autres, jouoient après. Hortense demeuroit à tenir le jeu du Roi avec Marianne, le grand-maître et les autres, pendant que le Roi alloit causer avec mademoiselle de Mancini, Fouilloux avec le marquis d'Halluis, et Richelieu avec La Motte: cela se faisoit de la même manière pendant le bal. Tout ce qu'il y avoit de gens dans la province et même dans la ville alloient tous les jours voir danser le Roi. J'y allai une fois. Il y eut un bal chez le marquis de Tavannes, où le Roi alla en masque. Il y avoit avec lui tout ce que j'ai nommé, et Monsieur et moi: c'étoit un samedi. Au sortir du bal, le Roi vint déjeuner à mon logis. Par les chemins il ne disoit pas un mot à la comtesse de Soissons, et à Dijon de même. Un jour il fit une action que

l'on remarqua assez, quoique ce ne fût qu'une bagatelle. Comme il faisoit collation, la Reine lui envoya demander des rissolles, et moi aussi. Il en envoya à la Reine. Elle trouva qu'il n'y en avoit guère. Elle lui en envoya encore demander. Le Roi lui manda qu'il y en avoit assez pour elle et pour moi; qu'il n'en restoit pas trop pour lui et pour sa compagnie. On jugea que cela s'adressoit à la comtesse de Soissons. Sa sœur ne lui parloit quasi point, et ne perdoit aucune occasion de la picoter.

Lorsque madame la comtesse de Soissons mourut, elle fit un testament par lequel elle donnoit l'hôtel de Soissons à madame de Carignan sa fille et à mademoiselle de Longueville sa petite-fille. Par le même testament elle substituoit cette maison de manière que l'on ne pouvoit jamais vendre, pas même l'un à l'autre. Je pense qu'elle avoit fait cela dans la vue que mademoiselle de Longueville épouseroit un des fils de madame de Carignan, comme l'on en avoit souvent parlé. Les affaires ne se rencontrèrent pas ainsi. Madame de Nemours quitta l'hôtel de Longueville, vint loger à l'hôtel de Soissons, et laissa le bel appartement à madame sa tante. Elles vécurent quelques années en assez bonne intelligence; puis elles ne se virent plus exprès, et ensuite plaidèrent pour leur logement. Le parlement ordonna que l'on partageroit l'hôtel de Soissons en deux, et que celle qui auroit la part la plus avantageuse récompenseroit l'autre. Dans ce temps-là madame de Carignan sut que madame de Savoie venoit; elle partit pour aller au devant d'elle jusqu'à Chambéry. Peu de jours après son départ, madame de Nemours fut prendre son ap-

partement, en fit porter les meubles dans une autre chambre, fit détendre son lit, et se logea dans l'appartement de madame de Carignan. Cette nouvelle vint à Dijon, comme nous y étions : on trouva ce procédé fort violent. M. le cardinal en écrivit à M. de Longueville pour lui en faire des plaintes. M. de Longueville fit tout ce qu'il put pour obliger sa fille à retourner dans son premier appartement; il ne l'y put résoudre, et manda à M. le cardinal qu'il n'avoit pas eu ce pouvoir-là sur sa fille. Pendant que je suis sur cette histoire, je pense qu'il faut l'achever, et dire ce qui en arriva, quoique j'aie encore à parler de Dijon. Madame de Carignan vint à Lyon avec madame de Savoie, laquelle apprit contre son ordinaire cette nouvelle avec beaucoup de modération; au moins elle nous en parla ainsi. On fit force négociations pour obliger madame de Nemours à rendre quelque respect à sa tante, et à lui faire des excuses sur son procédé, sans pouvoir y rien gagner. M. de Nemours mourut pendant ce procès (1). Lorsque la cour fut prête de retourner à Paris, le Roi envoya ordre à madame de Nemours de sortir de l'appartement de madame de Carignan : ce qu'elle fit, et s'en alla à Pontoise loger dans une hôtellerie, afin de faire pitié et avoir lieu de pester, comme elle fit, de toute sa force. En cette rencontre elle ne se gouverna pas comme elle auroit dû faire, pour avoir autant d'esprit qu'elle en a. Madame de Carignan, qui étoit allée conduire madame de Savoie jusqu'à Chambéry, n'arriva à Paris qu'après la cour. M. le cardinal lui donna

(1) *M. de Nemours mourut pendant ce procès :* Il mourut le 2 janvier 1659.

une chambre dans son appartement au Louvre ; il ne voulut pas qu'elle allât à l'hôtel de Soissons que l'on n'eût jugé ce qui regardoit le logement, pour ne pas donner lieu à madame de Nemours de dire que M. le cardinal appuyoit sa tante injustement de l'autorité du Roi. Le parlement ordonna que celle qui auroit le plus bel appartement donneroit cinquante mille écus à l'autre. Madame de Carignan le prit : madame de Nemours revint quelque temps après. Elle n'a pas voulu depuis loger à l'hôtel de Soissons, quoiqu'elle le pût très-aisément, et qu'elle y fût très-bien logée.

Les Etats de Bourgogne se tenoient à Dijon; comme j'ai déjà dit, ils s'assembloient tous les jours sans rien avancer, quoiqu'ils en fussent pressés. Ils craignoient que s'ils finissoient pendant que le Roi étoit à Dijon, Sa Majesté n'allât au parlement pour vérifier des édits qui avoient été présentés il y avoit long-temps, et qui n'avoient point passé. Ils se fondoient sur ce que les provinces à Etats doivent être moins chargées que les autres, parce qu'elles donnent tous les ans ou tous les deux ans de grandes sommes au Roi, lesquelles se lèvent sur la province aussi bien que les impôts, et que ce seroient deux taxes au lieu d'une. L'on vit que les affaires traînoient en longueur. M. Le Tellier alla de la part du Roi assurer les Etats que s'ils donnoient au Roi la somme qu'il demandoit, qui étoit plus grande qu'à l'ordinaire, et de laquelle je ne me souviens pas, le Roi ne feroit rien de nouveau dans la province. Sur quoi ils accordèrent ce qu'on leur demandoit, et ils en vinrent rendre compte au Roi. Le lendemain, Sa Majesté alla au parlement tenir son lit de justice. M. le chancelier, qui ne faisoit ja-

mais de voyage, avoit fait celui-là : ce qui donnoit d'autant plus de soupçon que l'on avoit des édits à faire passer. J'eus la curiosité de voir si on faisoit de même à Dijon qu'à Paris. J'allai dans la lanterne; madame de Sully y vint aussi avec moi. La grand'-chambre de Dijon a fort l'air de celle de Paris; hors qu'elle est plus petite, elle est tournée de même. Dès que le Roi fut entré, M. le chancelier harangua, puis le premier président, et ensuite les gens du Roi. M. le chancelier exagéra la nécessité de l'Etat par les dépenses excessives de la guerre, les besoins de la continuer pour parvenir à une bonne paix : que c'étoit l'intention du Roi; et il dit ensuite que le Roi vouloit que l'on vérifiât les édits que l'on alloit donner. Le premier président remercia le Roi de l'honneur qu'il faisoit à la compagnie d'y être venu tenir son lit de justice, dit que les rois ne devoient jamais venir en ce lieu que pour y apporter des bénédictions; qu'il voyoit à regret que les édits dont M. le chancelier avoit parlé étoient pour fouler la province; qu'ils mettroient tout le monde au désespoir; et exagéra le mauvais état de la province de Bourgogne, de la quantité de terres incultes et de montagnes qu'elle contenoit; le peu de commerce qu'elle avoit, les grandes sommes que les Etats donnoient au Roi, qui augmentoient toujours lorsque la province se ruinoit et s'appauvrissoit; le peu de nécessité qu'il y avoit d'augmenter le parlement qui étoit déjà rempli d'un trop grand nombre d'officiers, vu le peu d'affaires qu'il y avoit dans la petitesse de son ressort. Il parla avec beaucoup d'éloquence, de respect pour le Roi, et de zèle pour sa patrie et pour sa compagnie. Il fut

loué de tous ceux qui l'entendirent. C'est un fort honnête homme que ce premier président, et fort capable pour son âge. C'est le plus jeune premier président de France ; je pense qu'il n'a pas quarante ans, et il y en a quatre ou cinq qu'il est en charge. Il s'appelle Brulard ; je ne l'avois jamais vu qu'à Dijon ; il me vint voir le jour que j'arrivai. Après m'avoir fait de grands complimens, il me dit : « Nous n'avons point d'exem-
« ples dans nos registres qui nous apprennent comme
« l'on en doit user avec les princesses de votre rang.
« Je souhaite que notre compagnie rende à Votre
« Altesse Royale tout le respect qui lui est dû ; je la
« supplie de me dire ce qu'elle veut que nous fassions,
« afin que je le fasse entendre à la compagnie de moi-
« même. » Je le remerciai de sa bonne volonté, et je lui dis que je n'étois point de ces gens qui veulent extorquer des respects qui ne leur sont pas dus ; que lorsque j'avois été à Rouen avec la Reine, le parlement ne m'avoit point député ; qu'à Bordeaux ils n'en avoient pas fait de même, qu'ils m'avoient député un président et nombre de conseillers ; qu'il m'avoit paru que c'étoit pour remercier Son Altesse Royale en ma personne de ce qu'elle s'étoit entremise auprès du Roi pour faire la paix de Bordeaux ; que ceux du parlement de Toulouse avoient député au Roi dans le même temps que Sa Majesté étoit à Bourg ; que ces députés m'avoient visitée de la part de la compagnie ; que c'étoit peut-être parce que j'étois fille du gouverneur de leur province, et qu'il pouvoit prendre telles mesures qu'il lui plairoit sur ce que je lui disois. C'étoit lui répondre avec la même franchise qu'il m'avoit parlé. Ils résolurent de me visiter, et il vint un

président et force conseillers. Le président, dans sa harangue, me parla d'une manière fort obligeante. Après m'avoir fort louée, il me dit que si j'eusse été du temps de ceux qui avoient fait la loi salique, ou qu'ils eussent pu prévoir que la France eût eu une princesse telle que moi, on ne l'auroit jamais faite, ou que du moins on l'auroit supprimée en ma faveur. Toutes les autres compagnies souveraines de la province me députèrent aussi, et les Etats. Ce fut l'abbé de Citeaux qui porta la parole : c'est la seconde personne du premier ordre de toute cette province. Il s'acquitta le mieux du monde envers moi de leurs civilités. Le comte d'Harcourt et sa femme vinrent faire leur cour; je fus bien aise de voir la comtesse : c'est une bonne femme, et sœur de madame d'Epernon. Mademoiselle de Lartaigue faisoit sa cour tous les jours chez la Reine. M. le comte la présenta en présence de M. d'Epernon, qui parut en être fort aise : ce qui donna beaucoup de compassion pour lui.

Les officiers de ma souveraineté de Dombes me vinrent trouver pour recevoir mes ordres. Guilloire me les présenta, et me dit : « Je pense que ce ne sont « que des complimens, et qu'ils n'ont aucune affaire. » Je lui dis : « Assurément c'est pour une bonne qu'ils « viennent ici. J'ai ouï dire que la première fois que « j'irois à Dombes on me devoit donner de l'argent, « et c'est pour cela qu'ils viennent recevoir mes or- « dres. Quand j'entrai en possession de mon bien, ils « me donnèrent quarante mille livres. Je ne doute « pas qu'ils ne m'en donnent encore autant. Il les faut « laisser venir. Il vaut mieux qu'ils fassent cela de « bonne volonté, quoique cela soit dû, que de les

« taxer. » Ils en usèrent comme je le désirois, et ils dirent à Guilloire que tout le pays avoit une si grande joie de me voir, que l'on attendoit avec impatience les lettres d'assise que l'on a accoutumé de donner pour imposer ce que l'on demande. L'on remit à le faire lorsque l'on seroit à Lyon.

Dès le lendemain que le Roi eut été au parlement, il partit, et laissa Dijon et toute la province dans une grande consternation, et le parlement aussi, par le nombre d'officiers dont on l'avoit augmenté. On alla coucher à Beaune; on y arriva d'assez bonne heure; la Reine alla aux Carmélites, où il y a une bienheureuse sœur, Marguerite du Saint-Sacrement, qui est morte depuis peu d'années, qui a vécu fort saintement, et qui, dit-on, fait tous les jours des miracles; de sorte qu'elle y est révérée autant qu'on le peut, jusqu'à ce que l'Eglise autorise sa sainteté par la béatification ou canonisation. Elle avoit une dévotion particulière à l'enfant Jésus; et il y a une chapelle où est une vierge qui en tient un, où elle étoit toujours en prières. On l'a enterrée à ses pieds depuis peu, par ordre des supérieurs; et pour cet effet on l'a transportée du cloître où elle étoit en ce lieu. Sa vie a été écrite: je ne m'amuserai pas à en dire davantage; pour moi, qui aime fort l'ordre de sainte Thérèse, je sentis une grande dévotion en ce lieu-là.

Le lendemain, devant que de partir, la Reine alla voir l'hôpital, qui est un des plus beaux et des plus proprement servis de France. Il est grand, spacieux et bien renté; c'est un chancelier des ducs de Bourgogne qui l'a fondé, nommé Rolin. C'est assurément une belle marque de piété pour la mémoire d'un

particulier. Les religieuses de cette maison observent que les noms de tous ceux qui vont visiter l'hôpital et qui y font quelques aumônes soient écrits, de quelque qualité qu'ils soient, sur un grand registre. Leurs Majestés y mirent le leur, et tout ce qui étoit avec elles. Le soir on arriva à Châlons, où je fus bien aise de voir la marquise d'Uxelles: c'est une femme fort aimable, et de beaucoup d'esprit. Le Roi eut une curiosité que je n'eus pas : ce fut d'aller voir une possédée. Je crois le diable si vilain, sous quelque figure qu'il puisse prendre, qu'il ne me donnera jamais que de la frayeur, et point du tout d'envie de le voir; je l'appréhende autant en ce monde qu'on le doit faire pour l'autre.

Le Roi avoit accoutumé de monter à cheval par les chemins, et mademoiselle de Mancini : pour moi, je discontinuai, parce que le temps étoit redevenu vilain. Tous les soirs, lorsque l'on arrivoit, il jouoit et causoit, ainsi que j'ai dit qu'il faisoit à Dijon. Il ne parloit point du tout à la comtesse de Soissons, pas même en carrosse, où il étoit de fort belle humeur. On trouva les bourgeois de toutes les villes hors de leurs murailles, sous les armes; jamais bourgeois n'eurent l'air si aguerri, ni tant la mine de bons soldats. On dit que c'est parce que César a été long-temps de ce côté-là; et que, depuis, l'humeur martiale s'est conservée de père en fils dans ce pays: et on remarque même que les soldats qu'on lève dans la Bourgogne sont meilleurs que dans les autres provinces. Nous allâmes de Châlons à Tournu, lieu qui n'a rien de remarquable que d'avoir été possédé soixante ans par un même abbé, qui étoit le cardinal

de La Rochefoucauld. L'abbé de Chandenier, son neveu, le possédoit pour lors. La comtesse de Soissons s'y trouva mal, et discontinua de venir avec la Reine. Je trouvai madame de Thiange à Mâcon; dont je fus bien aise : c'est une fort agréable personne. Elle nous dit qu'elle nous suivroit à Lyon par eau, et qu'elle passeroit à Dombes; qu'elle y feroit marquer son logement, qu'elle se feroit donner du *pour;* qu'elle croyoit que je trouverois bon de la faire princesse dans mes Etats. La manière d'habillement des paysannes de ce côté-là est la plus jolie du monde. Les filles ont des chapeaux : cela leur sied tout-à-fait bien. Nous allâmes long-temps sur les bords de la Saône; de sorte que nous vîmes long-temps le pays de Dombes, qui est de l'autre côté. Tous les paysans avoient passé l'eau, et même les minimes, qui demandoient à tous ceux qui suivoient le carrosse de la Reine : « Où est Madame? » Le Roi prenoit plaisir à me montrer. Ils crioient : « Vive le Roi et Madame! » On fit bien du chemin sur mes terres pendant qu'on regardoit le pays de Dombes. Nous étions dans le Beaujolais. On alla coucher à Villefranche, qui en est la capitale, et qui se peut dire une fort jolie ville. J'y reçus, le soir, force visites des dames de la ville et du pays, qui sont fort bien faites. On en partit fort matin, parce qu'on vouloit arriver à Lyon de bonne heure. Il n'y a aucun plaisir de se mettre dans l'embarras de la réception d'une grande ville la nuit. On se leva matin; pour moi, je me levai devant le jour.

Je fus priée de tenir un enfant du baron de Jouy, bailli du Beaujolais. Monsieur trouva bon que je le prisse pour être parrain. Ensuite nous allâmes trouver

la Reine mère, qui étoit aux Filles de Sainte-Marie, où elle faisoit ses dévotions, parce que c'étoit un dimanche. C'est la plus belle église de cet ordre qui soit en France. Le maréchal de Villeroy vint au devant du Roi avec beaucoup de noblesse; ce qui est aisé de croire : il y en a beaucoup en Lyonnais, Forez et Beaujolais. Ces trois provinces, quoique petites, contiennent quantité de personnes de qualité. On trouva les bourgeois sous les armes dans la ville de Lyon, qui est très-peuplée. Leurs Majestés allèrent descendre (1) à Saint-Jean, où M. l'archevêque les vint recevoir à la porte, accompagné du plus beau chapitre qui soit en France. Tous les chanoines sont gens de qualité, qui font des preuves fort exactes et plus grandes que les chevaliers de Malte. On les appelle messieurs les comtes de Saint-Jean de Lyon. Autrefois ils prétendoient qu'on les appelât les comtes de Lyon. Je pense que l'on les nomme à présent les comtes de Saint-Jean de Lyon, parce qu'ils ne sont plus en possession de ce qu'ils étoient autrefois. Ils ont de grands priviléges : ils en ont seulement la possession, et point de titres; ils ne savent de qui ils les tiennent, et ne sauroient montrer l'origine de leur fondation. Tout ce qu'ils ont, ce sont les preuves de beaucoup de comtes qu'ils ont eus depuis longues années. Le Roi est le premier chanoine, et le duc de Savoie le second. Ce sont deux princes qui peuvent faire leur preuve sans faveur. Après le *Te Deum* chanté, Leurs Majestés allèrent chez la Reine, qui logeoit à l'abbaye d'Ainai, que possède maintenant l'archevêque de

(1) *Leurs Majestés allèrent descendre :* La cour entra dans Lyon le 28 novembre 1658.

Lyon. Le Roi logeoit chez un trésorier de France, nommé Mascarani, en la place de Bellecourt; M. le cardinal de l'autre côté de la place, et moi à un autre coin. J'avois la vue de la rivière et de la montagne, qui est de l'autre côté. Monsieur logeoit chez un nommé Joue, génois, dans la plus jolie maison que l'on puisse voir; c'étoit un vrai bijou : c'étoit le fait de Monsieur, qui les aime. Il y avoit de si beaux meubles, qu'il ne fit point tendre les siens.

La Reine reçut, le lendemain de son arrivée à Lyon, des nouvelles de madame Royale, et qu'elle viendroit le jeudi ensuite. Sa Majesté alla aux Cordeliers, où est la tête de saint Bonaventure. Le jour d'après elle alla à l'archevêché où devoit loger madame Royale, pour voir son appartement. Il y avoit des tapisseries que le Roi y avoit fait mettre. Pour les lits, madame Royale les avoit envoyés. On ajustoit l'appartement; il y avoit force bras, beaux et magnifiques. J'oubliois de dire qu'il y avoit à Lyon deux troupes de comédiens, dont l'une étoit très-bonne. Ils affichèrent les comédiens de Mademoiselle, et avec raison. Ils avoient joué trois hivers de suite à Saint-Fargeau. Monsieur y alla aussitôt qu'il fut arrivé; pour moi, j'attendis au lendemain. Le jour que madame de Savoie arriva, on se dépêcha d'aller chez la Reine de bonne heure. Elle avoit dit qu'elle partiroit à midi. On fut fort diligent. M. le cardinal alla fort loin au devant de madame Royale, puis Monsieur. Le Roi alla avec la Reine. Il y avoit dans son carrosse Leurs Majestés, le maréchal de Villeroy, madame de Noailles et moi. La princesse palatine fut quasi toujours malade; et je pense qu'elle n'eût pas voulu être

en santé, à cause de mille raisons, et parce qu'elle avoit eu dispute avec toutes les princesses de la maison de Savoie, qui ne lui avoient rien voulu céder ni accorder de ce qu'elle avoit voulu prétendre. Nous trouvâmes tout le chemin plein d'équipages. Madame Royale et M. de Savoie avoient une grande quantité de mulets avec de belles et magnifiques couvertures, les unes de velours noir, les autres de velours cramoisi, avec les armes en broderie d'or et d'argent. Force personnes de qualité en avoient de belles. Nous trouvâmes la litière du corps de madame Royale précédée de douze pages vêtus de noir, avec des bandes de velours noir en ondes, suivis de ses gardes avec un officier à la tête; ils avoient des casaques noires, avec du galon d'or et d'argent; il y avoit une autre litière à madame Royale, et plusieurs autres. Nous trouvâmes quantité de carrosses à six chevaux, suivis de beaucoup de livrées, toutes marques d'une grande cour. Quand on sut madame Royale proche, on le vint dire au Roi. Il monta à cheval, et s'en alla au devant d'elle. La Reine nous dit : « J'avoue que j'ai « bien de l'impatience de savoir comment le Roi trou- « vera la princesse Marguerite. » Elle ne témoignoit pas une grande passion pour ce mariage : aussi elle ne faisoit pas paroître d'aversion pour cela. Elle disoit : « Si je pouvois avoir l'Infante, je serois au « comble de ma joie ; puisque je ne le puis pas, j'ar- « merai tout ce qu'il plaira au Roi. » Je pense qu'elle auroit encore mieux aimé la princesse d'Angleterre que la princesse Marguerite ; mais le Roi témoignoit y avoir une grande aversion. Elle n'osoit en parler. Le Roi revint au galop, mit pied à terre, et s'approcha

du carrosse de la Reine avec une mine la plus gaie et la plus satisfaite. La Reine lui dit : « Eh bien, mon « fils ? » Il répondit : « Elle est bien plus petite que « madame la maréchale de Villeroy; elle a la taille la « plus aisée du monde ; elle a le teint..... » Il hésita. Il ne pouvoit trouver le mot. Il dit : « Olivâtre, » et ajouta : « Cela lui sied bien. Elle a de beaux yeux ; « elle me plaît, et je la trouve à ma fantaisie. » La Reine lui dit qu'elle en étoit bien aise. Incontinent après on dit : « Voilà madame Royale. » Les carrosses s'arrêtèrent. Elle descendit, et la Reine aussi. J'étois descendue la première. Je vis aussi la princesse Marguerite, que je trouvai bien faite, et pas belle. Je ne trouvai pas madame Royale si bien que je me l'étois imaginé. Elle étoit fort emmaillottée dans des coiffes, et paroissoit fort fatiguée. Elle salua la Reine, lui baisa les mains, et lui dit mille flatteries. Elle est fort flatteuse. Après, elle lui présenta sa fille aînée, veuve du prince Maurice de Savoie, son oncle ; ensuite la princesse Marguerite. Puis madame Royale me connut, et dit à la Reine, qui lui disoit de monter en carrosse : « Votre Majesté trouvera bon que j'embrasse ma « nièce. » Elle me dit : « Je vous ai connue à l'air de la « maison. » Ses filles et moi nous nous embrassâmes fort. Madame Royale monta auprès de la Reine. Le Roi se mit à une portière avec la princesse Marguerite. J'étois enrhumée ; je me mis au derrière avec madame de Carignan, et la princesse Louise auprès de Monsieur. Le Roi se mit, dès l'instant qu'il fut en carrosse, à parler avec la princesse Marguerite, comme s'il l'eût vue toute sa vie, et elle de même : ce qui me surprit au dernier point. Le Roi est fort

froid de son naturel, et fort peu aisé à s'apprivoiser. J'écoutois volontiers ce qu'ils disoient. Le Roi lui parla de ses mousquetaires, de ses gendarmes, chevau-légers, du régiment des Gardes, du nombre de toutes ses troupes, de ceux qui les commandent, comme elles marchoient. Je jugeai par là qu'il prenoit plaisir à l'entretenir. Ce sont pour lui des chapitres agréables; il est fort entêté de tout cela. Il lui demanda des nouvelles de la garde du duc de Savoie; à quoi elle satisfit. Je n'osois pas toujours écouter, de peur que l'on ne le remarquât. Je n'entendis pas toute la conversation. Le Roi lui parla aussi des plaisirs de Paris, et elle de ceux de Turin. Elle disoit au Roi : « Ecoutez. » Ce terme me parut assez familier pour la première fois. J'écoutai aussi madame de Savoie, à qui la bouche ne ferma pas. Elle fit des amitiés à la Reine non pareilles; elle la loua par excès. On avoit doublé la garde, à cause de madame de Savoie. Au lieu de deux compagnies qui y sont d'ordinaire, il y en avoit quatre de Français et deux de Suisses. Madame de Savoie ne manqua pas de se récrier, et de dire au Roi que du temps du feu Roi le régiment des Gardes n'étoit pas si beau. Madame de Savoie ne fut pas long-temps chez la Reine. Elle lui dit : « Vous devez être lassé, allez vous reposer. » Le Roi la mena en son logis, et la Reine entra dans son cabinet avec M. le cardinal, lequel lui dit, à ce que je lui ai ouï dire : « J'ai une nouvelle à dire à « Votre Majesté, à quoi elle ne s'attend pas, et qui « la surprendra au dernier point. » La Reine lui répondit : « Est-ce que le Roi mon frère m'envoie offrir « l'Infante? C'est cela à quoi je m'attends le moins. —

« Oui, madame, c'est cela, lui dit M. le cardinal. » On peut juger de la joie de la Reine. Elle dit qu'elle fut grande, et que cette affaire étoit si éloignée qu'elle en craignoit les difficultés. M. le cardinal lui montra la lettre (1) par laquelle le Roi son frère lui mandoit qu'il souhaitoit la paix et le mariage de sa fille avec le Roi, et qu'il la prioit de son côté de contribuer à l'un et à l'autre, comme il feroit du sien. La Reine dit qu'elle croyoit bien que le Roi son frère disoit cela de bonne foi; que le monde, qui n'avoit pas tant de créance en cela, se moqueroit d'elle lorsqu'on sauroit qu'elle se flatteroit de cette espérance, vu que le peu d'intérêts que les Espagnols avoient en ce mariage en empêcheroit l'exécution.

Mademoiselle de Mancini me vint demander, pendant que le Roi étoit allé mener madame Royale en son logis, ce que le Roi avoit dit de la princesse Marguerite, et comme il en avoit usé avec elle. Je lui dis : « Il me paroît que son procédé lui a plu; » et j'appris qu'elle avoit dit au Roi : « N'êtes-vous pas « honteux que l'on vous veuille donner une si laide « femme? » M. le cardinal alla visiter madame Royale; j'y allai ensuite, j'y demeurai très-peu. Le lendemain j'y retournai. Elle étoit propre et assez ajustée; il paroît qu'elle a été belle. Elle est plus vieille qu'on ne l'est d'ordinaire à son âge. Elle me parut assez ressembler à mon père, et plus cassée. Elle faisoit tout ce qu'elle pouvoit par son ajustement pour soutenir son reste de beauté. Je crois qu'elle s'est gâté le teint par les drogues qu'elle y a mises, et qu'elle l'a eu

(1) *Lui montra la lettre :* Pimentel, envoyé secret du roi d'Espagne, fut porteur de cette lettre.

beau autrefois. Elle a aussi la taille gâtée ; cela ne l'empêche pas d'avoir bonne mine et l'air d'une grande dame. Sa fille aînée est grande, d'une belle taille, et a la mine d'une personne de condition. Elle n'a pas bonne grâce. Elle est fort gâtée de la petite vérole, et n'a nul reste de beauté. Madame Royale nous dit qu'elle étoit fort belle devant la petite vérole. Cette madame Royale est une bonne femme, civile, familière, qui a assez d'esprit, et de qui j'ai eu tout le sujet du monde d'être satisfaite. Elle me témoigna beaucoup d'amitié. Pour la princesse Marguerite, elle est petite ; elle à la taille assez jolie, à ne pas sortir d'une place. Quand elle marche, elle paroît avoir les hanches grosses pour sa taille ; cela paroît moins par devant que par derrière, quoique cela soit fort disproportionné. Elle a les yeux grands et assez agréables, le nez gros, la bouche point belle, le teint fort olivâtre ; et avec tout cela elle ne déplaît pas. Elle a beaucoup de douceur, quoiqu'elle ait l'air fier. Elle a infiniment d'esprit. Enfin elle est adroite et fine ; cela a paru à sa conduite. Madame Royale me fit mille amitiés ; Monsieur y vint comme j'y étois. Le lendemain de son arrivée, elle nous entretint fort, et nous l'écoutâmes avec plaisir. Elle parle beaucoup et bien. Elle nous conta mille histoires de la cour de Savoie et de monsieur son fils, qu'elle cite à tout moment ; elle affecte de faire connoître l'amitié qu'elle a pour lui, et celle qu'il a pour elle. Elle avoit une fort grande cour. Outre la comtesse de Veruë qui est sa dame d'honneur, et la marquise de Saint-Germain qui est sa dame d'atour, il y avoit encore quantité de dames, entre lesquelles étoit la marquise de Ville.

une des plus considérables du pays. Elles étoient bien au nombre de quinze ou vingt. Elle n'avoit amené que cinq ou six filles d'honneur ; cela nous surprit lorsqu'elle le dit : la Reine n'en a que ce nombre. Madame Royale en a douze ou treize. Madame la princesse Louise n'avoit point amené les siennes ; elle n'avoit que sa dame d'honneur, que l'on appelle la marquise de Sirié. Il y avoit quantité d'hommes de condition, entr'autres le marquis de Pianesse, premier ministre, qui est de la maison de Simiane ; c'est un grand homme mélancolique et dévot. Le comte Philippe d'Aglié y étoit aussi. Celui-là a la mine riante, et est fort bien fait ; quoiqu'il ne soit plus jeune, il n'a pas perdu l'air galant. Je ne me souviens pas des autres ; ils étoient pourtant en grand nombre, et assurément la cour de madame Royale étoit fort belle. Elle nous conta, à Monsieur et à moi, que M. de Savoie avoit un cabinet où il y avoit tous les portraits de toutes les princesses qui étoient à marier. Nous lui dîmes que nous les avions tous vus, parce qu'on les avoit tous envoyés à M. le cardinal. Cela lui fit plaisir ; son intention étoit de nous faire connoître qu'on les lui avoit envoyés pour voir si elles plairoient à monsieur son fils. Après avoir été quelque temps avec elle, nous allâmes chez la Reine, Monsieur et moi. Madame Royale y vint ; j'avois une connoissance à cette cour que j'avois faite à Fontainebleau, du marquis de Fleury, qui en est un des plus considérables par la part qu'il avoit aux bonnes grâces de madame Royale. Elle l'avoit envoyé à la cour faire compliment sur la guérison du Roi. Il étoit accompagné de trois ou quatre gentilshommes ; et parut avec éclat.

On en fit cas : c'est un garçon qui est venu en faveur à dix-neuf ou vingt ans ; il est assez beau de visage, et a la tête belle, des cheveux cendrés. Pour moi, je ne lui trouve pas la taille belle ; il ne paroît pas avoir beaucoup d'esprit. Il parut à Lyon comme il avoit paru à Fontainebleau, avec moins de dorure. L'autre fois la cour étoit en deuil du duc de Modène ; sa mère la marquise de Fleury y étoit. Quand madame de Savoie étoit en train d'entretenir la Reine, ses visites duroient trois heures, pendant lesquelles elle parloit sans cesse des grandes affaires qu'elle avoit ; comme elle négocioit depuis le matin jusqu'au soir ; de l'autorité qu'elle avoit sur l'esprit de monsieur son fils ; puis elle parloit de ses galanteries et de ses débauches. Je ne pus m'empêcher de lui dire devant la Reine, lorsqu'elle parloit de tout cela : « Il me « semble, madame, que Votre Altesse Royale auroit « dû se servir de l'autorité qu'elle a sur monsieur son « fils pour le rendre plus sage ; et qu'elle, qui est si « dévote, devoit se faire un scrupule de lui donner « de l'argent pour ses maîtresses. » Elle contoit à la Reine qu'il n'avoit pas un sou qu'elle ne lui donnât ; et quelquefois il lui disoit : « Maman, je vous prie « de me donner une somme, et ne me demandez « point pourquoi c'est faire ; » et qu'elle lui faisoit donner cette somme, et disoit : « Je ne le veux pas « savoir. » Elle aimoit fort à parler de sa dévotion. Elle contoit à la Reine qu'elle entendoit quelquefois dix messes par jour, et réglément deux ou trois tous les jours ; qu'elle s'enfermoit aux Carmélites ; de ses pénitences, de ses processions où elle alloit nu-pieds. Je crois qu'elle a entendu dire que la dévo-

tion des grandes princesses ne doit point être cachée, parce qu'elles donnent l'exemple. Elle manifeste bien la sienne.

Le Roi alla le lendemain de l'arrivée de madame Royale, la voir le matin, et entra dans la chambre de la princesse Marguerite. On crut qu'il la vouloit surprendre pour lui voir la taille déshabillée, à cause qu'on lui avoit dit qu'elle étoit bossue. Il ne témoigna pas y prendre garde; il fut aussi froid le matin qu'il avoit paru empressé le jour de l'arrivée : ce qui étourdit fort madame de Savoie. Pour la princesse Marguerite, elle fit la même mine. Le soir chez la Reine, le Roi causa toujours avec mademoiselle de Mancini devant elle, et sans lui dire un mot. Madame de Savoie fit une histoire admirable à la Reine : elle lui conta que monsieur son fils avoit une levrette que la marquise de Caylus, qu'il avoit fort aimée, lui avoit donnée ; que lorsqu'il partit de Chambéry, il lui avoit dit : « Madame, je vous donne ma levrette, « je vous prie d'en avoir soin. » Que le soir lorsqu'elle fut de retour, elle s'étoit trouvée toute seule dans sa chambre ; qu'elle s'étoit mise à genoux auprès de cette chienne, et qu'elle lui disoit : « Que « je t'aime, et que je suis aise de te voir ! Si ton « maître étoit ici, que je serois satisfaite ! Je ne l'ai « pas vu depuis ce matin ; les momens me paroissent « des heures, et les journées des années, en son ab- « sence. Au moins, dis-lui bien les sentimens de « mon cœur pour lui. » Elle dit cent fadaises de cette sorte ; et ajoutoit que quelqu'un étoit entré qui s'étoit moqué d'elle, et qu'elle avoit dit : « Je « ne trouve point à redire que l'on se moque de

« moi de trop aimer mon fils ; je sens bien que sur « ce chapitre je suis capable de faire toutes les folies « imaginables. » Puis elle montra à la Reine une de ses filles nommée Treseson, qui est Française de la province de Bretagne, dont M. de Savoie étoit amoureux. On ne la trouva point belle ; c'étoit une grosse fille blanche et blonde, d'assez mauvaise taille ; les yeux petits, la bouche point belle, et qui n'avoit que l'éclat de la jeunesse. On sut par quelle aventure elle avoit été en Piémont, et que sur le bruit du mariage du Roi avec la princesse Marguerite de Savoie, auquel il y avoit assurément beaucoup d'apparence, M. Fouquet, procureur général, qui veut avoir des habitudes partout, avoit envoyé en Savoie cette fille, laquelle est nièce de madame Duplessis-Bellière, qui est son intime amie, femme d'esprit et de capacité. Elle est d'une race dont ils ont tous de l'esprit. Cette fille en a, à ce que l'on dit. Et comme ils ne voulurent pas faire connoître leur intention, ils prièrent le comte de Brulon, qui est breton, de la donner à M. de Savoie comme sa parente. Il a beaucoup de commerce en Piémont, parce que son frère et lui ont été long-temps introducteurs des ambassadeurs, et par un attachement particulier qu'il a toujours eu à l'hôtel de Soissons. Ainsi il connoît beaucoup de Piémontais, et madame Royale dit à la Reine : « C'est « une parente du comte de Brulon qu'il m'a don- « née. » Je crois qu'elle ne savoit pas elle-même que ce fût le procureur général qui l'eût envoyée là, afin de faire habitude avec la princesse Marguerite, pour revenir en France avec elle quand le mariage seroit fait.

Le second jour que madame Royale fut à Lyon, la Reine l'alla voir. Je n'y allai point; j'avois de ces rhumes de cerveau qui ne durent qu'un jour, et qui incommodent beaucoup : ainsi je demeurai au lit. Madame Royale envoya savoir de mes nouvelles, et me faire excuse si elle ne me venoit point voir : qu'elle avoit mal à la tête. M. de Savoie arriva; le Roi alla au devant de lui à deux lieues de Lyon. Monsieur n'y alla point, parce que M. de Savoie ne le devoit point voir en son logis. Il vouloit que Monsieur lui donnât la porte. Je trouvai cela moins étrange lorsque je sus les raisons, que d'abord que l'on me dit sa prétention. M. de Savoie dit que Son Altesse Royale mon père avoit toujours traité monsieur son père différemment des autres souverains; que Monsieur avoit donné à celui de Mantoue et à celui de Modène une chaise à dos : ce que mon père n'avoit jamais fait; et qu'il en vouloit une à bras. Pour cela on en convint, et non pour la porte; de sorte qu'il fut résolu que M. de Savoie iroit chez Monsieur le matin avant qu'il fût levé. Je pense qu'il ne le voulut pas, et qu'il n'y alla point. Il arriva le soir : il y avoit une presse horrible dans la chambre de la Reine. Il entra avec le Roi, et courut depuis la porte jusqu'au lieu où étoit la Reine, et poussa tout le monde. Il rioit, et étoit accoutumé avec le Roi comme si toute sa vie il avoit été avec lui. Il agissoit avec une certaine familiarité que la haute naissance donne aux gens avec ceux avec qui les autres tremblent. Il se trouva de cette sorte tout proche de la Reine. Il se jeta quasi à ses pieds, elle l'embrassa et le releva. Madame Royale lui fit une mine fort gaie :

il s'approcha d'elle; elle lui donna sa main: il la baisa. On le trouva fort bien fait; il est de moyenne taille : il l'a fine et déliée, et agréable; la tête belle, et le visage long; les yeux beaux, grands et fins; le nez fort grand, et la bouche de même; il a le ris agréable, la mine fière; un air vif en toutes ses actions, et brusque à parler. Il regarda tout le monde, et dit qu'il connoissoit tout ce qui étoit là par leurs portraits. Il demanda où étoit mademoiselle Hortense, et témoigna la trouver fort belle. Il étoit habillé de deuil brodé, avec un justaucorps noir, et un mouchoir noué d'un cordon couleur de feu. Il avoit fort bonne mine de cette sorte : on demeura toujours debout. Après avoir été quelque temps ensemble, il s'en alla avec madame Royale. Je la fus voir au sortir de chez la Reine. Il n'étoit pas dans sa chambre : il y revint, et passa du côté où j'étois. Il se mit à compter qu'il étoit parti tard de Chambéry, parce qu'il avoit été à deux ou trois lieues pour entendre la messe. Je lui dis : « Quoi! « vous faites le dévot? » Il me répondit : « Je le suis « beaucoup : je vais au sermon, j'entends la messe, je « jeûne le carême, et le reste de ma vie répond à « cela. » Je me mis à rire et à lui dire : « Je vois bien « que vous êtes un bon hypocrite. » Il me dit : « Vrai- « ment vous êtes aussi bonne de me traiter ainsi, « et de me dire des injures la première fois que je « vous aie jamais vue! » Je lui repartis : « Nous « sommes assez proches parens pour nous dire nos « vérités. » Nous raillâmes toujours pendant que nous fûmes ensemble : ce qui ne dura pas long-temps, parce qu'il n'y demeura pas toujours. Quantité de gens le venoient saluer. Il avoit dix ou douze personnes

de qualité de ses principaux officiers avec lui. Il n'avoit pu en amener davantage, parce qu'il étoit venu en relais. Quand je sortis de chez madame Royale, il me vint mener à mon carrosse. Le lendemain je le trouvai à la messe aux Célestins : c'étoit une église proche de mon logis, où j'allois tous les jours à la messe. Je vis là ses livrées, qui sont belles; elles sont rouges, avec des bandes de velours bleu en ondes, et du galon isabelle et bleu. Il n'avoit que sept à huit pages, et autant de valets de pied. Pendant qu'il demeura à Lyon, il alla toujours dans les carrosses du Roi, et avoit de ses pages et valets de pied qui le suivoient. Il étoit entré dans le couvent après la messe, et il rentra dans l'église quand la mienne commença. Tous les officiers de ses gardes avoient leurs bâtons : cela avoit bon air. Je me levai, puis il se mit à genoux auprès de moi; il me dit : « Je vous veux montrer « que je suis dévot. » Un moment après on lui vint parler : il prit sa course et s'enfuit.

Les prétentions de M. de Savoie donnoient lieu à ses sœurs d'en avoir aussi. La Reine et M. le cardinal me dirent que les princesses ne me verroient point, si je ne leur donnois la porte chez moi. Je dis qu'il me sembloit que je pouvois me passer de leurs visites; que M. de Savoie ne voyoit point Monsieur; qu'il n'étoit pas nécessaire que ses sœurs me visitassent. La Reine me dit qu'elle ne me voyoit pas de difficulté à les traiter comme elle le désiroit; que c'étoit une civilité qui ne portoit pas de conséquence. Je lui alléguai que je n'en avois jamais usé ainsi avec M. de Lorraine, auquel je n'avois donné qu'une chaise à dos, et que j'en avois une à bras; que pour la porte on

ne l'avoit pas seulement proposée. La Reine me dit : « Il y a une raison à laquelle vous ne pouvez rien ré- « pondre : c'est qu'elles sont petites-filles de France « comme vous. » Je répondis : « Elles le sont seule- « ment par leur mère, et moi par mon père : c'est « une raison pour ne la leur pas donner ; et madame « de Remiremont, qui étoit petite-fille de France, « n'y a jamais songé. » La Reine me dit : « Enfin je le « veux. — A cela, madame, lui dis-je, il n'y a point « de réplique ; après avoir allégué mes raisons à Votre « Majesté, je n'ai plus rien à faire qu'à obéir. » Voilà deux circonstances assez avantageuses à la maison de Savoie : que M. de Savoie se soit mis en état de disputer à Monsieur, et que j'aie donné la porte à ses sœurs.

Le lundi, lendemain de l'arrivée de M. de Savoie, il alla chez le Roi aussitôt après le dîné ; puis chez la Reine avec le Roi. Ce jour-là on devoit aller à l'hôtel-de-ville, qui est une fort belle maison bâtie depuis peu ; ainsi la Reine sortit dès que le Roi fut venu. On trouva madame Royale dans la cour. On remarqua que le carrosse étoit plein d'enfans ou de petits-enfans de Henri-le-Grand. C'étoit une carrossée de personnes de bonne maison : il y avoit le Roi, la Reine, Monsieur et madame Royale, M. de Savoie, ses deux sœurs, et moi. Je remarquai aussi bien que les autres que M. de Savoie suivoit de près le Roi, et que de cette manière il passa toujours devant Monsieur. Il y eut une grande collation, où on ne s'assit point. On ne laissa pas de se mettre autour de la table. M. de Savoie se mit à la droite du Roi : Monsieur le dit à la Reine. Elle lui répondit : « Vous

« êtes un tripoteux, qui voulez toujours faire des af-
« faires. » M. de Savoie demanda au Roi s'il ne trouvoit pas bon qu'il vînt les soirs jouer avec lui; le Roi lui dit que oui si froidement, qu'il n'y vint point. Quand je fus retournée à mon logis, on me vint dire: « Voici madame Royale. » J'allai au devant d'elle le plus loin que je pus; elle venoit en chaise. Elle me dit: « Je vous viens voir en famille; voici mon fils et « mes filles que je vous amène. » Quand elle fut dans ma chambre, je lui dis: « Votre Altesse Royale « trouvera bon que j'aille au devant d'eux. » Elle me répondit que oui. J'y allai, afin de les faire passer devant moi; puis nous nous assîmes dans la ruelle de mon lit. M. de Savoie et ses sœurs s'amusèrent à causer avec madame de Thiange et mademoiselle de Vandy; et madame Royale m'entretint, et me parla du déplaisir qu'elle avoit du peu d'envie que monsieur son fils avoit de se marier; que c'étoit ce qu'elle souhaiteroit le plus. Je lui dis qu'elle avoit raison, et que si monsieur son fils mouroit sans enfans, elle ne seroit pas si heureuse qu'elle étoit; que, quelque connoissance que l'on eût de son intérêt, personne ne lui faisoit justice là-dessus, et que l'on étoit persuadé qu'elle faisoit tout son possible pour l'empêcher de se marier. Elle me fit conter tous les démêlés que j'avois eus avec mon père. Elle me témoigna y avoir pris part, et trouva à redire à la persécution qu'on m'avoit faite. Ensuite elle me demanda des nouvelles de ma belle-mère, et m'en parla comme d'une personne qu'elle connoissoit, et croyoit fort ridicule. On se mit ensuite à parler tout haut du bal, qui devoit être le lendemain. Je l'allai conduire jusqu'au

bas du degré; Monsieur son fils me ramena à ma chambre. On ne parloit point pour lors du sujet pour lequel on étoit venu. Depuis le premier jour le Roi ne parla plus à la princesse Marguerite. Elle ne laissa pas de faire la meilleure mine du monde le jour du bal. J'eus la curiosité de savoir si le Roi la meneroit plus tôt que moi: on me dit que non, et qu'à moins d'être fiancée on n'auroit garde de la faire passer devant moi. On dansa sur un grand théâtre fort bien éclairé; la Reine et madame Royale étoient dans la salle, et M. de Savoie, qui ne voulut point danser parce qu'il ne vouloit pas être après Monsieur. Le Roi me mena, et madame la princesse Marguerite. Il y eut trois Piémontaises qui dansèrent: la marquise de Sanes, dont le mari est capitaine des gardes de madame Royale; la marquise de Saint-Georges, sœur de Fleury, et Treseson. Le Roi se mit au milieu, la princesse Marguerite à sa gauche, et moi à sa droite. Comme on vouloit faire honneur aux Piémontaises, on mit Treseson auprès de moi. Je l'entretins fort; je lui trouvai de l'esprit plus que de la beauté. Elle me conta que madame Royale lui avoit donné des perles et des pendans d'oreilles qu'elle avoit, et qui étoient assez raisonnables. Elle me parla fort de la cour de Savoie, et que M. de Savoie aimoit fort à danser; qu'il dansoit parfaitement bien. Je lui demandai pourquoi il ne dansoit pas. Elle me dit que j'en savois bien la raison: il étoit habillé de deuil, avec un collet de point de Venise. Quand le bal fut fini, il vint sur le théâtre, et dit à quelqu'un qui étoit auprès de moi: « Je meurs d'envie de danser, et je m'en « vais envoyer un courrier à Chambéry pour dire que

« demain à mon arrivée je trouve un bal tout prêt. » Au sortir de l'assemblée, il alla prendre congé du Roi et de la Reine. Pour moi, je ne lui dis point adieu : la Reine m'avoit laissée à mon logis, qui est sur le chemin.

M. de Savoie partit le lendemain de grand matin, et alla dire adieu au comte et à la comtesse de Soissons. Il fit force passades dans la place de Bellecourt, sauta fort par dessus de petites murailles qui sont au mail, et dit lorsqu'il partit : « Adieu, France, pour jamais; je « te quitte sans aucun regret. » Je pense qu'il n'étoit pas trop content de voir les affaires dans l'état où elles étoient. L'on disoit que madame Royale avoit fait ce voyage contre son avis, de celui de son conseil, et même de sa fille, qui la pria de la laisser à Chambéry et de ne l'exposer point à un refus. Madame Royale ne le voulut pas. M. de Savoie laissa toute la cour satisfaite de sa personne. On le trouva fort bien fait, et qu'il avoit de la civilité envers tout le monde. Le Roi témoigna être fort content de sa conduite envers lui. La Reine le trouva de fort bonne mine, et qu'il avoit l'air d'un homme de sa qualité. Quant à son esprit, il ne parla que fort à propos, et même agréablement, au jugement de ceux qui l'avoient entretenu. Il parla fort de la guerre avec le Roi, qui lui fit voir ses mousquetaires. Ils firent ensemble de grandes lamentations de ce que la tendresse de leur mère les avoit empêchés de donner autant de marques de leur courage qu'ils sentoient d'envie de le faire paroître. Il n'y eut que Monsieur qui n'en fût pas satisfait. Il ne vit aussi point M. le cardinal, parce qu'il ne vouloit point lui donner la

porte chez lui, quoique feu M. de Savoie l'eût toujours donnée aux cardinaux. Il eut un procédé fort fier et d'un fort honnête homme, quoiqu'il ait été fort mal nourri, aussi bien que beaucoup d'autres. Il est fâcheux, quand on est jeune, d'être trop souverain; mais l'on n'a ce regret que lorsque l'on a trente ans. Pendant que l'on est jeune, il n'y a rien de si doux que la liberté, et de ne rien apprendre. Cette liberté fait passer après de méchantes heures; et quelque riches que soient les Etats, on ne peut racheter le temps que l'on voudroit avoir employé à apprendre ce que les gens médiocres savent. La science est fort avantageuse à tout le monde, et même plus aux grands qu'aux autres. L'ignorance rend les grands incapables de gouverner. Quand ils ont beaucoup d'esprit, et qu'ils connoissent leur incapacité, la crainte de se commettre mal à propos fait qu'ils se reposent sur les autres, et cette habitude se tournant en nécessité, ils se laissent gouverner. Ce qui m'étonne, c'est que l'on ne se corrige point sur les fautes d'autrui, et que ceux qui blâment plus les autres donnent dans ce panneau. J'en parle fort hardiment : je sens bien que je n'y tomberai jamais. Je ne sais pas si je serai en état de gouverner; je sens cependant bien que je ne suis pas d'humeur à négliger ce dont je croirai être obligée de me mêler par mon honneur et ma conscience : et quelque confiance que je puisse avoir en ceux qui me serviront, j'aimerai mieux qu'ils aient des lumières par moi, que d'en emprunter d'autrui pour m'éblouir, et je ne m'en servirai que pour m'aider à voir plus clair. Je pense que la grande froideur du

Roi pour la princesse Marguerite venoit de l'espérance que donnoit le roi d'Espagne. Rien ne demeure secret : madame Royale eut quelque connoissance, bien qu'imparfaite, de la venue de Pimentel. Elle fit presser M. le cardinal de lui donner quelque réponse, et qu'elle voyoit bien qu'on ne vouloit pas lui tenir ce qu'on lui avoit fait espérer. Elle se fâcha fort : même on dit qu'elle s'en cogna la tête contre la muraille. Le cardinal l'alla voir, et lui dit qu'il étoit vrai que l'on avoit eu quelque nouvelle d'Espagne ; qu'il n'ajoutoit point de foi à cela ; que dès lors qu'on lui parloit de la paix, il lui sembloit que ce lui seroit un crime de ne pas en écouter les propositions. Madame de Savoie dit de son côté que pour l'infante d'Espagne, elle ne trouveroit pas à redire qu'on la préférât à sa fille ; mais qu'elle demandoit quelques assurances pour sa fille, en cas que le Roi n'épousât pas l'infante d'Espagne. On lui donna un papier signé du Roi, et je pense de quelques secrétaires d'Etat. Comme cette affaire sera dans toutes les histoires de ce temps, je ne me mis pas en peine d'en savoir le particulier. On dit en gros qu'il portoit qu'en cas que le Roi ne fût pas obligé, pour le bien de la chrétienté et de son Etat, de se marier à l'infante d'Espagne, il épouseroit la princesse Marguerite de Savoie. Madame Royale se contenta de cela. Cette négociation retarda son voyage d'un jour. Comme son mécontentement avoit été quasi public, bien que je ne lui eusse point parlé du mariage de sa fille, je lui dis que je prenois beaucoup d'intérêt à tout ce qui la touchoit, et que par respect je ne lui avois osé dire plus tôt ; que je ne croyois pas devoir entreprendre

d'entrer sur ces chapitres si elle ne commençoit, et que j'étois bien heureuse que le maréchal Du Plessis se fût trouvé là pour m'en donner occasion. Quand j'arrivai, on parloit tout haut; et le maréchal s'étoit approché de moi en tiers, et avoit commencé la conversation. Elle me fit beaucoup d'amitié, me témoigna qu'elle étoit persuadée que je prenois part à ce qui la regardoit, et ensuite parla fort de l'affaire. Elle nous dit que ce qui avoit été cause que monsieur son fils avoit fait si peu de séjour à la cour étoit le ressentiment qu'il avoit du traitement que le Roi leur faisoit, de les avoir fait venir pour conclure une affaire de laquelle on ne lui parloit non plus que si elle n'avoit pas été comme résolue avant son départ; qu'elle avoit plus de raison de s'en affliger que tout le reste de sa maison, puisqu'elle avoit voulu absolument ce voyage. Elle nous fit quantité de contes, et nous dit que le 28 du mois lui étoit malheureux; que Pimentel étoit arrivé ce jour-là; qu'elle ne doutoit point que son affaire ne fût échouée. Monsieur arriva, qui interrompit notre conversation.

Madame Royale se plaignit aussi de sa courte haleine, qui la tourmentoit fort ce jour-là. Elle étoit furieusement changée: aussi avoit-elle beaucoup pleuré. La Reine et le Roi la vinrent voir. Elle se contraignit, et les entretint fort. Elle leur conta son aventure de Particelli, fils de M. d'Emery, ambassadeur pour le Roi auprès de feu M. de Savoie son mari. Particelli, qui est présentement le président de Thoré, n'étoit pas plus sage pour lors qu'il l'est maintenant qu'il est renfermé. Il n'avoit en ce temps-là point fait encore d'extravagances. Il devint amoureux de madame

Royale. Un matin que M. de Savoie s'étoit levé de bonne heure pour aller à la chasse, madame Royale n'étoit pas encore rendormie qu'elle entendit du bruit dans sa ruelle. Elle crut que c'étoit M. de Savoie qui n'avoit pas trouvé le temps assez beau, et revenoit se coucher. Elle vit Particelli qui ouvroit son rideau. Elle s'écria. Une de ses femmes, qui couchoit auprès de sa chambre, vint; on le mit dehors; il ne dit pas un mot. A un quart d'heure de là, il revint encore. Alors on alla appeler des gardes, qui le mirent hors de la maison sans bruit. On ménageoit son père, que madame Royale envoya avertir. Il le renvoya en France : et bien qu'à sa considération on voulût tenir cette action secrète, néanmoins elle ne le fut pas trop. Elle conta cette histoire plaisamment, et la voilà en peu de paroles.

Aussitôt après que Leurs Majestés s'en furent allés, madame Royale s'en alla dans sa petite chambre avec le marquis de Pianèsse. Je demeurai avec ses filles, que j'avois été voir quelques jours devant dans leurs chambres. L'aînée m'avoit rendu ma visite; pour l'autre, elle ne sortoit point qu'avec madame Royale. Peu de temps après, M. le cardinal vint; madame Royale devint pâle comme la mort, et les yeux gros. On me dit qu'elle avoit encore pleuré, et avoit pensé s'évanouir. Elle s'en retourna dans sa chambre avec M. le cardinal, et moi je m'en allai chez la Reine, qui me demanda ce que faisoit madame Royale. Je lui dis que j'y avois laissé M. le cardinal. Elle me dit : « Que je le plains! elle le va bien tourmenter. » Cela ne dura pas long-temps. Il vint aussitôt chez la Reine, puis ensuite madame Royale, gaie, avec des

pendans d'oreilles de petits diamans et d'or émaillé de noir que M. le cardinal lui avoit donnés, avec quantité de bijoux de senteur. C'étoit un présent bien galant. Elle en parla fort; tout le monde admira le changement de l'avoir vue pleurer l'après-dînée, et de la voir si gaie le soir. Pour la princesse Marguerite, on ne lui vit point de changement; elle fut toujours d'une tranquillité admirable, et agit en cette affaire comme si c'avoit été celle d'une autre: et cependant elle en étoit touchée comme elle le devoit. Elle a autant de cœur que l'on en peut avoir. Un jour nous étions chez la Reine, elle et moi, auprès du feu. Elle me dit : « Je vous prie d'appeler le maréchal de « Gramont, et de le mettre sur le chapitre de ma « sœur de Bavière; je ne le connois pas assez pour « l'oser questionner. » Je l'appelai, et après quelques questions je lui dis : « Dites-nous un peu des nouvelles « de madame l'électrice de Bavière, vous qui l'avez « vue. » La princesse Marguerite lui dit : « Vous me « ferez le plus grand plaisir du monde. » Après nous avoir fort parlé des beautés de Munich, de la manière d'y vivre, et s'être fort étendu sur le mérite et les charmes de madame l'électrice, il nous parla de l'amitié que monsieur son mari avoit pour elle. Sur cela, la princesse Marguerite se récria : « Ce que je « comprends le moins au monde, c'est comment on « peut être malheureuse comme l'est ma sœur, quand « on a un mari qui vous aime bien. Pour moi, si j'é- « tois en sa place, je voudrois que mon mari me « défît de tous les gens qui causeroient mon mal- « heur, et je me ferois valoir d'une autre manière « que ma sœur ne fait pas. » Tout d'un coup elle se

récria : « Que je suis sotte de dire cela! c'est bien « une marque de mon imprudence ; vous avez tous « deux ma vie entre vos mains. » Je lui répondis : « Pour moi, je n'ai rien ouï. » Le maréchal dit : « Pour « moi, j'ai tout entendu; cela ne fera aucun effet que « de me faire connoître que vous avez bien de l'es- « prit et du mérite, et avoir dans mon cœur beaucoup « d'estime pour vous, et ne jamais dire pourquoi. »

Madame Royale devoit partir, comme j'ai dit, le samedi. Elle ne partit que le dimanche au matin. J'allai pour prendre congé d'elle; elle étoit à la messe. J'allai trouver la Reine, puis je l'accompagnai. Elle alla pour prendre madame Royale chez elle : elle la rencontra dans la place de Bellecourt, qui la venoit trouver, et le Roi aussi. Elle se mit dans le carrosse de la Reine, et madame la princesse Marguerite aussi à la portière avec le Roi, comme elle avoit fait à son arrivée. La conversation ne fut pas si échauffée. Je causai fort avec madame la princesse Louise qui étoit auprès de moi, et nous nous fîmes mille amitiés. Lorsque nous nous séparâmes à une lieue de Lyon, on mit pied à terre, et on dit les adieux. Madame Royale pleura, et sa fille aînée un peu aussi. Pour la princesse Marguerite, elle ne jeta que quelques larmes, qui parurent plutôt être de colère que de tendresse. A notre retour, la Reine me témoigna être fort aise d'être défaite de ce monde-là, et se moqua assez de madame Royale d'avoir pleuré. Elle disoit que c'étoit la plus grande comédienne qui fût au monde. Lorsqu'elle partit, elle étoit fort négligée. La Reine trouva qu'elle ressembloit fort à une folle que l'on appelle madame Fielar. On ne parla pas de même de la princesse Mar-

guerite : on admira sa conduite, la constance et la force avec laquelle elle avoit soutenu tout ce qui lui étoit arrivé. On dit que M. de Savoie s'étoit plaint de ce que Monsieur lui avoit demandé un jour dans le carrosse de la Reine : « Votre régiment des Gardes est-« il sur pied ? » Il lui dit qu'oui. Ensuite Monsieur lui demanda s'il n'avoit point une place Royale à Turin. Il lui répondit de même, et Monsieur y ajouta : « Vous « avez fait bâtir un Palais-Royal ? » Il lui répondit qu'oui. Pour moi qui connois Monsieur, je trouvai qu'il faisoit toutes ces questions à M. de Savoie pour se moquer de lui. Comme il n'y avoit pas de quoi, je croyois qu'il ne s'en apercevroit pas, comme il fit. Quand il ne seroit pas un grand souverain comme il étoit, traité d'Altesse Royale, il y a eu assez de filles de rois de mariées dans sa maison, pour qu'il ait pu avoir dans sa ville capitale une place Royale et un Palais-Royal. Pour son régiment des Gardes, il est effectif et très-beau, à ce que j'ai ouï dire à des officiers qui ont servi en ce pays-là ; ainsi je fus fâchée de ce que Monsieur dit à M. de Savoie sur ce sujet, et encore plus de ce qu'il l'avoit remarqué, parce que ce discours avoit l'air d'enfant. On fit courir un bruit à Lyon que M. de Savoie avoit dit : « Que je suis aise d'avoir « vu Mademoiselle ! j'en suis à présent guéri. » Cela courut : de sorte que ce bruit alla jusqu'à lui. Il me fit faire des complimens là-dessus par l'abbé d'Amoreti qui demeure toujours à la cour, et me fit témoigner par le même qu'il étoit au désespoir qu'on le voulût faire passer pour ridicule.

Un jour que je causois avec madame Royale, je lui parlai de Dalibert, qui se faisoit fort de fête de sa

faveur auprès d'elle. Elle me dit : « Il est venu à Turin « m'apporter une lettre de mon frère, puis je ne l'ai « plus vu. Il a envoyé des chiens à mon fils sans qu'il « lui en demandât. Tout ce qui me paroît de cet hom- « me, c'est qu'il s'empresse fort. » Ensuite elle me demanda ce qu'il étoit à mon père. J'eus une grande impatience d'écrire cette conversation à Blois, et ce que madame Royale m'avoit dit que son fils ne vouloit pas se marier. Je savois bien que ces nouvelles ne seroient pas agréables. Peu de jours après le départ de madame Royale, la nouvelle arriva de l'accouchement de la reine d'Espagne d'un fils. Le roi d'Espagne l'écrivoit à la Reine le plus tendrement du monde ; et Pimentel sur cette nouvelle assura, encore plus qu'il n'avoit fait, du dessein que le Roi son maître avoit de faire la paix et le mariage. Tout le monde témoigna à la Reine la joie que l'on avoit de cette naissance, et de l'espérance qu'elle donnoit d'avoir l'Infante. La Reine répondit toujours : « Je n'y songe point, je ne « me flatte point de cela. » Je lui répondis que je l'écrivois à mon père ; que c'étoit une nouvelle assez considérable pour lui en donner avis. Elle me dit : « Dainville la lui dira ; nous l'enverrons à Blois pour « en donner part à Monsieur (la Reine l'a toujours « appelé ainsi), et de tout ce qui s'est passé au voyage « de madame Royale. » Véritablement Dainville n'alla à Blois que lorsque la cour s'en revint à Paris, et il y avoit plus de six semaines que madame Royale étoit partie. Je ne trouvai pas que ce fût faire grand cas de mon père : un autre y auroit été sensible. Pour lui, il y étoit si accoutumé qu'il ne paroissoit pas s'en soucier. Je ne laisse pas de croire que tout cela lui

étoit fort dur. Lorsque je dis à la Reine que mon père ne manqueroit pas de se réjouir avec elle de la naissance du second fils du roi d'Espagne, elle me répondit : « Je le crois. » Puis elle se mit à rire, et me dit : « Je ne pense pas qu'il espère au Roi pour votre « sœur ; au moins sais-je bien que je ne lui ai jamais « donné lieu de l'espérer. »

M. le cardinal eut toujours la goutte à Lyon. La Reine l'alloit voir tous les jours ; je la suivois quasi toujours. Elle alloit aussi aux couvens, et jouoit le soir. Le Roi jouoit à la paume tous les jours. On faisoit faire l'exercice aux mousquetaires ; il alloit voir le cardinal, et le reste du jour il causoit avec mademoiselle de Mancini, avec laquelle il faisoit collation à l'ordinaire. Quand la Reine donnoit le bon soir pour se coucher, il remenoit mademoiselle de Mancini chez elle. Au commencement il suivoit le carrosse, puis servoit de cocher, et à la fin il se mettoit dedans. Les soirs qu'il faisoit beau clair de lune, il faisoit quelques tours dans Bellecourt. Mademoiselle de Mancini fut malade deux ou trois jours. Il alloit souvent la voir, et ne jouoit plus chez la comtesse de Soissons. Pendant notre séjour à Lyon elle fut presque toujours malade. Il lui rendoit des visites courtes, et de loin à loin. Ses sœurs en usoient de même. Le comte de Soissons étoit dans un chagrin non pareil de ce que le Roi n'en usoit plus comme à l'ordinaire avec sa femme. Quelquefois le Roi alloit à la comédie ; j'y allois aussi assez souvent avec Monsieur. Nous étions tous dans une tribune où l'on entroit par chez M. le maréchal de Villeroy. Le Roi étoit à un bout avec mademoiselle de Mancini : Monsieur et moi à l'autre.

Je m'avisai que le parlement de Dombes n'avoit point salué Leurs Majestés, et qu'il falloit les y faire aller en robes rouges. J'en parlai à M. le cardinal; je lui dis que ceux d'Orange et de Genève étoient venus saluer le Roi, et bottés, parce qu'ils étoient de loin; que puisque Sa Majesté trouvoit bon que le parlement de Dombes rendît la justice dans Lyon à mes sujets, elle devoit après cette grâce leur en faire une seconde qui me paroissoit être inséparable de l'autre, et leur permettre d'avoir l'honneur de la saluer en habit de compagnie souveraine, comme elle étoit; et qu'ainsi les officiers auroient des robes rouges. On négocia cette affaire comme si elle eût été importante. J'envoyai querir M. Le Tellier, et lui écrivis plusieurs lettres. J'en fis autant à M. le cardinal, et lui en parlois tous les soirs. J'obtins ce que je demandois; et quoique ce ne fût qu'une bagatelle, j'en fus néanmoins fort aise. J'aime l'honneur. Mon parlement alla donc saluer le Roi en corps et en robes rouges. Les officiers ne se mirent point à genoux, et le premier président parla au Roi au nom de tous, comme n'étant point ses sujets. Les harangues que M. le premier président fit à Leurs Majestés, à M. le cardinal et à M. le chancelier sont assez courtes pour qu'il ne soit pas hors de propos de les mettre ici.

Au Roi.

« SIRE,

« Les merveilles de votre sacrée personne et les glorieuses actions de Votre Majesté impriment à tous les peuples qui sont honorés de votre présence un désir ardent d'avoir la gloire de rendre à Votre Ma-

jesté des respects et des soumissions. Cette compagnie, dans l'honneur que lui fait Mademoiselle de lui confier l'administration de la justice souveraine de Dombes, vient joindre les témoignages de sa joie aux acclamations publiques, et reconnoître en même temps les grâces que depuis long-temps elle reçoit de Votre Majesté, par la permission que vous lui accordez d'exercer les fonctions judiciaires dans cette ville; et dans cette fonction nous tâchons de seconder les sentimens respectueux que Mademoiselle a pour Votre Majesté, et nous venons en toute humilité lui faire les protestations de nos très-humbles obéissances. Nous supplions très-humblement Votre Majesté de vouloir toujours continuer à notre compagnie l'honneur de sa protection. »

A la Reine.

« MADAME,

« Les grandes et relevées qualités de Votre Majesté, qui la rendent l'admiration de tous les peuples, leur inspirent cette passion qu'elle peut reconnoître à leurs acclamations, de lui venir rendre leurs respects, leurs hommages et leurs soumissions. Cette compagnie, qui a l'honneur d'une attribution souveraine en Dombes sous les auspices de Mademoiselle, vient par ses ordres rendre à Votre Majesté ses très-humbles respects, et lui demander aussi l'honneur de sa protection. »

A Monsieur.

« MONSIEUR,

« Cette compagnie souveraine de Dombes, dans

l'honneur qu'elle a d'appartenir à Mademoiselle, vient par ses ordres, avec une extrême joie, rendre à Votre Altesse Royale les devoirs et les respects qui sont dus aux princes de votre rang et de votre naissance. Nous espérons que Votre Altesse Royale agréera les offres sincères de nos très-humbles obéissances, par la considération de la proximité de la personne à qui nous sommes, et par l'inclination puissante que nous aurons toujours aux services très-humbles de Votre Altesse Royale. »

A M. le cardinal.

« MONSEIGNEUR,

« La force de vos conseils, qui fixe le bonheur de la France par les glorieux succès qui couronnent toutes ses entreprises, donne de l'admiration à tous ceux qui approchent Votre Eminence, et de l'empressement à vous en venir témoigner très-respectueusement les sentimens de reconnoissance que l'on doit à vos illustres travaux. C'est aux héroïques vertus de Votre Eminence, plus qu'à ce haut rang que vous avez dans l'Eglise et dans le royaume, que l'on rend ces hommages, comme des tributs de devoirs et de satisfaction. Et c'est dans cette pensée que cette compagnie souveraine de Dombes vient, par le commandement de Mademoiselle, rendre à Votre Eminence ses très-humbles respects avec les offres de ses services, animés par les sentimens très-exquis de notre princesse, laquelle nous savons avoir une vénération particulière pour Votre Eminence. »

À M. le chancelier.

« MONSIEUR,

« Cette compagnie, qui a l'honneur de rendre en ce lieu la justice souveraine sous le nom de Mademoiselle à ses sujets de Dombes, par concession des rois, vient par son ordre vous présenter ses très-humbles obéissances, et admirer en même temps vos mérites, qu'une reconnoissance proportionnée et due à Leur Excellence a élevé jusqu'à la suprême dignité de la justice que vous possédez. Nous venons rendre à vos vertus nos hommages de respect comme des tributs de justice et de devoir, et vous supplier très-humblement, monsieur, d'agréer les protestations sincères que nous vous faisons de nos très-humbles services, et de nous vouloir bien accorder la grâce de votre bienveillance et de votre protection. »

Ces harangues ne se trouveront dans aucun auteur; ainsi je les ai voulu mettre ici, parce que c'est un titre avantageux pour mon parlement.

Un soir, Monsieur me dit chez la Reine : « Je m'en « vais souper chez vous; et si vous voulez, nous nous « masquerons. Les filles de la Reine vont souper chez « le maréchal de Villeroy; il y aura bal, et nous irons. » J'en fus bien aise. Nous allâmes à mon logis. Il vint deux femmes de la ville : l'une veuve d'un officier du parlement de Dombes, nommée madame de Feteau; l'autre, madame Mignot, dont le mari est lieutenant général de Villefranche en Beaujolais. Elles sont bien faites, et spirituelles pour des femmes de province. Lorsque Monsieur les vit, il s'écria : « Ah! ma cousine,

« chassez ces femmes; je ne veux point qu'elles nous « voient souper. » Je le priai de trouver bon qu'elles demeurassent, et lui dis qu'elles étoient très-aises d'avoir cet honneur-là. Il y consentit avec bien de la peine. Quand nous eûmes ajusté nos habits de masques, qui n'étoient pas magnifiques (ce n'étoient que des robes de chambre et des toilettes en écharpe, comme de bohémiennes), on se mit en peine comme l'on iroit au bal. Nous ne voulions pas aller dans nos carrosses, de peur d'être connus. Je m'avisai qu'il falloit aller dans celui de ces femmes, et qu'elles entreroient devant nous; qu'ainsi l'on nous prendroit pour des dames de la ville. Monsieur trouva cela fort à propos, et fut trop heureux d'avoir consenti qu'elles demeurassent à nous voir souper. Rien ne pouvoit nous faire connoître que le peu de magnificence de notre mascarade; d'autres que nous n'auroient osé aller si mal vêtus. Il n'y avoit que M. et madame de Thiange, mademoiselle de Vandy, et moi. Nous allâmes donc chez le maréchal de Villeroy, et les filles de la Reine vinrent à nous. Ces deux femmes, qui marchèrent devant nous, dépaysèrent d'abord la compagnie. On crut que c'étoient des gens de Lyon. La maréchale savoit que ces femmes venoient de chez moi; joint à cela le peu d'ajustement qui étoit à nos habits, fit qu'elle nous reconnut et nous vint embrasser. Nous ne parlâmes ni ne nous démasquâmes point. Le comte de Guiche y étoit, lequel faisant semblant de ne nous pas connoître tirailla fort Monsieur dans la danse, et lui donna des coups de pied au cul. Cette familiarité me parut assez grande. Je n'en dis mot, parce que je savois bien que cela n'eût pas plu à Monsieur, qui trouvoit tout bon du comte de

Guiche. Manicamp, son bon ami, y étoit aussi, qui fit mille plaisanteries que j'eusse trouvées fort mauvaises si j'avois été Monsieur. Tout ce que ces gens-là faisoient lui plaisoit. Pour moi, qui n'étois pas de même, je m'allai asseoir auprès de la maréchale de Villeroy, avec laquelle je dis mon avis de tout ce que je voyois. Il y avoit un autre bal dans la ville. Le fils de M. Le Tellier le donnoit à son hôtesse. Je proposai d'y aller, ces messieurs en détournèrent Monsieur; de sorte que je fus là bien du temps sans vouloir danser. Enfin Monsieur se résolut de sortir. Nous allâmes à ce bal : on nous reconnut d'abord; on nous fit plus de révérences que nous n'eussions voulu : ce qui nous déplut. Nous n'y fûmes aussi qu'un moment; la foule y étoit si grande que l'on n'y pouvoit danser. Quand je fus le lendemain chez la Reine, elle me dit : « Vous fûtes bien « heureuse hier de n'avoir pas eu des coups de pied « au cul; j'ai ouï dire que l'on en a donné à des gens « qui étoient avec vous. » Je voulus dire que je ne l'avois point vu; j'étois bien aise de ne point rendre de mauvais offices à personne. La Reine me dit : « Vous êtes trop prudente, mademoiselle; cela néan- « moins est public. » Il est vrai que tout ce qu'il y avoit au bal en fut si scandalisé, et cela fit si grand bruit dans la ville, que la Reine, qui n'aimoit pas le comte de Guiche, fut bien aise d'avoir occasion de faire connoître à Monsieur que c'étoit un homme qui lui manquoit de respect, et que l'on se moquoit de lui de le souffrir. Tout cela ne faisoit d'autre effet sur l'esprit de Monsieur que de l'affliger de voir que la Reine n'aimoit pas le comte de Guiche. Celui-ci s'en alla à Paris, d'où l'on me manda qu'il faisoit le galant de madame d'O-

lonne; qu'il alloit tous les deux jours au sermon aux Hospitalières de la place Royale, où le père Enève, jésuite, prêchoit l'avent (c'étoit là le sermon à la mode, et où le beau monde alloit); que Marsillac étoit aussi un des adorateurs de madame d'Olonne; que l'on ne savoit comment l'abbé Fouquet prendroit cela, et s'ils en useroient de cette sorte à son retour.

La souveraineté de Dombes n'est qu'à cinq lieues de Lyon; mes sujets désiroient de me voir : j'avois aussi envie d'aller dans ce pays. Je demandai à M. le cardinal si j'aurois le temps d'y aller; il me dit qu'oui, pourvu que je n'y fisse pas un trop long séjour; de sorte qu'après Noël j'y allai. Il me sembloit que le temps eût été fait pour rendre mon voyage agréable. Il faisoit une belle gelée, un soleil de printemps; je montai à cheval en chemin. Outre le beau temps qui m'y convioit, la rivière étoit débordée : je n'aime pas l'eau, et il falloit que mon carrosse fît un assez long chemin dedans. Je montai aussi pour cela à cheval, pour prendre la hauteur. Je passai à un bourg nommé Vimy, qui est à l'archevêque de Lyon, où il y a une assez jolie maison avec un beau jardin en terrasse qui va jusque sur la rivière. Il y a aussi des fontaines et des grottes. C'est une maison en réputation dans le pays; je la trouvai fort jolie. Un gentilhomme de l'archevêque de Lyon me demanda si je voulois avoir le plaisir de la chasse, que ses chiens étoient prêts. J'en fus fort aise : cette meute est belle et bonne. L'archevêque de Lyon aime la chasse. Au sortir de Vimy, on me lança un lièvre que l'on trouva à point nommé sur mon chemin; et la chasse ne s'en détourna pas. J'en eus le plaisir sans allonger mon

voyage. Il est vrai que le pays de Dombes, du côté où j'arrivai, est le plus beau du monde; on va toujours sur les bords de la Saône, et de l'autre côté ce sont de grandes plaines où le blé étoit déjà assez grand pour les rendre vertes, comme si c'étoient des prés : et cela est borné de montagnes quasi toutes pleines de maisons qui appartiennent à des bourgeois de Lyon, qui ne sont pas si jolies que celles des environs de Paris, quoiqu'elles soient néanmoins fort belles pour le pays. Dans la souveraineté de Dombes il y a quantité de châteaux fort beaux, mais ils ne sont pas de ce côté-là.

J'avois prié Monsieur de me prêter de ses gardes pour faire ce voyage. Il m'en donna quatorze, un trompette et un exempt. Quand je fus proche de Trévoux, je montai en carrosse. Je trouvai la milice du pays sous les armes, en assez bon ordre et en fort grand nombre, pour le peu de temps que l'on avoit eu pour l'assembler. Je n'avois dit que le jour de devant que je partisse, que je voulois faire ce voyage. Ainsi on ne put assembler que la milice circonvoisine de Trévoux; les autres lieux étoient trop éloignés. Je trouvai à la porte de Trévoux le lieutenant général du bailliage avec les conseillers, qui me harangua à genoux, et m'apporta les clefs de la ville. Je fus droit à l'église, qui est assez belle : c'est un chapitre. J'y reçus une harangue du doyen; puis on chanta le *Te Deum*. On tira le canon, et toute la milice fit force salves. Ensuite j'allai en mon logis, qui n'est qu'une petite maison bourgeoise que j'ai achetée; elle est fort jolie; la cour est en terrasse sur la rivière : il y a une fontaine au milieu; la vue en est admirable. Le Beaujolais est de l'autre côté de la rivière;

ainsi, de quelque côté que l'on se tourne, l'on ne sauroit voir que mes terres, quelque bonne vue que l'on puisse avoir. Le paysage en est le plus agréable du monde : il n'y a point de peintre qui en puisse faire un plus beau. Ce logement est composé d'une salle, d'une chambre à alcove, et d'un cabinet avec des garde-robes. Il y a à un bout de la salle deux chambres : tout cela a la même vue que j'ai dit. Ce qui fait que je n'ai point de maison à Trévoux, c'est que feu M. de Montpensier n'y a jamais demeuré, et le vieux château qui y étoit autrefois est entièrement dépéri : il n'en reste plus qu'une vieille tour. J'avois mené madame de Courtenay avec moi. Ma cour se trouva assez grosse. Outre les officiers de mon parlement et les gentilshommes que j'avois menés avec moi, la noblesse du pays s'y trouva aussi : elle n'est pas en fort grand nombre. Les plus belles terres du pays sont possédées par les officiers du parlement et du présidial de Lyon. Parmi cette noblesse, le marquis Du Breuil est le plus considérable : il est de la maison de Damas; il a beaucoup de biens en Bresse, Bourgogne et Dombes, dont il est maintenant gouverneur. Il l'a acheté du comte de Saujon. J'y vis peu de dames par la même raison, et dans le peu qu'il y en avoit la plupart étoient malades. Le peuple y est fort beau; les femmes sont quasi toutes jolies, et ont de fort belles dents. Les paysans y sont habillés à la bressanne, et bien vêtus. On n'y voit point de misérables : aussi n'ont-ils point payé de tailles jusqu'à présent; peut-être leur seroit-il plus avantageux qu'ils en payassent. Ils sont fainéans, et ne s'adonnent à aucun travail ni commerce : ce qui leur seroit aisé, puisqu'ils sont proches de la

rivière et de fort bonnes villes. Ils mangent quatre fois le jour de la viande. Il y a un certain chevalier d'honneur dans le parlement de Dombes : c'est une charge assez extraordinaire. Les gens de feu mon père étoient habiles à en créer de toutes les façons pour avoir de l'argent. Ils prirent pour celle-là l'exemple du parlement de Dijon; où il y a aussi un chevalier d'honneur. Celui-ci est un homme assez comique, qui me divertissoit. Il a des démêlés admirables avec sa compagnie. La veille que je partis pour Dombes, je lui dis que l'on me vouloit vendre une île dont je voulois lui donner le gouvernement. Il me remercia fort, et m'en demanda le nom. Je lui dis que je ne le savois pas encore, et que l'on me le devoit envoyer au premier ordinaire, avec la description de l'île. Le soir que j'arrivai à Trévoux, je m'en allai dans mon cabinet, où je commençai à faire une relation de la consistance de cette île. Le lendemain j'allai à la messe à l'église, puis je dînai en public pour me faire voir à mes sujets. Je reçus force harangues de toutes les villes, et les présens de celle de Trévoux. C'étoient des citrons doux, au lieu de confitures : cela est moins commun et plus agréable; il y avoit aussi du vin muscat. J'ordonnai aux consuls de faire des harangues et des présens à madame de Courtenay et à mademoiselle de Vandy. Après mon dîner, mon parlement vint me haranguer en robes rouges. Je n'avois pas voulu qu'ils y vinssent à Lyon de cette sorte, de peur qu'il ne se trouvât quelqu'un de la cour chez moi, et que l'on ne me fît la guerre que j'étois bien aise de me voir haranguer comme la Reine, et que l'on mît un genou en terre devant moi. Mes officiers

le firent dans Trévoux, comme font tous les parlemens à leurs souverains, et je leur dis de se lever. Le président me parla fort bien. Je les remerciai de la bonne volonté qu'ils me témoignoient, et je les assurai de la mienne; puis je leur recommandai de me bien servir, et de rendre bonne justice à mes sujets. Je les assurai qu'ils ne me pouvoient donner des marques de leur affection qui me fussent plus agréables, et que je me sentois obligée, pour la décharge de ma conscience, de les exhorter à faire leur devoir en cela, parce que si je souffrois qu'ils y manquassent, j'en répondrois devant Dieu. Je les haranguai sur l'obligation que les souverains avoient de faire rendre bonne justice à leurs sujets. Je dis de mon mieux, et je crois que je dis bien. Comme il n'y a point de comédie si sérieuse après laquelle on ne joue des farces bouffonnes, mon sérieux finit. Je jetai un regard riant à Messimieux, ce chevalier d'honneur qui étoit avec le parlement, et je lui dis : « Vous me devriez une harangue tout seul; je sais que « vous m'aimez assez pour cela. » A quoi il répondit agréablement, et me fit rire. Comme c'étoit un dimanche et que l'on doit le bon exemple à ses sujets, j'allai à vêpres. A mon retour, je trouvai des lettres de Paris; Messimieux eut grand soin de me venir demander des nouvelles de l'île. Comme je n'avois pas eu le loisir d'en achever la description, je lui répondis que la moitié de mes lettres étoient restées à Lyon: que je les aurois assurément le lendemain. Je l'achevai le soir, et le lundi tout le jour on la copia. Il faut plus de temps à transcrire ce que je fais, que je n'en mets à l'écrire.

Le lundi j'allai à la messe aux Pères Observantins, qui ont une maison à Trévoux. Ensuite j'allai voir la chapelle des pénitens. Ce sont des confréries qui sont en ces pays-là. Ceux de Trévoux sont blancs. L'après-dînée j'allai aux Ursulines, et le soir on fit la lecture de la description de l'île au chevalier, de laquelle on l'appela depuis M. le gouverneur. Elle parut assez jolie à ceux qui en entendirent la lecture. Le feu prit à la cheminée de ma chambre ; si on n'y eût pris garde, il en seroit arrivé accident. Par bonheur, comme je me lavois les mains pour dîner, je sentis le brûlé. Il y avoit déjà une solive de dessous l'âtre quasi consumée; à quoi on remédia. Sur les chemins, le feu avoit déjà pris à mon logis à Beaune. Je retournai le lendemain à Lyon. Je partis de Trévoux à cheval. Le beau temps qui m'avoit amenée, et qui avoit continué pendant mon séjour à Trévoux, me ramena. Il est assez extraordinaire de se promener jusqu'à six heures du soir au clair de lune dans cette saison. C'est cependant ce que l'on fit pendant les derniers jours de cette année-là. Lorsque j'arrivai à Lyon, je changeai d'habits, et j'allai chez la Reine, où on me reçut le mieux du monde. J'oubliois de dire qu'à Dombes on n'y prioit Dieu dans les prières publiques que pour moi et non pour le Roi, et qu'avant de partir le matin, après avoir entendu la messe, je fis chanter l'*exaudiat*, et dire l'oraison pour Sa Majesté. Je mis en liberté quantité de prisonniers, et je donnai des grâces à ceux qui avoient commis des crimes rémissibles. Je les refusai aux autres, qui s'étoient venus mettre en prison dans l'espérance de les obtenir. On en use ainsi partout où le Roi passe, c'est-à-

dire aux lieux où il n'a jamais été. J'allai ensuite avec la Reine chez le cardinal, lequel me dit : « Eh bien, « mademoiselle, vous êtes bien riche : votre pays « vous a donné un présent, vous avez fait des charges « nouvelles dans votre parlement. » Je lui répondis : « Je voudrois, dans tous les voyages que le Roi fait, « avoir une souveraineté à cinq lieues de la ville où « l'on feroit séjour : cela paieroit mon voyage. » Il est vrai que j'avois créé un président, trois conseillers et d'autres officiers en mon parlement. Un comte de Lyon, de la maison d'Albon, acheta la charge de conseiller d'église à fort bon marché, parce que j'étois bien aise qu'il rentrât de ces messieurs dans mon parlement : il y en avoit toujours eu.

A propos de ces messieurs les comtes de Saint-Jean, le jour de Noël Sa Majesté alla le matin à la grand'-messe, que l'on n'entendit pas fort dévotement, parce que l'on s'amusa toujours à parler de la qualité de ces comtes et de leurs preuves. On remarqua qu'ils disoient l'office par cœur. Il n'y a point de livres dans leur église : ainsi il faut les nourrir de bonne heure à cela, afin qu'ils aient plus de facilité à pratiquer et à retenir cette coutume. Après l'Evangile dit, le sous-diacre alla pour le présenter au Roi. L'abbé de Coaslin le voulut prendre, comme premier aumônier : le comte sous-diacre ne voulut pas le lui donner. Le Roi prit avis de ce qu'il avoit à faire sur ce différent. Pendant cela le doyen vint parler au Roi pour représenter l'intérêt du chapitre ; l'abbé de Coaslin défendoit le sien avec beaucoup d'esprit et de courage. Il se trouva un vieux gentilhomme, nommé La Ronvière, qui vit la peine où on étoit : cela causa de la rumeur. Il s'ap-

procha, et dit qu'il avoit vu une pareille dispute lorsque le Roi mon grand-père alla à Lyon au devant de la Reine ma grand'-mère, pour son mariage; et que l'affaire avoit été réglée en faveur des comtes. Le Roi sur cela dit à l'abbé de Coaslin qu'il n'y avoit pas lieu de disputer; et le comte fit baiser l'Evangile au Roi et à la Reine. On conta que ce bon homme La Ronvière avoit fait appeler en duel le comte de Mansfeld lorsqu'il étoit en France.

[1659] Le jour des Rois, Monsieur donna un grand souper où étoient toutes les filles de la Reine, et les dames de qualité de la province qui étoient venues faire leur cour, et entre autres la marquise de ***, la comtesse d'Álbon, la marquise de Sourdis, et d'autres dont je ne me souviens pas. Madame de Sully, qui avoit fait le voyage avec M. le chancelier, y étoit aussi. Monsieur étoit logé, comme j'ai déjà dit, dans une fort jolie maison toute propre à faire des fêtes. Il reçut fort bien la compagnie; il a un talent particulier à bien faire l'honneur de son logis. On y fut quelque temps avant souper; nous causâmes, Monsieur et moi. Il me demanda : « Lequel aimeriez-vous « mieux de M. de Savoie ou de l'Empereur ? » Je lui dis : « M. de Savoie. — Quoi ! me répliqua-t-il, vous « qui êtes glorieuse, vous préféreriez la qualité de « duchesse à celle d'impératrice ! » Je lui répondis : « On vit en Allemagne à la mode d'Espagne : je ne « suis plus d'un âge à m'accoutumer à une vie si dif- « férente de celle de mon pays. Les mœurs des Alle- « mands sont fort étranges : ils s'enivrent souvent. « C'est un pays où je n'aurois qu'une grandeur chi- « mérique, et où je n'aurois nulle douceur. Encore

« en Piémont on vit à la mode de France; M. de Sa-
« voie parle français, et je puis bien borner mon am-
« bition dans une condition où il y a eu plusieurs
« filles de rois, et où ma tante est présentement. »
Ensuite je lui demandai : « Pourquoi me faites-vous
« cette question ? » Il me répondit : « Je vous le di-
« rai, et n'en parlez à personne. L'autre jour que l'on
« parloit du mariage du Roi avec l'Infante, on dit
« qu'il falloit parler du vôtre avec l'Empereur, afin
« de lui ôter tout-à-fait la pensée de l'Infante, et
« faire comme cela un échange; que le Roi n'a point
« de filles, et le roi d'Espagne point de fils en âge de
« se marier. L'Empereur et vous êtes les deux plus
« proches : ce seroit un bon échange, comme on en
« avoit fait un autrefois, et que de cette manière
« l'Empereur n'auroit pas sujet de se plaindre de n'a-
« voir point l'Infante. » Il ajouta que le maréchal de Gramont avoit eu ordre de faire cette proposition quand il étoit à Francfort; qu'alors les Espagnols n'étant pas dans le dessein de faire la paix, il n'avoit pas jugé à propos de la faire; que maintenant qu'ils offroient l'Infante et la paix, on pouvoit en parler; et que s'ils acceptoient cette proposition, on verroit par ce moyen s'ils agiroient de bonne foi. Je lui demandai qui lui avoit dit cela; il fit difficulté de me découvrir ce secret. Après l'avoir fort pressé, il me dit : « C'est « la Reine et le cardinal. » Je l'assurai fort que je n'en parlerois jamais. C'étoit une affaire assez vraisemblable. Elle ne me plut pas; je n'avois nulle envie d'aller en Allemagne. Tout ce qui se propose ne s'exécute pas.

Nous allions nous mettre à table lorsque l'on vint

dire à Monsieur que le Roi le prioit de l'attendre à souper, parce qu'il n'avoit point à souper chez lui; ses gens s'étoient attendus qu'il souperoit chez Monsieur; il fallut réchauffer les viandes. Sa Majesté nous fit un peu attendre; puis il vint avec sa suite ordinaire en masque. Cette mascarade étoit si belle, que le Roi après souper se déshabilla pour le bal, quoiqu'il n'eût que des rhingraves et une cravatte. Il ne laissa pas que de se mettre auprès des masques. Il en vint d'autres fort propres et bien vêtus, de dames et d'hommes de la ville. On dansa un petit ballet assez joli pour avoir été fait en un moment. Le Roi a un baladin, nommé Baptiste (1), qui triomphe en cette matière: il fait les plus beaux vers du monde. Il est Florentin; il étoit venu en France avec feu mon oncle le chevalier de Guise, lorsqu'il revint de Malte. Je l'avois prié de m'amener un Italien, pour que je pusse parler avec lui: pour lors j'apprenois cette langue. Après que Baptiste eut été quelques années avec moi, je fus exilée; il ne voulut pas demeurer à la campagne: il me demanda son congé, que je lui donnai. Depuis ce temps-là il a fait fortune, et assurément c'est un illustre baladin.

Il y avoit à Lyon une dame dont la beauté faisoit grand bruit: c'étoit la marquise de La Beaume, nièce du maréchal de Villeroy. Elle étoit belle assurément: elle étoit grosse pour lors, et n'avoit point de cheveux; elle avoit coupé tous les siens un matin, qui étoient

(1) *Un baladin nommé Baptiste:* Ce baladin fut depuis le fameux musicien Lully, né en 1633, mort en 1687. Il excelloit dans la pantomime. Lorsqu'il dînoit avec Molière, et que la gaieté des convives s'affoiblissoit, ce dernier lui disoit: « Baptiste, fais-nous rire. »

d'un blond admirable. Les uns disoient que c'étoit par caprice, parce qu'elle est quinteuse; qu'un jour que son mari étoit entré dans sa chambre lorsqu'on la peignoit, il loua la beauté de ses cheveux; qu'à l'instant elle avoit pris des ciseaux et les avoit coupés. D'autres disoient que c'étoit lorsqu'elle apprit la mort de M. de Candale, qui en avoit fait le galant toutes les fois qu'il passoit ou repassoit à Lyon pour aller ou revenir de Catalogne.

On parloit fort de faire un voyage en Provence, où il y avoit quelque désordre. Ce bruit ne plaisoit à guère de gens. On avoit assez d'envie d'aller passer le reste de l'hiver à Paris; et quand on sut qu'il venoit des députés de Provence, cela donna beaucoup de joie, dans la croyance que l'on avoit qu'ils venoient pour se soumettre aux volontés du Roi. Aussitôt après leur arrivée on partit: les affaires s'étoient accommodées; on alla jusqu'à Moulins sans séjourner. Le Roi alloit tous les jours à cheval avec les dames, qui eurent beaucoup de froid, quoiqu'elles eussent des justaucorps fourrés, et des bonnets de velours noir avec des plumes. Le soir, sitôt que l'on étoit arrivé, le Roi en usoit comme aux jours de séjour: il jouoit et faisoit collation. La Reine arriva de bonne heure à Moulins. Elle alla voir madame de Montmorency, qui est présentement religieuse aux Filles de Sainte-Marie à Moulins. Le château de Moulins avoit été le lieu de son exil et sa prison (on l'y avoit gardée quelque temps), et il lui étoit arrivé là une aventure fort extraordinaire. Un jour qu'elle étoit dans son petit cabinet toute seule occupée de la perte qu'elle avoit faite (il est certain que personne n'a jamais eu une si véritable douleur, ni ne l'a poussée si loin pour

la mort de son mari : elle n'en est pas encore consolée), elle vit sortir d'une muraille un petit serpent : ce qui est assez ordinaire dans de vieux châteaux inhabités. Elle avança son pied, dans le dessein que ce serpent la mordît. Elle sentoit quelque joie de se pouvoir avancer ses jours pour aller trouver celui qui causoit sa douleur, et la finir par là. Dans ce moment il entra une dame qui étoit à elle. Le serpent entendit du bruit, et s'en alla. Elle conta cela à cette dame, qui lui en fit un scrupule, et la fit souvenir qu'elle étoit chrétienne, et que cela n'étoit point pratiqué dans le christianisme. Elle se retira dans les Filles de Sainte-Marie, où elle a été quelque temps à demander à Dieu la grâce de pouvoir pardonner au cardinal de Richelieu, qu'elle croyoit cause de la mort de son mari. Elle dit qu'elle a été long-temps sans pouvoir l'obtenir. Elle a renvoyé à ses parens le bien qu'elle avoit eu de sa maison. Elle est de la maison des Ursins, et nièce, à la mode de Bretagne, de la Reine ma grand'-mère. Elle ne garda que cent mille écus qu'elle avoit eus en mariage, dont elle récompensa ses gens, et fit bâtir le couvent où elle est, et un superbe tombeau à M. de Montmorency, qui est tout devant la grille ; ainsi elle peut le regarder sans cesse. Quand tout cela a été achevé, elle a pris l'habit de religieuse. Ses pleurs continuels lui ont tellement desséché le cerveau, que les nerfs se sont retirés, et qu'elle est maintenant toute voûtée, et sujette à une courte haleine. Lorsqu'elle vit la Reine, son mal lui prit avec tant de violence, qu'elle fut long-temps sans pouvoir parler. Madame de Montmorency avoit eu un attachement particulier au service de la Reine ; cela la fit beau-

coup pleurer. La Reine ne fut pas long-temps avec elle, et le lendemain elle alla encore en ce lieu-là à la messe. J'allai la voir après le dîner, et je lui dis que j'avois hésité de le faire, parce que j'appréhendois de l'affliger lorsqu'elle me verroit, et se souviendroit que mon père avoit été en partie cause de la mort de son mari. Elle me remercia, et me dit: « J'ai vu mon-« sieur votre père; il m'a témoigné tant de bonté par « les visites qu'il m'a rendues toutes les fois qu'il est « venu ici, que je prie Dieu sans cesse pour lui. » Elle me parla fort de feu M. de Montmorency, avec une tendresse qui n'est pas concevable; et me dit que jamais passion n'avoit été égale à celle qu'elle avoit pour lui, et que même elle en avoit du scrupule. C'est une femme de beaucoup d'esprit, et qui paroît avoir été fort agréable, quoiqu'elle n'ait jamais été belle, à ce que la Reine m'a dit. Pendant la vie de son mari elle avoit pour lui le même amour qui lui reste; et une marque bien extraordinaire qu'elle en donnoit, c'est qu'elle aimoit toutes les personnes dont elle savoit qu'il étoit amoureux : il a été des plus galans de son temps. Elle prenoit soin de lui faire faire des habits pour aller au bal beaux et magnifiques, sans qu'il le sût, afin qu'il fût mieux paré que les autres lorsqu'il y alloit. Quand ce venoit à peu près l'heure qu'il en devoit revenir, elle alloit à la fenêtre qui donnoit sur la rue, afin de le voir plus tôt. Elle me conta que ce qui faisoit qu'elle ne pouvoit jamais se consoler, c'est qu'elle étoit persuadée qu'elle étoit cause qu'il s'étoit engagé dans le parti de mon père, par l'attachement qu'elle avoit à la Reine ma grand'mère. Pendant que l'on fut à Moulins, l'on parla fort d'elle.

A notre retour on eut assez froid par les chemins; cela n'est pas extraordinaire dans le mois de janvier : on causoit assez dans le carrosse. Le Roi étoit de bien meilleure humeur depuis qu'il étoit amoureux de mademoiselle de Mancini. Il étoit gai, et causoit avec tout le monde. Je pense qu'elle lui avoit conseillé de lire des romans et des vers. Il en avoit quantité, avec des recueils de poésies et des comédies; il paroissoit y prendre plaisir : et même quand il donnoit son jugement sur ces ouvrages, il le donnoit aussi bien qu'un autre qui auroit beaucoup étudié, et qui auroit une parfaite connoissance des lettres. Je n'ai jamais vu un homme avoir un aussi bon sens naturel que lui, et parler plus justement; aussi j'ai toujours dit que ce seroit un fort grand prince, et j'ai bien de la joie de voir que je ne me suis pas trompée dans mon opinion, puisqu'elle est présentement confirmée généralement par tout le monde. Comme le Roi fait toujours la guerre à Monsieur, un jour il lui demandoit : « Si vous eus-« siez été roi, vous auriez été bien embarrassé; ma-« dame de Choisy et madame de Fienne ne se seroient « pas accordées, et vous n'auriez su laquelle vous au-« riez dû garder : toutefois c'auroit été madame de « Choisy; c'étoit elle qui vous donnoit madame d'O-« lonne pour votre maîtresse. Elle auroit été la sultane « reine; et lorsque je me mourois, madame de Choisy « ne l'appeloit pas autrement. » Monsieur étoit fort embarrassé sur tout cela, et disoit au Roi, d'un ton qui paroissoit assez sincère, qu'il n'avoit jamais souhaité sa mort, et qu'il avoit trop d'amitié pour lui pour se résoudre à le perdre. Le Roi lui répondit : « Je le crois « tout de bon. » Puis il disoit : « Lorsque vous serez

« à Paris, vous serez donc amoureux de madame d'O-
« lonne? Le comte de Guiche le lui a promis, à ce
« que l'on mande de Paris. » Monsieur rougit, et la Reine lui dit d'un ton de colère : « C'est bien vous faire « passer pour un sot que de promettre ainsi votre « amitié. Si j'étois à votre place, je trouverois cela « bien mauvais. Pour vous, qui admirez en tout le « comte de Guiche, vous en êtes ravi. » Puis elle ajouta : « Cela sera beau de vous voir sans cesse chez « une femme qui peste continuellement contre vous, « et qui n'a ni honneur ni conscience. Vous devien- « drez un joli garçon. » Monsieur dit qu'il ne la verroit pas.

Nous trouvâmes M. le cardinal à Nevers, que nous n'avions point vu depuis Lyon, parce qu'il étoit venu par eau. La comtesse de Soissons et madame de Navailles étoient venues avec lui; ainsi ce fut une augmentation à la cour, qui avoit été assez petite par les chemins.

Je quittai la cour à Cosne. Elle continua sa route vers Paris, et moi je m'en allai à Saint-Fargeau, où je demeurai sept à huit jours. Le Roi me demandoit pourquoi j'y allois; que je n'y avois aucune affaire; qu'il croyoit que je m'y ennuierois, et que je ne faisois ce voyage que parce que je l'avois dit, et que je ne voulois pas m'en dédire. Je ne m'y ennuyai pourtant point pendant ce séjour : les personnes de mon humeur se divertissent partout. La Reine m'ordonna de n'y demeurer que le temps que j'avois dit. Elle m'avoit admirablement bien traité tout ce voyage; et j'appris, à mon retour, qu'elle avoit parlé de moi fort souvent et d'une manière fort obli-

geante ; qu'elle témoignoit même de l'impatience de mon retour. Je vins descendre au Louvre ; et comme j'avois un justaucorps, je passai par une porte de derrière, et personne ne me vit. Monsieur vint m'ouvrir celle du cabinet de la Reine, et je fus quelque temps à causer avec lui. Il me conta qu'il avoit été en masque habillé en demoiselle ; qu'il avoit trouvé un monsieur qui lui avoit dit des douceurs, dont il avoit été fort aise, et qu'il s'étoit fort bien diverti ; qu'il alloit ce soir-là avec le Roi chez la maréchale de L'Hôpital, et qu'il donneroit le lendemain un bal que le Roi lui avoit demandé ; qu'il avoit voulu m'attendre. La Reine, qui étoit avec le cardinal, m'entendant parler, m'appela, et me fit mille amitiés. M. le cardinal me dit qu'il avoit une petite chienne de Boulogne, la plus jolie du monde ; qu'il vouloit me la donner. Il l'envoya querir. Je fus fort aise ; j'aime les chiens ; les levriers me plaisent plus que les épagneuls. Quand c'eût été un mâtin, j'en aurois été bien aise. Le lendemain je la montrai à tout le monde, ravie de dire cent fois le jour : « C'est M. le cardinal qui me l'a donnée. » Quoique l'on connoisse bien ce qui est solide et ce qui n'est que du vent, il faut se satisfaire de bagatelles à la cour, où cette marchandise est commune, pour parvenir aux réalités ; et quelquefois on est plus prudent de se conduire ainsi que de les mépriser.

Le lendemain j'allai au bal chez Monsieur, qui fut très-agréable, comme à l'ordinaire. Tout le monde étoit paré, hors moi : on m'en fit fort la guerre. Je m'excusai sur ce que je ne faisois que d'arriver. La vérité étoit que je crains fort de me parer ; et j'ai tant de confiance à ma bonne mine, que je crois qu'elle

me pare plus que tous les diamans de mille créatures qui ne sont pas faites comme moi. Le carnaval fut court pour nous. La cour n'arriva qu'au commencement de février, et moi le 6 du même mois. On se déguisa souvent : nous fîmes une mascarade la plus jolie du monde. Monsieur, mademoiselle de Villeroy, mademoiselle de Gourdon et moi, nous étions habillés de toiles d'argent blanches, fort chamarrées de dentelles d'argent avec des passepoils couleur de rose, des tabliers et des pièces de velours noir avec de la dentelle or et argent. Nos habits étoient échancrés à la bressane, avec des manchettes et des collerettes à leur mode, de toile jaune, à la vérité un peu plus fines que les leurs. Il y avoit à nos manchettes et collerettes du passement de Venise. Nous avions aussi des chapeaux de velours noir tout couverts de plumes couleur de feu, de rose et blanc. Mon corps étoit lacé de perles, et attaché avec des diamans; il y en avoit partout. Monsieur et mademoiselle de Villeroy étoient parés de diamans, mademoiselle de Gourdon d'émeraudes. Nous étions coiffées en paysannes de Bresse, avec des cheveux noirs, des houlettes de vernis couleur de feu, garnies d'argent. Les bergers étoient le duc de Roquelaure, le comte de Guiche, Péguilain et le marquis de Villeroy. Ils étoient fort bien vêtus. Jamais mascarade n'a été si magnifique ni si agréable. La Reine nous trouva fort à sa fantaisie : ce qui n'est pas peu. Elle est fort difficile à ses ajustemens. Nous allâmes à l'Arsenal : la maréchale de La Meilleraye donnoit une grande assemblée. Il y avoit une si furieuse quantité de monde que l'on ne s'y pouvoit tourner, quoique la salle fût fort grande. Nous fûmes contraints d'aller

dans une chambre, et d'y faire venir des violons et quelques dames, pour faire un second bal. Le Roi y étoit aussi en masque; il étoit habillé, avec sa troupe, en vieillards et en vieilles. Il y vint quantité d'autres masques; et comme il ne se démasque pas d'ordinaire, on ne le connut point. Nous nous habillâmes encore une fois de la même manière; la Reine le voulut. Nous allâmes encore à l'Arsenal, et ce fut dans l'appartement de madame Doradou, femme d'un lieutenant d'artillerie, cousin du maréchal de La Meilleraye. Il y avoit bal chez lui : nous y trouvâmes un grand ordre et peu de presse. Aussi on nous regarda et loua fort : ce qui nous fit plaisir. On avoit eu assez de peine à s'habiller pour en avoir un remercîment. Le Roi y vint avec sa troupe ordinaire, habillée de brocards d'or et d'argent, avec de la broderie. Il avoit donné ces habits, qui étoient magnifiques, sans invention; aussi nous parûmes petits bergers et bergères du bord du Lignon. (Je crois qu'elles sont habillées comme les Bressanes.) Nous parûmes plus, par nos agrémens et notre propreté, que ces divinités avec tout leur or et leur pourpre.

Madame d'Olonne alloit en masque tous les jours avec Marsillac, le marquis de Sillery, madame de Salins et Margot Cornuel. Le marquis de Sillery avoit été amoureux de madame d'Olonne. En ce temps-là il n'étoit que confident. Cette troupe alloit s'habiller chez Gourville; elle n'osoit le faire chez madame d'Olonne, à cause de son mari. Le comte de Guiche continuoit sa belle passion pour elle; et l'abbé Fouquet, qui étoit enragé contre tous les deux, s'avisa de les brouiller, et de s'en venger par là. Il obligea le comte

de Guiche à demander à madame d'Olonne les lettres de Marsillac, lorsqu'il se verroit un moment mieux avec elle; ce qu'il fit. Elle les lui donna : le comte de Guiche les mit entre les mains de l'abbé Fouquet, qui d'abord les montra à madame de Guémené, afin qu'elle en parlât au Port-Royal, et que cela allât à M. de Liancourt, pour le dégoûter de lui donner sa petite-fille. Il les montra aussi au maréchal d'Albret, qui alla trouver M. de Liancourt comme son parent et son ami, pour l'avertir de l'amitié qui étoit entre madame d'Olonne et M. de Marsillac; et je crois même qu'il avoit pris quelques-unes de ces lettres. M. de Liancourt lui dit : « Je m'étonne que vous, qui êtes « galant, soyez persuadé que l'on rompe un mariage « sur cela. Pour moi qui l'ai été, j'en estime davantage « Marsillac de l'être, et je suis bien aise de voir qu'il « écrit si bien. Je doutois qu'il eût tant d'esprit. Je « vous assure que cette affaire avancera la sienne. » Je crois que le maréchal d'Albret fut étonné de cette réponse. Les médisans disoient qu'il avoit fait cela autant pour plaire à l'abbé Fouquet que pour donner un bon avis à M. de Liancourt. Véritablement si l'abbé Fouquet eût pu réussir à rendre ce mauvais office à Marsillac de rompre son mariage, il ne lui en pouvoit pas faire un plus considérable, puisque par là il lui pouvoit faire perdre cinquante mille écus de rente, avec une maison à la campagne, admirable et renommée par tout le monde à cause de ses eaux (cette maison s'appelle Liancourt), et une autre maison fort belle à Paris; surtout une fille fort bien faite. Rien n'égaloit ce parti : et ce qui rendoit cette affaire agréable, c'est que M. de Marsillac n'en avoit obligation à personne

qu'à M. de Liancourt, qui l'a choisi par amitié, parce qu'il étoit son petit-neveu, et qu'il voyoit que la maison de La Rochefoucauld n'étoit pas aisée. Il la voulut rétablir par ce mariage, dont la conclusion fut hâtée, à cause des avis que donna le maréchal d'Albret. Il se fit cinq ou six mois après. On tira la fille du Port-Royal, où elle avoit été élevée. Comme l'abbé Fouquet vit que cela n'avoit pas réussi, il porta à M. le cardinal toutes les lettres que Marsillac avoit écrites à madame d'Olonne. Il prétendoit qu'il avoit écrit contre le respect dû à Leurs Majestés, et qu'il y en avoit aussi qui ne plairoient pas à M. le cardinal. Marsillac en eut connoissance, et prit avis de ses amis de ce qu'il avoit à faire. On lui conseilla de tirer de madame d'Olonne les lettres du comte de Guiche : ce qu'il fit, aidé du marquis de Sillery, lequel reprocha à madame d'Olonne ce qu'elle avoit fait pour se raccommoder avec le comte de Guiche. Il l'obligea de lui donner ses lettres ; le marquis de Sillery les porta à M. le cardinal. Il y en avoit une où il parloit de Monsieur et de la Reine, et il disoit : « J'ai fait tout ce que j'ai pu pour « résoudre l'enfant à être votre galant ; il en avoit « assez d'envie, mais il craint la bonne femme. » Ces termes parurent assez familiers ; et comme tout se sait, cela fut bientôt public (1).

Un des premiers jours de carême, Monsieur me pria d'aller dîner à Saint-Cloud. Madame la maréchale de Villeroy, ses filles, madame de Courcelles y vinrent

(1) *Cela fut bientôt public* : Nous ne donnons aucun commentaire sur les intrigues de madame d'Olonne, dont il a été souvent parlé dans ces Mémoires. Les personnes qui aiment ces sortes de détails peuvent les trouver dans un ouvrage fort connu de Bussy.

avec moi. Après le dîner, nous étions dans un cabinet. Je croyois que Monsieur sût tout cela, et qu'il eût pris l'affaire à son ordinaire. Il trouvoit bon tout ce que le comte de Guiche disoit et faisoit. Je l'appelai, et lui dis : « Venez çà, l'enfant; craignez-vous bien la « bonne femme? » Il se mit à rire, et me demanda ce que cela vouloit dire. Je lui dis : « Vous êtes bon « de faire le fin ici, où il n'y a que de vos amis. » Il me demanda encore ce que je voulois dire. Sur cela personne ne dit mot, et tout le monde garda un grand silence. Il me pressa tant que je lui contai l'histoire; puis chacun dit son mot. Ainsi Monsieur sut tout; il témoigna n'en être pas satisfait. Nous allâmes ensuite à la foire; j'y allois assez souvent, et j'y gagnois presque tous les jours. Monsieur dit qu'il avoit appris à la Reine mère l'affaire de M. de Guiche; elle la conta à M. le cardinal; Monsieur fronda le comte de Guiche. Cela lui fit une affaire à la cour, dont le maréchal de Gramont fut fâché. On lui dit que c'étoit moi qui en avois fait le récit à Monsieur : il en parla avec respect lorsqu'il s'expliqua sur ce sujet. Il dit qu'il ne m'avoit jamais obligée à en user comme j'avois fait. Bartet me le vins dire; j'en eus du déplaisir. Le maréchal a toujours été de mes amis. Je le chargeai de lui en faire des complimens de ma part : ce qu'il fit. J'en parlai moi-même au maréchal chez la Reine; il fut fort satisfait de moi. Le comte de Guiche me fit dire qu'il n'osoit venir chez moi après ce que je lui avois fait; qu'il croyoit que ce seroit me manquer de respect. Bartet, qui me fit ce compliment de sa part, me dit : « C'est un homme qui sera bien aise de n'avoir point « de sujet de se plaindre de vous; et la moindre civi-

« lité que vous me chargerez de lui faire, il viendra « ici. Vous témoignez considérer son père : ainsi je « pense que vous ne ferez pas difficulté de me don- « ner cette commission. » Je lui dis que je le voulois bien. Le comte de Guiche vint chez moi. Je l'assurai que je n'avois point fait l'histoire à Monsieur pour lui faire une affaire ; que je croyois que ce fût une plaisanterie, et que j'étois trop des amies du maréchal pour en avoir usé autrement ; qu'il étoit vrai que, sans la considération de son père, je l'aurois peut-être dit pour lui faire dépit, parce que je croyois avoir eu quelque sujet de me plaindre de lui. Il m'assura fort de ses services, et que de sa vie il ne me donneroit aucun sujet de me plaindre de sa conduite envers moi. Je lui fis des complimens aussi, et nous demeurâmes bons amis. Je rendis compte à la Reine de ce procédé.

Un soir que je n'avois point été au Louvre, Monsieur me manda que la Reine alloit dîner le lendemain au Val-de-Grâce, et qu'après dîner don Juan d'Autriche (1) iroit la voir ; qu'il passoit inconnu ; qu'il venoit de Flandre et s'en alloit en Espagne ; qu'il avoit couché au Bourget, et s'en alloit coucher au Bourg-la-Reine. J'allai dîner au Val-de-Grâce ; je m'ajustai pour cela. Pour voir les étrangers, il faut être mieux qu'à son ordinaire, et particulièrement moi qui suis toujours négligée, et surtout les jours que la Reine va dans les couvens. Don Juan arriva comme nous étions

(1) *Don Juan d'Autriche* : Fils naturel de Philippe IV, roi d'Espagne, et de la comédienne Marie Calderona. Il avoit servi avec distinction dans les armées de son père. L'année précédente, il avoit été vaincu par Turenne à la bataille des Dunes.

à vêpres. On le vint dire à la Reine, qui s'en alla aussitôt en sa chambre, où il vint. C'est un fort petit homme, assez bien fait et un peu gros. Il étoit habillé de gris, avec un justaucorps de velours noir à la française. Comme les justaucorps couvrent les défauts de la taille, on ne peut rien dire de la sienne. Il a les cheveux noirs et la tête belle; il a du noble et de l'agréable dans le visage. Il mit un genou en terre lorsqu'il aborda la Reine; elle lui donna sa main à la mode d'Espagne, et lui parla toujours en espagnol. Elle l'appela Mon neveu. Après avoir parlé quelque temps ensemble, elle se tourna vers Monsieur et moi, qui étions derrière elle, et lui dit : « Voilà mon fils et « ma nièce. » Il tira un peu le pied : ce qu'il fit ne peut pas être appelé révérence. Lorsque nous vîmes cette fierté, nous fûmes fort fâchés, Monsieur et moi, de lui en avoir fait d'effectives. Il avoit deux ou trois Espagnols avec lui, qu'il présenta à la Reine. C'étoient des gens de qualité, entre autres le gouverneur d'Anvers, et un Porto-Carrero du même nom de celui qui prit Amiens avec des noix.

Au lieu d'aller coucher au Bourg-la-Reine comme on avoit dit, il alla coucher au logis de M. le cardinal. Le lendemain il vint au Louvre. Il y fut long-temps enfermé avec la Reine et le cardinal; puis tout le monde y entra, et ensuite le Roi, et avec lui tout le monde. Je le trouvai un peu plus gracieux. Il me fit une plus grande révérence. On dit qu'il iroit à la foire : nous y allâmes, Monsieur et moi; il envoya de ses gardes et de ses suisses à la porte de la foire, pour lui faire faire place. Il passa devant la boutique où nous étions fort fièrement, sans dire un seul mot;

ce qui nous surprit. Il devoit bien remercier Monsieur de l'honneur qu'il lui avoit fait de lui envoyer ses gardes et ses suisses. Quant à moi, il pouvoit bien me faire quelque civilité, et en cela il ne témoigna pas être de l'humeur des Espagnols, qui sont fort civils aux dames. Quantité de dames l'allèrent voir souper, et entre autres la comtesse de Fiesque. Elle se fit nommer, croyant qu'il lui parleroit, puisque son mari étoit en Espagne. Il la regarda, et dit : « C'est « donc la maîtresse de Gintos! Elle n'est guère belle « pour faire tant de bruit. » Cela réjouit fort la compagnie. Dans la conversation qu'il eut avec la Reine, elle voulut l'obliger à parler contre M. le prince : mais il ne le voulut pas faire; il en parla comme s'ils eussent été les meilleurs amis du monde, et il en fut fort loué. On lui demanda des nouvelles de sa folle : il dit qu'il l'avoit laissée avec son équipage. Elle arriva quelques jours après à Paris. Elle étoit habillée en homme, les cheveux coupés, et même avec un chapeau et une épée. Elle est laide, et a les yeux de travers. Elle a en récompense infiniment d'esprit. C'est une fort jolie folle; elle ne quittoit point le Louvre. Le Roi l'aimoit fort. La Reine et Monsieur s'en divertissoient, et moi aussi : c'étoit à qui l'auroit. Elle parloit sans cesse de l'Infante. Je ne sais si cela déplut à mademoiselle de Mancini; elle la prit en aversion : elle l'appeloit folle, et la méprisoit. Capitor (on l'appeloit ainsi) en fit quelque raillerie pour se venger. La demoiselle le sut, en fut fort en colère; de sorte que l'amitié que le Roi avoit pour elle se tourna en haine. Il ne la pouvoit plus souffrir; on fut contraint de la renvoyer. Tout le monde lui fit des présens : la Reine,

Monsieur et moi, lui donnâmes nos portraits en émail avec des diamans. Madame La Bazinière la régala fort; elle alloit souvent dîner chez elle. Elle lui donna de la vaisselle d'argent et des caisses pleines de rubans, d'éventails, de gants, dans le dessein qu'elle les donneroit à l'Infante, et qu'elle lui rendroit de bons offices auprès d'elle. Le Roi s'en moqua fort, et on en fit beaucoup de railleries à la cour. La Reine, qui n'étoit pas bien aise de l'amitié que le Roi avoit pour mademoiselle de Mancini, croyoit qu'elle dégoûtoit le Roi d'elle et de l'Infante, et qu'elle vouloit lui rendre odieux tout ce qui lui appartenoit. Le Roi, qui n'avoit point accoutumé de danser les ballets de carême, dit, sur la fin du carnaval, qu'il vouloit danser le sien jusqu'à la fin du carême. La Reine lui répondit qu'elle s'en iroit au Val-de-Grâce pendant ce temps-là, et qu'elle n'y vouloit point être. Il lui dit qu'elle y pouvoit aller. M. le cardinal les raccommoda, et le ballet ne fut point dansé.

L'abbé Fouquet, enragé du peu d'effet des mauvais offices qu'il avoit voulu rendre à Marsillac, et outré aussi de ce que lui avoit dit M. de La Rochefoucauld, que, sans la considération de M. le procureur général, il lui auroit fait donner des coups de bâton, tâcha à lui susciter une querelle. Biscara ne salua pas au Cours Marsillac; et le mercredi saint, Marsillac parlant avec M. de Bouillon dans la chambre de la Reine, Biscara passa sans les saluer. Marsillac lui demanda pourquoi il en usoit ainsi; l'autre lui dit qu'il faisoit ce qu'il lui plaisoit. Sur cela, Marsillac lui dit que s'il étoit dans un autre lieu, il lui apprendroit à lui parler d'une autre manière; et lui fit force menaces. On

s'aperçut de ce démêlé : de sorte que l'affaire n'alla pas plus loin. Le Roi les fit mettre à la Bastille. On donna un exempt à Marsillac et un garde à Biscara, pour faire différence. Ils y furent quelques jours : Marsillac en sortit le premier ; et quand ce fut à les accommoder devant les maréchaux de France, on mit une grande différence entre eux, comme on avoit fait en toute cette affaire. On blâma fort l'abbé Fouquet de toute cette équipée, et Biscara ne s'attira pas une bonne affaire en voulant s'ériger pour son brave. M. le cardinal, de qui Biscara étoit officier des gendarmes, ne l'eut pas trop agréable. On chercha fort sa généalogie ; il y en eut même qui dirent qu'il n'étoit pas gentilhomme, et que ce qu'il avoit de plus illustre venoit de M. de La Châtaigneraye, grand-père de Marsillac, qui étoit capitaine des gardes de la Reine ma grand'-mère. Il avoit mis dans sa compagnie les trois frères Biscara, Cusac et Rotondis. Depuis, la Reine ma grand'-mère les avoit avancés, à la considération de M. de Marsillac dont ils étoient parens. Ce vacarme ne fut pas trop avantageux à madame d'Olonne, qui en étoit la cause ; et on la dauba assez à la cour, où elle n'étoit pas déjà trop bien, comme j'ai dit. Il lui étoit arrivé une aventure, il y avoit quelques années, qui ne plaisoit pas à la Reine mère. Elle étoit allée un jour au Louvre ; elle vit un soufflet qui étoit attaché à la cheminée, le plus joli du monde : il étoit de peau d'Espagne, et d'ébène garni d'argent. Elle en eut envie, et le témoigna à Moret, qui étoit fort ami de M. de Candale et d'elle, et qui étoit souvent chez la Reine. Il ne quittoit point M. le cardinal. Moret prit un jour le soufflet sous son manteau, et le porta à madame d'Olonne.

On trouva le soufflet perdu : cela fit grande rumeur; on le fit chercher partout. Comme la Reine en parloit, il vint quelqu'un qui dit : « J'en ai vu un chez ma« dame d'Olonne le plus joli du monde, fait de telle « façon. » La Reine le reconnut, et lui envoya dire qu'elle avoit appris qu'elle avoit un soufflet qui lui avoit été dérobé, et qu'elle le lui renvoyât. Madame d'Olonne n'y manqua pas, et manda qu'on le lui avoit apporté à vendre : on ne laissa pas de découvrir par où elle l'avoit eu.

On commença à parler de la paix assez hautement; et toutes les fois que M. le cardinal alloit à son logis, on disoit que c'étoit pour y voir Pimentel, qui ne se montroit point publiquement. Mon père vint à Paris, où il fut dix ou douze jours. Tous les soirs, à son retour de la ville, il venoit dans ma chambre, et me disoit : « Je suis dans un ennui terrible de me voir ici; « j'ai la dernière impatience de m'en retourner : le « monde m'ennuie, je n'y suis plus propre. Si je de« meurois ici long-temps, je serois malade de la fati« gue que j'y ai. » Je lui disois que j'avois bien du déplaisir de le voir dans cette humeur; que je souhaiterois qu'il ne sortît point de Paris; que s'il y demeuroit plus long-temps, il n'auroit point la fatigue des visites; et qu'il savoit bien que de quelque qualité que l'on fût, dès que l'on avoit renoncé à tout, comme il l'avoit fait, on ne se pressoit point de chercher les gens.

J'ai recommencé ces Mémoires à la ville d'Eu, le 18 août 1677. La grande attache que j'avois à la cour pendant les premières années de mon retour, celle que j'avois aux plaisirs à cause du long temps que j'en

avois été privée, le grand monde que je voyois, les voyages que j'ai faits, mon exil, beaucoup d'autres circonstances, et particulièrement une qui m'a occupée agréablement pendant quelque temps, quoique je ne fusse pas sans inquiétude, par la crainte de l'événement, qui m'a enfin coûté un chagrin mortel qui dure encore : tout cela m'avoit fait oublier mes Mémoires, et perdre la pensée de les continuer. Depuis que je me suis vue ici autant paisible que je la puisse être dans un état de douleur, je me suis amusée à en faire la lecture, et l'envie m'a pris de recommencer à y travailler. Il est vrai que dix-sept années de discontinuation de tout ce qui s'est passé pendant cette interruption peut m'avoir ôté le souvenir de beaucoup d'affaires. Comme je n'écris que pour moi, l'exactitude m'en paroît moins nécessaire. Pendant que mon père fut à Paris, il me venoit voir tous les jours, plutôt deux fois qu'une; et comme je savois qu'il revenoit de bonne heure à son logis, je m'y rendois avec soin. Il avoit le cœur blessé de ce que la Reine et le cardinal ne lui parloient point de Pimentel, que tout le monde lui disoit être à Paris. Il souhaitoit fort la paix pour le bien de l'Etat. Le grand désir qu'il avoit que ma sœur épousât le Roi la lui faisoit craindre, parce qu'il voyoit bien qu'elle ne se pouvoit conclure sans le mariage du Roi avec l'infante d'Espagne. On le flattoit toujours de ce mariage, quoiqu'il n'y eût aucune apparence. Madame de Choisy, qui est une causeuse qui s'intriguoit et qui vouloit se faire valoir, le lui faisoit espérer, et beaucoup d'autres gens de cette manière. Lorsque l'on aime à être flatté, l'on ne regarde pas par qui l'on apprend ce que l'on

désire, et naturellement on a du penchant à croire ce que l'on souhaite : mon père étoit de cette humeur. Pour moi, je ne lui ressemble pas en cela, parce que je doute toujours de ce que je souhaite; et je ne me contente pas même de cela : j'y trouve sans cesse des obstacles invincibles. Sur ce mariage, il y en avoit un fort grand du côté de la Reine. Je lui avois ouï dire : « Monsieur me fait pitié de croire que je voulusse « que mon fils épousât votre sœur; c'est assez qu'elle « soit fille de Madame, pour que l'affaire ne soit ja- « mais : sa personne, son humeur et ses manières me « sont odieuses, et je noierois plutôt mon fils. » Je lui dis : « Madame, elle est fille de mon père. » Elle me répondit : « Cela ne fait rien; elle l'est aussi de votre « belle-mère : ce qui gâte tout. » A dire le vrai, ce n'étoit pas une femme aimable. Et comme je paroîtrois peut-être sur ce qui la regarde trop préoccupée, je n'en veux dire que cela, que j'ai appris de la Reine; et je ne veux ni condamner ni louer ses sentimens là-dessus, et laisser faire aux gens ce qu'ils voudront. J'aurois fort voulu que mon père eût pu entendre ce discours, parce qu'il recommençoit en toutes occasions à me blâmer de parler d'elle. Il auroit vu comme la Reine étoit faite là-dessus, et il ne m'eût plus accusée de rien. Il auroit connu la méchante foi de madame de Choisy, qui lui mandoit toujours que j'étois l'obstacle de la fortune de ma sœur, et qu'elle seroit reine sans moi; que je ne prétendois pas au Roi, que je n'avois pas lieu d'y songer; que j'aimois mieux une princesse étrangère que ma sœur. Elle avoit raison d'en juger ainsi, parce que je n'aurois pas aimé à la voir au-dessus de moi. Je ne pouvois me persuader

chercher, ni dans ma mémoire ni dans les livres, et je passerai même légèrement sur beaucoup d'affaires qui pourront être écrites ailleurs. Je m'arrêterai seulement sur celles où je puis avoir quelque intérêt, ou les gens pour lesquels j'en prends, ou bien qui ne peuvent être sues par d'autres que par moi.

Nous partîmes donc de Paris avec les acclamations de joie du peuple, et des bénédictions qu'ils demandoient à Dieu pour le Roi et pour l'heureux succès de son voyage, et pour celui du sujet qui le lui faisoit faire. Madame la princesse de Conti accompagna la Reine; la princesse palatine, madame la comtesse de Fleix sa dame d'honneur, madame la duchesse d'Uzès, femme de son chevalier d'honneur, y étoient. Madame de Noailles étoit grosse ou malade. L'on alla à Fontainebleau, où l'on fut quelque temps. L'on voulut coucher à Gergeau, pour ne pas passer à Orléans. Monsieur étoit à Chambord, parce que Madame s'étoit blessée. La cour y alla coucher, au lieu de Blois. Le jour que l'on y arriva, le Roi me disoit dans le carrosse : « Je n'ai pas voulu mettre un autre « habit, ni décordonner mes cheveux, parce que « si je me parois je donnerois trop de regret à votre « père, à votre belle-mère et à votre sœur; ainsi je « me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les « dégoûter de moi. » Il faisoit ces plaisanteries avec une grande gaieté. Monsieur vint au devant du Roi hors du parc de Chambord. L'on alla droit au château voir Madame. Après cela le Roi monta à cheval avec mon père, qui le mena promener et tirer aux faisans. Comme l'on étoit arrivé de bonne heure, le Roi eut le temps de chasser. La Reine demeura au

peu, outre que je commençois à n'en plus tant prendre à ces sortes de divertissemens. Tout le monde étoit ravi de voir Pimentel : il n'y avoit personne qui n'eût une grande joie d'entendre parler de la paix, et qui ne la souhaitât. Je parlai fort avec lui pendant le bal, et j'excusai le mieux qu'il me fut possible le désordre qu'il avoit vu, qui n'avoit été produit que par le plaisir et par le désir que les Français avoient de voir le Roi ; que l'on connoissoit en toutes occasions la grande affection qu'ils avoient pour lui ; que l'on leur en voyoit toujours donner des marques ; que je trouvois qu'ils en avoient grande raison ; que quand même on ne seroit pas obligé d'aimer son Roi, il étoit si aimable et avoit de si extraordinaires qualités, qu'il ne se pouvoit pas faire que l'on n'eût de la tendresse pour lui. Notre conversation fut quasi toujours sur les louanges du Roi : il y a tant à dire qu'il sera aisé de croire que le bal finit plus tôt que la matière de notre entretien. Nous parlâmes aussi un peu de l'Espagne, de l'Infante et de la paix, et tout cela ne nous écartoit pas de notre sujet : nous n'en parlions que parce que ces affaires y revenoient.

Peu de temps après on parla du voyage de Saint-Jean-de-Luz ; tout le monde s'y prépara : l'on fit faire des habits d'une magnificence digne des noces que l'on alloit faire. On peut juger des préparatifs par la nature des noces. Comme l'histoire marquera le temps du départ (1), je ne me fatiguerai pas de le

(1) *Marquera le temps du départ :* La cour partit à la fin de juillet 1659. La négociation entre Mazarin et don Louis de Haro, premier ministre de Philippe, ne fut terminée qu'au mois de novembre. Pendant ce temps-là le Roi alla en Provence.

chercher, ni dans ma mémoire ni dans les livres, et je passerai même légèrement sur beaucoup d'affaires qui pourront être écrites ailleurs. Je m'arrêterai seulement sur celles où je puis avoir quelque intérêt, ou les gens pour lesquels j'en prends, ou bien qui ne peuvent être sues par d'autres que par moi.

Nous partîmes donc de Paris avec les acclamations de joie du peuple, et des bénédictions qu'ils demandoient à Dieu pour le Roi et pour l'heureux succès de son voyage, et pour celui du sujet qui le lui faisoit faire. Madame la princesse de Conti accompagna la Reine; la princesse palatine, madame la comtesse de Fleix sa dame d'honneur, madame la duchesse d'Uzès, femme de son chevalier d'honneur, y étoient. Madame de Noailles étoit grosse ou malade. L'on alla à Fontainebleau, où l'on fut quelque temps. L'on voulut coucher à Gergeau, pour ne pas passer à Orléans. Monsieur étoit à Chambord, parce que Madame s'étoit blessée. La cour y alla coucher, au lieu de Blois. Le jour que l'on y arriva, le Roi me disoit dans le carrosse : « Je n'ai pas voulu mettre un autre « habit, ni décordonner mes cheveux, parce que « si je me parois je donnerois trop de regret à votre « père, à votre belle-mère et à votre sœur; ainsi je « me suis fait tout le plus vilain que j'ai pu pour les « dégoûter de moi. » Il faisoit ces plaisanteries avec une grande gaieté. Monsieur vint au devant du Roi hors du parc de Chambord. L'on alla droit au château voir Madame. Après cela le Roi monta à cheval avec mon père, qui le mena promener et tirer aux faisans. Comme l'on étoit arrivé de bonne heure, le Roi eut le temps de chasser. La Reine demeura au

château, parce qu'il n'y a pas d'endroit où elle se pût promener à pied. Mes sœurs n'y étoient pas. Mon père dit à la Reine, qui lui en demanda des nouvelles, qu'il les avoit envoyées à Blois pour laisser du logement, et qu'il y avoit même envoyé ses officiers : ce qui fut cause que l'on ne donna à manger à personne. Il soupa avec le Roi et la Reine. Pour moi qui avois mes gens, je voulus faire l'honneur de la maison; je donnai à souper à toutes les dames qui étoient avec la Reine, et à ses filles.

Le lendemain on alla dîner à Blois, où mon père donna à manger au Roi dans le château. Mes sœurs vinrent au bas des degrés recevoir Sa Majesté. Par malheur, de certaines mouches que l'on nomme cousins avoient mordu ma sœur : comme ce qu'elle a de plus beau est le teint, elles le lui avoient si gâté, et la gorge qu'elle avoit maigre, comme l'ont ordinairement les filles de quatorze ans, qu'elle faisoit pitié à voir. Ajoutez à cela le chagrin où elle étoit d'avoir cru épouser le Roi. On lui avoit toujours tenu ce discours, et on l'appeloit toujours la petite reine. Elle voyoit qu'il s'alloit marier à une autre; tout cela ne lui donnoit pas des charmes. Pour la petite de Valois, elle étoit fort jolie. On les voulut faire danser. La Reine le demanda à madame de Raré. Elle dansa fort mal, quoiqu'on disoit qu'elle dansoit très-bien. La petite, que mon père avoit dit qui causoit à étourdir les gens, et qu'elle le divertissoit extrêmement, ne voulut jamais parler. Comme les officiers de mon père n'étoient plus à la mode, quelque magnifique que fût le dîner, on ne le trouva pas bon, et Leurs Majestés mangèrent très-peu. Toutes les dames de la

cour de Blois, qui étoient en grand nombre, étoient habillées comme les mets du repas, c'est-à-dire point à la mode. Le Roi et la Reine avoient une si grande hâte de s'en aller, que je n'en vis jamais une pareille : cela n'avoit pas l'air obligeant. Je crois que mon père étoit de même de son côté, et qu'il fut bien aise d'être défait de nous. Le matin que l'on partit de Chambord, il vint à quatre heures du matin m'éveiller; il s'assit sur mon lit, et me dit : « Je crois « que vous ne serez pas fâchée que je vous aie éveillée, « puisque je n'aurois pas le temps tantôt de vous « voir. Vous allez faire un grand et long voyage. « Quoi que l'on dise, la paix n'est pas si aisée à faire « que l'on croit, et peut-être ne se fera-t-elle pas; « ainsi votre voyage sera plus long que l'on ne le « dit. Je suis vieux et usé, et je puis mourir pendant « votre absence. Si je meurs, je vous recommande « vos sœurs. Je sais bien que vous n'aimez pas Ma- « dame, et qu'elle n'a pas eu envers vous toute la « conduite qu'elle auroit dû avoir. Ses enfans n'en « peuvent; mais pour l'amour de moi, ayez-en « soin. Elles auront fort besoin de vous, parce que « Madame ne leur sera pas d'un grand secours. » Il m'embrassa trois ou quatre fois. Je reçus cela avec beaucoup de tendresse. J'ai le cœur bon; et pour peu que l'on rentre dans son devoir avec moi, l'on me touche aisément. Je dis à Monsieur tout ce que je sentois sur cela; mon discours fut plein de respect, de tendresse et de reconnoissance de la sincérité avec laquelle il m'avoit parlé. Nous nous séparâmes fort bien, et je me rendormis. Si je ne me fusse très-bien souvenue de cette circonstance, j'aurois cru l'avoir

songée, lorsque je pensois à tout ce qui s'étoit passé auparavant.

Dès que l'on fut en carrosse et parti de Blois, on parla fort de tout ce qui s'étoit passé, et l'on se moqua beaucoup de mon père, qui, aimant extrêmement ses faisans, prenoit un grand plaisir à les conserver. Le Roi me disoit : « Votre père a été bien fâché de « quatorze faisans que je lui ai tués. » Le Roi se réjouissoit de tout. J'ai oublié de dire qu'avant que le Roi partît de Paris, M. le cardinal avoit envoyé ses trois nièces à Brouage, et que ce départ avoit fait grand bruit; que le Roi en avoit été fort fâché : l'on disoit même qu'il s'étoit mis à genoux devant la Reine et devant M. le cardinal, pour leur demander d'épouser mademoiselle de Mancini (1). Comme je ne sais sur cela que les bruits du monde, je n'en dirai pas davantage, parce qu'il n'appartient ni à moi ni à personne de raisonner sur ce que nos maîtres font, ni même sur ce qu'en disent les autres. L'on continua le voyage jusqu'à Bordeaux, sans qu'il se passât rien dont il me souvienne. J'ai la tête si remplie d'affaires, que j'ai envie de dire que cela m'en fera oublier beaucoup qui réjouiroient les lecteurs, et qui ne me feroient pas tant de plaisir à écrire. Je logeai à Bordeaux chez M. le premier président de Pontac. J'avois avec moi madame de Montglat et mademoiselle de Vandy. Pendant le voyage, le Roi causoit avec moi dans le carrosse. Toutes les dames qui y étoient ne lui convenoient pas comme je fai-

(1) *D'épouser mademoiselle de Mancini :* Les détails de l'intrigue de Marie de Mancini avec Louis XIV se trouvent dans le dernier volume des Mémoires de madame de Motteville.

sois. Elles étoient toutes des personnes fort sérieuses, et avec lesquelles il avoit moins d'habitude. Il parloit fort souvent de la guerre, et elles ne connoissoient pas autant de gens de ce métier que moi; ainsi le Roi m'adressoit plus volontiers la parole qu'aux autres, soit qu'il prît plus de plaisir à causer avec moi, ou que j'entrasse plus dans son sens sur les chapitres qu'il aimoit. Il dit un jour (je me souviens que c'étoit avant que nous fussions arrivés à Châtellerault) : « Je crois qu'il n'y a rien qui « donne tant de joie que de gagner une bataille, et « que l'on se sait bon gré au retour; » qu'il croyoit qu'on étoit alors bien content de soi. Je répondis, sans songer que la palatine, qui étoit là, fût des amies de M. de Turenne, et sans faire réflexion sur le mauvais gré qu'il m'en sauroit; je répondis donc au Roi : « Il y a un homme dans votre carrosse qui vous « peut dire ce que l'on sent en pareilles occasions, « qui est le maréchal Du Plessis. Il en a gagné une « avec tous les agrémens que l'on peut désirer, puis- « que c'a été un des plus grands capitaines de son « temps qui l'a perdue à Rethel, qui est M. de Tu- « renne. Envoyons-le-lui demander à notre arrivée; « sans savoir ce qu'il en dira, vous pouvez juger du « plaisir que cela lui fit. » La palatine le redit à M. de Turenne; et depuis ce temps-là il m'a toujours desservie en tout ce qu'il a pu, comme l'on pourra voir par la suite de ces Mémoires.

Pendant le séjour de Bordeaux la Reine mena sa vie ordinaire. L'on alla dans les couvens; on se promenoit, et on jouoit tous les soirs un très-gros jeu à la bête. Quoique je ne l'aimasse pas naturellement, et qu'en

cela je ne ressemblasse pas à mon père, soit par le peu d'occupations que j'avois, ou pour faire comme les autres, je m'étois mise du jeu de la Reine d'une manière à ne me pas contraindre. Je fus de moitié avec le comte de Roye; ainsi je me dispensois de jouer quand je trouvois à m'occuper plus agréablement. Le Roi faisoit faire souvent l'exercice au régiment des Gardes; l'on avoit souvent des nouvelles de Saint-Jean-de-Luz, où le cardinal étoit pour travailler à la paix avec don Louis de Haro. L'on peut juger de la joie que la Reine avoit lorsque les affaires s'avançoient. Le maréchal de Gramont (1) alla, ambassadeur extraordinaire à Madrid, demander l'Infante. J'envoyai le comte de Charni avec lui, que j'avois mené avec moi à ce voyage, parce qu'on ne faisoit rien en Flandre, où il auroit été inutile à la tête d'une compagnie de cavalerie que je lui avois fait donner. Comme M. de Montausier est gouverneur de Saintonge et d'Angoumois, qui sont deux provinces dans le voisinage de Bordeaux, madame de Montausier y vint: nous l'avions vue dans notre passage à Saintes, et même nous allâmes souper chez elle, madame la princesse de Conti et moi. Elle venoit souvent me voir: c'étoit une femme qui avoit beaucoup d'esprit et de mérite. Elle vouloit toujours raccommoder Vandy avec les comtesses, pour les remettre bien ensuite avec moi. Un jour qu'elle parloit de Saint-Fargeau et de tous leurs démêlés, elle dit à Vandy: « Vous êtes bien fière, « princesse de Paphlagonie! » Mademoiselle de Scu-

(1) *Le maréchal de Gramont:* Le récit fort curieux de cette ambassade se trouve dans les Mémoires de Gramont, qui font partie de cette série.

déry lui avoit donné ce nom dans un de ses romans. Elle étoit aimée de tous les beaux esprits qui ne bougeoient de chez la comtesse de Maure. Sur cela je dis : « La princesse de Paphlagonie a une guerre dé-« clarée contre la reine Gillet. » Je répondis cela parce que la comtesse de Fiesque se nommoit Gillone : c'est qu'au commencement qu'elle fut veuve du marquis de Pienne son premier mari, elle eut un train si magnifique, que le monde qu'elle voyoit fort s'avisa de l'appeler ainsi. Je dis donc à madame de Montausier : « Vous ferez la paix entre ces deux couronnes, lors-« que celle de France et d'Espagne sera signée. » Cette conversation dura tout un soir. Comme elle fut sortie, je dis à Vandy : « J'ai envie de faire un mémoire de « vos intérêts, pour présenter à madame de Montau-« sier. » Elle me répondit que cela seroit fort plaisant. Je me mis à y travailler : je ne croyois faire que cela. Comme j'avois du temps et que ce sujet me divertissoit, j'en fis une petite histoire qui fut achevée en trois jours, quoique je n'y employasse que deux heures par jour, le soir lorsque je revenois de chez la Reine. Je la montrai à madame de Montausier, qui la trouva jolie, quoique cela me parût une bagatelle conforme à l'Ile imaginaire que j'avois écrite à Dombes, que je lui fis voir aussi. Madame de Pontac se mit dans la tête de la faire imprimer : l'on en fit un petit livre (1) qui ne fut vu que de peu de personnes.

L'on quitta bientôt Bordeaux pour aller à Toulouse. L'on prit l'eau jusqu'à Cadillac, qui est une très-belle

(1) *L'on en fit un petit livre :* Cet ouvrage est intitulé *Histoire de la princesse de Paphlagonie.* Nous en donnons une idée dans la Notice sur Mademoiselle.

et très-magnifique maison à M. d'Epernon, que feu monsieur son père avoit fait bâtir pendant sa faveur. Elle est sur le bord de la Garonne, quoiqu'elle n'en ait la vue que par des avenues qui vont sur le bord : il y a de grands jardins, des parcs, de belles églises, force fondations, et de superbes meubles pour le temps où ils avoient été faits. M. d'Epernon y reçut Sa Majesté avec la dernière magnificence. Rien n'a jamais été égal à la bonne chère qu'il fit, et rien n'approchoit la somptuosité, la politesse et la grandeur qui parut en tout. C'étoit un homme qui avoit conservé un air de grand seigneur que personne n'a plus, soit par la quantité de gentilshommes, de pages, et enfin de tout ce qui distingue les gens. Aussi avoit-il de quoi soutenir cela par la charge de colonel général de l'infanterie française, qui est une charge de la couronne; par le gouvernement de Guienne, et par cent mille écus de rente. Tous ces avantages donnent aisément un air de distinction, pour peu que l'on ait de mérite : et il en avoit un à sa manière qui lui étoit fort particulier. Comme la Reine louoit la beauté de ses meubles et la quantité, après s'être promenée par toute la maison, il lui dit ce que peu de gens diroient, et qui est digne d'être remarqué par l'honneur qu'il fait à nos rois, puisqu'il montra bien ce qu'ils sont au-dessus des autres. Il lui dit donc : « Je suis bien fâché de n'en avoir pas de plus beaux « pour loger Votre Majesté. Pendant ma disgrâce sous « le règne du feu Roi et dans les derniers troubles, « j'ai perdu six millions; c'est ce qui m'a empêché de « faire achever la maison où Votre Majesté auroit été « plus commodément. » Le duc de Damville envoya de-

mander un logement. M. d'Epernon répondit que là où étoit le Roi, il n'ordonnoit rien. Il dit cela parce qu'il ne le voyoit pas, ni le marquis d'Haluye; et il ne les pria ni l'un ni l'autre à souper. Ils logèrent et mangèrent où ils purent. Tout cela se rapportoit assez à l'air de grandeur et de fierté d'un fils de favori.

Les logemens qui se firent entre Bordeaux et Toulouse seroient inutiles à écrire, parce qu'il ne s'y passa rien de particulier, ni je n'y vîs rien digne de remarque, hors le château de Nérac, où l'on séjourna un jour. Il en est parlé dans les Mémoires de la reine Marguerite; et les histoires qu'elle a contées lui être arrivées pendant le long séjour qu'elle y fit, et le Roi mon grand-père, me donnèrent la curiosité de visiter les jardins, qui me parurent beaux dans leur rusticité par mille restes de vieux ajustemens. Je crois que dans leur temps ils avoient eu de la politesse; et comme tout change, je les trouvai ainsi que je viens de dire. Toulouse est une très-belle ville sur la Garonne, qui par sa grandeur et par la quantité de peuples qui vont et viennent dans les rues firent qu'elle me parut avoir plus de l'air de Paris que pas une de toutes celles que j'ai vues. Ordinairement toutes les grandes villes des provinces ont des quartiers déserts, où l'on ne voit ni peuple ni boutiques, et celle-là est fort remplie de l'un et de l'autre. On y voit quantité de carrosses à cause du parlement, qui est un des premiers de France. Il y a un très-beau cours, où la Reine alloit quelquefois. Sa Majesté logeoit à l'archevêché, qui est une très-belle maison que le cardinal de Joyeuse, oncle de ma grand'mère, avoit fait accommoder lorsqu'il en étoit archevêque. Il l'étoit en même

temps de Rouen et de Narbonne. Cette maison, très-illustre par son ancienneté, l'avoit été davantage du temps d'Henri III. L'aîné avoit été amiral, duc et pair, et avoit épousé une princesse de Lorraine, sœur de la reine Louise. Le Roi lui fit l'honneur de lui dire, lorsqu'il fit ce mariage, qu'il avoit bien du déplaisir de n'avoir plus de sœurs et point de filles à lui donner. Le second père de ma grand'mère étoit aussi duc et pair; l'un et l'autre furent gouverneurs du Languedoc. Le cardinal fut celui qui maria sa nièce à M. de Montpensier, mon grand-père. Ainsi je vis avec plaisir le respect et la vénération que l'on a dans cette province pour cette maison, où je vis force marques de grandeur qu'ils y ont laissées. Le cardinal, avant que de mourir, voulut quitter la mode de garder trois archevêchés; il donna celui de Toulouse au second fils de M. d'Epernon, qui étoit son parent; et il garda celui de Rouen, parce que mon grand-père étoit gouverneur de Normandie. Avant que de mourir, il supplia le Roi de lui donner pour successeur à l'archevêché de Rouen M. de Harlay-Chanvalon, qui avoit été nourri auprès de lui. M. de Montpensier le considéroit comme son parent; il étoit fils d'une fille de la maison de La Marck: c'a été depuis un très-grand personnage dans l'Eglise (1).

J'ai ouï conter une particularité qui arriva en Espagne à peu près dans le même temps, qui ne sera peut-être pas dans l'histoire de ce pays-là. Cette nation n'est pas si curieuse que la française d'écrire jusqu'aux moindres circonstances: il n'y a pas même de

(1) *Un très-grand personnage dans l'Eglise :* Il se distingua plus par son habileté que par ses mœurs. (*Voyez* Notice sur Port-Royal.)

Mémoires particuliers en Espagne comme en France. Tout le monde sait que Philippe II avoit deux filles: que l'une épousa le duc de Savoie, et l'autre l'archiduc Albert. Comme je ne sais laquelle étoit l'aînée (1), je les ai nommées sans distinction; personne n'est assez ignorant pour ne pas savoir que les princes d'Autriche vont devant ceux de Savoie. Ce mariage fut long-temps proposé devant que d'être conclu, et il fut même comme rompu plusieurs fois; dans l'une des ruptures, le roi d'Espagne étoit fort en colère contre le duc de Savoie. Dans son conseil il se plaignit de ses manières, et disoit: « Je ne sais pourquoi « les rois donnent des filles à des souverains. Ce sont « des alliances inutiles: ils leur font beaucoup d'hon- « neur, et ne s'en font point à eux-mêmes. Ils s'attirent « des embarras par la protection qu'il leur faut don- « ner, et souvent ils leur attirent aussi la guerre « lorsqu'ils la veulent le plus éviter. Ces messieurs- « là ne connoissent pas cela, et croient être d'un bon « usage. » Dans ce moment l'amirante de Castille se leva, et dit au Roi: « Sire, j'ai deux fils, je les offre à « Votre Majesté pour les deux Infantes; je lui promets « de reconnoître l'honneur qu'il me fera. » Le Roi lui répondit qu'il avoit raison; « et j'en aurois encore « plus que vous de faire ce que vous me proposez: « mon exemple devroit être suivi. Il ne faut jamais « prendre des gens qui ne se sentent pas honorés lors- « qu'on les honore. » Et très-sûrement le roi d'Espagne

(1) *Je ne sais laquelle étoit l'aînée:* Ces deux princesses étoient Isabelle-Claire-Eugénie, qui fut mariée en 1599 à l'archiduc Albert, et Catherine, qui épousa en 1585 Charles-Emmanuel de Savoie. Isabelle, dont nous avons eu souvent occasion de parler, étoit l'aînée.

lui auroit donné une de ses filles, sans que l'affaire de Savoie se raccommoda promptement, et qu'il y eut des raisons d'Etat qui l'obligèrent d'envoyer l'infante Isabelle pour commander en Flandre.

Pendant que M. le cardinal étoit à Saint-Jean-de-Luz, et que la paix et le mariage du Roi étoient prêts à se conclure, il mourut un des fils du roi d'Espagne. J'ai oublié de dire que tant qu'il n'y eut qu'un fils en Espagne, le roi d'Espagne n'avoit pas voulu songer au mariage; et ce ne fut que sur la naissance du second que Pimentel étoit venu à Lyon. Cette mort alarma un peu la Reine. M. le cardinal lui manda qu'elle ne changeroit rien, parce que le roi d'Espagne ne vouloit pas rompre l'affaire; qu'elle étoit trop utile pour le bien de la chrétienté; qu'il espéroit que Dieu béniroit ses intentions, et lui en donneroit un autre. La reine d'Espagne devint grosse peu de temps après. Nous prîmes le deuil de ce prince. Nous le quittâmes au retour de M. le cardinal, parce qu'on ne le porte pas en Espagne des enfans, qu'ils n'aient sept ans. Cette coutume me paroît bonne et est très-bien fondée, puisque l'Eglise se réjouit de la mort des enfans au-dessous de cet âge-là.

Le roi d'Angleterre avoit été en Espagne : il ne me souvient pas pourquoi (1). Comme le duc d'Yorck et lui avoient servi en Flandre, cela lui pouvoit donner quelques raisons d'y aller. Il repassa en France. Le Roi et la Reine allèrent au devant de M. le cardinal,

(1) *Il ne me souvient pas pourquoi :* Charles II avoit fait ce voyage dans l'intention d'engager les ministres de France et d'Espagne, qui étoient en conférence au pied des Pyrénées, à prendre des mesures pour lui faire recouvrer son trône. Ils lui refusèrent leur appui, et il fut rétabli l'année suivante, sans l'intervention d'aucune puissance.

qui venoit de Saint-Jean-de-Luz. Son retour donna une grande joie, et l'on avoit bien raison et lui aussi d'être satisfait de la paix (1). Le lendemain qu'il fut arrivé, il me vint voir. Nous entrâmes dans un cabinet, après avoir été quelque temps avec tout le monde, parce qu'il me dit qu'il avoit à me parler; il commença par me dire: «Il ne me sera jamais imputé de préférer « mes intérêts à ceux de mon maître et de tous ceux « qui ont l'honneur de lui appartenir; je sais bien la « différence qu'il y a de ma famille à sa maison. » Après quoi il me dit: « Le roi d'Angleterre m'a fait « proposer de le marier avec ma nièce Hortense. Je « lui ai répondu qu'il me faisoit trop d'honneur; que « tant qu'il y auroit des cousines germaines du Roi à « marier, il ne falloit pas qu'il songeât à mes nièces; « qu'il auroit sujet de se repentir s'il avoit fait une pa- « reille faute, et moi d'y avoir consenti; qu'on com- « mençoit à pouvoir espérer qu'il se rétabliroit; que « sans cela il ne me le proposeroit pas. » Je le remerciai, et lui répondis que quand les affaires avoient été aussi avancées que celles du roi d'Angleterre et de moi l'avoient été, et ne s'étoient pas achevées, il n'y avoit guère d'apparence d'y devoir songer; que j'étois assez glorieuse pour ne vouloir pas que l'on lui proposât l'affaire, s'il ne l'avoit imaginé et souhaité lui-même; que je lui conseillois fort de lui donner Hortense; que je serois fort aise qu'elle fût ma cousine germaine. Nous nous séparâmes fort contens l'un de l'autre, et avec force protestations d'amitié. J'appris que du temps de la mort de Cromwell la reine d'Angleterre avoit fait faire la même proposition à M. le

(1) *De la paix*: Cette paix fut conclue le 7 novembre 1659.

cardinal, qui l'avoit refusée : pour cette dernière fois, c'étoit M. de Turenne qui l'avoit faite. Il prenoit un grand intérêt à tout ce qui regardoit le roi d'Angleterre. Comme ce n'étoit pas un homme heureux dans les affaires dont il se mêloit, celle-là ne réussit pas entre ses mains. La reine d'Angleterre témoignoit un grand empressement pour ce mariage, à ce que me dit M. le cardinal. Il trouvoit aussi bien que moi qu'il ne lui convenoit pas d'en avoir en pareille occasion. Je le trouvai de bon sens là-dessus ; et depuis que je l'ai mieux connu que je ne faisois devant la Fronde (j'avois peu parlé à lui, hors à Bordeaux, comme l'on aura vu ci-devant), je trouvai qu'il se faisoit assez de justice en tout. Comme je n'avois pas le même empressement de me marier que la reine d'Angleterre en avoit à demander Hortense, j'écoutois tout ce que l'on me disoit avec une très-grande indifférence ; et lorsque je songeois à celui à qui je pourrois me marier, je ne trouvois rien de si difficile à décider, quoiqu'alors il y eût assez de partis qui me convenoient. Comme j'avois vu souvent des affaires prêtes à conclure qui avoient manqué, j'étois résolue de n'en plus croire d'assurées que je ne fusse devant un prêtre : il est vrai aussi que je n'en souhaitois aucune. J'étois très-persuadée, d'un autre côté, qu'il en falloit remettre la conclusion à la Providence, parce que c'étoit elle qui décidoit de tous les événemens. J'ai grand' peur que la résignation où je me trouvois alors ne vînt pas du principe où nous la devons prendre, et que c'étoit le peu d'inclination que j'avois au mariage, et une très-grande indifférence que j'avois pour les partis qui pouvoient songer à moi, qui me faisoit re-

garder tout cela avec une très-grande tranquillité naturelle. Cette même Providence qui agit en tout, et qui fait qu'il ne tombe pas un cheveu de la tête qu'elle ne l'ait prévu, n'avoit pas encore décidé, et est encore suspendue à décider, de ce qui arrivera de moi sur un état fixe dans lequel je puisse trouver un parfait repos. Je sais bien que l'on n'en peut avoir sans se soumettre entièrement à elle. C'est à quoi je devois travailler, et l'ouvrage m'en devroit être plus agréable que d'écrire des Mémoires, parce qu'il me seroit plus utile. Je connois aussi que ce seroit trop présumer de soi-même de croire pouvoir toujours prier ou méditer. L'on n'est pas assez parfait pour se pouvoir trouver sans cesse devant Dieu. Je pense même qu'il est souvent bon de s'en retirer par respect : et le temps qui nous reste, lorsque l'on ne dit rien contre son prochain, l'on peut, comme je crois, l'employer, sans craindre de mal faire, à un acte aussi indifférent que celui-ci l'est.

Comme le roi d'Espagne ne devoit partir de Madrid pour venir à la dernière ville qui sépare la France d'avec l'Espagne, nommée Fontarabie, qu'au premier jour d'avril, on parla d'aller passer l'hiver à Paris. L'on disoit aussi que l'on iroit en Languedoc et en Provence, où il y avoit encore quelques troubles. Ainsi nous fûmes quelques jours sans savoir ce que l'on feroit, parce qu'à la cour on dit souvent les affaires devant qu'elles arrivent, et surtout en matière de voyage. Dans ce temps-là Guitaut vint à la cour de la part de M. le prince; l'on peut juger comment il y fut reçu. Le roi d'Angleterre passa à Blois; l'on y ajusta fort ma sœur, parce que l'on la vouloit marier, à quelque

prix que ce fût. M. de Lorraine alla à Blois, où il demeura long-temps. Il y fit aller son neveu le prince Charles, qui avoit quinze ans. Il mangeoit avec mes sœurs, et Madame étoit ravie qu'il fût toujours avec elles. Cependant les enfans de cet âge-là s'occupent d'autres pensées que celles de faire des poupées. Ainsi il ne manqua pas de devenir amoureux de la fille de madame de Raré, gouvernante de ma sœur; et le marquis de Beauveau, gouverneur du prince Charles, avoit peur qu'il ne le devînt de ma sœur. Il savoit que ce mariage ne lui convenoit pas : il faisoit tout ce qu'il pouvoit pour qu'il n'y allât pas si souvent. Pour Madame, qui n'avoit aucune prévoyance, elle ne songeoit qu'à prier Dieu, et à manger pour remédier à ses vapeurs : ce qui étoit justement ce qui les augmentoit, aussi bien que la vie sédentaire qu'elle menoit et entretenoit avec ses femmes lorraines, qu'elle trouvoit de meilleure compagnie que tout ce qu'il y avoit de gens à Blois, où il s'en pouvoit trouver beaucoup, dont la conversation auroit été meilleure que celle de ces femmes. Quoique la cour de Monsieur fût fort diminuée depuis son exil, elle ne donnoit ordre à rien, et ne voyoit ses filles qu'un demi quart-d'heure le soir, et autant le matin. Elle ne leur disoit rien, sinon : « Tenez-vous droites, levez la tête. » Voilà toutes les instructions qu'elle leur donnoit. Elle ne les voyoit plus le reste de la journée, et ne s'informoit pas seulement de ce qu'elles faisoient. Madame de Raré étoit dans sa chambre, où il y avoit cinq ou six filles de toutes sortes de gens. Monsieur y alloit souvent : mes sœurs étoient dans leurs chambres avec quantité de petites filles, et personne de qualité ni

d'autorité ne se trouvoit là pour leur pouvoir rien dire.

Depuis que j'avois vu Monsieur à Chambord, je lui écrivois avec soin tout ce que j'apprenois pour tâcher de le divertir, et je lui faisois toujours mille amitiés dans mes lettres. Il y répondoit. Ainsi je croyois avec raison être bien avec lui. L'on me manda de Paris que depuis que l'on ne voyoit plus d'espérance au mariage du Roi avec ma sœur, mon père songeoit à celui de Savoie. Cela me fut fort indifférent. Un jour le cardinal me dit : « Il y a bien des nouvelles; Mon-« sieur m'a écrit une grande lettre pour se plaindre « de ce que vous empêchez le mariage de M. de Sa-« voie avec votre sœur, et que M. l'archevêque d'Em-« brun, qui est ambassadeur pour le Roi, a écrit que « madame de Savoie a trouvé une lettre que vous « écrivez à M. de Savoie, par laquelle vous lui mar-« quiez que votre sœur étoit bossue, et quantité « d'autres circonstances désobligeantes pour elle. » Je me mis à rire, et répondis à M. le cardinal que j'avois grande pitié de Monsieur de s'amuser à ces contes, et d'ajouter foi aux folies de l'archevêque d'Embrun et à celles de ma tante; qu'il me paroissoit qu'elle étoit aussi méchante que folle. Cela ne laissa pas que de me mettre en colère. Lorsque ma fierté eut surmonté le ridicule de ma tante et de M. d'Embrun, je demandai à M. le cardinal ce que j'avois à faire. Il me dit : « Il faudra voir. » Comme j'avois fortement cette affaire en tête, et que je ne voulois pas laisser Monsieur plus long-temps dans le chagrin que cela lui causoit contre moi, j'allai trouver M. le cardinal le lendemain pour lui proposer d'écrire à

Monsieur, et d'envoyer quelqu'un à madame Royale, afin de lui faire un éclaircissement: ce qui étoit proprement lui donner un démenti en cas qu'elle désavouât la lettre dont elle avoit parlé à Monsieur. J'ajoutai que je tournerois une lettre de manière que je pourrois satisfaire Monsieur; que je la ménagerois si peu, qu'elle jugeroit aisément que je n'avois aucune envie d'épouser son fils. M. le cardinal me dit que cela seroit fort bien. Il me conseilla de ne pas écrire à Monsieur que je n'eusse reçu la réponse de madame Royale, parce qu'il étoit méfiant; « et c'est pour cela « même qu'il ne voudroit pas que vous envoyassiez en « Piémont, parce qu'il croiroit que ce seroit pour faire « parler à M. de Savoie sur votre compte particulier. « C'est pourquoi, dit-il, vous ne lui en devez rien dire. » J'écrivis donc à ma tante une lettre la plus fière que l'on puisse imaginer d'une demoiselle de mon humeur, qui sait assez mépriser les gens quand ils méritent de l'être, et, si je l'ose dire, d'une fille de France. Je méprisois beaucoup ma tante par la différence de nos manières et de nos conduites: je crois avoir assez de raison de le devoir faire. L'on verra, par tout ce que j'ai écrit dans ces Mémoires, que je n'ai eu aucune envie de me marier, à moins que de trouver des grandeurs qui fussent conformes à ma naissance, et à la juste ambition qu'elle me devoit donner. Je n'ai guère rien compris qui pût l'égaler; et avec cela l'imagination vive que Dieu m'a donnée me poussoit toujours dans l'excès. Ainsi je ne pouvois être touchée que d'un grand mérite ou d'une grande élévation, et je ne trouvois ni l'un ni l'autre dans M. de Savoie. L'on croira aisément que je n'épargnai point

dans les termes de ma lettre beaucoup de circonstances pour maintenir ma gloire, que je croyois avoir été blessée dans cette occasion. M. le cardinal, à qui j'avois montré cette lettre, la trouva fort bien, et voulut écrire lui-même à M. de Navailles et à M. Servien, qui avoient été envoyés ambassadeurs du roi à Turin. Ce fut Brays que j'y envoyai. Il alla prendre congé de M. le cardinal, qui lui donna ses instructions. Je lui ordonnai de ne voir M. de Savoie que chez madame sa mère. Dans le temps que madame Royale mandoit tous ces contes à Monsieur, elle m'écrivoit fort souvent avec des termes les plus tendres du monde. C'étoit dommage qu'elle fût de la qualité dont elle étoit, parce qu'elle avoit toutes celles qu'il falloit pour être une bonne comédienne. Monsieur avoit depuis quelques années une loupe au milieu du dos qui étoit devenue fort grosse : elle s'étoit ouverte, et jetoit quelques humeurs. Il y avoit un an qu'elle s'étoit fermée, dans le temps de la canicule : ce qui lui avoit causé quelques étourdissemens fâcheux, qui donnèrent lieu aux médecins de lui conseiller d'aller à Bourbon, parce que ces eaux lui avoient toujours fait du bien. Comme l'on flatte les princes sur tout ce qui les regarde, et très-souvent aux dépens de leur ame, aussi bien que de leur vie, il y en eut qui par complaisance lui dirent qu'il pouvoit attendre jusqu'au printemps.

[1660] Nous partîmes après Noël de Toulouse pour aller à Montpellier, où l'on séjourna deux ou trois jours. C'est une fort jolie ville ; l'on n'y peut aller qu'en chaise ou à pied, parce que les rues y sont très-étroites. Il faisoit un froid et une gelée horrible. Le

soleil de Languedoc est tel d'ordinaire, qu'il est aussi chaud au mois de janvier qu'il l'est en France au mois de juillet. L'on disoit que les femmes y étoient jolies; pour moi, je les trouvai fort fardées et pleines de rouge. Elles avoient de l'esprit, à ce que disoient les hommes; elles ont un air enjoué qui ne me plaisoit pas. Monsieur alla au bal chez madame de La Motte-Argencourt, mère d'une des filles de la Reine. J'allai avec lui; nous nous y ennuyâmes fort : nous voulions voir toutes les beautés dont on nous avoit parlé, qui ne me parurent pas telles qu'on les avoit prônées. L'on continua le chemin droit à Nîmes : j'y suppliai la Reine de me permettre d'aller à Avignon, parce que j'avois fort entendu parler de la beauté de cette ville. Avec cette curiosité, j'étois bien aise d'éviter le trajet de Beaucaire à Tarascon, où le Rhône est large. Ainsi j'aimois mieux l'aller passer sur le pont d'Avignon. J'y mandai que j'y voulois être inconnue, et que je priois que l'on ne me fît aucun honneur. Mademoiselle de Vandy étoit demeurée malade à Toulouse : de manière que je n'avois que madame de Montglat avec moi. Je priai madame la duchesse d'Orval, femme du premier écuyer de la Reine, de m'accompagner à ce petit voyage. J'y menai aussi mademoiselle d'Armentières sa cousine, qui demeuroit avec elle. L'on séjourna un jour à Nîmes. L'on alla voir les arènes et les aqueducs, où passe une rivière : ces ouvrages ont été faits par les Romains.

Je partis pour Avignon le jour que la cour s'en alla à Arles, avec intention de la joindre le jour d'après. Je ne voulois séjourner qu'un jour à Avignon. Je passai sur le pont du Gard, qui est encore un ouvrage

fait par les Romains, et fort curieux. Ce sont trois ponts les uns sur les autres, dont la structure est faite comme pour un seul. Ils ne sont soutenus que d'un côté. Il faut voir cet ouvrage pour le pouvoir comprendre. Je l'ai passé à pied; il fallut qu'un de mes cochers passât mes trois carrosses, parce qu'il falloit une adresse toute particulière pour le pouvoir faire, à cause qu'ils étoient plus grands que ceux qu'on fait ordinairement. Je ne montai pas aux deux ponts de dessus, parce que j'avois mal à un pied; dont je fus très-fâchée. Au bout du pont d'Avignon, j'arrivai à une petite ville qui est de la France: je dis cela, quoique anciennement tout en fût; et par une possession peut-être abusive, le Pape en jouit. Cette ville se nomme Villeneuve. Il y a un fort au-dessus, que l'on appelle Saint-André. Le gouverneur fit tirer le canon. L'on me vint haranguer à double titre, et par ce que je suis, et parce que Monsieur étoit gouverneur de Languedoc. Je reçus fort mal ces honneurs et ces harangues. Je leur disois: « Je ne suis pas « Mademoiselle, je suis inconnue. » Voilà toute la réponse que je leur fis. Je trouvai au bout du pont la chaise de M. le vice-légat, avec plusieurs autres. Je m'y mis, et je vis le pont et le Rhône au clair de la lune; l'un et l'autre me parurent fort beaux, et me firent grand' peur. Le Rhône est fort rapide et fort large, et le pont d'une grande hauteur et en mauvais état. Comme je fus au bout du côté de la ville, je vis quantité de monde et de flambeaux; j'entendis des tambours et des trompettes: cela me parut formidable. Je n'avois en tête que d'être inconnue. Comme je vis tout cela, je sortis de ma chaise, et je me mis

dans une maison où étoit le bureau du Roi. Madame d'Orval et tout ce qui étoit avec moi crevoit de rire, de voir la crainte que j'avois que l'on ne me fît de l'honneur. Cela surprenoit tout le monde, parce que ce n'étoit pas mon humeur ordinaire : je suis née et accoutumée à en recevoir partout. M. le vice-légat, transporté d'un grand zèle de m'en rendre, et pourvu d'une force proportionnée à sa grosseur, donna un coup de poing dans la porte, duquel coup il la rompit. J'aurois dû reconnoître l'autorité du Pape, et le révérer en sa personne. Je n'y songeai pas. Il me faisoit mille complimens en italien, et je lui répondois fort incivilement : « Je veux être inconnue. » Il avoit avec lui le commandant des armées du Pape, nommé le commandeur Lomelini, ou autrement le grand prieur d'Angleterre, et les consuls. Enfin malgré moi l'on me fit tous les honneurs imaginables. Les bourgeois et la garnison étoient sous les armes, avec une grande quantité de flambeaux, et toutes les dames de la ville aux fenêtres. L'on tira furieusement du canon, et celui de Saint-André répondoit à celui de la ville. J'arrivai chez M. le marquis de Grillon, homme de qualité de ce pays-là, que je connoissois. Je ne voulus pas aller loger au palais du Pape. La maison de M. de Grillon est fort belle, bien bâtie, et peinte à l'italienne. Comme je fus dans ce logis où il y avoit un monde infini, je me rassurai, et voulus alors paroître ce que j'étois. Je devins civile, et commençai à ne plus gronder personne. Je reçus le monde à mon ordinaire. Le vice-légat fut long-temps avec moi. Lorsque tout le monde fut sorti, un de mes gens me conta une aventure qui me fit bien rire. Il y avoit une compagnie de

cavalerie qui n'étoit pas fort aguerrie, et qui montoit rarement à cheval : c'étoit le chevalier Rospigliosi qui la commandoit. Je crois qu'il est à cette heure cardinal. L'on voulut mettre cette troupe en escadron dans un quartier de la ville où je devois passer. Le brigadier, peu accoutumé à de tels manèges, aussi bien que son cheval, tomba dans une cave. Cette aventure ne fut pas oubliée. Comme j'avois fait une longue tournée, et que mes officiers n'étoient pas arrivés, le marquis de Valavoir, qui étoit à M. le cardinal, et que je connoissois, me dit : « Si l'on « osoit, l'on vous donneroit à souper. » Comme il étoit tard et que j'avois envie de dormir, j'acceptai son offre avec joie. J'allai donc souper chez la tante de sa femme, qui étoit belle-sœur de madame de Grillon. L'on entroit de la maison où j'étois dans celle-là, et pendant le souper j'entretins un des plus beaux esprits de la ville, qui étoit chef de l'Académie. Après le souper, on me donna les marionnettes. J'avois si grande envie de dormir, que de meilleurs divertissemens ne m'auroient pas arrêtée. Le lendemain je résolus de voir tout ce qu'il y avoit de rare dans la ville. L'on me dit qu'il falloit commencer par le palais. J'y allai, et je trouvai sur mon chemin toute la garnison sous les armes dans la place. La vue du palais est admirable : les appartemens y sont fort grands et beaux, quoique ce soit une vieille maison, point ajustée, meublée à l'italienne. Dans une des plus belles chambres, il y avoit le portrait du Roi sous un dais. Dans le cabinet de M. le vice-légat, il y avoit sur une table un livre tout ouvert; j'y lus et j'y trouvai la généalogie de M. le vice-légat, qui l'avoit sans doute

laissée à dessein, pour que je visse qu'il étoit parent de la maison de Joyeuse. Il ne m'en dit rien. J'imaginai ce qui en pouvoit être, et je lui fis une honnêteté là-dessus. Ensuite j'allai au Cours, où je vis un monde infini : le Cours est sur le bord du Rhône, le long des murailles de la ville, qui sont les plus belles du monde. Puis j'allai à la synagogue voir les juifs. Ils chantèrent : jamais je n'ai vu un si vilain lieu, ni de si vilaines gens. Après, j'allai à une Notre-Dame qui est au bout de la ville. Il y a une fort belle chapelle, où l'on me dit qu'il se faisoit force miracles. J'allai aussi aux Carmélites, qui ne sont pas comme celles de France, et ensuite dans un autre couvent, à la prière de madame de Grillon; puis au bal, qui se donnoit entre les dames tour à tour. Si je ne me trompe, c'étoit ce jour-là chez madame la marquise de Châteauneuf, dont le mari étoit de la maison de Simiane. Madame d'Orval et madame de Montglat étoient à la bonne place. Je voulois être inconnue : je m'étois mise sur un petit siége. Messieurs les vice-légats dansent ordinairement à ces bals ; pour celui qui l'étoit alors, de la grosseur dont il étoit, il ne lui auroit pas été possible de le pouvoir faire. Il y avoit une coutume que l'on ne pratiqua pas ce jour-là, qui est qu'à chaque courante la dame qui la devoit danser alloit baiser M. le vice-légat à sa place. Cela me sembla assez ridicule, et je lui dis que cela me paroissoit ainsi. Il me dit qu'il étoit bien aise que je le désapprouvasse, qu'il en aboliroit la coutume. Le bal finit par là.

Le lendemain, avant que de partir, j'allai aux Celestins entendre la messe dans la chapelle de saint Luxembourg, pour qui l'on a une très-grande vénération. Il

n'a pas été canonisé, parce qu'il avoit été fait cardinal par un des anti-papes. La quantité de miracles qu'il a faits, le grand nombre de morts qu'il a ressuscités, lui ont donné une telle approbation et une telle dévotion, que l'Eglise a toléré celle des peuples. Depuis quelques années cette même dévotion s'est réveillée à Amiens dans l'église de Saint-Martin, où sont les pères célestins. La dernière fois que la cour y fut, j'y allai. On a tant besoin du secours des saints, que l'on ne les sauroit trop chercher. Si l'on pouvoit lier une amitié étroite avec eux, et se conformer à la vie qu'ils ont menée, ces amis-là seroient plus solides et plus utiles que ceux du monde. Nous avons plusieurs alliances avec la maison d'où est sorti ce saint. Lorsque je partis d'Avignon, je croyois aller passer un bac pour m'en aller par terre trouver Leurs Majestés; l'on me dit qu'il étoit rompu : ainsi je fus obligée de me mettre sur le Rhône. Le vice-légat, qui alloit trouver le Roi, avoit un très-joli bateau; il me le donna, et en prit un autre. Si j'avois voulu éviter l'eau, que je craignois extrêmement, il m'auroit fallu attendre quelques jours. J'avois dit au Roi le jour que je me rendrois auprès de lui : ainsi, quelque répugnance que j'eusse d'aller par eau, je n'hésitai pas à m'y mettre. Lorsque j'entrai dans le bateau, j'y priai Dieu du meilleur de mon cœur, je me recommandai à lui, et après cela je fis mon voyage. Comme il avoit fait un furieux froid et qu'il dégeloit, il y avoit des glaçons qui sembloient des rochers effroyables. Le Rhône va d'une vitesse qui fait à mon gré plus de plaisir que de peur. Il faisoit très-beau : aussi j'eus la vue du pays, qui est admirable. Je me rassurai si bien sur l'eau, que

je m'endormis dans le bateau; ainsi je trouvai le trajet très-court jusqu'à Arles. Comme j'entrai chez la Reine, elle s'écria : « Quoi! vous êtes venue par « eau? » Je lui dis que l'envie que j'avois de me rendre auprès d'elle avoit surmonté toutes mes craintes, et que je n'en aurois jamais qui me pussent faire manquer au moindre de mes devoirs. Tout le monde me dit : « Vous n'avez pas eu peur ! » A la cour les moindres circonstances font parler long-temps, tant on y est inutile et peu habile. Je servis de conversation tout ce soir-là. Il avoit fait une si horrible gelée, et qui avoit duré si long-temps, que le lieutenant colonel des gardes Fourille, homme de bonne foi, dit au Roi et à la Reine que le régiment des Gardes avoit passé de Tarascon à Beaucaire sur la glace; et qu'il avoit été tout couvert de poudre sur le chemin, tant il étoit sec et battu. L'on ne resta qu'un jour à Arles; le lendemain l'on alla coucher à Salon. Cette place est située dans un endroit de Provence que l'on appelle la plaine de Crau. C'est un pays fort pierreux, où il ne croît quasi rien que du serpolet: ce qui fait que l'on y estime grandement les moutons qui en mangent. Pour moi, je n'ai pas trouvé que la viande le sentît comme on le disoit; je ne sais si je ne me connoissois pas à goûter ce qui est bon et méchant. Je sais bien que le mouton de Beauvais me semble meilleur, et a beaucoup plus de mine que l'autre, parce qu'ils y sont fort petits. Cette ville n'a donc rien de recommandable que la naissance de Nostradamus; l'on y voit son tombeau dans un des piliers de l'église. Je ne me souviens pas s'il y a une épitaphe. Je ne doute pas qu'elle n'y soit; et comme elle y doit être

en latin, je n'en aurois pu rien dire quand même je l'aurois vue. Ce personnage s'est rendu si célèbre par ses prédictions, qu'il n'a pas besoin d'autre mérite pour se rendre considérable dans les siècles à venir.

L'on alla coucher à Aix, où l'on reçut Leurs Majestés à l'ordinaire. Elles logèrent à l'archevêché chez le cardinal Grimaldi. Il me semble qu'il n'étoit pas chez lui : il étoit en Italie ou à Monaco. Le prince de ce nom étoit de même maison que lui : son petit-fils le duc de Valentinois épousa dans ce temps-là mademoiselle de Gramont, fille du maréchal, qui étoit une belle et aimable personne. Ce mariage s'étoit fait à Bidache au retour de l'ambassade d'Espagne. M. de Valentinois étoit jeune, bien fait, et grand seigneur ; avec tout cela il ne plaisoit pas à mademoiselle de Gramont, qui étoit très-fâchée de se marier. Il y avoit quelqu'un (1) à la cour qui lui plaisoit davantage, et en cela son goût n'étoit pas dépravé. Il y a eu assez de gens qui ont été de ce goût, et même un peu trop pour le bien du personnage. Il y avoit eu des troubles en Provence, comme je l'ai déjà dit, et surtout à Marseille, où l'on avoit envoyé des troupes pour morigéner les mutins. Il est fort extraordinaire que pendant que l'on faisoit la paix à Saint-Jean-de-Luz, et que le Roi étoit dans les provinces voisines, on se soulevât dans un coin du royaume. L'on punit bien sévèrement l'insolence des Marseillais ; on fit abattre un des côtés des murailles de leur ville, et l'on fit bâtir une citadelle de l'autre. M. de Mercœur, qui étoit gouverneur de la province, fit cette expédition, secondé

(1) *Il y avoit quelqu'un :* C'étoit Lauzun, pour qui Mademoiselle éprouva depuis une si forte passion.

de M. le président d'Oppède, qui étoit proprement l'homme du Roi, et qui faisoit tout dans la province, c'est-à-dire la pluie et le beau temps. Il avoit été dans le commencement à la tête des révoltés contre M. d'Angoulême qui en étoit gouverneur, de la même manière que les Bordelais avoient fait autrefois contre M. d'Epernon. Il disoit avec tous ceux de sa révolte que ce n'étoit pas contre le Roi; cependant on en jugeoit autrement. Le premier président revint à son devoir : il fut chaud et emporté pour le parti du Roi, comme il l'avoit été auparavant pour l'autre; ainsi il s'étoit fait haïr dans la province. Il se mit mal avec tous ceux qui avoient été dans les commencemens révoltés avec lui. Pendant que l'on fut à Aix, l'on en châtia, l'on en fit pendre, l'on en envoya aux galères, et l'on exila quelques-uns des principaux du parlement dans des pays fort éloignés. Et comme tout cela se faisoit par ses conseils, il acheva de s'attirer l'aversion de tout le monde. Pour rétablir l'autorité du Roi, l'on fit tous ces genres de châtimens qui autorisèrent le premier président, et le rendirent d'autant plus redoutable que c'étoit lui qui faisoit tout. M. de Mercœur n'osoit rien décider; et lorsqu'on lui faisoit une demande, il répondoit bonnement que l'on s'adressât à M. le premier président, qui agiroit ainsi qu'il trouveroit à propos. L'homme qui fut condamné aux galères avoit été capitaine dans le régiment de Valois. Il me fit prier de parler pour lui au Roi. Je m'adressai à M. le cardinal, qui me renvoya au premier président, et me dit : « Je ne sais pas les affaires de ce « pays-ci; c'est lui qui se mêle de tout. » Je lui en parlai. Il me fit force complimens, et ne laissa pas

d'envoyer l'homme aux galères. C'étoit un homme bien fait. Je le vis lier : cela me fit pitié. Il savoit que j'avois parlé pour lui : ce qui l'obligea à regarder à mes fenêtres. Je m'en ôtai, et je vous avoue que cela me fit d'autant plus de peine que je savois que c'étoit le premier président lui-même qui l'avoit engagé dès le commencement des troubles dans le parti. C'est ce qui faisoit son crime, et il l'envoyoit aux galères. Quoiqu'il me fût dur de voir souffrir un homme, je ne laissai pas de concevoir qu'il falloit que le premier président eût des raisons pressantes pour le service du Roi d'agir ainsi, parce qu'il étoit de mes amis, et que j'avois beaucoup d'estime pour lui. C'est un homme de mérite, de la maison de Forbin. Après avoir fait tous ces châtimens, l'on chanta le *Te Deum* pour la paix ; elle fut publiée le second février, qui est la fête de Notre-Dame. Cela se fit dans la cathédrale ; et lorsque la cérémonie fut finie, l'on publia la paix dans toutes les places publiques, et dans les carrefours de la ville. Le parlement y étoit en robes rouges ; toutes les autres compagnies, les corps de ville, les ambassadeurs, tout y étoit de la même manière et avec les mêmes cérémonies qu'on a accoutumé d'observer à Paris. C'étoit une joie si générale, qu'on n'en a jamais vu une si naturelle dans l'esprit et dans le cœur de tout le monde. La mienne fut troublée sans savoir pourquoi. Je m'en allai à mon logis pleurer, et je ne pus essuyer mes larmes pendant une grosse heure. Je dis à Comminges : « Il faut qu'il « me soit arrivé quelque malheur que je ne sache pas, « et dont mon état soit un pressentiment. » Il se moqua de moi, et me dit : « Ce sont des vapeurs qui ne si-

« gnifient rien. » J'en fus inquiète plus de vingt-quatre heures. A force de m'en faire la guerre, et de me tourmenter là-dessus, je n'y songeai plus, et je ne m'occupai que du bruit qui couroit que M. le prince alloit venir. Cela me réjouit beaucoup. M. de Longueville vint deux jours devant lui. Le jour qu'il arriva, j'étois chez la Reine, fort empressée de voir M. le prince. Elle me dit : « Ma nièce, allez-vous-en « faire un tour au logis. M. le prince m'a fait prier « qu'il n'y eût personne la première fois que je le « verrois. » Je me mis à sourire de dépit, et lui répondis : « Je ne suis personne ; je crois même que M. le « prince sera étonné s'il ne me trouve pas ici. » Elle insista d'un ton fort aigre. Ainsi je m'en allai, dans la résolution de m'en plaindre à M. le cardinal : ce que je fis le lendemain ; et lui dis que si pareille aventure m'arrivoit une autre fois, je m'en irois. Il me fit de grandes excuses. J'envoyai faire des complimens à M. le prince, et lui témoigner l'impatience que j'avois de le voir. Il me manda qu'il étoit au désespoir de n'oser venir chez moi qu'il n'eût été chez Monsieur : de manière que je ne le vis que le lendemain. Il étoit à la cour comme s'il n'en fût jamais sorti. Le Roi lui parloit familièrement de tout ce qu'il avoit fait tant en France qu'en Flandre, et cela avec autant d'agrément que si les choses s'étoient toutes passées pour son service.

Milord Germain vint à Aix : je lui parlai du mariage du roi d'Angleterre avec Hortense ; il me le désavoua fort. On résolut d'aller à la Sainte-Baume et à Toulon. Comme la cour faisoit de petites journées, je suppliai la Reine de me permettre de ne pas partir avec elle, parce que j'avois la migraine, qui me

venoit d'avoir veillé toute la nuit. Je l'avois passée au bal et à une comédie où étoit M. le prince, avec qui j'avois beaucoup parlé : il étoit auprès de moi. Le Roi se vint mettre de la conversation; l'on parla fort de la guerre, et M. le prince et moi raillâmes fort de toutes les folies que nous avions faites. Le Roi entroit le mieux du monde dans nos plaisanteries. Quoique j'eusse déjà la migraine, je ne m'y ennuyai pas du tout. Comme M. le cardinal avoit la goutte et qu'il restoit à Aix aussi bien que moi, nous devions le lendemain travailler à nos dépêches pour Blois, où je devois envoyer Brays, qui étoit arrivé de Piémont il y avoit déjà quelque temps. Comme il me falloit concerter avec le cardinal ce que j'avois à écrire à Monsieur, et qu'il avoit eu beaucoup d'affaires, il m'avoit remis d'un jour à l'autre jusqu'à ce moment-là, qui me parut favorable; et c'est pour cela même que je ne voulus pas le perdre. Brays, à son arrivée, m'avoit rendu compte que lorsqu'il fut à Turin, on avoit eu beaucoup de curiosité de savoir qui il étoit, quoiqu'on eût dû aisément le reconnoître, parce qu'il avoit un de mes valets de pied avec lui. Apparemment ceux qui avoient donné dans cette curiosité ne connoissoient pas ma livrée. L'on envoya Prudhomme, qui étoit fils d'un barbier du Roi, qui ne manqueroit pas de le connoître si c'étoit un homme de la cour. Lorsqu'il en eut informé M. le duc de Savoie, il lui envoya un de ses carrosses avec des valets de pied, et un maître des cérémonies dedans. Il alla chez madame Royale. Comme elle l'avoit vu à Lyon, elle lui dit : « Quelle bonne raison a « obligé ma nièce de m'envoyer visiter ? » Il lui

donna ma lettre, et lui dit : « Votre Altesse Royale « verra elle-même la raison pour laquelle Mademoi- « selle m'a envoyé. » Elle la lut, et lui répondit : « Je ne sais ce que c'est, je ne me plains point « d'elle ; » et n'entra pas plus avant en matière avec lui. Elle lui parut surprise, et beaucoup embarrassée. Elle le mena voir un cabinet où il y avoit bien des bijoux, et après lui demanda s'il ne vouloit pas voir son fils. Il lui répondit qu'il n'en avoit point d'ordre. Elle lui répliqua : « Je veux que vous le voyiez. » Le lendemain il y alla ; il lui demanda où j'étois, comment je me portois, et où étoit la cour : et tout cela pendant qu'il s'habilloit et se promenoit. Il y resta cinq ou six jours, sans qu'on lui parlât de le dépêcher. Madame Royale l'envoya chercher pour le faire aller à la comédie, un jour que M. de Savoie y étoit auprès de mademoiselle de Treseson. Lorsqu'il en sortit, il lui dit : « Venez dîner demain avec moi. » Il y alla ; et après avoir fait bonne chère et bu à ma santé, il le fit monter dans un cabinet, avec une machine à ressort, où il y avoit cinq ou six personnes dont j'ai oublié les noms ; après quoi il lui dit : « Je m'en vais glisser, venez avec moi. » Il le fit mettre seul avec lui dans sa calèche ; puis il lui dit : « Je sais que je suis la cause innocente de votre « voyage. Je serois bien malheureux si j'avois pu « déplaire à Mademoiselle. » Brays lui répondit qu'il étoit vrai que l'on avoit écrit à Monsieur d'une manière qui m'avoit fait de la peine ; que Son Altesse Royale savoit bien que ce qu'on lui avoit mandé n'étoit pas. Il lui répondit : « Je ne suis pas assez « heureux pour que Mademoiselle ait voulu m'écrire,

« et je suis assez malheureux, à ce que l'on m'a dit, « pour qu'elle se soit moquée de moi à Lyon. » Brays lui répondit ce que son bon sens lui inspira là-dessus, et M. de Savoie reprit la parole, et lui dit : « S'il y avoit quelqu'un dans mes Etats qui eût « dit, écrit ou agi d'une manière qui eût déplu à « Mademoiselle, je le ferois périr. » Sur cela il lui fit mille honnêtetés, et autant de protestations de services pour moi. Il glissa sur la glace. Brays envoya chercher un valet hollandais qu'il avoit avec lui, qui s'acquitta mieux de cet exercice que toute la cour de Savoie : après quoi ils remontèrent en calèche pour aller à la ramasse en traîneau. Le marquis de Fleury y arriva. M. de Savoie s'adressa à Brays pour lui dire : « Voyez ce coquin, il n'est venu ici que « pour m'espionner, et pour voir ce que je vous di- « rois ; allons lui passer sur le ventre. » Brays lui répondit qu'il le supplioit de songer qu'il avoit l'honneur d'être avec lui : qu'il lui demandoit la grâce de ne pas exécuter son projet. Il s'emporta horriblement contre Fleury. Après qu'il fut de retour de la ramasse, avant que de sortir de la calèche, M. de Savoie lui recommença toutes les protestations de services et de respect pour moi qu'il avoit déjà fait, et embrassa Brays avec beaucoup d'honnêteté. Brays lui dit qu'il croyoit prendre congé de lui. Son Altesse Royale répondit : « Je vous ai voulu parler ici, « parce que je n'oserois le faire devant le monde, « ni vous embrasser comme je viens de faire. » Lorsqu'il arriva à son logis, il trouva la réponse que madame Royale avoit faite à la lettre que je lui avois écrite. Comme c'étoit la veille de Noël, il la fit sup-

plier de trouver bon qu'il demeurât jusqu'au jour d'après. Elle lui manda qu'il pouvoit attendre autant qu'il lui plairoit. Elle ne hasardoit rien : il avoit autant d'envie de s'en aller qu'elle en pouvoit avoir de le voir partir.

Le soir qu'il prit congé de madame Royale, en traversant une salle peu éclairée, on vint le prendre par la tête et lui boucher les yeux. Il voulut se débarrasser. Il trouva que c'étoit M. de Savoie qui l'embrassoit, et qui lui dit : « J'ai voulu encore vous réi-« térer mes complimens et mes assurances de respect « pour Mademoiselle. » Cette manière de procédé me parut fort d'un enfant, et ne me fit pas repentir de celui que j'avois tenu à l'égard de madame sa mère, qui m'avoit mise hors d'état de renouer jamais commerce avec elle. Lorsque je rendis compte de tout cela à Leurs Majestés et à M. le cardinal, ils n'en furent pas surpris, parce qu'ils connoissoient mieux que moi M. de Savoie. Je leur montrai la lettre que madame Royale m'écrivoit en réponse de la mienne. J'avois arrêté avec M. le cardinal de l'envoyer à Monsieur. Elle étoit aussi soumise que la mienne lui devoit avoir paru fière. Elle me marquoit qu'elle n'avoit rien écrit ni dit de ce que Monsieur se plaignoit. Ainsi j'eus le plaisir de la faire dédire honteusement de tout ce qu'elle avoit mandé.

M. le prince s'en alla à Paris, où il n'avoit pas encore été. Il partit l'après-midi du jour que le Roi s'en alla à Toulon. Il me vint voir pour me dire adieu. Nous causâmes deux heures de tout ce qui s'étoit passé. Il me dit très-souvent qu'il n'oublieroit jamais les obligations qu'il m'avoit, et qu'il seroit toute sa

vie fortement attaché à tous mes intérêts : sur le chapitre de la comtesse de Fiesque, il en usa tout comme je le pouvois désirer. Je fus très-contente de lui. Je lui dis que j'avois toujours considéré et aimé le comte de Fiesque, qui étoit mort depuis deux ou trois mois; que je le priois d'avoir soin de son fils. Il oublia bientôt ses bonnes intentions. Il ne songea jamais à faire rien pour lui, quoique le père l'eût servi avec beaucoup d'honneur et de fidélité. Il y avoit même mangé tout son bien, et perdu l'occasion de se faire faire justice sur de grandes prétentions qu'a la maison de Fiesque. M. le cardinal l'aimoit, et avoit résolu de le protéger : mais le comte sacrifia tout pour suivre M. le prince; ainsi il ruina sa fortune et celle de toute sa famille. M. le prince partit tard : il avoit dîné avec le cardinal. Je crus qu'il le falloit laisser en repos tout le reste de la journée, et attendre au lendemain à aller lui parler des lettres que nous avions à écrire à Monsieur, en même temps que nous enverrions Brays lui rendre compte du voyage qu'il venoit de faire à Turin. Le même soir que je travaillois à mon ouvrage dans ma chambre, il y entra un courrier, qui étoit une espèce de folâtre qui divertissoit Monsieur. Il jeta un gros paquet sur ma table, et me dit: « Votre père n'est pas mort; je « crois qu'il n'en mourra pas pour cette fois. Le cardi- « nal est-il ici? J'ai un paquet à lui remettre. » Je fus fort effrayée, et très-impatiente de lui demander ce qu'il vouloit me dire. Il me conta que Monsieur avoit eu le transport au cerveau; qu'il en étoit revenu; qu'on avoit envoyé à Paris chercher Guenaut. J'ouvris mes lettres, où je trouvai une relation de Masca-

rani, écrite de la main de Belai, médecin de Blois, très-habile homme, qui étoit consultant de Monsieur, et qui est présentement à moi. Cette relation, faite par Guenaut, Brunier, premier médecin de Monsieur, et plusieurs autres médecins, marquoit une fort grande maladie. Elle ne décidoit rien de l'état présent de Monsieur. Il paroissoit qu'il y auroit eu beaucoup à craindre si cette maladie avoit regardé un particulier; et comme Monsieur étoit un grand prince, l'on disoit qu'il étoit hors de danger. J'envoyai chez le cardinal, qui, de son côté, avoit fait partir un gentilhomme pour me venir faire ses complimens sur l'inquiétude qu'il concevoit que le mal de Monsieur me devoit causer; qu'en son particulier il en avoit une fort grande; que s'il n'avoit pas été si tard, il seroit venu me voir; qu'il y viendroit le lendemain. Je l'envoyai consulter sur l'envie que j'avois de partir sur-le-champ pour aller à Blois. Je ne pouvois demeurer en repos dans l'état que je savois où étoit Monsieur, quoique tout ce qui étoit autour de moi m'amusât par des assurances qu'il se portoit mieux. Il me manda qu'il ne savoit pas assez les manières de France pour me pouvoir dire ce que j'avois à faire dans une pareille occasion. Le duc de Damville, qui avoit été toute sa vie à Monsieur, et qui avoit un grand attachement pour M. le cardinal, vint me voir pour me persuader d'attendre le lendemain à prendre ma résolution. Je questionnai fort mon médecin, qui me dit : « Je n'aurois pas été si hardi que les « messieurs qui ont écrit la relation; je n'aurois pas « décidé que Monsieur fût hors de danger. Il est à « craindre que le même transport ne le reprenne et

« l'emporte, ou que l'humeur ne se jette sur quel-
« que partie du corps, et qu'il en demeure paraly-
« tique. » On peut assez juger, sur ce raisonnement, si je passai la nuit fort tranquillement. Outre l'état de Monsieur, il me passa des affaires si désagréables dans la tête, que je m'en trouvai fort troublée. M. le prince de Conti, qui avoit toujours bien vécu avec moi, me vint voir le matin avec un fort grand empressement. Je lui parlai de mon voyage : il trouva que j'avois raison de vouloir aller auprès de Monsieur. Nous ajustâmes la manière avec laquelle je pouvois faire le plus de diligence, qui étoit de prendre de ville en ville les chevaux des évêques et des gouverneurs, et que nous en trouverions quasi jusqu'à Blois, avec quelques secours de gens de condition qui étoient sur ma route. Je devois mener peu de gens avec moi, qui auroient couru la poste; et le reste devoit demeurer avec mon équipage à suivre la cour, que je serois venue rejoindre, après avoir trouvé Monsieur assez bien rétabli pour n'avoir rien à craindre. Tout cela résolu, M. le prince de Conti et madame sa femme, à qui mon médecin avoit dit que la première nouvelle que j'aurois seroit la mort de Monsieur, ne me quittèrent plus. Ils me conseillèrent d'envoyer un courrier à Blois, et d'attendre là les premières nouvelles; que, selon ce que l'on me manderoit, je partirois. Je m'opiniâtrois fort de m'en aller. J'y étois portée par mille raisons qui, sans celle de mon devoir, me faisoient désirer avec passion de voir Monsieur. M. le prince de Conti me dit : « Puisque vous
« ne voulez pas me croire, rapportez-vous-en à la
« décision de M. le cardinal : nous allons lui expliquer

« votre résolution, afin qu'il nous dise son senti-
« ment. » Ils revinrent me dire qu'il étoit au désespoir de ne pouvoir venir lui-même me conseiller de ne pas partir que je n'eusse reçu un second courrier; que s'il n'avoit pas été malade, il seroit venu lui-même me persuader de suivre cet avis. Comme je crus que je devois déférer à ses sentimens et à ceux de M. le prince de Conti, je dépêchai un de mes valets de chambre, qui étoit un garçon d'esprit. Madame la princesse de Conti ne me quitta plus. Nous allions toute la journée dans les couvens; et tout le reste du temps, tout ce qu'il y avoit à Aix de personnes de la cour et d'honnêtes gens de la ville ne bougeoient de mon logis, pour tâcher de m'amuser et diminuer mon inquiétude. J'envoyai chercher les grands vicaires de M. le cardinal Grimaldi, pour leur dire de faire prier Dieu pour Monsieur. Ils ordonnèrent les prières de quarante heures; le parlement fit cesser les comédiens; l'on fit tout ce qui pouvoit marquer le respect et l'affection que l'on avoit pour Monsieur.

Le dimanche gras, j'allai à la messe aux pères de l'Oratoire; l'après-dîner à vêpres, au sermon et au salut: madame la princesse de Conti étoit avec moi. M. de La Vrillière, secrétaire d'Etat, qui étoit demeuré à Aix, ouvrit la malle du courrier qui passoit pour aller à la cour, pour voir s'il n'y avoit point de lettres pour moi. Il n'en trouva pas : il m'arriva un courrier le dimanche au soir, duquel on ne me dit rien que je n'eusse soupé; et encore ce fut par moi-même que j'appris ce que je craignois le plus. Je rentrai dans ma chambre; j'y trouvai tous mes gens assemblés;

cela me surprit. Je leur demandai si Cabane étoit revenu; ils me répondirent qu'il étoit arrivé. Je lui avois ordonné de revenir sur ses pas, s'il apprenoit la mort de Monsieur en chemin. Je n'en doutai plus. J'entrai dans mon cabinet, où je fondis en larmes : j'ai le cœur bon. Je sentis dans ce moment-là toute la tendresse que la nature inspire dans de semblables occasions, et je n'eus de souvenir et de sensibilité que celle d'une violente douleur. Après que mes premiers mouvemens me donnèrent la liberté de penser à moi, je songeai qu'il étoit de mon devoir de donner part au Roi de la mort de Monsieur. Ce sont de ces démarches de dignité où l'on ne doit jamais manquer. J'écrivis à M. le cardinal que l'état où j'étois ne me permettoit pas d'écrire au Roi; que mon devoir m'obligeoit de lui faire savoir la mort de Monsieur; que je le suppliois de la lui vouloir dire, et que j'envoyois ce gentilhomme pour cela. C'étoit Colombier que j'avois aussi chargé de voir la Reine et Monsieur. M. le cardinal n'étoit arrivé que la veille à Toulon; il n'étoit parti d'Aix que le lendemain qu'il m'avoit fait dire qu'il me conseilloit de ne pas m'en aller que je n'eusse reçu de secondes nouvelles. J'envoyai avertir M. le prince de Conti. J'avois donné cet ordre dès le soir, afin qu'on y allât de bonne heure, et qu'on lui dît de ma part que je serois bien aise qu'il eût le gouvernement de Languedoc; que je lui conseillois de le demander, et que je le priois en même temps de ne vouloir pas parler des gouvernemens particuliers, afin qu'on les laissât à ceux à qui Monsieur les avoit donnés, qui n'étoient pas pourvus du Roi par la négligence de Monsieur, et par le respect qu'ils avoient eu pour lui,

qui les avoit empêchés de le presser pour leur obtenir des provisions. Ensuite je donnai ordre à tout ce qui m'étoit nécessaire pour mon deuil, et après cela je me couchai, occupée d'un sensible regret de ce que Monsieur étoit mort, et persuadée qu'il avoit raison de ne devoir pas être satisfait de moi par tout ce qu'on lui avoit dit sur cette affaire de Savoie, dont je ne lui avois pas encore fait connoître la vérité. Brays étoit sur le point de partir pour cela, comme je l'ai déjà dit. Tout ce qui s'étoit passé entre Monsieur et moi me revenoit dans l'esprit, non pas pour lui en savoir mauvais gré : c'étoit pour déplorer mon malheur de ce qu'il avoit toujours eu auprès de lui des gens malintentionnés contre moi, et pour le reproche qu'il se faisoit d'avoir mal usé de mon bien. J'étois donc pleine d'inquiétudes, et je cherchois avec une grande douleur le souvenir de toutes les occasions qu'il avoit pu croire que je lui avois manqué de respect; et quoique dans mes intentions ni dans ma conduite, et encore moins dans les sentimens de mon cœur, je ne trouvasse rien à me reprocher, je ne laissai pas de me tourmenter beaucoup, et de redoubler ma douleur, lorsque je songeois qu'il n'avoit jamais pu connoître les véritables sentimens de tendresse que j'avois toujours eus pour lui, parce que les gens que je viens de dire lui tournoient toujours les affaires à mon désavantage. Quoique je m'examinasse de toutes les manières, et que je ne me trouvasse aucunement coupable, je ne laissois pas de sentir mon état avec des accablemens et des chagrins qui ne se peuvent exprimer ni concevoir que par les personnes qui en auront fait une aussi rude épreuve que le fut la mienne, qui m'empêcha de dormir assez

long-temps. Comme je crus que la mort de mon père me donneroit des affaires, j'envoyai un courrier à Préfontaine pour lui ordonner de me venir trouver. Cela n'embarrassa pas Guilloire. Lorsqu'il entra à mon service, je lui avois promis qu'au retour de Préfontaine je lui donnerois la charge de mon trésorier, ou de l'argent, parce qu'il avoit quitté une charge dont il avoit l'agrément chez la Reine. Je lui voulois donc acheter celle de mon trésorier, qui étoit dans ce temps-là à bon marché, et qui a valu beaucoup depuis. Lorsque Préfontaine me l'avoit donné, il m'avoit dit qu'il étoit propre à l'occuper, et il l'avoit engagé sur ce pied-là, parce que j'avois résolu de me défaire de celui qui la remplissoit, duquel je n'étois pas contente, à cause que, pendant que j'avois été à Saint-Fargeau, il m'avoit écrit deux ou trois fois qu'il n'avoit plus d'argent pour payer mon pourvoyeur; que mes fermiers ne le vouloient plus payer. Je le menaçois de le chasser: il revenoit me demander pardon. Outre ces raisons, il avoit une femme si extravagante, par l'amitié qu'elle se piquoit d'avoir pour les comtesses, que je ne la pouvois souffrir. L'un et l'autre m'avoient si mal servie, et avoient si bien fait leurs affaires en peu de temps par la tolérance des gens de mon père, qu'ils avoient amassé de fort grands biens, lesquels s'en sont allés comme ils étoient venus. Après sa mort, sa femme continua dans sa mauvaise conduite; ou plutôt, par une juste punition de Dieu, elle est venue dans une assez grande misère. Tout ce qu'il y avoit de gens de qualité à Aix me vinrent voir. Le parlement et toutes les compagnies, avec les Etats qui y étoient assemblés, me députèrent pour me faire des complimens; et ensuite ils

me vinrent tous voir, chacun en particulier, dans un temps aussi douloureux que l'étoit celui-là. Pour moi, je me trouvai fort heureuse d'avoir messieurs les évêques de Digne, de la maison de Forbin, et de Vence, autrement M. Godeau, qui a écrit si utilement pour le bien de l'Eglise. Ils me donnoient quelque consolation. Le Roi, la Reine, Monsieur et M. le prince, et tout ce qu'il y avoit de gens en France de quelque qualité qu'ils fussent, envoyèrent ou arrivèrent pour me faire des complimens, ou m'écrivirent, avec une infinité de princes étrangers : les uns, parce qu'ils étoient mes parens (il y en avoit beaucoup du côté de ma mère), et les autres par la considération particulière qu'ils avoient pour moi. Beloi vint de la part de madame pour donner part à Sa Majesté de la mort de Monsieur. J'envoyai Masi, un de mes écuyers, à Blois pour faire des complimens à Madame et à mes sœurs, avec ordre de leur faire beaucoup d'amitiés de ma part.

La reine d'Angleterre, qui avoit fort envie de marier la princesse sa fille, avoit eu quelques pensées sur M. de Savoie; et pour en commencer la négociation elle y avoit fait aller des Chapelles, mari de madame de Fienne, qui avoit quelques correspondances avec madame Royale. Le Roi causoit dans le carrosse avec Monsieur, et lui faisoit toujours la guerre sur l'envie qu'il avoit de se marier. Il lui dit un jour : « Vous épouserez la princesse d'Angleterre, parce que « personne n'en veut. M. de Savoie l'a refusée. J'en ai « fait parler à M. de Florence, où l'on n'en veut point : « c'est pourquoi je conclus que vous l'aurez. » L'on voyoit visiblement que le Roi ne les aimoit point : quoique la Reine eût beaucoup d'affection pour eux.

La palatine ménageoit ce mariage pour Monsieur sous main, et l'on en parloit dans les endroits où l'on croyoit en savoir des nouvelles particulières. Pour moi, je n'y prenois aucun intérêt. Je n'avois jamais été persuadée que j'eusse pu être heureuse avec lui. Il a paru depuis que je n'ai pas souhaité cet établissement, puisque je l'ai refusé.

La cour étoit à Toulon, comme je l'ai déjà dit, lorsqu'elle apprit la mort de Monsieur; et comme c'étoient les derniers jours de carnaval, cela fit finir tous les plaisirs. Le Roi fit le chemin qu'il avoit résolu, et après s'en revint à Aix. Pendant l'absence de la cour j'allois me promener; je ne pouvois pas, lorsque je voyois du beau temps, demeurer dans ma chambre, qui m'étoit beaucoup plus désagréable depuis qu'elle étoit tendue de noir. Je fis faire un ameublement gris : c'est le premier qui avoit paru à une fille; il n'y avoit que les femmes veuves qui s'en fussent servies. Ainsi l'on vit bien que je voulois porter le deuil le plus régulier et le plus général qui eût jamais été. Tous mes gens jusqu'aux marmitons, et les valets de tout mon domestique, en furent vêtus; les couvertures des mulets, les caparaçons de mes chevaux avec ceux de mes sommiers, tout fut en noir. Cela parut très-beau la première fois que la cour marcha, et l'on dit que j'étois magnifique en tout ce que j'ordonnois. Les promenades que j'ai dit que je faisois, pendant que la cour n'étoit point à Aix, aboutissoient toujours à quelque couvent. J'étois souvent aux Carmélites, et ce fut dans leur église que je fis faire un service pour Monsieur.

M. le cardinal arriva devant le Roi. Il vint à mon logis; il me témoigna un sensible regret de la perte

de Monsieur; il m'exagéra les obligations qu'il lui avoit : et quoiqu'il lui eût fait de la peine dans bien des occasions, le souvenir de ces mêmes obligations avoit toujours prévalu, et étouffé tous ses ressentimens; qu'il ne lui avoit jamais su mauvais gré de tout ce qu'il avoit fait contre lui; qu'il savoit bien qu'il y avoit été poussé par des gens malintentionnés pour l'un et pour l'autre; que dans le temps qu'il en avoit été le plus persécuté, il savoit que Monsieur l'aimoit; qu'il lui avoit même donné des marques d'estime et de confiance; qu'il vouloit les reconnoître dans les personnes de ses enfans; qu'il me prioit de croire qu'il alloit songer à mon établissement, puisqu'il ne l'avoit jamais fait; que c'étoit son affaire; qu'il me conjuroit de le laisser faire, et de ne me donner aucune inquiétude; qu'il penseroit aussi à mes sœurs; qu'il falloit que je leur servisse de mère, parce que Madame gâteroit toutes les affaires dont elle se mêleroit; qu'il falloit seulement lui donner de quoi vivre selon sa condition, et considérer qu'elle avoit été femme de Monsieur; que pour l'aînée de mes sœurs, il avoit dessein de la marier au prince de Toscane; qu'il en avoit déjà parlé à l'abbé des Bouttes; que cette affaire étoit aisée, parce qu'on la souhaitoit extrêmement dans ce pays-là; que pour la seconde, qui n'étoit pas bien faite et avoit la taille gâtée, il la falloit donner à M. de Longueville, pour son fils aîné le comte du Dunois; que M. de Longueville étoit fort riche; que l'on ne lui donneroit rien, et qu'il se tiendroit fort honoré d'épouser une fille de Monsieur; qu'elle garderoit son rang, et seroit plus heureuse que celle qui sortiroit de son pays. Que la dernière étoit accordée avec M. le duc d'Enghien; qu'il n'y avoit

qu'à achever l'affaire. Je trouvai toutes ces dispositions admirables. Je n'avois pas envie de me marier, mais je trouvois tout ce que l'on m'en disoit merveilleux, et j'écoutois tout avec plaisir.

Le Roi, la Reine et Monsieur n'arrivèrent que le lendemain. Ils vinrent ensemble chez moi. Le Roi me dit : « Vous verrez demain mon frère avec un « manteau qui traîne. Je crois qu'il a été ravi de « la mort de votre père pour avoir le plaisir de le « porter. Je suis bien heureux qu'il ait été plus vieux « que moi : sans cela mon frère auroit souhaité ma « mort pour le pouvoir mettre. Il croit hériter de son « apanage, il ne parle que de cela : il ne le tient pas « encore. » Cette manière de raillerie ne commença qu'après que le Roi m'eut fait son compliment, et qu'il eut demeuré quelque temps avec moi ; et après m'avoir fait mille honnêtetés, il me dit qu'il vouloit me servir de père : qu'il y étoit obligé. La Reine me parla aussi avec des termes pleins de bonté. Elle fut présente aux plaisanteries que je viens de dire que le Roi avoit faites. Il est vrai que le lendemain Monsieur vint avec un manteau d'une furieuse longueur. Il eut grand soin de me prescrire quantité d'ordres pour ma belle-mère, afin qu'elle ne manquât à rien pour la dignité de son deuil. Je ne voulus pas me charger de lui rien mander, et je crois qu'elle ne s'en soucia guère, et qu'elle étoit peu sensible à ce qui avoit quelque rapport à la gloire de notre maison. Beloi me conta que toutes les Lorraines qui étoient auprès d'elle disoient : « Madame sera bien « riche à cette heure que Monsieur est mort, et elle « fera de son bien ce qu'elle voudra. » Le même

jour que Monsieur mourut, elle rompit sa maison, et elle envoya chercher toute la vaisselle pour la serrer. Elle faisoit fermer les portes tous les soirs. Cela obligeoit les prêtres qui étoient auprès du corps de Monsieur de s'en aller; et comme il n'en restoit pas un, l'on ne faisoit aucune prière, quoiqu'on ait toujours accoutumé d'en faire sans cesse auprès des gens de la qualité de Monsieur. Ses ménages allèrent jusqu'au point qu'il n'y avoit ni lumières pour éclairer, ni bois pour faire du feu, quoiqu'il fît un très-grand froid. L'on disoit que c'étoit l'affliction de Madame qui l'avoit empêchée de songer à rien de ce qu'il falloit faire. Pour moi, l'on n'en pouvoit pas dire de même : j'ai une sorte d'esprit qui est plus agissante dans mes malheurs que dans un état tranquille. Ainsi j'espère que je ne manquerai jamais à pas un de mes devoirs. Beloi me dit encore qu'on avoit ôté les draps du lit de Monsieur, et qu'il avoit fallu que madame de Raré en donnât un pour l'ensevelir. Les femmes ont fait de même à la mort de Madame, après qu'elle eut été embaumée : elles ne voulurent pas donner une chemise. Elles disoient qu'elles n'en avoient point : ainsi ce fut madame la princesse de Wirtemberg qui fournit le linge nécessaire en pareille occasion. Je questionnai fort le petit Beloi sur tout ce qui s'étoit passé à la mort de Monsieur, pour savoir qui l'avoit assisté. Il me dit que c'avoit été le curé de Saint-Sauveur de Blois; le père général de l'Oratoire, qui étoit son confesseur, n'y étoit pas. L'abbé de Rancé son premier aumônier, neveu de l'archevêque de Tours, qui avoit eu cette charge, l'avoit donnée depuis à son neveu, qui y avoit toujours

été. Cet abbé de Rancé est un homme d'une grande capacité, et d'un esprit agréable. Il s'étoit fait prêtre dans l'intention d'être coadjuteur de l'archevêché de Tours. Il étoit jeune, et les attaches du monde font souvent oublier les devoirs de la profession qu'on a embrassée : il s'étoit beaucoup écarté du bon chemin. Il avoit bien des amis, et pas un qui le fût assez pour lui dire son état. Dans le temps de la mort de Monsieur, Dieu commença à le toucher; et comme les esprits vifs prennent feu plus aisément que ceux qui l'ont lent, il se porta à abandonner le monde, et à quitter ses déréglemens avec plus de ferveur qu'il n'avoit eu pour les plaisirs. Il avoit une abbaye nommée la Trappe, dans le Perche; il la tenoit en commande. Comme Dieu l'avoit touché et qu'il avoit dessein de faire pénitence, il demanda permission au Roi qu'il pût tenir son abbaye en règle. Cela lui fut accordé pour sa personne seulement. Ainsi, dès qu'il eut obtenu cette permission, il se fit religieux de l'étroite observance de saint Bernard. Il fut député de toute leur réforme pour aller à Rome, où il réussit admirablement. Il y fit connoître sa piété et sa grande habileté : de manière que l'on commençoit à le regarder comme un digne successeur de saint Bernard. A son retour, il mit cette abbaye sur le pied où étoit cet ordre dans le temps que leur saint fondateur vivoit. Leur vie est telle qu'elle leur fait porter l'austérité si loin en tout, que je crois que si saint Bernard revenoit, il réformeroit la Trappe dans sa manière de sévérité, autant que tout l'ordre de Citeaux en a besoin dans le relâchement de la sienne. Lorsque M. de Trappe fut de retour de Rome, les quatre pre-

mières années se passèrent sans que personne entendît parler de lui, tant sa solitude étoit grande. Dieu, qui s'est voulu servir d'un exemple vivant pour toucher les gens qui sont dans les mêmes engagemens où il avoit été, permit, à son grand regret, que sa vie et sa vertu ne demeurassent pas ensevelies dans son abbaye. Il est devenu l'admiration de tous les gens de piété, et la terreur de ceux qui ne se sont pas servis des grâces que Dieu leur a voulu faire avec la même utilité qu'il a suivi et répondu à celles qu'il lui a données.

Pour revenir à Monsieur, j'appris qu'il avoit fait, dans le peu de relâche que son mal lui avoit donné, toutes les actions d'un bon chrétien; et comme il y avoit quelques années qu'il songeoit à la mort, sa mauvaise santé, beaucoup d'exils et mille désagrémens qu'il avoit surmontés, lui avoient imprimé des sentimens de piété qui me donnoient quelque consolation, et beaucoup d'espérance que Dieu lui auroit fait miséricorde. Je dois dire, à la louange de madame de Saujeon, pour laquelle il avoit eu une honnête passion, qu'elle avoit fort contribué à le [illegible] penser à son salut. Il alloit régulièrement to[illegible] jours à la messe; il ne manquoit jamais à la grande [illegible] sa paroisse, ni à vêpres, ni aux autres prières. Il [illegible] pouvoit pas souffrir qu'on jurât dans sa maison, et [illegible] s'étoit lui-même corrigé de cette méchante ha[illegible] L'on me dit qu'il avoit donné sa bénédiction à [illegible] sœurs, et que le trouble où tout le monde été [illegible] a[illegible] empêché ceux qui l'assistoient de la lui d[illegible] pour moi. On lui parla du comte de Char[illegible]; [illegible] pondit rien de favorable pour lui. Il r[illegible]

mens à midi, et mourut sur les quatre heures. Madame ne s'y trouva pas; et comme son dîner étoit porté, et que ses femmes alloient et venoient dans la chambre, on pouvoit croire qu'elle étoit occupée à manger, pour mettre ordre à des vapeurs auxquelles elle étoit fort sujette. Je suis persuadée que dans un moment où l'on est affligé, la nourriture feroit plus de mal que de bien. L'on emporta le corps de Monsieur à Saint-Denis, avec quelques gardes et quelques aumôniers, sans le faire suivre que par très-peu de ses autres officiers. Cela se fit sans pompe ni dépense. Lorsque l'on se meurt, et que l'on désire qu'il ne se fasse aucune cérémonie extraordinaire, ces sentimens sont louables. Je ne crois pas que ceux qui retranchent de certains devoirs de grandeur aient plus de mérite devant Dieu que devant les hommes. Je sais bien que si j'avois été à Blois, tout se seroit passé d'une autre manière.

Peu de jours après que la cour fut de retour à Aix, Goulas et Beloi arrivèrent pour supplier le Roi, de la part de ma belle-mère, de lui accorder sa protection pour elle et pour ses enfans. Lorsqu'ils furent arrivés, avant que de se montrer, ils me firent dire qu'ils avoient ordre de s'adresser à moi pour concerter tout ce qu'ils avoient à faire. Je crus que c'étoit un tour de l'habileté de Beloi et de Goulas, qui savoient qu'il étoit de la bienséance d'en user ainsi. Madame, qui n'en savoit pas tant qu'eux, ne s'en seroit pas avisée. J'avois d'autant plus de raison de le croire, que Beloi avoit toujours gardé de grandes mesures avec moi pendant que j'étois mal avec Monsieur : ce qui m'a toujours paru d'une bonne conduite, parce qu'un

habile homme ne doute jamais qu'un père ne se raccommode avec ses enfans; et lorsque l'on en a usé mal, l'on est indubitablement brouillé avec l'un des deux, et le plus souvent avec l'un et l'autre. Pour Goulas, il croyoit que s'il gardoit cette conduite, c'étoit le moyen de se raccommoder avec moi. Ils me firent connoître que c'étoit par respect que Goulas ne venoit pas à mon logis; qu'il craignoit que je ne le voulusse pas voir. Je lui fis dire qu'il seroit le bien venu, puisqu'il venoit de la part de Madame. Lorsque Beloi et lui furent chez moi, Goulas me dit que Monsieur avoit fait un testament; qu'il donnoit ses médailles, ses livres et ses oiseaux au Roi. C'étoit des livres de miniature, pleins de toutes sortes d'oiseaux: ce qui est très-curieux. Il y avoit aussi des fleurs, des plantes et des coquilles de toutes les manières. Il me dit que ce testament ne contenoit que cela. Je fus persuadée que Monsieur n'y avoit pas pensé, et que l'on conseilla à Madame de le faire faire. Je crois qu'elle auroit beaucoup mieux fait de donner ces curiosités au Roi, comme un présent qu'elle lui faisoit, plutôt que de les lui faire tomber en main par un testament supposé, puisqu'il étoit certain que Monsieur n'y avoit pas pensé. Je les menai chez M. le cardinal, et les présentai à Sa Majesté. Ils ne me parlèrent quasi de rien. M. le cardinal me dit qu'ils lui avoient proposé de faire M. l'évêque de Saint-Malo tuteur de mes sœurs; qu'il étoit beau-père de Beloi; qu'il me prioit de lui en dire mon sentiment. Je lui répondis qu'il étoit très-honnête homme, et fort habile; qu'il avoit été conseiller, maître des requêtes, et souvent intendant de justice dans les armées et dans les provinces,

dans le temps qu'il portoit le nom de Villemontée ; mais qu'il s'étoit fait d'église par le mauvais état de ses affaires, et que pour l'ordinaire l'on ne choisissoit guère un homme ruiné pour être tuteur; et que, comme évêque, il étoit obligé de résider dans son diocèse. Que pour moi, quoique je le trouvasse un très-honnête homme, je n'aurois pas jeté les yeux sur lui. Il me demanda si je voulois lui nommer quelqu'un, que je lui ferois plaisir ; qu'il me promettoit que personne ne sauroit que je m'en fusse mêlée : et je suis persuadée qu'il m'a tenu parole, parce que qui que ce soit n'a cru que je lui eusse nommé le premier président du parlement de Paris. Je lui dis qu'il me sembloit que cela auroit plus de dignité. Il me répondit que j'avois raison, et il le déclara peu après. Je ne sais s'il le reçut, parce que je lui en avois donné l'avis, ou s'il n'avoit pas résolu de le faire, et qu'il fût bien aise que je donnasse dans son sens. Beloi et Goulas m'en vinrent rendre compte ; et après qu'ils eurent réglé cette affaire, lorsqu'ils prirent congé de moi pour s'en retourner, je les chargeai de toutes les honnêtetés imaginables pour Madame, et leur dis que j'étois pourtant persuadée qu'elle n'en auroit aucune pour moi. Je leur témoignai qu'elle ne me feroit pas plaisir, si elle alloit à Paris, d'y prendre mon appartement, qui étoit celui de mon père, où j'avois accoutumé de loger ; qu'elle pouvoit se mettre dans le sien ; qu'elle n'étoit pas en état de choisir avec moi ; que j'étois l'aînée des filles de Monsieur ; qu'elle ne devoit rien avoir au Luxembourg qu'à cause de mes sœurs ; que son douaire devoit être pris à Montargis ; qu'elle avoit encore Limours, qui étoit une maison

proche de Paris, où elle pouvoit s'aller établir; que je leur ordonnois de lui dire que c'étoit mon intention; que je serois bien aise qu'elle la suivît, parce que si elle en usoit autrement, j'aurois sujet de me plaindre d'elle. Je fis force honnêtetés à Beloi. Pour Goulas, je lui dis : « Tant qu'il a été question des af-
« faires de ma belle-mère, je vous ai bien voulu voir :
« comme voilà votre commission finie, je vous dé-
« fends de vous présenter davantage devant moi. »

L'on apprit que Madame, au lieu de demeurer quarante jours sans sortir d'une chambre tendue de noir, comme c'est la coutume, étoit sortie dix ou douze jours après la mort de Monsieur pour s'en aller à Paris : et cela avec un équipage qui la devoit faire connoître, ainsi qu'elle en avoit le dessein. Elle s'étoit mise à une portière, masquée d'une manière extraordinaire. Elle avoit dans son carrosse son apothicaire, son chirurgien, et deux de ses femmes. Elle alla coucher à Orléans. Comme c'étoit la principale ville de l'apanage de Monsieur, tout le monde la reconnut, et sa vue causa autant de douleur à tout le peuple que la précipitation de son voyage; et cette manière d'équipage donna d'étonnement à la cour lorsqu'elle apprit sa conduite. Après qu'elle et mes sœurs furent arrivées à Paris avec cette manière de dignité, Madame commença à faire détendre mon appartement pour s'y loger, et envoya ses filles dans le sien : tout cela sans me faire aucune honnêteté. Quand j'appris cette belle exécution, je ne fus pas fort modérée dans mes premiers mouvemens. J'en parlai à la Reine et à M. le cardinal, qui me témoignèrent là-dessus des sentimens qui étoient fort obli-

qui est continuellement battu des vagues. Ainsi à mesure que les chaloupes approchent à un ou deux endroits où l'on peut se jeter à terre, il faut prendre son temps lorsque la vague vous enlève, et sortir chaque fois un ou deux à la fois ; il faut sauter avec bien de la diligence, parce que si l'on manquoit le mouvement qui fait approcher les chaloupes du rocher, l'on tomberoit dans la mer. Pour se remettre dans les mêmes chaloupes lorsqu'on en veut sortir, il faut étudier de semblables mouvemens, et se jeter les uns après les autres dedans. Ce château est bâti sur un rocher. Il y a à l'entrée une assez grande cour, avec des maisons bâties pour le logement des soldats. L'on y a fait porter quelques terres pour y faire de petits jardins potagers. Après cela l'on entre dans un donjon où il y a quelques chambres assez obscures. Au dessus d'une grosse tour il y a une terrasse sur laquelle on se peut promener, et d'où on voit Marseille et la pleine mer ; et deux autres îles qui sont plus grandes que celle-ci, qui paroissent affreuses par leur élévation, et par des rochers qui semblent inaccessibles. L'on ne laisse pas pourtant de voir des gens qui s'y font porter par curiosité. Ces deux îles paroissent être fort proches de ce château : cependant ceux qui ont mis pied à terre disent qu'il y a une bonne demi-lieue de distance de celle qui est la plus proche. L'on y donna une grande collation au Roi. Nous étions en carême : presque personne n'y mangea. J'avoue que j'avois une fort grande impatience d'en être dehors ; cela a l'air d'une prison, et toute ma vie j'en ai eu une terrible horreur. J'ai raison de croire que cette sorte de haine étoit un pressentiment de la douleur qu'une

m'accommodoit pas. L'on m'envoya de Languedoc quelques présens de chapons, parce qu'on savoit qu'ils étoient rares à Marseille. Je n'y trouvai pas que les avenues, les chemins et les villages approchassent de la beauté de ceux d'autour de Paris. Le Roi et la Reine me dirent qu'ils avoient vu à Toulon une maison nommée Boisjansi, où il y avoit une grande quantité d'orangers et de citrons doux : cela n'est pas si général que je l'avois ouï prôner. L'on avoit mis des mousquetaires du Roi sur les galères où l'on s'alloit promener; elles me parurent bien peintes et bien dorées, et la chambre du commandant bien propre. Cette multitude d'hommes nus est hideuse à voir, et représente une espèce d'enfer, qui fait horreur d'un côté, et donne de la pitié de l'autre. Cette promenade fit vomir ou tomber en foiblesse tous ceux qui suivoient la cour. Il n'y eut que la maison royale qui ne se sentit point de l'air de la mer. L'on fit pêcher et prendre beaucoup de poissons, dont le nom de la plupart m'étoit inconnu, parce qu'il ne s'en trouve pas de pareils dans l'Océan. L'on nous disoit que le poisson de cette mer-là est très-mauvais dans la Méditerranée, et que celui de celle-ci ne vaut pas mieux dans l'autre.

Le Roi eut envie d'aller au château d'If, qui est à une lieue et demie avant dans la mer, et à la même distance de Marseille. L'on n'y peut aborder qu'avec de petites chaloupes. La Reine n'y voulut pas aller; elle me permit d'y suivre le Roi. Nous voulûmes approcher pour mettre pied à terre: il vint une vague qui nous couvrit d'eau. Il est bien difficile d'y aborder, parce que ce château est situé sur un grand rocher

qui est continuellement battu des vagues. Ainsi à mesure que les chaloupes approchent à un ou deux endroits où l'on peut se jeter à terre, il faut prendre son temps lorsque la vague vous enlève, et sortir chaque fois un ou deux à la fois ; il faut sauter avec bien de la diligence, parce que si l'on manquoit le mouvement qui fait approcher les chaloupes du rocher, l'on tomberoit dans la mer. Pour se remettre dans les mêmes chaloupes lorsqu'on en veut sortir, il faut étudier de semblables mouvemens, et se jeter les uns après les autres dedans. Ce château est bâti sur un rocher. Il y a à l'entrée une assez grande cour, avec des maisons bâties pour le logement des soldats. L'on y a fait porter quelques terres pour y faire de petits jardins potagers. Après cela l'on entre dans un donjon où il y a quelques chambres assez obscures. Au dessus d'une grosse tour il y a une terrasse sur laquelle on se peut promener, et d'où on voit Marseille et la pleine mer ; et deux autres îles qui sont plus grandes que celle-ci, qui paroissent affreuses par leur élévation, et par des rochers qui semblent inaccessibles. L'on ne laisse pas pourtant de voir des gens qui s'y font porter par curiosité. Ces deux îles paroissent être fort proches de ce château : cependant ceux qui ont mis pied à terre disent qu'il y a une bonne demi-lieue de distance de celle qui est la plus proche. L'on y donna une grande collation au Roi. Nous étions en carême : presque personne n'y mangea. J'avoue que j'avois une fort grande impatience d'en être dehors ; cela a l'air d'une prison, et toute ma vie j'en ai eu une terrible horreur. J'ai raison de croire que cette sorte de haine étoit un pressentiment de la douleur qu'une

prison me donneroit un jour. Lorsque j'eus joint la Reine, je me sentis un fort grand plaisir. Nous allâmes dans sa galère droit à Marseille, d'où l'on partit deux jours après pour retourner à Aix, où l'on séjourna peu de temps. L'on fut fort scandalisé dans ce pays-là de ce que je n'allai pas à la Sainte-Baume, qui est une dévotion particulière à sainte Madelaine. Comme il y avoit de la petite vérole, et que je la craignois fort, cette peur amortit mon zèle pour leur dévotion.

D'Aix nous allâmes à Avignon : le Roi et la Reine prirent différens chemins, parce que la Reine voulut aller à Apt, où l'on dit qu'est le corps de sainte Anne. Nous allâmes à Malmor, où j'appris que mes mulets avoient suivi ceux du Roi : de manière qu'il me fallut coucher dans une chaise jusqu'à minuit, que Comminges m'envoya son lit, sur lequel je me jetai pour le reste de la nuit. Il y avoit dans mon logis un homme de soixante ans, paralytique; je ne voulus pas que l'on l'ôtât de ma chambre, parce que c'étoit la seule où il y avoit une cheminée pour le tenir auprès du feu dans sa chaise, de laquelle il ne bougeoit. La Reine n'étoit guère mieux logée que moi : il falloit passer dans son antichambre pour aller chercher du foin et de l'avoine pour tous nos chevaux, parce que c'étoit la seule maison où il y en avoit. Nous fûmes aussi bien logés à Apt que nous l'avions été mal à Malmor. La Reine y fit ses dévotions. C'est un lieu où tout le monde en a beaucoup à sainte Anne. Ce qui m'y parut mal fut le peu de soin qu'on a d'y conserver les reliques : elles sont dans une vilaine châsse de bois, et dans un coffre quasi rompu. L'on en donna

à la Reine. Lorsqu'un chanoine les voulut prendre, il rompit les ais avec ses mains, et prit de la poudre à poignée pour en donner à qui en vouloit. La Reine alla aux Cordeliers, où on lui en donna aussi des châsses de saint Elzéare et de sainte Dauphine. Elles étoient bien mieux tenues que celles de la cathédrale. Les religieux eurent soin de donner les vies de ces saints à la Reine, que je lus dans le chemin. C'étoit le mari et la femme, qui vécurent ensemble comme deux grands saints, ainsi que cela étoit expliqué. Comme ma mémoire ne me remet pas les termes qui exprimoient leur vie, et qu'il y avoit des circonstances qui ne seroient pas bonnes à écrire, ceux qui auront la curiosité d'en savoir davantage pourront avoir recours à leurs histoires. De là nous allâmes à Lisle, qui est une ville dans le comtat d'Avignon, où l'on nous parla extrêmement de la fontaine de Vaucluse, lieu renommé par la solitude du grand Pétrarque, qui a composé dans cet endroit-là, selon qu'il le dit lui-même dans sa vie, tous les ouvrages de poésie qui ont paru, et qui sont encore sous son nom. Il dit qu'il vit Laure dans la ville de Lisle; qu'il en devint amoureux; qu'il l'a aimée vingt ans durant sa vie, et vingt ans après sa mort; qu'il s'étoit retiré dans cette solitude pour y achever les ouvrages qu'il y avoit commencés, conçus ou projetés; en un mot, tout ce qu'il a écrit. Il étoit né à Florence; il étoit sorti du temps des guelphes et des gibelins; et après avoir été élevé à quelque dignité dans l'église, il étoit mort à Padoue. Voilà ce que l'on nous en dit dans Vaucluse, et ce que j'en ai appris dans l'histoire de Pétrarque, qui a été un des plus grands hommes du monde.

Les troupes du Pape qui étoient en garnison à Avignon vinrent au devant du Roi. Leur rencontre nous fit souvenir de l'aventure de la cave. Comme les rois se rendent maîtres de cette place toutes les fois qu'ils y vont, et que cela leur est d'autant plus naturel que ce n'est que par bonté qu'ils y souffrent le Pape, ainsi que M. Dupuis et d'autres historiens et auteurs qui ont traité des droits de la couronne s'en sont expliqués, l'amour que j'ai pour ma patrie m'a obligée de dire ce mot dans ces Mémoires. Je ne dis pas que j'aime la monarchie, parce que ce seroit m'aimer moi-même, puisque celle de France prend son origine avec ma maison. Je reviens aux troupes du Pape, qui ne parurent que sur le chemin. Celles du Roi entrèrent, et gardèrent sa personne et la ville. Pendant toute la semaine sainte qu'on y passa, nous allâmes aux stations dans les chapelles des pénitens : il y en a de blancs, de noirs, de bleus, de violets et de gris. Ils se promènent dans les rues la nuit du jeudi saint, avec quantité de flambeaux : c'est une procession et une dévotion qui leur vient d'Espagne et d'Italie. Elle est fort établie dans plusieurs endroits du Languedoc. Voilà tout ce que j'y vis de nouveau au dessus de ce que j'ai dit du premier voyage que j'y fis.

D'Avignon nous allâmes à Perpignan ; nous passâmes par Narbonne, où je vis encore beaucoup de marques de grandeur de la maison de Joyeuse : bien des maisons de cette province se sentent de sa libéralité. Perpignan me parut une très-vilaine ville : le pays y est beau ; les avenues avec une jolie rivière en rendent les abords agréables. Le jour qu'on y arriva,

il faisoit très-beau. Le lendemain il plut si horriblement, que les rivières et les torrens étoient débordés. Il y fallut séjourner. La Reine alla voir tous les couvens de religieuses. Celles qui sont très-austères dans ce pays-ci sont très-coquettes dans ce pays-là : elles portent des guimpes de quintin plissé, mettent du rouge, se fardent, et font gloire d'avoir des amans. Il y en eut une qui pria Comminges de me la présenter, et de me dire qu'elle étoit maîtresse de Saint-Aunais. Je fus fort effrayée de ce genre de compliment. Elle me dit qu'elle espéroit que par la bonté qu'il lui avoit toujours dit que j'avois pour lui, j'en aurois un peu pour elle; qu'il y avoit dix ans qu'elle étoit sa dévote (qui est le nom ordinaire qu'on leur donne). Je ne sus que répondre. Les hommes et les femmes sont habillés à l'espagnole, et y vivent de même. Leurs maisons y sont aussi bâties à la mode du même pays, sans cheminées, si ce n'est à la cuisine. Comme il faisoit froid et que je n'aime pas prendre ma chemise humide, j'allai dans la cuisine me chauffer et y prendre ma chemise, qui étoit séchée à la fumée de la viande : ce qui n'étoit pas une agréable cassolette. L'on y donna un divertissement à Leurs Majestés qui devint un peu tragique. Loqueman, colonel suisse, y étoit en garnison. Il y avoit fait venir un âne et un ours dans une cour, afin que nous en vissions le combat des fenêtres. Comme toute la maison étoit pleine de monde, quantité de gens se mirent sur un degré en perron appliqué contre la muraille. L'antiquité de la maison, la grande pluie qui étoit tombée, la foule du monde qui s'y étoit placé, ébranla le degré d'une manière qu'il en tomba deux pierres qui écrasèrent la tête

d'un de mes pages, coupèrent deux doigts de la main à un autre; un mousquetaire qui étoit entre deux eut sa casaque toute déchirée, et fut tout meurtri depuis la tête jusqu'aux pieds, sans avoir de coups mortels. Cet accident fit ôter Leurs Majestés et tous les spectateurs des fenêtres : tout le reste de la journée l'on ne parla que du malheur de mon page, et du bonheur du mousquetaire. Ainsi il fallut essuyer tout le jour cette désagréable conversation, qui me laissoit des impressions peu divertissantes. Il y eut à l'hôtel de ville un bal à la mode d'Espagne, qu'on appeloit autrement un *saravos*, où l'on ne danse pas comme en France : ce qui me donna la curiosité de le voir. Et comme il y avoit peu de temps que Monsieur étoit mort, la Reine me commanda d'y aller. Je me mis derrière tout le monde, et m'ennuyai beaucoup. Il n'y avoit qu'un violon, et de même de toutes sortes d'instrumens, jusqu'à une vielle et de certaines tringles de fer avec des boucles, que l'on faisoit sonner avec un autre morceau de fer : je ne sais si cela ne s'appelle pas une cymbale. Les hommes y étoient, avec leurs épées au côté et leurs manteaux. Je crois qu'ils prenoient autant de plaisir à y danser que j'en avois autrefois dans nos bals. Je dis cela pour ne pas juger du goût des autres. Lorsque les eaux furent diminuées, on partit. Il me souvient que j'eus grand' peur lorsque l'on passa au gué, où l'eau entroit par les portières des carrosses. Il y en eut un des miens où étoient mes pierreries qui pensa se perdre, et les gens de dedans faillirent à être noyés. Une de mes femmes, qui assura n'avoir eu aucune peur, fut presque en état d'être perdue. Elle crioit toujours qu'on lui

donnât du secours : qu'elle avoit les pierreries de Mademoiselle. Il me souvient que lorsque nous partîmes de Malmor, j'avois eu grand' peur quand nous traversâmes la Durance, quoique nous fussions dans un bac, qui me parut moins sûr que ceux qui sont sur la rivière de Seine. Cette crainte me venoit de la rapidité et du caprice de cette rivière, qui change à toutes les heures du jour de lit. Outre cette raison, on nous avoit dit qu'un homme de chez la Reine s'y étoit noyé le matin. Il y a un proverbe provençal qui dit : « Le parlement et la Durance ruinent la « Provence. »

Nous retournâmes à Toulouse, où l'on fut quelques jours. Le Roi donna le gouvernement de Languedoc au prince de Conti, et tous les gouvernemens particuliers qu'avoient les gens de Monsieur furent donnés ou vendus et ôtés à tous ceux à qui il en avoit donné le commandement. M. et madame la princesse de Conti allèrent à Bourbon : ce qui fit naître une difficulté à la cérémonie du mariage du Roi, parce qu'il falloit être trois pour porter la queue de la Reine, et je ne voulus pas qu'il y eût avec moi d'autres que des princesses du sang. Je ne voulus pas non plus être mêlée avec les étrangères, qui me sont trop inférieures. La Reine, qui connoissoit et aimoit fort la princesse palatine, et qui savoit qu'elle avoit une chimère dans la tête sur ce que le prince palatin a été quelque temps roi de Bohême, auroit bien voulu lui faire plaisir dans cette occasion, quoiqu'elle ne le disoit pas ouvertement. Elle auroit souhaité, parce qu'il n'y avoit personne, que cette nécessité l'eût mise en état de la porter avec moi. Comme dans ce

temps-là j'avois les rangs et les dignités dans la tête, et que je n'aurois pas voulu pour rien du monde qu'à l'avenir l'on eût pu me citer pour avoir dérogé en rien, je fis tout ce que je pus pour empêcher madame la princesse de Conti de partir. Je m'en expliquai avec le cardinal : ce qui l'obligea de me faire espérer qu'elle seroit de retour. Je vis que le temps s'approchoit, qu'elle ne pouvoit arriver assez tôt : je proposai à M. le cardinal de faire venir une de mes sœurs ; qu'elle viendroit à mes dépens ; qu'elle logeroit avec moi ; qu'il n'en coûteroit rien à ma belle-mère. Il me répondit que cela ne seroit pas juste ; que le Roi en feroit la dépense ; que la question étoit de savoir si Madame le voudroit. Je lui dis qu'elle feroit ce qu'on voudroit. Ainsi je lui envoyai un gentilhomme qui étoit à elle aussi bien qu'à moi, qui s'appeloit La Guérinière. Je lui écrivis une lettre tout comme si j'avois été contente d'elle, et ne lui disois rien de mon logement, parce qu'il n'en étoit pas temps. Je lui demandois une de ses filles ; je lui marquois qu'elle logeroit avec moi, que j'en aurois le plus grand soin du monde. Elle me répondit qu'elle m'en enverroit deux, et l'écrivit à M. le cardinal ; et qu'elle seroit bien aise qu'il n'y eût que des petites-filles de France qui portassent la queue de la Reine ; qu'elle enverroit madame de Saujeon avec elles ; qu'elle le prioit de vouloir leur faire donner un logement chez la Reine ; qu'elle seroit bien aise qu'elles ne logeassent pas avec moi, de peur de m'incommoder ; et en mon particulier elle me remercia des offres que je lui avois faites.

Lorsque j'arrivai à Toulouse, j'y trouvai Préfontaine

qui n'y étoit que du même jour. J'y reçus force complimens sur la mort de Monsieur, qui étoit généralement regretté de toute la province, et avec raison, parce que le général et le particulier lui avoient de grandes obligations; et une des plus fortes marques de considération qu'il leur avoit témoigné étoit celle de n'avoir jamais voulu qu'ils se déclarassent pendant la guerre contre le cardinal, quoique la Guienne, qui est une bonne partie du Languedoc, l'eût fait; et messieurs de Toulouse savent bien que s'il l'avoit désiré ou seulement souffert, il en auroit été le maître. Ainsi il avoit préféré leurs intérêts aux siens. L'on y séjourna peu de temps, parce que la Reine avoit de grandes impatiences d'être arrivée à Saint-Jean-de-Luz. Nous passâmes à Dax, où il y a une fontaine d'eau chaude et une d'eau froide : de manière que lorsqu'on y jette un chien, il devient comme mort dans un instant; et si on le retire et met promptement dans l'autre, il reprend ses esprits, sans qu'il paroisse qu'il ait eu la moindre incommodité. Il y a aussi des boues que l'on disoit fortifier les bras et les jambes où on avoit quelque mal, si on les mettoit dedans; et après les en avoir sortis, il falloit les laver de cette eau. J'en envoyai chercher pour mettre sur un bras qui m'avoit fait mal, après la chute de dessus un cheval qui m'avoit aussi fait prendre une entorse au pied. Comme il y avoit long-temps que je ne m'en sentois plus, je fis le remède plutôt pour l'essayer que par aucune nécessité. Au lieu de me trouver soulagée ou plutôt fortifiée le lendemain, je ne pouvois marcher ni m'aider de mon bras, qui se pela aussi bien que mon pied; et l'un et l'autre devinrent comme si j'avois

eu des érésipèles. L'on se moqua fort de moi, de m'être fait malade par la crainte de la devenir un jour. Ce pays-là me parut beaucoup plus beau que la Provence; j'étois ravie de voir des chèvres et des vaches, et d'entendre ce que l'on disoit, parce que le gascon a bien plus de rapport au français. Presque tous les gens du pays l'entendent, et s'en servent bien plus familièrement qu'en Provence.

L'on resta huit jours à Bayonne, qui est à mon gré une fort jolie petite ville, où l'on voit beaucoup de vaisseaux. Madame la princesse de Carignan et madame de Bade y arrivèrent, et beaucoup d'autres gens, parce que la plus grande partie de la cour avoit été de Toulouse à Paris lorsque nous avions fait le voyage de Provence, où ils avoient passé l'hiver, et étoient revenus pour se trouver au mariage. Nous arrivâmes donc à Saint-Jean-de-Luz, qui est un village très-agréable. Les maisons y sont propres. Celle de la Reine, qui étoit dans un des bouts de la place, avoit la vue sur la rivière qui y passe. L'on y voyoit aussi le pont qui passoit à Sibourre, qui est un village de l'autre côté, où étoit logé le cardinal et beaucoup de gens de la cour. Il y a une île au milieu de la rivière, dans laquelle est bâti un couvent de récollets; ils ont une place devant, qui donne sur le pont, qui fait une agréable promenade, où le peuple va aux heures et aux journées qu'il n'a rien à faire. Le roi d'Espagne arriva à Saint-Sébastien en même temps que nous à Saint-Jean-de-Luz. Pimentel fit force allées et venues. Les deux Rois s'envoyèrent faire des complimens. Tout ce détail sera dans l'histoire; et je me persuade qu'il y en aura une de ce qui s'est passé là, jour par-

jour, pendant toutes les conférences : ainsi je n'en dirai que ce que j'ai vu et fait. Monsieur eut envie d'aller au lieu où se tenoient les conférences. J'eus la même curiosité. J'allai avec lui : c'étoit à deux lieues de Saint-Jean-de-Luz. C'est un lieu qu'on appelle l'île du Faisan. L'on passoit un pont, qui étoit comme une galerie qu'on avoit tapissée. Il y avoit, au bout, un salon qui avoit une porte qui donnoit sur un pareil pont bâti du côté d'Espagne, de même que le nôtre du côté de France. Il y avoit une grande fenêtre qui donnoit sur la rivière du côté de Fontarabie, qui étoit l'endroit par où on venoit d'Espagne. Ils y arrivoient par eau ; puis il y avoit deux portes : l'une du côté de France, et l'autre du côté d'Espagne, pour entrer dans deux chambres magnifiquement meublées, avec de très-belles tapisseries. Il y avoit d'autres petites chambres tout autour avec des cabinets, et la salle de l'assemblée étoit au milieu, à l'autre bout de l'île. Elle me parut fort grande : il n'y avoit de fenêtres qu'à l'endroit qui avoit la vue sur la rivière, ou l'on mettoit deux sentinelles lorsque les Rois y étoient : le corps-de-garde se tenoit hors de l'île. Les gardes étoient dans deux salles auprès du vestibule dont j'ai parlé ; chaque chambre n'avoit qu'une porte, à la réserve de la salle de la conférence, qui en avoit deux vis-à-vis l'une de l'autre, et qui étoit, comme j'ai déjà dit, fort grande : à proprement parler, de deux chambres l'on n'en avoit fait qu'une. La tapisserie du côté de l'Espagne étoit admirable, et du nôtre aussi. Les Espagnols avoient par terre, de leur côté, des tapis de Perse à fond d'or et d'argent qui étoient merveilleusement beaux. Les nôtres étoient d'un velours

cramoisi, chamarrés d'un gros galon d'or et d'argent. Pour les chaises, je ne me souviens pas comment elles étoient faites. Il y avoit deux écritoires : je ne me souviens pas bien non plus de quelle matière elles étoient ; il me semble que les serrures étoient d'or : et, si je ne me trompe, il y avoit deux horloges sur chaque table ; tout y étoit égal et bien mesuré. Lorsque nous fûmes de retour, nous contâmes à la Reine comme tout cela étoit fait. Nous rencontrâmes quantité d'Espagnols dans le chemin, qui venoient de voir la cour. Les Français, de leur côté, alloient à Saint-Sébastien voir celle d'Espagne. M. Le Tellier et M. le maréchal de Villeroy y allèrent. Don Louis de Haro leur donna à dîner : c'étoit un vendredi ; ils furent très-scandalisés de voir de la viande mêlée avec du poisson. Ces messieurs lui en témoignèrent leur étonnement : et ils l'étoient d'autant plus que les Espagnols font les hypocrites sur les moindres bagatelles. Ainsi, dans cette occasion, ils devoient être aussi édifiés des Français que ceux-ci avoient peu de raison de le devoir être d'eux.

Lorsque Madame eut prié le cardinal de faire loger mes sœurs chez la Reine, la proposition m'en déplut, parce que si elles y avoient demeuré, elles auroient été à toutes les heures du jour où je n'étois pas chez la Reine ; elles auroient toujours mangé avec elle : ce que je ne faisois point. J'avoue que je trouvai ce projet habile et bien imaginé par ma belle-mère, de se vouloir faire donner des distinctions par nécessité, qui ne m'étoient pas données par mon opulence : parce que si je n'avois pas eu de maison, il auroit fallu que dès mon enfance j'eusse demeuré chez la

Reine, et j'aurois toujours mangé avec elle, ainsi que je le lui ai souvent ouï dire; et c'est comme la duchesse d'Elbœuf, bâtarde de Henri IV, avoit fait pendant qu'elle étoit mademoiselle de Vendôme. Ce n'est pas que de ce temps je n'allasse presque tous les jours manger avec la Reine; mais comme je n'en avois pas pris d'habitude dans le commencement, et que j'étois bien aise d'être libre chez moi, je ne me contraignois pas. J'ai eu toute ma vie une grande jalousie pour toutes les grandeurs qui me pouvoient distinguer des autres, quoique dans bien des occasions j'en aie négligé quelques-unes par une certaine liberté d'esprit et une espèce de hauteur qui me mettoit au dessus des bagatelles, et qui me faisoit préférer le repos chez moi, sans me soucier de rien. Je m'apercevois que l'on s'avisoit pour mes sœurs d'aller à leurs fins, sous prétexte de marquer leurs démarches avec la dernière exactitude. Cela réveilla ma gloire : j'étois au désespoir dans ce moment-là, et je ne pouvois souffrir, par la grandeur et par la délicatesse de ce que je me sentois, qu'elles eussent quelque agrément que je n'aurois pas eu. J'aime à dire la vérité : ainsi je dépeins mes défauts et mes bonnes qualités avec la même bonne foi qu'un autre le pourroit faire. Ainsi j'étois fort inquiétée sur mes sœurs. J'appris avec un très-grand plaisir qu'elles devoient arriver, et qu'on leur avoit marqué un logis. Je souffrois d'autant plus sur la crainte de cette distinction, que je n'osois ni agir ni m'en ouvrir à personne. Elles vinrent avec les officiers de Madame dans deux de ses carrosses; leur équipage parut fort honnête, et ne manquoit de rien de tout ce qui s'appelle nécessaire : cela alloit

même à la dignité. Mesdemoiselles d'Alençon et de Valois vinrent. Madame ne voulut pas donner le dégoût à mademoiselle d'Orléans de voir épouser le Roi, parce qu'elle avoit fort espéré de se marier avec lui, comme je l'ai déjà dit. Madame de Saujeon et mademoiselle de Montalais, une des filles de Madame, étoient avec elles. Madame de Pontac, chez qui elles avoient logé lorsqu'elles passèrent à Bordeaux, vint aussi avec elles. Elle me fit entendre que l'attachement qu'elle avoit eu et qu'elle vouloit toujours avoir pour moi lui avoit fait prendre soin de marquer à mes sœurs toutes les considérations que je leur attirois. Toutes les personnes qui venoient de Saint-Sébastien faisoient de grandes relations à la Reine sur la personne de l'Infante; et comme elle prenoit un grand plaisir d'en entendre dire du bien, chacun lui faisoit sa cour, et lui marquoit de grandes impatiences de la voir. Pendant ce temps-là le duc de Parme rechercha et épousa la princesse Marguerite de Savoie. Tout le monde fut fort étonné qu'après avoir prétendu épouser le Roi, elle eût voulu épouser un petit souverain d'Italie, malhonnête homme, qui n'avoit de passion au monde que celle de bien ferrer un cheval. Il sembla à toute la cour que cet établissement ne répondoit point à la manière fière avec laquelle elle avoit soutenu la rupture de son mariage avec le Roi, et qui lui avoit attiré les louanges de tout le monde. Ainsi l'on disoit qu'elle auroit mieux fait de ne se point marier, ou de se mettre dans une religion. Elle ne survécut pas long-temps à cette honte, parce qu'elle mourut peu après son mariage.

Nous avions à Saint-Jean-de-Luz des comédiens es-

pagnols; la Reine alloit les voir tous les jours, et moi assez rarement. Ils dansoient et chantoient entre les actes, et s'habilloient en ermites et en religieux; faisoient des enterremens et des mariages, et profanoient beaucoup les mystères de la religion. Ainsi bien des gens en furent scandalisés. Les Italiens en faisoient de même lorsqu'ils vinrent en France, et on les en désaccoutuma. M. le cardinal eut long-temps la goutte. Nous l'allions voir tous les jours, au retour de vêpres, de complies ou de salut. La Reine ne perdoit jamais une de ces prières, et souvent elle alloit à toutes les trois. Un jour je regardois par une fenêtre de M. le cardinal, par laquelle l'on voyoit la rivière et les Pyrénées. Madame de Motteville, qui étoit avec moi, me donna occasion de lui parler de la solitude des déserts, et nous moralisions sur la vie heureuse qu'on y pouvoit mener, débarrassé des fatigues de la cour, et au dessus des injustices que l'on y recevoit; que cela mettoit les gens en état de ne vivre que pour soi-même. Cette conversation avoit un grand champ de morale; pour peu qu'on eût eu envie d'y mêler du christianisme, nous ne nous serions pas si tôt séparées ou tues; mais la Reine étant sortie pour aller à la comédie, je l'accompagnai jusqu'à la porte, et m'en allai promener sur le bord de la mer, où il me passa bien des idées dans l'esprit sur le plan d'un vrai solitaire. Je voulois que ce fussent des gens qui n'eussent pas été rebutés de la cour; et comme je m'en faisois un plan qui me paroissoit extraordinaire et beau à pratiquer, je m'en allai au plus vite à mon logis : j'y pris une plume et de l'encre, et j'écrivis une lettre de deux ou trois feuilles de papier, que j'adressois à

madame de Motteville. Je la fis copier, et la lui envoyai par un homme inconnu. Je ne voulois point que dans ce désert il y eût ni galanteries ni mariage. Elle devina aisément que c'étoit de moi, par ce que je lui en avois dit chez M. le cardinal. Elle me fit une réponse qui m'obligea à lui écrire une seconde lettre; et comme cela me plaisoit, et qu'elle y prenoit plaisir, nous entretînmes cette sorte de commerce une ou deux années. Si l'on avoit ramassé toutes ces lettres (1), il s'en seroit fait un volume assez gros. Elle est fort savante: ce qu'elle m'écrivoit étoit admirable. Nous y mettions de l'italien, de l'espagnol; il y avoit des citations de la sainte Ecriture, des Pères même; des fragmens de poètes, et quantité d'autres ramassis assez particuliers. On lui prit les deux premières qu'elle m'écrivit, qu'on fit imprimer dans des recueils qui portent pour titre: *Œuvres galantes*. Je dis qu'on les lui avoit prises, parce que je sais que les originaux ou les copies qu'elle m'envoyoit n'ont pas sorti de mes mains; et j'en ai encore une marque certaine, qui est que, pour y avoir voulu augmenter, on les a gâtées; que les miennes sont beaucoup plus naturelles et mieux écrites. J'avoue que je fus très-fâchée de les voir ainsi imprimées.

Après beaucoup d'allées et de venues faites de Fontarabie à Saint-Jean-de-Luz, le jour du mariage fut arrêté. L'envie nous prit à Monsieur et à moi d'aller à Fontarabie voir la cérémonie, le roi d'Espagne et la jeune Reine. Nous le proposâmes à M. le cardinal, qui le trouva bon. Il dit qu'il étoit nécessaire d'en faire

(1) *Si l'on avoit ramassé toutes ces lettres*: Voyez, sur cette correspondance, la Notice qui précède les Mémoires de madame de Motteville,

avertir le roi d'Espagne. Ainsi Monsieur et moi nous fûmes vingt-quatre heures dans une joie inconcevable; mais elle nous devint fort amère, et me fit bien pleurer. Le Roi dit à Monsieur qu'il ne vouloit pas qu'il y allât; que le présomptif héritier d'Espagne n'entreroit point en France pour voir la cérémonie; qu'il n'y avoit pas même de grands d'Espagne ni de principaux seigneurs de ce pays-là qui fussent venus voir la cour de France, et que je ferois bien aussi de n'y pas aller. Nous fûmes très-fâchés, Monsieur et moi, de la résolution et de l'ordre du Roi. Je dis à M. le cardinal que j'étois une demoiselle sans conséquence; que je ne devois pas hériter du royaume; que puisque les filles n'étoient bonnes à rien en France, il ne falloit pas qu'elles fussent malheureuses jusque dans l'envie qu'elles avoient de voir une cérémonie. Monsieur, par dessous main, demanda comme une grâce particulière qu'on ne m'y laissât pas aller. L'on fut trois ou quatre heures enfermé dans la chambre de M. le cardinal, où tout le monde croyoit qu'il s'y traitoit des affaires d'Etat; tous les ministres avoient été mandés, et je savois que ce n'étoit que sur une espèce de démêlé que cela avoit causé entre Monsieur et moi. Il désiroit que je n'y allasse point: moi je m'opiniâtrois à vouloir obtenir cette permission. Enfin, au sortir de ce grand conseil, l'on me dit qu'il avoit été résolu que j'irois à Fontarabie. L'on envoya chercher Lenet, qui étoit le ministre de M. le prince en Espagne, ainsi qu'il l'avoit été à Bordeaux. Comme c'étoit un homme d'esprit qui parloit agréablement, enfin un de ces gens qui se donnoient des airs sur tout, il s'étoit fait des affaires, depuis le retour de M. le prince, qui l'o-

bligeoient ou lui servoient de prétexte pour ne bouger de la cour. Ainsi on le chargea de me suivre, et M. le cardinal fit savoir à don Louis de Haro que j'irois inconnue voir la cérémonie. Ce soir-là le Roi, la Reine, Monsieur et moi, nous soupâmes chez le cardinal, parce qu'il avoit la goutte. Nous accommodâmes une cassette que M. de Créqui devoit porter à la jeune Reine de la part du Roi. C'étoit un assez grand coffre de calambour, garni d'or, dans lequel l'on mit tout ce que l'on peut s'imaginer de bijoux d'or et de diamans: comme des montres, des heures, des gants et miroirs, boîtes à mouches, pastilles, petits flacons; de toutes sortes d'étuis à ciseaux, couteaux, cure-dents; de petits tableaux de miniature, des croix, des chapelets, des bagues, des bracelets, des crochets de toutes sortes: tout cela étoit d'un grand prix, et dans un petit coffre. L'on y mit aussi des perles, des pendans d'oreilles et des diamans en grand nombre dans une petite boîte; enfin tout ce que l'on avoit de plus beau, à la réserve des pierreries de la couronne, parce qu'elles ne sortent jamais du royaume, et que les Reines ne peuvent les avoir en propre. L'on croira aisément qu'il n'y eut jamais un si beau ni si magnifique présent, ni si galant.

Le lendemain j'empruntai un carrosse, pour que mes armes ne parussent pas à ce voyage de curiosité. Je pris avec moi madame la duchesse de Navailles, qui venoit pour être dame d'honneur de la Reine; madame de Pontac et mademoiselle de Vandy. J'avois tenu mon départ secret, pour n'être pas importunée du monde qui auroit voulu venir avec moi.

Lorsque nous fûmes à Andaye, qui est le dernier village sur le bord de l'eau vis-à-vis Fontarabie, Lenet, qui étoit allé au devant, me vint dire que les bateaux étoient tout prêts. Il y en avoit trois qui étoient tout peints et dorés d'une manière fort propre et très-magnifique, avec des meubles qui répondoient à tout le reste du vaisseau : entre autres il y avoit des rideaux de damas bleu, avec de grandes franges d'or et d'argent. Avec cet équipage nous arrivâmes au port, où nous ne trouvâmes pas les carrosses qui nous y devoient attendre. Les bateliers dirent qu'il avoit passé des dames qui les avoient pris, et qu'une de celles-là avoit dit que les carrosses étoient pour elle. Je ne fus pas long-temps à deviner que c'étoit madame de Lyonne qui les avoit pris. Lenet mit pied à terre, et arrêta deux carrosses à six chevaux chacun qui passoient. Nous nous mîmes dedans pour nous mener à Fontarabie. Lorsque nous entrâmes dans la ville, nous trouvâmes un corps de garde à la porte, comme il y en a dans toutes les places frontières. Il y avoit des officiers qui se promenoient devant leur corps de garde, qui nous saluèrent avec beaucoup d'honnêteté ; et tous les gens que nous trouvâmes dans toutes les rues en firent de même. J'avoue que j'eus la vanité d'attribuer à ma bonne mine toutes ces civilités extraordinaires : je ne pouvois pas croire que ce fût ma parure, parce que j'étois habillée de drap noir avec un mouchoir uni, une coiffe claire, et mes cheveux tout défrisés. Je trouvois même que je devois avoir l'air étranger, avec des cheveux blonds tous plats, qui ne sont pas d'un grand ornement.

Nous arrivâmes à l'église, qui avoit un grand perron avec peu de gardes à la porte. Tout est si bien réglé en Espagne, que personne ne se presse d'entrer où il ne doit pas être : ainsi ils n'ont jamais aucun embarras. Madame de Navailles, menée par mon écuyer, marchoit devant; et j'allois toute la dernière avec Lenet. Nous trouvâmes devant la porte de l'église un lieutenant des gardes du corps du Roi, qui dit : « L'on « m'a ordonné de venir recevoir la parente de M. Le- « net. » Après quoi Pimentel arriva. Il me prit de l'autre main, et me dit : « Le Roi m'a commandé de me « mettre auprès de vous, parce qu'il veut vous con- « noître. » Nous trouvâmes le patriarche des Indes, qui étoit grand aumônier du roi d'Espagne. Il étoit frère du duc de Medina-Sidonia, qui me fit force complimens, et me dit qu'il avoit extrêmement connu mon père en Flandre. L'on nous mena auprès de l'autel sur la droite du côté par où l'on entre, qui est un endroit un peu élevé. J'y trouvai beaucoup de Français, que je pris la peine de faire ranger. J'ordonnois là tout comme j'aurois fait en France, et je ne me souvenois pas que j'y devois être inconnue. L'on m'apporta une chaise; dans cette occasion j'oubliai qui j'étois, je la refusai. La place du Roi étoit au bout du chœur, au moins à l'endroit où ils sont placés en France. Je dis cela parce que le chœur et la nef n'étoient pas séparés. L'autel étoit élevé, et n'étoit éclairé que par une fenêtre ronde placée au dessus de la porte : il y avoit une courtine pour le Roi; et pour en parler plus intelligiblement, c'étoit un lit sans bois, attaché au plancher : il étoit de brocard d'or. J'y vis force aumôniers avec des surplis et des bonnets. Le

drap de pied du Roi étoit sous la courtine, et le rideau qui regardoit l'autel étoit ouvert; auprès de la courtine il y avoit un siége pour don Louis de Haro, et à côté un banc pour les grands d'Espagne, vis-à-vis duquel il y en avoit un autre pour les aumôniers; tous les Français étoient sur les degrés qui étoient aux deux côtés de l'autel. Le lieutenant des gardes qui nous avoit conduites étoit celui de la garde bourguignonne. Le maître des cérémonies nous plaça. Le Roi vint bientôt après: il avoit devant lui quelques gardes suisses en petit nombre; la plupart demeurèrent au bas de l'église: ils ne sont pas nécessaires pour faire ranger le monde, parce que personne n'ose approcher. L'évêque de Pampelune marchoit devant le Roi avec tout son clergé, vêtu de tous ses habits pontificaux. Le Roi avoit un habit gris avec de la broderie d'argent, un gros diamant en table qui retroussoit son chapeau d'où pendoit une perle; ce sont deux pièces de la couronne d'une grande beauté: ils appellent ce diamant le miroir du Portugal, et la perle la pelegrine. Il fit la révérence à l'autel avec une gravité qui ne se peut copier. L'Infante le suivoit seule, habillée de satin blanc en broderie avec de petits nœuds de lame d'argent, fort parée à la mode d'Espagne. Elle avoit d'assez vilaines pierreries; elle étoit coiffée avec de faux cheveux. Sa camérière major lui portoit la queue. La première action du Roi et de l'Infante fut de me regarder sans faire semblant de me connoître; et moi de mon côté je les regardai aussi avec beaucoup d'attention. Le Roi n'étoit pas beau, mais il avoit bonne mine, quoiqu'il eût l'air vieux et cassé. L'Infante me parut fort ressembler à la Reine; elle me

plut extrêmement. Le Roi commanda que l'on tirât le rideau du côté que j'étois, afin que je le visse plus facilement; il fit même signe à des aumôniers de se ranger, de peur qu'ils ne m'empêchassent de voir. Tous ces soins me parurent fort honnêtes, et très-obligeans pour moi. La camérière étoit devant la courtine un peu sur le côté, avec deux autres dames vêtues à l'espagnole, et trois filles qui n'étoient point belles, quoiqu'elles eussent furieusement de rouge. Lorsque la messe fut à moitié dite, le commandeur de Souvré s'avisa que M. l'évêque de Fréjus n'y étoit pas; il le cria à Pimentel et à Lyonne qui étoient auprès de moi, qui ne l'entendoient pas. Je leur dis ce qu'on demandoit: ils parlèrent tout aussitôt à leur frère l'abbé, qui l'alla chercher. M. de Fréjus arriva tout seul, sans maître des cérémonies, ni personne pour l'accompagner. Lorsqu'il passa auprès de don Louis, il se plaignit du peu de soin que l'on avoit eu de l'avertir. Après que l'Evangile fut dit, il vint six pages avec de grands flambeaux blancs, qui firent la révérence à l'autel, et après cela au Roi: lorsque le prêtre eut communié, ils s'en retournèrent, et firent les mêmes révérences. La messe finie, le Roi se mit dans sa chaise, et l'Infante s'assit sur son carreau. Après cela l'évêque descendit, et don Louis approcha, qui donna la procuration du Roi, que M. de Fréjus venoit de lui apporter. Un prêtre la lut, et les dispenses du Pape; puis on les maria. Le Roi fut toujours entre l'Infante et don Louis. Lorsqu'il fallut dire oui, elle se tourna du côté du Roi son père, lui fit une profonde révérence, qui apparemment lui permit de répondre. Elle remua les lèvres si grave-

ment, que je ne m'en pus quasi apercevoir, quoique je fusse très-près, et à l'endroit où l'on pouvoit mieux voir. La quantité de Français qu'il y avoit faisoit une grande presse, et l'on ne pouvoit pas entendre. Quoique ce fût la plupart des gens de qualité, ils n'avoient pas les mêmes égards que les Espagnols, qui ne faisoient aucun embarras. L'Infante ne donna pas la main à don Louis, et il ne lui présenta point de bague, comme l'on fait partout. Lorsque le mariage fut fait, la jeune Reine se mit devant son père à genoux, lui baisa la main : il mit son chapeau à la main, et l'embrassa sans la baiser; après quoi elle marcha à sa droite. Elle fit quelques petites cérémonies à la porte. Lorsqu'ils furent sortis, je m'arrêtai un moment pour laisser passer la foule. Comme je voulois sortir, don Pedro d'Arragon, capitaine de la garde bourguignonne, vint avec six gardes, et dit à Lenet qu'il venoit chercher ses dames. Il marcha devant nous avec le fils d'un grand dont j'ai oublié le nom; il nous conduisit au château, qui étoit fort près. C'étoit une vieille maison que Vatteville, gouverneur de la province de Guipuscoa, a fait raccommoder pour y recevoir la cour d'Espagne.

Nous trouvâmes à l'entrée, comme ailleurs, beaucoup de pages et de laquais : c'est la plus grande dépense que les Espagnols fassent; ainsi le nombre en est plus grand qu'en France. Nous entrâmes dans une antichambre où les Français faisoient, aussi bien qu'à l'église, beaucoup de presse. Nous allâmes dans une autre. Après, nous trouvâmes celle où le Roi mangeoit sur une petite table; il y avoit un cadenas, et point de nef. Le gentilhomme de la chambre de

semaine le servoit, et les valets de chambre portoient la viande. Son médecin étoit contre la muraille un peu éloigné; de l'autre côté il y avoit le duc de Medina de Las Torres. Contre la muraille il y avoit des grands d'Espagne, avec le patriarche des Indes. L'on me mit auprès de la muraille, et les Français étoient au milieu de la chambre fort éloignés. Le Roi me regarda extrêmement; il mangeoit de la grenade avec une cuiller, et cela avec une lenteur fort grave. Je me trouvai auprès du marquis d'Aytonne, qui parloit français. Le marquis de Leche, fils aîné de don Louis, m'avoit fort regardée à la messe; et comme nous l'avions rencontré à l'entrée et au passage, il dit à Lenet qu'il seroit bien aise de voir la dame qu'il menoit, quoiqu'il ne la connût pas; il alla se mettre auprès du marquis d'Aytonne. Je lui demandai s'il parloit français; il me répondit que non, qu'il l'entendoit lorsqu'on lui parloit doucement. Je lui dis que j'en étois de même de l'espagnol. Il n'étoit pas beau : il avoit la physionomie d'un honnête homme, et étoit fort civil. Son frère, le comte de Monterei, me parut beaucoup mieux fait; il alloit et venoit pour me faire force révérences, et passoit devant moi. Il ne me parla pas. Je ne vis don Louis que de loin. Le duc de Medina de Las Torres donna à boire au Roi : il versa de l'eau de canelle, qui étoit la boisson du Roi, dans la soucoupe; on fit l'essai: après quoi il se mit à genoux, et donna à boire au Roi. S'il y a des grands d'Espagne qui soient couverts dans ce moment-là, ils ôtent leur chapeau : tous ceux qui sont officiers de la maison ne se couvrent jamais qu'aux cérémonies. L'on me vint dire que la Reine

dînoit. Je sortis sans faire la révérence, parce qu'on m'avoit dit que j'en devois user de cette manière pour qu'on ne fît pas semblant de me connoître; le Roi ne me quitta pas de vue tant que je fus dans la chambre. J'allai chez la Reine, où je trouvai beaucoup de monde qui la voyoit dîner. Je ne sais si c'est parce qu'elle étoit notre Reine: la presse y étoit bien plus grande, et les gens bien plus proches de sa table que de celle du Roi son père. Je lui fis une grande révérence, et passai derrière sa chaise. Je m'allai mettre auprès de madame la duchesse d'Uzès et de madame de Motteville, qui étoient au bout de la table. Je fis cela d'un air un peu familier. Comme je fus auprès d'elle, je fis une seconde révérence, à laquelle elle répondit par un souris le plus agréablement et le plus honnêtement du monde. Elle me parut d'un air grand, aimable, et civile. Je ne doutai pas qu'elle ne plût à tous les Français lorsqu'elle seroit en France; pour moi, j'en fus enchantée. Madame de Motteville, qui parloit espagnol, lui dit que je la trouvois extrêmement à mon gré. Elle lui répondit très-honnêtement qu'elle en étoit bien aise. Tout le temps qu'elle fut à dîner, elle regarda toujours de mon côté, et parla assez. Il y avoit un certain bouffon qui étoit venu de Saint-Jean-de-Luz, qui lui dit comme j'entrois : « Voilà mademoiselle d'Orléans, « cousine du roi de France. » Elle le fit taire : c'étoit un assez mauvais bouffon. Lorsqu'elle sortit de table, elle vint droit à moi, et dit : « Il faut que j'em- « brasse cette inconnue. » Je voulus lui baiser la main : elle ne le voulut pas souffrir. Elle ne les avoit pas si belles que celles de la Reine mère. Après qu'elle

eut demeuré un moment, elle s'en alla dans sa chambre. Sa première femme de chambre me vint voir, et me dit de ne pas m'en aller; et peu après elle revint me dire que la Reine me demandoit. Je la trouvai assise sur des carreaux; l'on m'en apporta un. Elle me fit signe de m'y mettre. Je demandai quelqu'un qui sût parler français : l'on fit entrer le baron de Vatteville. Elle me demanda des nouvelles de la Reine et de M. le cardinal, et me dit qu'elle avoit appris que mes sœurs étoient jolies, et me demanda si madame de Carignan n'étoit pas à Saint-Jean-de-Luz. Après quoi elle me parla de l'impatience qu'elle avoit de voir la Reine; qu'elle avoit fort envie de me connoître; qu'elle étoit bien aise de me voir. Il n'y eut pas d'honnêteté et de bonté qu'elle ne me témoignât; à quoi je répondis avec tout le respect que je lui devois. Je me levai pour m'en aller, je la suppliai de me donner sa main; elle ne le voulut pas, et m'embrassa encore une fois. Je lui attrapai la main : elle se leva, et me fit la révérence. Elle donna sa main à madame de Navailles, et aux deux autres dames que j'avois avec moi. L'on m'offrit à manger, mais je n'en voulus point. Vatteville me pressa fort de souffrir qu'il me donnât à manger; il me vint conduire jusqu'au bateau, où un carrosse de la Reine me mena. J'allai en diligence à Andaye, où je dînai avec précipitation, tant j'avois d'impatience de retourner dire à la Reine mère ce que j'avois vu. J'allai descendre chez M. le cardinal, où elle étoit; je lui fis une fidèle relation de ce qui s'étoit passé à mon voyage, dont elle fut aussi contente que moi, qui l'étois extrêmement. C'étoit le jour de la petite Fête-Dieu, 3 juin 1660. Tout aussitôt que je fus

de retour du salut, où j'allai avec la Reine, je courus à mon logis m'habiller pour aller au bal, où je n'avois pas été dans mon grand deuil, hors le jour du mariage du Roi, qui portoit dans lui-même une ample permission. Je me parai de perles et mes sœurs aussi, parce que cette sorte de parure de bijoux est de deuil quand elle est seule. Le bal ne dura pas long-temps, parce qu'on le commença fort tard, et que le Roi vouloit aller souper devant minuit. Pendant que l'on dansoit, la Reine mère m'entretint en tiers avec le Roi, qui me disoit qu'il étoit bien aise de ce que je leur avois dit de la jeune Reine; que tout ce qu'on leur avoit conté ne les en avoit pas tant persuadés que ce que j'en disois; qu'ils étoient ravis qu'elle m'eût plu; que j'avois le goût bon; que je me connoissois en tout; que c'étoit une marque qu'elle devoit avoir de l'esprit, de m'avoir fait bien de l'honnêteté. Enfin il ne se peut rien imaginer d'obligeant qu'ils ne me dissent. Je pris bien plus de plaisir à les écouter que je n'aurois fait à danser, quoiqu'en ce temps-là j'aimasse la danse d'une manière extraordinaire. Les marques de considération qu'on m'a données, et en tout temps et en tout âge, ont toujours prévalu au-dessus de tous les autres plaisirs.

La Reine mère alla le lendemain à la conférence, pour y voir le Roi son frère. Elle ne mena avec elle que M. le cardinal et ses dames d'honneur. Le Roi, qui y avoit été inconnu, nous conta à son retour la joie que la Reine avoit eue de voir le Roi son frère, et celle qu'il lui avoit témoignée de son côté; qu'ils s'étoient tenu des discours si tendres et si obligeans sur le mariage et sur la paix, qu'il n'y avoit rien d'é-

gal; qu'il lui avoit parlé de moi; qu'il étoit fâché que j'eusse voulu être inconnue; que cela avoit empêché qu'on ne me rendît tout l'honneur qu'il avoit désiré. J'eus la curiosité de demander si le roi d'Espagne avoit baisé la Reine mère. Il me répondit que non : qu'ils s'étoient embrassés à la mode d'Espagne. Don Louis passa dans la salle qui étoit du côté de France, où étoit la jeune Reine. Le Roi s'approcha de la porte, et la regarda par dessus son épaule. La Reine mère le vit. Elle regarda le Roi son frère et sourit, qui ne le quitta plus de vue aussi bien que la jeune Reine, qui nous a dit depuis qu'elle l'avoit trouvé fort bien, et qu'elle avoit baissé les yeux. Le Roi nous parut fort satisfait de la Reine : il nous dit qu'il s'étoit mis sur le bord de la rivière pour la voir embarquer, et qu'il s'étoit aperçu qu'elle avoit volontiers regardé de son côté. L'on songea à la cérémonie, et l'on s'avisa qu'il falloit porter une offrande à la Reine; qu'ainsi je ne pouvois pas porter sa queue, et que ce seroient mes sœurs qui la porteroient avec madame de Carignan. Madame de Saujeon vouloit faire naître quelque difficulté. Je lui dis qu'elle n'avoit pas raison, parce qu'à la quarantaine de la Reine mère à Notre-Dame, ma belle-mère portoit l'offrande, et moi la queue avec feu madame la princesse et madame la comtesse. J'avoue que je ne fus pas fâchée que cela arrivât, pour faire à des noces ce que ma belle-mère avoit fait en deuil. Dès que l'on avoit parlé de porter les queues, M. le duc de Roquelaure s'étoit offert de porter la mienne. J'avois accepté sa bonne volonté. L'on chercha des ducs pour porter celles de mes sœurs; et comme pas un ne le voulut faire, madame

de Saujeon cria fort que Madame seroit au désespoir de cette distinction; qu'elle ne pouvoit souffrir que mes sœurs allassent l'essayer; qu'elles ne s'y trouveroient point. Le cardinal lui dit qu'il feroit ce qu'il pourroit. Personne ne voulut suivre son sentiment. Ainsi, pour ne plus faire d'embarras à cette cérémonie, je dis à M. de Roquelaure que je le remerciois; que j'étois bien fâchée de ne pouvoir recevoir l'offre obligeante qu'il m'avoit faite; que j'étois bien touchée que le peu de cas que l'on faisoit de ma belle-mère fût cause que l'on ne vouloit pas rendre le même honneur à mes sœurs qu'à moi. Je dis à M. le cardinal : « Vous voyez que lorsqu'il est question de ne « pas faire de l'embarras au Roi ou à vous, j'aban- « donne toute ma juste délicatesse; » qu'il me donnât qui il voudroit, que tout me seroit bon. Il me répondit qu'il me donneroit son neveu. Ce choix me plut extrêmement, et me paroissoit plus avantageux que tous les ducs du royaume. Le comte de Sainte-Mesme porta celle de ma sœur d'Alençon : il étoit premier écuyer de ma belle-mère, et l'avoit été de mon père. Le marquis Du Châtelet, qui étoit mestre de camp du régiment de cavalerie de mon père, porta celle de ma sœur de Valois, et le comte de La Feuillade celle de madame de Carignan. Voilà comme tout fut résolu.

Le dimanche d'après le vendredi que la Reine mère avoit été voir le Roi son frère, nous partîmes après dîner de très-bonne heure pour aller à la conférence. Il y avoit dans le carrosse du Roi la Reine, Monsieur, mes sœurs, M. le prince de Conti, madame de Navailles et moi. Madame la comtesse de

Fleix (1) n'y vint pas, parce qu'elle n'alloit pas où alloient les duchesses, à cause des prétentions de la maison de Foix, dont étoit son mari. La Reine mère avoit son voile de veuve et deux demi-tours, une croix de perles, et ses pendans d'oreilles. Le Roi et Monsieur avoient des cordons de chapeaux de diamans : on peut juger par là du reste de leur ajustement; le Roi en étoit moins paré que de sa bonne mine naturelle. Mes sœurs et moi nous avions nos mantes de deuil, qui est l'habit de respect lorsque l'on est en deuil, et l'on doit être ainsi la première fois que l'on voit les gens à qui l'on en doit. Dans l'autre carrosse de la Reine mère étoient mesdames les princesses de Carignan et de Bade sa fille; madame la princesse palatine, mesdames les duchesses d'Uzès, de Gramont et de Noailles. Comme nous fûmes en carrosse, le fils du duc de Medina de Las Torres vint faire un compliment au Roi de la part du roi d'Espagne, et à la Reine aussi. Le chemin nous parut long, à cause de l'excessive chaleur qu'il faisoit. Le roi d'Espagne étoit arrivé devant nous : il avoit fait mettre de l'infanterie et de la cavalerie du côté d'Espagne; et nos troupes, composées des gardes françaises et suisses, des gardes du Roi et des mousquetaires, étoient en bataille de notre côté. Nos gardes et nos Suisses étoient très-propres : ils avoient tous des houppelandes bleues avec un galon d'or et d'argent, et les chiffres du Roi au milieu. Je ne les vis pas, parce qu'ils étoient postés de manière à ne pouvoir être vus que du côté des Espagnols. Les mousquetaires et les gardes du

(1) *Madame la comtesse de Fleix :* Marie-Claire de Beaufremont. Elle avoit épousé Jean-Baptiste Gaston de Foix, comte de Fleix.

corps avoient des casaques neuves, et les gendarmes tous vêtus de neuf. Nous vîmes ceux du roi d'Espagne, qui avoient, et la cavalerie et l'infanterie, des houppelandes ou casaques de livrées : elles étoient jaunes, avec un passement velouté à petits carreaux rouges et blancs. Il n'y eut que vingt gardes du Roi qui mirent pied à terre ; nous entrâmes par la galerie dont j'ai déjà parlé, et nous allâmes dans tous les appartemens que j'ai ci-devant marqués. Nous trouvâmes dans une des chambres des Espagnols qui portoient un présent au Roi : c'étoient des coffres en forme de bahus très-grands, garnis de bandes d'or ; ils étoient fort jolis et fort magnifiques : l'on n'a guère accoutumé d'en voir de cette manière. Je ne sais ce qu'il y avoit dedans ; je pense avoir ouï dire que c'étoient des parfums : il y en avoit quatre pour le Roi, et autant pour la Reine, et deux pour Monsieur. Je fus très-fâchée de ce qu'il n'y en avoit pas pour moi : ce fut de la part de la jeune Reine qu'on les donna. Après avoir passé toutes les chambres et une galerie dont j'ai oublié de parler, qui étoit le long de la chambre de la conférence, M. le cardinal nous dit d'entrer dans un cabinet, jusqu'à ce que l'on dût aller dans la chambre où étoient le roi d'Espagne et la jeune Reine ; il n'entra avec le Roi que M. le cardinal et madame de Navailles. Au bout d'un peu de temps, on nous vint chercher ; la Reine me fit dire d'ôter mon gant, et de faire la révérence ; que le roi d'Espagne ne baisoit pas ; que le Roi ni Monsieur n'avoient point baisé la jeune Reine. Le roi d'Espagne ne branla pas de sa place, et à peine fit-il un mouvement de pied, qui auroit pu signifier qu'il avoit envie de faire

la révérence, et en fit un plus visible pour moi que pour mes sœurs. La Reine mère les présenta, et toutes les princesses, duchesses et dames de sa suite et de la nôtre. La jeune Reine avoit une robe de satin blanc en broderie de geai : dans les lisières étoient des fleurs de lis ; elle étoit coiffée avec des cheveux qui lui seyoient fort bien : ils étoient d'un beau blond ; elle s'étoit parée d'un bouquet d'émeraudes en poires, avec des diamans qui étoient dans le présent que j'ai dit que M. de Créqui lui avoit porté, et qui s'étoit bien acquitté de cette commission avec sa magnificence ordinaire. Il avoit soixante personnes de livrées à sa suite, avec un grand nombre de gentilshommes et beaucoup de ses amis qui l'accompagnèrent. Après que l'on se fut regardé quelque temps, l'on fit entrer du monde des deux côtés : M. le prince de Conti étoit entré avec moi ; le comte de Soissons entra avec les ducs, maréchaux de France et officiers, et ceux de la maison du Roi, de la Reine et de Monsieur. Il y eut deux ou trois hommes de qualité de la cour qui avoient été nommés : dans ces sortes d'occasions, il n'est pas honorable de s'y fourrer lorsqu'on n'en a pas eu la permission, ou qu'on n'y a pas été appelé. Je ne me souviens pas des noms des Espagnols qui entrèrent, quoique je me les fisse tous nommer par le marquis d'Aytonne ; j'étois passée de leur côté pour lui parler. Les deux Rois parurent chacun devant leur table, et on leur porta des carreaux ; celui du Roi lui fut donné par l'abbé de Coaslin, et celui du roi d'Espagne par le marquis de Malepique, grand-maître des cérémonies. M. le cardinal apporta l'Evangile, avec une croix que l'on mit dessus ; le pa-

triarche des Indes en fit autant du côté du roi d'Espagne. M. le cardinal avoit son rochet, et l'autre aussi. Les deux Rois se mirent à genoux. M. de Brienne, secrétaire d'Etat, prit le traité de paix; et don Fernand Vouès de Cantocarrero, qui étoit secrétaire d'Etat d'Espagne, en fit autant; et chacun de son côté le lut tout haut, l'un en français et l'autre en espagnol. Après que la lecture fut finie, les deux Rois mirent la main sur l'Evangile, et dirent qu'ils juroient de tenir tout ce qui étoit contenu dans le traité de paix; le roi d'Espagne parla le premier: l'on disoit que c'étoit une déférence qu'il nous avoit voulu faire. Lorsque cela fut fait, ils se levèrent tous deux et s'embrassèrent: le Roi lui dit qu'il lui juroit amitié aussi bien que la paix; ils se tinrent des discours très-tendres. Lorsque cette formalité fut finie, ils s'en allèrent tous deux au bout de leur table. Don Fernand présenta les Espagnols au Roi, et M. le cardinal les Français au roi d'Espagne: après quoi ils allèrent chacun dans leur cabinet signer la paix, et un moment après ils revinrent. Le roi d'Espagne dit à la Reine qu'il étoit tard: qu'il reviendroit le lendemain à trois heures. Ainsi l'on se sépara.

La Reine nous conta à notre retour qu'elle avoit dit au Roi son frère qu'elle avoit eu bien de la crainte que sa santé ne l'eût empêché de pouvoir amener sa fille; qu'il lui avoit répondu qu'il y seroit plutôt venu à pied pour voir un tel fils que le Roi, dont il étoit charmé. Elle dit aussi qu'il regarda M. de Turenne, et dit deux ou trois fois: « Cet homme m'a « donné de méchantes heures. » L'on peut juger si M. de Turenne s'en sentit désobligé. Ils retournèrent

le lendemain à midi à la conférence ; la Reine mère y alla toute seule, et à son départ nous ordonna de nous trouver à son logis pour y recevoir la Reine, qui y devoit loger deux jours. Ils revinrent tous deux dans le carrosse de la nouvelle Reine. Nous étions à la porte de l'antichambre ; elle nous parut avoir la mine fort gaie, quoiqu'on nous eût dit qu'elle avoit beaucoup pleuré lorsqu'elle avoit quitté son père, qui de son côté n'avoit pas moins versé de larmes : le Roi, la Reine mère et Monsieur s'étoient attendris, et avoient fort pleuré. Après qu'on eut demeuré un moment, elles donnèrent le bon soir ; la Reine monta dans la chambre de la Reine mère. Lorsque tout le monde fut sorti, elle ôta son *garde-enfant*, elle soupa : après quoi le Roi la mena dans sa chambre ; il lui baisa la main, et dit qu'il falloit la laisser coucher, qu'il étoit tard, et lui demanda si elle n'avoit pas envie de dormir ; elle lui répondit qu'elle n'en avoit jamais eu moins de besoin. J'avois été toute la journée fort chagrine de ce que l'on m'avoit dit que la Reine ne me baiseroit pas, que le Roi l'avoit décidé ; j'en parlai à M. le cardinal, et lui citai l'exemple de la Reine mère qui l'avoit toujours fait, et qu'elle baisoit même les princesses du sang ; qu'elle n'avoit discontinué de le faire que pour mortifier madame de Longueville à son retour de Stenay. J'en avois aussi parlé à la Reine mère, qui me répondit en mêmes termes : « Ce sont de ces sottises du Roi, qui veut que « sa femme prenne un air que les Reines n'ont pas « suivi jusqu'ici. » Elle me dit : « Vous pouvez croire « que puisque je l'ai fait, je désirerois que ma belle-« fille le fît ; » de manière que j'étois dans l'incer-

titude de ce qui en devoit arriver. Ainsi comme la Reine vint, je m'avançai pour la saluer dans un passage où l'on ne nous pouvoit quasi voir, parce que les flambeaux en étoient éloignés à cause de la presse. Elle ne me baisa pas. Je dis à mes sœurs que si on leur demandoit comme elle en avoit usé avec moi, elles répondissent que la Reine n'étoit pas encore accoutumée à la mode de France; qu'elle n'avoit pas baisé son père lorsqu'elle l'avoit quitté, qu'il n'étoit pas juste qu'elle nous eût baisées. Je voulus prendre cette sorte de précaution, persuadée que cela changeroit. Quoique Monsieur s'y intéressât plus foiblement qu'il n'avoit fait, madame la princesse palatine qui le gouvernoit, et de laquelle il étoit entêté, l'avoit fait changer de sentiment. Elle lui faisoit sa cour sur le mariage de la princesse d'Angleterre, et lui faisoit entendre que le Roi son frère, lorsqu'il seroit rétabli solidement, seroit recherché par la maison d'Autriche; et que l'Empereur, qui n'avoit pas pu épouser la Reine, comme il l'avoit désiré, se marieroit brusquement. Ainsi elle faisoit valoir à Monsieur les soins qu'elle se donnoit pour lui faire donner cette princesse : il n'y avoit que Monsieur au monde qui pût tâter de cette politique; le rétablissement du roi d'Angleterre (1) étoit si nouveau et si mal assuré, que peu de princes eussent voulu rechercher son alliance, et encore moins la maison d'Autriche, qui ne va guère vite dans ces sortes d'occasions. J'étois brouillée avec la palatine, parce qu'elle s'étoit mis dans la tête que je ne

(1) *Du roi d'Angleterre:* Le mariage de Louis XIV se fit le 9 juin, et Charles II, proclamé par les deux chambres le 8 mai, étoit débarqué en Angleterre le 29 du même mois.

la devois plus appeler ma cousine, quoique jusque-là elle eût tenu à honneur que son mari fût mon parent du côté d'une fille de Bourbon de la branche de Montpensier, que le prince d'Orange-Nassau avoit épousée, dont une fille qui étoit venue de ce mariage avoit été mariée à un électeur palatin; de son côté, la maison de Gonzague d'où sortent les ducs de Mantoue, une Médicis, sœur de la Reine ma grand'-mère, en avoit épousé un. Elle étoit blessée de ce que je continuois à l'appeler ma cousine, sans en oser rien dire; et je ne le sus qu'après une visite que mes sœurs lui avoient rendue. Lorsqu'elles en sortoient, elles lui répétèrent le mot de cousine: ce qui l'obligea de parler à madame de Saujeon, à laquelle elle dit qu'elle ne savoit pas pourquoi mes sœurs et moi nous nous avisions de l'appeler ma cousine, puisqu'elle n'avoit pas l'honneur d'être ma parente. Madame de Saujeon m'en rendit compte; je le dis à M. le cardinal, qui me répondit: « Je n'entends point cette délicatesse de la « part de la palatine. » J'en parlai à la Reine, qui me dit: « Elle est belle-fille d'un roi. » Je lui répliquai: « D'un « roi que Votre Majesté ne doit pas reconnoître, puis- « qu'il ne l'a été que par usurpation sur votre maison; « et elle sait bien qu'elle a toujours été plus forte que « celle de Bavière, et qu'il y a long-temps qu'elle pos- « sède l'Empire: et que lorsque les affaires de votre « maison furent en état de le chasser, elle le fit, et « de ce prétendu royaume et même du palatinat. » Je lui répétai encore que peu de princes l'avoient voulu reconnoître pour roi, et qu'elle ne pouvoit pas ignorer qu'il ne fût mort en Hollande, où les Etats lui avoient donné du pain pendant sa vie; qu'ainsi

cette qualité imaginaire ne donnoit aucun rang à ses enfans. Et je dis encore à la Reine qu'elle savoit bien qu'elle-même ne l'avoit pas traitée sur le pied de cette chimère; que, pour être cadets d'électeur, ils ne pouvoient prétendre que comme les autres maisons souveraines; que j'avois toujours appelé madame la duchesse de Lorraine ma cousine, dont la maison étoit aussi bonne que celle de l'électeur palatin; que puisque la palatine ne faisoit pas cas d'être ma parente, je voulois bien ne lui plus faire l'honneur de la traiter de cousine. La Reine mère vit bien que j'avois raison: elle ne contesta plus avec moi, et elle n'en eut pas moins de ressentiment, parce qu'elle affectionnoit la palatine; je crus même qu'elle avoit négligé de parler au Roi pour que la Reine me baisât, et me vouloit donner cette mortification pour la satisfaire.

Le lendemain du jour que la Reine étoit venue à Saint-Jean-de-Luz, elle demeura chez la Reine mère habillée à l'espagnole. J'allai l'y voir, et elle me fit toujours force amitiés. Je la trouvai qui écrivoit au Roi son père: elle dîna avec la Reine mère, et ensuite elles allèrent à la comédie espagnole. La cérémonie du mariage se fit le lendemain. Comme j'arrivai chez la Reine de bon matin, madame d'Uzès me vint dire: « La « princesse palatine aura une queue; ne voulez-vous « pas empêcher cela? » Dans le moment que j'appris ce dessein, Monsieur entra, qui l'alla dire à Reine mère, qui lui répondit qu'aux noces de la reine d'Angleterre elle en avoit eu une: qu'ainsi l'on n'en devoit pas parler davantage. Après avoir dit cela, elle descendit chez la Reine sa belle-fille, où elle conta l'affaire au

Roi, qui répondit qu'il le falloit demander à Rhodes, grand-maître des cérémonies. On le fit chercher : le Roi lui parla. Il répondit que la cérémonie du mariage de la reine d'Angleterre n'avoit pas été écrite, parce que le feu Roi l'avoit défendu ; qu'aux noces de Charles IX il n'y avoit eu que les princesses du sang qui avoient eu des queues. Sur cela M. le prince de Conti et madame de Carignan me dirent que si je n'étois pas là, ils sauroient bien ce qu'ils auroient à faire ; que j'étois leur aînée : que c'étoit à moi à leur prescrire ce que je voudrois ; qu'ils feroient ce que je leur ordonnerois : que cela ne se devoit pas souffrir. Dans ce moment M. le cardinal entra ; nous allâmes à lui, nous lui contâmes l'affaire comme elle étoit : comme je lui parlois, le Roi s'approcha ; je lui dis que je suppliois M. le cardinal de lui représenter que ce que je lui demandois le regardoit plus que moi, parce que je n'étois rien que par ce que j'avois l'honneur de lui être ; que je ne voulois ni honneur ni grandeur que celles qu'il lui plairoit, et que les autres croyoient tenir d'eux-mêmes indépendamment de lui. Ma cause étoit si bonne, qu'il ne me fut pas difficile de la bien exprimer ; je puis même dire que je ne la traitai pas bassement. J'étois animée et peu souffrante, comme je suis de mon naturel ; je me trouvai fort éloquente, à ce que M. le cardinal disoit. Le Roi fut jaloux de ce que je lui avois dit que l'affaire le regardoit plus que moi ; quoiqu'il ne parle pas de ces sortes de délicatesses comme fait Monsieur, il ne laisse pas d'y être sensible ; et d'ailleurs je savois qu'il n'aimoit pas la palatine, joint à l'esprit de justice qu'il a en tout. Cela contribua à lui faire

entendre mes raisons, qui le persuadèrent; de manière qu'il dit à M. le cardinal : « Allons parler à la « Reine. » Le Roi lui dit qu'il n'étoit pas dans l'ordre que la palatine eût une queue : qu'il falloit qu'elle l'ôtât. Elle étoit dans la chambre, et ne doutoit pas que son affaire ne réussît par les mesures qu'elle avoit prises avec la Reine mère; et sa finesse étoit de n'en avoir rien dit. Elle se figuroit que le peu de temps qu'on auroit ne nous donneroit pas celui de faire décider l'affaire; cependant le Roi parla fortement à la Reine. Elle ne put se défendre de lui répondre qu'elle ne vouloit rien faire contre la maison royale. Elle alla dire à la palatine la décision du Roi, dont elle fut outrée de colère, et la Reine mère aussi. La palatine s'en alla, et ne voulut pas demeurer à la cérémonie, quoiqu'elle se fût parée pour cela. La Reine dit l'après-dînée tout haut : « Je dois être plus fâchée « que la princesse palatine de ce qui lui est arrivé ce « matin, parce que c'étoit moi qui lui avois dit que « ce qu'elle demandoit étoit dans l'ordre. Ainsi c'est « moi qui lui ai fait faire cette faute, s'il y en a. » Elle bouda fort contre madame de Carignan et contre moi. Tout le monde fut ravi de la mortification de la palatine, parce qu'elle n'étoit pas aimée; et par dessus cela toutes les personnes de qualité de France aiment et honorent la maison royale, et sont fort révoltés contre l'élévation des princes étrangers.

Après que cette affaire eut été réglée, on partit pour aller à la messe. Il y avoit un pont pour aller du logis de la Reine à l'église, que l'on avoit tapissé par en bas tout le long de la rue par où il falloit aller. La Reine avoit un manteau royal de velours violet

semé de fleurs de lis, un habit blanc dessous de brocard avec quantité de pierreries, et une couronne sur la tête. J'ai déjà dit celles qui lui portoient la queue: je marchois après elle. Pour le Roi, j'avoue que je ne me souviens pas comme il étoit habillé; je crois pourtant qu'il étoit fort brodé d'or, et Monsieur aussi, et qu'ils avoient les cordons de diamans dont j'ai parlé. Je crois que Monsieur menoit la Reine; je ne sais si le Roi lui donnoit la main, ou s'il marchoit devant elle: cela se peut voir sur les registres de M. de Rhodes. Les régimens des Gardes suisses et françaises étoient en haie dans la rue des deux côtés du pont, qui n'étoit élevé que de deux ou trois pieds; il y avoit une garde que je n'ai jamais vue, parce qu'elle ne sert qu'aux cérémonies, que l'on m'a dit avoir été en d'autres temps en grande considération et fort à la mode: qui sont deux compagnies de gentilshommes que l'on appelle au bec-de-corbin, la première desquelles étoit commandée par le marquis de Péguilin (1), cadet de la maison de Lauzun, dans laquelle cette charge a toujours été; et l'autre par le marquis d'Humières, de la maison de Crevant. Je ne sais quelle dispute eut le premier avec le capitaine des gardes du corps du Roi qui étoit en quartier auprès de sa personne; je me souviens qu'il emporta l'affaire d'une hauteur extraordinaire: et en quelque état qu'il ait été, il a toujours soutenu un air de grandeur qui faisoit assez comprendre qu'il n'étoit pas né pour des affaires ordinaires, ainsi qu'il a paru dans les événemens de sa vie. L'évêque de Bayonne fit la cérémonie et dit la messe;

(1) *Le marquis de Péguilin:* Antoine Nompar de Caumont, depuis duc de Lauzun. Il jouera un grand rôle dans la suite de ces Mémoires.

l'on ne doit pas douter si l'église étoit bien parée, qu'il n'y eût une grande foule de monde, et que la musique n'y fût très-bonne. J'allai porter mon offrande, et fis mes révérences aussi bien que pas une de la compagnie; je me trouvois assez propre pour les jours de cérémonie : ma personne y tenoit aussi bien sa place que mon nom dans le monde. L'on s'en retourna avec le même ordre qu'on étoit allé à l'église.

La Reine se trouva fort fatiguée, elle se mit au lit, dîna en son particulier : ainsi chacun alla en faire de même chez soi. Sur le soir l'on alla chez la Reine, que l'on trouva habillée à la française, et très-bien coiffée. La Reine mère y étoit, le Roi et tout le monde : l'on jeta par les fenêtres de certaines pièces d'or et d'argent qu'on appeloit les pièces de largesse; il y avoit des devises; l'on disoit que c'étoit l'usage. Sur les huit heures la Reine donna le bon soir à tout le monde, sortit, et la Reine mère la mena au logis du Roi, où ils soupèrent; il n'y avoit que Monsieur. Je crus (et bien des gens crurent avec moi) que la Reine mère me vouloit donner ce chagrin pour soulager le sien et celui de la palatine. Il étoit dans l'ordre que mes sœurs, moi et quelques autres personnes y fussions. Tout le monde s'étonna de cette conduite, et l'attribua à ce que je viens de dire. Le lendemain on alla prendre la Reine pour aller à la messe; l'on y retourna l'après-dînée : elle alla se promener avec le Roi et la Reine mère. Le Roi parut de la plus belle humeur du monde : il rioit et sautoit, et alloit entretenir la Reine avec des marques de tendresse et d'amitié qui faisoient plaisir à voir. La comtesse de Pleigo, sa camérière, s'en retourna avec ses filles et quelques-unes de ses

femmes ; il en demeura cinq, un confesseur, un médecin, un chirurgien et le mari d'une de ses femmes qui étoit neveu de la Molina, sa première femme de chambre, et qui l'avoit été de la Reine sa mère. Tous les Espagnols m'avoient fort regardée à la conférence, et disoient que je ressemblois à la feue reine d'Espagne ma tante, pour la mémoire de laquelle ils avoient une grande vénération : aussi le méritoit-elle bien. Elle étoit une des plus vertueuses femmes du monde, dont elle avoit donné des marques sensibles par la patience avec laquelle elle avoit supporté les débauches du Roi son mari : ce qui lui avoit acquis une telle estime dans son esprit, que dans les derniers temps de sa vie il lui donnoit part de toutes les affaires de son royaume. Et c'étoit cela qui avoit fait connoître son esprit et son mérite, que l'on n'avoit pas bien connu jusques à un voyage que le Roi son mari fit en Catalogne, pendant lequel il donna au public des marques sensibles de la confiance qu'il avoit en sa bonne conduite, puisqu'il lui laissa le gouvernement de l'Etat, dont elle s'acquitta avec l'approbation et l'applaudissement de tout le monde, par la grande capacité avec laquelle elle se démêla des affaires dans des occasions bien délicates.

L'on partit de Saint-Jean-de-Luz avec bien du plaisir ; j'allai quelques journées à la portière du carrosse de la Reine avec la palatine, qui étoit surintendante de sa maison. Comme elle étoit délicate, elle alloit quelquefois dans son carrosse ; elle s'étoit fait donner sa charge dans le temps que M. le cardinal avoit besoin d'elle, par les grands mouvemens qu'elle avoit donnés à la cour. Le Roi la connoissoit par là ; il ne paroît

pas que ces endroits lui eussent donné de bonnes impressions d'elle, parce que la Reine nous a dit qu'une des premières affaires dont le Roi lui eût parlé étoit la relation de toutes les affaires qui étoient arrivées à madame la princesse palatine; qu'il falloit qu'elle lui fît bonne mine pour plaire à la Reine mère, et qu'il n'étoit pas dans l'intention de lui laisser occuper longtemps sa charge, et qu'elle ne prît aucune confiance avec elle. Ainsi peu de temps après, M. le cardinal acheta sa charge pour madame la comtesse de Soissons sa nièce. L'on revint par le chemin ordinaire; les villes et les bourgs où on logeoit n'étoient pas assez grands pour loger toute la cour, qui étoit fort grosse : on alloit loger à des villages voisins. Le jour que le Roi logea à Capsioux, dans les landes de Bordeaux, j'allai loger à Saint-Justin en Armagnac. Je me trouvai dans une vieille maison qui tomboit, et il y avoit même dans le plancher de ma chambre un grand trou; je le fis fermer de planches pour ne le pas voir. Je me couchai, et dormis aussi tranquillement que si j'avois été dans une belle, bonne et sûre maison. Mon lit étoit auprès de la porte, parce que la chambre étoit très-petite; celui de mes femmes étoit à l'autre bout. J'entendis un fort grand bruit, et ensuite heurter à ma porte avec un vacarme épouvantable. Cela m'éveilla, j'ouvris la porte; je trouvai mon chirurgien qui me crioit : « Sauvez-vous! la maison tombe. » Je sortis sans songer à l'état où j'étois; je sautai les degrés à moitié endormie, et me serois cassé le cou sans qu'il me soutenoit. Lorsque je fus dans la cour, je regardai partout et demandai ce que c'étoit; l'on répondit que ce n'étoit qu'un tremblement de terre : et comme ils y

sont ordinaires, personne n'en étoit étonné. Mon chirurgien, qui venoit pour saigner une de mes femmes, sentit que la maison trembloit, me réveilla promptement, et ne songea pas au tremblement de terre; et sans lui je crois que je n'en aurois pas ouï parler. Quand j'eus appris ce que c'étoit, je me regardai, et me trouvai toute nue en chemise. Je vis un muletier qui prenoit les couvertures de ses mulets pour les recharger; j'en pris une de laquelle je m'enveloppai, et j'attendis ainsi que l'on m'eût apporté mes habits. Je m'habillai, j'allai à la messe, et après je continuai mon chemin sans la cour. Je marchai depuis dix heures du matin jusqu'à neuf du soir, par un chaud et une poudre qui passe tout ce que j'en puis dire. J'arrivai à Basas en même temps que la cour, où l'on ne parla que du tremblement de terre. Le Roi dit que la sentinelle qui étoit devant ses fenêtres avoit crié aux armes; qu'il s'étoit mis à regarder; qu'il avoit demandé ce que c'étoit; qu'on lui avoit répondu que la terre avoit tremblé; qu'il s'étoit recouché sans s'en mettre beaucoup en peine. Deux jours devant cette aventure, on en conta une au Roi comme il étoit au Mont-de-Marsan, qui nous parut fort extraordinaire : on lui dit qu'on avoit trouvé au milieu des champs une femme à moitié enterrée, percée de cent coups, le visage tout défiguré, avec une chemise fort fine, nouée de rubans aux manchettes; que cela avoit fait imaginer que c'étoit une femme de qualité; que les vers étoient déjà dans ses plaies; qu'on l'avoit prise, et fait porter à l'hôpital; qu'après l'avoir pansée on lui avoit fait prendre un peu de vin : elle avoit commencé à dire quelques mots; que la justice y avoit été pour

l'interroger; qu'elle perdit la parole dans le temps qu'elle alloit répondre; que l'on avoit entendu qu'elle avoit dit qu'il y avoit trois jours qu'elle étoit dans cet état. Le Roi commanda qu'on fît faire de très-exactes perquisitions; je lui dis que peut-être Dieu permettroit que la connoissance et la parole lui revinssent, pour lui demander justice si elle le voyoit. Le Roi l'envoya chercher : on l'apporta à la porte de l'Eglise; nous la trouvâmes au sortir de la messe. Je n'ai rien vu de si effroyable que son visage, ses mains et ses pieds; elle les joignoit comme si elle vouloit supplier le Roi d'avoir pitié de son état, et de lui faire rendre justice. Elle ne put parler, et nous n'en entendîmes rien dire depuis ce temps-là.

M. d'Epernon alla à Bordeaux deux ou trois jours devant que le Roi y arrivât : il n'y avoit pas été depuis qu'on lui avoit rendu le gouvernement de Guienne. Il y fit son entrée avec beaucoup de dignité; le régiment des Gardes monta la garde devant sa porte jusqu'à l'arrivée du Roi, comme ils y étoient obligés par la charge de colonel général de l'infanterie. Je crois qu'il étoit bien aise de se rétablir dans son gouvernement, dans le temps que le Roi y devoit passer. Il vint au devant de Sa Majesté sur le bord du chemin, et faisoit les fonctions de gouverneur de la province; il avoit déjà agi de même à Bayonne, où le maréchal de Gramont, comme gouverneur de la ville, lui présenta les clefs. Il avoit coutume de lui rendre de grandes déférences, et comme gouverneur de Guienne, et comme colonel général de l'infanterie, à cause de sa charge de mestre de camp des gardes. M. d'Epernon n'en mésusoit pas. Il lui étoit bien

honorable de recevoir des soumissions d'un maréchal de France, duc et pair, d'une personne de mérite et de l'âge du maréchal de Gramont. L'on séjourna quelques jours à Bordeaux, pendant lesquels madame la comtesse de Lauzun mena mademoiselle de Lauzun sa fille pour être à la jeune Reine. Le Roi désiroit qu'elle prît des personnes de la première qualité du royaume; il étoit difficile qu'il en trouvât dont la maison eût autant d'ancienneté et de grandeur que celle-là. L'on fut peu à Bordeaux : madame de Pontac fut fort touchée de m'en voir partir. L'on séjourna à Saintes, parce que le Roi voulut aller en poste visiter Brouage et La Rochelle. Le Roi s'en alla droit à Chambord sans vouloir loger à Blois. M. le prince y mena M. le duc son fils, de l'esprit duquel on avoit fort parlé du temps qu'il étoit encore enfant en Flandre. Cette réputation ne se trouva pas conforme à celle que les adulateurs de M. le prince avoient établie : il nous parut un petit garçon qui n'étoit ni bien ni mal fait, point beau, et rien dans son air qui eût pu faire connoître qu'il étoit prince du sang. Tout le monde voulut faire plaisir à M. le prince : on fit semblant de l'admirer; il l'amena dans ma chambre; et dans le temps que j'entretenois monsieur son père de mes affaires avec Monsieur (il désapprouva autant sa conduite qu'il loua la mienne), il s'endormit : ce qui me sembla extraordinaire. On s'arrêta à Fontainebleau, où il vint un monde infini, parce qu'un chacun vouloit voir la Reine. Ce fut là que madame de Béthune fut établie sa dame d'atour, dont elle étoit bien aise. J'appris que ma sœur d'Orléans avoit une grosse cour de filles de son âge; qu'elle s'alloit prome-

ner très-souvent; que son cousin Charles de Lorraine lui avoit fait la cour pendant quelque temps; qu'il avoit discontinué depuis l'arrivée de mes demoiselles de Mancini, qui étoient arrivées à Paris un mois devant le Roi, auxquelles il faisoit extrêmement sa cour; et que madame de Choisy, qui étoit sa bonne amie, lui conseilloit de ne plus voir et de ne plus parler à ma sœur, et que le vieux M. de Lorraine faisoit semblant de vouloir se ménager les bonnes grâces d'une de ces demoiselles, dans l'intention d'offrir son neveu, en cas qu'on la refusât à lui; et qu'il faisoit tout cela en vue de tirer plus d'avantages pour ses Etats qu'on ne lui en avoit fait dans la paix, et que ma sœur n'en étoit pas contente. Le Roi donna l'évêché de Beziers à M. de Bonzi, qui vaquoit par la mort de son oncle, dont il portoit le nom. Il ne laissa pas de faire la charge de résident de M. le grand duc auprès du Roi.

L'on me parla extrêmement du logement du Luxembourg pendant qu'on séjourna à Fontainebleau : cela m'occupoit beaucoup. Ordinairement les affaires que l'on a avec les gens que l'on n'aime ni n'estime ne se traitent pas de sens froid; et moi qui suis, à mon grand regret, les affaires avec trop de chaleur, l'on croira aisément, par ce que j'ai déjà écrit, de quelle manière j'agis dans cette affaire. M. le cardinal m'en parla, et j'arrêtai avec lui que Madame prendroit l'appartement du côté de la galerie, et que j'aurois celui qu'elle occupoit pendant que Monsieur vivoit, où elle avoit mis mes sœurs. Elle voulut résister à cette proposition, me voulut mettre dans celui où logeoit le duc François, qui n'étoit pas achevé; et moi, quoique moins obligée

qu'elle, j'avois assez d'égard pour ne vouloir pas déloger un pauvre prince, à qui feu mon père avoit donné le couvert par charité, et qui ne savoit où aller. Elle fut obligée d'ôter ses filles, et de me donner leur appartement. Nous partîmes pour Paris; le Roi et la Reine allèrent dîner à Vaux chez M. Fouquet, surintendant des finances : c'étoit un lieu enchanté, et le repas fut un des plus magnifiques que l'on peut imaginer. L'on alla à Vincennes, et moi à Paris. J'avois eu quelque dessein d'amener M. le prince avec moi, pour me défendre en cas que Madame me voulût faire quelque violence lorsque j'arriverois au Luxembourg; je ne le fis pas, et je ne me souviens pas de ce qu'elle me dit, ni de ce que je lui répondis. Je sais bien que toujours j'eus un procédé fort fier avec elle, et je la picotois souvent. Je la méprisois beaucoup; elle me répondoit comme une personne qui me craignoit, et avec des soumissions qui me sembloient d'une grande bassesse, et qui pouvoient aussi provenir d'un principe de vertu, qui me fit comprendre que j'avois tort de m'emporter contre elle. Quelquefois je la trouvois un peu plus résolue, et c'étoit une raison qui m'obligeoit à la pousser davantage. Je connois à présent qu'elle et moi aurions mieux fait d'en agir autrement que nous ne le faisions. Elle avoit ôté madame de Raré d'auprès de mes sœurs lorsqu'elle arriva à Paris; je n'en fus pas surprise, parce que je savois qu'elle ne l'avoit jamais aimée : et, à dire le vrai, elle n'étoit pas obligée d'avoir beaucoup d'égard pour elle. Madame de Langeron fut mise à sa place : c'étoit une femme de vertu et de mérite, qui n'avoit pas le caractère d'esprit

qu'il falloit auprès des personnes de la qualité de mes sœurs, parce qu'elle n'avoit jamais vu le monde; aussi elle ne connoissoit pas de quelle manière on vivoit à la cour. Ce fut mademoiselle de Guise qui la lui donna : elle ne la connoissoit quasi pas, quoique son mari ait été page de mon père. C'étoit un honnête homme. Cette affaire fut faite, parce que M. de Montrésor étoit ami de son mari, et que madame sa femme savoit très-bien arranger les tableaux et les bijoux de mademoiselle de Guise, qui aime fort ces sortes de petits soins. Ma sœur d'Orléans haïssoit extrêmement madame de Langeron, et lui faisoit beaucoup de pièces; elle l'obligea à s'affectionner pour ma sœur de Valois. A l'égard de ma sœur d'Alençon, elle ne la pouvoit souffrir. Je les trouvai toutes trois fort graves avec moi. Après que cela eut duré quelques jours, ma sœur d'Orléans me pria de trouver bon qu'elle me pût suivre, et venir souvent manger avec moi. Je voyois bien qu'elle avoit cette envie, parce que j'avois beaucoup de monde; qu'elle se divertiroit mieux; que j'allois souvent à Vincennes; elle trouveroit cette vie plus agréable que celle qu'elle menoit. Elle me dit qu'elle me demandoit mon amitié; qu'elle me supplioit de la lui accorder; qu'elle me regardoit comme sa mère; que Madame étoit une bonne femme; que, quelque bonnes intentions qu'elle eût, elle étoit si peu agissante et avoit de si méchans conseils, et qu'elle connoissoit si peu la cour, qu'au lieu de faire ce qui étoit nécessaire pour son établissement, elle gâteroit tout. Je lui répondis fort honnêtement, et avec une tendresse qui lui put persuader qu'elle devoit être fort satisfaite de mon cœur pour

elle. Après m'avoir bien remerciée, elle me dit : « Vous croyez peut-être que j'ai de grandes confi- « dences avec madame de Choisy ; je vous prie, me « dit-elle, de vous en détromper. Après qu'elle m'eut « amusée si long-temps sur l'espérance qu'elle me fe- « roit épouser le Roi, et entretenu toujours Monsieur « dans cette pensée, quoique c'étoit se beaucoup ra- « battre de songer après cela à M. de Savoie, elle m'a- « voit persuadé l'affaire si aisée après que l'autre fut « manquée, que je l'avois écoutée ; qu'à présent que « je connoissois qu'elle ne se feroit pas, et que je mène « une vie désagréable avec Madame, je veux me ma- « rier ; et si je laisse passer le temps de la bonne vo- « lonté de M. le cardinal, elle ne reviendra plus. Ainsi « je vous supplie, ma sœur, de lui parler de l'affaire « de Florence, et de lui dire que je veux bien du prince « de Toscane. Je crois qu'il n'y a pas d'autre parti « pour moi. Je suis jeune, je ne connois pas encore la « cour tout-à-fait. Que si l'affaire se fait à présent, je « me formerai sur la vie de ce pays-là, et j'y deviendrai « heureuse. Et si vous pouviez, me dit-elle, me mé- « nager une audience de M. le cardinal sans que per- « sonne le sache, je lui parlerois moi-même de l'af- « faire. » Je trouvai ses sentimens très-raisonnables, et je l'en louai fort. Peu de jours après j'en parlai à M. le cardinal dans le même sens que ma sœur m'a- voit parlé ; il me dit qu'il étoit fort satisfait de cette résolution, et que je la lui amenasse quand je vou- drois : ce que je fis. Elle lui parla de la même ma- nière qu'elle m'avoit parlé, et elle en fut très-satisfaite. La Reine se trouva mal à Vincennes, et l'on ne put pas discerner si elle fit une fausse couche, ou si son

mal ne provenoit que d'une fausse grossesse. Dans cette incertitude, les médecins, qui ne voulurent pas affliger le Roi et la Reine mère, dirent que c'étoit le dernier. La Reine étoit jeune et forte; elle garda peu le lit : cela ne laissa pas pourtant de retarder son entrée, qui avoit été résolue pour peu de jours après l'arrivée de la cour. Cela m'empêcha d'aller à Forges, où j'allois tous les ans prendre les eaux; je les fis apporter à Paris : ce qui m'empêcha de faire aussi régulièrement ma cour à la Reine que je l'avois accoutumé, parce qu'il me falloit vivre d'un grand régime pendant que je buvois ces eaux.

Les gens de M. le prince disoient partout qu'en Flandre M. le duc d'Yorck lui avoit donné la porte, et à M. le duc aussi. Comme j'appris cela, je l'allai dire à Monsieur, qui ne le voulut pas croire, par l'entêtement dans lequel il étoit pour la maison d'Angleterre; et il ne vouloit pas souffrir qu'ils eussent rendu aucun honneur aux autres. Jusque-là je n'avois regardé la princesse d'Angleterre que comme une petite fille, sans prendre garde à sa manière de vivre avec moi, ni à la mienne à son égard. Lorsque j'eus été informée de ce que je viens de dire, je commençai à demander à être traitée comme mes cadets. La Reine mère en fut extrêmement fâchée; la palatine n'oublia rien de tout ce qui pouvoit me faire de la peine. L'on fit demander à M. le prince comment tout cela s'étoit passé en Flandre; il le dit à la reine d'Angleterre, qui ne vouloit pas qu'on agît de même en France. Elle vouloit que ce qui s'étoit fait dans une disgrâçe ne pût pas servir d'exemple. Il y eut beaucoup d'allées et de venues. La question pressoit, parce que le duc de Glocester étoit mort;

il falloit aller voir la princesse d'Angleterre dans sa chambre. Enfin, soit que la reine d'Angleterre eût pris une nouvelle résolution, ou qu'elle eût reçu des nouvelles du Roi son fils, elle dit qu'elle le feroit. J'allai lui rendre mes devoirs; après cela j'allai chez Mademoiselle sa fille, qui étoit sur son lit. Depuis ce temps-là je ne retournai plus dans sa chambre, parce qu'elle se trouvoit toujours chez la Reine sa mère. La veille de l'entrée de la Reine, j'allai coucher à Vincennes; mes sœurs y vinrent avec moi. Madame de Navailles me vint dire que le Roi me prioit d'aller souper chez elle; que si j'avois été seule, la Reine auroit été bien aise que j'eusse soupé avec elle; qu'elle ne connoissoit guère mes sœurs; qu'elle seroit embarrassée avec elles. Je lui dis que j'y avois songé: lorsque le Roi me vit, il m'en fit une honnêteté. Quoique j'eusse une migraine horrible, et que je n'eusse pas dormi de toute la nuit, il me fallut lever à quatre heures du matin, et avoir la fatigue de mettre et de porter une mante. L'on alla en carrosse jusqu'au Trône, qui étoit où l'on a mis l'arc de triomphe: l'on y reçut toutes les harangues; et comme je ne doute pas qu'on ne les ait écrites avec l'ordre de toutes les marches, je croirois mal employer mon temps si je les répétois. Nous fûmes depuis cinq heures du matin jusqu'à sept heures du soir avec nos mantes: la Reine dîna dans une maison qui étoit près du Trône. Je suis persuadée que si je m'étois bien portée, j'aurois trouvé cette cérémonie admirable; dans l'état où j'étois, tout me paroissoit ennuyeux, et rien ne m'ôtoit de l'accablement où j'étois. Je ne laissai pas de regarder tout ce qu'on faisoit comme une

grandeur inévitable, et je ne crois pas qu'il y ait de pays où l'on puisse rien faire voir de si magnifique, rien de si grand et de si bien ordonné. Quoique je fusse abattue, je ne laissois pas d'en être fort touchée, parce que j'aime le Roi, et que je suis sensible à la gloire de ma maison. La Reine mère étoit dans la ville, à une maison de madame de Beauvais; elle avoit avec elle la reine d'Angleterre et la princesse sa fille. Il y eut quelque démêlé entre les ducs et princes étrangers, qui fut décidé pour les derniers. Quoique les premiers citassent beaucoup d'exemples, la considération de M. de Soissons, marié avec une nièce de M. le cardinal, l'emporta par dessus les ducs : il y en eut d'exilés pour quelques jours. Il y eut encore quelque tracasserie, dans laquelle la princesse palatine étoit mêlée: je ne me souviens pas pourquoi, et je n'ai pas oublié que la Reine mère se fâcha contre moi.

Madame de Motteville me vint parler de la part de la reine d'Angleterre, pour me dire que depuis le rétablissement de son fils elle souhaitoit plus mon mariage avec lui qu'elle n'avoit jamais fait; qu'il l'avoit chargée à son départ de m'en parler, et qu'il venoit de lui écrire pour la prier de s'ouvrir avec moi sur ses intentions. Je répondis à madame de Motteville : « Le mariage d'Hortense est donc rompu : tant « que la reine d'Angleterre l'a pu espérer, elle n'a « pas songé à moi. » Elle me pria de ne point tourner cette affaire en raillerie, parce qu'il la falloit faire; que nous étions les deux seules personnes de l'Europe les mieux faites l'une pour l'autre, et qu'elle avoit toujours cru que ce mariage étoit fait au ciel;

que c'étoit l'opinion de la reine d'Angleterre; que le Roi son fils tenoit le même discours sous une autre expression, et assuroit qu'il falloit que ce fût ma destinée et la sienne. Je l'écoutai d'un grand sérieux, et après je lui répondis que le Roi et la Reine me faisoient trop d'honneur de vouloir de moi; que je ne le méritois pas; que je les avois refusés pendant leur disgrâce; que c'étoit par cette même raison que je ne voulois pas le faire dans sa bonne fortune, parce qu'il auroit ce souvenir sur le cœur, et moi sur le mien, qui nous empêcheroit d'être heureux ensemble; qu'il jouiroit de sa bonne fortune avec quelque personne qui lui auroit obligation; que pour moi, je n'eusse pas voulu qu'il eût pu me faire aucun reproche; que je ne savois pas ce que Dieu me gardoit; que j'attendois l'accomplissement de ses volontés avec tranquillité, sans avoir aucune impatience de me marier. Elle s'en alla fort mécontente de moi, et je la fus assez de moi-même. La reine d'Angleterre n'osa pas m'en parler. Ma sœur étoit toujours chez moi. Elle aimoit à s'entretenir avec les petites filles avec qui elle étoit accoutumée avant que de venir à Blois; elle eut quelque peine à travailler à un ouvrage que je faisois, aussi bien que ces petites demoiselles, qui étoient : l'une fille de M. de Saint-Remy, premier maître d'hôtel de Madame, qu'il avoit eue de sa première femme; et l'autre, mademoiselle de La Vallière, fille de madame de Saint-Remy, qu'elle avoit eue de son premier mariage. La première étoit belle, et l'autre jolie; elles avoient chacune quinze à dix-huit ans. Lorsque je menois mes sœurs à la cour, je les prenois quelquefois avec moi, quoiqu'elles aimassent beaucoup mieux

demeurer chez elles. Dans ce temps-là j'allai à Pont chez madame de Bouthillier, pour passer sept à huit jours chez elle. Madame ne voulut point permettre que ma sœur vînt avec moi; de quoi elle fut fort fâchée, et ne pouvoit pas concevoir la raison qui pouvoit l'empêcher de le trouver bon. Je n'en pouvois imaginer, ni elle non plus, d'autre que celle d'une fantaisie bizarre. Il y avoit des momens où elle lui faisoit faire tout ce qu'elle vouloit, et dans d'autres elle lui refusoit ce qui étoit le plus raisonnable.

M. de Lorraine étoit à Paris sans équipage; il alloit, à son ordinaire, un jour coucher d'un côté, et le lendemain d'un autre. Les Carmes d'auprès du Luxembourg étoit un des endroits où il couchoit le plus souvent. Il étoit amoureux de la fille de mon apothicaire, dont la mère étoit ma première femme de chambre : elle s'appeloit Marianne Pajot, et demeuroit avec une des femmes de chambre de ma belle-mère, qui étoit sa tante. Dans le temps que j'étois à Saint-Fargeau, elle étoit jeune; pour faire le bel esprit, elle écrivoit à Paris contre moi sur le chapitre des comtesses. Je le sus, je lui défendis de ne plus entrer dans ma chambre : ce qui obligea sa mère de l'envoyer chez sa tante. Dans le temps que j'allai à Forges, M. de Lorraine en fut si entêté, qu'il alloit tous les jours se promener avec elle; il prenoit son rendez-vous ordinaire chez l'apothicaire de ma belle-mère, où il mangeoit presque toujours dans des plats d'étain et de faïence. Il venoit souvent au Luxembourg sans entrer chez Madame; il n'en usoit pas de même pour moi : il étoit un peu plus régulier à me donner des marques que mon amitié ne lui étoit pas

indifférente ; il a toujours pris soin de me donner des témoignages de la sienne. Mes sœurs étoient jeunes, elles aimoient à sauter et à danser : les soirs qu'il n'y avoit pas de bal ou de comédie au Louvre, elles se servoient de mes violons, et alloient danser dans une chambre éloignée de celle de Madame. Ce divertissement ne commença qu'après le bout de l'an de Monsieur. Le prince Charles y étoit fort assidu, et si mal vêtu, que la plupart des gens de la cour qui alloient à ces assemblées se moquoient de lui. Il étoit bien fait, et beau de visage ; c'étoit de ces beautés inanimées : il avoit toujours un air gauche, et peu d'élévation à tout ce qu'il faisoit. Dans le temps que Monsieur mourut, que la cour étoit éloignée, qu'il n'y avoit point de maître des cérémonies à Paris, l'on ne fit point de service. Le commencement du retour du Roi étoit un temps de réjouissance : l'on ne put pas le troubler par la proposition de cérémonies funèbres ; ainsi personne ne songea à parler de faire faire un service pour Monsieur. Lorsque nous fûmes au mois de novembre, Madame envoya prier M. le cardinal d'en faire faire un à Notre-Dame : elle lui manda qu'elle avoit choisi un récolet pour faire l'oraison funèbre. M. le cardinal répondit que, pour ces sortes d'actions-là, on ne pouvoit prendre d'assez habiles prédicateurs ; que le clergé étoit assemblé ; qu'il y avoit quantité d'évêques qui étoient très-capables : qu'ils tiendroient à honneur de rendre ce service à la mémoire de Monsieur. J'allai le voir : il m'en parla dans ce sens ; je m'en allai le dire à ma belle-mère, qui ne voulut jamais changer de résolution ; elle disoit que son moine étoit au-dessus de

tout le clergé de France, en savoir et en mérite. Je lui répliquai que quand cela seroit, je croyois qu'il y avoit plus de dignité que ce fût un évêque qui fît cette action. Elle étoit glorieuse et opiniâtre, elle ne vouloit pas se dédire. J'envoyai Segrais, qui est une espèce de savant tourné sur le bel esprit, pour voir ce révérend père, afin qu'il lui demandât de quelle manière il prétendoit faire l'oraison funèbre de Monsieur; que je serois bien aise d'en savoir la disposition, et de la voir avant qu'il la prononçât; que c'étoit un genre de prêcher différent des sermons ordinaires; qu'il ne savoit peut-être pas comme il en falloit user; qu'on lui pouvoit donner des avis et des mémoires; qu'il devoit être bien content d'être instruit par une personne aussi intéressée à la gloire de Monsieur que j'étois. Il répondit à Segrais, qui lui avoit dit être à moi, qu'il avoit de bons mémoires, et qu'il savoit ce qu'il avoit à dire sans en rendre compte à personne. Je fus surprise de ce compliment: le service se fit, le moine prêcha sans dire un mot de tout ce qui devoit faire honneur à la mémoire de Monsieur, quoiqu'on lui eût pu donner des instructions où il y auroit eu des merveilles à dire sur sa vie. Il ne dit pas un mot de sa naissance, rien d'Henri IV; il ne parla point de son mariage avec ma mère, il ne s'étendit que sur celui de Madame; qu'elle l'avoit converti, sans expliquer de quelle sorte de conversion: de manière que ceux qui n'auroient pas connu Monsieur auroient pu croire qu'il auroit été hérétique. Il fit entrer le roi d'Espagne et M. le prince pour en dire du mal, et parla de la Reine mère d'une manière ridicule, et ne traita

pas mieux M. le cardinal. Beloi, qui y étoit avec beaucoup de gens qui aimoient la mémoire de Monsieur, étoit au désespoir; on vint m'en rendre compte. Le soir, je trouvai au Louvre M. le prince : il me dit qu'il s'étoit entendu déchirer; que l'ambassadeur d'Espagne avoit ouï faire le procès à son maître. M. le cardinal et la Reine mère m'en parlèrent : je leur dis que c'étoit leur faute; qu'ils connoissoient Madame, qu'ils ne devoient pas l'avoir laissée dans la liberté d'agir selon sa fantaisie; qu'ils devoient lui choisir un prédicateur. J'allai chez elle pour l'informer de tout ce que l'on disoit de son moine; elle me répondit : « Il faut laisser parler le monde; je ne « me soucie guère de ce que l'on dira : c'est un « saint. » Je lui répondis qu'il falloit donc qu'elle lui conseillât de prier Dieu tout le reste de sa vie, et de ne jamais prêcher.

Pour revenir aux assiduités que M. de Lorraine et le prince Charles son neveu avoient pour mademoiselle de Mancini, M. le cardinal les désapprouva, et leur fit dire qu'il les remercioit : qu'il avoit pris d'autres mesures; de sorte que le prince Charles n'avoit plus d'entrée chez mademoiselle de Mancini. Il étoit tous les jours au Luxembourg, ainsi que je l'ai dit; monsieur son oncle et lui venoient à mon souper, et ne s'en retournoient que lorsque je donnois le bon soir. Ma sœur jouoit à de petits jeux; pour moi, je causois, ou je m'occupois à ce que j'avois à faire. L'évêque de Beziers venoit souvent chez ma belle-mère, avec laquelle il parloit du mariage de Florence. Il y avoit eu une fille de Lorraine (1) mariée dans cette

(1) *Une fille de Lorraine.* Voyez la note de la page 386 du tome 41.

maison : Madame en trouvoit l'alliance plus agréable. M. le cardinal vint un jour me dire qu'il avoit reçu des nouvelles de Turin ; que M. de Savoie avoit la plus grande passion du monde de m'épouser ; que madame Royale commençoit à y être moins contraire ; qu'elle savoit que le Roi le souhaitoit ; que M. le cardinal lui avoit répondu de moi ; que l'affaire iroit bien ; que c'étoit une femme qui n'avoit pas voulu marier son fils jusqu'ici, pour pouvoir toujours gouverner ; que ce n'étoit pas par aversion pour moi qu'elle avoit de la répugnance à mon mariage : que c'étoit seulement par la raison d'être toujours la maîtresse ; qu'elle étoit glorieuse : qu'elle seroit touchée d'avoir pour son fils tout ce qu'il y a de plus élevé ; et, par dessus cette raison, qu'il savoit que M. de Savoie étoit prêt à se révolter contre elle, si elle ne vouloit consentir à mon affaire. Je le remerciai fort de sa bonne volonté ; et quoique je n'eusse pas envie de ce mariage, je marquai que je n'y avois aucune répugnance, afin que cela se répandît, et qu'on pût connoître dans la suite que c'étoit moi qui l'avois refusé.

Dans ce temps-là il se fit un mariage en Angleterre qui surprit tout le monde : le duc d'Yorck épousa une des filles d'honneur (1) de la princesse

(1) *Une des filles d'honneur* : Anne Hyde, fille du comte de Clarendon, chancelier d'Angleterre, avoit épousé secrètement en Hollande le duc d'Yorck, quelques mois avant la restauration (4 novembre 1659). L'année suivante, se trouvant grosse, elle exigea de son époux que le mariage fût déclaré ; il s'y refusa. « Je suis enceinte, lui dit-elle ; qu'il « soit connu de tout le monde que je suis votre épouse légitime, et « traitez-moi ensuite comme il vous plaira. » Le duc d'Yorck fut obligé de céder. Charles II fit examiner l'affaire par une assemblée d'évêques,

royale sa sœur, qui étoit fille du chancelier Hyde, qui depuis ce moment-là ne demeura pas long-temps dans la considération et dans le crédit qu'il avoit sur l'esprit du Roi. C'étoit un des habiles hommes du monde, qui fut le premier à désapprouver la conduite du duc d'Yorck. Soit que ce ne fût que par politique, ou qu'il y ait eu d'autres raisons, il fut chassé d'Angleterre, et a fait son séjour en France; il alla de ville en ville jusqu'à sa mort; il passa à Eu pendant que j'y étois : je lui envoyai faire un compliment. La reine d'Angleterre fut inconsolable lorsqu'elle apprit ce mariage; depuis ce temps-là elle a fort aimé cette belle-fille, qui étoit une personne d'un très-grand mérite; elle avoit beaucoup d'esprit: ce qui lui avoit attiré l'estime et la considération de tous ceux qui la connoissoient. La princesse royale mourut peu de temps après ce mariage : la petite vérole la prit en Angleterre, où elle étoit allée voir le Roi son frère. Bien des gens ont cru qu'elle avoit épousé le petit Germain, neveu du comte Saint-Albans.

Tout l'hiver se passa en danses et en plaisirs. Le Roi dansa un ballet : le feu prit au Louvre. M. le cardinal y étoit avec la goutte : l'on disoit qu'il avoit

qui déclara que le mariage avoit été contracté selon la doctrine de l'Evangile, et avec toutes les formes exigées par les lois anglaises. Le monarque ne tarda pas à reconnoître Anne Hyde pour sa belle-sœur, et il annonça qu'il n'en aimeroit pas moins son chancelier. En effet, Clarendon ne fut disgracié que quelques années après, et parce qu'il avoit voulu contrarier l'une des inclinations du prince. Cet homme, justement célèbre par ses vertus et ses talens, mourut à Rouen le 9 décembre 1674. On a de lui d'excellens Mémoires sur la révolution d'Angleterre; ils sont intitulés *Histoire de la rebellion, depuis* 1641 *jusqu'en* 1660.